This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr 1321.19.19

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE LIBRARY OF
THOMAS WENTWORTH HIGGINSON
CLASS OF 1841

THE GIFT OF
MRS. THOMAS WENTWORTH HIGGINSON
AND
MARGARET HIGGINSON BARNEY

SCÈNES

ET

PORTRAITS

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

SCÈNES

ET

PORTRAITS

CHOISIS

DANS LES MÉMOIRES AUTHENTIQUES

DU

DUC DE SAINT-SIMON

PAR

EUG. DE LANNEAU

TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1876

Tous droits réservés

Fr 1321.19.19

HARVARD COLLEGE LIBRARY
GIFT OF
MRS. THOMAS WENTWORTH HIGGINSON
MRS. MARGARET HIGGINSON BARNEY
OCT 9 1940

TABLE DES MATIÈRES

XII. — Louis XIV. 1
Madame de Maintenon. 68
Révocation de l'édit de Nantes. 75
Séance du parlement. 129
XIII. — Daguesseau, père du chancelier. 144
Daguesseau, chancelier. 145
Saint-Simon empêche la destruction de Marly . . . 152
XIV. — Achat du diamant de la couronne, le Régent. . . . 155
Le czar Pierre à Paris. 157
Parole du maréchal de Villeroy à Louis XIV. . . . 177
Maréchal de Villeroy. 178
L'abbé de Saint-Pierre. 181
XV. — Séance au château des Tuileries. 183
XVI. — Séance du lit de justice et du parlement. 188
Mort de Madame de Maintenon. 237
XVII. — Un incident du premier président Mesmes. 243
Transportation au Mississipi. 247
Mariage de la Noue et de Madame Chevry et un autre projet de mariage. 249
Mort de Madame Dacier, de Dangeau et de l'abbé de Dangeau. 252
Law sort du royaume, son caractère, sa fin. 262
L'abbé du Bois, cardinal. 265
Mort, caractère et conduite du cardinal de Mailly. . 275
Départ pour l'ambassade d'Espagne et arrivée à Madrid. 278
Visite à l'Escurial. 295

XVIII. — Le roi et la reine d'Espagne. — Élisabeth Farnèse.. 305
Les chasses de Philippe V. — Notre-Dame d'Atocha 315
Mariage du prince des Asturies avec Mademoiselle de Montpensier, fille du régent.. 322
Visite de la prison de François Ier au palais de Madrid. 329
Audience de congé et retour à Madrid.. 332
Retour et arrivée à Paris. 334
XIX. — Disgrâce et arrestation du maréchal de Villeroy, gouverneur du roi : crayon de ce maréchal. 337
Du Bois veut être premier ministre. 347
Le cardinal du Bois déclaré premier ministre.. . . 355
Mademoiselle de Plœneuf, marquise de Prie. . . . 359
Mort de Dacier, sa femme 362
Mort de la princesse des Ursins. 362
Le cardinal du Bois, marié. 363
Mort du cardinal du Bois. 365
Le comte, puis duc de Lauzun, sa vie et sa mort.. . 376
Mort subite de M. le duc d'Orléans. 398
Mort de Novion, premier président du parlement. . 412
Conclusion. 414

SCÈNES ET PORTRAITS

CHOISIS

DANS LES MÉMOIRES AUTHENTIQUES

DU DUC DE SAINT-SIMON

XII

LOUIS XIV

Ce fut un prince à qui on ne peut refuser beaucoup de bon, même de grand, en qui on ne peut méconnoître plus de petit et de mauvais, duquel il n'est pas possible de discerner ce qui étoit de lui ou emprunté; et dans l'un et dans l'autre rien de plus rare que des écrivains qui en aient été bien informés, rien de plus difficile à rencontrer que des gens qui l'aient connu par eux-mêmes et par expérience et capables d'en écrire, en même temps assez maîtres d'eux-mêmes pour en parler sans haine ou sans flatterie, de n'en rien dire que dicté par la vérité nue en bien et en mal. Pour la première partie on peut ici compter sur elle; pour l'autre on tâchera d'y atteindre en suspendant de bonne foi toute passion.

Il ne faut point parler ici de ses premières années. Roi presque en naissant, étouffé par la politique d'une mère qui vouloit gouverner, plus encore par le vif intérêt d'un pernicieux ministre, qui hasarda mille fois l'État pour son

unique grandeur, et asservi sous ce joug tant que vécut ce premier ministre, c'est autant de retranché sur le règne de ce monarque. Toutefois il pointoit sous ce joug. Il sentit l'amour, il comprenoit l'oisiveté comme l'ennemie de la gloire; il avoit essayé de foibles parties de main vers l'un et vers l'autre; il eut assez de sentiment pour se croire délivré à la mort de Mazarin, s'il n'eut pas assez de force pour se délivrer plus tôt. C'est même un des beaux endroits de sa vie, et dont le fruit a été du moins de prendre cette maxime, que rien n'a pu ébranler depuis, d'abhorrer tout premier ministre, et non moins tout ecclésiastique dans son conseil. Il en prit dès lors une autre, mais qu'il ne put soutenir avec la même fermeté, parce qu'il ne s'aperçut presque pas dans l'effet qu'elle lui échappa sans cesse, ce fut de gouverner par lui-même, qui fut la chose dont il se piqua le plus, dont on le loua et flatta davantage, et qu'il exécuta le moins.

Né avec un esprit au-dessous du médiocre, mais un esprit capable de se former, de se limer, de se raffiner, d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne, il profita infiniment d'avoir toute sa vie vécu avec les personnes du monde qui toutes en avoient le plus, et des plus différentes sortes, en hommes et en femmes de tout âge, de tout genre et de tous personnages.

S'il faut parler ainsi d'un roi de vingt-trois ans, sa première entrée dans le monde fut heureuse en esprits distingués de toute espèce. Ses ministres au dedans et au dehors étoient alors les plus forts de l'Europe, ses généraux les plus grands, leurs seconds les meilleurs, et qui sont devenus des capitaines en leur école, et leurs noms aux uns et aux autres ont passé comme tels à la postérité d'un consentement unanime. Les mouvements dont l'État avoit été si furieusement agité au dedans et au dehors, depuis la mort de Louis XIII, avoient formé quantité d'hommes qui composoient une cour d'habiles et d'illustres personnages et de courtisans raffinés.

La maison de la comtesse de Soissons, qui, comme sur-

intendante de la maison de la Reine, logeoit à Paris aux Tuileries, où étoit la cour, qui y régnoit par un reste de la splendeur du feu cardinal Mazarin, son oncle, et plus encore par son esprit et son adresse, en étoit devenue le centre, mais fort choisi. C'étoit où se rendoit tous les jours ce qu'il y avoit de plus distingué en hommes et en femmes, qui rendoit cette maison le centre de la galanterie de la cour, et des intrigues et des menées de l'ambition, parmi lesquelles la parenté influoit beaucoup, autant comptée, prisée et respectée lors, qu'elle est maintenant oubliée. Ce fut dans cet important et brillant tourbillon où le Roi se jeta d'abord, et où il prit cet air de politesse et de galanterie qu'il a toujours su conserver toute sa vie, qu'il a si bien su allier avec la décence et la majesté. On peut dire qu'il étoit fait pour elle, et qu'au milieu de tous les autres hommes, sa taille, son port, les grâces, la beauté, et la grande mine qui succéda à la beauté, jusqu'au son de sa voix et à l'adresse et la grâce naturelle et majestueuse de toute sa personne, le faisoient distinguer jusqu'à sa mort comme le roi des abeilles, et que, s'il ne fût né que particulier, il auroit eu également le talent des fêtes, des plaisirs, de la galanterie, et de faire les plus grands désordres d'amour. Heureux s'il n'eût eu que des maîtresses semblables à Mme de la Vallière, arrachée à elle-même par ses propres yeux, honteuse de l'être, encore plus des fruits de son amour, reconnus et élevés malgré elle, modeste, désintéressée, douce, bonne au dernier point, combattant sans cesse contre elle-même, victorieuse enfin de son désordre par les plus cruels effets de l'amour et de la jalousie, qui furent tout à la fois son tourment et sa ressource, qu'elle sut embrasser assez au milieu de ses douleurs pour s'arracher enfin, et se consacrer à la plus dure et la plus sainte pénitence! Il faut donc avouer que le Roi fut plus à plaindre que blâmable de se livrer à l'amour, et qu'il mérite louange d'avoir su s'en arracher par intervalles en faveur de la gloire.

Les intrigues et les aventures que, tout roi qu'il étoit,

il essuya dans ce tourbillon de la comtesse de Soissons, lui firent des impressions qui devinrent funestes, pour avoir été plus fortes que lui. L'esprit, la noblesse de sentiments, se sentir, se respecter, avoir le cœur haut, être instruit, tout cela lui devint suspect, et bientôt haïssable. Plus il avança en âge, plus il se confirma dans cette aversion. Il la poussa jusque dans ses généraux et dans ses ministres, laquelle dans eux ne fut contre-balancée que par le besoin, comme on le verra dans la suite. Il vouloit régner par lui-même. Sa jalousie là-dessus alla sans cesse jusqu'à la foiblesse. Il régna en effet dans le petit; dans le grand il ne put y atteindre; et jusque dans le petit il fut souvent gouverné. Son premier saisissement des rênes de l'empire fut marqué au coin d'une extrême dureté, et d'une extrême duperie. Fouquet fut le malheureux sur qui éclata la première; Colbert fut le ministre de l'autre, en saisissant seul toute l'autorité des finances, et lui faisant accroire qu'elle passoit toute entre ses mains, par les signatures dont il l'accabla à la place de celles que faisoit le surintendant, dont Colbert supprima la charge, à laquelle il ne pouvoit aspirer.

La préséance solennellement cédée par l'Espagne, et la satisfaction entière qu'elle fit de l'insulte faite à cette occasion par le baron de Vatteville au comte depuis maréchal d'Estrades, ambassadeurs des deux couronnes à Londres, et l'éclatante raison tirée de l'insulte faite au duc de Créquy, ambassadeur de France, par le gouverneur de Rome, par les parents du Pape et par les Corses de sa garde, furent les prémices de ce règne par soi-même.

Bientôt après, la mort du roi d'Espagne fit saisir à ce jeune prince avide de gloire une occasion de guerre, dont les renonciations si récentes, et si soigneusement stipulées dans le contrat de mariage de la Reine, ne purent le détourner. Il marcha en Flandres; ses conquêtes y furent rapides; le passage du Rhin fut signalé; la triple alliance de l'Angleterre, la Suède et la Hollande, ne fit que l'animer. Il alla prendre en plein hiver toute la Franche-

Comté, qui lui servit, à la paix d'Aix-la-Chapelle, à conserver des conquêtes de Flandres en rendant la Franche-Comté.

Tout étoit florissant dans l'État, tout y étoit riche. Colbert avoit mis les finances, la marine, le commerce, les manufactures, les lettres même, au plus haut point; et ce siècle, semblable à celui d'Auguste, produisoit à l'envi des hommes illustres en tout genre, jusqu'à ceux mêmes qui ne sont bons que pour les plaisirs.

Le Tellier et Louvois son fils, qui avoient le département de la guerre, frémissoient des succès et du crédit de Colbert, et n'eurent pas de peine à mettre en tête au Roi une guerre nouvelle, dont les succès causèrent une telle frayeur à l'Europe que la France ne l'en a pu remettre, et qu'après y avoir pensé succomber longtemps depuis, elle en sentira longtemps le poids et les malheurs. Telle fut la véritable cause de cette fameuse guerre de Hollande à laquelle le Roi se laissa pousser, et que son amour pour Mme de Montespan rendit si funeste à son État et à sa gloire. Tout conquis, tout pris, et Amsterdam prête à lui envoyer ses clefs, le Roi cède à son impatience, quitte l'armée, vole à Versailles, et détruit en un instant tout le succès de ses armes. Il répara cette flétrissure par une seconde conquête de la Franche-Comté, en personne, qui pour cette fois est demeurée à la France.

En 1676, le Roi retourna en Flandres, prit Condé; et Monsieur, Bouchain. Les armées du Roi et du prince d'Orange s'approchèrent si près et si subitement qu'elles se trouvèrent en présence, et sans séparation, auprès de la cense d'Heurtebise. Il fut donc question de décider si on donneroit bataille, et de prendre son parti sur-le-champ. Monsieur n'avoit pas encore joint de Bouchain, mais le Roi étoit sans cela supérieur à l'armée ennemie. Les maréchaux de Schomberg, Humières, la Feuillade, Lorges, etc., s'assemblèrent à cheval autour du Roi, avec quelques-uns des plus distingués d'entre les officiers généraux et des principaux courtisans, pour tenir une espèce de conseil de guerre. Toute l'armée crioit au

combat, et tous ces Messieurs voyoient bien ce qu'il y avoit à faire, mais la personne du Roi les embarrassoit, et bien plus. Louvois, qui connoissoit son maître, et qui cabaloit depuis deux heures que l'on commençoit d'apercevoir où les choses en pourroient venir. Louvois, pour intimider la compagnie, parla le premier, en rapporteur, pour dissuader la bataille. Le maréchal d'Humières, son ami intime et avec grande dépendance, et le maréchal de Schomberg, qui le ménageoit fort, furent de son avis. Le maréchal de la Feuillade, hors de mesure avec Louvois, mais favori qui ne connoissoit pas moins bien de quel avis il falloit être, après quelques propos douteux, conclut comme eux. M. de Lorges, inflexible pour la vérité, touché de la gloire du Roi, sensible au bien de l'État, mal avec Louvois comme le neveu favori de M. de Turenne tué l'année précédente, et qui venoit d'être fait maréchal de France malgré ce ministre, et capitaine des gardes du corps, opina de toutes ses forces pour la bataille, et il en déduisit tellement les raisons, que Louvois même et les maréchaux demeurèrent sans repartie. Le peu de ceux de moindre grade qui parlèrent après osèrent encore moins déplaire à Louvois; mais ne pouvant affoiblir les raisons de M. le maréchal de Lorges, ils ne firent que balbutier. Le Roi, qui écoutoit tout, prit encore les avis, ou plutôt simplement les voix, sans faire répéter ce qui avoit été dit par chacun, puis, avec un petit mot de regret de se voir retenu par de si bonnes raisons, et du sacrifice qu'il faisoit de ses désirs à ce qui étoit l'avantage de l'État, tourna bride, et il ne fut plus question de bataille.

Le lendemain, et c'est de M. le maréchal de Lorges que je le tiens, qui étoit la vérité même, et à qui je l'ai ouï raconter plus d'une fois et jamais sans dépit, le lendemain, dis-je, il eut occasion d'envoyer un trompette aux ennemis qui se retiroient. Ils le gardèrent un jour ou deux en leur armée. Le prince d'Orange le voulut voir, et le questionna fort sur ce qui avoit empêché le Roi de l'attaquer, se trouvant le plus fort, les deux armées en vue si fort l'une de

l'autre, et en rase campagne, sans quoi que ce soit entre-deux. Après l'avoir fait causer devant tout le monde, il lui dit avec un sourire malin, pour montrer qu'il étoit tôt averti, et pour faire dépit au Roi, qu'il ne manquât pas de dire au maréchal de Lorges qu'il avoit grand'raison d'avoir voulu, et si opiniâtrément soutenu la bataille; que jamais lui ne l'avoit manqué si belle, ni été si aise que de s'être vu hors de portée de la recevoir; qu'il étoit battu sans ressource et sans le pouvoir éviter s'il avoit été attaqué, dont il se mit en peu de mots à déduire les raisons. Le trompette tout glorieux d'avoir eu avec le prince d'Orange un si long et si curieux entretien, le débita non-seulement à M. le maréchal de Lorges, mais au Roi, qui à la chaude le voulut voir, et de là aux maréchaux, aux généraux et à qui le voulut entendre, et augmenta ainsi le dépit de l'armée et en fit un grand à Louvois. Cette faute, et ce genre de faute, ne fit que trop d'impression sur les troupes et partout, excita de cruelles railleries parmi le monde et dans les cours étrangères. Le Roi ne demeura guère à l'armée depuis, quoique on ne fût qu'au mois de mai. Il s'en revint trouver sa maîtresse.

L'année suivante il retourna en Flandres, il prit Cambray; et Monsieur fit cependant le siége de Saint-Omer. Il fut au-devant du prince d'Orange qui venoit secourir la place, lui donna bataille près de Cassel et remporta une victoire complète, prit tout de suite Saint-Omer, puis alla rejoindre le Roi. Ce contraste fut si sensible au monarque que jamais depuis il ne donna d'armée à commander à Monsieur. Tout l'extérieur fut parfaitement gardé, mais dès ce moment la résolution fut prise, et toujours depuis bien tenue.

L'année d'après le Roi fit en personne le siége de Gand, dont le projet et l'exécution fut le chef-d'œuvre de Louvois. La paix de Nimègue mit fin cette année à la guerre avec la Hollande, l'Espagne, etc.; et au commencement de l'année suivante, avec l'Empereur et l'Empire. L'Amérique, l'Afrique, l'Archipel, la Sicile, ressentirent vivement

la puissance de la France; et en 1684 Luxembourg fut le prix des retardements des Espagnols à satisfaire à toutes les conditions de la paix. Gênes bombardée se vit forcée à venir demander la paix par son doge en personne accompagné de quatre sénateurs, au commencement de l'année suivante. Depuis, jusqu'en 1688, le temps se passa dans le cabinet, moins en fêtes qu'en dévotion et en contrainte. Ici finit l'apogée de ce règne, et ce comble de gloire et de prospérité. Les grands capitaines, les grands ministres au dedans et au dehors n'étoient plus, mais il en restoit les élèves. Nous en allons voir le second âge, qui ne répondra guère au premier, mais qui en tout fut encore plus différent du dernier.

La guerre de 1688 eut une étrange origine, dont l'anecdote, également certaine et curieuse, est si propre à caractériser le Roi et Louvois son ministre qu'elle doit tenir place ici. Louvois, à la mort de Colbert, avoit eu sa surintendance des bâtiments. Le petit Trianon de porcelaine, fait autrefois pour Mme de Montespan, ennuyoit le Roi, qui vouloit partout des palais. Il s'amusoit fort à ses bâtiments. Il avoit aussi le compas dans l'œil pour la justesse, les proportions, la symétrie, mais le goût n'y répondoit pas, comme on le verra ailleurs. Ce château ne faisoit presque que sortir de terre, lorsque le Roi s'aperçut d'un défaut à une croisée qui s'achevoit de former, dans la longueur du rez-de-chaussée. Louvois, qui naturellement étoit brutal, et de plus gâté jusqu'à souffrir difficilement d'être repris par son maître, disputa fort et ferme, et maintint que la croisée étoit bien. Le Roi tourna le dos, et s'alla promener ailleurs dans le bâtiment.

Le lendemain il trouve le Nôtre, bon architecte, mais fameux par le goût des jardins, qu'il a commencé à introduire en France, et dont il a porté la perfection au plus haut point. Le Roi lui demanda s'il avoit été à Trianon. Il répondit que non. Le Roi lui expliqua ce qui l'avoit choqué, et lui dit d'y aller. Le lendemain même question, même réponse; le jour d'après autant. Le Roi vit bien

qu'il n'osoit s'exposer à trouver qu'il eût tort, ou à blâmer Louvois. Il se fâcha, et lui ordonna de se trouver le lendemain à Trianon lorsqu'il y iroit, et où il feroit trouver Louvois aussi. Il n'y eut plus moyen de reculer.

Le Roi les trouva le lendemain tous deux à Trianon. Il y fut d'abord question de la fenêtre. Louvois disputa; le Nôtre ne disoit mot. Enfin le Roi lui ordonna d'aligner, de mesurer, et de dire après ce qu'il auroit trouvé. Tandis qu'il y travailloit, Louvois, en furie de cette vérification, grondoit tout haut, et soutenoit avec aigreur que cette fenêtre étoit en tout pareille aux autres. Le Roi se taisoit et attendoit, mais il souffroit. Quand tout fut bien examiné, il demanda au Nôtre ce qui en étoit; et le Nôtre à balbutier. Le Roi se mit en colère, et lui commanda de parler net. Alors le Nôtre avoua que le Roi avoit raison, et dit ce qu'il avoit trouvé de défaut. Il n'eut pas plus tôt achevé que le Roi, se tournant à Louvois, lui dit qu'on ne pouvoit tenir à ses opiniâtretés, que sans la sienne à lui, on auroit bâti de travers, et qu'il auroit fallu tout abattre aussitôt que le bâtiment auroit été achevé : en un mot, il lui lava fortement la tête.

Louvois, outré de la sortie, et de ce que courtisans, ouvriers et valets en avoient été témoins, arrive chez lui furieux. Il y trouva Saint-Pouange, Villacerf, le chevalier de Nogent, les deux Tilladets, quelques autres féaux intimes, qui furent bien alarmés de le voir en cet état. « C'en est fait, leur dit-il, je suis perdu avec le Roi, à la façon dont il vient de me traiter pour une fenêtre. Je n'ai de ressource qu'une guerre qui le détourne de ses bâtiments et qui me rende nécessaire, et par...! il l'aura. » En effet, peu de mois après il tint parole, et malgré le Roi et les autres puissances, il la rendit générale. Elle ruina la France au dedans, ne l'étendit point au dehors, malgré la prospérité de ses armes, et produisit au contraire des événements honteux.

Celui de tous qui porta le plus à plomb sur le Roi fut sa dernière campagne, qui ne dura pas un mois. Il avoit en

Flandres deux armées formidables, supérieures du double au moins à celle de l'ennemi, qui n'en avoit qu'une. Le prince d'Orange étoit campé à l'abbaye de Parc, le Roi n'en étoit qu'à une lieue, et M. de Luxembourg avec l'autre armée à une demi-lieue de celle du Roi, et rien entre les trois armées. Le prince d'Orange se trouvoit tellement enfermé qu'il s'estimoit sans ressource dans les retranchements, qu'il fit relever à la hâte autour de son camp, et si perdu qu'il le manda à Vaudemont, son ami intime, à Bruxelles, par quatre ou cinq fois, et qu'il ne voyoit nulle sorte d'espérance de pouvoir échapper, ni sauver son armée. Rien ne la séparoit de celle du Roi que ces mauvais retranchements, et rien de plus aisé ni de plus sûr que de le forcer avec l'une des deux armées, et de poursuivre la victoire avec l'autre toute fraîche, et qui toutes deux étoient complètes, indépendamment l'une de l'autre, en équipages de vivres et d'artillerie à profusion.

On étoit aux premiers jours de juin ; et que ne promettoit pas une telle victoire au commencement d'une campagne ! Aussi l'étonnement fut-il extrême et général dans toutes les trois armées lorsqu'on y apprit que le Roi se retiroit, et faisoit deux gros détachements de presque toute l'armée qu'il commandoit en personne : un pour l'Italie, l'autre pour l'Allemagne sous Monseigneur. M. de Luxembourg, qu'il manda le matin de la veille de son départ pour lui apprendre ces nouvelles dispositions, se jeta à genoux, et tint les siens longtemps embrassés pour l'en détourner, et pour lui remontrer la facilité, la certitude et la grandeur du succès en attaquant le prince d'Orange. Il ne réussit qu'à importuner d'autant plus sensiblement qu'il n'y eut pas un mot à lui opposer. Ce fut une consternation dans les deux armées qui ne se peut représenter. On a vu que j'y étois. Jusqu'aux courtisans, si aises d'ordinaire de retourner chez eux, ne purent contenir leur douleur. Elle éclata partout aussi librement que la surprise, et à l'une et à l'autre succédèrent de fâcheux raisonnements.

Le Roi partit le lendemain pour aller rejoindre Mme de Maintenon et les dames, et retourner avec elles à Versailles, pour ne plus revoir la frontière ni d'armées que pour le plaisir et en temps de paix.

La victoire de Neerwinden, que M. de Luxembourg remporta six semaines après sur le prince d'Orange, que la nature, prodigieusement aidée de l'art en une seule nuit, avoit furieusement retranché, renouvela d'autant plus les douleurs et les discours, qu'il s'en falloit tout que le poste de l'abbaye de Parc ressemblât à celui de Neerwinden; presque tout que nous eussions les mêmes forces, et plus que tout que, faute de vivres et d'équipages suffisants d'artillerie, cette victoire pût être poursuivie.

Pour achever ceci tout à la fois, on sut que le prince d'Orange, averti du départ du Roi, avoit mandé à Vaudemont qu'il en avoit l'avis d'une main toujours bien avertie, et qui ne lui en avoit jamais donné de faux, mais que pour celui-là il ne pouvoit y ajouter foi, ni se livrer à l'espérance; et par un second courrier, que l'avis étoit vrai, que le Roi partoit, que c'étoit à son esprit de vertige et d'aveuglement qu'il devoit uniquement une si inespérée délivrance. Le rare est que Vaudemont, établi longtemps depuis en notre cour, l'a souvent conté à ses amis, même à ses compagnies, et jusque dans le salon de Marly.

La paix qui suivit cette guerre, et après laquelle le Roi et l'État aux abois soupiroient depuis longtemps, fut honteuse. Il fallut en passer par où Monsieur de Savoie voulut, pour le détacher de ses alliés, et reconnoître enfin le prince d'Orange pour roi d'Angleterre, après une si longue suite d'efforts, de haine et de mépris personnels, et recevoir encore Portland, son ambassadeur, comme une espèce de divinité. Notre précipitation nous coûta Luxembourg; et l'ignorance militaire de nos plénipotentiaires, qui ne fut point éclairée du cabinet, donna aux ennemis de grands avantages pour former leur fron-

tière. Telle fut la paix de Ryswick conclue en septembre 1697.

Le repos des armes ne fut guère que de trois ans, et on sentit cependant toute la douleur des restitutions de pays et de places que nous avions conquis, avec le poids de tout ce que la guerre avoit coûté. Ici se termine le second âge de ce règne.

Le troisième s'ouvrit par un comble de gloire et de prospérité inouïe. Le temps en fut momentané. Il enivra et prépara d'étranges malheurs, dont l'issue a été une espèce de miracle. D'autres sortes de malheurs accompagnèrent et conduisirent le Roi au tombeau, heureux s'il n'eût survécu que de peu de mois l'avénement de son petit-fils à la totalité de la monarchie d'Espagne, dont il fut d'abord en possession sans coup férir. Cette dernière époque est encore si proche de ce temps qu'il n'y a pas lieu de s'y étendre. Mais ce peu qui a été retracé du règne du feu Roi étoit nécessaire pour mieux faire entendre ce qu'on va dire de sa personne, en se souvenant toutefois de ce qui s'en trouve épars dans ces *Mémoires*, et ne se dégoûtant pas s'il s'y en trouve de redites, nécessaires pour mieux rassembler et former un tout.

Il faut encore le dire. L'esprit du Roi étoit au-dessous du médiocre, mais très-capable de se former. Il aima la gloire, il voulut l'ordre et la règle. Il étoit né sage, modéré, secret, maître de ses mouvements et de sa langue; le croira-t-on? il étoit né bon et juste, et Dieu lui en avoit donné assez pour être un bon roi, et peut-être même un assez grand roi. Tout le mal lui vint d'ailleurs. Sa première éducation fut tellement abandonnée, que personne n'osoit approcher de son appartement. On lui a souvent ouï parler de ces temps avec amertume, jusque-là qu'il racontoit qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du jardin du Palais-Royal à Paris, où la cour demeuroit alors.

Dans la suite, sa dépendance fut extrême. A peine lui apprit-on à lire et à écrire, et il demeura tellement igno-

rant que les choses le plus connues d'histoire, d'événements, de fortunes, de conduites, de naissance, de lois, il n'en sut jamais un mot. Il tomba, par ce défaut et quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossières.

. . . . . .

Il sembleroit à cela que le Roi auroit aimé la grande noblesse, et ne lui en vouloit pas égaler d'autres; rien moins. L'éloignement qu'il avoit pris de celle des sentiments, et sa foiblesse pour ses ministres, qui haïssoient et rabaissoient, pour s'élever, tout ce qu'ils n'étoient pas et ne pouvoient pas être, lui avoit donné le même éloignement pour la naissance distinguée. Il la craignoit autant que l'esprit; et si ces deux qualités se trouvoient unies dans un même sujet, et qu'elles lui fussent connues, c'en étoit fait.

Ses ministres, ses généraux, ses maîtresses, ses courtisans s'aperçurent, bientôt après qu'il fut le maître, de son foible plutôt que de son goût pour la gloire. Ils le louèrent à l'envi et le gâtèrent. Les louanges, disons mieux, la flatterie lui plaisoit à tel point, que les plus grossières étoient bien reçues, les plus basses encore mieux savourées. Ce n'étoit que par là qu'on s'approchoit de lui, et ceux qu'il aima n'en furent redevables qu'à heureusement rencontrer, et à ne se jamais lasser en ce genre. C'est ce qui donna tant d'autorité à ses ministres, par les occasions continuelles qu'ils avoient de l'encenser, surtout de lui attribuer toutes choses, et de les avoir apprises de lui. La souplesse, la bassesse, l'air admirant, dépendant, rampant, plus que tout l'air de néant sinon par lui, étoient les uniques voies de lui plaire. Pour peu qu'on s'en écartât on n'y revenoit plus, et c'est ce qui acheva la ruine de Louvois.

Ce poison ne fit que s'étendre. Il parvint jusqu'à un comble incroyable dans un prince qui n'étoit pas dépourvu d'esprit et qui avoit de l'expérience. Lui-même, sans avoir ni voix ni musique, chantoit dans ses particuliers les en-

droits les plus à sa louange des prologues des opéras. C l'y voyoit baigné, et jusqu'à ses soupers publics au gran couvert, où il y avoit quelquefois des violons, il chantoi noit entre ses dents les mêmes louanges quand on jouo les airs qui étoient faits dessus.

De là ce désir de gloire qui l'arrachoit par intervalles l'amour; de là cette facilité à Louvois de l'engager en d grandes guerres, tantôt pour culbuter Colbert, tant pour se maintenir ou s'accroître, et de lui persuader e même temps qu'il étoit plus grand capitaine qu'aucun d ses généraux, et pour les projets et pour les exécution en quoi les généraux l'aidoient eux-mêmes pour plair au Roi. Je dis les Condé, les Turenne, et à plus forte ra son tous ceux qui leur ont succédé. Il s'approprioit tou avec une facilité et une complaisance admirable en lui même, et se croyoit tel qu'ils le dépeignoient en lui pa lant. De là ce goût de revues, qu'il poussa si loin que se ennemis l'appeloient le roi des revues, ce goût de siége pour y montrer sa bravoure à bon marché, s'y faire rete nir à force, étaler sa capacité, sa prévoyance, sa vigilance ses fatigues, auxquelles son corps robuste et admirable ment conformé étoit merveilleusement propre, sans souf frir de la faim, de la soif, du froid, du chaud, de la pluie ni d'aucun mauvais temps. Il étoit sensible aussi à en tendre admirer, le long des camps, son grand air et s grande mine, son adresse à cheval et tous ses travaux C'étoit de ses campagnes et de ses troupes qu'il entretenoi le plus ses maîtresses, quelquefois ses courtisans. Il par loit bien, en bons termes, avec justesse; il faisoit u conte mieux qu'homme du monde, et aussi bien un récit Ses discours les plus communs n'étoient jamais dépour vus d'une naturelle et sensible majesté.

Son esprit, naturellement porté au petit, se plut e toutes sortes de détails. Il entra sans cesse dans les der niers sur les troupes : habillements, armements, évolu tions, exercices, discipline, en un mot, toutes sortes d bas détails. Il ne s'en occupoit pas moins sur ses bâti

ments, sa maison civile, ses extraordinaires de bouche ; il croyoit toujours apprendre quelque chose à ceux qui en ces genres-là en savoient le plus, qui de leur part recevoient en novices des leçons qu'ils savoient par cœur il y avoit longtemps. Ces pertes de temps, qui paroissoient au Roi avec tout le mérite d'une application continuelle, étoient le triomphe de ses ministres, qui avec un peu d'art et d'expérience à le tourner, faisoient venir comme de lui ce qu'ils vouloient eux-mêmes et qui conduisoient le grand selon leurs vues et trop souvent selon leur intérêt, tandis qu'ils s'applaudissoient de le voir se noyer dans ces détails.

La vanité et l'orgueil, qui vont toujours croissant, qu'on nourrissoit et qu'on augmentoit en lui sans cesse, sans même qu'il s'en aperçût, et jusque dans les chaires par les prédicateurs en sa présence, devinrent la base de l'exaltation de ses ministres par-dessus toute autre grandeur. Il se persuadoit par leur adresse que la leur n'étoit que la sienne, qui, au comble en lui, ne se pouvoit plus mesurer, tandis qu'en eux elle l'augmentoit d'une manière sensible, puisqu'ils n'étoient rien par eux-mêmes, et utile en rendant plus respectables les organes de ses commandements qu'ils les faisoient mieux obéir. De là les secrétaires d'État et les ministres successivement à quitter le manteau, puis le rabat, après l'habit noir, ensuite l'uni, le simple, le modeste, enfin à s'habiller comme les gens de qualité ; de là à en prendre les manières, puis les avantages, et par échelons admis à manger avec le Roi ; et leurs femmes, d'abord sous des prétextes personnels, comme Mme Colbert longtemps avant Mme de Louvois, enfin, des années après elle, toutes à titre de droit des places de leurs maris, manger et entrer dans les carrosses, et n'être en rien différentes des femmes de la première qualité.

De ce degré, Louvois, sous divers prétextes, ôta les honneurs civils et militaires dans les places et dans les provinces à ceux à qui on ne les avoit jamais disputés,

et à cesser d'écrire *Monseigneur* aux mêmes, comme il avoit toujours été pratiqué. Le hasard m'en a conservé trois de M. Colbert, lors contrôleur général, ministre d'État et secrétaire d'État, à mon père à Blaye, dont la suscription et le dedans le traitent de *Monseigneur*, et que Mgr le duc de Bourgogne, à qui je les montrai, vit avec grand plaisir. M. de Turenne, dans l'éclat où il étoit alors, sauva le rang de prince de l'écriture, c'est-à-dire sa maison, qui l'avoit eu par le cardinal Mazarin, et conséquemment les maisons de Lorraine et de Savoie, car les Rohans ne l'ont jamais pu obtenir, et c'est peut-être la seule chose où ait échoué la beauté de Mme de Soubise. Ils ont été plus heureux depuis. M. de Turenne sauva aussi les maréchaux de France pour les honneurs militaires; ainsi pour sa personne il conserva les deux. Incontinent après, Louvois s'attribua ce qu'il venoit d'ôter à bien plus grands que lui, et le communiqua aux autres secrétaires d'État. Il usurpa les honneurs militaires, que ni les troupes, ni qui que ce soit, n'osa refuser à sa puissance d'élever et de perdre qui bon lui sembloit; et il prétendit que tout ce qui n'étoit point duc ni officier de la couronne, ou ce qui n'avoit point le rang de prince étranger ni de tabouret de grâce, lui écrivît *Monseigneur*, et lui leur répondre dans la souscription : *très-humble et très-affectionné serviteur*, tandis que le dernier maître des requêtes, ou conseiller au Parlement, lui écrivoit *Monsieur*, sans qu'il ait jamais prétendu changer cet usage.

Ce fut d'abord un grand bruit; les gens de la première qualité, les chevaliers de l'ordre, les gouverneurs et les lieutenants généraux des provinces, et, à leur suite, les gens de moindre qualité, et les lieutenants généraux des armées se trouvèrent infiniment offensés d'une nouveauté si surprenante et si étrange. Les ministres avoient su persuader au Roi l'abaissement de tout ce qui étoit élevé, et que leur refuser ce traitement, c'étoit mépriser son autorité et son service, dont ils étoient les organes parce

que d'ailleurs, et par eux-mêmes, ils n'étoient rien. Le Roi, séduit par ce reflet prétendu de grandeur sur lui-même, s'expliqua si durement à cet égard, qu'il ne fut plus question que de ployer sous ce nouveau style, ou de quitter le service, et tomber en même temps, ceux qui quittoient, et ceux qui ne servoient pas même, dans la disgrâce marquée du Roi, et sous la persécution des ministres, dont les occasions se rencontroient à tous moments.

Plusieurs gens distingués qui ne servoient point, et plusieurs gens de guerre du premier mérite et des premiers grades, aimèrent mieux renoncer à tout et perdre leur fortune, et la perdirent en effet, et la plupart pis encore; et dans la suite assez prompte, peu à peu personne ne fit plus aucune difficulté là-dessus.

De là l'autorité personnelle et particulière des ministres montée au comble, jusqu'en ce qui ne regardoit ni les ordres ni le service du Roi, sous l'ombre que c'étoit la sienne; de là ce degré de puissance qu'ils usurpèrent; de là leurs richesses immenses, et les alliances qu'ils firent tous à leur choix.

Quelque ennemis qu'ils fussent les uns des autres, l'intérêt commun les rallioit chaudement sur ces matières, et cette splendeur usurpée sur tout le reste de l'Etat dura autant que dura le règne de Louis XIV. Il en tiroit vanité, il n'en étoit pas moins jaloux qu'eux; il ne vouloit de grandeur que par émanation de la sienne. Toute autre lui étoit devenue odieuse. Il avoit sur cela des contrariétés qui ne se comprenoient pas, comme si les dignités, les charges, les emplois avec leurs fonctions, leurs distinctions, leurs prérogatives, n'émanoient pas de lui comme les places de ministre et les charges de secrétaire d'Etat qu'il comptoit seules de lui, lesquels pour cela il portoit au faite, et abattoit tout le reste sous leurs pieds.

Une autre vanité personnelle l'entraîna encore dans cette conduite. Il sentoit bien qu'il pouvoit accabler un

seigneur sous le poids de sa disgrâce, mais non pas l'anéantir, ni les siens, au lieu qu'en précipitant un secrétaire d'État de sa place, ou un autre ministre de la même espèce, il le repiongeoit lui et tous les siens dans la profondeur du néant d'où cette place l'avoit tiré, sans que les richesses qui lui pourroient rester le pussent relever de ce non-être. C'est là ce qui le faisoit se complaire à faire régner ses ministres sur les plus élevés de ses sujets, sur les princes de son sang en autorité comme sur les autres, et sur tout ce qui n'avoit ni rang ni office de la couronne, en grandeur comme en autorité au-dessus d'eux. C'est aussi ce qui éloigna toujours du ministère tout homme qui pouvoit y ajouter du sien ce que le Roi ne pouvoit ni détruire ni lui conserver, ce qui lui auroit rendu un ministre de cette sorte en quelque façon redoutable et continuellement à charge, dont l'exemple du duc de Beauvillier fut l'exception unique dans tout le cours de son règne, comme il a été remarqué en parlant de ce duc, le seul homme noble qui ait été admis dans son conseil depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la sienne, c'est-à-dire pendant cinquante-quatre ans; car, outre ce qu'il auroit à dire sur le maréchal de Villeroy, le peu de mois qu'il y a été depuis la mort du duc de Beauvillier jusqu'à celle du Roi ne peut pas être compté, et son père n'a jamais entré dans le conseil d'Etat.

De là encore la jalousie si précautionnée des ministres, qui rendit le Roi si difficile à écouter tout autre qu'eux, tandis qu'il s'applaudissoit d'un accès facile, et qu'il croyoit qu'il y alloit de sa grandeur, de la vénération et de la crainte dont il se complaisoit d'accabler les plus grands, de se laisser approcher autrement qu'en passant. Ainsi le grand seigneur comme le plus subalterne de tous états parloit librement au Roi en allant ou revenant de la messe, en passant d'un appartement à un autre, ou allant monter en carrosse; les plus distingués, même quelques autres, à la porte de son cabinet, mais sans oser l'y suivre

vre. C'est à quoi se bornoit la facilité de son accès. Ainsi on ne pouvoit s'expliquer qu'en deux mots, d'une manière fort incommode, et toujours entendu de plusieurs qui environnoient le Roi, ou, si on étoit plus connu de lui, dans sa perruque, et qui n'étoit guère plus avantageux. La réponse sûre étoit un « je verrai », utile à la vérité pour s'en donner le temps, mais souvent bien peu satisfaisante, moyennant quoi tout passoit nécessairement par les ministres, sans qu'il pût y avoir jamais d'éclaircissement, ce qui les rendoit les maîtres de tout, et le Roi le vouloit bien, ou ne s'en apercevoit pas.

D'audiences à en espérer dans son cabinet, rien n'étoit plus rare, même pour les affaires du Roi dont on avoit été chargé. Jamais, par exemple, à ceux qu'on envoyoit ou qui revenoient d'emplois étrangers, jamais à pas un officier général, si on en excepte certains cas très-singuliers, et encore, mais très-rarement, quelqu'un de ceux qui étoient chargés de ces détails de troupes où le Roi se plaisoit tant; de courtes aux généraux d'armées qui partoient, et en présence du secrétaire d'État de la guerre, de plus courtes à leur retour, quelquefois ni en partant, ni en revenant. Jamais de lettres d'eux qui allassent directement au Roi sans passer auparavant par le ministre, si on en excepte quelques occasions infiniment rares et momentanées, et le seul M. de Turenne sur la fin, qui, ouvertement brouillé avec Louvois, et brillant de gloire et de la plus haute considération, adressoit ses dépêches au cardinal de Bouillon, qui les remettoit directement au Roi, qui n'en étoient pas moins vues après par le ministre, avec lequel les ordres et les réponses étoient concertés.

La vérité est pourtant que, quelque gâté que fût le Roi sur sa grandeur et sur son autorité, qui avoit étouffé toute autre considération en lui, il y avoit à gagner dans ses audiences, quand on pouvoit tant faire que de les obtenir et qu'on savoit s'y conduire avec tout le respect qui étoit dû à la royauté et à l'habitude. Outre ce que j'en

ai su d'ailleurs, j'en puis parler par expérience. On a vu en leur temps ici que j'ai obtenu, et même usurpé, et forcé le Roi fort en colère contre moi, et toujours sorti lui persuadé et content de moi, et le marquer après et à moi et à d'autres. Je puis donc aussi parler de ces audiences qu'on en avoit quelquefois, par ma propre expérience.

Là quelque prévenu qu'il fût, quelque mécontentement qu'il crût avoir lieu de sentir, il écoutoit avec patience, avec bonté, avec envie de s'éclaircir et de s'instruire; il n'interrompoit que pour y parvenir. On y découvroit un esprit d'équité et de désir de connoître la vérité, et cela quoique en colère quelquefois, et cela jusqu'à la fin de sa vie. Là, tout se pouvoit dire, pourvu, encore une fois, que ce fût avec cet air de respect, de soumission, de dépendance, sans lequel on se seroit encore plus perdu que devant, mais avec lequel aussi, en disant vrai, on interrompoit le Roi à son tour, on lui nioit crûment des faits qu'il rapportoit, on élevoit le ton au-dessus du sien en lui parlant, et tout cela non-seulement sans qu'il le trouvât mauvais, mais se louant après de l'audience qu'il avoit donnée, et de celui qui l'avoit eue, se défaisant des préjugés qu'il avoit pris, ou des faussetés qu'on lui avoit imposées, et le marquant après par ses traitements. Aussi les ministres avoient-ils grand soin d'inspirer au Roi l'éloignement d'en donner, à quoi ils réussirent comme dans tout le reste.

C'est ce qui rendoit les charges qui approchoient de la personne du Roi si considérables, et ceux qui les possédoient si considérés, et des ministres mêmes, par la facilité qu'ils avoient tous les jours de parler au Roi, seuls, sans l'effaroucher d'une audience qui étoit toujours sue, et de l'obtenir sûrement, et sans qu'on s'en aperçût, quand ils en avoient besoin. Surtout les grandes entrées, par cette même raison, étoient le comble des grâces, encore plus que de la distinction, et c'est ce qui, dans les grandes récompenses des maréchaux de Boufflers et de Vil-

lars, les fit mettre de niveau à la pairie et à la survivance de leurs gouvernements à leurs enfants tout jeunes, dans le temps que le Roi n'en donnoit plus à personne.

C'est donc avec grande raison qu'on doit déplorer avec larmes l'horreur d'une éducation uniquement dressée pour étouffer l'esprit et le cœur de ce prince, le poison abominable de la flatterie la plus insigne, qui le déifia dans le sein même du christianisme, et la cruelle politique de ses ministres, qui l'enferma, et qui pour leur grandeur, leur puissance et leur fortune, l'enivrèrent de son autorité, de sa grandeur, de sa gloire jusqu'à le corrompre, et à étouffer en lui, sinon toute la bonté, l'équité, le désir de connoître la vérité, que Dieu lui avoit donné, au moins l'émoussèrent presque entièrement, et empêchèrent au moins sans cesse qu'il fit aucun usage de ces vertus, dont son royaume et lui-même furent les victimes.

De ces sources étrangères et pestilentielles lui vint cet orgueil, que ce n'est point trop de dire que, sans la crainte du diable que Dieu lui laissa jusque dans ses plus grands désordres, il se seroit fait adorer et auroit trouvé des adorateurs; témoin entre autres ces monuments si outrés, pour en parler même sobrement, sa statue de la place des Victoires, et sa païenne dédicace, où j'étois, où il prit un plaisir si exquis; et de cet orgueil en tout le reste qui le perdit, dont on vient de voir tant d'effets funestes, et dont d'autres plus funestes encore se vont retrouver.

Ce même orgueil que Louvois sut si bien manier épuisa le royaume par des guerres et par des fortifications innombrables. La guerre des Pays-Bas, à l'occasion de la mort de Philippe IV et des droits de la reine sa fille, forma la triple alliance. La guerre de Hollande, en 1670, effraya toute l'Europe pour toujours par le succès que le Roi y eut, et qu'il abandonna pour l'amour. Elle fit revivre le parti du prince d'Orange, perdit le parti républi-

cain, donna aux Provinces-Unies le chef le plus dangereux par sa capacité, ses vues, sa suite, ses alliances, qui, par le superbe refus qu'il fit de l'aînée et de la moins honteuse des bâtardes du Roi, le piqua au plus vif, jusqu'à n'avoir jamais pu se l'adoucir par la suite par la longue continuité de ses respects, de ses désirs, de ses démarches, qui, par le désespoir de ce mépris, devint son plus personnel et son plus redoutable ennemi, et qui sut en tirer de si prodigieux avantages, quoique toujours malheureux à la guerre contre lui.

Son coup d'essai fut la fameuse ligue d'Augsbourg, qu'il sut former de la terreur de la puissance de la France, qui nourrissoit chez elle un plus cruel ennemi. C'étoit Louvois, l'auteur et l'âme de toutes ces guerres, parce qu'il en avoit le département, et parce que, jaloux de Colbert, il le vouloit perdre en épuisant les finances, et le mettant à bout. Colbert, trop foible pour pouvoir détourner la guerre, ne voulut pas succomber; ainsi à bout d'une administration sage, mais forcée, et de toutes les ressources qu'il avoit pu imaginer, [il] renversa enfin ces anciennes et vénérables barrières, dont la ruine devint nécessairement celle de l'État, et l'a peu à peu réduit aux malheurs qui ont tant de fois épuisé les particuliers, après avoir ruiné le royaume. C'est ce qu'opérèrent ces places et ces troupes sans nombre qui accablèrent d'abord les ennemis, mais qui leur apprirent enfin à avoir des armées aussi nombreuses que les nôtres, et que l'Allemagne et le nord étoient inépuisables d'hommes, tandis que la France s'en dépeupla.

Ce fut la même jalousie qui écrasa la marine dans un royaume flanqué des deux mers, parce qu'elle étoit florissante sous Colbert et son fils, et qui empêcha l'exécution du sage projet d'un port à la Hogue, pour s'assurer d'une retraite dans la Manche, faute énorme qui bien des années après coûta à la France, au même lieu de la Hogue, la perte d'une nombreuse flotte qu'elle avoit enfin remise en mer avec tant de dépense, qui anéantit la marine,

ıi laissa pas le temps, après avoir été si chèrement
, de rétablir son commerce éteint dès la première
r Louvois, qui est la source des richesses et pour
ire l'âme d'un État dans une si heureuse position
ıs deux mers.

même jalousie de Louvois contre Colbert dégoûta
les négociations dont le cardinal de Richelieu esti-
ıntretien continuel si nécessaire, aussi bien que la
et le commerce, parce que tous les trois étoient
ıs mains de Colbert et de Croissy, son frère, à qui
ı ne destinoit pas la dépouille du sage et de l'ha-
mponne, quand il se réunit à Colbert pour le faire
.

ıt donc dans cette triste situation intérieure que la
de Trianon fit la guerre de 1688; que Louvois
ıa d'abord le Roi de rien croire des avis de d'Avaux,
ıadeur en Hollande, et de bien d'autres qui man-
de la Haye positivement, et de bien d'autres en-
le projet et les préparatifs de la révolution d'An-
e, et nos armes de dessus les Provinces-Unies par
ıdre, qui en auroient arrêté l'exécution, pour les
sur le Rhin, et par là embarquer sûrement la
. Louvois frappa ainsi deux coups à la fois pour ses
ersonnelles : il s'assura par cette expresse négli-
d'une longue et forte guerre avec la Hollande et
terre, où il étoit bien assuré que la haine invétérée
pour la personne du prince d'Orange ne souffriroit
sa grandeur et son établissement sur les ruines de
gion catholique et de Jacques II son ami personnel,
ı'il pourroit espérer de renverser l'un et de rétablir
; et en même temps il profitoit de la mort de l'é-
r de Cologne, qui ouvroit la dispute de l'élection en
ce, entre le prince Clément de Bavière son neveu et
linal de Furstemberg son coadjuteur, portés ouver-
t chacun par l'Empereur et par la France, et sous
étexte persuade au Roi d'attaquer l'Empereur et
ire par le siége de Philisbourg, etc.; et pour rendre

cette guerre plus animée et plus durable, fait brûler Worms, Spire, et tout le Palatinat jusqu'aux portes de Mayence dont il fait emparer les troupes du Roi. Après ce subit début, et certain par là de la plus vive guerre avec l'Empereur, l'Empire, l'Angleterre et la Hollande, l'intérêt particulier de la faire durer lui fit changer le plan de son théâtre.

Pousser sa pointe en Allemagne dénuée de places et pleine de princes dont les médiocres États dépourvus n'auroient pu la soutenir, le menaçoit de ce côté d'une paix trop prompte, malgré la fureur qu'il y avoit allumée par ses cruels incendies. La Flandre, au contraire, étoit hérissée de places, où, après une déclaration de guerre, il n'étoit pas aisé de pénétrer. Ce fut donc de la Flandre dont il persuada au Roi de faire le vrai théâtre de la guerre, ses plus grands efforts, et rien en Allemagne qu'une guerre d'observation et de subsistance. Il le flatta de conquérir des places en personne, et de châtier une autre fois les Hollandois qui venoient de mettre le prince d'Orange sur le trône du roi Jacques, réfugié en France avec sa famille, et engagea ainsi une guerre à ne point finir ; tandis qu'elle eût été courte au moins avec l'Empereur et l'Empire, en portant brusquement la guerre dans le milieu de l'Allemagne, et demeurant sur la défensive en Flandre, où les Hollandois, contents de leur succès d'Angleterre, n'auroient pas songé à faire des progrès parmi tant de places.

Mais ce ne fut pas tout, Louvois voulut être exact à sa parole : la guerre qu'il venoit d'allumer ne lui suffit pas ; il la veut contre toute l'Europe. L'Espagne, inséparable de l'Empereur, et même des Hollandois, à cause de la Flandre espagnole, s'étoit déclarée : ce fut un prétexte pour des projets sur la Lombardie, et ces projets en servirent d'un autre pour faire déclarer le duc de Savoie. Ce prince ne désiroit que la neutralité, et comme le plus faible, de laisser passer à petites troupes limitées, avec ordre et mesure, ce qu'on auroit voulu par son pays en

payant. Cela étoit bien difficile à refuser; aussi Catinat, déjà sur la frontière avec les troupes destinées à ce passage, eut-il ordre d'entrer en négociation. Mais, à mesure qu'elle avançoit, Louvois demandoit davantage et envoyoit d'un courrier à l'autre des ordres si contradictoires que Monsieur de Savoie ni Catinat même n'y comprenoient rien. Monsieur de Savoie prit le parti d'écrire au Roi pour lui demander ses volontés à lui-même et s'y conformer.

Ce n'étoit pas le compte de Louvois, qui vouloit forcer ce prince à la guerre. Il osa supprimer la lettre au Roi, et faire à son insu des demandes si exorbitantes, que les accorder et livrer tous ses États à la discrétion de la France étoit la même chose. Le duc de Savoie se récria, et offensé déjà du mépris de ne recevoir point de réponse du Roi à lui directe, il se plaignit fort haut. Louvois en prit occasion de le traiter avec insolence, de le forcer par mille affronts à plus que de simples plaintes, et là-dessus fit agir Catinat hostilement, qui ne pouvoit comprendre le procédé du ministre, qui, sans guerre avec la Savoie, obtenoit au delà de ce qu'il se pouvoit proposer.

Pendant cette étrange manière de négocier, l'Empereur, le prince d'Orange et les Hollandois, qui regardoient avec raison la jonction du duc de Savoie avec eux comme une chose capitale, surent en profiter. Ce prince se ligua donc avec eux par force et de dépit, et devint par sa situation l'ennemi de la France le plus coûteux et le plus redoutable, et c'est ce que Louvois vouloit, et qu'il sut opérer.

Tel fut l'aveuglement du Roi, telle fut l'adresse, la hardiesse, la formidable autorité d'un ministre le plus éminent pour les projets et pour les exécutions, mais le plus funeste pour diriger en premier; qui, sans être premier ministre, abattit tous les autres, sut mener le Roi où et comme il voulut, et devint en effet le maître. Il eut la joie de survivre à Colbert et à Seignelay, ses ennemis et longtemps ses rivaux. Elle fut de courte durée.

L'épisode de la disgrâce et de la fin d'un si célèbre ministre est trop curieuse pour devoir être oubliée, et ne peut être mieux placée qu'ici. Quoique je ne fisse que poindre lorsqu'elle arriva, et poindre encore dans le domestique, j'en ai été si bien informé depuis que je ne craindrai pas de raconter ici ce que j'en ai appris des sources, et dans la plus exacte vérité, parce qu'elles n'y étoient en rien intéressées.

La fenêtre de Trianon a montré un échantillon de l'humeur de Louvois; à cette humeur qu'il ne pouvoit contraindre se joignoit un ardent désir de la grandeur et de la prospérité du Roi et de sa gloire, qui étoit le fondement et la plus assurée protection de sa propre fortune, et de son énorme autorité. Il avoit gagné la confiance du Roi à tel point qu'il eut la confidence de l'étrange résolution d'épouser Mme de Maintenon, et d'être l'un des deux témoins de la célébration de cet affreux mariage. Il eut aussi le courage de s'en montrer digne en représentant au Roi quelle seroit l'ignominie de le déclarer jamais, et de tirer de lui sa parole royale qu'il ne le déclareroit en aucun temps de sa vie, et de faire donner en sa présence la même parole à Harlay, archevêque de Paris, qui, pour suppléer aux bans et aux formes ordinaires, devoit aussi comme diocésain être présent à la célébration.

Plusieurs années après, Louvois, qui étoit toujours bien informé de l'intérieur le plus intime, et qui n'épargnoit rien pour l'être fidèlement et promptement, sut les manéges de Mme de Maintenon pour se faire déclarer; que le Roi avoit eu la foiblesse de lui promettre, et que la chose alloit éclater. Il mande à Versailles l'archevêque de Paris, et, au sortir de dîner, prend des papiers, et s'en va chez le Roi, et comme il faisoit toujours, entre droit dans les cabinets. Le Roi, qui alloit se promener, sortoit de sa chaise percée, et raccommodoit encore ses chausses. Voyant Louvois à heure qu'il ne l'attendoit pas, il lui demande ce qui l'amène. « Quelque chose de pressé et d'important, lui répond Louvois d'un air triste qui étonna le

Roi, et qui l'engagea à commander à ce qui étoit toujours là de valets intérieurs de sortir. Ils sortirent en effet; mais ils laissèrent les portes ouvertes, de manière qu'ils entendirent tout, et virent aussi tout par les glaces : c'étoit là le grand danger des cabinets.

Eux sortis, Louvois ne feignit point de dire au Roi ce qui l'amenoit. Ce monarque étoit souvent faux; mais il n'étoit pas au-dessus du mensonge. Surpris d'être découvert, il s'entortilla de foibles et transparents détours, et, pressé par son ministre, se mit à marcher pour gagner l'autre cabinet, où étoient les valets, et se délivrer de la sorte ; mais Louvois, qui l'aperçut, se jette à ses genoux et l'arrête, tire de son côté une petite épée de rien qu'il portoit, en présente la garde au Roi, et le prie de le tuer sur-le-champ s'il veut persister à déclarer son mariage, lui manquer de parole ou plutôt à soi-même, et se couvrir aux yeux de toute l'Europe d'une infamie qu'il ne veut pas voir. Le Roi trépigne, pétille, dit à Louvois de le laisser. Louvois le serre de plus en plus par les jambes, de peur qu'il ne lui échappe; lui représente l'horrible contraste de sa couronne, et de la gloire personnelle qu'il y a jointe, avec la honte de ce qu'il veut faire, dont il mourra après de regret et de confusion, en un mot fait tant qu'il tire une seconde fois parole du Roi qu'il ne déclarera jamais ce mariage.

L'archevêque de Paris arrive le soir; Louvois lui conte ce qu'il a fait. Le prélat courtisan n'en auroit pas été capable, et en effet ce fut une action qui se peut dire sublime, de quelque côté qu'elle puisse être considérée, surtout dans un ministre tout-puissant, qui tenoit si fort à son autorité et à sa place, et, par cela même qu'il faisoit, sentoit tout le poids de celle de Mme de Maintenon, conséquemment tout celui de sa haine, s'il étoit découvert, comme il avoit trop de connoissances pour se flatter que son action lui demeurât cachée. L'archevêque, qui n'eut qu'à confirmer le Roi dans sa parole commune à Louvois et à lui, et qui venoit d'être réitérée à ce ministre,

n'osa lui refuser une démarche si honorable et sans danger. Il parla donc le lendemain matin au Roi, et il en tira aisément le renouvellement de cette parole.

Celle du Roi à Mme de Maintenon n'avoit point mis de délai; elle s'attendoit à tous moments d'être déclarée. Au bout de quelques jours, inquiète de ce que le Roi ne lui parloit de rien là-dessus, elle se hasarda de lui en toucher quelque chose. L'embarras où elle mit le Roi la troubla fort. Elle voulut faire effort; le Roi coupa court sur les réflexions qu'il avoit faites, les assaisonna comme il put, mais il finit par la prier de ne plus penser à être déclarée et à ne lui en parler jamais. Après le premier bouleversement que lui causa la perte d'une telle espérance, et si près d'être mise à effet, son premier soin fut de rechercher à qui elle en étoit redevable. Elle n'étoit pas de son côté moins bien avertie que Louvois. Elle apprit enfin ce qui s'étoit passé, et quel jour, entre le Roi et son ministre.

On ne sera pas surpris après cela si elle jura sa perte et si elle ne cessa de la préparer, jusqu'à ce qu'elle en vînt à bout; mais le temps n'y étoit pas propre. Il falloit laisser vieillir l'affaire avec un roi soupçonneux, et se donner le loisir des conjectures pour miner peu à peu son ennemi, qui avoit toute la confiance de son maître, à qui la guerre le rendoit si nécessaire.

Le personnage qu'avoit fait l'archevêque de Paris ne lui échappa pas non plus, quelque léger qu'il eût été, et même après coup; et c'est, pour le dire en passant, ce qui creusa peu à peu la disgrâce qui s'augmenta toujours, dont les dégoûts continuels qui succédèrent à une faveur si déclarée et si longue abrégèrent peut-être ses jours, qui néanmoins surpassèrent de trois ans ceux de Louvois.

A l'égard de ce ministre, dont la sultane manquée avoit plus de hâte de se délivrer, elle ne manqua aucune occasion d'y préparer les voies. Celle de ces incendies du Palatinat lui fut d'un merveilleux usage. Elle ne manqua pas d'en peindre au Roi toute la cruauté; elle n'oublia pas de

ıire naître les plus grands scrupules, car le Roi
lors plus susceptible qu'il ne l'a été depuis. Elle
ıssi de la haine qui en retomboit à plomb sur
sur son ministre, et des dangereux effets qu'elle
produire. Enfin elle vint à bout d'aliéner fort
de le mettre de mauvaise humeur contre Lou-

:i, non content des terribles exécutions du Pala-
ulut encore brûler Trèves. Il le proposa au Roi
ılus nécessaire encore que ce qui avoit été fait à
et à Spire, dont les ennemis auroient fait leurs
'armes, et qui en feroient une à Trèves, dans une
à notre égard bien plus dangereuse. La dispute
fa sans que le Roi pût ou voulût être persuadé.
juger que Mme de Maintenon après n'adoucit pas
es.
lques jours de là, Louvois, qui avoit le défaut de
reté, et en qui l'expérience avoit ajouté de ne
pas d'emporter toujours ce qu'il vouloit, vint à
inaire travailler avec le Roi chez Mme de Mainte-
la fin du travail, il lui dit qu'il avoit bien senti
crupule étoit la seule raison qui l'eût retenu de
r à une chose aussi nécessaire à son service que
brûlement de Trèves; qu'il croyoit lui en rendre
ıtiel de l'en délivrer en s'en chargeant lui-même;
our cela, sans lui en avoir voulu reparler, il avoit
un courrier avec l'ordre de brûler Trèves à son

ıi fut à l'instant, et contre son naturel, si trans-
colère, qu'il se jeta sur les pincettes de la che-
et en alloit charger Louvois sans Mme de Mainte-
i se jeta aussitôt entre-deux, en s'écriant : « Ah!
'allez-vous faire? » et lui ôta les pincettes des
Louvois cependant gagnoit la porte. Le Roi cria
i pour le rappeler, et lui dit, les yeux étincelants :
hez un courrier tout à cette heure avec un contre-
t qu'il arrive à temps, et sachez que votre tête en

répond, si on brûle une seule maison. » Louvois, plus mort que vif, s'en alla sur-le-champ.

Ce n'étoit pas dans l'impatience de dépêcher le contre-ordre; il s'étoit bien gardé de laisser partir le premier courrier. Il lui avoit donné ses dépêches portant l'ordre de l'incendie, mais il lui avoit ordonné de l'attendre tout botté au retour de son travail. Il n'avoit osé hasarder cet ordre après la répugnance et le refus du Roi d'y consentir, et il crut par cette ruse que le Roi pourroit être fâché, mais que ce seroit tout. Si la chose se fût passée ainsi par ce piége, il faisoit partir le courrier en revenant chez lui. Il fut assez sage pour ne pas se commettre à le dépêcher auparavant, et bien lui en prit. Il n'eut que la peine de reprendre ses dépêches et de faire débotter le courrier. Il passa toujours auprès du Roi pour parti, et le second pour être arrivé assez à temps pour empêcher l'exécution.

Après une aussi étrange aventure, et aussi nouvelle au Roi, Mme de Maintenon eut beau jeu contre le ministre. Une seconde action, louable encore, acheva sa perte. Il fit, dans l'hiver de 1690 à 1691, le projet de prendre Mons à l'entrée du printemps, et même auparavant. Comme tout ne se mesure que par comparaison, les finances, abondantes alors eu égard à ce qu'elles ont été depuis, mais fort courtes par l'habitude précédente d'y nager, engagèrent Louvois de proposer au Roi de faire le voyage de Mons sans y mener les dames. Chamlay, qui étoit de tous les secrets militaires, même avec le Roi, avertit Louvois de prendre garde à une proposition qui offenseroit Mme de Maintenon, qui déjà ne l'aimoit pas, et qui avoit assez de crédit pour le perdre. Louvois trouva tant de dépense et tant d'embarras au voyage des dames, qu'il préféra le bien de l'État et la gloire du Roi à son propre danger, et le siége se fit par le Roi, qui prit la place, et les dames demeurèrent à Versailles, où le Roi les revint trouver aussitôt qu'il eut pris Mons. Mais comme c'est la dernière goutte d'eau qui fait répandre le verre,

un rien arrivé à ce siége consomma la perte de Louvois.

Le Roi, qui se piquoit de savoir mieux que personne jusqu'aux moindres choses militaires, se promenant autour de son camp, trouva une garde ordinaire de cavalerie mal placée, et lui-même la replaça autrement. Se promenant encore le même jour l'après-dînée, le hasard fit qu'il repassa devant cette même garde, qu'il trouva placée ailleurs. Il en fut surpris et choqué. Il demanda au capitaine qui l'avoit mis où il le voyoit, qui répondit que c'étoit Louvois qui avoit passé par là. « Mais, reprit le Roi, ne lui avez-vous pas dit que c'étoit moi qui vous avois placé? — Oui, Sire, » répondit le capitaine. Le Roi piqué se tourne vers sa suite, et dit : « N'est-ce pas là le métier de Louvois? il se croit un grand homme de guerre et savoir tout; » et tout de suite, replaça le capitaine avec sa garde où il l'avoit mis le matin. C'étoit en effet sottise et insolence [à] Louvois, et le Roi avoit dit vrai sur son compte. Mais il en fut si blessé qu'il ne put le lui pardonner, et qu'après sa mort, ayant rappelé Pomponne dans son conseil d'État, il lui conta cette aventure, piqué encore de la présomption de Louvois; et je la tiens de l'abbé de Pomponne.

De retour de Mons, l'éloignement du Roi pour lui ne fit qu'augmenter, et à tel point que ce ministre si présomptueux, et qui au milieu de la plus grande guerre se comptoit si indispensablement nécessaire, commença à tout appréhender. La maréchale de Rochefort, qui étoit demeurée son amie intime, étant allée avec Mme de Blansac, sa fille, dîner avec lui à Meudon, qui me l'ont conté toutes les deux, il les mena à la promenade. Ils n'étoient qu'eux trois dans une petite calèche légère qu'il menoit. Elles l'entendirent se parler à lui-même, rêvant profondément, et se dire à diverses reprises : « Le feroit-il? Le lui fera-t-on faire? non; mais cependant.... Non, il n'oseroit. » Pendant ce monologue il alloit toujours, et la mère et la fille se taisoient, et se poussoient, quand tout à coup la maréchale vit les chevaux sur le dernier rebord d'une

pièce d'eau, et n'eut que le temps de se jeter en avant sur les mains de Louvois pour arrêter les rênes, criant qu'il les menoit noyer. A ce cri et ce mouvement, Louvois se réveilla comme d'un profond sommeil, recula quelques pas et tourna, disant qu'en effet il rêvoit et ne pensoit pas à la voiture.

Dans cette perplexité, il se mit à prendre des eaux les matins à Trianon. Le 16 juillet j'étois à Versailles pour une affaire assez sauvage, dont le Roi avoit voulu donner tout l'avantage à mon père, qui étoit à Blaye avec ma mère, contre Sourdis, qui commandoit en chef en Guyenne, et que Louvois avoit inutilement soutenu. Ce nonobstant, je fus conseillé de l'aller remercier, et j'en reçus autant de compliments et de politesses que s'il avoit bien servi mon père. Ainsi va la cour. Je ne lui avois jamais parlé. Sortant le même jour du dîner du Roi, je le rencontrai au fond d'une très-petite pièce qui est entre la grand'salle des gardes et ce grand salon qui donne sur la petite cour des princes, M. de Marsan lui parloit, et il alloit travailler chez Mme de Maintenon avec le Roi, qui devoit se promener après dans les jardins de Versailles à pied, où les gens de la cour avoient la liberté de le suivre. Sur les quatre heures après midi du même jour, j'allai chez Mme de Châteauneuf, où j'appris qu'il s'étoit trouvé un peu mal chez Mme de Maintenon, que le Roi l'avoit forcé de s'en aller, qu'il étoit retourné à pied chez lui, où le mal avoit subitement augmenté, qu'on s'étoit hâté de lui donner un lavement qu'il avoit rendu aussitôt, et qu'il étoit mort en le rendant, et demandant son fils Barbezieux, qu'il n'eut pas le temps de voir, quoique il accourût de sa chambre.

On peut juger de la surprise de toute la cour. Quoique je n'eusse guère que quinze ans, je voulus voir la contenance du Roi à un événement de cette qualité. J'allai l'attendre, et le suivis toute sa promenade. Il me parut avec sa majesté accoutumée, mais avec je ne sais quoi de leste et de délivré, qui me surprit assez pour en parler après, d'autant plus que j'ignorois alors, et longtemps depuis,

les choses que je viens d'écrire. Je remarquai encore, qu'au lieu d'aller voir ses fontaines et de diversifier sa promenade, comme il faisoit toujours, dans ces jardins, il ne fit jamais qu'aller et venir le long de la balustrade de l'orangerie, et d'où il voyoit, en revenant vers le château, le logement de la surintendance, où Louvois venoit de mourir, qui terminoit l'ancienne aile du château sur le flanc de l'orangerie, et vers lequel il regarda sans cesse toutes les fois qu'il revenoit vers le château.

Jamais le nom de Louvois ne fut prononcé, ni pas un mot de cette mort si surprenante et si soudaine, qu'à l'arrivée d'un officier que le roi d'Angleterre envoya de Saint-Germain, qui vint trouver le Roi sur cette terrasse, et qui lui fit de sa part un compliment sur la perte qu'il venoit de faire. « Monsieur, lui répondit le Roi d'un air et d'un ton plus que dégagé, faites mes compliments et mes remerciements au roi et à la reine d'Angleterre, et dites-leur de ma part que mes affaires et les leurs n'en iront pas moins bien. » L'officier fit une révérence, et se retira, l'étonnement peint sur le visage et dans tout son maintien. J'observais curieusement tout cela, et que les principaux de ce qui étoit à sa promenade s'interrogeoient des yeux sans proférer une parole.

Barbezieux avoit eu la survivance de secrétaire d'État dès 1685, qu'il n'avoit pas encore dix-huit ans, lorsque son père la fit ôter à Courtenvaux son aîné, qu'il en jugea incapable. Ainsi Barbezieux, à la mort de Louvois, l'avoit faite sous lui en apprentif commis près de six ans, et en avoit vingt-quatre à sa mort, et cette mort arriva bien juste pour sauver un grand éclat. Louvois étoit, quand il mourut, tellement perdu qu'il devoit être arrêté le lendemain et conduit à la Bastille. Quelles en eussent été les suites? C'est ce que sa mort a scellé dans les ténèbres, mais le fait de cette résolution prise et arrêtée par le Roi est certain, je l'ai su depuis par des gens bien informés; mais ce qui demeure sans réplique, c'est que le Roi même la dit à Chamillart, lequel me l'a conté. Or, voilà ce qui

explique, je pense, ce désinvolte du Roi le jour de la mort de ce ministre, qui se trouvoit soulagé de l'exécution résolue pour le lendemain, et de toutes ses importunes suites.

Le Roi, en rentrant de la promenade chez lui, envoya chercher Chamlay, et lui voulut donner la charge de secrétaire d'État de Louvois, à laquelle est attaché le département de la guerre. Chamlay remercia, et refusa avec persévérance. Il dit au Roi qu'il avoit trop d'obligation à Louvois, à son amitié, à sa confiance, pour se revêtir de ses dépouilles au préjudice de son fils, qui en avoit la survivance. Il parla de toute sa force en faveur de Barbezieux, s'offrit de travailler sous lui à tout ce à quoi on voudroit l'employer, et à lui communiquer tout ce que l'expérience lui auroit appris, et conclut par déclarer que si Barbezieux avoit le malheur de n'être pas conservé dans sa charge, il aimoit mieux la voir en quelques mains que ce fût qu'entre les siennes, et qu'il n'accepteroit jamais celle de Louvois et de son fils.

Chamlay étoit un fort gros homme, blond et court, l'air grossier et paysan, même rustre, et l'étoit de naissance, avec de l'esprit, de la politesse, un grand et respectueux savoir-vivre avec tout le monde, bon, doux, affable, obligeant, désintéressé, avec un grand sens et un talent unique à connoître les pays, et à n'oublier jamais la position des moindres lieux, ni le cours et la nature du plus petit ruisseau. Il avoit longtemps servi de maréchal des logis des armées, où il fut toujours estimé des généraux et fort aimé de tout le monde. Un grand éloge pour lui est que M. de Turenne ne put et ne voulut jamais s'en passer jusqu'à sa mort, et que malgré tout l'attachement qu'il conserva pour sa mémoire M. de Louvois le mit dans toute sa confiance. M. de Turenne, qui l'avoit fort vanté au Roi, l'en avoit fait connoître. Il étoit déjà entré dans les secrets militaires ; M. de Louvois ne lui cacha rien, et y trouva un grand soulagement pour les dispositions et les marches des troupes qu'il destinoit secrètement

aux projets qu'il vouloit exécuter. Cette capacité, jointe à sa probité et à la facilité de son travail, de ses expédients, de ses ressources, le mirent de tout avec le Roi, qui l'employa même en des négociations secrètes et en des voyages inconnus. Il lui fit du bien et lui donna la grande croix de Saint-Louis. Sa modestie ne se démentit jamais, jusque-là qu'il fut surpris et honteux de l'applaudissement que reçut la belle action qu'il venoit de faire, que le Roi ne cacha pas, et que Barbezieux, à qui elle valut sa charge, prit plaisir de publier.

On sera moins surpris dans la suite, quand le Roi et Mme de Maintenon seront plus développés, de leur voir confier à un homme de vingt-quatre ans une charge si importante, au milieu d'une guerre générale avec toute l'Europe, et au fils de ce ministre qu'ils alloient envoyer à la Bastille, lorsque sa mort les prévint. Je joins ici le Roi et Mme de Maintenon ensemble, parce que ce fut elle qui perdit le père, elle qui fit donner la charge au fils. Le Roi, à son ordinaire, passa chez elle après la conversation de Chamlay, et ce fut ce soir-là même que la résolution fut prise en faveur de Barbezieux.

La soudaineté du mal et de la mort de Louvois fit tenir bien des discours, bien plus encore quand on sut par l'ouverture de son corps qu'il avoit été empoisonné. Il étoit grand buveur d'eau, et en avoit toujours un pot sur la cheminée de son cabinet, à même duquel il buvoit. On sut qu'il en avoit bu ainsi en sortant pour aller travailler avec le Roi, et qu'entre sa sortie de dîner avec bien du monde, et son entrée dans son cabinet pour prendre les papiers qu'il vouloit porter à son travail avec le Roi, un frotteur du logis étoit entré dans ce cabinet, et y étoit resté quelques moments seul. Il fut arrêté et mis en prison. Mais à peine y eut-il demeuré quatre jours, et la procédure commencée, qu'il fut élargi par ordre du Roi, ce qui avoit déjà été fait jeté au feu, et défense de faire aucune recherche. Il devint même dangereux de parler là-dessus, et la famille de Louvois étouffa tous ces bruits, de manière à ne

laisser aucun doute que l'ordre très-précis n'en eût été donné.

Ce fut avec le même soin que l'histoire du médecin, qui éclata peu de mois après, fut aussi étouffée, mais dont le premier cri ne se put effacer. Le hasard me l'a très-sincèrement apprise; elle est trop singulière pour s'en tenir à ce mot, et pour ne pas finir par elle tout le curieux et l'intéressant qui vient d'être raconté sur un ministre aussi principal que l'étoit M. de Louvois.

Mon père avoit depuis plusieurs années un écuyer qui étoit un gentilhomme du Périgord de bon lieu, de bonne mine, fort apparenté et fort homme d'honneur, qui s'appeloit Clérand. Il crut faire quelque fortune chez M. de Louvois; il en parla à mon père qui lui vouloit du bien, et qui trouva bon qu'il le quittât pour être écuyer de Mme de Louvois, deux ou trois ans avant la mort de ce ministre. Clérand conserva toujours son premier attachement, et nous notre amitié pour lui, et il venoit au logis le plus souvent qu'il pouvoit. Il m'a conté, étant toujours à Mme de Louvois depuis la mort de son mari, que Séron, médecin domestique de ce ministre et qui l'étoit demeuré de M. de Barbezieux, logé dans sa même chambre au château de Versailles, dans la surintendance que Barbezieux avoit conservée, quoique il n'eût pas succédé aux bâtiments, s'étoit barricadé dans cette chambre, seul, quatre ou cinq mois après la mort de Louvois; qu'aux cris qu'il y fit on étoit accouru à sa porte, qu'il ne voulut jamais ouvrir; que les cris durèrent presque toute la journée, sans qu'il voulût ouïr parler d'aucun secours temporel ni spirituel, ni qu'on pût venir à bout d'entrer dans sa chambre; qu'il étoit un misérable indigne de tout secours, et qu'il mourut de la sorte en désespéré au bout de huit ou dix heures, sans avoir jamais parlé de personne, ni prononcé un seul nom.

A cet événement les discours se réveillèrent à l'oreille; il n'étoit pas sûr d'en parler. Qui a fait faire le coup? c'est ce qui est demeuré dans les plus épaisses ténèbres. Les

amis de Louvois ont cru l'honorer en soupçonnant des puissances étrangères ; mais elles auroient attendu bien tard à s'en défaire, si quelqu'une avoit conçu ce détestable dessein. Ce qui est certain, c'est que le Roi en étoit entièrement incapable, et qu'il n'est entré dans l'esprit de qui que ce soit de l'en soupçonner. Revenons maintenant à lui.

Venons maintenant à un autre genre de politique de Louis XIV.

La cour fut un autre manége de politique du despotisme. On vient de voir celle qui divisa, qui humilia, qui confondit les plus grands, celle qui éleva les ministres au-dessus de tous, en autorité et en puissance par-dessus les princes du sang, en grandeur même par-dessus les gens de la première qualité, après avoir totalement changé leur état. Il faut montrer les progrès en tous genres de la même conduite dressée sur le même point de vue.

Plusieurs choses contribuèrent à tirer pour toujours la cour hors de Paris, et à la tenir sans interruption à la campagne. Les troubles de la minorité, dont cette ville fut le grand théâtre, en avoient imprimé au Roi de l'aversion, et la persuasion encore que son séjour y étoit dangereux, et que la résidence de la cour ailleurs rendroit à Paris les cabales moins aisées par la distance des lieux, quelque peu éloignés qu'ils fussent, et en même temps plus difficiles à cacher par les absences si aisées à remarquer. Il ne pouvoit pardonner à Paris sa sortie fugitive de cette ville la veille des Rois (1649), ni de l'avoir rendue, malgré lui, témoin de ses larmes, à la première retraite de Mme de la Vallière. L'embarras des maîtresses, et le danger de pousser de grands scandales au milieu d'une capitale si peuplée, et si remplie de tant de différents esprits, n'eut pas peu de part à l'en éloigner. Il s'y trouvoit importuné de la foule du peuple à chaque fois qu'il sortoit, qu'il rentroit, qu'il paraissoit dans les rues ; il ne l'étoit pas moins d'une autre sorte de foule de gens de la ville, et qui n'étoit pas pour l'aller chercher assidûment

plus loin. Des inquiétudes aussi, qui ne furent pas plus tôt aperçues que les plus familiers de ceux qui étoient commis à sa garde, le vieux Noailles, M. de Lauzun, et quelques subalternes, firent leur cour de leur vigilance, et furent accusés de multiplier exprès de faux avis, qu'ils se faisoient donner pour avoir occasion de se faire valoir et d'avoir plus souvent des particuliers avec le Roi ; le goût de la promenade et de la chasse, bien plus commodes à la campagne qu'à Paris, éloigné des forêts et stérile en lieux de promenade ; celui des bâtiments qui vint après, et peu à peu toujours croissant, ne lui en permettoit pas l'amusement dans une ville où il n'auroit pu éviter d'y être continuellement en spectacle ; enfin l'idée de se rendre plus vénérable en se dérobant aux yeux de la multitude, et à l'habitude d'en être vu tous les jours ; toutes ces considérations fixèrent le Roi à Saint-Germain bientôt après la mort de la Reine sa mère.

Ce fut là où il commença à attirer le monde par les fêtes et les galanteries, et à faire sentir qu'il vouloit être vu souvent..

L'amour de Mme de la Vallière, qui fut d'abord un mystère, donna lieu à de fréquentes promenades à Versailles, petit château de cartes alors, bâti par Louis XIII ennuyé, et sa suite encore plus, d'y avoir souvent couché dans un méchant cabaret à rouliers et dans un moulin à vent, excédés de ses longues chasses dans la forêt de Saint-Léger et plus loin encore, loin alors de ces temps réservés à son fils où les routes, la vitesse des chiens et le nombre gagé des piqueurs et des chasseurs à cheval a rendu les chasses si aisées et si courtes. Ce monarque ne couchoit jamais ou bien rarement à Versailles qu'une nuit, et par nécessité ; le Roi son fils pour être plus en particulier avec sa maîtresse, plaisirs inconnus au Juste, au héros digne fils de saint Louis, qui bâtit ce petit Versailles.

Ces petites parties de Louis XIV y firent naître peu à peu ces immenses bâtiments qu'il y a faits ; et leur com-

ɔ pour une nombreuse cour, si différente des loge-
de Saint-Germain, y transporta tout à fait sa de-
peu de temps avant la mort de la Reine. Il y fit des
ents infinis, qu'on lui faisoit sa cour de lui deman-
ı lieu qu'à Saint-Germain, presque tout le monde
'incommodité d'être à la ville, et le peu qui étoit
ı château y étoit étrangement à l'étroit.
fêtes fréquentes, les promenades particulières à
lles, les voyages furent des moyens que le Roi
pour distinguer et pour mortifier en nommant les
ıes qui à chaque fois en devoient être, et pour
chacun assidu et attentif à lui plaire. Il sentoit qu'il
t pas à beaucoup près assez de grâces à répandre
'aire un effet continuel. Il en substitua donc aux
bles d'idéales, par la jalousie, les petites préférences
trouvoient tous les jours, et pour ainsi dire à tous
nts, par son art. Les espérances que ces petites pré-
ces et ces distinctions faisoient naître, et la considé-
qui s'en tiroit, personne ne fut plus ingénieux que
nventer sans cesse ces sortes de choses. Marly, dans
te, lui fut en cela d'un plus grand usage, et Trianon
ıt le monde, à la vérité, pouvoit lui aller faire sa
mais où les dames avoient l'honneur de manger
ui, et où à chaque repas elles étoient choisies; le
oir qu'il faisoit tenir tous les soirs à son coucher
n courtisan qu'il vouloit distinguer, et toujours
les plus qualifiés de ceux qui s'y trouvoient, qu'il
ıoit tout haut au sortir de sa prière. Le justaucorps
vet fut une autre de ses inventions. Il étoit bleu
é de rouge avec les parements et la veste rouge,
s d'un dessin magnifique or et un peu d'argent,
ulier à ces habits. Il n'y en avoit qu'un nombre,
le Roi, sa famille et les princes du sang étoient;
ceux-ci, comme le reste des courtisans, n'en
ıt qu'à mesure qu'il en vaquoit. Les plus distingués
cour par eux-mêmes ou par la faveur les deman-
t au Roi, et c'étoit une grâce que d'en obtenir. Le

secrétaire d'État ayant la maison du Roi en son département en expédioit un brevet, et nul d'eux n'étoit à portée d'en avoir. Ils furent imaginés pour ceux, en très-petit nombre, qui avoient la liberté de suivre le Roi aux promenades de Saint-Germain à Versailles sans être nommés, et depuis que cela cessa, ces habits ont cessé aussi de donner aucun privilége, excepté celui d'être portés quoique on fût en deuil de cour ou de famille, pourvu que le deuil ne fût pas grand ou qu'il fût sur ses fins, et dans les temps encore où il étoit défendu de porter de l'or et de l'argent. Je ne l'ai jamais vu porter au Roi, à Monseigneur ni à Monsieur, mais très-souvent aux trois fils de Monseigneur et à tous les autres princes; et jusqu'à la mort du Roi, dès qu'il en vaquoit un, c'étoit à qui l'auroit entre les gens de la cour les plus considérables, et si un jeune seigneur l'obtenoit, c'étoit une grande distinction. Les différentes adresses de cette nature qui se succédèrent les unes aux autres, à mesure que le Roi avança en âge, et que les fêtes changeoient ou diminuoient, et les attentions qu'il marquoit pour avoir toujours une cour nombreuse, on ne finiroit point à les expliquer.

Non-seulement il étoit sensible à la présence continuelle de ce qu'il y avoit de distingué, mais il l'étoit aussi aux étages inférieurs. Il regardoit à droite et à gauche à son lever, à son coucher, à ses repas, en passant dans les appartements, dans ses jardins de Versailles, où seulement les courtisans avoient la liberté de le suivre; il voyoit et remarquoit tout le monde, aucun ne lui échappoit, jusqu'à ceux qui n'espéroient pas même être vus. Il distinguoit très-bien en lui-même les absences de ceux qui étoient toujours à la cour, celles des passagers qui y venoient plus ou moins souvent; les causes générales ou particulières de ces absences, il les combinoit et ne perdoit pas la plus légère occasion d'agir à leur égard en conséquence. C'étoit un démérite aux uns, et à tout ce qu'il y avoit de distingué, de ne faire pas de la cour son

séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venoit jamais, ou comme jamais. Quand il s'agissoit de quelque chose pour eux : « Je ne le connois point, » répondoit-il fièrement. Sur ceux qui se présentoient rarement : « C'est un homme que je ne vois jamais ; » et ces arrêts-là étoient irrévocables. C'étoit un autre crime de n'aller point à Fontainebleau, qu'il regardoit comme Versailles, et pour certaines gens de ne demander pas pour Marly, les uns toujours, les autres souvent, quoique sans dessein de les y mener, les uns toujours ni les autres souvent ; mais si on étoit sur le pied d'y aller toujours, il falloit une excuse valable pour s'en dispenser, hommes et femmes de même. Surtout il ne pouvoit souffrir les gens qui se plaisoient à Paris. Il supportoit assez aisément ceux qui aimoient leur campagne, encore y falloit-il être mesuré ou avoir pris ses précautions avant d'y aller passer un temps un peu long.

Cela ne se bornoit pas aux personnes en charge, ou familières, ou bien traitées, ni à celles que leur âge ou leur représentation marquoit plus que les autres. La destination seule suffisoit dans les gens habitués à la cour. On a vu sur cela, en son lieu, l'attention qu'eut le Roi à un voyage que je fis à Rouen pour un procès, tout jeune que j'étois, et à m'y faire écrire de sa part par Pontchartrain pour en savoir la raison.

Louis XIV s'étudioit avec grand soin à être bien informé de ce qui se passoit partout, dans les lieux publics, dans les maisons particulières, dans le commerce du monde, dans le secret des familles et des liaisons. Les espions et les rapporteurs étoient infinis. Il en avoit de toute espèce : plusieurs qui ignoroient que leurs délations allassent jusqu'à lui, d'autres qui le savoient, quelques-uns qui lui écrivoient directement en faisant rendre leurs lettres par les voies qu'il leur avoit prescrites, et ces lettres-là n'étoient vues que de lui, et toujours avant toutes autres choses, quelques autres enfin qui lui parloient

quelquefois secrètement dans ses cabinets, par les derrières. Ces voies inconnues rompirent le cou à une infinité de gens de tous états, sans qu'ils en aient jamais pu découvrir la cause, souvent très-injustement, et le Roi, une fois prévenu, ne revenoit jamais, ou si rarement que rien ne l'étoit davantage.

Il avoit encore un défaut bien dangereux pour les autres, et souvent pour lui-même par la privation de bons sujets. C'est qu'encore qu'il eût la mémoire excellente et pour reconnoître un homme du commun qu'il avoit vu une fois, au bout de vingt ans, et pour les choses qu'il avoit sues, et qu'il ne confondoit point, il n'étoit pourtant pas possible qu'il se souvînt de tout, au nombre infini de ce qui chaque jour venoit à sa connoissance. S'il lui étoit revenu quelque chose de quelqu'un qu'il eût oublié de la sorte, il lui restoit imprimé qu'il y avoit quelque chose contre lui, et c'en étoit assez pour l'exclure. Il ne cédoit point aux représentations d'un ministre, d'un général, de son confesseur même, suivant l'espèce de chose ou de gens dont il s'agissoit. Il répondoit qu'il ne savoit plus ce qui lui en étoit revenu, mais qu'il étoit plus sûr d'en prendre un autre dont il ne lui fût rien revenu du tout.

Ce fut à sa curiosité que les dangereuses fonctions du lieutenant de police furent redevables de leur établissement. Elles allèrent depuis toujours croissant. Ces officiers ont tous été sous lui plus craints, plus ménagés, aussi considérés que les ministres, jusque par les ministres mêmes, et il n'y avoit personne en France, sans en excepter les princes du sang, qui n'eût intérêt de les ménager, et qui ne le fît. Outre les rapports sérieux qui lui revenoient par eux, il se divertissoit d'en apprendre toutes les galanteries et toutes les sottises de Paris. Pontchartrain, qui avoit Paris et la cour dans son département, lui faisoit tellement sa cour par cette voie indigne, dont son père étoit outré, qu'elle le soutint souvent auprès du Roi, et de l'aveu du Roi même, contre de rudes at-

teintes auxquelles sans cela il auroit succombé, et on l'a su plus d'une fois par Mme de Maintenon, par Mme la duchesse de Bourgogne, par M. le comte de Toulouse, par les valets intérieurs.

Mais la plus cruelle de toutes les voies par laquelle le Roi fut instruit bien des années avant qu'on s'en fût aperçu, et par laquelle l'ignorance et l'imprudence de beaucoup de gens continua toujours encore de l'instruire, fut celle de l'ouverture des lettres. C'est ce qui donna tant de crédit aux Pajot et aux Rouillés, qui en avoient la ferme, qu'on ne put jamais ôter, ni les faire guère augmenter par cette raison si longtemps inconnue, et qui s'y enrichirent si énormément tous, aux dépens du public et du Roi même.

On ne sauroit comprendre la promptitude et la dextérité de cette exécution. Le Roi voyoit l'extrait de toutes les lettres où il y avoit des articles que les chefs de la poste, puis le ministre qui la gouvernoit, jugeoient devoir aller jusqu'à lui, et les lettres entières quand elles en valoient la peine par leur tissu, ou par la considération de ceux qui étoient en commerce. Par là les gens principaux de la poste, maîtres et commis, furent en état de supposer tout ce qu'il leur plut et à qui il leur plut; et comme peu de chose perdoit sans ressource, ils n'avoient pas besoin de forger ni de suivre une intrigue. Un mot de mépris sur le Roi ou sur le gouvernement, une raillerie, en un mot, un article de lettre spécieux et détaché, noyoit sans ressource, sans perquisition aucune, et ce moyen étoit continuellement entre leurs mains. Aussi à vrai et à faux est-il incroyable combien de gens de toutes les sortes en furent plus ou moins perdus. Le secret étoit impénétrable, et jamais rien ne coûta moins au Roi que de se taire profondément et de dissimuler de même.

Ce dernier talent, il le poussa souvent jusqu'à la fausseté, mais avec cela jamais de mensonge, et il se piquoit de tenir parole. Aussi ne la donnoit-il presque jamais. Pour le secret d'autrui, il le gardoit aussi religieusement

que le sien. Il étoit même flatté de certaines confessions et de certaines confidences et même confiances ; il n'y avoit maîtresse, ministre ni favori qui pût y donner atteinte, quand le secret les auroit même regardés.

On a su, entre beaucoup d'autres, l'aventure ameuse d'une femme de nom, lequel a toujours été pleinement ignoré et jusqu'au soupçon même, qui séparée de lieu depuis un an d'avec son mari, se trouvant grosse et sur le point de le voir arriver de l'armée, à bout enfin de tous moyens, fit demander en grâce au Roi une audience secrète, dont qui que soit ne pût s'apercevoir, pour l'affaire du monde la plus importante. Elle l'obtint. Elle se confia au Roi dans cet extrême besoin, et lui dit que c'étoit comme au plus honnête homme de son royaume. Le Roi lui conseilla de profiter d'une si grande détresse pour vivre plus sagement à l'avenir, et lui promit de retenir sur-le-champ son mari sur la frontière, sous prétexte de son service, tant et si longtemps qu'il ne pût avoir aucun soupçon, et de ne le laisser revenir sous aucun prétexte. En effet, il en donna l'ordre le jour même à Louvois, et lui défendit non-seulement tout congé, mais de souffrir qu'il s'absentât un seul jour du poste qu'il lui assignoit pour y commander tout l'hiver. L'officier, qui étoit distingué, et qui n'avoit rien moins que souhaité, encore moins demandé, d'être employé l'hiver sur la frontière, et Louvois qui y avoit aussi peu pensé, furent également surpris et fâchés. Il n'en fallut pas moins obéir à la lettre et sans demander pourquoi, et le Roi n'en a fait l'histoire que bien des années après, et que lorsqu'il fut bien sûr que les gens que cela regardoit ne se pouvoient plus démêler, comme en effet ils n'ont jamais pu l'être, pas même du soupçon le plus vague ni le plus incertain.

Jamais personne ne donna de meilleure grâce et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. Jamais personne ne vendit mieux ses paroles, son souris même, jusqu'à ses regards. Il rendit tout précieux par le choix et la ma-

jesté, à quoi la rareté et la brèveté de ses paroles ajoutoient beaucoup. S'il les adressoit à quelqu'un, ou de question, ou de choses indifférentes, toute l'assistance le regardoit; c'étoit une distinction dont on s'entretenoit, et qui rendoit toujours une sorte de considération. Il en étoit de même de toutes les attentions et les distinctions, et des préférences, qu'il donnoit dans leurs proportions. Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne; et s'il avoit à reprendre, à réprimander ou à corriger, ce qui étoit fort rare, c'étoit toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colère, si on excepte l'unique aventure de Courtenvaux, qui a été racontée en son lieu, quoique il ne fût pas exempt de colère, quelquefois avec un air de sévérité.

Jamais homme si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang, et dans ses réponses, quand elles passoient le *je verrai*, et dans ses manières. Ces étages divers se marquoient exactement dans sa manière de saluer et de recevoir les révérences, lorsqu'on partoit ou qu'on arrivoit. Il étoit admirable à recevoir différemment les saluts à la tête des lignes à l'armée ou aux revues. Mais surtout pour les femmes rien n'étoit pareil. Jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre, et qu'il connoissoit pour telles, comme cela arrivoit souvent à Marly. Aux dames, il ôtoit son chapeau tout à fait, mais de plus ou moins loin; aux gens titrés, à demi, et le tenoit en l'air ou à son oreille quelques instants plus ou moins marqués. Aux seigneurs, mais qui l'étoient, il se contentoit de mettre la main au chapeau. Il l'ôtoit comme aux dames pour les princes du sang. S'il abordoit des dames, il ne se couvroit qu'après les avoir quittées. Tout cela n'étoit que dehors, car dans la maison il n'étoit jamais couvert. Ses révérences, plus ou moins marquées, mais toujours légères, avoient une grâce et une majesté incom-

parables, jusqu'à sa manière de se soulever à demi à son souper pour chaque dame assise qui arrivoit, non pour aucune autre, ni pour les princes du sang; mais sur les fins cela le fatiguoit, quoique il ne l'ait jamais cessé, et les dames assises évitoient d'entrer à son souper quand il étoit commencé. C'étoit encore avec la même distinction qu'il recevoit le service de Monsieur, de M. le duc d'Orléans, des princes du sang; à ces derniers, il ne faisoit que marquer, à Monseigneur de même, et à Messeigneurs ses fils par familiarité; des grands officiers, avec un air de bonté et d'attention.

Si on lui faisoit attendre quelque chose à son habiller, c'étoit toujours avec patience. Exact aux heures qu'il donnoit pour toute sa journée; une précision nette et courte dans ses ordres. Si dans les vilains temps d'hiver qu'il ne pouvoit aller dehors, qu'il passât chez Mme de Maintenon un quart d'heure plus tôt qu'il n'en avoit donné l'ordre, ce qui ne lui arrivoit guère, et que le capitaine des gardes en quartier ne s'y trouvât pas, il ne manquoit point de lui dire après que c'étoit sa faute à lui d'avoir prévenu l'heure, non celle du capitaine des gardes de l'avoir manquée. Aussi, avec cette règle qui ne manquoit jamais, étoit-il servi avec la dernière exactitude, et elle étoit d'une commodité infinie pour les courtisans.

Il traitoit bien ses valets, surtout les intérieurs. C'étoit parmi eux qu'il se sentoit le plus à son aise, et qu'il se communiquoit le plus familièrement, surtout aux principaux. Leur amitié et leur aversion a souvent eu de grands effets. Ils étoient sans cesse à portée de rendre de bons et de mauvais offices; aussi faisoient-il souvenir de ces puissants affranchis des empereurs romains, à qui le sénat et les grands de l'empire faisoient leur cour, et ployoient sous eux avec bassesse. Ceux-ci, dans tout ce règne, ne furent ni moins comptés ni moins courtisés. Les ministres même les plus puissants les ménageoient ouvertement; et les princes du sang, jusqu'aux bâtards, sans parler de tout ce qui est inférieur, en usoient de

même. Les charges des premiers gentilshommes de la chambre furent plus qu'obscurcies par les premiers valets de chambre, et les grandes charges ne se soutinrent que dans la mesure que les valets de leur dépendance ou les petits officiers très-subalternes approchoient nécessairement plus ou moins du Roi. L'insolence aussi étoit grande dans la plupart d'eux, et telle qu'il falloit savoir l'éviter, ou la supporter avec patience.

Le Roi les soutenoit tous, et il racontoit quelquefois avec complaisance qu'ayant dans sa jeunesse envoyé, pour je ne sais quoi, une lettre au duc de Montbazon, gouverneur de Paris, qui étoit en une de ses maisons de campagne près de cette ville, par un de ses valets de pied, il y arriva comme M. de Montbazon alloit se mettre à table, qu'il avoit forcé ce valet de pied de s'y mettre avec lui, et le conduisit, lorsqu'il le renvoya, jusque dans la cour, parce qu'il étoit venu de la part du Roi.

Il ne manquoit guère aussi de demander à ses gentilshommes ordinaires, quand ils revenoient de sa part de faire des compliments de conjouissance ou de condoléances aux gens titrés, hommes et femmes, mais à nuls autres, comment ils avoient été reçus; et il auroit trouvé bien mauvais qu'on ne les eût pas fait asseoir, et conduits fort loin, les hommes au carrosse.

Rien n'étoit pareil à lui aux revues, aux fêtes, et partout où un air de galanterie pouvoit avoir lieu par la présence des dames. On l'a déjà dit, il l'avoit puisée à la cour de la Reine sa mère, et chez la comtesse de Soissons; la compagnie de ses maîtresses l'y avoit accoutumé de plus en plus; mais toujours majestueuse, quoique quelquefois avec de la gaieté, et jamais devant le monde rien de déplacé ni d'hasardé; mais jusqu'au moindre geste, son marcher, son port, toute sa contenance, tout mesuré, tout décent, noble, grand, majestueux, et toutefois très-naturel, à quoi l'habitude et l'avantage incomparable et unique de toute sa figure donnoit une grande facilité. Aussi, dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les céré-

monies, jamais homme n'a tant imposé; et il falloit commencer par s'accoutumer à le voir, si en le haranguant on ne vouloit s'exposer à demeurer court. Ses réponses en ces occasions étoient toujours courtes, justes, pleines, et très-rarement sans quelque chose d'obligeant, quelquefois même de flatteur, quand le discours le méritoit. Le respect aussi qu'apportoit sa présence, en quelque lieu qu'il fût, imposoit un silence, et jusqu'à une sorte de frayeur.

Il aimoit fort l'air et les exercices, tant qu'il en put faire. Il avoit excellé à la danse, au mail, à la paume. Il étoit encore admirable à cheval à son âge. Il aimoit à voir faire toutes ces choses avec grâce et adresse. S'en bien ou mal acquitter devant lui étoit mérite ou démérite. Il disoit que de ces choses qui n'étoient point nécessaires, il ne s'en falloit pas mêler si on ne les faisoit pas bien. Il aimoit fort à tirer, et il n'y avoit point de si bon tireur que lui, ni avec tant de grâces. Il vouloit des chiennes couchantes excellentes; il en avoit toujours sept ou huit dans ses cabinets, et se plaisoit à leur donner lui-même à manger pour s'en faire connoître. Il aimoit fort aussi à courre le cerf, mais en calèche, depuis qu'il s'étoit cassé le bras en courant à Fontainebleau, aussitôt après la mort de la Reine. Il étoit seul dans une manière de soufflet, tiré par quatre petits chevaux, à cinq ou six relais, et il menoit lui-même à toute bride, avec une adresse et une justesse que n'avoient pas les meilleurs cochers, et toujours la même grâce à tout ce qu'il faisoit. Ses postillons étoient des enfants depuis neuf ou dix ans jusqu'à quinze, et il les dirigeoit.

Il aima en tout la splendeur, la magnificence, la profusion. Ce goût, il le tourna en maxime par politique, e l'inspira en tout à sa cour. C'étoit lui plaire que de s'y jeter en tables, en habits, en équipages, en bâtiments, en jeu. C'étoient des occasions pour qu'il parlât aux gens. Le fond étoit qu'il tendoit et parvint par là à épuiser tout le monde en mettant le luxe en honneur, et pour certaines parties en nécessité, et réduisit ainsi peu à peu tout le

monde à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister. Il y trouvoit encore la satisfaction de son orgueil par une cour superbe en tout, et par une plus grande confusion qui anéantissoit de plus en plus les distinctions naturelles.

C'est une plaie qui, une fois introduite, est devenue le cancer intérieur qui ronge tous les particuliers, parce que de la cour il s'est promptement communiqué à Paris et dans les provinces et les armées, où les gens en quelque place ne sont comptés qu'à proportion de leur table et de leur magnificence, depuis cette malheureuse introduction qui ronge tous les particuliers, qui force ceux d'un état à pouvoir voler, à ne s'y pas épargner pour la plupart, dans la nécessité de soutenir leur dépense; et par la confusion des états, que l'orgueil, que jusqu'à la bienséance entretiennent, qui par la folie du gros va toujours en augmentant, dont les suites sont infinies, et ne vont à rien moins qu'à la ruine et au renversement général.

Rien, jusqu'à lui, n'a jamais approché du nombre et de la magnificence de ses équipages de chasses et de toutes ses autres sortes d'équipages. Ses bâtiments, qui les pourroit nombrer? En même temps, qui n'en déplorera pas l'orgueil, le caprice, le mauvais goût? Il abandonna Saint-Germain, et ne fit jamais à Paris ni ornement ni commodité, que le pont Royal, par pure nécessité, en quoi, avec son incomparable étendue, elle est si inférieure à tant de villes dans toutes les parties de l'Europe.

Lorsqu'on fit la place de Vendôme, elle étoit carrée. M. de Louvois en vit les quatre parements bâtis. Son dessein étoit d'y placer la bibliothèque du Roi, les médailles, le balancier, toutes les académies, et le grand conseil, qui tient ses séances encore dans une maison qu'il loue. Le premier soin du Roi, le jour de la mort de Louvois, fut d'arrêter ce travail, et de donner ses ordres pour faire couper à pans les angles de la place, en la diminuant d'autant, de n'y placer rien de ce qui y étoit destiné, et de n'y faire que des maisons, ainsi qu'on la voit.

Saint-Germain, lieu unique pour rassembler les merveilles de la vue, l'immense plein pied d'une forêt toute joignante, unique encore par la beauté de ses arbres, de son terrain, de sa situation, l'avantage et la facilité des eaux de source sur cette élévation, les agréments admirables des jardins, des hauteurs et des terrasses, qui les unes sur les autres se pouvoient si aisément conduire dans toute l'étendue qu'on auroit voulu, les charmes et les commodités de la Seine, enfin une ville toute faite, et que sa position entretenoit par elle-même, il l'abandonna pour Versailles, le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux, sans vue, sans bois, sans eau, sans terre, parce que tout y est sable mouvant ou marécage, sans air par conséquent, qui n'y peut être bon.

Il se plut à tyranniser la nature, à la dompter à force d'art et de trésors. Il y bâtit tout l'un après l'autre, sans dessein général : le beau et le vilain furent cousus ensemble, le vaste et l'étranglé. Son appartement et celui de la Reine y ont les dernières incommodités, avec les vues de cabinets et de tout ce qui est derrière les plus obscures, les plus enfermées, les plus puantes. Les jardins, dont la magnificence étonne, mais dont le plus léger usage rebute, sont d'aussi mauvais goût. On n'y est conduit dans la fraîcheur de l'ombre que par une vaste zone torride, au bout de laquelle il n'y a plus, où que ce soit, qu'à monter et à descendre; et avec la colline, qui est fort courte, se terminent les jardins. La recoupe y brûle les pieds, mais sans cette recoupe on y enfonceroit ici dans les sables, et là dans la plus noire fange. La violence qui y a été faite partoût à la nature repousse et dégoûte malgré soi. L'abondance des eaux forcées et ramassées de toutes parts les rend vertes, épaisses, bourbeuses; elles répandent une humidité malsaine et sensible, une odeur qui l'est encore plus. Leurs effets, qu'il faut pourtant beaucoup ménager, sont incomparables; mais de ce tout, il résulte qu'on admire et qu'on fuit. Du côté de la cour, l'étranglé suffoque, et ces vastes ailes s'enfuient sans tenir

Du côté des jardins, on jouit de la beauté du tout
ble, mais on croit voir un palais qui a été brûlé, où
ıier étage et les toits manquent encore. La chapelle
ècrase, parce que Mansart vouloit engager le Roi à
le tout d'un étage, a de partout la triste représen-
d'un immense catafalque. La main-d'œuvre y est
ɜ en tous genres, l'ordonnance nulle, tout y a été
ur la tribune, parce que le Roi n'alloit guère en
t celles des côtés sont inaccessibles, par l'unique
ɥui conduit à chacune. On ne finiroit point sur les
ı monstrueux d'un palais si immense et si immen-
: cher, avec ses accompagnements, qui le sont en-
avantage : orangerie, potagers, chenils, grande et
écuries pareilles, commun prodigieux; enfin une
ıtière où il n'y avoit qu'un très-misérable cabaret,
ıulin à vent, et ce petit château de carte que
XIII y avoit fait pour n'y plus coucher sur la paille,
toit que la contenance étroite et basse autour de la
ɜ marbre, qui en faisoit la cour, et dont le bâtiment
l n'avoit que deux courtes et petites ailes. Mon père
et y a couché maintes fois. Encore ce Versailles de
XIV, ce chef-d'œuvre si ruineux et de si mauvais
et où les changements entiers des bassins et de
ts ont enterré tant d'or qui ne peut paroître, n'a-t-il
achevé.

ıi tant de salons entassés l'un sur l'autre, il n'y a
ı de comédie, ni salle à banquets, ni de bal; et de-
derrière, il reste beaucoup à faire. Les parcs et les
ɜ, tous en plants, ne peuvent venir. En gibier, il
en jeter sans cesse; en rigoles de quatre et cinq
de cours, elles sont sans nombre; en murailles
ɥui par leur immense contour enferment comme
lite province du plus triste et du plus vilain pays
ıde.

ıon, dans ce même parc, et à la porte de Versailles,
l maison de porcelaine à aller faire des collations,
ie après pour y pouvoir coucher, enfin palais de

marbre, de jaspe et de porphyre, avec des jardins délicieux; la ménagerie vis-à-vis, de l'autre côté de la croisée du canal de Versailles, toute de riens exquis, et garnie de toutes sortes d'espèces de bêtes à deux et à quatre pieds les plus rares; enfin Clagny, bâti pour Mme de Montespan en son propre, passé au duc du Maine, au bout de Versailles, château superbe avec ses eaux, ses jardins, son parc; des aqueducs dignes des Romains de tous les côtés; l'Asie ni l'antiquité n'offrent rien de si vaste, de si multiplié, de si travaillé, de si superbe, de si rempli de monuments les plus rares de tous les siècles, en marbres les plus exquis de toutes les sortes, en bronzes, en peintures, en sculptures, ni de si achevé des derniers.

Mais l'eau manquoit quoi qu'on pût faire, et ces merveilles de l'art en fontaines tarissoient, comme elles font encore à tous moments, malgré la prévoyance de ces mers de réservoirs qui avoient coûté tant de millions à établir et à conduire sur le sable mouvant et sur la fange. Qui l'auroit cru? ce défaut devint la ruine de l'infanterie. Mme de Maintenon régnoit; on parlera d'elle à son tour. M. de Louvois alors étoit bien avec elle; on jouissoit de la paix. Il imagina de détourner la rivière d'Eure entre Chartres et Maintenon, et de la faire venir toute entière à Versailles. Qui pourra dire l'or et les hommes que la tentative obstinée en coûta pendant plusieurs années, jusque-là qu'il fut défendu, sous les plus grandes peines, dans le camp qu'on y avoit établi, et qu'on y tint très-longtemps, d'y parler des malades, surtout des morts, que le rude travail et plus encore l'exhalaison de tant de terres remuées tuoient? Combien d'autres furent des années à se rétablir de cette contagion! combien n'en ont pu reprendre leur santé pendant le reste de leur vie! Et toutefois, non-seulement les officiers particuliers, mais les colonels, les brigadiers, et ce qu'on y employa d'officiers généraux, n'avoient pas, quels qu'ils fussent, la liberté de s'en absenter un quart d'heure, ni de manquer eux-mêmes un quart d'heure de service sur les travaux. La guerre enfin

les interrompit en 1688, sans qu'ils aient été repris depuis; il n'en est resté que d'informes monuments, qui éterniseront cette cruelle folie.

A la fin, le Roi, lassé du beau et de la foule, se persuada qu'il vouloit quelquefois du petit et de la solitude. Il chercha autour de Versailles de quoi satisfaire ce nouveau goût. Il visita plusieurs endroits, il parcourut les coteaux qui découvrent Saint-Germain et cette vaste plaine qui est au bas, où la Seine serpente et arrose tant de gros lieux et de richesses en quittant Paris. On le pressa de s'arrêter à Lucienne, où Cavoye eut depuis une maison dont la vue est enchantée, mais il répondit que cette heureuse situation le ruineroit, et que, comme il vouloit un rien, il vouloit aussi une situation qui ne lui permît pas de songer à y rien faire.

Il trouva derrière Lucienne un vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages, sans aucune vue, enfermé de collines de toutes parts, extrêmement à l'étroit, avec un méchant village sur le penchant d'une de ces collines qui s'appeloit Marly. Cette clôture sans vue, ni moyen d'en avoir, fit tout son mérite. L'étroit du vallon où on ne se pouvoit étendre y en ajouta beaucoup. Il crut choisir un ministre, un favori, un général d'armée. Ce fut un grand travail que dessécher ce cloaque de tous les environs qui y jetoient toutes leurs voiries, et d'y rapporter des terres. L'hermitage fut fait. Ce n'étoit que pour y coucher trois nuits, du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année, avec une douzaine au plus de courtisans en charges les plus indispensables.

Peu à peu l'hermitage fut augmenté; d'accroissement en accroissement, les collines taillées pour faire place et bâtir, et celle du bout largement emportée pour donner au moins une échappée de vue fort imparfaite. Enfin, en bâtiments, en jardins, en eaux, en aqueducs, en ce qui est si connu et si curieux sous le nom de machine de Marly, en parcs, en forêt ornée et renfermée, en statues, en meubles précieux, Marly est devenu ce qu'on le voit

encore, tout dépouillé qu'il est depuis la mort du Roi : en forêts toutes venues et touffues qu'on y a apportées en grands arbres de Compiègne, et de bien plus loin sans cesse, dont plus des trois quarts mouroient, et qu'on remplaçoit aussitôt; en vastes espaces de bois épais et d'allées obscures, subitement changées en immenses pièces d'eau où on se promenoit en gondoles, puis remises en forêts à n'y pas voir le jour dès le moment qu'on les plantoit, je parle de ce que j'ai vu en six semaines; en bassins changés cent fois; en cascades de même à figures successives et toutes différentes; en séjours de carpes ornés de dorures et de peintures les plus exquises, à peine achevées, rechangées et rétablies autrement par les mêmes maîtres, et cela une infinité de fois; cette prodigieuse machine, dont on vient de parler, avec ses immenses aqueducs, ses conduites et ses réservoirs monstrueux, uniquement consacrée à Marly sans plus porter d'eau à Versailles; c'est peu de dire que Versailles tel qu'on l'a vu n'a pas coûté Marly.

Que si on y ajoute les dépenses de ces continuels voyages, qui devinrent enfin au moins égaux aux séjours de Versailles, souvent presque aussi nombreux, et tout à la fin de la vie du Roi le séjour le plus ordinaire, on ne dira point trop sur Marly seul en comptant par milliards.

Telle fut la fortune d'un repaire de serpents et de charognes, de crapauds et de grenouilles, uniquement choisi pour n'y pouvoir dépenser. Tel fut le mauvais goût du Roi en toutes choses, et ce plaisir superbe de forcer la nature, que ni la guerre la plus pesante, ni la dévotion ne put émousser.

De tels excès de puissance, et si mal entendus, faut-il passer à d'autres plus conformes à la nature, mais qui, en leur genre, furent bien plus funestes? ce sont les amours du Roi. Leur scandale a rempli l'Europe, a confondu la France, a ébranlé l'État, a sans doute attiré les malédictions sous le poids desquelles il s'est vu si imminemment près du dernier précipice, et a réduit sa posté-

rité légitime à un filet unique de son extinction en France. Ce sont des maux qui se sont tournés en fléaux de tout genre, et qui se feront sentir longtemps. Louis XIV, dans sa jeunesse, plus fait pour les amours qu'aucun de ses sujets, lassé de voltiger et de recueillir des faveurs passagères, se fixa enfin à la Vallière. On en sait les progrès et les fruits.

Mme de Montespan fut celle dont la rare beauté le toucha ensuite, même pendant le règne de Mme de la Vallière. Elle s'en aperçut bientôt, elle pressa vainement son mari de l'emmener en Guyenne; une folle confiance ne voulut pas l'écouter. Elle lui parloit alors de bonne foi. A la fin le Roi en fut écouté, et l'enleva à son mari, avec cet épouvantable fracas qui retentit avec horreur chez toutes les nations, et qui donna au monde le spectacle nouveau des deux maîtresses à la fois. Il les promena aux frontières, aux camps, des moments aux armées, toutes deux dans le carrosse de la Reine. Les peuples accourant de toutes parts se montroient les trois reines, et se demandoient avec simplicité les uns aux autres si ils les avoient vues.

A la fin Mme de Montespan triompha, et disposa seule du maître et de sa cour, avec un éclat qui n'eut plus de voile; et pour qu'il ne manquât rien à la licence publique de cette vie, M. de Montespan, pour en avoir voulu prendre, fut mis à la Bastille, puis relégué en Guyenne, et sa femme eut de la comtesse de Soissons, forcée par sa disgrâce, la démission de la charge créée pour elle de surintendante de la maison de la Reine, à laquelle on supposa le tabouret attaché, parce qu'ayant un mari elle ne pouvoit être faite duchesse.

On vit après sortir de son cloître de Fontevrault la reine des abbesses, qui chargée de son voile et de ses vœux, avec plus d'esprit et de beauté encore que Mme de Montespan sa sœur, vint jouir de la gloire de cette Niquée et être de tous les particuliers du Roi les plus charmants par l'esprit et par les fêtes, avec Mme de Thianges, son

autre sœur, et l'élixir le plus trayé de toutes les dames de la cour.

Les grossesses et les couches furent publiques. La cour de Mme de Montespan devint le centre de la cour, des plaisirs, de la fortune, de l'espérance et de la terreur des ministres et des généraux d'armée, et l'humiliation de toute la France. Ce fut aussi le centre de l'esprit, et d'un tour si particulier, si délicat, si fin, mais toujours si naturel et si agréable, qu'il se faisoit distinguer à son caractère unique.

C'étoit celui de ces trois sœurs, qui toutes trois en avoient infiniment, et avoient l'art d'en donner aux autres. On sent encore avec plaisir ce tour charmant et simple dans ce qui reste de personnes qu'elles ont élevées chez elles et qu'elles s'étoient attachées ; entre mille autres on les distingueroit dans les conversations les plus communes.

Mme de Fontevrault étoit celle des trois qui en avoit le plus ; c'étoit peut-être aussi la plus belle. Elle y joignoit un savoir rare et fort étendu ; elle savoit bien la théologie et les Pères, elle étoit versée dans l'Écriture, elle possédoit les langues savantes, elle parloit à enlever quand elle traitoit quelque matière. Hors de cela l'esprit ne se pouvoit cacher, mais on ne se doutoit pas qu'elle sût rien de plus que le commun de son sexe. Elle excelloit en tous genres d'écrire. Elle avoit un don tout particulier pour le gouvernement et pour se faire adorer de tout son ordre, en le tenant toutefois dans la plus exacte régularité. Quoique elle eût été faite religieuse plus que très-cavalièrement, la sienne étoit pareille dans son abbaye. Ses séjours à la cour, où elle ne sortoit point de chez ses sœurs, ne donnèrent jamais d'atteinte à sa réputation que par l'étrange singularité de voir un tel habit partager une faveur de cette nature ; et si la bienséance eût pu y être en soi, il se pouvoit dire que, dans cette cour même, elle ne s'en seroit jamais écartée.

Mme de Thianges dominoit ses deux sœurs, et le Roi

», qu'elle amusoit plus qu'elles. Tant qu'elle vécut, e domina, et conserva, même après l'expulsion de de Montespan hors de la cour, les plus grandes pri- s et des distinctions uniques.

ır Mme de Montespan, elle étoit méchante, capri- :, avoit beaucoup d'humeur, et une hauteur en tout .es nues dont personne n'étoit exempt, le Roi aussi ue tout autre. Les courtisans évitoient de passer ses fenêtres, surtout quand le Roi y étoit avec elle. oient que c'étoit passer par les armes, et ce mot en proverbe à la cour. Il est vrai qu'elle n'épargnoit nne, très-souvent sans autre dessein que de divertir i; et comme elle avoit infiniment d'esprit, de tour plaisanterie fine, rien n'étoit plus dangereux que les ıles qu'elle donnoit mieux que personne. Avec cela imoit sa maison et ses parents, et ne laissoit pas de servir les gens pour qui elle avoit pris de l'amitié. ine supportoit avec peine sa hauteur avec elle, bien ente des ménagements continuels et des respects de :hesse de la Vallière, qu'elle aima toujours, au lieu .e celle-ci il lui échappoit souvent de dire : « Cette me fera mourir. » On a vu en son temps la retraite, ère pénitence et la pieuse fin de Mme de Mon- n.

ıdant son règne elle ne laissa pas d'avoir des jalou- Mlle de Fontange plut assez au Roi pour devenir esse en titre. Quelque étrange que fût ce doublet, il t pas nouveau. On l'avoit vu de Mme la Vallière et ne de Montespan, à qui celle-ci ne fit que rendre ce le avoit prêté à l'autre. Mais Mlle de Fontange ne fut i heureuse ni pour le vice, ni pour la fortune, ni la pénitence. Sa beauté la soutint un temps, mais sprit n'y répondit en rien. Il en falloit au Roi pour ıser et le tenir. Avec cela il n'eut pas le loisir de s'en ûter tout à fait. Une mort prompte, qui ne laissa pas ırprendre, finit en bref ces nouvelles amours. Presque ne furent que passades.

Un seul subsista longtemps, et se convertit en affection jusqu'à la fin de la vie de la belle, qui sut en tirer les plus prodigieux avantages jusqu'au tombeau, et en laisser à ses deux fils l'abominable et magnifique héritage, qu'ils surent bien faire valoir. L'infâme politique du mari qui a un nom propre en Espagne qui veut dire cocu volontaire, et ne s'y pardonne jamais, souffrit volontiers cet amour, et en recueillit des fruits immenses en se confinant à Paris, servant à l'armée, n'allant presque point à la cour, faisant obscurément les fonds, et distribuant tous les avantages que de concert avec lui sa belle moitié en tiroit. C'étoit la maréchale de Rochefort chez qui elle alloit attendre l'heure du berger, laquelle l'y conduisoit, et qui me l'a conté plus d'une fois, avec des contre-temps qui lui arrivèrent, mais qui ne firent obstacle à rien, et ne venoient point du mari, qui étoit au fond de sa maison à Paris, qui, sachant et conduisant tout, ignoroit tout avec le plus grand soin, et changea depuis son étroite maison de la place Royale pour le palais des Guises, dont ils ne pourroient reconnaître l'étendue ni la somptuosité qu'il a prises depuis entre ses mains et en celles de ses deux fils. La même politique continua le mystère de cet amour, qui ne le demeura que de nom, et tout au plus en très-fine écorce. Le mystère le fit durer, l'art de s'y conduire gagna les plus intéressées, et en bâtit la plus rapide et la plus prodigieuse fortune. Le même art le soutint toujours croissant, et sut, quand il en fut encore temps, le tourner en amitié et en considération la plus distinguée.

Il mit les enfants de cette belle, qui étoit pourtant rousse, en situation de s'élever et de s'enrichir, eux et les leurs, de plus en plus, même après elle, et de parvenir à un comble de tout, dont avec eux jouit avec éclat la troisième génération, aujourd'hui dans toute son étendue, et qui a mis les plus obscurs par eux-mêmes et les plus ténébreux, mais de leur nom, en splendeur inhérente. C'est savoir tirer plus que très-grand parti : la femme de sa beauté; le mari de sa politique et de son amie; les en-

fants de tous les moyens mis en main par de tels parents, mais toujours comme les fils de la belle.

Une autre tira beaucoup aussi toute sa vie de la même conduite, mais ni la beauté, ni l'art, ni la position de cette belle, ni de son camard et bouffon de mari, ne permit à celle-ci ni la durée, ni la continuité, ni rien de l'éclat où l'autre parvint et se maintint, et qu'elle fit passer à ses enfants, petits-enfants, et en gros à tout leur nom. Celle-ci n'avoit qu'à vouloir. Quoique le commerce fût fini depuis très-longtemps, et que les ménagements extérieurs fussent extrêmes, on connoissoit son pouvoir à la cour, tout y étoit en respect devant elle. Ministres, princes du sang, rien ne résistoit à ses volontés. Ses billets alloient droit au Roi, et les réponses toujours à l'instant du Roi à elle, sans que personne s'en aperçût. Si très-rarement, par cette commodité unique d'écriture, elle avoit à parler au Roi, ce qu'elle évitoit autant que cela étoit possible, elle étoit admise à l'instant qu'elle le vouloit. C'étoit toujours à des heures publiques, mais dans le premier cabinet du Roi, qui étoit et est encore celui du conseil, tous deux assis au fond, mais les portes des deux côtés absolument ouvertes, affectation qui ne se pratiquoit jamais que lorsqu'elle étoit avec le Roi, et la pièce publique contiguë à ce cabinet pleine de tous les courtisans. Si quelquefois elle ne vouloit dire qu'un mot, c'étoit debout à la porte, en dehors du même cabinet, et devant tout le monde qui, aux manières du Roi de l'aborder, de l'écouter, de la quitter, n'avoit pas peine à remarquer jusque dans les derniers temps de sa vie, qui finit plusieurs années avant celle du Roi, qu'elle ne lui étoit pas indifférente. Elle fut belle jusqu'à la fin. Une fois en trois ans un court voyage à Marly, jamais d'aucun particulier avec le Roi, même avec d'autres dames; l'unisson soigneusement gardé avec tout le reste de la cour. Elle y étoit presque toujours, et souvent au souper du Roi, où il ne la distingua jamais en rien. Telle étoit la convention avec Mme de Maintenon, qui de son côté contribua en ré-

compense à tout ce qu'elle put désirer. Le mari, qui l'a survécue de quelques années, presque jamais à la cour, et des moments, vivoit obscur à Paris, enterré dans le soin de ses affaires domestiques, qu'il entendoit parfaitement, s'applaudissant du bon sens qui, de concert avec sa femme, l'avoit porté à tant de richesse, d'établissements et de grandeurs, sous les rideaux de gaze qui demeurèrent rideaux, mais qui ne furent rien moins qu'impénétrables.

Il ne faut pas oublier la belle Ludre, demoiselle de Lorraine, fille d'honneur de Madame, qui fut aimée un moment à découvert. Mais cet amour passa avec la rapidité d'un éclair, et l'amour de Mme de Montespan demeura le triomphant.

Il faut passer à un autre genre d'amour, qui n'étonna pas moins toutes les nations que celui-ci les avoit scandalisées, et que le Roi emporta tout entier au tombeau. A ce peu de mots qui ne reconnoîtroit la célèbre Fr. d'Aubigné, marquise de Maintenon, dont le règne permanent n'a pas duré moins de trente-deux ans. Née dans les îles de l'Amérique où son père, peut-être gentilhomme, étoit allé avec sa mère chercher du pain, et que l'obscurité y a étouffés, revenue seule et au hasard en France, abordée à la Rochelle, recueillie au voisinage par pitié chez Mme de Neuillant, mère de la maréchale-duchesse de Navailles, réduite par sa pauvreté et par l'avarice de cette vieille dame à garder les clefs de son grenier et à voir mesurer tous les jours l'avoine à ses chevaux ; venue à Paris à sa suite, jeune, adroite, spirituelle et belle, sans pain et sans parents, d'heureux hasards la firent connoître au fameux Scarron. Il la trouva aimable, ses amis peut-être encore plus. Elle crut faire la plus grande fortune, et la plus inespérable d'épouser ce joyeux et savant cul-de-jatte, et des gens qui avoient peut-être plus besoin de femme que lui l'entêtèrent de faire ce mariage, et vinrent à bout de lui persuader de tirer par là de la misère cette charmante malheureuse.

Le mariage se fit, la nouvelle épouse plut à toutes les compagnies qui alloient chez Scarron. Il la voyoit fort bonne et en tous genres ; c'étoit la mode d'aller chez lui, gens d'esprit, gens de la cour et de la ville, et ce qu'il y avoit de meilleur et de plus distingué, qu'il n'étoit pas en état d'aller chercher hors de chez lui, et que les charmes de son esprit, de son savoir, de son imagination, de cette gaieté incomparable parmi ses maux, et toujours nouvelle, cette rare fécondité, et la plaisanterie du meilleur goût, qu'on admire encore dans ses ouvrages, attiroit continuellement chez lui.

Mme Scarron fit donc là des connoissances de toutes les sortes, qui pourtant, à la mort de son mari, ne l'empêchèrent pas d'être réduite à la charité de sa paroisse de Saint-Eustache. Elle y prit une chambre pour elle et pour une servante dans une montée, où elle vécut très à l'étroit. Ses appas élargirent peu à peu ce mal-être : Villars, père du maréchal ; Beuvron, père d'Harcourt ; les trois Villarceaux, qui demeurèrent les trois tenants ; bien d'autres l'entretinrent.

Cela la remit à flot, et peu à peu l'introduisit à l'hôtel d'Albret, par là à l'hôtel de Richelieu et ailleurs ; ainsi de l'une à l'autre. Dans ces maisons, Mme Scarron n'étoit rien moins que sur le pied de compagnie. Elle y étoit à tout faire, tantôt à demander du bois, tantôt si on serviroit bientôt ; une autre fois si le carrosse de celui-ci ou de celle-là étoient revenus ; et ainsi de mille petites commissions dont l'usage des sonnettes, introduit longtemps depuis, a ôté l'importunité.

C'est dans ses maisons, principalement à l'hôtel de Richelieu, beaucoup plus encore à l'hôtel d'Albret, où le maréchal d'Albret tenoit un fort grand état, où Mme Scarron fit la plupart de ses connoissances, dont les unes lui servirent tant, et les autres leur devinrent si utiles. Les maréchaux de Villars et d'Harcourt par leurs pères, et avant eux, Villars, père du maréchal, en firent leur fortune ; la duchesse d'Arpajon, sœur de Beuvron, en fut,

sans l'avoir pu imaginer, dame d'honneur de Madame la Dauphine de Bavière, à la mort de la duchesse de Richelieu, que la même raison avoit faite aussi dame d'honneur de la Reine, puis par confiance de Madame la Dauphine de Bavière, et le duc de Richelieu chevalier d'honneur pour rien, qui en eut de Dangeau cinq cent mille livres, à qui cette charge fit la fortune.

Le maréchal d'Albret, fort dans le grand monde et les intrigues de la cour, eut la compagnie des gens d'armes de la garde, et fut chargé par le cardinal Mazarin de la conduite de Monsieur le Prince, M. le prince de Conti et M. de Longueville, du Palais-Royal, où ils furent arrêtés, à Vincennes, moyennant la promesse d'un bâton de maréchal de France, qu'il n'eut pourtant qu'à force de menaces en 1653. Il avoit été fait chevalier du Saint-Esprit en 1661, et il eut le gouvernement de Guyenne à la fin de 1670. Sans avoir beaucoup servi, et jamais en chef, ce fut un homme qui par son esprit, son adresse, sa hardiesse et sa magnificence se fit toujours fort compter. Il n'avoit qu'une fille unique de la fille de Guénégaud, trésorier de l'épargne, frère du secrétaire d'État, qu'il avoit épousée. Il la maria au fils unique de son frère aîné, et de la duchesse de Richelieu, lequel fut tué en galanterie, et sans enfants, en 1678; et sa veuve, qui étoit dame du palais de la Reine, fut depuis la première femme du comte de Marsan, dont elle s'amouracha, et qui lui donna tout son bien.

Le maréchal d'Albret et M. et Mme de Richelieu vécurent toujours dans l'amitié la plus intime. Il vécut de même avec M. de Montespan, son cousin germain, et Mme de Montespan. Mais quand celle-ci fut maîtresse, il devint son conseil, et abandonna pour elle M. de Montespan, par où il se maintint en grand crédit jusqu'à sa mort, qui arriva à Bordeaux, 3 septembre 1676, à soixante-deux ans, où il n'y avoit pas longtemps qu'il étoit allé.

Il avoit, comme on l'a vu ailleurs, marié Mlles de Pons, ses nièces à la mode de Bretagne, l'une à son frère cadet,

tué en duel; l'autre, fort belle, à Heudicourt, à qui il fit acheter de Saint-Herem la charge de grand louvetier pour le décrasser, et pour que sa femme pût paroître à la cour où on l'a vu vivre longtemps, et mourir dans la faveur et les privances de Mme de Maintenon et du Roi, et faire fort étrangement dame du palais Mme de Montgon, sa fille, au mariage de Mme la duchesse de Bourgogne, laquelle avoit été toute petite élevée avec M. du Maine et Madame la Duchesse, et logée avec eux, lorsqu'ils étoient cachés à Paris sous Mme Scarron, leur gouvernante, qui l'avoit prise pour en soulager Mme d'Heudicourt, sa bonne amie, qui fille et mariée, ne bougeoit de l'hôtel d'Albret où Mme Scarron l'avoit fort courtisée, et où leur liaison intime s'étoit faite. Revenons à cette heure à Mme Scarron.

Elle dut à la proche parenté du maréchal d'Albret et de M. de Montespan l'introduction décisive à l'incroyable fortune qu'elle fit quatorze ou quinze ans après. M. et Mme de Montespan ne bougeoient de chez le maréchal d'Albret, qui tenoit à Paris la plus grande et la meilleure maison, où abondoit la compagnie de la cour et de la ville la plus distinguée et la plus choisie. Les respects, les soins de plaire, l'esprit et les agréments de Mme Scarron réussirent fort auprès de Mme de Montespan. Elle prit de l'amitié pour elle, et quand elle eut ses premiers enfants du Roi, M. du Maine et Madame la Duchesse, qu'on voulut cacher, elle lui proposa de les confier à Mme Scarron, à qui on donna une maison au Marais pour y loger avec eux, et de quoi les entretenir et les élever dans le dernier secret. Dans les suites, ces enfants furent amenés à Mme de Montespan, puis montrés au Roi, et de là peu à peu tirés du secret, et avoués. La gouvernante, fixée avec eux à la cour, y plut de plus en plus à Mme de Montespan, qui lui fit donner par le Roi à divers reprises. Lui, au contraire, ne la pouvoit souffrir; ce qu'il lui donnoit quelquefois, et toujours peu, n'étoit que par excès de complaisance, et avec un regret qu'il ne cachoit pas.

La terre de Maintenon étant tombée en vente, la proximité de Versailles en tenta si bien Mme de Montespan, pour Mme Scarron, qu'elle ne laissa point de repos au Roi qu'elle n'en eût tiré de quoi la faire acheter à cette emme, qui prit alors le nom de Maintenon, ou fort peu de temps après. Elle obtint aussi de quoi en raccommoder le château, et attaqua le Roi encore pour donner de quoi rajuster le jardin, car MM. d'Angennes y avoient tout laissé ruiner.

C'étoit à sa toilette où cela se passoit, et où le seul capitaine des gardes en quartier suivoit le Roi. C'étoit M. le maréchal de Lorges, homme le plus vrai qui fût jamais, et qui m'a souvent conté la scène dont il fut témoin ce jour-là. Le Roi fit d'abord la sourde oreille, puis refusa. Enfin impatienté de ce que Mme de Montespan ne démordoit point et insistoit toujours, il sa fâcha, lui dit qu'il n'avoit déjà que trop fait pour cette créature, qu'il ne comprenoit pas la fantaisie de Mme de Montespan pour elle, et son opiniâtreté à la garder après tant de fois qu'il l'avoit priée de s'en défaire ; qu'il avouoit pour lui qu'elle lui étoit insupportable, et que pourvu qu'on lui promît qu'il ne la verroit plus, et qu'on ne lui en parleroit jamais, il donneroit encore, quoique, pour en dire la vérité, il n'eût déjà que beaucoup trop donné pour une créature de cette espèce. Jamais M. le maréchal de Lorges n'a oublié ces propres paroles ; et à moi et à d'autres il les a toujours rapportées précises et dans le même ordre, tant il en fut frappé alors, et bien plus à tout ce qu'il vit depuis de si étonnant et de si contradictoire. Mme de Montespan se tut bien court, et bien en peine d'avoir trop pressé le Roi.

M. du Maine étoit extrêmement boiteux. On disoit que c'étoit d'être tombé d'entre les bras d'une nourrice. Tout ce qu'on lui fit n'ayant pas réussi, on prit le parti de l'envoyer chez divers artistes en Flandres et ailleurs dans le royaume, puis aux eaux, entre autres à Bariges. Les lettres que la gouvernante écrivoit à Mme de Montespan

pour lui rendre compte de ces voyages étoient montrées au Roi. Il les trouva bien écrites, il les goûta, et les dernières commencèrent à diminuer son éloignement.

Les humeurs de Mme de Montespan achevèrent l'ouvrage. Elle en avoit beaucoup, elle s'étoit accoutumée à ne s'en pas contraindre. Le Roi en étoit l'objet plus souvent que personne; il en étoit encore amoureux, mais il en souffroit. Mme de Maintenon le reprochoit à Mme de Montespan, qui lui en rendit de bons offices auprès du Roi. Ces soins d'apaiser sa maîtresse lui revinrent aussi d'ailleurs, et l'accoutumèrent à parler quelquefois à Mme de Maintenon, à s'ouvrir à elle de [ce] qu'il desiroit qu'elle fît auprès de Mme de Montespan, enfin à lui conter ses chagrins contre elle, et à la consulter là-dessus.

Admise ainsi peu à peu dans l'intime confidence, et sans milieu, de l'amant et de la maîtresse, et par le Roi même, l'adroite suivante sut la cultiver, et fit si bien par son industrie, que peu à peu elle supplanta Mme de Montespan, qui s'aperçut trop tard qu'elle lui étoit devenue nécessaire. Parvenue à ce point, Mme de Maintenon fit à son tour ses plaintes au Roi de tout ce qu'elle avoit à souffrir d'une maîtresse qui l'épargnoit si peu lui-même, et à force de se plaindre l'un à l'autre de Mme de Montespan, celle-ci en prit tout à fait la place, et se la sut bien assurer.

La fortune, pour n'oser nommer ici la Providence, qui préparoit au plus superbe des rois l'humiliation la plus profonde, la plus publique, la plus durable, la plus inouïe, fortifia de plus en plus son goût pour cette femme adroite et experte au métier, que les jalousies continuelles de Mme de Montespan rendoient encore plus solide, par les sorties fréquentes que son humeur aigrie lui faisoit faire sans ménagement sur le Roi et sur elle, et c'est ce que Mme de Sévigné sait peindre si joliment en énigme, dans ses lettres à Mme de Grignan, où elle l'entretint quelquefois de ces mouvements de cour, parce que Mme de Maintenon avoit été à Paris assez de la société de Mme de

Sévigné, de Mme de Coulange, de Mme de la Fayette, et qu'elle commençoit à leur faire sentir son importance. On y voit aussi dans le même goût des traits charmants sur la faveur voilée, mais brillante, de Mme de Soubise.

Cette même Providence, maîtresse absolue des temps et des événements, les disposa encore en sorte que la Reine vécut assez pour laisser porter ce goût à son comble, et point assez pour les laisser refroidir. Le plus grand malheur qui soit donc arrivé au Roi, et les suites doivent faire ajouter à l'État, fut la perte si brusque de la Reine, par l'ignorance profonde et l'opiniâtreté du premier médecin d'Aquin, au plus fort de ce nouvel attachement enté sur le dégoût de la maîtresse, dont les humeurs étoient devenues insupportables, et que nulle politique n'avoit pu arrêter. Cette beauté impérieuse, accoutumée à dominer et à être adorée, ne pouvoit résister au désespoir toujours présent de la décadence de son pouvoir ; et ce qui la jetoit hors de toute mesure, c'étoit de ne pouvoir se dissimuler une rivale abjecte à qui elle avoit donné du pain, qui n'en avoit encore que par elle, qui de plus lui devoit cette affection qui devenoit son bourreau, par l'avoir assez aimée pour n'avoir pu se résoudre à la chasser tant de fois que le Roi l'en avoit pressée, une rivale encore si au-dessous d'elle en beauté, et plus âgée qu'elle de plusieurs années ; sentir que c'étoit pour cette suivante, pour ne pas dire servante, que le Roi venoit le plus chez elle, qu'il n'y cherchoit qu'elle, qu'il ne pouvoit dissimuler son malaise lorsqu'il ne l'y trouvoit pas ; et le plus souvent la quitter elle, pour entretenir l'autre tête à tête ; enfin avoir à tous moments besoin d'elle pour attirer le Roi, pour se raccommoder avec lui de leurs querelles, pour en obtenir des grâces qu'elle lui demandoit. Ce fut donc dans des temps si propices à cette enchanteresse que le Roi devint libre.

Il passa les premiers jours à Saint-Cloud, chez Mon-

l'où il alla à Fontainebleau, où il passa tout l'au-
Ce fut là où son goût, piqué par l'absence, la lui
'er insupportable. A son retour, on prétend, car il
tinguer le certain de ce qui ne l'est pas, on pré-
is-je, que le Roi parla plus librement à Mme de
on, et qu'elle, osant essayer ses forces, se retran-
ıilement sur la dévotion et sur la pruderie de son
état, que le Roi ne se rebuta point, qu'elle le pré-
ıi fit peur du diable, et qu'elle ménagea son amour
nscience l'un par l'autre avec un si grand art,
parvint à ce que nos yeux ont vu, et que la posté-
ısera de croire.

ce qui est très-certain, et bien vrai, c'est que
temps après le retour du Roi de Fontainebleau,
ilieu de l'hiver qui suivit la mort de la Reine,
ue la postérité aura peine à croire, quoique par-
ıt vrai et avéré, le P. de la Chaise, confesseur du
la messe en pleine nuit dans un des cabinets du
Versailles. Bontemps, gouverneur de Versailles,
valet de chambre en quartier, et le plus confi-
s quatre, servit cette messe, où ce monarque et la
on furent mariés, en présence d'Harlay, arche-
e Paris, comme diocésain, de Louvois, qui tous
oient, comme on l'a dit, tiré parole du Roi qu'il
areroit jamais ce mariage, et de Montchevreuil
nent en troisième, parent, ami, et du même nom
ıay que Villarceaux, à qui autrefois il prêtoit sa
de Montchevreuil tous les étés, sans en bouger
ıe avec sa femme, où Villarceaux entretenoit cette
omme à Paris, et où il payoit toute la dépense,
ue son cousin étoit fort pauvre, et qu'il avoit
e ce concubinage chez lui à Villarceaux, en pré-
e sa femme, dont il respectoit la patience et la

de Maintenon, n'osant porter les armes d'un tel
supprima celles de son premier mari, et ne porta
e les siennes seules, et sans cordelière, imitant à

meilleur titre Mme de Montespan depuis ses amours, et même Mme de Thianges, qui du vivant de leurs maris quittèrent leurs armes et leur livrée, qu'elles ne reprirent jamais, et portèrent toujours depuis celles de Rochechouart seules. On a vu, à l'occasion de la mort du duc de Créquy, les prédictions étonnantes de cette épouvantable fortune.

La satiété des noces, ordinairement si fatale à des noces de cette espèce, ne fit que consolider la faveur de Mme de Maintenon. Bientôt après elle éclata par l'appartement qui lui fut donné à Versailles au haut du grand escalier, vis-à-vis de celui du Roi, et de plein pied. Depuis ce moment, le Roi y alla tous les jours de sa vie passer plusieurs heures à Versailles, et en quelque lieu qu'il fût, où elle fut toujours logée aussi proche de lui, et de plein pied autant qu'il fut possible.

Les suites, les succès, l'entière confiance, la rare dépendance, la toute-puissance, l'adoration publique, universelle, les ministres, les généraux d'armée, la famille royale la plus proche, tout en un mot à ses pieds; tout bon et tout bien par elle, tout réprouvé sans elle : les hommes, les affaires, les choses, les choix, les justices, les grâces, la religion, tout sans exception en sa main, et le Roi et l'Etat ses victimes; quelle elle fut, cette fée incroyable, et comment elle gouverna sans lacune, sans obstacle, sans nuage le plus léger, plus de trente ans entiers, et même trente-deux, c'est l'incomparable spectacle qu'il s'agit de se retracer, et qui a été celui de l'Europe.

MADAME DE MAINTENON

C'étoit une femme de beaucoup d'esprit, que les meilleures compagnies, où elle avoit d'abord été soufferte, et dont bientôt elle fit le plaisir, avoient fort polie et ornée

de la science du monde, et que la galanterie avoit achevé de tourner au plus agréable. Ses divers états l'avoient rendue flatteuse, insinuante, complaisante, cherchant toujours à plaire. Le besoin de l'intrigue, toutes celles qu'elle avoit vues, en plus d'un genre, et de beaucoup desquelles elle avoit été, tant pour elle-même que pour en servir d'autres, l'y avoient formée, et lui en avoient donné le goût, l'habitude et toutes les adresses. Une grâce incomparable à tout, un air d'aisance, et toutefois de retenue et de respect, qui, par sa longue bassesse, lui étoit devenu naturel, aidoient merveilleusement ses talents, avec un langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court. Son beau temps, car elle avoit trois ou quatre ans plus que le Roi, avoit été celui des belles conversations, de la belle galanterie, en un mot de ce qu'on appeloit les ruelles, lui en avoit tellement donné l'esprit, qu'elle en retint toujours le goût et la plus forte teinture. Le précieux et le guindé ajouté à l'air de ce temps-là, qui en tenoit un peu, s'étoit augmenté par le vernis de l'importance, et s'accrut depuis par celui de la dévotion, qui devint le caractère principal, et qui fit semblant d'absorber tout le reste. Il lui étoit capital pour se maintenir où il l'avoit portée, et ne le fut pas moins pour gouverner. Ce dernier point étoit son être; tout le reste y fut sacrifié sans réserve. La droiture et la franchise étoient trop difficiles à accorder avec une telle vue, et avec une telle fortune ensuite, pour imaginer qu'elle en retint plus que la parure. Elle n'étoit pas aussi tellement fausse que ce fût son véritable goût, mais la nécessité lui en avoit de longue main donné l'habitude, et sa légèreté naturelle la faisoit paroître au double de fausseté plus qu'elle n'en avoit.

Elle n'avoit de suite en rien que par contrainte et par force. Son goût étoit de voltiger en connaissances et en amis comme en amusements, excepté quelques amis fidèles de l'ancien temps dont on a parlé, sur qui elle ne varia point, et quelques nouveaux des derniers temps,

qui lui étoient devenus nécessaires. A l'égard des amusements, elle ne les put guère varier depuis qu'elle se vit reine. Son inégalité tomba en plein sur le solide, et fit par là de grands maux. Aisément engouée, elle l'étoit à l'excès; aussi facilement déprise, elle se dégoûtoit de même, et l'un et l'autre très-souvent sans cause ni raison.

L'abjection et la détresse où elle avoit si longtemps vécu lui avoit rétréci l'esprit, et avili le cœur et les sentiments. Elle pensoit et sentoit si fort en petit, en toutes choses, qu'elle étoit toujours en effet moins que Mme Scarron, et qu'en tout et partout elle se retrouvoit telle. Rien n'étoit si rebutant que cette bassesse jointe à une situation si radieuse; rien aussi n'étoit à tout bien empêchement si dirimant, comme rien de si dangereux que cette facilité à changer d'amitié et de confiance.

Elle avoit encore un autre appas trompeur. Pour peu qu'on pût être admis à son audience, et qu'elle y trouvât quelque chose à son goût, elle se répandoit avec une ouverture qui surprenoit, et qui ouvroit les plus grandes espérances; dès la seconde, elle s'importunoit et devenoit sèche et laconique. On se creusoit la tête pour démêler et la grâce et la disgrâce, si subites toutes les deux; on y perdoit son temps. La légèreté en étoit la seule cause, et cette légèreté étoit telle qu'on ne se la pouvoit imaginer. Ce n'est pas que quelques-uns n'aient échappé à cette vacillité si ordinaire, mais ces personnes n'ont été que des exceptions, qui ont d'autant plus confirmé la règle qu'elles-mêmes ont éprouvé force nuages dans leur faveur, et que, quelle qu'elle ait été, c'est-à-dire depuis son dernier mariage, aucune ne l'a approchée qu'avec précaution, et dans l'incertitude.

On peut juger des épines de sa cour, qui d'ailleurs étoit presque inaccessible et par sa volonté et par le goût du Roi, et encore par la mécanique des temps et des heures, d'une cour qui toutefois opéroit une grande et intime partie de toutes choses, et qui presque toujours influoit sur tout le reste.

Elle eut la foiblesse d'être gouvernée par la confiance, plus encore par les espèces de confessions, et d'en être la dupe par la clôture où elle s'étoit enfermée. Elle eut aussi la maladie des directions, qui lui emporta le peu de liberté dont elle pouvoit jouir. Ce que Saint-Cyr lui fit perdre de temps en ce genre est incroyable; ce que mille autres couvents lui en coûtèrent ne l'est pas moins. Elle se croyoit l'abbesse universelle, surtout pour le spirituel, et de là entreprit des détails de diocèses. C'étoient là ses occupations favorites. Elle se figuroit être une Mère de l'Église. Elle en pesoit les pasteurs du premier ordre, les supérieurs de séminaires et de communautés, les monastères et les Filles qui les conduisoient, ou qui y étoient les principales. De là une mer d'occupations frivoles, illusoires, pénibles, toujours trompeuses, des lettres et des réponses à l'infini, des directions d'âmes choisies, et toutes sortes de puérilités qui aboutissoient d'ordinaire à des riens, quelquefois aussi à des choses importantes, et à de déplorables méprises en décisions, en événements d'affaires, et en choix.

La dévotion, qui l'avoit couronnée, et par laquelle elle sut se conserver, la jeta par art et par goût de régenter, qui se joignit à celui de dominer, dans ces sortes d'occupations; et l'amour-propre, qui n'y rencontroit jamais que des adulateurs, s'en nourrissoit. Elle trouva le Roi qui se croyoit apôtre, pour avoir toute sa vie persécuté le jansénisme, ou ce qui lui étoit présenté comme tel. Ce champ parut propre à Mme de Maintenon à repaître ce prince de son zèle, et à s'introduire dans tout.

L'ignorance la plus grossière en tous genres dans laquelle on avoit eu grand soin d'élever le Roi, et par divers intérêts de l'entretenir ensuite, et de lui inculquer de bonne heure la défiance générale et l'exacte clôture dans lesquelles il s'est barricadé sous la clef de ses ministres, et, à d'autres égards, sous celle de son confesseur et de ceux qu'il a eu intérêt de lui produire, lui avoit fait prendre de bonne heure la pernicieuse habitude de

prendre parti sur parole dans les questions de théologie, et entre les différentes écoles catholiques, jusqu'à en faire sa propre affaire à Rome.

La Reine mère, et le Roi bien plus qu'elle dans les suites, séduits par les jésuites, s'étoient laissé persuader par eux le contradictoire exact et précis de la vérité : savoir que toute autre école que la leur en vouloit à l'autorité royale, et n'avoit qu'un esprit d'indépendance et républicain. Le Roi là-dessus, ni sur bien d'autres choses, n'en savoit pas plus qu'un enfant. Les jésuites n'ignoroient pas à qui ils avoient affaire. Ils étoient en possession d'être les confesseurs du Roi, et les distributeurs des bénéfices dont ils avoient la feuille; l'ambition des courtisans et la crainte que ces religieux inspiroient aux ministres leur donnoient une entière liberté. L'attention si vigilante du Roi à se tenir toute sa vie barricadé contre tout le monde, en affaires, leur étoit un rempart assuré, et leur donnoit la facilité de lui parler, et la sécurité d'y être seuls reçus sur les choses qui regardoient la religion, et d'être seuls écoutés. Il leur fut donc aisé de le préoccuper, jusqu'à l'infatuation la plus complète, que quiconque parloit autrement qu'eux étoit janséniste, et que janséniste étoit être ennemi du Roi et de son autorité, laquelle étoit la partie faible et sensible du Roi jusqu'à l'incroyable. Ils parvinrent donc à disposer en plein de lui à leur gré, et par conscience et par jalousie de son autorité sur tout ce qui regardoit cette affaire, et encore sur tout ce qui y avoit le moindre trait, c'est-à-dire sur toutes choses et gens qu'il leur convenoit de lui montrer par ce côté.

C'est par où ils dissipèrent ces saints solitaires illustres, que l'étude et la pénitence avoient assemblés à Port-Royal, qui firent de si grands disciples, et à qui les chrétiens seront à jamais redevables de ces ouvrages fameux qui ont répandu une si vive et si solide lumière pour discerner la vérité des apparences, le nécessaire de l'écorce en faire toucher au doigt l'étendue si peu connue, si

obscurcie, et d'ailleurs si déguisée, éclairer la foi, allumer la charité, développer le cœur de l'homme, régler ses mœurs, lui présenter un miroir fidèle, et le guider entre la juste crainte et l'espérance raisonnable. C'étoit donc à en poursuivre jusqu'aux derniers restes, et partout, que la dévotion du Roi s'exerçoit, et celle de Mme de Maintenon conformée sur la sienne, lorsqu'un autre champ parut plus propre à présenter à ce prince.

Le jansénisme commençoit à paroître usé ; il ne sembloit plus bon aux jésuites qu'à faute de mieux, et au besoin ils étoient bien sûrs d'y retrouver longtemps de quoi glaner, lorsque après quelque intervalle ils lui pourroient rendre quelques grâces de nouveauté. Avec de telles avances pour se croire en droit de commander aux consciences, il restoit peu à faire pour exciter le zèle du Roi contre une religion solennellement frappée des plus éclatants anathèmes par l'Église universelle, et qui s'en étoit elle-même frappée la première en se séparant de toute l'antiquité sur des points de foi fondamentaux.

Le Roi étoit devenu dévot, et dévot dans la dernière ignorance. A la dévotion se joignit la politique. On voulut lui plaire par les endroits qui le touchoient le plus sensiblement, la dévotion et l'autorité. On lui peignit les huguenots avec les plus noires couleurs ; un État dans un État, parvenu à ce point de licence à force de désordres, de révoltes, de guerres civiles, d'alliances étrangères, de résistance à force ouverte contre les rois ses prédécesseurs, et jusqu'à lui-même réduit à vivre en traités avec eux. Mais on se garda bien de lui apprendre la source de tant de maux, les origines de leurs divers degrés et de leurs progrès, pourquoi et par qui les huguenots furent premièrement armés, puis soutenus, et surtout de lui dire un seul mot des projets de si longue main pourpensés, des horreurs et des attentats de la Ligue contre sa couronne, contre sa maison, contre son père, son aïeul et tous les siens.

On lui voila avec autant de soin ce que l'Évangile, et

d'après cette divine loi, les apôtres et tous les Pères à leur suite, enseignent sur la manière de prêcher Jésus-Christ, de convertir les infidèles et les hérétiques, et de se conduire en ce qui regarde la religion. On toucha un dévot de la douceur de faire aux dépens d'autrui une pénitence facile, qu'on lui persuada sûre pour l'autre monde. On saisit l'orgueil d'un roi en lui montrant une action qui passoit le pouvoir de tous ses prédécesseurs, en lui détournant les yeux de tant de grands exploits personnels et de tant de hauts faits d'armes pensés et résolus par son héroïque père, et par lui-même exécutés à la tête de ses troupes avec une vaillance qui leur en donnoit et qui les fit vaincre souvent contre toute apparence dans les plus grands périls, en l'y voyant à leur tête aussi exposé qu'eux, et de toute la conduite de ce grand roi, qui abattit sans ressource ce grand parti huguenot, lequel avoit soutenu sa lutte depuis François Ier avec tant d'avantages, et qui, sans la tête et le bras de Louis le Juste, ne seroit pas tombé sous les volontés de Louis XIV. Ce prince étoit bien éloigné d'arrêter sa vue sur un si solide emprunt.

On le détermina, lui qui se piquoit si principalement de gouverner par lui-même, d'un chef-d'œuvre tout à la fois de religion et de politique, qui faisoit triompher la véritable par la ruine de toute autre, et qui rendoit le Roi absolu en brisant toutes ses chaînes avec les huguenots, et en détruisant à jamais ces rebelles, toujours prêts à profiter de tout pour relever leur parti et donner la loi à ses rois.

Les grands ministres n'étoient plus alors. Le Tellier au lit de la mort, son funeste fils étoit le seul qui restât; car Seignelay ne faisoit guère que poindre. Louvois, avide de guerre, atterré sous le poids d'une trêve de vingt ans, qui ne faisoit presque que d'être signée, espéra qu'un si grand coup porté aux huguenots remueroit tout le protestantisme de l'Europe, et s'applaudit en attendant de ce que, le Roi ne pouvant frapper sur les huguenots que par ses troupes, il en seroit le principal exécuteur, et par là de

plus en plus en crédit. L'esprit et le génie de Mme de Maintenon, tel qu'il vient d'être représenté avec exactitude, n'étoit rien moins que propre ni capable d'aucune affaire au delà de l'intrigue. Elle n'étoit pas née ni nourrie à voir sur celle-ci au delà de ce qui lui en étoit présenté, moins encore pour ne pas saisir avec ardeur une occasion si naturelle de plaire, d'admirer, de s'affermir de plus en plus par la dévotion. Qui d'ailleurs eût su un mot de ce qui ne se délibéroit qu'entre le confesseur, le ministre alors comme unique, et l'épouse nouvelle et chérie; et qui de plus eût osé contredire? C'est ainsi que sont menés à tout, par une voie ou par une autre, les rois qui, par grandeur, par défiance, par abandon à ceux qui les tiennent, par paresse ou par orgueil, ne se communiquent qu'à deux ou trois personnes, et bien souvent à moins, et qui mettent entre eux et tout le reste de leurs sujets une barrière insurmontable.

RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

La révocation de l'édit de Nantes sans le moindre prétexte et sans aucun besoin, et les diverses proscriptions plutôt que déclarations qui la suivirent, furent les fruits de ce complot affreux qui dépeupla un quart du royaume, qui ruina son commerce, qui l'affoiblit dans toutes ses parties, qui le mit si longtemps au pillage public et avoué des dragons, qui autorisa les tourments et les supplices dans lesquels ils firent réellement mourir tant d'innocents de tout sexe par milliers, qui ruina un peuple si nombreux, qui déchira un monde de familles, qui arma les parents contre les parents pour avoir leur bien et les laisser mourir de faim; qui fit passer nos manufactures aux étrangers, fit fleurir et regorger leurs États aux dépens du nôtre et leur fit bâtir de nouvelles villes, qui leur donna le spectacle d'un si prodigieux peuple proscrit, nu, fugitif, errant sans crime, cherchant asile loin de sa

patrie ; qui mit nobles, riches, vieillards, gens souvent très-estimés pour leur piété, leur savoir, leur vertu, des gens aisés, foibles, délicats, à la rame, et sous le nerf très-effectif du comité, pour cause unique de religion, enfin qui, pour comble de toutes horreurs, remplit toutes les provinces du royaume de parjures et de sacriléges, où tout retentissoit d'hurlements de ces infortunées victimes de l'erreur, pendant que tant d'autres sacrifioient leurs consciences à leurs biens et à leur repos, et achetoient l'un et l'autre par des abjurations simulées d'où sans intervalle on les traînoit à adorer ce qu'ils ne croyoient point, et à recevoir réellement le divin corps du Saint des saints, tandis qu'ils demeuroient persuadés qu'ils ne mangeoient que du pain qu'ils devoient encore abhorrer. Telle fut l'abomination générale enfantée par la flatterie et par la cruauté. De la torture à l'abjuration, et de celle-ci à la communion, il n'y avoit pas souvent vingt-quatre heures de distance, et leurs bourreaux étoient leurs conducteurs et leurs témoins. Ceux qui, par la suite, eurent l'air d'être changés avec plus de loisir, ne tardèrent pas, par leur fuite ou par leur conduite, à démentir leur prétendu retour.

Presque tous les évêques se prêtèrent à cette pratique subite et impie. Beaucoup y forcèrent; la plupart animèrent les bourreaux, forcèrent les conversions, et ces étranges convertis à la participation des divins mystères, pour grossir le nombre de leurs conquêtes, dont ils envoyoient les états à la cour pour en être d'autant plus considérés et approchés des récompenses.

Les intendants des provinces se distinguèrent à l'envi à les seconder, eux et les dragons, et à se faire valoir ainsi à la cour par leurs listes. Le très-peu de gouverneurs et de lieutenants généraux de province qui s'y trouvoient, et le petit nombre de seigneurs résidants chez eux, et qui purent trouver moyen de se faire valoir à travers les évêques et les intendants, n'y manquèrent pas.

Le Roi recevoit de tous les côtés des nouvelles et des

détails de ces persécutions et de toutes ces conversions. C'étoit par milliers qu'on comptoit ceux qui avoient abjuré et communié : deux mille dans un lieu, six mille dans un autre, tout à la fois, et dans un instant. Le Roi s'applaudissoit de sa puissance et de sa piété. Il se croyoit au temps de la prédication des apôtres, et il s'en attribuoit tout l'honneur. Les évêques lui écrivoient des panégyriques ; les jésuites en faisoient retentir les chaires et les missions. Toute la France étoit remplie d'horreur et de confusion, et jamais tant de triomphes et de joie, jamais tant de profusion de louanges. Le monarque ne doutoit pas de la sincérité de cette foule de conversions; les convertisseurs avoient grand soin de l'en persuader et de le béatifier par avance. Il avaloit ce poison à longs traits. Il ne s'étoit jamais cru si grand devant les hommes, ni si avancé devant Dieu dans la réparation de ses péchés et du scandale de sa vie. Il n'entendoit que des éloges, tandis que les bons et vrais catholiques et les saints évêques gémissoient de tout leur cœur de voir des orthodoxes imiter, contre les erreurs et les hérétiques, ce que les tyrans hérétiques et païens avoient fait contre la vérité, contre les confesseurs et contre les martyrs. Ils ne se pouvoient surtout consoler de cette immensité de parjures et de sacriléges. Ils pleuroient amèrement l'odieux durable et irremédiable que de détestables moyens répandoient sur la véritable religion, tandis que nos voisins exultoient de nous voir ainsi nous affoiblir et nous détruire nous-mêmes, profitoient de notre folie, et bâtissoient des desseins sur la haine que nous nous attirions de toutes les puissances protestantes.

Mais à ces parlantes vérités le Roi étoit inaccessible. La conduite même de Rome à son égard ne put lui ouvrir les yeux; de cette cour qui n'avoit pas eu honte autrefois d'exalter la Saint-Barthélemy, jusqu'à en faire des processions publiques pour en remercier Dieu, et jusqu'à avoir employé les plus grands maîtres à peindre dans le Vatican cette action exécrable.

Odescalchi occupoit le pontificat, sous le nom d'Innocent XI. C'étoit un bon évêque, mais un prince très-incapable, entièrement autrichien, et ses ministres de même génie. La grande affaire de la régale l'avoit brouillé avec le Roi dès l'entrée de son pontificat. Les quatre propositions de l'assemblée du clergé de 1682 l'irritèrent bien davantage. Cette main basse sur les huguenots ne put tirer de lui la moindre approbation. Il s'en tint toujours à l'attribuer à politique pour détruire un parti qui avoit tant et si longtemps agité la France, et l'affaire des franchises étant survenue après, les deux cours se portèrent à grandes extrémités. Par l'événement, et sur le point d'honneur des franchises, et sur le point si capital des propositions de 1682, on ne s'aperçut que trop que M. de Lyonne n'étoit plus, et que nous étions bien éloignés du temps de la fameuse affaire des Corses et du traité de Pise.

Le magnifique établissement de Saint-Cyr suivit de près la révocation de l'édit de Nantes. Mme de Montespan avoit bâti à Paris une belle maison de Filles de Saint-Joseph qu'elle avoit fondée pour l'instruction des jeunes filles, et leur apprendre toutes sortes d'ouvrages, dont il en est sorti de parfaitement beaux en toutes sortes d'ornements d'église, et d'autres meubles superbes pour le Roi, et pour qui en a voulu faire faire ; et c'est dans cette maison que Mme de Montespan se retira lorsqu'elle fut obligée de quitter tout à fait la cour. L'émulation porta Mme de Maintenon à des vues plus hautes et plus vastes, qui, en gratifiant la pauvre noblesse, l'en pût faire regarder comme une protectrice en qui toute la noblesse devoit s'intéresser. Elle espéra s'aplanir un chemin à faire déclarer son mariage, en s'illustrant par un monument dont elle pût entretenir et amuser le Roi, qui l'amusât elle-même, et qui pût lui servir de retraite si elle avoit le malheur de perdre le Roi, comme il arriva en effet. La riche mense abbatiale de Saint-Denis, qu'elle fit unir à Saint-Cyr, diminua d'autant la dépense d'une aussi grande

fondation aux yeux du Roi et du public, et l'objet en étoit en soi si utile qu'il ne reçut que de justes applaudissements.

Sa déclaration étoit toujours son plus ardent desir. L'opposition que Louvois y avoit si héroïquement mise sur le point d'éclater le perdit bientôt après, comme on l'a vu, et l'archevêque de Paris avec lui, qu'il s'y étoit associé. Elle n'éteignit pas pour cela toute son espérance. Elle s'étoit flattée d'en avoir jeté les fondements sans y avoir pu penser alors; car ce fut du vivant de la Reine que, pour se recrépir et passer l'éponge sur sa première vie, elle fit entendre au Roi modestement sa noblesse, puis au mariage de Monseigneur l'importance d'environner la Dauphine de personnes sûres, et de lui donner à elle-même un titre auprès d'elle, qui lui donnât droit et moyen d'y veiller.

C'est ce qui, comme on l'a vu, y fit passer Mme de Richelieu dame d'honneur de la Reine, moyennant la charge de chevalier d'honneur à son mari, pour l'exercer et la vendre après tant qu'il pourroit sans en avoir rien payé, qui étoient, comme on l'a vu, les anciens et intimes amis de Mme de Maintenon, laquelle fut faite seconde dame d'atour avec la maréchale de Rochefort. La distance étoit étrange entre les deux dames d'atour; il n'en falloit qu'une; le choix de la seconde indigna tout le monde. La première étoit de longue main accoutumée au servage des ministres et des maîtresses, et ne songea qu'à plaire à ce soleil levant dans son automne. Elle se flatta aussi de succéder à la duchesse de Richelieu, beaucoup plus âgée qu'elle et infirme; elle y fut trompée, le Roi voulut une duchesse. On a vu comment et pourquoi Mme de Maintenon y bombarda Mme d'Arpajon, à l'étonnement de toute la cour, et plus de la duchesse d'Arpajon que personne.

Malgré tous ces entours, la fierté allemande séduisit l'esprit et le plus cher intérêt de la Dauphine. Monseigneur, qui n'aimoit point Mme de Maintenon, ne contraignit

point son épouse. Il étoit toujours alors avec la princesse de Conti, qui le gouvernoit, et qui, fille de Mme de la Vallière, n'avoit rien de commun avec les enfants de Mme de Montespan, ni avec leur gouvernante, desquels tous elle étoit fort éloignée. Elle n'aimoit pas mieux la Dauphine, dont elle craignoit la concurrence et pis dans la confiance de Monseigneur. Elle ne fut donc pas fâchée de la voir prendre si mal avec Mme de Maintenon, et se mettre par ses manières à cet égard de travers avec le Roi, et perdre toute considération, comme il arriva. Elle fut peu comptée. On prétendit que la princesse de Conti, excessivement parfumée, la vit de fort près et longtemps, comme elle venoit d'accoucher de M. le duc de Berry. Quoi qu'il en soit, sa courte vie depuis ne fut plus qu'une maladie continuelle, plus ou moins forte; et sa mort soulagea mari, beau-père, et plus que tous, belle-mère, qui, quatorze mois après, se vit aussi délivrée de Louvois.

Ce fut pour lors que l'espérance d'être déclarée reprit toutes ses forces. Monseigneur et Monsieur y auroient été des obstacles; mais ils vivoient dans une telle dépendance du Roi que leur considération n'étoit comptée pour rien à cet égard. On a vu combien le bruit fut grand, que la déclaration du mariage étoit imminente lors de l'ouverture de l'appartement de la Reine, demeuré jusque-là fermé, depuis que la Dauphine y étoit morte, que ce fut sous ce prétexte d'y exposer à l'admiration de la cour les superbes ornements des quatre couleurs que le Roi envoyoit à l'église de Strasbourg, et le mot étrange à bout portant que Tonnerre, évêque-comte de Noyon, lâcha au Roi en plein petit couvert sur cette déclaration.

Ce fut en effet alors qu'elle fut sur le point d'être faite. Mais le Roi, plein encore de ce qui lui étoit arrivé là-dessus, consulta le célèbre Bossuet, évêque de Meaux, et Fénelon, archevêque de Cambray, qui l'en dissuadèrent l'un et l'autre, et qui, cette seconde fois, firent manquer le coup pour toujours. L'archevêque étoit déjà mal avec Mme de Maintenon sur l'affaire de Mme Guyon, sans espé-

rance de retour, à cause de Godet, évêque de Chartres, comme on l'a vu en son temps, mais encore alors assez entier auprès du Roi, où il ne tarda pas d'être perdu sans ressource. Bossuet échappa à la disgrâce, que Mme de Maintenon n'entreprit même pas, par plusieurs raisons. Godet, qui la possédoit absolument, comme on l'a vu ailleurs avoit besoin de la plume et du grand nom de Bossuet pour pousser Fénelon à bout. Bossuet tenoit au Roi par l'habitude et l'estime, et par être entré en évêque des premiers temps dans la confiance la plus intime du Roi, et la plus secrète, dans les temps de ses désordres; enfin il avoit rendu à Mme de Maintenon, sans que ce fût son objet, le service le plus sensible.

C'étoit un homme dont l'honneur, la vertu, la droiture étoit aussi inséparable que la science et la vaste érudition. Sa place de précepteur de Monseigneur l'avoit familiarisé avec le Roi, qui s'étoit adressé plus d'une fois à lui dans les scrupules de sa vie. Bossuet lui avoit souvent parlé là-dessus avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'Église. Il avoit interrompu le cours du désordre plus d'une fois; il avoit osé poursuivre le Roi, qui lui avoit échappé. Il fit à la fin cesser tout mauvais commerce, et il acheva de couronner cette grande œuvre par les derniers coups qui chassèrent pour jamais Mme de Montespan de la cour. Mme de Maintenon au centre de la gloire, ne pouvoit goûter de repos tant qu'elle y voyoit son ancienne maîtresse demeurante, et tous les jours visitée par le Roi. C'étoit, ce lui sembloit, autant de temps et de reste d'autorité pris sur elle. De plus, elle ne pouvoit éviter de lui rendre, sinon d'anciens respects, au moins de grands égards, et des devoirs apparents. Outre qu'ils la faisoient trop souvenir de son ancienne bassesse, elle en éprouvoit souvent de Mme de Montespan d'amères et de bien expresses commémoraisons, sans ménagement. Les visites journelles en demi-public du Roi à son ancienne maîtresse, toujours entre la messe et le dîner, pour les rendre plus nécessairement courtes, et

par bienséance, faisoient un contraste fort ridicule avec son assiduité longue de tous les jours chez celle qui l'avoit servie, et chez qui sans nom de maîtresse ni d'épouse, étoit le creuset de la cour et de l'État. Cette sortie de la cour de Mme de Montespan, pour n'y plus revenir, fut donc une grande délivrance pour Mme de Maintenon, et elle n'ignora pas qu'elle la dut à Monsieur de Meaux toute entière, qui à la fin lui en attira les ordres réitérés.

Ce fut l'époque de l'union si parfaite et si intime de M. du Maine et de Mme de Maintenon, et de l'adoption qu'elle en fit, qui s'approfondit et se consolida toujours depuis de plus en plus, qui lui fraya le chemin à toutes les incroyables grandeurs où de l'une à l'autre il parvint, et qui enfin l'auroit mis sur le trône, si telle avoit pu être la puissance de son ancienne mie.

Le duc du Maine étoit trop continuellement dans l'intérieur du Roi, pour ne s'être pas aperçu de bonne heure de la faveur naissante de Mme de Maintenon, de ses progrès rapides, et que les premiers effets n'en pouvoient être que la disgrâce de Mme de Montespan. Personne n'avoit plus d'esprit que le duc du Maine, ni d'art caché sous toutes les sortes de grâces qui peuvent charmer avec l'air le plus naturel, le plus simple, quelquefois le plus naïf; personne ne prenoit plus aisément toutes sortes de formes; personne ne connoissoit mieux les gens qu'il avoit intérêt de connoître; personne n'avoit plus de tour, de manége, d'adresse pour s'insinuer auprès d'eux; personne encore, sous un extérieur dévot, solitaire, philosophe, sauvage, ne cachoit des vues plus ambitieuses ni plus vastes, que son extrême timidité de plus d'un genre servoit encore à couvrir. On a vu ailleurs son caractère; on n'en rappelle ici que ce qui sert à la matière que l'on traite, sans vouloir s'en écarter.

Le duc du Maine s'aperçut donc de bonne heure des épines de sa position entre sa mère et sa gouvernante, que l'enlèvement du cœur du Roi rendoit irréconciliables.

Il sentit en même temps que sa mère ne lui seroit qu'un poids fort entravant, tandis qu'il pouvoit tout espérer de sa gouvernante. Le sacrifice lui en fut donc bientôt fait. Il entra donc dans tout avec Monsieur de Meaux pour hâter la retraite de sa mère; il se fit un mérite auprès de Mme de Maintenon de presser lui-même Mme de Montespan de s'en aller à Paris pour ne plus revenir à la cour; il se chargea de lui en porter l'ordre du Roi, et à la fin l'ordre très-positif; il s'en acquitta sans ménagement; il la fit obéir, et se dévoua par là Mme de Maintenon sans réserve. Il fut longtemps très-mal avec sa mère, qui ne le vouloit point voir, et jamais depuis il n'y fut véritablement bien. Ce fut aussi la moindre de ses peines. Il eut à lui celle qui régnoit, et qui régna toujours, et il l'eut au point d'en disposer toute sa vie, et que toute la sienne elle ne mit point de bornes à son affection pour lui.

Ce grand pas fait de l'expulsion sans retour de Mme de Montespan, Mme de Maintenon prit un nouvel éclat. Ayant manqué pour la seconde fois la déclaration de son mariage, elle comprit qu'il n'y avoit plus à y revenir, et eut assez de force sur elle-même pour couler doucement par-dessus, et ne se pas creuser une disgrâce pour n'avoir pas été déclarée reine. Le Roi, qui se sentit affranchi, lui sut un gré de cette conduite qui redoubla pour elle son affection, sa considération, sa confiance. Elle eût peut-être succombé sous le poids de l'éclat de ce qu'elle avoit voulu paroître, elle s'établit de plus en plus par la confirmation de sa transparente énigme.

Mais il ne faut pas s'imaginer que, pour en user et s'y soutenir, elle n'eût besoin d'aucune adresse. Son règne, au contraire, ne fut qu'un continuel manége, et celui du Roi une perpétuelle duperie. Elle ne voyoit personne chez elle en visite, et n'en rendoit jamais aucune. Cela n'avoit que fort peu d'exceptions. Elle alloit voir la reine d'Angleterre et la recevoit chez elle, quelquefois chez Mme de Montchevreuil, sa plus intime amie, qui alloit très-or-

dinairement chez elle. Depuis sa mort elle alla voir quelquefois M. de Montchevreuil, mais rarement, qui entroit chez elle toutes les fois qu'il vouloit, mais des instants. Le duc de Richelieu eut toute sa vie le même privilége. Elle alloit quelquefois encore chez Mme de Caylus, sa bonne nièce, qui étoit souvent chez elle. Si, en deux ans une fois elle alloit chez la duchesse du Lude, ou quelque femme aussi marquée, entre trois ou quatre au plus, c'étoit une distinction et une nouvelle, quoique il ne s'agît que d'une simple visite. Mme d'Heudicourt, son ancienne amie, alloit aussi chez elle à peu près quand elle vouloit, et sur les fins le maréchal de Villeroy, quelquefois Harcourt, jamais d'autres. On a vu, lors du brillant voyage de Mme des Ursins, qu'elle alloit aussi très-souvent chez elle en particulier à Marly; et Mme de Maintenon la fut voir une fois. Jamais elle n'alloit chez aucune princesse du sang, même chez Madame. Aucune d'elles aussi n'alloit chez elle, à moins que ce ne fût par audiences, ce qui étoit extrêmement rare et qui faisoit nouvelle. Mais si elle avoit à parler aux filles du Roi, ce qui n'arrivoit pas souvent, et presque jamais que pour leur laver la tête, elle les envoyoit chercher. Elles y arrivoient tremblantes, et en sortoient en pleurs. Pour le duc du Maine, les portes tombèrent toujours devant lui en quelque lieu qu'il fût; et depuis le mariage du duc de Noailles, il la voyoit aussi quand il vouloit, son père avec ménagement, sa mère fort à lèche-doigt; le Roi et elle la craignoient et ne l'aimoient point.

Le cardinal de Noailles, jusqu'à l'affaire de la constitution, la voyoit réglément en particulier le jour qu'il avoit son audience du Roi, une fois la semaine; et après, le cardinal de Bissy à peu près tant qu'il voulut, et le cardinal de Rohan avec mesure. Son frère tant qu'il vécut la désola. Il entroit chez elle à toute heure, lui tenoit des propos de l'autre monde, et lui faisoit souvent des sorties. De crédit avec elle, pas le moinde du monde. Sa belle-sœur ne parut amais à la cour ni dans le monde; Mme de

Maintenon la traitoit bien par pitié, sans que cela allât au plus petit crédit; mais elle dînoit quelquefois avec elle, et ne la laissoit venir à Versailles que le moins qu'elle pouvoit, peut-être deux ou trois fois l'an au plus, et coucher une nuit. Godet, évêque de Chartres, et Aubigny, archevêque de Rouen, elle ne les voyoit qu'à Saint-Cyr.

Ses audiences étoient pour le moins aussi difficiles à obtenir que celles du Roi; et le peu qu'elle en accordoit, presque toutes à Saint-Cyr, où on alloit la trouver au jour et l'heure donnée. On l'attendoit à Versailles à sortir de chez elle ou à y rentrer, quand on avoit un mot à lui dire, gens de peu et même pauvres gens, et personnes considérables. On n'avoit là qu'un instant, et c'étoit à qui le saisiroit. Les maréchaux de Villeroy, Harcourt, souvent Tessé, quelquefois dans les derniers temps M. de Vaudemont, lui ont parlé de la sorte; et si c'étoit en rentrant chez elle, ils ne la suivoient pas au delà de son antichambre, où elle coupoit très-court et les laissoit. Bien d'autres lui ont parlé de la sorte. Moi jamais en pas un lieu que ce que j'ai rapporté. Un très-petit nombre de dames, à qui le Roi étoit accoutumé et qui étoient de ses particuliers, la voyoient quelquefois aux heures où le Roi n étoit pas, et rarement quelques-unes dînoient avec elle.

Ses matinées, qu'elle commençoit de fort bonne heure, étoient remplies par des audiences obscures de charité ou de gouvernement spirituel; quelquefois par quelques ministres, très-rarement par quelques généraux d'armée; encore ces derniers, quand ils avoient un rapport particulier à elle, comme les maréchaux de Villars, de Villeroy, d'Harcourt et quelquefois Tessé. Assez souvent, dès huit heures du matin et plus tôt, elle alloit chez quelque ministre. Rarement elle dînoit chez eux, avec leurs femmes et une compagnie fort trayée. C'étoient là les grandes faveurs, et une nouvelle, mais qui ne menoient à rien qu'à de l'envie et à quelque considération. M. de Beauvillier

fut des premiers et des plus longtemps favorisés de ces dîners, et fréquents, comme on l'a remarqué ailleurs, jusqu'à ce que Godet, évêque de Chartres, en renversa les escabelles, et arrêta tout court les progrès de Fénelon, qui s'étoit fait leur docteur. Les ministres chargés de la guerre, surtout des finances, furent toujours ceux à qui Mme de Maintenon avoit le plus affaire, et qu'elle cultiva. Rarement, et plus que rarement, alla-t-elle chez les autres, mais pour affaires, et souvent d'État, et dès le matin, sans jamais dîner chez ces derniers.

L'ordinaire, dès qu'elle étoit levée, c'étoit de s'en aller à Saint-Cyr, et d'y dîner dans son appartement seule, ou avec quelque favorite de la maison, d'y donner des audiences le moins qu'elle pouvoit, d'y régenter au dedans, d'y gouverner l'Église au dehors, d'y lire et d'y répondre des lettres, d'y gouverner des monastères de Filles de toutes parts, d'y recevoir des avis et des lettres d'espionnages, et de revenir à peu près justement au temps que le Roi passoit chez elle. Devenue plus vieille et plus infirme, en arrivant entre sept et huit heures du matin à Saint-Cyr, elle s'y mettoit au lit pour se reposer, ou faire quelque remède.

A Fontainebleau, elle avoit une maison à la ville, où elle alloit souvent pour y faire les mêmes choses qu'à Saint-Cyr. A Marly, elle s'étoit fait accommoder un petit appartement qui avoit une fenêtre dans la chapelle. Elle en faisoit souvent le même usage que de Saint-Cyr; mais cela s'appeloit le repos, et ce repos étoit inaccessible sans exception, que de Mme la duchesse de Bourgogne.

A Marly, à Trianon, à Fontainebleau, le Roi alloit chez elle les matins des jours qu'il n'y avoit point de conseil, et qu'elle n'étoit pas à Saint-Cyr; à Fontainebleau, depuis sa messe jusqu'au dîner, quand le dîner n'étoit pas quelquefois au sortir de la messe pour aller courre le cerf; et il y étoit une heure et demie, et quelquefois davantage. A Trianon, et à Marly, la visite duroit beaucoup moins, parce

qu'en sortant de chez elle il s'alloit promener dans ses jardins. Ces visites étoient presque toujours tête à tête, sans préjudice de celles de toutes les après-dînées, qui étoient rarement tête à tête que fort peu de temps, parce que les ministres y venoient chacun à son tour travailler avec le Roi. Le vendredi, qu'il arrivoit souvent qu'il n'y en avoit point, c'étoient les dames familières avec qui il jouoit, ou une musique; ce qui se doubla et tripla de jours tout à la fin de sa vie.

Vers les neuf heures du soir, deux femmes de chambre venoient déshabiller Mme de Maintenon. Aussitôt après, son maître d'hôtel et un valet de chambre apportoient son couvert, un potage et quelque chose de léger. Dès qu'elle avoit achevé de souper, ses femmes la mettoient dans son lit, et tout cela en présence du Roi et du ministre, qui n'en discontinuoit pas son travail, et qui n'en parloit pas plus bas, ou, s'il n'en avoit point, des dames familières. Tout cela gagnoit dix heures, que le Roi alloit souper, et en même temps on tiroit les rideaux de Mme de Maintenon.

Dans les voyages, c'étoit la même chose. Elle partoit de bonne heure avec quelque favorite, comme Mme de Montchevreuil toujours tant qu'elle vécut, Mme d'Heudicourt, Mme de Dangeau, Mme de Caylus. Un carrosse du Roi la menoit toujours affecté pour elle, même pour aller de Versailles, etc., à Saint-Cyr; et des Épinays, écuyer de la petite écurie, la mettoit dans le carrosse, et l'accompagnoit à cheval; c'étoit sa tâche de tous les jours. Dans les voyages, le carrosse de Mme de Maintenon menoit ses femmes de chambre, et suivoit celui du Roi, où elle étoit. Elle s'arrangeoit de façon que le Roi, en arrivant, la trouvoit toute établie lorsqu'il passoit chez elle. Partie autorité, partie invention de seconde dame d'atour de la Dauphine de Bavière, son carrosse et sa chaise, avec ses porteurs ayant sa livrée, entroient partout comme ceux des gens titrés.

Reine en particulier, à l'extérieur pour le ton, le siége,

et la place en présence du Roi, de Monseigneur, de Monsieur, de la cour d'Angleterre et de qui que ce fût, elle étoit très-simple particulière au dehors, et toujours aux dernières places. J'en ai vu les fins aux dîners du Roi à Marly, mangeant avec lui et les dames, et à Fontainebleau en grand habit chez la reine d'Angleterre, comme je l'ai remarqué ailleurs, cédant absolument sa place, et se reculant partout pour les femmes titrées, même pour les femmes de qualité distinguée, ne se laissant jamais forcer par les titrées, mais par celles de qualité ordinaire, avec un air de peine et de civilité, et par tous ces endroits polie, affable, parlante, comme une personne qui ne prétend rien et qui ne montre rien, mais qui imposait fort, à ne considérer que ce qui étoit autour d'elle.

Toujours très-bien mise, noblement, proprement, de bon goût, mais très-modestement et plus vieillement alors que son âge. Depuis qu'elle ne parut plus en public, on ne voyoit que coiffes et écharpe noire quand par hasard on l'apercevoit.

Elle n'alloit jamais chez le Roi qu'il ne fût malade, ou que les matins des jours qu'il avoit pris médecine, et à peu près de même chez Mme la duchesse de Bourgogne, jamais ailleurs pour aucun devoir.

Chez elle, avec le Roi, ils étoient chacun dans leur fauteuil, une table devant chacun d'eux, aux deux coins de la cheminée, elle du côté du lit, le Roi le dos à la muraille du côté de la porte de l'antichambre, et deux tabourets devant sa table, un pour le ministre qui venoit travailler, l'autre pour son sac. Les jours de travail, ils n'étoient seuls ensemble que fort peu de temps avant que le ministre entrât, et moins encore fort souvent après qu'il étoit sorti. Le Roi passoit à une chaise percée, revenoit au lit de Mme de Maintenon, où il se tenoit debout fort peu, lui donnoit le bonsoir, et s'en alloit se mettre à table. Telle étoit la mécanique de chez Mme de Maintenon. On a vu sur Mme la duchesse de Bourgogne ce qui l'y regardoit, tant qu'elle a vécu.

Pendant le travail, Mme de Maintenon lisoit ou travailloit en tapisserie. Elle entendoit tout ce qui se passoit entre le Roi et le ministre, qui parloient tout haut. Rarement elle y mêloit son mot, plus rarement ce mot étoit de quelque conséquence. Souvent le Roi lui demandoit son avis. Alors elle répondoit avec de grandes mesures. Jamais, ou comme jamais, elle ne paraissoit affectionner rien, et moins encore s'intéresser pour personne; mais elle étoit d'accord avec le ministre, qui n'osoit en particulier ne pas convenir de ce qu'elle vouloit, ni encore moins broncher en sa présence. Dès qu'il s'agissoit donc de quelque grâce ou de quelque emploi, la chose étoit arrêtée entre eux avant le travail où la décision s'en devoit faire, et c'est ce qui la retardoit quelquefois, sans que le Roi ni personne en sût la cause.

Elle mandoit au ministre qu'elle vouloit lui parler auparavant. Il n'osoit mettre la chose sur le tapis qu'il n'eût reçu ses ordres, et que la mécanique roulante des jours et des temps leur eût donné le loisir de s'entendre. Cela fait, le ministre proposoit et montroit une liste. Si de hasard le Roi s'arrêtoit à celui que Mme de Maintenon vouloit, le ministre s'en tenoit là, et faisoit en sorte de n'aller pas plus loin. Si le Roi s'arrêtoit à quelque autre, le ministre proposoit de voir ceux qui étoient aussi à portée, laissoit après dire le Roi, et en profitoit pour exclure. Rarement proposoit-il expressément celui à qui il en vouloit venir, mais toujours plusieurs, qu'il tâchoit de balancer également pour embarrasser le Roi sur le choix. Alors le Roi lui demandoit son avis, il parcouroit encore les raisons de quelques-uns, et appuyoit enfin sur celui qu'il vouloit. Le Roi presque toujours balançoit, et demandoit à Mme de Maintenon ce qu'il lui en sembloit. Elle sourioit, faisoit l'incapable, disoit quelquefois un mot de quelque autre, puis revenoit, si elle ne s'y étoit pas tenue d'abord, sur celui que le ministre avoit appuyé, et déterminoit; tellement que les trois quarts des grâces et des choix, et les trois quarts encore du quatrième quart

de ce qui passoit par le travail des ministres chez elle, c'étoit elle qui en disposoit. Quelquefois aussi, quand elle n'affectionnoit personne, c'étoit le ministre même, avec son agrément et son concours, sans que le Roi en eût aucun soupçon. Il croyoit disposer de tout et seul, tandis qu'il ne disposoit, en effet, que de la plus petite partie, et toujours encore par quelque hasard, excepté des occasions rares de quelqu'un qu'il s'étoit mis dans la fantaisie, ou si quelqu'un qu'il vouloit favoriser lui avoit parlé pour quelqu'un.

En affaires, si Mme de Maintenon les vouloit faire réussir, manquer, ou tourner d'une autre façon, ce qui étoit beaucoup moins ordinaire que ce qui regardoit les emplois et les grâces, c'étoit la même intelligence entre elle et le ministre, et le même manége à peu près. Par ce détail, on voit que cette femme habile faisoit presque tout ce qu'elle vouloit, mais non pas tout, ni quand et comme elle vouloit.

Il y avoit une autre ruse si le Roi s'opiniâtroit : c'étoit alors d'éviter la décision en brouillant et allongeant la matière, en en substituant une autre comme venant à propos de celle-là, et qui la détournât, ou en proposant quelque éclaircissement à prendre. On laissoit ainsi émousser les premières idées, et on revenoit une autre fois à la charge avec la même adresse, qui très-souvent réussissoit. C'étoit encore presque la même chose pour charger ou diminuer les fautes, faire valoir les lettres et les services, ou y glisser légèrement, et préparer ainsi la perte ou la fortune.

C'est là ce qui rendoit ce travail chez Mme de Maintenon si important pour les particuliers, et c'est ce qui rendoit les ministres si nécessaires à Mme de Maintenon à avoir dans sa dépendance. C'est aussi ce qui les aida puissamment à s'élever à tout, et à augmenter sans cesse leur crédit et leur pouvoir, et pour eux et pour les leurs, parce que Mme de Maintenon leur faisoit litière de toutes ces choses pour se les attacher entièrement.

Quand ils étoient près de venir travailler, ou qu'ils

sortoient de chez elle, elle prenoit son temps de sonder le Roi sur eux, de les excuser ou de les vanter, de les plaindre de leur grand travail, d'en exalter le mérite, et s'il s'agissoit de quelque chose pour eux, d'en préparer les voies, quelquefois d'en rompre la glace, sous prétexte de leur modestie et du service du Roi, qui demandoit qu'ils fussent excités à le soulager et à faire de bien en mieux. Ainsi c'étoit entre eux un cercle de besoins et de services réciproques, dont le Roi ne se doutoit pas le moins du monde. Aussi les ménagements entre eux étoient-ils infinis et contiuuels.

Mais si Mme de Maintenon ne pouvoit rien, ou presque rien, sans eux, de ce qui passoit par eux, eux aussi ne pouvoient se maintenir sans elle, beaucoup moins malgré elle. Dès qu'elle se voyoit à bout de les pouvoir ramener à son point quand ils s'en étoient écartés, ou qu'ils étoient tombés en disgrâce auprès d'elle, leur perte étoit jurée; elle ne les manquoit pas. Il lui falloit du temps, des couleurs, des souplesses, quelquefois beaucoup, comme lorsqu'elle perdit Chamillard. Louvois y avoit succombé avant lui. Pontchartrain ne s'en sauva qu'à l'aide de son esprit, qui plaisoit au Roi, et des épines des finances pendant la guerre, et du sens et de l'adresse de sa femme demeurée longtemps bien avec Mme de Maintenon, depuis même qu'il y fut mal, enfin par la porte dorée de la chancellerie, qui s'ouvrit bien à propos pour lui. Le duc de Beauvillier y pensa faire naufrage par deux fois à longue distance l'une de l'autre, et n'en auroit pas échappé sans deux espèces de miracles.

Si les ministres, et les plus accrédités, en étoient là avec Mme de Maintenon, on peut juger de ce qu'elle pouvoit à l'égard de toutes les autres sortes de personnes bien moins à portée de se défendre, et même de s'apercevoir. Bien des gens eurent donc le cou rompu sans en avoir pu imaginer la cause, et se donnèrent bien des sortes de mouvements pour la découvrir, et pour y remédier, et très-inutilement.

Le court et rare travail des généraux d'armée se passoit ordinairement les soirs en sa présence et du secrétaire d'État de la guerre. Par celui de Pontchartrain, rempli du rapport des espionnages et des histoires de toute espèce de Paris et de la cour, elle étoit à portée de faire beaucoup de bien et de mal. Torcy ne travailloit point chez elle, et ne la voyoit comme jamais. Aussi ne l'aimoit-elle point, et moins encore sa femme, dont le nom d'Arnauld gâtoit tout leur mérite. Torcy avoit les postes. C'étoit par lui que le secret en passoit au Roi tête-à-tête, et le Roi souvent en portoit des morceaux à lire à Mme de Maintenon; mais cela n'avoit point de suite : elle n'en savoit que par lambeaux, selon que le Roi s'avisoit de lui en dire ou de lui en porter.

Toutes les affaires étrangères passoient au conseil d'État, ou si c'étoit quelque chose de pressé, Torcy le portoit sur-le-champ au Roi, ainsi à des heures rompues et point de travail réglé et particulier avec lui. Mme de Maintenon eût fort désiré ce genre de travail réglé chez elle, pour avoir la même influence sur les affaires d'État, et sur ceux qui s'en mêloient, comme elle l'avoit sur les autres parties. Mais Torcy sut bien sagement se préserver de ce dangereux piége. Il s'en défendit toujours, en disant modestement qu'il n'avoit point d'affaires pour entretenir ce travail. Ce n'étoit pas que le Roi ne lui dît tout là-dessus; mais elle sentoit toute la différence d'assister à un travail réglé où elle agissoit avec loisir, adresse et mesures prises, ou d'être obligée de prendre son parti entre le Roi et elle sur ce qu'il lui apprenoit de cette matière, et de n'avoir d'autre ressource qu'en elle-même, et d'aller de front avec lui, si elle vouloit une chose plutôt qu'une autre, nuire aux gens à découvert, ou les servir de même.

Le Roi y étoit même fort en garde. Il lui est arrivé plusieurs fois que, lorsqu'on ne s'y prenoit pas avec assez de tour et de délicatesse, et qu'il apercevoit que le ministre ou le général d'armée favorisoit un parent ou un

protégé de Mme de Maintenon, il tenoit ferme contre, pour cela même ; puis disoit, partie fâché, partie se moquant d'eux : « Un tel a bien fait sa cour ; car il n'a pas tenu à lui de bien servir un tel, parce qu'il est parent ou protégé de Mme de Maintenon. » Et ces coups de caveçon la rendoient très-timide et très-mesurée, quand il étoit question de se montrer au Roi à découvert sur quelque chose ou sur quelqu'un. Aussi répondoit-elle toujours à quiconque s'adressoit à elle, même pour les moindres choses, qu'elle ne se mêloit de rien ; et si bien rarement elle s'ouvroit davantage et que la chose regardât le département d'un ministre sur lequel elle comptât, elle renvoyoit à lui et promettoit de lui en parler. Mais encore une fois, rien n'étoit plus rare. On ne laissoit pas cependant d'aller à elle, pour, par ce devoir, ne l'avoir pas contraire, et par l'espérance aussi que, nonobstant cette réponse banale, elle feroit peut-être ce qu'on désiroit, comme cela arrivoit quelquefois.

Il y avoit peut-être cinq ou six personnes au plus de tous états, desquels la plupart étoient de ces amis de son ancien temps, à qui elle répondoit plus franchement, quoique toujours foiblement et mesurément, et pour qui en effet elle agissoit au mieux qu'il lui étoit possible ; ce néanmoins réussissant très-ordinairement pour eux, elle n'y réussissoit pas toujours.

Ce fut par le désir extrême de se mêler des affaires étrangères, comme elle se mêloit de toutes les autres, et l'impossibilité d'en attirer le travail chez elle, qu'elle prit le parti, qu'on a détaillé en son temps, de tous les manéges par lesquels elle rendit la princesse des Ursins maîtresse de tout en Espagne, et l'y maintint jusqu'à la paix d'Utrecht, aux dépens de Torcy et des ambassadeurs de France en Espagne, c'est-à-dire, comme on l'a vu, aux dépens de l'Espagne et de la France, parce que Mme des Ursins eut l'adresse de lui faire tout passer par les mains, et de lui persuader qu'elle ne gouvernoit la cour et l'État en Espagne que sous ses ordres et par ses

volontés. Revenons un moment à ces coups de caveçon du Roi dont on vient de parler.

Le Tellier, dans des temps bien antérieurs, et longtemps avant d'être chancelier de France, connoissoit bien le Roi là-dessus. Un de ses meilleurs amis, car il en avoit parce qu'il savoit en avoir, l'avoit prié de quelque chose qu'il désiroit fort et qui devoit être proposé dans le travail particulier de ce ministre avec le Roi. Le Tellier l'assura qu'il y feroit tout son possible. Son ami ne goûta point sa réponse, et lui dit franchement que dans la place et le crédit où il étoit, ce n'étoit pas de celles-là qu'il lui falloit donner. « Vous ne connoissez pas le terrain, lui répliqua le Tellier. De vingt affaires que nous portons ainsi au Roi, nous sommes sûrs qu'il en passera dix-neuf à notre gré ; nous le sommes également que la vingtième sera décidée au contraire. Laquelle des vingt sera décidée contre notre avis et notre désir, c'est ce que nous ignorons toujours, et très-souvent c'est celle où nous nous intéressons le plus. Le Roi se réserve cette bisque pour nous faire sentir qu'il est le maître et qu'il gouverne; et si par hasard il se présente quelque chose sur quoi il s'opiniâtre, et qui soit assez importante pour que nous nous opiniâtrions aussi, ou pour la chose même, ou pour l'envie que nous avons qu'elle réussisse comme nous le désirons, c'est très-souvent alors, dans le rare que cela arrive, une sortie sûre ; mais, à la vérité, la sortie essuyée et l'affaire manquée, le Roi, content d'avoir montré que nous ne pouvons rien et peiné de nous avoir fâchés, devient après souple et flexible, en sorte que c'est alors le temps où nous faisons tout ce que nous voulons. »

C'est, en effet, comme le Roi se conduisit avec ses ministres toute sa vie, toujours parfaitement gouverné par eux, même par les plus jeunes et les plus médiocres, même par les moins accrédités et considérés et toujours en garde pour ne l'être point, et toujours persuadé qu'il réussissoit pleinement à ne le point être.

Il avoit la même conduite avec Mme de Maintenon, à qui

de fois à autre il faisoit des sorties terribles, et dont il s'applaudissoit. Quelquefois elle se mettoit à pleurer devant lui, et elle étoit plusieurs jours sur de véritables épines. Quand elle eut mis Fagon auprès du Roi, au lieu de d'Aquin, qu'elle fit chasser, parce qu'il étoit de la main de Mme de Montespan, et pour avoir un homme tout à elle et de beaucoup d'esprit, qu'elle s'étoit attaché dans les voyages aux eaux où il avoit suivi le duc du Maine, et un homme dont elle pût tirer un continuel parti dans cette place intime de premier médecin qu'elle voyoit tous les matins, elle faisoit la malade, quand il lui arrivoit de ces scènes, et c'étoit d'ordinaire par où elle les faisoit finir avec le plus d'avantage.

Ce n'est pas que cet artifice, ni même la réalité la plus effective, eût aucun pouvoir d'ailleurs de contraindre le Roi en quoi que ce pût être. C'étoit un homme uniquement personnel, et qui ne comptoit tous les autres, quels qu'ils fussent, que par rapport à soi. Sa dureté là-dessus étoit extrême. Dans les temps les plus vifs de sa vie pour ses maîtresses, leurs incommodités les plus opposées aux voyages et au grand habit de cour, car les dames les plus privilégiées ne paroissoient jamais autrement dans les carrosses ni en aucun lieu de cour, avant que Marly eût adouci cette étiquette, rien, dis-je, ne les en pouvoit dispenser. Grosses, malades, moins de six semaines après leurs couches, dans d'autres temps fâcheux, il falloit être en grand habit, parées et serrées dans leurs corps, aller en Flandres, et plus loin encore, danser, veiller, être des fêtes, manger, être gaies et de bonne compagnie, changer de lieu, ne paroître craindre, ni être incommodées du chaud, du froid, de l'air, de la poussière, et tout cela précisément aux jours et aux heures marquées, sans déranger rien d'une minute.

Ses filles, il les a traitées toutes pareillement. On a vu en son temps qu'il n'eut pas plus de ménagement pour Mme la duchesse de Berry, ni même pour Mme la duchesse de Bourgogne, quoi que Fagon, Mme de Maintenon, etc.,

pussent dire et faire, quoiqu'il aimât Mme la duchesse de Bourgogne aussi tendrement qu'il en étoit capable, qui toutes les deux s'en blessèrent, et ce qu'il en dit avec soulagement, quoique il n'y eût point encore d'enfants.

Il voyageoit toujours son carrosse plein de femmes : ses maîtresses, après ses bâtardes, ses belles-filles, quelquefois Madame, et des dames quand il y avoit place. Ce n'étoit que pour les rendez-vous de chasse, les voyages de Fontainebleau, de Chantilly, de Compiégne, et les vrais voyages, que cela étoit ainsi. Pour aller tirer, se promener, ou pour aller coucher à Marly ou à Meudon, il alloit seul dans une calèche. Il se défioit des conversations que ses grands officiers auroient pu tenir devant lui dans son carrosse; et on prétendoit que le vieux Charost, qui prenoit volontiers ces temps-là pour dire bien des choses, lui avoit fait prendre ce parti, il y avoit plus de quarante ans. Il convenoit aussi aux ministres, qui sans cela auroient eu de quoi être inquiets tous les jours, et à la clôture exacte qu'en leur faveur lui-même s'étoit prescrite, et à laquelle il fut si exactement fidèle. Pour les femmes, ou maîtresses d'abord, ou filles ensuite, et le peu de dames qui pouvoient y trouver place, outre que cela ne se pouvoit empêcher, les occasions en étoient restreintes à une grande rareté, et le babil fort peu à craindre.

Dans ce carrosse, lors des voyages, il y avoit toujours beaucoup de toutes sortes de choses à manger : viandes, pâtisseries, fruits. On n'avoit pas sitôt fait un quart de lieue que le Roi demandoit si on ne vouloit pas manger. Lui jamais ne goûtoit à rien entre ses repas, non pas même à aucun fruit, mais il s'amusoit à voir manger, et manger à crever. Il falloit avoir faim, être gaies, et manger avec appétit et de bonne grâce, autrement il ne le trouvoit pas bon, et le montroit même aigrement : on faisoit la mignonne, on vouloit faire la délicate, être du bel air; et cela n'empêchoit pas que les mêmes dames ou

ses qui soupoient avec d'autres à sa table le
jour, ne fussent obligées, sous les mêmes peines,
re aussi bonne contenance que si elles n'avoient
de la journée. Avec cela, d'aucuns besoins il n'en
oint parler, outre que pour des femmes ils auroient
embarrassants avec les détachements de la mai-
Roi, et les gardes du corps devant et derrière le
e, et les officiers et les écuyers aux portières, qui
nt une poussière qui dévoroit tout ce qui étoit dans
osse. Le Roi, qui aimoit l'air, en vouloit toutes les
baissées, et auroit trouvé fort mauvais que quel-
me eût tiré le rideau contre le soleil, le vent ou le
il ne falloit seulement pas s'en apercevoir, ni
ne autre sorte d'incommodité; et alloit toujours
ement vite, avec des relais le plus ordinairement.
ver mal étoit un démérite à n'y plus revenir.
ouï conter à la duchesse de Chevreuse, que le Roi
urs fort aimée et distinguée, et qu'il a, tant qu'elle
, voulu avoir toujours dans ses voyages et dans ses
aliers, qu'allant dans son carrosse avec lui de Ver-
à Fontainebleau, il lui prit au bout de deux lieues
ces besoins pressants auxquels on ne croit pas
ir résister. Le voyage étoit tout de suite, et le Roi
en chemin, pour dîner sans sortir de son carrosse.
soins, qui redoubloient à tous moments, ne se fai-
pas sentir à propos, comme à son dînée, où elle
descendre un moment dans la maison vis-à-vis,
le repas, si ménagé qu'elle le put faire, redoubla
mité de son état. Prête à moments à être forcée
vouer et de mettre pied à terre, prête aussi très-
nt à perdre connoissance, son courage la soutint
à Fontainebleau, où elle se trouva à bout. En
nt pied à terre, elle vit le duc de Beauvillier, arrivé
veille avec les enfants de France, à la portière du
Au lieu de monter à sa suite, elle prit le duc par le
et lui dit qu'elle alloit mourir si elle ne se soula-
. Ils traversèrent un bout de la cour Ovale, et en-

trèrent dans la chapelle de cette cour, qui heureusement se trouva ouverte, et où on disoit des messes tous les matins. La nécessité n'a point de loi ; Mme de Chevreuse se soulagea pleinement dans cette chapelle, derrière le duc de Beauvillier, qui en tenoit la porte. Je rapporte cette misère pour montrer quelle était la gêne qu'éprouvoit journellement ce qui approchoit le Roi avec le plus de faveur et de privance, car c'étoit alors l'apogée de celles de la duchesse de Chevreuse. Ces choses, qui semblent des riens, et qui sont des riens en effet, caractérisent trop pour les omettre. Le Roi avoit quelquefois des besoins, et ne se contraignoit pas de mettre pied à terre. Alors les dames ne bougeoient du carrosse.

Mme de Maintenon, qui craignoit fort l'air et bien d'autres incommodités, ne put gagner là-dessus aucun privilége. Tout ce qu'elle obtint, sous prétexte de modestie et d'autres raisons, fut de voyager à part, de la manière que je l'ai rapporté; mais en quelque état qu'elle fût, il falloit marcher, et suivre à point nommé, et se trouver arrivée et rangée avant que le Roi entrât chez elle. Elle fit bien des voyages à Marly, dans un état à ne pas faire marcher une servante. Elle en fit un à Fontainebleau qu'on ne savoit pas véritablement si elle ne mourroit pas en chemin. En quelque état qu'elle fût, le Roi alloit chez elle à son heure ordinaire, et y faisoit ce qu'il avoit projeté; tout au plus elle étoit dans son lit. Plusieurs fois, y suant la fièvre à grosses gouttes, le Roi, qui, comme on l'a dit, aimoit l'air, et qui craignoit le chaud dans les chambres, s'étonnoit en arrivant de trouver tout fermé, et faisoit ouvrir les fenêtres, et n'en rabattoit rien, quoique il la vît dans cet état, et jusqu'à dix heures qu'il s'en alloit souper, et sans considération pour la fraîcheur de la nuit. S'il devoit y avoir musique, la fièvre, le mal de tête n'empêchoit rien; et cent bougies dans les yeux. Ainsi le Roi alloit toujours son train, sans lui demander jamais si elle n'en étoit point incommodée.

Les gens de Mme de Maintenon, car tout en est curieux, étoient en très-petit nombre, peu répandus, modestes, respectueux, humbles, silencieux, et ne s'en firent jamais accroire. C'étoit l'air de la maison, et ils n'y seroient pas demeurés sans cela. Ils y faisoient avec le temps une fortune modérée, suivant leur état, et qui ne pouvoit donner d'envie ni occasion de parler; tous demeuroient dans une obscurité plus ou moins aisée. Ses femmes passoient leur vie enfermée chez elle. Non-seulement elle ne vouloit point qu'elles sortissent, mais elle les empêchoit de recevoir personne, et la fortune qu'elle leur faisoit étoit courte et rare. Le Roi les connoissoit toutes et tous; il étoit familier avec eux, et y causoit souvent, lorsqu'il passoit quelquefois chez elle avant qu'elle y fût rentrée.

Il n'y avoit d'un peu distingué que cette ancienne servante du temps qu'après la mort de Scarron elle étoit à la charité de Saint-Eustache, logée dans cette montée où cette servante faisoit sa chambre et son petit pot-au-feu dans la même chambre. Nanon de ce temps-là, et que Mme de Maintenon a toujours appelée ainsi, qui d'abord avoit été son unique domestique, et qui l'avoit constamment suivie et servie dans tous ces divers états, étoit devenue Mlle Balbien, dévote comme elle, et vieille. Elle étoit d'autant plus importante qu'elle avoit toute la confiance domestique de Mme de Maintenon, et l'œil sur ces demoiselles qu'on a vu ailleurs qui se succédoient de Saint-Cyr auprès d'elle, sur ses nièces, et sur Mme la duchesse de Bourgogne même, qui ne l'ignoroit pas, et qui habilement, sans la gâter, en avoit fait sa bonne amie. Elle se coiffoit et s'habilloit comme sa maîtresse; elle affectoit d'en tout imiter. A commencer par les enfants légitimes et les bâtards, à continuer par les princes du sang et par les ministres, il n'y avoit celui ni celle qui ne la ménageât, et qui ne fût en contrainte, et, le dirai-je, en respect devant elle. S'en servoit qui pouvoit pour de l'argent, quoique au fond elle se mêlât de fort peu de

chose. Elle étoit très-raisonnablement sotte : et n'étoit méchante que rarement, et encore par bêtise, quoique ce fût une personne très-composée, toute sur le merveilleux, et qui ne se montroit presque jamais. Elle avoit l'air doux, humble, empesé, important, et toutefois respectueux.

On l'a dit, Mme de Maintenon étoit particulière en public ; hors de ses yeux, reine, quelquefois même sous ses yeux, comme à l'attaque de Compiègne dont il [a] été parlé ici en son temps, et aux promenades de Marly, quand par complaisance elle en faisoit quelqu'une où le Roi vouloit lui montrer quelque chose de nouvellement achevé. Je me trouve, je l'avoue, entre la crainte de quelques redites et celle de ne pas expliquer assez en détail des curiosités que nous regrettons dans toutes les Histoires, et dans presque tous les Mémoires des divers temps. On voudroit y voir les princes, avec leurs maîtresses et leurs ministres, dans leur vie journalière. Outre une curiosité si raisonnable, on en connoîtroit bien mieux les mœurs du temps et le génie des monarques, celui de leurs maîtresses et de leurs ministres, de leurs favoris, de ceux qui les ont le plus approchés, et les adresses qui ont été employées pour les gouverner ou pour arriver aux divers buts qu'on s'est proposés. Si ces choses doivent passer pour curieuses, et même pour instructives dans tous les règnes, à plus forte raison d'un règne aussi long et aussi rempli que l'a été celui de Louis XIV, et d'un personnage unique dans la monarchie depuis qu'elle est connue, qui a, trente-deux ans durant, revêtu ceux de confidente, de maîtresse, d'épouse, de ministre, et de toute-puissante, après avoir été si longuement néant, et comme on dit, avoir si longtemps et si publiquement rôti le balai. C'est ce qui m'enhardit sur l'inconvénient des redites. Tout bien considéré, j'estime qu'il vaut mieux hasarder qu'il m'en échappe quelqu'une que ne pas mettre sous les yeux un tout ensemble si intéressant. Revenons donc un moment sur nos pas.

Reine dans le particulier, Mme de Maintenon n'étoit jamais que dans un fauteuil, et dans le lieu le plus commode de sa chambre, devant le Roi, devant toute la famille royale, même devant la reine d'Angleterre. Elle se levoit tout au plus pour Monseigneur et pour Monsieur, parce qu'ils alloient rarement chez elle ; M. le duc d'Orléans, ni aucun prince du sang, jamais que par audiences, et comme jamais ; mais Monseigneur, Messeigneurs ses fils, Monsieur et M. le duc de Chartres, toujours en partant pour l'armée, et le soir même qu'ils en arrivoient, ou, s'il étoit trop tard, de bonne heure le lendemain. Pour aucun autre fils de France, leurs épouses, ou les bâtardes du Roi, elle ne se levoit point, ni pour personne, sinon un peu pour les personnes ordinaires avec qui elle n'avoit point de familiarité, et qui en obtenoient des audiences ; car modeste et polie, elle l'a toujours affecté à ces égards-là.

Presque jamais elle n'appeloit Madame la Dauphine que Mignonne, même en présence du Roi et des dames familières et des dames du palais, et cela jusqu'à sa mort, et quand elle parloit d'elle ou de Mme la duchesse de Berry, et devant les mêmes, jamais elle ne disoit que la duchesse de Bourgogne et la duchesse de Berry, ou la Dauphine, très-rarement Madame la Dauphine, et de même le duc de Bourgogne, le duc de Berry, le Dauphin, presque jamais Monsieur le Dauphin : on peut juger des autres.

On a vu comment elle mandoit les princesses légitimes et bâtardes, comme elle leur lavoit la tête, les transes avec quoi elles venoient à ses ordres, les pleurs avec lesquels elles s'en retournoient, et leurs inquiétudes tant que la disgrâce duroit, et qu'il n'y avoit que Mme la duchesse de Bourgogne qui eût pris le dessus avec les grâces non-pareilles, et ce soin attentif qu'on en a vu en parlant d'elle. Elle ne l'appeloit jamais que ma tante.

Ce qui étonnoit toujours, c'étoient les promenades qu'on vient de dire qu'elle faisoit avec le Roi par excès

de complaisance dans les jardins de Marly. Il auroit été cent fois plus librement avec la Reine, et avec moins de galanterie. C'étoit un respect le plus marqué, quoique au milieu de la cour et en présence de tout ce qui s'y vouloit trouver des habitants de Marly. Le Roi s'y croyoit en particulier, parce qu'il étoit à Marly. Leurs voitures alloient joignant à côté l'une de l'autre, car presque jamais elle ne montoit en chariot : le Roi seul dans le sien, elle dans une chaise à porteurs. S'il y avoit à leur suite Madame la Dauphine ou Mme la duchesse de Berry, ou des filles du Roi, elles suivoient ou environnoient à pied, ou si elles montoient en chariot avec des dames, c'étoit pour suivre, et à distance, sans jamais doubler. Souvent le Roi marchoit à pied à côté de la chaise. A tous moments il ôtoit son chapeau et se baissoit pour parler à Mme de Maintenon, ou pour lui répondre si elle lui parloit, ce qu'elle faisoit bien moins souvent que lui, qui avoit toujours quelque chose à lui dire ou à lui faire remarquer. Comme elle craignoit l'air dans les temps même les plus beaux et les plus calmes, elle poussoit à chaque fois la glace de côté de trois doigts, et la refermoit incontinent. Posée à terre à considérer la fontaine nouvelle, c'étoit le même manége. Souvent alors la Dauphine se venoit percher sur un des bâtons de devant, et se mettoit de la conversation, mais la glace de devant demeuroit toujours fermée. A la fin de la promenade, le Roi conduisoit Mme de Maintenon jusqu'auprès du château, prenoit congé d'elle, et continuoit sa promenade. C'étoit un spectacle auquel on ne pouvoit s'accoutumer. Ces bagatelles échappent presque toujours aux Mémoires. Elles donnent cependant plus que tout l'idée juste de ce que l'on y recherche, qui est le caractère de ce qui a été, qui se présente ainsi naturellement par les faits.

La conduite des belles-petites-filles du Roi et de ses bâtardes, les ordres à y mettre et à y donner, les galanteries et la dévotion, ou la régularité des dames de la cour, les aventures diverses, le maintien des femmes de ministres,

et celui des ministres mêmes, les espionnages de toutes les sortes dont la cour étoit pleine, les parties qui se faisoient de ces princesses avec les jeunes dames, ou celles de leur âge, et tout ce qui s'y passoit, les punitions qui étoient quelquefois à être en pénitence, et même chassée; les récompenses, qui étoient la distribution arrêtée tout à fait, ou plus ou moins fréquentes des distinctions, d'être des voyages de Marly, ou des amusements de la Dauphine, toutes ces choses entroient dans les occupations de Mme de Maintenon. Elle en amusoit le Roi, enclin à les prendre sérieusement; elles étoient utiles à entretenir la conversation, à servir ou à nuire, et à prendre de loin des tournants auprès du Roi sur bien des choses qu'elle y savoit habilement faire entrer de droite et de gauche.

On a déjà vu qu'elle répondoit à tout ce qui avoit recours à elle; qu'elle ne se mêloit de rien; et que ce qui l'approchoit de bien près n'avoit pas eu à essuyer de cette prodigieuse inconstance naturelle, qui, sans autre cause, changeoit si souvent ses goûts, ses inclinations, ses volontés. Les remèdes qu'on y cherchoit y étoient des poisons. L'unique parti à prendre étoit de glisser, de se tenir plus réservé, plus à l'écart, comme on se met à couvert de la pluie en se détournant un peu de son chemin. Quelquefois elle se rapprochoit et se rouvroit d'elle-même, comme d'elle-même elle s'étoit fermée et éloignée, sinon il n'y avoit point de ressource à espérer. Ces mutations, qui étoient également en gens et en choses, étoient accablantes pour les ministres, pour les personnes qui se trouvoient en quelque commerce d'affaires avec elle, et pour les femmes dont en très-petit nombre et très-rare elle s'étoit imaginée de vouloir régler la conduite. Ce qui lui plaisoit hier, pas plus loin que cela, étoit un démérite aujourd'hui. Ce qu'elle avoit approuvé, même suggéré, elle le blâmoit ensuite, tellement qu'on ne savoit jamais si on étoit digne d'amour ou de haine. C'eût été se perdre de lui montrer en excuse cette variation qui s'é-

tendoit sur ces personnes choisies, jusqu'à leur manière de s'habiller et de se coiffer, et personne de tout ce qui à divers titres l'a approchée de près n'a été exempt, plus ou moins, de ces hauts et bas insupportables. La domination et le gouvernement furent les seules choses sur lesquelles elle n'en eut jamais.

. . . . . .

Telles furent les dernières années de ce long règne de Louis XIV, si peu le sien, si continuellement et si successivement celui de quelques autres. Dans ces derniers temps, abattu sous le poids d'une guerre fatale, soulagé de personne par l'incapacité de ses ministres et de ses généraux, en proie tout entier à un obscur et artificieux domestique, pénétré de douleur, non de ses fautes, qu'il ne connoissoit ni ne vouloit connoître, mais de son impuissance contre toute l'Europe réunie contre lui, réduit aux plus tristes extrémités pour ses finances et pour ses frontières, il n'eut de ressources qu'à se reployer sur lui-même, et à appesantir sur sa famille, sur sa cour, sur les consciences, sur tout son malheureux royaume cette dure domination, que pour avoir voulu trop étendre, et par des voies trop peu concertées, il en avoit manifesté la foiblesse, dont ses ennemis abusoient avec mépris.

Retranché jusque dans ses tables à Marly, et dans ses bâtiments, il éprouvoit, jusque dans la bagatelle de ces derniers, les mêmes artifices par lesquels il étoit gouverné en grand.

. . . . . .

A ces malheurs d'État, il s'en joignit de famille, et les plus sensibles pour le Roi. Il avoit tenu avec grand soin les princes du sang fort bas, instruit par l'expérience de son jeune âge. Leur rang n'étoit monté que pour élever les bâtards, encore avec des préférences de ceux-ci pour leurs principaux domestiques, qu'on a vues en leur lieu, infiniment dégoûtantes pour les princes du sang. De gouvernements ni de charges, ils n'en avoient que ce qui

avoit été rendu au grand prince de Condé par la paix des Pyrénées, non à lui, mais au dernier Monsieur le Prince, son fils, et continués au fils de ce dernier en épousant une bâtarde, puis au fils de ce mariage, à la mort de son père. De privances ni d'entrées, aucunes, sinon par ce mariage, qui n'avoit rien communiqué au prince de Conti; et pour le commandement des armées, on a vu avec quel soin ils en furent tous écartés. Il fallut les derniers malheurs, et toute la faveur personnelle de Chamillart, pour oser proposer d'en donner une au prince de Conti, et par capitulation à M. le duc d'Orléans, pour qui le Roi eut encore moins de répugnance, non comme neveu, mais comme gendre bâtardement, et quand l'excès de la décadence força enfin le Roi de donner l'armée de Flandres au prince de Conti, il n'étoit plus temps, et ce prince, dont toute la vie s'étoit écoulée dans la disgrâce, mourut avec le regret de ne jouir pas d'une destination qu'il avoit tant et si inutilement souhaitée, et qu'il avoit eu la satisfaction de voir également désirée par la cour, par les troupes et par toute la France, desquels tous il étoit les délices et l'espérance.

On a vu en leur lieu les malheurs de M. le duc d'Orléans en Italie, et l'éclat contre lui en Espagne de la princesse des Ursins, si cruellement appuyée en France de Mme de Maintenon.

Depuis l'année 1709, les plaies domestiques redoublèrent chaque année, et ne se retirèrent plus de dessus la famille royale. Celle qui causa trop tard la disgrâce du duc de Vendôme fut d'autant plus cruelle qu'elle ouvrit peu les yeux. M. le prince de Conti et Monsieur le Prince furent emportés peu après, à six semaines l'un de l'autre. Monsieur le Duc les suivit dans l'année, c'est-à-dire dans les douze mois, et le plus vieux des princes du sang qui restèrent n'avoit alors au plus que dix-sept ans. Monseigneur mourut ensuite. Mais bientôt après le Roi fut attaqué par des coups bien plus sensibles; son cœur, que lui-même avoit comme ignoré jusqu'alors, par la perte de cette

charmante Dauphine; son repos, par celle de l'incomparable Dauphin; sa tranquillité sur la succession à sa couronne, par la mort de l'héritier huit jours après, et par l'âge et le dangereux état de l'unique rejeton de cette précieuse race, qui n'avoit que cinq ans et demi: tous ces coups frappés rapidement, tous avant la paix, presque tous durant les plus terribles périls du royaume.

Mais qui pourroit expliquer les horreurs qui furent l'accompagnement des trois derniers, leurs causes et leurs soupçons si diamétralement opposés, si artificieusement semés et inculqués, et les effets cruels de ces soupçons jusque dans leur foiblesse? La plume se refuse à ce mystère d'abomination. Pleurons-en le succès funeste, comme la source d'autres succès horribles dignes d'en être sortis; pleurons-les comme le chef-d'œuvre des ténèbres, de la privation la plus sensible et qui réfléchira sur la France dans toute la suite des générations, comme le comble de tous les crimes, comme le dernier sceau des malheurs du royaume; et que toute bouche françoise en crie sans cesse vengeance à Dieu.

Telles furent les longues et cruelles circonstances des plus douloureux malheurs qui éprouvèrent la constance du Roi, et qui rendirent toutefois un service à sa renommée plus solide que n'avoit pu faire tout l'éclat de ses conquêtes ni la longue suite de ses prospérités. La grandeur d'âme que montra constamment dans de tels et si longs revers, parmi de si sensibles secousses domestiques, ce roi si accoutumé au plus grand et au plus satisfaisant empire domestique, aux plus grands succès au dehors, se vit enfin abandonné de toutes parts par la fortune. Accablé au dehors par des ennemis irrités, qui se jouoient de son impuissance qu'ils voyoient sans ressource, et qui insultoient à sa gloire passée, il se trouvoit sans secours, sans ministres, sans généraux, pour les avoir faits et soutenus par goût et par fantaisie, et par le fatal orgueil de les avoir voulu et cru former lui-même. Déchiré au dedans par les catastrophes les plus intimes et les

plus poignantes, sans consolation de personne, en proie à sa propre foiblesse; réduit à lutter seul contre les horreurs mille fois plus affreuses que ses plus sensibles malheurs, qui lui étoient sans cesse présentées par ce qui lui restoit de plus cher et de plus intime, et qui abusoit ouvertement, et sans aucun frein, de la dépendance où il s'étoit laissé tomber, et dont il ne pouvoit et ne vouloit pas même se relever quoique il en sentît tout le poids; incapable d'ailleurs et par un goût invinciblement dominant, et par une habitude tournée en nature, de faire aucune réflexion sur l'intérêt et la conduite de ses geôliers; au milieu de ces fers domestiques, cette constance, cette fermeté d'âme, cette égalité extérieure, ce soin toujours le même de tenir tant qu'il pouvoit le timon, cette espérance contre toute espérance, par courage, par sagesse, non par aveuglement, ces dehors du même roi en toutes choses, c'est ce dont peu d'hommes auroient été capables, c'est ce qui auroit pu lui mériter le nom de *grand*, qui lui avoit été si prématuré. Ce fut aussi ce qui lui acquit la véritable admiration de toute l'Europe, celle de ceux de ses sujets qui en furent témoins, et ce qui lui ramena tant de cœurs qu'un règne si long et si dur lui avoit aliénés.

Il sut s'humilier en secret sous la main de Dieu, en reconnoître la justice, en implorer la miséricorde, sans avilir aux yeux des hommes sa personne ni sa couronne; il les toucha au contraire par le sentiment de sa magnanimité : heureux si, en adorant la main qui le frappoit, en recevant ses coups avec une dignité qui honoroit sa soumission d'une manière si singulièrement illustre, il eût porté les yeux sur des motifs et palpables et encore réparables, et qui frappoient tous autres que les siens, au lieu qu'il ne considéra que ceux qui n'avoient plus de remèdes que l'aveu, la douleur, l'inutile repentir!

Quel surprenant alliage! De la lumière avec les plus épaisses ténèbres, une soif de savoir tout, une attention à se tenir en garde contre tout, un sentiment de ses

liens, plein même de dépit jusqu'à l'aveu que lui en entendirent faire les gens du Parlement sur son testament, et tôt après eux la reine d'Angleterre ; une conviction entière de son injustice et de son impuissance, témoignée de sa bouche, c'est trop peu dire, décochée par ses propos à ses bâtards, et toutefois un abandon à eux et à leur gouvernante devenue la sienne et celle de l'État, et abandon si entier qu'il ne lui permit pas de s'écarter d'un seul point de toutes leurs volontés ; qui, presque content de s'être défendu en leur faisant sentir ses doutes et ses répugnances, leur immola tout, son État, sa famille, son unique rejeton, sa gloire, son honneur, sa raison, le mouvement intime de sa conscience, enfin sa personne, sa volonté, sa liberté, et tout cela dans leur totalité entière, sacrifice digne par son universalité d'être offert à Dieu seul, si par soi-même il n'eût pas été abominable. Il le leur fit en leur en faisant sentir tout le vide, en même temps tout le poids, et tout ce qu'il lui coûtoit, pour en recueillir au moins quelque gré, et soulager sa servitude, sans en avoir pu rendre son joug plus léger à porter, tant ils sentirent leurs forces, le besoin pressant et continuel de s'en servir, d'étreindre les chaînes dont ils avoient su le garrotter, dans la continuelle crainte qu'il ne leur échappât pour peu qu'ils lui laissassent de liberté.

Ce monarque si altier gémissoit dans ses fers, lui qui y avoit tenu toute l'Europe, qui avoit si fort appesanti les siens sur ses sujets de tous états, sur sa famille de tout âge, qui avoit proscrit toute liberté jusqu'à la ravir aux consciences et les plus saintes et les plus orthodoxes.

Ce gémissement, plus fort que lui-même, sortit violemment au dehors. Il ne put être méconnu par ce qu'il dit et à la reine d'Angleterre et aux gens du Parlement, qu'il *avoit acheté son repos;* et qu'en leur remettant son testament, lui si maître de soi et de ne dire que ce qu'il vouloit et comme il le vouloit dire et témoigner, il ne put

s'empêcher de leur dire, comme on a vu en son lieu, qu'il *lui avoit été extorqué, et qu'on lui avoit fait faire ce qu'il ne vouloit pas, et ce qu'il croyoit ne pas devoir faire.* Étrange violence, étrange misère, étrange aveu arraché par la force du sentiment et de la douleur! Sentir en plein cet état et y succomber en plein, quel spectacle! Quel contraste de force et de grandeur supérieure à tous les désastres, et de petitesse et de foiblesse sous un domestique honteux, ténébreux, tyrannique! Eh! quelle vérification puissante de ce que le Saint-Esprit a déclaré, dans les livres sapientiaux de l'Ancien Testament, du sort de ceux qui se sont livrés à l'amour et à l'empire des femmes! Quelle fin d'un règne si longuement admiré, et jusque dans ses derniers revers si étincelant de grandeur, de générosité, de courage et de force! et quel abîme de foiblesse, de misère, de honte, d'anéantissement, sentie, goûtée, savourée, abhorrée, et toutefois subie dans toute son étendue, et sans en avoir pu élargir ni soulager les liens! O Nabuchodonosor! qui pourra sonder les jugements de Dieu, et qui osera ne pas s'anéantir en leur présence?

On a vu en son lieu les divers degrés par lesquels les enfants du Roi et de Mme de Montespan ont été successivement tirés du profond et ténébreux néant du double adultère, et portés plus qu'au juste et parfait niveau des princes du sang, et jusqu'au sommet de l'habilité de succéder à la couronne, ou en simple usage par adresse, ou à force ouverte, ou en loi par des brevets, des déclarations, des édits enregistrés. Le récit de ce nombreux amas de faits formeroit seul un volume, et le recueil de ces monstrueuses pièces en composeroit un autre fort gros. Ce qui est étrange, c'est que dans tous les temps, le Roi, à chaque fois, ne les voulut point accorder au point qu'à chaque fois il le fit, et qu'il ne les voulut point marier, je dis ses fils, dans l'intime conviction où il fut toujours de leur néant et de leur bassesse innée, qui n'étoit relevée que par l'effort de son pouvoir sans bornes, et qui après lui ne pouvoit que retomber. C'est ce qu'il

leur dit plus d'une fois quand l'un et l'autre lui parlèrent de se marier. C'est ce qu'il leur répéta au comble de leur grandeur, et à six semaines près de la fin de sa vie, lorsque, malgré lui, il eût tout violé en leur faveur, jusqu'à sa propre volonté, qui fléchit sous sa foiblesse. On a vu ce qu'il leur en dit, on ne peut trop le répéter, et ce qui lui en échappa aux gens du Parlement et à la reine d'Angleterre.

On peut se souvenir aussi de l'ordre qu'on a vu qu'il donna si précis au maréchal de Tessé, qui me l'a conté et à d'autres, sur M. de Vendôme, de ne point éviter de le commander en Italie, où on l'envoyoit, et où Vendôme étoit à la tête de l'armée; et [de] ce qu'il ajouta avec un air chagrin, qu'*il ne falloit pas accoutumer ces Messieurs-là à ces ménagements*, lequel duc de Vendôme, bientôt après, parvint, et sans patente, à commander les maréchaux de France, et ceux-là encore qui longtemps avant lui avoient commandé des armées.

C'est un malheur dans la vie du Roi, et une plaie à la France, qui a continuellement été en augmentant, que la grandeur de ses bâtards, qu'il a enfin porté au comble inouï à la fin de sa vie, dont les derniers temps n'ont été principalement occupés qu'à la consolider, en les rendant puissants et redoutables. L'amirauté, l'artillerie, les carabiniers, tant de troupes et de régiments particuliers, les Suisses et les Grisons, la Guyenne, le Languedoc, la Bretagne en leur main les rendoient déjà assez considérables, jusqu'à la charge de grand veneur, pour leur donner de quoi plaire, et amuser un jeune roi. Leur rang égalé à celui des princes du sang avoit coûté au Roi le renversement de toutes les règles et les droits, et celui des lois du royaume les plus anciennes, les plus saintes, les plus fondamentales, les plus intactes. Il lui en coûta encore des démêlés avec les puissances étrangères, avec Rome surtout, à qui il fallut complaire en choses solides, et après avoir lutté longtemps, pour obtenir que les ambassadeurs et les nonces rendissent aux bâtards les mêmes

honneurs et les mêmes devoirs qu'aux princes du sang, et avec les mêmes traitements réciproques.

. . . . . .

Le mariage monstrueux de M. le duc de Chartres, depuis d'Orléans, et régent, celui de Monsieur le Duc, ceux des filles de ces mariages avec M. le duc de Berry et avec M. le prince de Conti, ont opéré ce que le Roi a vu de ses yeux, et vu avec complaisance, qu'excepté son successeur unique, et la branche d'Espagne (mais exclue de la succession à la couronne par les renonciations et les traités), et la seule Mlle de la Roche-sur-Yon, fille de M. le prince de Conti et de la fille aînée de Monsieur le Prince, il n'y a plus qui que ce soit, ni mâle, ni femelle, de la maison royale, qui ne sorte directement des amours du Roi et de Mme de Montespan, et dont elle ne soit la mère ou la grand'mère; et si la duchesse du Maine n'en vient pas par elle-même, elle a épousé le fils du Roi et de Mme de Montespan. La fille unique du Roi et de Mme de la Vallière épousa l'aîné des deux princes de Conti, dont elle n'a point eu d'enfants, mais ce n'a pas été la faute du Roi si cette branche seule de princes du sang a échappé à la bâtardise, jusqu'à ce qu'il l'en ait aussi entachée à la fin, dans la seconde génération.

N'oublions pas que c'est [le] refus que le prince d'Orange fit de cette princesse, que nuls respects, désirs, soins, soumissions les plus prolongées n'ont pu effacer du cœur du Roi, qui a rendu ce fameux prince, malgré lui, l'ennemi du Roi et de la France; et que cette haine a été la source et la cause fatale de ces ligues et de ces guerres, sous le poids desquels le Roi a été si près de succomber, fruit de cette même bâtardise, qui, à trop juste titre, se peut appeler un fruit de perdition.

Ce mélange du plus pur sang de nos rois, et il se peut dire hardiment de tout l'univers, avec la boue infecte du double adultère, a donc été le constant ouvrage de toute la vie du Roi. Il a eu l'horrible satisfaction de les épuiser ensemble, et de porter au comble un mélange inouï dans

tous les siècles, après avoir été le premier de tous les hommes de toutes les nations qui ait tiré du néant les fruits du double adultère, et qui leur ait donné l'être, dont le monde entier, et policé et barbare, frémit d'abord, et qu'il a su y accoutumer.

Tandis que le chemin de la fortune fut toujours l'attachement et la protection des bâtards, celle des princes du sang, à commencer par Monsieur, y fut toujours un obstacle invincible. Tels furent les fruits d'un orgueil sans bornes, qui fit toujours regarder au Roi avec des yeux si différents ses bâtards et les princes de son sang, les enfants issus du trône par des générations légitimes, et qui les y rappeloient à leur tour, et les enfants sortis de ses amours. Il considéra les premiers comme les enfants de l'État et de la couronne, grands par là et par eux-mêmes sans lui, tandis qu'il chérit les autres comme les enfants de sa personne, qui ne pouvoient devenir, faute d'être par eux-mêmes, par toutes les lois, que les ouvrages de sa puissance et de ses mains. L'orgueil et la tendresse se réunirent en leur faveur, le plaisir superbe de la création l'augmenta sans cesse, et fut sans cesse aiguillonné d'un regard de jalousie sur la naturelle indépendance de la grandeur des autres sans son concours.

Piqué de n'oser égaler la nature, il approcha du moins ses bâtards des princes du sang par tout ce qu'il leur donna d'abord d'établissements et de rangs. Il tâcha ensuite de les confondre ensemble par des mariages inouïs, monstrueux, multipliés pour n'en faire qu'une seule et même famille. Le fils unique de son unique frère y fut enfin immolé aussi avec la plus ouverte violence. Après, devenu plus hardi à force de crans redoublés, il mit une égalité parfaite entre ses bâtards et les princes du sang. Enfin, prêt de mourir, il s'abandonna à leur en donner le nom et le droit de succéder à la couronne, comme s'il eût pu en disposer, et faire les hommes ce qu'ils ne sont pas de naissance.

Ce ne fut pas tout. Ses soins et ses dernières disposi-

tions pour après lui ne furent toutes qu'en leur faveur. Aliéné avec art de son neveu, et soigneusement entretenu dans cette disposition par le duc du Maine et par Mme de Maintenon, il subit le joug qu'il s'étoit laissé imposer par eux, il en but le calice qu'il s'étoit à lui-même préparé. On a vu les élans de sa résistance et de ses dépiteux regrets; il ne put résister à ce qu'ils en extorquèrent. Son successeur y fut pleinement sacrifié, et autant qu'il fut en lui, son royaume.

Tout ce qui fut nommé par anticipation pour l'éducation du Roi futur n'eut d'autre motif que l'intérêt des bâtards, et rien moins que nul autre. Le duc du Maine fut mis à la tête, et sous lui le maréchal de Villeroy, l'homme le plus inepte à cet emploi qu'il y eût peut-être dans toute la France; ajoutons que lors de ce choix il avoit soixante et onze ans, et que le prince dont il étoit destiné gouverneur en avoit cinq et demi. Saumery, très-indigne sous-gouverneur de Mgr le duc de Bourgogne, et qui, sous prétexte des eaux, s'étoit bien gardé de le suivre à la campagne de Lille, avoit fait ses infâmes preuves à son retour en faveur de Vendôme, à la cabale duquel il s'étoit joint hautement. C'en fut assez pour le faire choisir au duc du Maine pour son sous-gouverneur du Roi futur, comme un homme vendu et à tout faire.

Je n'ai point su qui avoit fait nommer Joffreville pour l'autre sous-gouverneur, mais il étoit trop homme d'honneur pour accepter un emploi où il falloit se vendre. Il s'en excusa. Ruffé lui fut substitué. Il se disoit Damas sans l'être; mais pauvre, court d'esprit, qui n'envisagea que fortune, et subsistance en attendant, qui ne sentit pas les dangers de la place, qui avoit tout son bien dans le pays de Dombes, et par là de tout temps sous la protection du duc du Maine, n'en vit jamais que l'écorce, et qui l'accepta malgré sa prétendue naissance. Tout le reste fut choisi de même, et Mme de Maintenon, qui fit son affaire de Fleury, qui pour cela venoit de quitter Fréjus, et qui en répondit.

Avec de tels entours, le duc du Maine ne se crut pas encore suffisamment assuré. Ce fut à quoi le codicille pourvut, qui ne précéda la mort du Roi que de si peu de jours, qui fut le dernier travail de ce monarque, et son dernier sacrifice à la divinité qu'il s'étoit faite de ses bâtards. Il faut le répéter : par ce dernier acte toute la maison civile et militaire du Roi étoit totalement et uniquement soumise au duc du Maine, et sous lui au maréchal de Villeroy, indépendamment et privativement à M. le duc d'Orléans, de façon qu'il n'en pouvoit être reconnu ni obéi en rien, mais les deux chefs de l'éducation en toutes choses qui devenoient par là les maîtres de Paris et de la cour, et le Régent livré entre leurs mains sans aucune sûreté.

Ces énormes précautions parurent encore insuffisantes, si on ne pourvoyoit à ce qui pouvoit arriver. Ainsi, en cas de mort du duc du Maine ou du maréchal de Villeroy, le comte de Toulouse et le maréchal d'Harcourt, duquel Mme de Maintenon répondit, leur furent substitués en tout et partout, lequel Harcourt par son état apoplectique étoit, si faire se pouvoit, devenu encore plus inepte à ce grand emploi que le maréchal de Villeroy.

Le testament avoit nommé et réglé le conseil de régence, en telle sorte que toute l'autorité de la régence fut ôtée à M. le duc d'Orléans, que ce conseil ne fut composé presque que de tous gens à la dévotion du duc du Maine, et desquels tous en particulier M. le duc d'Orléans avoit de grands sujets d'être aliéné.

Tels furent les derniers soins du Roi, telles les dernières actions de sa prévoyance, tels les derniers coups de sa puissance, ou plutôt de sa déplorable foiblesse, et des suites honteuses de sa vie : état bien misérable, qui abandonnoit son successeur et son royaume à l'ambition à découvert et sans bornes de qui n'auroit jamais dû y être seulement connu, et qui exposoit l'État aux divisions les plus funestes, en armant contre le Régent ceux qui devoient lui être les plus soumis, et le jetant dans la plus

indispensable nécessité de revendiquer son droit et son autorité, dont on ne lui laissoit que le vain nom avec l'ignominie d'une impuissance et d'une nudité entière et la réalité des plus instants, des plus continuels et des plus réels périls que l'âge auquel se trouvoit alors tout ce qu'il y avoit de princes du sang portoit au comble.

Voilà au moins de quoi la mémoire du Roi ne peut être lavée devant Dieu ni devant les hommes. Voilà le dernier abîme où le conduisirent la superbe et la foiblesse, une femme plus qu'obscure, et des doubles adultérins, à qui il s'abandonna, dont il fit ses tyrans, après l'avoir été pour eux et pour tant d'autres, qui en abusèrent sans aucune pudeur ni réserve, et un détestable confesseur du caractère du P. Tellier. Tel fut le repentir, la pénitence, la réparation publique d'un double adultère si criant, si long, si scandaleux à la face de toute l'Europe, et les derniers sentiments d'une âme si hautement pécheresse, prête à paroître devant Dieu, et de plus, chargée d'un règne de cinquante-six ans, le sien, dont l'orgueil, le luxe, les bâtiments, les profusions en tout genre et les guerres continuelles, et la superbe qui en fut la source et la nourriture, avoit répandu tant de sang, consumé tant de milliards au dedans et au dehors, mis sans cesse le feu par toute l'Europe, confondu et anéanti tous les ordres, les règles, les lois les plus anciennes et les plus sacrées de l'État, réduit le royaume à une misère irrémédiable, et si imminemment près de sa totale perte qu'il n'en fut préservé que par un miracle du Tout-Puissant.

Que dire après cela de la fermeté constante et tranquille qui se fit admirer dans le Roi en cette extrémité de sa vie? car il est vrai qu'en la quittant il n'en regretta rien, et que l'égalité de son âme fut toujours à l'épreuve de la plus légère impatience, qu'il ne s'importuna d'aucun ordre à donner, qu'il vit, qu'il parla, qu'il régla, qu'il prévit tout pour après lui, dans la même assiette que tout homme en bonne santé et très-libre d'esprit auroit pu faire; que tout se passa jusqu'au bout avec cette décence

extérieure, cette gravité, cette majesté qui avoit accompagré toute les actions de sa vie; qu'il y surnagea un naturel, un air de vérité et de simplicité qui bannit jusqu'aux plus légers soupçons de représentation et de comédie.

De temps en temps, dès qu'il étoit libre, et dans les derniers qu'il avoit banni toute affaire et tous autres soins, il étoit uniquement occupé de Dieu, de son salut, de son néant, jusqu'à lui être échappé quelquefois de dire : *Du temps que j'étois roi.* Absorbé d'avance en ce grand avenir où il se voyoit si près d'entrer, avec un détachement sans regret, avec une humilité sans bassesse, avec un mépris de tout ce qui n'étoit plus pour lui, avec une bonté et une possession de son âme qui consoloit ses valets intérieurs qu'il voyoit pleurer, il forma le spectacle le plus touchant; et ce qui le rendit admirable, c'est qu'il se soutint toujours tout entier et toujours le même : sentiment de ses péchés sans la moindre terreur, confiance en Dieu, le dira-t-on? toute entière, sans doute, sans inquiétude, mais fondée sur la miséricorde et sur le sang de Jésus-Christ, résignation pareille sur son état personnel, sur sa durée, et regrettant de ne pas souffrir. Qui n'admirera une fin si supérieure, et en même temps si chrétienne? mais qui n'en frémira?

Rien de plus simple ni de plus court que son adieu à sa famille, ni de plus humble, sans rien perdre de la majesté, que son adieu aux courtisans, plus tendre encore que l'autre. Ce qu'il dit au Roi futur a mérité d'être recueilli, mais affiché depuis avec trop de restes de flatterie, dont le maréchal de Villeroy donna l'exemple en le mettant à la ruelle de son lit, comme il avoit toujours dans sa chambre à l'armée un portrait du Roi tendu sous un dais, et comme il pleuroit toujours vis-à-vis du Roi aux compliments que les prédicateurs lui faisoient en chaire. Le Roi, parlant à son successeur de ses bâtiments et de ses guerres, omit son luxe et ses profusions. Il se garda bien de lui rien toucher de ses funestes amours, article plus en sa place alors que tous les autres; mais comment en

parler devant ses bâtards, et en consommant leur épouvantable grandeur par les derniers actes de sa vie? Jusque-là, si on excepte cette étrange omission et sa cause plus terrible encore, rien que de digne d'admiration, et d'une élévation véritablement chrétienne et royale.

Mais que dire de ses derniers discours à son neveu, après son testament, et depuis encore venant de faire son codicille, après avoir reçu les derniers sacrements; de ses assurances positives, nettes, précises, toutes les deux fois, qu'il ne trouveroit rien dans ses dispositions qui pût lui faire de peine, tandis qu'elles n'ont été faites, et à deux reprises, que pour le déshonorer, le dépouiller, disons tout, pour l'égorger? Cependant il le rassure, il le loue, il le caresse; il lui recommande son successeur, qu'il lui a totalement soustrait, et son royaume, qu'il va, dit-il, seul gouverner, sur lequel il lui a ôté toute autorité; et tandis qu'il vient d'achever de la livrer à ses ennemis toute entière, et avec les plus formidables précautions, c'est à lui qu'il renvoie pour des ordres, comme à celui à qui désormais il appartient seul d'en donner pour tout et sur tout. Est-ce artifice? est-ce tromperie? est-ce dérision jusqu'en mourant? Quelle énigme à expliquer! Tâchons plutôt de nous persuader que le Roi se répondoit à soi-même.

Il répondoit à ce qu'il avoit toujours paru croire de l'impuissance de l'effet de ce qui lui avoit été extorqué, et que la foiblesse lui avoit arraché malgré lui. Disons plus, il ne douta point, il espéra peut-être qu'un testament inique et scandaleux, propre à mettre le feu dans sa famille et dans le royaume, tel enfin qu'il étoit réduit à en cacher profondément le secret, ne trouveroit pas plus d'appui que n'en avoit reçu le testament du Roi son père, si sage, si sensé, si pesé, si juste, et par lui-même rendu public avec un véritable et général applaudissement. Tout ce que le Roi avoit senti de violence en faisant le sien, tout ce qu'il en avoit dit si amèrement à ses bâtards après l'avoir fait, aux gens du Parlement en le leur remet-

tant, à la reine d'Angleterre du moment qu'il la vit, et toujours leur en parlant le premier comme plein d'amertume, on peut ajouter de dépit de sa foiblesse et de l'abus énorme que lui en fait ce qu'il a de seul intime et dont il ne se peut détacher; ce codicille monstrueux arraché après avoir reçu ses sacrements, dans un état de mourant qui lui en laissoit sentir les horreurs sans lui permettre d'y résister; ce tout ensemble, ce groupe effroyable d'iniquité et de renversement de toutes choses pour faire de ses bâtards, et du duc du Maine en particulier, un colosse immense de puissance et de grandeur, et la destruction de toutes les lois, de son neveu, et peut-être de son royaume et de son successeur, livrés à de si étranges mains, seroit-ce trop dire? si cruelles et si fort approchées du trône; cet amas prodigieux d'iniquités si concertées, mais si mal colorées, quelques soins qu'on s'en fût donnés, qu'elles sautoient aux yeux, tout cela le rassura peut-être contre ce qu'on en avoit prétendu. Il n'avoit jamais cru, comme il s'en étoit expliqué plusieurs fois, qu'aucune des choses qu'il venoit de faire ou de confirmer pût subsister un moment après lui. En ce moment qu'il parla à M. le duc d'Orléans, il s'en flatta peut-être plus que jamais, pour s'apaiser soi-même, tout rempli qu'il devoit être de son codicille, qu'il avoit fait il n'y avoit pas plus d'une heure. Il parla peut-être à son neveu avant et après le codicille, tout plein de cette pensée; il put donc ainsi le regarder, en effet, comme l'administrateur du royaume, et lui parler en ce sens. C'est du moins ce qu'il peut être permis de présumer.

Mais qui pourra ne pas s'étonner au dernier point, on ne peut s'empêcher de le répéter, de la paisible et constante tranquillité de ce roi mourant, et de cette inaltérable paix sans la plus légère inquiétude, parmi tant de piété et une application si fervente à profiter de tous les moments? Les médecins prétendirent que la même cause qui amortit et qui ôte même toutes les douleurs du corps, qui est un sang entièrement gangrené, calme aussi et anéantit

toutes celles du cœur et les agitations de l'esprit; et il est vrai que le Roi mourut de cette maladie.

D'autres en ont donné une autre raison, et ceux-là étoient dans l'intrinsèque de la chambre pendant cette dernière maladie, et y furent seuls les derniers jours. Les jésuites ont constamment des laïques de tous états, même mariés, qui sont de leur Compagnie. Ce fait est certain; il n'est pas douteux que des Noyers, secrétaire d'État sous Louis XIII, n'ait été de ce nombre, et bien d'autres. Ces agrégés font les mêmes vœux des jésuites en tout ce que leur état peut permettre, c'est-à-dire d'obéissance sans restriction aucune au Père général et aux supérieurs de la Compagnie. Ils sont obligés de suppléer à ceux de pauvreté et de chasteté par tous les services et par toute la protection qu'ils doivent aveuglément à la Compagnie, surtout par une soumission sans bornes aux supérieurs et à leur confesseur. Ils doivent être exacts à de légers exercices de piété que leur confesseur ajuste à leur temps et à leur esprit, et qu'il simplifie tant qu'il veut. La politique a son compte par le secours assuré de ces auxiliaires cachés à qui ils font bon marché du reste. Mais il ne se doit rien passer dans leur âme, ni quoi que ce soit qui vienne à leur connoissance, qu'ils ne le révèlent à leur confesseur, et, pour ce qui n'est pas du secret de la conscience, aux supérieurs, si le confesseur le juge à propos. Ils se doivent aussi conduire en tout suivant les ordres des supérieurs et du confesseur avec une soumission sans réplique.

On a prétendu que le P. Tellier avoit inspiré au Roi, longtemps avant sa mort, de se faire agréger ainsi dans la Compagnie; qu'il lui en avoit vanté les priviléges certains pour le salut, les indulgences plénières qui y sont attachées; qu'il l'avoit persuadé que quelques crimes qu'on eût commis, et dans quelque difficulté qu'on se trouvât de les réparer, cette profession secrète lavoit tout, et assuroit infailliblement le salut, pourvu qu'on fût fidèle à ses vœux; que le général de la Compagnie fut admis, du

consentement du Roi, dans le secret; que le Roi en fit les vœux entre les mains du P. Tellier ; que dans les derniers jours de sa vie on les entendit tous deux l'un fortifier, l'autre s'appuyer sur ces promesses; qu'enfin le Roi reçut de lui la dernière bénédiction de la Compagnie comme un des religieux; qu'il lui fit prononcer des formules de prières qui n'en laissoient point douter, et qu'on entendit en partie, et qu'il lui en avoit donné l'habit ou le signe presque imperceptible, comme une autre sorte de scapulaire, qui fut trouvé sur lui. Enfin la plupart de ce qui approcha de plus près demeurèrent persuadés que cette pénitence faite aux dépens d'autrui, des huguenots, des jansénites, des ennemis des jésuites, ou de ceux qui ne leur furent pas abandonnés, des défenseurs des droits des rois et des nations, des canons et de la hiérarchie contre la tyrannie et les prétentions ultramontaines, cet attachement pharisaïque à l'extérieur de la loi et à l'écorce de la religion, ont formé cette sécurité si surprenante dans ces terribles moments où disparoît si ordinairement celle qui, fondée sur l'innocence et la pénitence fidèle, semble le plus solidement devoir rassurer; droits terribles de l'art de tromper qui remplissent toutes les conditions de jésuites inconnus, dont l'ignorance les sert à tous les usages importants qu'ils en savent tirer dans la persuasion d'un salut certain sans repentir, sans réparation, sans pénitence de quelque vie qu'on ait menée, et d'une abominable doctrine, qui pour des intérêts temporels abuse les pécheurs jusqu'au tombeau, et les y conduit dans une paix profonde par un chemin semé de fleurs.

Ainsi mourut un des plus grands rois de la terre, entre les bras d'une indigne et ténébreuse épouse, et de ses doubles bâtards, maîtres de lui jusqu'à sa consommation pour eux, muni des sacrements de l'Église de la main du fils de son autre bien-aimée plus que comblé des faveurs que celles de sa mère avoient values à sa famille, et assisté uniquement par un confesseur tel qu'on a vu

qu'était le P. Lelier [illegible] ce n'est pas à [illegible].

Ainsi [illegible] jusqu'au bout. Maîtres du lit et de la chambre, [illegible] qu'eux et ce peu de [illegible] qui leur étoient nécessaires, leur assidu[illegible] [illegible] besoin. [illegible] n'eurent pas fait à [illegible] [illegible] honte de se [illegible]. [illegible] auprès d'un [illegible] jusqu'à l'impossible, leur [illegible] trop à charge et trop fatigants pour [illegible] et si peu utile.

On a vu combien [illegible] à Mme de Maintenon, sur l'espérance d'en être bientôt rejoint, déplut à cette vieille [illegible] qui, bien contente d'être reine, vouloit apparemment être encore immortelle. On a vu que, dès le mercredi, c'est-à-dire quatre jours avant la mort du Roi, elle l'abandonna pour toujours, que le Roi s'en aperçut avec tant de peine qu'il la redemanda sans cesse, ce qui la força de revenir de Saint-Cyr, et qu'elle n'eut pas la patience d'attendre sa fin pour y retourner, et n'en plus revenir.

Bissy et Rohan, contents d'avoir paré ce grand coup du retour du cardinal de Noailles, ne s'incommodèrent plus d'aucune assiduité, jusque-là que Rohan laissa le Roi sans messe, et que sans Charost, comme on l'a vu, il n'en eût plus été question, quoique le Roi fût en pleine connoissance, qu'il dit qu'il désiroit l'entendre quand on le lui proposa, et qu'à l'égard de la tête et de la parole il fût comme en pleine santé.

Le duc du Maine marqua aussi toute la bonté de son cœur, et toute sa reconnoissance pour un père qui lui avoit tout sacrifié. Il se trouva à la consultation de cet homme arrivant de Provence, dont on a parlé, qui donna de son élixir au Roi. Fagon, accoutumé à régner sur la médecine avec despotisme, trouva une manière de paysan

très-grossier, qui le malmena fort brutalement. M. du Maine, qui n'avoit plus lieu de rien arracher, et qui se comptoit déjà le maître du royaume, raconta le soir chez lui, parmi ses confidents, avec ce facétieux et cet art de fine plaisanterie qu'il possédoit si bien, l'empire que ce malotru avoit pris sur la médecine, l'étonnement, le scandale, l'humiliation de Fagon pour la première fois de sa vie, qui, à bout de son art et de ses espérances, s'étoit limaçonné en grommelant sur son bâton, sans oser répliquer, de peur d'essuyer pis. Ce bon et tendre fils leur fit de cette aventure le conte si plaisamment, que les voilà tous aux grands éclats de rire, et lui aussi, qui durèrent fort longtemps. L'excès de la joie de toucher à la toute-puissance, à la délivrance, au comble presque de ses vœux, lui avoit fait oublier une indécence que les antichambres surent bien remarquer, et la galerie encore sur laquelle cet appartement donnoit, proche et de plein pied de la chapelle, où des passants de distinction entendirent ces éclats.

Le duc du Maine retrancha des assiduités inutiles. C'étoit pour lui un spectacle trop attendrissant ; il aima mieux n'y plus paroître que de rares instants, et renfermer sa douleur dans son cabinet, aux pieds de son crucifix, ou s'y appliquer à tous les ordres futurs pour l'exécution de ce qu'il s'étoit fait attribuer.

Le P. Tellier se lassoit depuis longtemps d'assister un mourant. Il n'avoit pu venir à bout de la nomination de ce grand nombre de bénéfices vacants ; il ne craignoit plus rien sur le cardinal de Noailles depuis que Bissy et lui, avec Mme de Maintenon, avoient paré son retour. Ainsi, n'ayant plus rien à craindre ni à espérer du Roi, il se donna à d'autres soins, tellement que tout cet intérieur de chambre du Roi, et les cabinets même, étoient scandalisés de ses absences, et qu'il y en avoit qui ne s'en contraignoient pas, comme Bloin et Maréchal, qui quelquefois l'envoyoient chercher d'eux-mêmes. Le Roi le demandoit souvent sans qu'il fût là à portée, et quel-

quefois sans qu'il vînt du tout, parce qu'on ne le trouvoit ni chez lui ni où [on] le cherchoit. Quand il s'approchoit du Roi, c'étoit toujours de lui-même qu'il s'en retiroit, et presque toujours en fort peu de moments. Les derniers jours, et dans cet état extrême, il parut encore bien moins, quoique un confesseur, et qui n'étoit doublé de personne, ne dût point alors quitter les environs du lit. Mais il ne parut pas que la charité, la sollicitude, non plus que l'affection ni la reconnoissance, fussent les vertus distinctives de ce maître imposteur, à qui ses profondeurs et ses artifices n'avoient pas donné le goût, l'onction, ni le talent d'assister les mourants. Il falloit l'envoyer chercher sans cesse, il s'échappoit sans cesse aussi, et par une aussi indigne conduite, il scandalisa tout ce qui y étoit, et tout ce qui y pouvoit être y étoit, depuis que, par la retraite de Mme de Maintenon et M. du Maine, l'accès de la chambre fut rendu et devenu libre.

Mais, à propos du P. Tellier, la vérité veut que j'ajoute que je me suis depuis informé curieusement à Maréchal de l'opinion que le Roi avoit fait le vœu de jésuite, et de ce que j'ai raconté là-dessus. Maréchal, qui étoit fort vrai, et qui n'estimoit pas le P. Tellier, m'a assuré qu'il ne s'étoit jamais aperçu de rien qui eût trait à cela, ni de formules de prières ou de bénédiction particulière, ni que le Roi ait eu aucune marque ni manière de scapulaire sur lui, et qu'il étoit très-persuadé qu'il n'y avoit pas la moindre vérité dans tout ce qui s'étoit dit là-dessus. Maréchal, quoique très-assidu, n'étoit pas toujours ni dans la chambre, ni près du lit. Le P. Tellier pouvoit aussi s'en défier et se cacher de lui ; mais je ne puis croire, malgré tout cela, que s'il y avoit quelque chose de vrai là-dessus, Maréchal n'en eût pas eu la moindre connoissance, et que jusqu'aux soupçons lui eussent échappé.

La mort du Roi surprit la paresse de M. le duc d'Orléans, comme si elle n'avoit pu être prévue ; il en étoit demeuré où on a vu que je l'avois laissé. Il n'avoit fait

aucun progrès dans aucunes des résolutions qu'il falloit avoir prises, tant sur les affaires que sur les divers choix ; et il fut noyé d'ordres à donner, et de choses à régler, toutes plus petites et plus médiocres les unes que les autres, mais toutes si provisoires et si instantes qu'il lui arriva ce que je lui avois prédit pour ces premiers jours, qu'il n'auroit pas le temps de penser à rien d'important.

Deux jours auparavant Mme Sforze m'avoit envoyé prier de passer chez elle un matin. Elle étoit inquiète, et Mme la duchesse d'Orléans encore plus, des résolutions de M. le duc d'Orléans et de ses choix. Ni l'une ni l'autre ne pouvoient croire qu'il fût demeuré dans l'inaction intérieure. J'assurai Mme Sforze qu'elle n'en seroit que trop tôt convaincue, et elle et Mme la duchesse d'Orléans le furent en effet pleinement quatre jours après.

J'appris la mort du Roi à mon réveil. J'allai aussitôt faire ma révérence au nouveau monarque. Le premier flot y avoit déjà passé ; je m'y trouvai presque seul. Je fus de là chez M. le duc d'Orléans, que je trouvai enfermé, et tout son appartement plein à n'y pas pouvoir faire tomber une épingle par terre. Je le pris à part dans son cabinet pour faire un dernier effort sur la convocation des états généraux, qui fut entièrement inutile, et pour le faire souvenir de la parole qu'il m'avoit donnée, et à dix ou douze pairs avec moi, de trouver bon que nous demeurassions couverts lorsque nos voix seroient demandées, et pour les autres indécences des séances du Parlement, dont il convint avec moi. Je le fis souvenir aussi de ce que je lui avois proposé sur ce qui regardoit la totalité de la pompe funèbre, et qu'il avoit agréé : c'étoit d'épargner la dépense, la longueur et les disputes que feroit naître une si longue cérémonie, et d'en user, quoique le Roi n'eût rien ordonné là-dessus, comme il avoit été pratiqué pour Louis XIII, qui avoit tout défendu et réduit au plus simple. M. le duc d'Orléans s'y conforma en effet, et il ne se trouva personne qui se souciât assez du

feu Roi pour relever un retranchement si entier, et qu'il n'avoit point ordonné.

Je montai de là chez le duc de la Trémoille, où nous devions nous assembler aussitôt après la mort du Roi, et où presque tous les ducs qui étoient à Versailles étoient déjà en très-grand nombre. M. de la Trémoille étoit l'ancien de tous ceux qui avoient un appartement au château. Monsieur de Reims, le premier des dix ou douze ensemble qui avoient vu M. le duc d'Orléans sur le bonnet, rendit compte de la liberté qu'il nous avoit accordée, et moi après, du renouvellement que j'en venois de prendre tout à l'instant. L'union et les résolutions furent bien confirmées, et la totale séparation du premier président sur le pied sans mesure où nous étions avec lui; après quoi on se sépara.

Je revis bientôt après M. le duc d'Orléans, qui se trouva un peu moins accablé, pendant l'heure du dîner, de tout le monde, qui m'avoua qu'il n'avoit fait aucune liste, ni aucun choix par delà ceux dont j'ai parlé, ni pris son parti sur rien. Ce n'étoit pas le temps de gronder ni de reproches. Je me contentai de hausser les épaules, et de l'exhorter d'être au moins en garde contre les sollicitations et les ministres. Je m'assurai encore de la totale expulsion de Pontchartrain et de Desmarets, sitôt que les conseils seroient formés et déclarés, et que le nouveau gouvernement commenceroit. Puis je le mis sur le testament et sur le codicille, et je lui demandai comment il prétendoit se conduire là-dessus au Parlement, où nous allions le lendemain, et où la lecture de ces deux pièces seroit faite.

C'étoit l'homme du monde le plus ferme dans son cabinet tête à tête, et qui l'étoit le moins ailleurs. Il me promit merveilles; je lui en remontrai l'importance et tou ce dont il y alloit pour lui. Je fus près de deux heure avec lui. Je passai un moment chez Mme la duchesse d'Orléans, qui étoit entre ses rideaux avec force femmes en silence, et je m'en vins dîner avec gens qui m'attendoient

chez moi, pour m'en aller après à Paris. Il étoit fort tard, nous eûmes à raisonner après le dîner, et j'allois partir, lorsque M. le duc d'Orléans m'envoya chercher, et quelques ducs qui se trouvèrent chez moi, qu'on n'eut pas la peine d'aller trouver ailleurs. Nous fûmes donc chez lui. Il étoit dans son entre-sol avec le duc de Sully, Monsieur de Metz, et quelques autres ducs qu'il avoit mandés, car il avoit envoyé chercher tous ceux qu'on ne trouveroit pas partis. Il étoit huit heures du soir.

Là M. le duc d'Orléans nous fit un discours bien doré pour nous persuader de n'innover rien le lendemain comme il nous avoit permis de le faire, en représentant le trouble que cela pourroit apporter dans les plus grandes affaires de l'État qui devoient y être réglées, telles que la régence et l'administration du royaume, et l'indécence qui retomberoit sur nous de les arrêter, et au moins les retarder, pour nos intérêts particuliers.

Plusieurs de ceux qui étoient là se trouvèrent bien étonnés d'un changement si subit depuis la fin de la matinée. D'Antin, Monsieur de Metz, et quelques autres insistèrent sur la situation où nous jetoit l'étrange tour qu'on avoit su donner à une affaire qu'on nous avoit fait entreprendre malgré nous ; tout cela fut rappelé en peu de mots. M. de Sully, Charost, moi et quelques autres, Monsieur de Reims sur tous, à qui la permission avoit été donnée, et qui l'avions porté à tous de sa part, moi tout récemment, et en la réitérant le matin de ce même jour à la nombreuse assemblée chez le duc de la Trémoille, demandâmes quel effet il pouvoit attendre d'une telle variation, et de la considération que la première dignité du royaume si blessée, et les personnes qui en étoient revêtues croyoient au moins, pour la plupart, mériter de lui. Son embarras fut extrême, mais sans s'ébranler. Nous nous regardâmes tous, et nous nous dîmes les uns aux autres que ce qui nous étoit demandé étoit impossible après ce qui s'étoit passé.

M. le duc d'Orléans parut fort peiné, avoua plusieurs

fois que ce bonnet étoit une usurpation insoutenable, que les autres dont nous nous plaignions ne l'étoient pas moins ; mais qu'il falloit y pourvoir en temps et lieu, et ne pas troubler une séance si importante par une querelle particulière; que plus elle étoit juste, plus il nous seroit obligé de la suspendre, plus nous mériterions de l'État, plus nous serions approuvés du public de préférer les affaires générales aux nôtres. « Mais, lui dis-je, Monsieur, quand les publiques seront réglées, vous vous moquerez de nous et des nôtres ; et si nous ne prenons une conjoncture telle que celle-ci, vous nous remettrez sans fin, et nous vous aurons sacrifié nos intérêts en vain. » M. le duc d'Orléans nous protesta merveilles, et nous engagea sa parole positive, formelle, solennelle, de juger en notre faveur toutes nos disputes sur les usurpations du Parlement : bonnet, conseiller sur le banc, etc., aussitôt que les affaires publiques seroient débouchées. Je le suppliai de prendre garde à l'engagement, de ne promettre que ce qu'il voudroit tenir, et de ne se pas mettre à portée des plaintes et des sommations qu'il pouvoit s'assurer que nous ne lui épargnerions pas, si nous nous apercevions qu'il cherchât à éluder sa parole. Il nous la donna bien authentiquement de nouveau, et nous demanda la nôtre de rien innover de nouveau le lendemain au Parlement.

. . . . . .

Tout réglé et convenu de la sorte, à notre grand regret à tous, il fallut voir comment avertir les absents dans un terme aussi court d'un changement si considérable, et dont il falloit qu'ils fussent instruits avant d'entrer le lendemain matin au Parlement. Nous convînmes que chacun de nous enverroit chez les plus à portée de chez soi, les prier le soir même de se rendre chez l'archevêque de Reims, le lendemain à cinq heures du matin, en habit de Parlement, pour chose très-importante et très-pressée. Il étoit dix heures du soir lorsque nous arrivâmes à Paris, et aussitôt chacun de nous fit, à l'égard des autres, ce qui étoit convenu.

Presque tous se trouvèrent entre cinq et six heures du matin chez l'archevêque de Reims, au bout du pont Royal, derrière l'hôtel de Mailly. Il rendit compte de ce qui s'étoit passé la veille au soir chez M. le duc d'Orléans. Le murmure fut grand, mais il n'y eut pas de remède, il fallut bien s'y conformer.

J'essayai encore de me décharger de la protestation sur quelque autre. Ce fut très-inutilement; l'acclamation fut unanime. On m'opposa ce qui étoit convenu la veille, qu'il ne s'y pouvoit rien changer sans l'aveu de M. le duc d'Orléans, qui avoit voulu le premier, et toujours persisté depuis à m'en charger; qu'il n'y avoit ni temps de l'aller trouver ni raison pour le faire changer là-dessus; et on finit par m'exhorter à m'en acquitter avec courage, et à ne pas ménager dans l'interpellation M. le duc d'Orléans, qui nous ménageoit lui-même si peu, et si tôt par une si subite variation, qui se pouvoit nommer un manquement de parole.

Ces derniers propos me firent sentir la nécessité de tâcher de ramener les esprits. Je représentai la situation embarrassante de M. le duc d'Orléans entre le Parlement dépositaire du testament et du codicille du Roi, et les bâtards pour la grandeur et l'autorité desquels il n'y avoit personne qui doutât qu'ils ne fussent faits; qu'il y alloit du tout pour lui, pour l'État, pour nous-mêmes que les bâtards ne remportassent pas ce que le Roi leur avoit très-vraisemblablement attribué; que la permission que M. le duc d'Orléans nous avoit donnée et réitérée étoit un effet de son équité, de sa bonne volonté pour nous, de sa persuasion de nos raisons; que ce qui s'étoit passé le soir étoit un effet de ses réflexions; que nous ne pouvions le blâmer de ne vouloir pas hasarder pour nous de réunir contre lui le Parlement avec les bâtards, dans le moment critique de décider du pouvoir du Régent, ou d'hasarder un éclat et une suspension d'affaires si majeures et si instantes, où il n'auroit qu'à perdre et nous encore plus, à qui le public, disposé comme il étoit à notre égard, se

prendroit de tout pour avoir voulu mêler nos querelles particulières avec le règlement du gouvernement; qu'il étoit des temps et des conjonctures où il étoit force de se prêter; et que rien ne pouvoit nous être plus dommageable que de souffrir la moindre autorité dans l'État à des bâtards que nous ne pouvions ignorer être les plus intéressés ennemis de notre dignité, et les plus grands de la plupart de nos personnes; qu'enfin M. le duc d'Orléans, établi une fois dans toute l'autorité qui appartenoit à sa naissance et à sa régence, ne pourroit ne nous pas savoir gré d'une déférence qui lui devenoit si nécessaire pour y parvenir, ni cesser de penser comme il avoit toujours fait sur les usurpations du Parlement à notre égard, ni nous manquer de parole si solennellement donnée, comme il alloit faire en plein Parlement, de nous juger et de nous rendre justice, dès qu'il auroit donné ordre aux affaires publiques.

Ce petit discours me parut avoir ramené les esprits. Il étoit plus de sept heures du matin, et nous nous en allâmes tous ensemble tout droit au Parlement, avec tous nos carrosses et notre cortége à notre suite.

SÉANCE DU PARLEMENT

. . . . . .

Moins de demi-quart d'heure après que nous fûmes en séance, arrivèrent les bâtards. M. du Maine crevoit de joie. Le terme est étrange, mais on ne peut rendre autrement son maintien. L'air riant et satisfait surnageoit à celui d'audace, de confiance, qui perçoient néanmoins, et à la politesse qui sembloit les combattre. Il saluoit à droite et à gauche, et perçoit chacun de ses regards. Entré dans le parquet quelques pas, son salut aux présidents eut un air de jubilation, que celui du premier président réfléchissoit d'une manière sensible. Aux pairs le sérieux, ce

n'est point trop dire le respectueux, la lenteur, la profondeur de son inclination vers eux de tous les trois côtés fut parlante. Sa tête demeura abaissée même en se relevant, tant est forte la pesanteur des forfaits aux jours même qu'on ne doute plus du triomphe. Je le suivis exactement partout de mes regards, et je remarquai sur les trois côtés également que l'inclination du salut qui lui fut rendu fut roide et courte. Pour son frère, il n'y parut que son froid ordinaire.

A peine étions-nous rassis que Monsieur le Duc arriva, et l'instant d'après M. le duc d'Orléans. Je laissai rasseoir le bruit qui accompagna son arrivée, et comme je vis que le premier président se mettoit en devoir de vouloir parler en se découvrant, je fis signe de la main, me découvris et me couvris tout de suite, et je dis que j'étois chargé par Messieurs les pairs de déclarer à la Compagnie assemblée que ce n'étoit qu'en considération des importantes et pressantes affaires publiques qu'il s'agissoit maintenant de régler, que les pairs vouloient bien encore souffrir l'usurpation plus qu'indécente du bonnet, et les autres dont ils avoient à se plaindre, et montrer par ce témoignage public la juste préférence qu'ils donnoient aux affaires de l'État sur les leurs les plus particulières, les plus chères et les plus justes, qu'ils ne vouloient pas retarder d'un instant; mais qu'en même temps je protestois au nom des pairs contre ces usurpations, et contre leur durée, de la manière la plus expresse, la plus formelle, la plus authentique, au milieu et en face de la plus auguste assemblée, et autorisé de l'aveu et de la présence de tous les pairs; et que je protestois encore que ce n'étoit qu'en considération de la parole positive et authentique que M. le duc d'Orléans ci-présent nous donna hier au soir dans son appartement, à Versailles, de décider et juger nettement ces usurpations aussitôt que les affaires publiques du gouvernement seront réglées; et qu'il a trouvé bon que je l'énonçasse clairement ici comme je fais, et (me découvrant et me recouvrant aussitôt) que j'eusse l'honneur de

l'interpeller ici lui-même d'y déclarer que telle est la parole qu'il nous a donnée, et sur laquelle uniquement nous comptons, et en conséquence nous bornons présentement à ce qui vient d'être dit et déclaré par moi, de son aveu et permission expresse et formelle, en présence de quinze ou seize pairs ci-présents qu'il manda hier au soir chez lui.

Le silence profond avec lequel je fus écouté témoigna la surprise de toute l'assistance. M. le duc d'Orléans se découvrit, en affirmant ce que je venois de dire, assez bas et l'air embarrassé, et se recouvrit.

Aussitôt après je regardai M. du Maine, qui me parut avec un air content d'en être quitte à si bon marché, et que mes voisins me dirent avoir eu l'air fort en peine à mon début.

Un silence fort court suivit ma protestation, après quoi je vis le premier président dire quelques mots assez bas à M. le duc d'Orléans, puis faire tout haut la députation du Parlement pour aller chercher le testament du Roi et son codicille, qui avoit été mis au même lieu. Le silence continua pendant cette grande et courte attente; chacun se regardoit sans se remuer. Nous étions tous aux siéges bas, les portes étoient censées fermées, mais la grand'chambre étoit pleine de curieux de qualité et de tous états, et de la suite nombreuse de ce qui étoit en séance. M. le duc d'Orléans avoit eu la facilité de se laisser leurrer, en cas de besoin, du secours d'Angleterre, et pour cela de faire placer Milord Stairs dans une des lanternes. Ce fut l'ouvrage du duc de Noailles, de Canillac, de l'abbé du Bois.

Il y en avoit un autre plus présent. Le régiment des gardes occupoit sourdement toutes les avenues, et tous les officiers, avec des soldats d'élite dispersés, l'intérieur du Palais. Le duc de Guiche, démis à son fils, étoit dans la lanterne basse de la cheminée. Il avoit capitulé avec M. le duc d'Orléans, et en avoit tiré six cent mille livres pour ce service, qu'il avoit eu le talent de lui faire valoir. Il s'étoit donné pendant la vie du Roi pour un homme at-

taché aux bâtards. Ils y avoient compté, et comme on le voit, ne tardèrent pas à se mécompter. La précaution ne fut utile qu'au duc de Guiche; tout se passa, il est vrai, peu doucement, mais sans la plus légère apparence de donner la moindre atteinte à la tranquillité parfaite.

La députation ne fut pas longtemps à revenir. Elle remit le testament et le codicille entre les mains du premier président qui les présenta, sans s'en dessaisir, à M. le duc d'Orléans, puis les fit passer de main en main par les présidents à mortier à Dreux, conseiller au Parlement, père du grand maître des cérémonies, disant qu'il lisoit bien, et d'une voix forte qui seroit bien entendue de tous, de la place où il étoit sur les siéges hauts derrière les présidents près de la lanterne de la buvette. On peut juger avec quel silence il fut écouté, et combien les yeux et les oreilles se dressèrent vers ce lecteur. A travers toute sa joie, le duc du Maine montra une âme en peine ; il se trouvoit au moment d'une forte opération qu'il falloit soutenir. M. le duc d'Orléans ne marqua qu'une application tranquille.

Je ne m'arrêterai point à ces deux pièces, où il n'est question que de la grandeur et de la puissance des bâtards, de Mme de Maintenon et de Saint-Cyr, du choix de l'éducation du Roi, et du conseil de régence au pis pour M. le duc d'Orléans, et de le livrer entièrement dépouillé de tout pouvoir au pouvoir sans bornes du duc du Maine.

Je remarquai un morne et une sorte d'indignation qui se peignit sur tous les visages, à mesure que la lecture avançoit, et qui se tourna en une sorte de fermentation muette à la lecture du codicille que fit l'abbé Menguy, autre conseiller de la grand'chambre, mais clerc, et en la même place de Dreux pour être mieux entendu. Le duc du Maine la sentit, et en pâlit, car il n'étoit appliqué qu'à jeter les yeux sur tous les visages, et les miens le suivoient de près tout en écoutant, et regardant de fois à autre la contenance de M. le duc d'Orléans.

La lecture achevée, ce prince prit la parole, et passant les yeux sur toute la séance, se découvrit, se recouvrit, et dit un mot de louange et de regret du feu Roi. Élevant après la voix davantage, il déclara qu'il n'avoit qu'à approuver tout ce qui regardoit l'éducation du Roi, quant aux personnes, et ce qui se trouvoit sur un établissement aussi beau et aussi utile que l'étoit celui de Saint-Cyr, dans les dispositions qu'on venoit d'entendre ; qu'à l'égard de celles qui regardoient le gouvernement de l'État, il parleroit séparément de ce qui en étoit contenu dans le testament et dans le codicille; qu'il avoit peine à les concilier avec ce que le Roi lui avoit dit dans les derniers jours de sa vie, et avec les assurances qu'il lui avoit données publiquement qu'il ne trouveroit rien dans ses dispositions dont il pût n'être pas content, en conséquence de quoi il avoit lui-même toujours depuis renvoyé à lui pour tous les ordres à donner, et ses ministres pour les recevoir sur les affaires; qu'il falloit qu'il n'eût pas compris la force de ce qu'on lui avoit fait faire, regardant du côté du duc du Maine, puisque le conseil de régence se trouvoit choisi, et son autorité tellement établie par le testament qu'il ne lui en demeuroit plus aucune à lui; que ce préjudice fait au droit de sa naissance, à son attachement pour la personne du Roi, à son amour et à [sa] fidélité pour l'État, étoit de nature à ne pouvoir le souffrir avec la conservation de son honneur ; et qu'il espéroit assez de l'estime de tout ce qui étoit là présent pour se persuader que sa régence seroit déclarée telle qu'elle devoit être, c'est-à-dire entière, indépendante, et le choix du conseil de régence, à qui il ne disputoit pas la voix délibérative pour les affaires, à sa disposition, parce qu'il ne les pouvoit discuter qu'avec des personnes qui, étant approuvées du public, pussent aussi avoir sa confiance. Ce court discours parut faire une grande impression.

Le duc du Maine voulut parler. Comme il se découvroit, M. le duc d'Orléans avança la tête par-devant Monsieur

le Duc, et dit au duc du Maine d'un ton sec : « Monsieur, vous parlerez à votre tour ». En un moment l'affaire tourna selon les desirs de M. le duc d'Orléans. Le pouvoir du conseil de régence et sa composition tombèrent. Le choix du conseil de régence fut attribué à M. le duc d'Orléans, régent du royaume, avec toute l'autorité de la régence, et à la pluralité des voix du conseil de régence la décision des affaires seulement, avec la voix du Régent comptée pour deux en cas de partage. Ainsi toutes les grâces et les punitions demeurèrent en la main seule de M. le duc d'Orléans. L'acclamation fut telle que le duc du Maine n'osa dire une parole. Il se réserva pour soutenir le codicille, dont la conservation, en effet, eût annulé par soi-même tout ce que M. le duc d'Orléans venoit d'obtenir.

Après quelques moments de silence, M. le duc d'Orléans reprit la parole. Il témoigna une nouvelle surprise que les dispositions du testament n'eussent pas suffi à qui les avoit suggérées, et que, non contents de s'y être établis les maîtres de l'État, ils en eussent eux-mêmes trouvé les clauses si étranges qu'il avoit fallu, pour se rassurer, devenir encore les maîtres de la personne du Roi, de la sienne à lui, de la cour et de Paris. Il ajouta que si son honneur se trouvoit blessé au point où il lui paroissoit que la Compagnie l'avoit senti elle-même par les dispositions du testament, ainsi que toutes les lois et les règles, les mêmes étoient encore plus violées par celles du codicille, qui ne laissoit ni sa liberté ni sa vie même en sûreté, et mettoit la personne du Roi dans l'absolue dépendance de qui avoit osé profiter de l'état de foiblesse d'un roi mourant pour lui arracher ce qu'il n'avoit pu entendre. Il conclut par déclarer que la régence étoit impossible à exercer avec de telles conditions, et qu'il ne doutoit pas que la sagesse de la Compagnie n'annulât un codicille qui ne se pouvoit soutenir, et dont les règlements jetteroient la France dans les malheurs les plus grands et les plus indispensables. Tandis que ce prince parloit,

un profond et morne silence lui applaudissoit, sans s'expliquer.

Le duc du Maine, devenu de toutes les couleurs, prit la parole, qui pour cette fois lui fut laissée. Il dit que l'éducation du Roi, et par conséquent sa personne, lui étant confiée, c'étoit une suite toute naturelle qu'il eût, privativement à tout autre, l'entière autorité sur sa maison civile et militaire, sans quoi il ne pouvoit se charger de le faire servir, ni répondre de sa personne; et de là à vanter son attachement, si connu du feu Roi qu'il y avoit mis toute sa confiance.

M. le duc d'Orléans l'interrompit à ce mot, qu'il releva. M. du Maine voulut le tempérer par les louanges du maréchal de Villeroy adjoint à lui, mais sous lui dans la même charge et la même confiance. M. le duc d'Orléans reprit qu'il seroit étrange que la première et plus entière confiance ne fût pas en lui, et plus encore qu'il ne pût vivre auprès du Roi que sous l'autorité et la protection de ceux qui se seroient rendus les maîtres absolus du dedans et du dehors, et de Paris même par les régiments des gardes.

La dispute s'échauffoit, se morceloit par phrases coupées de l'un à l'autre, lorsque en peine de la fin d'une altercation qui devenoit indécente, et cédant à l'ouverture que le duc de la Force venoit de me faire par-devant le duc de la Rochefoucauld, qui siégeoit entre nous deux, je fis signe de la main à M. le duc d'Orléans de sortir et d'aller achever cette discussion dans la quatrième des enquêtes, qui a une porte de communication dans la grand'chambre, et où il n'y avoit personne. Ce qui me détermina à cette action fut que je m'aperçus que M. du Maine s'affermissoit, qu'il se murmuroit confusément de partage, et que M. le duc d'Orléans ne faisoit pas le meilleur personnage, puisque [il] descendoit à plaider pour ainsi dire sa cause contre le duc du Maine. Il avoit la vue basse. Il étoit tout entier à attaquer et à répondre, en sorte qu'il ne vit point le signe que je lui

faisois. Quelques moments après je redoublai, et n'en ayant pas plus de succès, je me levai et m'avançai quelques pas, et lui dis, quoique d'assez loin : « Monsieur, si vous passiez dans la quatrième des enquêtes, avec M. du Maine, vous y parleriez plus commodément, » et m'avançant au même instant davantage, je l'en pressai par un signe de la main et des yeux qu'il put distinguer. Il m'en rendit un de la tête, et à peine fus-je rassis que je le vis s'avancer par-devant Monsieur le Duc à M. du Maine, et aussitôt après tous deux se lever, et s'en aller dans la quatrième des enquêtes. Je ne pus voir qui, de ce qui étoit épars hors de séance, les y suivit, car toute la séance se leva à leur sortie, et se rassit en même temps sans bouger, et tout en grand silence. Quelque temps après M. le comte de Toulouse sortit de place, et alla dans cette chambre. Monsieur le Duc l'y suivit un peu après. Au bout de quelque temps le duc de la Force en fit autant.

Il y fut assez peu. Revenant en séance, il dépassa le duc de la Rochefoucauld et moi, mit sa tête entre celle du duc de Sully et la mienne, parce qu'il ne voulut pas être entendu par la Rochefoucauld, et me dit : « Au nom de Dieu, allez-vous-en là dedans, cela va fort mal; M. le duc d'Orléans mollit; rompez la dispute, faites rentrer M. le duc d'Orléans; et dès qu'il sera en place, qu'il dise qu'il est trop tard pour achever, qu'il faut laisser la Compagnie aller dîner, et revenir achever au sortir de table ; et pendant cet intervalle, ajouta la Force, mander les gens du Roi au Palais-Royal, et faire parler aux pairs dont on pourroit douter, et aux chefs de meute parmi les magistrats. »

L'avis me parut bon et important. Je sortis de séance et allai à la quatrième des enquêtes. Je trouvai un grand cercle assez fourni de spectateurs, M. le comte de Toulouse vers l'entrée en avant, mais collé à ce cercle, Monsieur le Duc vers le milieu en même situation, tous assez éloignés de la cheminée, devant laquelle M. le duc d'Or-

léans et le duc du Maine étoient seuls, disputant d'action à voix basse, avec l'air fort allumé tous deux. Je considérai quelques moments ce spectacle, puis je m'approchai de la cheminée, en homme qui vouloit parler. « Qu'y a-t-il, Monsieur? me dit M. le duc d'Orléans d'un air vif d'impatience. — Un mot pressé, Monsieur, lui dis-je, que j'ai à vous dire. » Il continuoit à parler au duc du Maine, moi presque en tiers ; je redoublai, il me tendit l'oreille. « Non pas cela, lui dis-je, et lui prenant la main : venez-vous-en ici. » Je le tirai au coin de la cheminée. Le comte de Toulouse qui étoit là auprès se recula beaucoup, et tout le cercle de ce côté-là. Le duc du Maine se recula aussi d'où il étoit en arrière.

Je dis à l'oreille à M. le duc d'Orléans qu'il ne devoit pas espérer de rien gagner sur M. du Maine, qui ne sacrifieroit pas le codicille à ses raisons, que la longueur de cette conférence devenoit indécente, inutile, dangereuse; qu'il étoit là en spectacle à tout ce qui y étoit entré comme en séance, et encore mieux vu et examiné ; qu'il n'avoit de parti que de rentrer en séance, et dès qu'il y seroit, le rompre, etc. « Vous avez raison, me dit-il, je vais le faire. — Mais, repris-je, faites-le donc sur-le-champ, et ne vous laissez point amuser. C'est M. de la Force à qui vous devez cet avis, et qui m'envoie vous le donner. » Il me quitta sans plus rien dire, alla à M. du Maine, lui dit en deux mots qu'il étoit trop tard, et qu'on finiroit l'après-dînée.

J'étois demeuré où il m'avoit laissé. Je vis aussitôt le duc du Maine lui faire la révérence, comme se séparant tous deux, et se retirer, et dans le même moment Monsieur le duc venir joindre M. le duc d'Orléans, et se parler, tandis que M. du Maine joignit le cercle, et s'arrêta le dos dedans, pour voir apparemment ce colloque. Il dura assez peu, et fut fort en douceur, quoique Monsieur le Duc en air d'empressement. Comme il falloit passer à peu près où j'étois pour rentrer dans la grand'chambre, tous deux vinrent vers moi.

En ce moment je sus que Monsieur le Duc venoit de demander à M. le duc d'Orléans d'entrer au conseil de régence, puisqu'on n'avoit point égard au testament, et d'en être déclaré chef, et qu'il l'avoit obtenu. La haine des bâtards, et par le rang de prince du sang, etc., et par le procès de la succession de Monsieur le Prince, avoit engagé Madame la Duchesse à faire des pas auprès de M. le duc d'Orléans dans les dernières semaines de la vie du Roi, et M. le duc d'Orléans à les bien recevoir, pour se fortifier contre M. du Maine. Il n'avoit, je pense, osé me dire qu'il s'étoit engagé à cette place de chef du conseil de régence, mais je crois que l'engagement en étoit pris, et que Monsieur le Duc l'en somma plutôt qu'il ne lui demanda. Bref, M. le duc d'Orléans me dit qu'il en alloit parler au Parlement avant de lever la séance; j'en fis un air de félicitation et d'approbation à Monsieur le Duc, et nous rentrâmes aussitôt en séance.

Le bruit qui accompagne toujours ces rentrées étant apaisé, M. le duc d'Orléans dit qu'il étoit trop tard pour abuser plus longtemps de la Compagnie, qu'il falloit aller dîner, et rentrer au sortir de table pour achever. Tout de suite il ajouta qu'il croyoit convenable que Monsieur le Duc entrât dès lors au conseil de régence et que ce fût avec la qualité de chef de ce conseil; et que, puisque la Compagnie avoit rendu à cet égard la justice qui étoit due à sa naissance et à la qualité de régent, il lui expliqueroit ce qu'il pensoit sur la forme à donner au gouvernement, et qu'en attendant il profitoit du pouvoir de sa régence pour profiter des lumières et de la sagesse de la Compagnie, et lui rendoit dès maintenant l'ancienne liberté des remontrances. Ces paroles furent suivies d'un applaudissement éclatant et général, et la séance fut aussitôt levée.

J'étois prié à dîner ce jour-là chez le cardinal de Noailles, mais je sentis l'importance d'employer le temps si court et si précieux de l'intervalle jusqu'à la rentrée de

l'après-dîner, et de ne pas quitter M. le duc d'Orléans, dont le duc de la Force me pressa dès que je fus rentré en séance. Je m'approchai de M. le duc d'Orléans dans la fin du parquet, et lui dis à l'oreille : « Les moments sont chers, je vous suis au Palais-Royal; » et me remis après où je devois être pour sortir avec les pairs. Montant en carrosse, j'envoyai un gentilhomme m'excuser au cardinal de Noailles, et lui dire que je lui en dirois la raison. Je m'en allai au Palais-Royal où la curiosité avoit rassemblé tout ce qui n'étoit pas au Palais, et où vint encore une partie de ce qui y avoit été spectateurs. Tout ce que j'y trouvai de ma connoissance me demanda des nouvelles avec empressement. Je me contentai de répondre que tout alloit bien, et dans la règle, mais que tout n'étoit pas encore fini.

M. le duc d'Orléans étoit passé dans un cabinet où je le trouvai seul avec Canillac qui l'avoit attendu. Nous prîmes là nos mesures, et M. le duc d'Orléans envoya chercher le procureur général Daguesseau, depuis chancelier, et le premier avocat général Joly de Fleury, depuis procureur général. Il étoit près de deux heures. On servit une petite table de quatre couverts, où Canillac, Conflans, premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, et moi nous mîmes avec ce prince, et pour le dire en passant, je n'ai jamais mangé avec lui depuis qu'une fois, chez Mme la duchesse d'Orléans à Bagnolet.

Le maréchal de Villeroy étoit demeuré à Versailles. Il avoit chargé Goesbriant, gendre de Desmarets, de venir au Palais, et de lui mander souvent des nouvelles. Il en reçut trois courriers fort près à près, qui le remplirent tellement de joie et d'espérance, lui et la duchesse de Ventadour, son ancienne bonne amie, qu'ils ne doutèrent pas que ce qui se passoit sur le codicille ne le soutînt, et ne rétablit le testament, de sorte qu'ils ne purent se contenir, et répandirent la victoire complète du duc du Maine sur M. le duc d'Orléans dans Versailles. Paris fut aussi dans

la même erreur, répandue par les émissaires du duc du Maine de tous côtés; mais le triomphe ne fut pas de longue durée.

Nous retournâmes au Parlement un peu avant quatre heures. J'y allai seul dans mon carrosse un moment avant M. le duc d'Orléans, et j'y trouvai tout en séance. J'y fus regardé avec grande curiosité, à ce qu'il me parut; je ne sais si on étoit instruit d'où je venois. J'eus soin que mon maintien ne montrât rien. Je dis seulement en passant au duc de la Force que son conseil avoit été salutaire, que j'avois lieu d'en espérer tout succès, et que j'avois dit à M. le duc d'Orléans que c'étoit lui qui l'avoit pensé et me l'avoit dit. M. le duc d'Orléans arrivé, et le bruit inséparable d'une nombreuse suite apaisé, il dit qu'il falloit reprendre les choses où elles en étoient demeurées le matin; qu'il devoit dire à la cour qu'il n'étoit demeuré d'accord de rien avec M. du Maine, en même temps lui remettre devant les yeux les clauses monstrueuses d'un codicille arraché à un prince mourant, clauses bien plus étranges encore que les dispositions du testament que la cour n'avoit pas jugé devoir être exécutées, et que la cour ne pouvoit passer à M. du Maine d'être maître de la personne du Roi, de la cour, de Paris, par conséquent de l'État, de la personne, de la liberté, de la vie du Régent, qu'il seroit en état de faire arrêter à toute heure, dès qu'il seroit le maître absolu et indépendant de la maison du Roi civile et militaire; que la cour voyoit ce qui devoit nécessairement résulter d'une nouveauté inouïe qui mettoit tout entre les mains de M. du Maine, et qu'il laissoit aux lumières, à la prudence de la Compagnie, à sa sagesse, à son équité, à son amour pour l'État, à déclarer ce qu'elle en pensoit.

M. du Maine parut alors aussi méprisable sur le pré, qu'il étoit redoutable dans l'obscurité des cabinets. Il avoit l'air d'un condamné, et lui toujours si vermeil, avec la pâleur de la mort sur le visage. Il répondit à voix fort basse et peu intelligible, et avec un air aussi respec-

tueux et aussi humble qu'il l'avoit eu audacieux le matin.

On opinoit cependant sans l'écouter, et il passa tout d'une voix comme en tumulte à l'entière abrogation du codicille. Cela fut prématuré comme l'abrogation du testament l'avoit été le matin, l'un et l'autre par une indignation soudaine. Les gens du Roi devoient parler et ils étoient là, avant que personne opinât; aussi le premier président n'avoit point demandé les voix : elles avoient prévenu l'ordre. Daguesseau, quoique procureur général, et Fleury, premier avocat général, parlèrent donc : le premier en peu de mots; l'autre avec plus d'étendue, et fit un fort beau discours. Comme il existe dans les bibliothèques, je ne parlerai que des conclusions conformes de tous deux, en tout et partout favorables à M. le duc d'Orléans.

Après qu'ils eurent parlé, le duc du Maine, se voyant totalement tondu, essaya une dernière ressource. Il représenta avec plus de force qu'on n'en n'attendoit de ce qu'il avoit montré en cette seconde séance, mais pourtant avec mesure, que s'il étoit dépouillé de l'autorité qui lui étoit donnée par le codicille, il demandoit à être déchargé de la garde du Roi, de répondre de sa personne, et de conserver seulement la surintendance de son éducation. M. le duc d'Orléans répondit : « Très-volontiers, Monsieur, il n'en faut pas aussi davantage. » Là-dessus le premier président, aussi abattu que le duc du Maine, prit les voix.

Chacun répondit de l'avis des conclusions, et l'arrêt fut prononcé, en sorte qu'il ne resta nulle sorte de pouvoir au duc du Maine, qui fut totalement remis entre les mains du Régent, avec le droit de mettre dans la régence qui il voudroit, d'en ôter qui bon lui sembleroit, et de faire tout ce qu'il jugeroit à propos sur la forme à donner au gouvernement, l'autorité toutefois des affaires demeurant au conseil de régence, à la pluralité des voix, celle du Régent comptée pour deux en cas seulement de partage, et Monsieur le Duc déclaré chef sous lui du conseil

de régence, avec, dès à présent, la faculté d'y entrer et d'y opiner.

Pendant les opinions, le prononcé et le reste de la séance, le duc du Maine eut toujours les yeux baissés, l'air plus mort que vif, et parut immobile. Son fils et son frère ne donnèrent aucun signe de prendre part à rien.

L'arrêt fut suivi de fortes acclamations de la foule qui étoit éparse hors de la séance; et celle qui remplissoit le reste du Palais y répondit à mesure qu'elle fut instruite de ce qui avoit été décidé.

Ce bruit un peu long apaisé, le Régent fit un remerciement court, poli, majestueux à la Compagnie, protesta du soin qu'il auroit d'employer au bien de l'État l'autorité de laquelle il étoit revêtu, puis dit à la Compagnie qu'il étoit temps de l'informer de ce qu'il jugeoit nécessaire d'établir pour lui aider dans l'administration de l'État. Il ajouta qu'il le faisoit avec d'autant plus de confiance, que ce qu'il se proposoit n'étoit que l'exécution de ce que M. le duc de Bourgogne, car il le nomma ainsi, avoit résolu, et qu'on avoit trouvé parmi les papiers de sa cassette. Il fit un court et bel éloge des lumières et des intentions de ce prince, puis déclara qu'outre le conseil de régence, qui seroit le suprême où toutes les affaires du gouvernement ressortiroient, il se proposoit d'en établir un pour les affaires étrangères, un pour les affaires de la guerre, un pour celles de la marine, un pour celles des finances, un pour les affaires ecclésiastiques, et un pour celles du dedans du royaume, et de choisir quelques-uns des magistrats de la Compagnie pour entrer dans ces deux derniers conseils, et les aider de leurs lumières sur la police du royaume, la jurisprudence, et ce qui regardoit les libertés de l'Église gallicane.

L'applaudissement des magistrats éclata, et toute la foule y répondit. Le premier président conclut la séance par un compliment fort court au Régent, qui se leva, et en même temps toute la séance, et on s'en alla.

Il faut ici se souvenir de la très-singulière rencontre

depuis bien des années que lui et sa famille m'avoient si bien servi à Rouen dans le procès qu'on a vu en son lieu que j'y gagnai contre le duc de Brissac et la duchesse d'Aumont.

. . . . . .

DAGUESSEAU, CHANCELIER

La veille de la Chandeleur, nous soupions plusieurs en liberté chez Louville. Un moment après qu'on eut servi le fruit, on vint parler à l'oreille à Saint-Contest, conseiller d'État, qui sortit de table aussitôt. Son absence fut courte ; mais il revint si occupé, en nous promettant de nous apprendre de quoi, que nous ne songeâmes plus qu'à sortir de table. Quand nous fûmes rentrés autour du feu, il nous dit la nouvelle. C'est que le chancelier Voysin, soupant chez lui avec sa famille, se portant bien, avoit été tout d'un coup frappé d'une apoplexie, et étoit tombé à l'instant comme mort sur Mme de Lamoignon, Voysin comme lui, et qu'en un mot il n'en avoit pas pour deux heures. En effet, il ne vécut guère au delà, et la connoissance ne lui revint plus. J'ai assez fait connoître ce personnage pour n'avoir rien à y ajouter. La femme de Saint-Contest étoit le Maistre, de cette ancienne et illustre magistrature de Paris, et sœur de la mère d'Ormesson et de la femme du procureur général sur lequel Saint-Contest porta aussitôt ses désirs. Après ce récit, il nous quitta pour aller l'avertir. Il trouva toute la maison couchée et endormie; en sorte qu'il y retourna le lendemain de bonne heure, et tira le procureur général de son lit. Celui-ci compta si peu que cette grande place pût le regarder, qu'il ne s'en donna pas le moindre mouvement, il s'habilla tranquillement, et s'en alla avec sa femme à sa grand'messe de paroisse à Saint-André des Arcs.

Le duc de Noailles, averti le soir ou dans la nuit, ne

XIII

DAGUESSEAU, PÈRE DU CHANCELIER

Daguesseau, conseiller d'État et du conseil royal des finances du feu Roi, et de celui des finances d'alors, mourut en même temps, à quatre-vingt-deux ans ; père du procureur général, qui tôt après fut fait chancelier. C'étoit un petit homme de basse mine, qui, avec beaucoup d'esprit et de lumières, avoit toute sa vie été un modèle, mais aimable, de vertu, de piété, d'intégrité, d'exactitude dans toutes les grandes commissions de son état par où il avoit passé, de douceur et de modestie, qui alloit jusqu'à l'humilité, et représentant au naturel ces vénérables et savants magistrats de l'ancienne roche qui sont disparus avec lui, soit dans ses meubles et son petit équipage, soit dans sa table et son maintien. Sa femme étoit de la même trempe, avec beaucoup d'esprit. Il n'avoit aucune pédanterie ; la bonté et la justice semboient sortir de son front. Il avoit laissé en Languedoc, où il avoit été intendant, les regrets publics et la vénération de tout le monde. Son esprit étoit si juste et si précis que les lettres qu'il écrivoit des lieux de ses différents emplois disoient tout sans qu'on ait jamais pu faire un extrait de pas une. Je fis tout ce que je pus pour obtenir la place de conseiller d'État pour le Guerchois, son gendre, résidant de Franche-Comté, mon ami particulier

depuis bien des années que lui et sa famille m'avoient si bien servi à Rouen dans le procès qu'on a vu en son lieu que j'y gagnai contre le duc de Brissac et la duchesse d'Aumont.

. . . . . .

DAGUESSEAU, CHANCELIER

La veille de la Chandeleur, nous soupions plusieurs en liberté chez Louville. Un moment après qu'on eut servi le fruit, on vint parler à l'oreille à Saint-Contest, conseiller d'État, qui sortit de table aussitôt. Son absence fut courte ; mais il revint si occupé, en nous promettant de nous apprendre de quoi, que nous ne songeâmes plus qu'à sortir de table. Quand nous fûmes rentrés autour du feu, il nous dit la nouvelle. C'est que le chancelier Voysin, soupant chez lui avec sa famille, se portant bien, avoit été tout d'un coup frappé d'une apoplexie, et étoit tombé à l'instant comme mort sur Mme de Lamoignon, Voysin comme lui, et qu'en un mot il n'en avoit pas pour deux heures. En effet, il ne vécut guère au delà, et la connoissance ne lui revint plus. J'ai assez fait connoître ce personnage pour n'avoir rien à y ajouter. La femme de Saint-Contest étoit le Maistre, de cette ancienne et illustre magistrature de Paris, et sœur de la mère d'Ormesson et de la femme du procureur général sur lequel Saint-Contest porta aussitôt ses désirs. Après ce récit, il nous quitta pour aller l'avertir. Il trouva toute la maison couchée et endormie; en sorte qu'il y retourna le lendemain de bonne heure, et tira le procureur général de son lit. Celui-ci compta si peu que cette grande place pût le regarder, qu'il ne s'en donna pas le moindre mouvement, il s'habilla tranquillement, et s'en alla avec sa femme à sa grand'messe de paroisse à Saint-André des Arcs.

Le duc de Noailles, averti le soir ou dans la nuit, ne

négligea pas une si grande occasion de s'avancer vers la place de premier ministre, qui ne cessa jamais de faire l'objet le plus cher de tous ses vœux. De tout temps il étoit ami du procureur général. Le mérite solide du père, la réputation brillante du fils, n'avoient pu échapper aux Noailles, qui les avoient tous fort cultivés. Le duc de Noailles ne pouvoit avoir un chancelier plus à son point. Il se persuada de plus qu'il gouverneroit cet esprit doux, incertain, qui se trouveroit comme un aveugle au milieu du bruit et des cabales, et qui se sentiroit heureux qu'un guide tel que le duc de Noailles voulût le conduire. Plein de cette idée, qui ne le trompa point, il alla trouver M. le duc d'Orléans comme il sortoit de son lit, et venoit se mettre sur sa chaise percée, l'estomac fort indigeste, et sa tête fort étourdie du sommeil et du souper de la veille, comme il étoit tous les matins en se levant, et du temps encore après. Le duc de Noailles fit sortir le peu de valets qui se trouvèrent là, apprit à M. le duc d'Orléans la mort du chancelier, et dans l'instant bombarda la charge pour Daguesseau. Tout de suite il le manda au Palais-Royal, où il se tint jusqu'à son arrivée pour plus grande précaution. Dans cet intervalle, la Rochepot, Vaubourg et Trudaine, conseillers d'État, le premier gendre, les deux autres beaux-frères de Voysin, vinrent rapporter les sceaux au Régent, qui mit la cassette sur sa table et les congédia avec un compliment. Le messager qui avoit été dépêché à Daguesseau, ne le trouvant point chez lui, le fut chercher à sa paroisse. Il vint sur-le-champ au Palais-Royal comme M. le duc d'Orléans venoit d'achever de s'habiller, qui avoit demandé son carrosse. Daguesseau trouva le duc de Noailles avec M. le duc d'Orléans dans son cabinet, qui, avec les compliments flatteurs dont on accompagne toujours de pareilles grâces, lui déclara celle qu'il lui faisoit. Fort peu après il sortit de son cabinet, et prenant Daguesseau par le bras, il dit à la compagnie qu'ils voyoient en lui un nouveau et très-digne chancelier, et tout de suite, faisant

porter la cassette des sceaux devant lui, il alla monter en carrosse avec la cassette et le chancelier. Il le mena aux Tuileries, en fit l'éloge au Roi, puis lui présenta la cassette des sceaux, sur laquelle le Roi mit la main pour la remettre à Daguesseau, tandis que M. le duc d'Orléans la tenoit.

Daguesseau l'ayant reçue de la sorte fut modeste à l'affluence des compliments ; il s'y déroba le plus tôt qu'il put, et s'en alla chez lui avec la précieuse cassette, où tout étoit plein de parents et d'amis en émoi du message de M. le duc d'Orléans, qui, dans l'occurrence de la vacance, avoit fait grand bruit à Saint-André des Arcs et dans tous les quartiers voisins. Daguesseau, dans sa surprise, ne vit qu'un étang, et ne se remit que dans son carrosse en allant chez lui seul avec les sceaux. Après les premières bordées qu'il fallut essuyer en y arrivant, il monta chez son frère, espèce de philosophe voluptueux, de beaucoup d'esprit et de savoir, mais tout des plus singuliers. Il le trouva fumant devant son feu en robe de chambre. « Mon frère, lui dit-il en entrant, je viens vous dire que je suis chancelier. » L'autre se tournant : « Chancelier, dit-il ; qu'avez-vous fait de l'autre ? — Il est mort subitement cette nuit. — Oh bien ! mon frère, j'en suis bien aise ; j'aime mieux que vous le soyez que moi. » C'est tout le compliment qu'il en eut. Le duc de Noailles en reçut de beaucoup de gens. Il étoit visible qu'il avoit fait le chancelier, et il étoit bien aise que personne n'en doutât. J'appris cette nouvelle de bonne heure dans la matinée.

J'allai l'après-dînée au Palais-Royal ; M. le duc d'Orléans n'étoit pas remonté de chez Mme la duchesse d'Orléans ; j'y descendis par les cabinets. Je le trouvai au chevet de son lit où elle étoit pour quelque migraine. Il me parla tout aussitôt de la nouvelle du jour. Comme la chose étoit faite, je suivis ma maxime de n'y rien opposer. Je lui dis qu'il ne pouvoit choisir pour cette grande place de magistrat plus savant, plus lumineux, plus in-

tègre, ni dont l'élévation dût être plus approuvée. J'ajoutai seulement que son âge fâcheroit beaucoup de gens qui par le leur n'auroient plus d'espérance, et que je souhaitois que Daguesseau oubliât qu'il avoit passé sa vie jusqu'alors dans le Parlement, et tout ce dont il s'y étoit imbu, pour ne se souvenir que des devoirs de son office et de sa reconnoissance. L'engouement où la flatterie des applaudissements à ce choix l'avoit mis l'empêcha de sentir le poids de cette parole dont il eut lieu de se souvenir depuis. Dans cet enthousiasme il me demanda avec une sorte d'inquiétude comment j'étois avec lui. J'avois dès le matin pris mon parti dans la seule vue du bien des affaires. Je répondis qu'il pouvoit se souvenir qu'avant la mort du Roi, je lui avois proposé, et souvent pressé de chasser Voysin quand il seroit le maître, et de donner les sceaux au bonhomme Daguesseau ; que le plaidoyer de son fils dans notre procès de préséance contre M. de Luxembourg lui avoit acquis mon cœur et mon estime ; que sans commerce par la différence de notre genre de vie, et celle de notre demeure, ces mêmes sentiments étoient demeurés en moi ; qu'il étoit vrai qu'ils s'étoient changés en froideur très-marquée depuis l'affaire du bonnet, et ce qui s'étoit passé à l'égard du Parlement ; mais que dans l'espérance que Daguesseau deviendroit en tout chancelier de France, et qu'il se dépouilleroit de ses premiers préjugés, je vivrois avec lui sur ce pied-là pour le bien des affaires, et que, dès ce même jour, j'irois lui faire mes compliments. Je l'exécutai en effet ; dont M. le duc d'Orléans me parut fort soulagé et fort aise, et le nouveau chancelier infiniment touché. Sa charge de procureur général fut en même temps donnée à Joly de Fleury, premier avocat général, et le duc de Noailles, qui ne négligeoit pas les moindres choses, se fit donner l'administration des biens de la maison de Saint-Cyr comme une chose de convenance qu'avoit le chancelier Voysin, et prit pour s'en mêler directement sous lui d'Ormesson, maître des requêtes alors, frère de la nouvelle chancelière.

Un chancelier doit être un personnage, et dans une régence il ne se peut qu'il n'en soit un. Celui-là l'a été si longtemps, puisqu'il vit encore, et a été si battu de la fortune dans cette grande place qui sembleroit en être le port et l'asile, que tant de raisons m'engagent à passer sur la règle que je me suis faite de ne m'étendre point sur ceux qui sont encore au monde dans le temps que j'écris.

Il naquit le 26 novembre 1668; avocat général, 12 janvier 1691, à vingt-deux ans et demi; procureur général, 19 novembre 1700, à trente-deux ans; chancelier et garde des sceaux de France, 2 février 1717, à quarante-six ans.

Daguesseau, de taille médiocre, fut gros, avec un visage fort plein et agréable, jusqu'à ses dernières disgrâces, et toujours avec une physionomie sage et spirituelle, un œil pourtant bien plus petit que l'autre. Il est remarquable qu'il n'a jamais eu voix délibérative avant d'être chancelier, et qu'on se piquoit volontiers au Parlement de ne pas suivre ses conclusions, par une jalousie de l'éclat de la réputation qu'il avoit acquise, qui prévaloit à l'estime et à l'amitié. Beaucoup d'esprit, d'application, de pénétration, de savoir en tout genre, de gravité et de magistrature, d'équité et de piété, et d'innocence de mœurs, firent le fond de son caractère. On peut dire que c'étoit un bel esprit et un homme incorruptible, si on en excepte l'affaire des Bouillons; avec cela doux, bon, humain, d'un accès facile et agréable, et dans le particulier de la gaieté et de la plaisanterie salée, mais sans jamais blesser personne; extrêmement sobre, poli sans orgueil, et noble sans la moindre avarice, naturellement paresseux, dont il lui étoit resté de la lenteur. Qui ne croiroit qu'un magistrat orné de tant de vertus et de talents, dont la mémoire, la vaste lecture, l'éloquence à parler et à écrire, la justesse jusque dans les moindres expressions des conversations les plus communes, avec les grâces de la facilité, n'eût été le plus grand chancelier qu'on eût vu depuis plusieurs siècles? Il est vrai qu'il auroit été un premier

président sublime, il ne l'est pas moins que, devenu chancelier, il fit regretter jusqu'aux Aligres et aux Boucherats. Ce paradoxe est difficile à comprendre, il se voit pourtant à l'œil depui trente ans qu'il est chancelier, et avec tant d'évidence que je pourrois m'en tenir là; mais un fait si étrange mérite d'être développé. Un si heureux assemblage étoit gâté par divers endroits qui étoient demeurés cachés dans sa première vie, et qui éclatèrent tout à la fois sitôt qu'il fut parvenu à la seconde.

. . . . . .

Sa lenteur et son irrésolution s'accordoient merveilleusement à ne rien finir. Un autre défaut y contribuoit encore, c'est qu'il étoit le père des difficultés. Tant de choses diverses se présentoient à son esprit, qu'elles l'arrêtoient. Je l'ai dit du duc de Chevreuse, je le répète ici de ce chancelier; il coupoit un cheveu en quatre. Aussi étoient-ils fort amis. Ce n'étoit pas qu'il n'eût l'esprit fort juste, mais la moindre difficulté l'embarrassoit, et il en cherchoit partout avec le même soin que d'autres en mettent à les lever. Ses meilleurs amis, les affaires qu'il affectionnoit, n'en étoient pas plus exempts que les autres, et ce goût des difficultés devint une plaie pour tout ce qui avoit à passer par ses mains. La vieille duchesse d'Estrées Vaubrun, qui brilloit d'esprit et qui étoit intimement de ses amies, fut un jour pressée de lui parler pour quelqu'un. Elle s'en défendoit par la connoissance qu'elle avoit de ce terrain si raboteux. « Mais, Madame, lui dit ce client, il est votre ami intime. — Il est vrai, répondit-elle; il faut donc vous dire quel est Monsieur le chancelier : c'est un ami travesti en ennemi. » La définition étoit fort juste. A tant de défauts essentiels, qui pourtant ne venoient pour la plupart que de trop de lumières et de vues, de trop d'habitude du parquet, de la nourriture qu'il avoit uniquement prise dans le Parlement, et qui bien [loin] d'attaquer l'honneur et la probité, n'étoient grossis que par la délicatesse de conscience, il s'en joignoit d'autres qui ne venoient que de sa lenteur naturelle

et de trop d'attachement à bien faire : il ne pouvoit finir à tourner une déclaration, un règlement, une lettre d'affaires tant soit peu importante. Il les limoit et les retouchoit sans cesse. Il étoit esclave de la plus exacte pureté de diction, et ne s'apercevoit pas que cette servitude le rendoit très-souvent obscur, et quelquefois inintelligible. Son goût pour les sciences couronnoit tous ces inconvénients. Il aimoit les langues, surtout les savantes, et il se plaisoit infiniment à toutes les parties de la physique et de la mathématique. Il ne laissoit pas encore d'être métaphysicien. Il avoit pour toutes ces sciences beaucoup d'ouvertures et de talent; il aimoit à les creuser, et à faire chez lui, à huis clos des exercices sur ces différentes sciences avec ses enfants et quelques savants obscurs. Ils y prenoient des points de recherches pour l'exercice suivant, et cette sorte d'étude lui faisoit perdre un temps infini, et désespéroit ceux qui avoient affaire à lui, qui alloient dix fois chez lui sans pouvoir le joindre à travers les fonctions de son office et les amusements de son goût. C'étoit précisément pour les sciences qu'il étoit né. Il est vrai qu'il eût été un excellent premier président, mais à quoi il eût été le plus propre, c'eût été d'être uniquement à la tête de toute la littérature, des Académies, de l'Observatoire, du Collége royal, de la librairie, et c'est où il auroit excellé. Sa lenteur sans incommoder personne, et ses faciles difficultés n'auroient servi qu'à éclaircir les matières, et son incertitude, indépendante alors de la conscience, n'eût tendu qu'à la même fin. Il n'auroit eu affaire qu'à des gens de lettres, et point au monde, qu'il ne connut jamais, et dont, à la politesse près, il n'avoit nul usage. Il seroit demeuré éloigné du gouvernement et des matières d'État, où il fut toujours étranger jusqu'à surprendre par une ineptie si peu compatible avec tant d'esprit et de lumières.

En voilà beaucoup, mais encore un coup de pinceau. Le duc de Gramont l'aîné, qui avoit beaucoup d'esprit, m'a conté que se trouvant un matin dans le cabinet du

Roi à Versailles, tandis que le Roi étoit à la messe, et tête à tête avec le chancelier, [il] lui demanda dans la conversation si depuis qu'il étoit chancelier, avec le grand usage qu'il avoit des chicanes et de la longueur des procès, il n'avoit jamais pensé à faire un règlement là-dessus qui les abrégeât et en arrêtât les friponneries. Le chancelier lui répondit qu'il y avoit si bien pensé qu'il avoit commencé à en jeter un règlement sur le papier, mais qu'en avançant il avoit réfléchi au grand nombre d'avocats, de procureurs, d'huissiers que ce règlement ruineroit, et que la compassion qu'il en avoit eue lui avoit fait tomber la plume de la main. Par la même raison, il ne faudroit ni prévôts ni archers, qui arrêtent les voleurs et qui les mettent en chemin certain du supplice, dont par cette raison la compassion doit être encore plus grande. En deux mots, c'est que la durée et le nombre des procès fait toute la richesse et l'autorité de la robe, et que par conséquent il les faut laisser pulluler et s'éterniser. Voilà un long article; mais je l'ai cru d'autant plus curieux qu'il fait mieux connaître comment un homme de tant de droiture, de talents et de réputation, est peu à peu parvenu, par être sorti de son centre, à rendre sa droiture équivoque, ses talents pires qu'inutiles, à perdre toute sa réputation, et à devenir le jouet de la fortune.

SAINT-SIMON EMPÊCHE LA DESTRUCTION DE MARLY

Je me souviens d'avoir oublié chose qui mérite qu'on s'en souvienne pour la singularité du fait, et que je vais rétablir de peur qu'elle ne m'échappe encore. Une après-dînée, comme nous allions nous asseoir en place au conseil de régence, le maréchal de Villars me tira à part, et me demanda si je savois qu'on alloit détruire Marly. Je lui dis que non, en effet je n'en avois pas ouï parler, et j'ajoutai que je ne pouvois le croire. « Vous ne l'approuvez

donc pas, » reprit le maréchal. Je l'assurai que j'en étois fort éloigné. Il me réitéra que la destruction étoit résolue, qu'il le savoit à n'en pouvoir douter et que, si je la voulois empêcher je n'avois pas un moment à perdre. Je répondis qu'on se mettoit en place, que j'en parlerois incessamment à M. le duc d'Orléans. « Incessamment, reprit vivement le maréchal, parlez-lui-en dans cet instant même, car l'ordre en est peut-être déjà donné. »

Comme tout le conseil étoit déjà assis en place, j'allai par derrière à M. le duc d'Orléans, à qui je dis à l'oreille ce que je venois d'apprendre sans nommer de qui; que je le suppliois, au cas que cela fût, de suspendre jusqu'à ce que je lui eusse parlé, et que j'irois le trouver au Palais-Royal après le conseil. Il balbutia un peu, comme fâché d'être découvert, et convint pourtant de m'attendre. Je le dis en sortant au maréchal de Villars, et je m'en allai au Palais-Royal, où M. le duc d'Orléans ne disconvint point de la chose. Je lui dis que je ne lui demanderois point qui lui avoit donné un si pernicieux conseil. Il voulut me le prouver bon par l'épargne de l'entretien, le produit de tant de conduites d'eau, de matériaux et d'autres choses qui se vendroient, et le désagrément de la situation d'un lieu où le Roi n'étoit pas en âge d'aller de plusieurs années, et qui avoit tant d'autres belles maisons à entretenir avec une si grande dépense, dont aucune ne pouvoit être susceptible de destruction. Je lui répondis qu'on lui avoit présenté là des raisons de tuteur d'un particulier, dont la conduite ne pouvoit ressembler en rien à celle d'un tuteur d'un roi de France; qu'il falloit avouer la nécessité de la dépense de l'entretien de Marly, mais convenir en même temps que sur celles du Roi c'étoit un point dans la carte, et s'ôter en même temps de la tête le profit des matériaux, qui se dissiperoit en dons et en pillage; mais que ce n'étoit pas ces petits objets qu'il devoit regarder, mais considérer combien de millions avoient été jetés dans cet ancien cloaque pour en faire un palais de fées, unique en toute l'Europe en sa forme, unique encore par la beauté

de ses fontaines, unique aussi par la réputation que celle du feu Roi lui avoit donnée; que c'étoit un des objets de la curiosité de tous les étrangers de toutes qualités qui venoient en France; que cette destruction retentiroit par toute l'Europe avec un blâme que ces basses raisons de petite épargne ne changeroient pas; que toute la France seroit indignée de se voir enlever un ornement si distingué; qu'encore que lui ni moi pussions n'être pas délicats sur ce qui avoit été le goût et l'ouvrage favori du feu Roi, il devoit éviter de choquer sa mémoire, qui, par un si long règne, tant de brillantes années, de si grands revers héroïquement soutenus, et l'inespérable fortune d'en être si heureusement sorti, avoit laissé le monde entier dans la vénération de sa personne; enfin qu'il devoit compter que tous les mécontents, tous les neutres même, feroient groupe avec l'ancienne cour pour crier au meurtre; que le duc du Maine, Mme de Ventadour, le maréchal de Villeroy ne s'épargneroient pas de lui en faire un crime auprès du Roi, qu'ils sauroient entretenir pendant la régence, et bien d'autres avec eux lui inspirer de le relever contre lui quand elle seroit finie. Je vis clairement qu'il n'avoit pas fait la plus légère réflexion à rien de tout cela. Il convint que j'avois raison, me promit qu'il ne seroit point touché à Marly, et qu'il continueroit à le faire entretenir, et me remercia de l'avoir préservé de cette faute. Quand je m'en fus bien assuré : « Avouez, lui dis-je, que le Roi en l'autre monde seroit bien étonné s'il pouvoit savoir que le duc de Noailles vous avoit fait ordonner la destruction de Marly, et que c'est moi qui vous en ai empêché. — Oh! pour celui-là, répondit-il vivement, il est vrai qu'il ne le pourroit pas croire. » En effet, Marly fut conservé et entretenu; et c'est le cardinal Fleury qui, par avarice de procureur de collége, l'a dépouillé de sa rivière, qui en étoit le plus superbe agrément.

XIV

ACHAT DU DIAMANT DE LA COURONNE, LE RÉGENT

Par un événement extrêmement rare, un employé aux mines de diamants du Grand Mogol trouva le moyen de s'en fourrer un dans le fondement, d'une grosseur prodigieuse, et, ce qui est le plus merveilleux, de gagner le bord de la mer, et de s'embarquer sans la précaution qu'on ne manque jamais d'employer à l'égard de presque tous les passagers dont le nom ou l'emploi ne les garantit pas, qui est de les purger et de leur donner un lavement, pour leur faire rendre ce qu'ils auroient pu avaler ou se cacher dans le fondement. Il fit apparemment si bien qu'on ne le soupçonna pas d'avoir approché des mines ni d'aucun commerce de pierreries. Pour comble de fortune, il arriva en Europe avec son diamant. Il le fit voir à plusieurs princes, dont il passoit les forces, et le porta enfin en Angleterre, où le roi l'admira sans pouvoir se résoudre à l'acheter. On en fit un modèle de cristal en Angleterre, d'où on adressa l'homme, le diamant et le modèle parfaitement semblable à Law qui le proposa au Régent pour le Roi. Le prix en effraya le Régent, qui refusa de le prendre.

Law, qui pensoit grandement en beaucoup de choses, me vint trouver consterné, et m'apporta le modèle. Je trouvai comme lui qu'il ne convenoit pas à la grandeur

du roi de France de se laisser rebuter par le prix d'une pièce unique dans le monde et inestimable, et que plus de potentats n'avoient osé y penser, plus on devoit se garder de le laisser échapper. Law, ravi de me voir penser de la sorte, me pria d'en parler à M. le duc d'Orléans. L'état des finances fut un obstacle sur lequel le Régent insista beaucoup. Il craignoit d'être blâmé de faire un achat si considérable, tandis qu'[on] avoit tant de peine à subvenir aux nécessités les plus pressantes et qu'il falloit laisser tant de gens dans la souffrance. Je louai ce sentiment; mais je lui dis qu'il n'en devoit pas user pour le plus grand roi de l'Europe comme pour un simple particulier, qui seroit très-répréhensible de jeter cent mille francs pour se parer d'un beau diamant, tandis qu'il devroit beaucoup et ne se trouvoit pas en état de satisfaire; qu'il falloit considérer l'honneur de la couronne et ne lui pas laisser manquer l'occasion unique d'un diamant sans prix, qui effaçoit ceux de toute l'Europe; que c'étoit une gloire pour sa régence, qui dureroit à jamais, qu'en tel état que fussent les finances, l'épargne de ce refus ne les soulageroit pas beaucoup, et que la surcharge en seroit très-peu perceptible. Enfin je ne quittai point M. le duc d'Orléans, que je n'eusse obtenu que le diamant seroit acheté.

Law, avant de me parler, avoit tant représenté au marchand l'impossibilité de vendre son diamant au prix qu'il l'avoit espéré, le dommage et la perte qu'il souffriroit en le coupant en divers morceaux, qu'il le fit venir enfin à deux millions avec les rognures en outre qui sortiroient nécessairement de la taille. Le marché fut conclu de la sorte. On lui paya l'intérêt de deux millions jusqu'à ce qu'on lui pût donner le principal, et en attendant pour deux millions de pierreries en gage qu'il garderoit jusqu'à entier payement des deux millions.

M. le duc d'Orléans fut agréablement trompé par les applaudissements que le public donna à une acquisition si belle et si unique. Ce diamant fut appelé *le Régent*. Il

est de la grosseur d'une prune de la reine Claude, d'une forme presque ronde, d'une épaisseur qui répond à son volume, parfaitement blanc, exempt de toute tache, nuage et paillette, d'une eau admirable, et pèse plus de cinq cents grains. Je m'applaudis beaucoup d'avoir résolu le Régent à une emplette si illustre.

LE CZAR PIERRE A PARIS

Pierre Ier, czar de Moscovie, s'est fait avec justice un si grand nom chez lui et par toute l'Europe et l'Asie, que je n'entreprendrai pas de faire connoître un prince si grand, si illustre, comparable aux plus grands hommes de l'antiquité, qui a fait l'admiration de son siècle, qui sera celle des siècles suivants, et que toute l'Europe s'est si fort appliquée à connoître. La singularité du voyage en France d'un prince si extraordinaire m'a paru mériter de n'en rien oublier, et la narration de n'être point interrompue. C'est par cette raison que je la place ici un peu plus tard qu'elle ne devroit l'être dans l'ordre du temps, mais dont les dates rectifieront le défaut.

On a vu en son temps diverses choses de ce monarque ; ses différents voyages en Hollande, Allemagne, Vienne, Angleterre et dans plusieurs parties du Nord ; l'objet de ces voyages et quelques choses de ses actions militaires, de sa politique, de sa famille. On a vu aussi qu'il avoit voulu venir en France dans les dernières années du feu Roi, qui l'en fit honnêtement détourner. N'ayant plus cet obstacle, il voulut contenter sa curiosité, et il fit dire au Régent par le prince Kurakin, son ambassadeur ici, qu'il alloit partir des Pays-Bas où il étoit pour venir voir le Roi.

Il n'y eut pas moyen de n'en pas paroître fort aise, quoique le Régent s'en fût bien volontiers passé. La dépense étoit grande à le défrayer; l'embarras pas moins

grand avec un si puissant prince et si clairvoyant, mais plein de fantaisies, avec un reste de mœurs barbares et une grande suite de gens d'une conduite fort différente de la commune de ces pays-ci, pleins de caprices et de façons étranges, et leur maître et eux très-délicats et très-entiers sur ce qu'ils prétendoient leur être dû ou permis.

Le Czar de plus étoit avec le roi d'Angleterre en inimitié ouverte, qui alloit entre eux jusqu'à l'indécence, et d'autant plus vive qu'elle étoit personnelle, ce qui ne gênoit pas peu le Régent dont l'intimité avec le roi d'Angleterre étoit publique, et que l'intérêt personnel de l'abbé du Bois portoit fort indécemment aussi jusqu'à la dépendance. La passion dominante du Czar étoit de rendre ses États florissants par le commerce. Il y avoit fait faire quantité de canaux pour le faciliter. Il y en eut un pour lequel il eut besoin du concours du roi d'Angleterre, parce qu'il traversoit un petit coin de ses États d'Allemagne. La jalousie du commerce empêcha Georges d'y consentir. Pierre, engagé dans la guerre de Pologne, puis dans celle du Nord, dans laquelle Georges l'étoit aussi, négocia vainement. Il en fut d'autant plus irrité, qu'il ne se trouvoit pas en situation d'agir par la force, et que ce canal, extrêmement avancé, ne put être continué. Telle fut la source de cette haine, qui a duré toute leur vie et dans la plus vive aigreur.

Kurakin étoit d'une branche de cette ancienne maison des Jagellons, qui avoit longtemps porté les couronnes de Pologne, de Danemark, de Norvége et de Suède. C'étoit un grand homme bien fait, qui sentoit fort la grandeur de son origine, avec beaucoup d'esprit, de tour et d'instruction. Il parloit assez bien françois et plusieurs langues ; il avoit fort voyagé, servi à la guerre, puis été employé en différentes cours. Il ne laissoit pas de sentir encore le Russe, et l'extrême avarice gâtoit fort ses talents. Le Czar et lui avoient épousé les deux sœurs, et en avoient chacun un fils. La Czarine avoit été répudiée et mise

dans un couvent près de Moscou, sans que Kurakin se fût senti de cette disgrâce. Il connoissoit parfaitement son maître, avec qui il avoit conservé de la liberté, de la confiance et beaucoup de considération; en dernier lieu, il avoit été trois ans à Rome, d'où il étoit venu à Paris ambassadeur. A Rome, il étoit sans caractère et sans affaires que la secrètè pour laquelle le Czar l'y avoit envoyé comme un homme sûr et éclairé.

Ce monarque, qui se vouloit tirer lui et son pays de leur barbarie et s'étendre par des conquêtes et des traités, avoit compris la nécessité des mariages pour s'allier avec les premiers potentats de l'Europe. Cette grande raison lui rendoit nécessaire la religion catholique, dont les grecs se trouvoient séparés de si peu qu'il ne jugea pas son projet difficile à faire recevoir chez lui en y laissant d'ailleurs la liberté de conscience. Mais ce prince instruit l'étoit assez pour vouloir être auparavant éclairci sur les prétentions romaines. Il avoit envoyé pour cela à Rome un homme obscur, mais capable de se bien informer, qui y passa cinq ou six mois, et qui ne lui rapporta rien de satisfaisant. Il s'en ouvrit, en Hollande, au roi Guillaume, qui le dissuada de son dessein, et qui lui conseilla même d'imiter l'Angleterre, et de se faire lui-même chef de la religion chez lui, sans quoi il n'y seroit jamais bien le maître. Ce conseil plut d'autant plus au Czar que c'étoit par les biens et par l'autorité des patriarches de Moscou, ses grand-père et bisaïeul, que son père étoit parvenu à la couronne, quoique d'une condition ordinaire parmi la noblesse russienne.

Ces patriarches dépendoient pourtant de ceux du rite grec de Constantinople, mais fort légèrement. Ils s'étoient saisis d'un grand pouvoir et d'un rang prodigieux, jusque-là qu'à leur entrée à Moscou, le Czar leur tenoit l'étrier et conduisoit à pied leur cheval par la bride. Depuis le grand-père de Pierre, il n'y avoit point eu de patriarche à Moscou. Pierre Ier, qui avoit régné quelque

temps avec son frère aîné, qui n'en étoit pas capable, et qui étoit mort sans laisser de fils, il y avoit longtemps, n'avoit jamais voulu de patriarche non plus que son père. Les archevêques de Nowogorod y suppléoient en certaines choses comme occupant le premier siége après celui de Moscou, mais sans presque d'autorité, que le Czar usurpa toute entière, et plus soigneusement encore depuis le conseil que le roi Guillaume lui avoit donné, en sorte que peu à peu il s'étoit fait le véritable chef de la religion dans ses vastes États.

Néanmoins la passion de pouvoir ouvrir à sa postérité la facilité de faire des mariages avec des princes catholiques, l'honneur surtout de les allier à la maison de France et à celle d'Autriche, le fit revenir à son premier projet. Il se voulut flatter que celui qu'il avoit envoyé secrètement à Rome n'avoit pas été bien informé, ou qu'il avoit mal compris ; il résolut donc d'approfondir ses doutes, de manière qu'il ne lui en restât plus sur le parti qu'il auroit à prendre.

Ce fut dans ce dessein qu'il choisit le prince Kurakin, dont les lumières et l'intelligence lui étoient connues, pour aller à Rome sous prétexte de curiosité, dans la vue qu'un seigneur de cette qualité s'ouvriroit l'entrée chez ce qu'il y avoit de meilleur, de plus important et de plus distingué à Rome, et qu'en y demeurant, sous prétexte d'en aimer la vie et de vouloir tout voir à son aise et admirer à son gré toutes les merveilles qui y sont rassemblées en tant de genres, il auroit loisir et moyen de revenir parfaitement instruit de tout ce qu'il vouloit savoir. Kurakin y demeura, en effet, trois ans mêlé avec les savants d'une part, et avec la meilleure compagnie de l'autre, d'où peu à peu il tira ce qu'il voulut apprendre avec d'autant plus de facilité que cette cour triomphe de ses prétentions temporelles, de ses conquêtes en ce genre, au lieu de les tenir dans le secret. Sur le rapport long et fidèle que Kurakin en fit au Czar, ce prince poussa un soupir en disant qu'il vouloit être maître chez lui, et

n'y en pas mettre un plus grand que soi, et oncques depuis ne songea à se faire catholique.

Tels sont les biens que les papes et leur cour font à l'Église, et qu'ils procurent aux âmes dont ce vicaire de Jésus-Christ, qui les a rachetées, est le grand pasteur, et dont sur la sienne il répondra au souverain Pasteur, qui a déclaré à saint Pierre comme aux autres apôtres que son royaume n'est pas de ce monde, et qui demanda à ces deux frères, qui le voulurent prendre pour juge de leur différend sur leur héritage, qui l'avoit établi sur eux en cette qualité, et qui ne s'en voulut point mêler, quoique ce fût une bonne œuvre que d'accorder deux frères, pour enseigner aux pasteurs et aux prêtres par un si grand exemple et si précis, qu'ils n'ont aucun pouvoir ni aucun droit sur le temporel par quelque raison que ce puisse être, et qu'ils sont essentiellement exclus de s'en mêler.

Ce fait du Czar sur Rome, le prince Kurakin ne s'en est pas caché. Tout ce qui l'a connu le lui a ouï conter; j'ai mangé chez lui et lui chez moi, et je l'ai fort entretenu et ouï discourir avec plaisir sur beaucoup de choses.

Le Régent, averti par lui de la prochaine arrivée du Czar en France par le côté maritime, envoya les équipages du Roi, chevaux, carrosses, voitures, fourgons, tables et chambres, avec du Libois, un des gentilshommes ordinaires du Roi, dont j'ai quelquefois parlé, pour aller attendre le Czar à Dunkerque, le défrayer jusqu'à Paris de tout et toute sa suite, et lui faire rendre partout les mêmes honneurs qu'au Roi même. Ce monarque se proposoit de donner cent jours à son voyage. On meubla pour lui l'appartement de la Reine mère au Louvre, où il se tenoit divers conseils, qui s'assemblèrent chez les chefs depuis cet ordre.

M. le duc d'Orléans, raisonnant avec moi sur le seigneur titré qu'il pourroit choisir pour mettre auprès du Czar pendant son séjour, je lui conseillai le maréchal de

Tessé, comme un homme qui n'avoit rien à faire, qui avoit fort l'usage et le langage du monde, fort accoutumé aux étrangers par ses voyages de guerre et de négociations en Espagne, à Turin, à Rome, en d'autres cours d'Italie, qui avoit de la douceur et de la politesse, et qui sûrement y seroit fort bien. M. le duc d'Orléans trouva que j'avois raison, et dès le lendemain l'envoya chercher et lui donna ses ordres.

C'étoit un homme qui avoit toujours été dans des liaisons fort contraires à M. le duc d'Orléans, et qui étoit demeuré avec lui fort sur le pied gauche. Embarrassé de sa personne, il avoit pris un air de retraite. Il s'étoit mis dans un bel appartement aux Incurables. Il en avoit pris un autre aux Camaldules, près de Grosbois. Il avoit dans ces deux endroits de quoi loger toute sa maison. Il partageoit sa semaine entre cette maison de ville et cette maison de campagne. Il donnoit dans l'une et dans l'autre à manger tant qu'il pouvoit, et avec cela se prétendoit dans la retraite. Il fut donc fort aise d'être choisi pour faire les honneurs au Czar, se tenir près de lui, l'accompagner partout, lui présenter tout le monde. C'étoit aussi son vrai ballot, et il s'en acquitta très-bien.

Quand on sut le Czar proche de Dunkerque, le Régent envoya le marquis de Nesle le recevoir à Calais et l'accompagner jusqu'à l'arrivée du maréchal de Tessé, qui ne devoit aller que jusqu'à Beaumont au-devant de lui. En même temps on fit préparer l'hôtel de Lesdiguières pour le Czar et sa suite, dans le doute qu'il n'aimât mieux une maison particulière, avec tous ses gens autour de lui, que le Louvre. L'hôtel de Lesdiguières étoit grand et beau, touchant à l'Arsenal, et appartenoit au maréchal de Villeroy, qui logeoit aux Tuileries. Ainsi la maison étoit vide, parce que le duc de Villeroy, qui n'étoit pas homme à grand train, l'avoit trouvée trop éloignée pour y loger. On le meubla entièrement et très-magnifiquement des meubles du Roi.

Le maréchal de Tessé attendit un jour le Czar à Beau-

mont à tout hasard pour ne le pas manquer. Il y arriva le vendredi 7 mai sur le midi. Tessé lui fit la révérence à la descente de son carrosse, eut l'honneur de dîner avec lui, et de l'amener le jour même à Paris.

Il voulut entrer dans Paris dans un carrosse du maréchal, mais sans lui, avec trois de ceux de sa suite. Le maréchal le suivoit dans un autre. Il descendit à neuf heures du soir au Louvre, entra partout dans l'appartement de la Reine mère. Il le trouva trop magnifiquement tendu et éclairé, remonta tout de suite en carrosse et s'en alla à l'hôtel de Lesdiguières, où il voulut loger. Il en trouva aussi l'appartement qui lui étoit destiné trop beau, et tout aussitôt fit tendre son lit de camp dans une garde-robe. Le maréchal de Tessé, qui devoit faire les honneurs de sa maison et de sa table, l'accompagner partout et ne point quitter le lieu où il seroit, logea dans un appartement de l'hôtel de Lesdiguières, et eut beaucoup à faire à le suivre et souvent à courir après lui. Verton, un des maîtres d'hôtel du Roi, fut chargé de le servir, et de toutes les tables tant du Czar que de sa suite. Elle étoit d'une quarantaine de personnes de toutes les sortes, dont il y en avoit douze ou quinze de gens considérables par eux-mêmes ou par leurs emplois, qui mangeoient avec lui.

Verton étoit un garçon d'esprit, fort d'un certain monde, homme de bonne chère et de grand jeu, qui fit servir le Czar avec tant d'ordre, et sut si bien se conduire, que le Czar le prit en singulière amitié ainsi que toute sa suite.

Ce monarque se fit admirer par son extrême curiosité, toujours tendante à ses vues de gouvernement, de commerce, d'instruction, de police ; et cette curiosité atteignit à tout et ne dédaigna rien, dont les moindres traits avoient une utilité suivie, marquée, savante, qui n'estima que ce qui méritoit l'être, en qui brilla l'intelligence, la justesse, la vive appréhension de son esprit. Tout montroit en lui la vaste étendue de ses lumières et quelque

chose de continuellement conséquent. Il allia d'une manière tout à fait surprenante la majesté la plus haute, la plus fière, la plus délicate, la plus soutenue, en même temps la moins embarrassante quand il l'avoit établie dans toute sa sûreté, avec une politesse qui la sentoit, et toujours, et avec tous, et en maître partout, mais qui avoit ses degrés suivant les personnes. Il avoit une sorte de familiarité qui venoit de liberté; mais il n'étoit pas exempt d'une forte empreinte de cette ancienne barbarie de son pays qui rendoit toutes ses manières promptes, même précipitées, ses volontés incertaines, sans vouloir être contraint ni contredit sur pas une ; sa table, souvent peu décente, beaucoup moins ce qui la suivoit, souvent aussi avec un découvert d'audace et d'un roi partout chez soi ; ce qu'il se proposoit de voir ou de faire toujours dans l'entière indépendance des moyens qu'il falloit forcer à son plaisir et à son mot ; le désir de voir à son aise, l'importunité d'être en spectacle, l'habitude d'une liberté au-dessus de tout lui faisoit souvent préférer les carrosses de louage, les fiacres même, le premier carrosse qu'il ne connoissoit pas. Il sautoit dedans et se faisoit mener par la ville ou dehors. Cette aventure arriva à Mme de Matignon, qui étoit allée là bayer, dont il mena le carrosse à Boulogne et dans d'autres lieux de campagne, qui fut bien étonnée de se trouver à pied. Alors c'étoit au maréchal de Tessé et à sa suite, dont il s'échappoit ainsi, à courir après, quelquefois sans le pouvoir trouver.

C'étoit un fort grand homme, très-bien fait, assez maigre, le visage assez de forme ronde ; un grand front ; de beaux sourcils ; le nez assez court sans rien de trop, gros par le bout ; les lèvres assez grosses ; le teint rougeâtre et brun ; de beaux yeux noirs, grands, vifs, perçants, bien fendus ; le regard majestueux et gracieux quand il y prenoit garde, sinon sévère et farouche, avec un tic qui ne revenoit pas souvent, mais qui lui démontoit les yeux et toute la physionomie, et qui donnoit de

la frayeur. Cela duroit un moment, avec un regard égaré et terrible, et se remettoit aussitôt. Tout son air marquoit son esprit, sa réflexion et sa grandeur, et ne manquoit pas d'une certaine grâce. Il ne portoit qu'un col de toile, une perruque ronde, brune, comme sans poudre, qui ne touchoit pas ses épaules, un habit brun, justaucorps uni, à boutons d'or, veste, culotte, bas, point de gants ni de manchettes, l'étoile de son ordre sur son habit et le cordon par dessous, son habit souvent déboutonné tout à fait. son chapeau sur une table, et jamais sur sa tête, même dehors. Dans cette simplicité, quelque mal voituré et accompagné qu'il pût être, on ne s'y pouvoit méprendre à l'air de grandeur qui lui étoit naturel.

Ce qu'il buvoit et mangeoit en deux repas réglés est inconcevable, sans compter ce qu'il avaloit de bière, de limonade et d'autres sortes de boissons entre les repas, toute sa suite encore davantage; une bouteille ou deux de bière, autant et quelquefois davantage de vin, des vins de liqueurs après, à la fin du repas des eaux-de-vie préparées, chopine et quelquefois pinte: c'étoit à peu près l'ordinaire de chaque repas. Sa suite à sa table en avaloit davantage; et mangeoient tous à l'avenant à onze heures du matin et à huit heures du soir. Quand la mesure n'étoit pas plus forte, il n'y paroissoit pas. Il y avoit un prêtre aumônier qui mangeoit à la table du Czar, plus fort de moitié que pas un, dont le Czar, qui l'aimoit, s'amusoit beaucoup. Le prince Kurakin alloit tous les jours à l'hôtel de Lesdiguières, mais il demeura logé chez lui.

Le Czar entendoit bien le françois, et, je crois, l'auroit parlé s'il eût voulu; mais, par grandeur, il avoit toujours un interprète. Pour le latin et bien d'autres langues, il les parloit très-bien. Il eut chez lui une salle des gardes du Roi, dont il ne voulut presque jamais être suivi dehors. Il ne voulut point sortir de l'hôtel de Lesdiguières, quelque curiosité qu'il eût, ni donner aucun signe de vie, qu'il n'y eût reçu la visite du Roi.

Le samedi matin, lendemain de son arrivée, le Régent alla voir le Czar. Ce monarque sortit de son cabinet, fit quelques pas au-devant de lui, l'embrassa avec un grand air de supériorité, lui montra la porte de son cabinet, et se tournant à l'instant sans nulle civilité, y entra. Le Régent le suivit, et le prince Kurakin après lui, pour leur servir d'interprète. Ils trouvèrent deux fauteuils vis-à-vis l'un de l'autre ; le Czar s'assit en celui du haut bout, le Régent dans l'autre. La conversation dura près d'une heure, sans parler d'affaires, après quoi le Czar sortit de son cabinet, le Régent après lui, qui avec une profonde révérence médiocrement rendue, le quitta au même endroit où il l'avoit trouvé en entrant.

Le lundi suivant 10 mai, le Roi alla voir le Czar, qui le reçut à sa portière, le vit descendre de carrosse, et marcha de front à la gauche du Roi jusque dans sa chambre, où ils trouvèrent deux fauteuils égaux. Le Roi s'assit dans celui de la droite, le Czar dans celui de la gauche; le prince Kurakin servit d'interprète. On fut étonné de voir le Czar prendre le Roi sous les deux bras, le hausser à son niveau, l'embrasser ainsi en l'air, et le Roi à son âge, et qui n'y pouvoit pas être préparé, n'en avoir aucune frayeur. On fut frappé de toutes les grâces qu'il montra devant le Roi, de l'air de tendresse qu'il prit pour lui, de cette politesse qui couloit de source, et toutefois mêlée de grandeur d'égalité de rang, et légèrement de supériorité d'âge ; car tout cela se fit très-distinctement sentir. Il loua fort le Roi, il en parut charmé, et il en persuada tout le monde. Il l'embrassa à plusieurs reprises. Le Roi lui fit très-joliment son petit et court compliment, et M. du Maine, le maréchal de Villeroy, et ce qui se trouva là de distingué fournirent à la conversation. La séance dura un petit quart d'heure. Le Czar accompagna le Roi comme il l'avoit reçu, et le vit monter en carrosse.

Le mardi 11 mai, le Czar alla voir le Roi entre quatre et cinq heures. Il fut reçu du Roi à la portière de son

carrosse, et conduit de même, eut la droite sur le Roi partout. On étoit convenu de tout le cérémonial avant que le Roi l'allât voir. Le Czar montra les mêmes grâces et la même affection pour le Roi, et sa visite ne fut pas plus longue que celle qu'il en avoit reçue; mais la foule le surprit fort.

Il étoit allé dès huit heures du matin voir les places Royale, des Victoires et de Vendôme, et le lendemain il fut voir l'Observatoire, les manufactures des Gobelins et le Jardin du Roi des simples. Partout là il s'amusa beaucoup à tout examiner et à faire beaucoup de questions.

Le jeudi 13 mai, il se purgea, et ne laissa pas l'après-dînée d'aller chez plusieurs ouvriers de réputation. Le vendredi 14, il alla dès six heures du matin dans la grande galerie du Louvre voir les plans en reliefs de toutes les places du Roi, dont Hasfeld avec ses ingénieurs lui fit les honneurs. Le maréchal de Villars s'y trouva aussi pour la même raison avec quelques lieutenants généraux. Il examina fort longtemps tous ces plans; il visita ensuite beaucoup d'endroits du Louvre, et descendit après dans le jardin des Tuileries, dont on avoit fait sortir tout le monde. On travailloit alors au Pont-Tournant. Il examina fort cet ouvrage, et y demeura longtemps. L'après-dînée, il alla voir Madame au Palais-Royal, qui l'avoit envoyé complimenter par son chevalier d'honneur. Excepté le fauteuil, elle le reçut comme elle auroit fait le Roi. M. le duc d'Orléans l'y vint prendre pour le mener à l'Opéra dans sa grande loge, tous deux seuls sur le banc de devant avec un grand tapis. Quelque temps après, le Czar demanda s'il n'y auroit point de la bière. Tout aussitôt on en apporta un grand gobelet sur une soucoupe. Le Régent se leva, la prit, et la présenta au Czar, qui, avec un sourire et une inclination de politesse, prit le gobelet sans aucune façon, but et le remit sur la soucoupe, que le Régent tint toujours. En la rendant, il prit une assiette qui portoit une serviette, qu'il présenta au

Czar, qui, sans se lever, en usa comme il avoit fait pour la bière, dont le spectacle parut assez étonné. Au quatrième acte il s'en alla souper, et ne voulut pas que le Régent quittât la loge. Le lendemain samedi, il se jeta dans un carrosse de louage, et alla voir quantité de curiosités chez les ouvriers.

Le 16 mai, jour de la Pentecôte, il alla aux Invalides, où il voulut tout voir et tout examiner partout. Au réfectoire, il goûta de la soupe des soldats et de leur vin, but à leur santé, leur frappant sur l'épaule et les appelant camarades. Il admira beaucoup l'église, l'apothicairerie et l'infirmerie, et parut charmé de l'ordre de cette maison. Le maréchal de Villars lui en fit les honneurs. La maréchale de Villars y alla pour le voir comme bayeuse ; il sut que c'étoit elle, et lui fit beaucoup d'honnêtetés.

Lundi 17 mai, il dîna de bonne heure avec le prince Ragotzi, qu'il en avoit prié, et alla après voir Meudon, où il trouva des chevaux du Roi pour voir les jardins et le parc à son aise. Le prince Ragotzi l'y accompagna.

Mardi 18, le maréchal d'Estrées le vint prendre à huit heures du matin et le mena dans son carrosse, à sa maison d'Issy, où il lui donna à dîner, et l'amusa fort le reste de la journée avec beaucoup de choses qu'il lui fit voir touchant la marine.

Mercredi 19, il s'occupa de plusieurs ouvrages et ouvriers. Mme la duchesse de Berry et Mme la duchesse d'Orléans, à l'exemple de Madame, envoyèrent le matin complimenter le Czar par leurs premiers écuyers. Elles en avoient toutes trois espéré un compliment, ou même une visite. Elles se lassèrent de n'en point entendre parler, et à la fin se ravisèrent. Le Czar répondit qu'il iroit les remercier. Des princes et princesses du sang, il ne s'en embarrassa pas plus que des premiers seigneurs de la cour, et ne les distingua pas davantage. Il avoit trouvé mauvais que les princes du sang eussent fait difficulté de

l'aller voir, s'ils n'étoient assurés qu'il rendroit une visite aux princesses du sang, ce qu'il rejeta avec grande hauteur, tellement qu'aucune d'elles ne le virent que par curiosités, en voyeuses, excepté Mme la princesse de Conti par hasard. Tout cela s'expliquera dans la suite.

Jeudi 20 mai, il devoit aller dîner à Saint-Cloud, où M. le duc d'Orléans l'attendoit avec cinq ou six courtisans seulement, mais un peu de fièvre qu'il eut la nuit l'obligea le matin de s'envoyer excuser.

Vendredi 21, il alla voir Mme la duchesse de Berry au Luxembourg, où il fut reçu comme le Roi. Après sa visite il se promena dans les jardins. Mme la duchesse de Berry s'en alla cependant à la Muette, pour lui laisser la liberté de voir toute sa maison, qu'il visita fort curieusement. Comptant partir vers le 16 juin, il demanda des bateaux pour ce temps-là à Charleville, dans le dessein de descendre la Meuse.

Samedi 22, il fut à Bercy chez Pajot d'Ons-en-Bray, principal directeur de la poste, dont la maison est pleine de toutes sortes de raretés et de curiosités, tant naturelles que mécaniques. Le célèbre P. Sébastien, carme, y étoit. Il s'y amusa tout le jour, et y admira plusieurs belles machines.

Le dimanche 23 mai, il fut dîner à Saint-Cloud, où M. le duc d'Orléans l'attendoit; il vit la maison et les jardins, qui lui plurent fort; passa, en s'en retournant, au château de Madrid, qu'il visita, et alla de là voir Mme la duchesse d'Orléans au Palais-Royal, où, parmi beaucoup de politesses, il ne laissa pas de montrer un grand air de supériorité, ce qu'il avoit bien moins marqué chez Madame et chez Mme la duchesse de Berry.

Lundi 24, il alla aux Tuileries de bonne heure, avant que le Roi fût levé. Il entra chez le maréchal de Villeroy, qui lui fit voir les pierreries de la couronne. Il les trouva plus belles et en plus grand nombre qu'il ne pensoit, mais il dit qu'il ne s'y connoissoit guère. Il témoignoit

faire peu de cas des beautés purement de richesses et d'imagination, de celles surtout auxquelles il ne pouvoit atteindre. De là, il voulut aller voir le Roi, qui de son côté venoit le trouver chez le maréchal de Villeroy. Cela fut compassé exprès pour que ce ne fût point une visite marquée, mais comme de hasard. Ils se rencontrèrent dans un cabinet, où ils demeurèrent. Le Roi, qui tenoit un rouleau de papier à la main, le lui donna, et lui dit que c'étoit la carte de ses États. Cette galanterie plut fort au Czar, dont la politesse et l'air d'amitié et d'affection furent les mêmes, avec beaucoup de grâces, mais de majesté et d'égalité.

L'après-dînée il alla à Versailles, où le maréchal de Tessé le laissa au duc d'Antin, chargé de lui en faire les honneurs. L'appartement de Madame la Dauphine étoit préparé pour lui, et il coucha dans la communication de Monseigneur le Dauphin, père du Roi, qui fait à cette heure des cabinets pour la Reine.

Mardi 25, il avoit parcouru les jardins, et s'étoit embarqué sur le canal dès le grand matin, avant l'heure qu'il avoit donnée à d'Antin pour se rendre chez lui. Il vit tout Versailles, Trianon et la Ménagerie. Sa principale suite fut logée au château. Ils menèrent avec eux des demoiselles, qu'ils firent coucher dans l'appartement qu'avoit Mme de Maintenon, tout proche de celui où le Czar couchoit. Bloin, gouverneur de Versailles, fut extrêmement scandalisé de voir profaner ainsi ce temple de la pruderie, dont la déesse et lui, qui étoient vieux, l'auroient été moins autrefois. Ce n'étoit pas la manière du Czar ni de ses gens de se contraindre.

Mercredi 26, le Czar s'amusa fort tout le jour à Marly et à la machine. Il manda au maréchal de Tessé à Paris qu'il y arriveroit le lendemain matin à huit heures à l'hôtel de Lesdiguières, où il comptoit le trouver, et qu'il le mèneroit en lieu de voir la procession de la Fête-Dieu. Le maréchal lui fit voir celle de Notre-Dame.

Le défrai de ce prince coûtoit six cents écus par jour,

quoique il eût beaucoup fait diminuer sa table dès les premiers jours. Il eut un moment envie de faire venir à Paris la Czarine, qu'il aimoit beaucoup; mais il changea bientôt d'avis. Il la fit aller à Aix-la-Chapelle ou à Spa, à son choix, pour y prendre des eaux en l'attendant.

Dimanche 30 mai, il partit avec Bellegarde, fils et survivancier de d'Antin pour les bâtiments, et beaucoup de relais pour aller dîner chez d'Antin à Petit-Bourg, qui l'y reçut et le mena l'après-dînée voir Fontainebleau, où il coucha, et le lendemain une chasse du cerf, de laquelle le comte de Toulouse lui fit les honneurs. Le lieu lui plut médiocrement, et point du tout la chasse, où il pensa tomber de cheval; il trouva cet exercice trop violent, qu'il ne connoissoit point. Il voulut manger seul avec ses gens au retour, dans l'île de l'étang de la cour des Fontaines. Ils s'y dédommagèrent de leurs fatigues. Il revint à Petit-Bourg seul dans un carrosse avec trois de ses gens. Il parut dans ce carrosse qu'ils avoient largement bu et mangé.

Mardi 1er juin, il s'embarqua au bas de la terrasse de Petit-Bourg pour revenir par eau à Paris. Passant devant Choisy, il se fit arrêter, et voulut voir la maison et les jardins. Cette curiosité l'obligea d'entrer un moment chez Mme la princesse de Conti, qui y étoit. Après s'être promené il se rembarqua, et il voulut passer sous tous les ponts de Paris.

Jeudi 3 juin, octave de la Fête-Dieu, il vit de l'hôtel de Lesdiguières la procession de la paroisse de Saint-Paul. Le même jour il alla coucher encore à Versailles, qu'il voulut revoir avec plus de loisir; il s'y plut fort et voulut aussi coucher à Trianon, puis trois ou quatre nuits à Marly dans les pavillons les plus près du château qu'on lui prépara.

Vendredi 11 juin, il fut de Versailles à Saint-Cyr, où il vit toute la maison et les demoiselles dans leurs classes. Il y fut reçu comme le Roi. Il voulut aussi voir Mme de Maintenon, qui dans l'apparence de cette curiosité s'étoit

mise au lit, ses rideaux fermés, hors un, qui ne l'étoit qu'à demi. Le Czar entra dans sa chambre, alla ouvrir les rideaux des fenêtres en arrivant, puis tout de suite tous ceux du lit, regarda bien Mme de Maintenon tout à son aise, ne lui dit pas un mot, ni elle à lui, et sans lui faire aucune sorte de révérence, s'en alla. Je sus qu'elle en avoit été fort étonnée et encore plus mortifiée; mais le feu Roi n'étoit plus. Il revint le samedi 12 juin à Paris.

Le mardi 15 juin, il alla de bonne heure chez d'Antin à Paris. Travaillant ce jour-là avec M. le duc d'Orléans, je finis en une demi-heure; il en fut surpris et voulut me retenir. Je lui dis que j'aurois toujours l'honneur de le trouver, mais non le Czar, qui s'en alloit, que je ne l'avois point vu, et que je m'en allois chez d'Antin bayer tout à mon aise. Personne n'y entroit que les conviés et quelques dames avec Madame la Duchesse et les princesses ses filles qui vouloient bayer aussi. J'entrai dans le jardin, où le Czar se promenoit. Le maréchal de Tessé, qui me vit de loin, vint à moi, comptant me présenter au Czar. Je le priai de s'en bien garder, et de ne point s'apercevoir de moi en sa présence, parce que je voulois le regarder tout à mon aise, le devancer et l'attendre tant que je voudrois pour le bien contempler, ce que je ne pourrois plus faire si j'en étois connu. Je le priai d'en avertir d'Antin, et avec cette précaution je satisfis ma curiosité tout à mon aise. Je le trouvai assez parlant, mais toujours comme étant partout le maître. Il rentra dans un cabinet, où d'Antin lui montra divers plans et quelques curiosités, sur quoi il fit plusieurs questions. Ce fut là où je vis ce tic dont j'ai parlé. Je demandai à Tessé si cela lui arrivoit souvent; il me dit plusieurs fois par jour, surtout quand il ne prend pas garde à s'en contraindre. Rentrant après dans le jardin, d'Antin lui fit raser l'appartement bas, et l'avertit que Madame la Duchesse y étoit avec des dames, qui avoient grande envie de le voir. Il ne répondit rien et se laissa conduire. Il mar-

cha plus doucement, tourna la tête vers l'appartement, où tout étoit debout et sous les armes, mais en voyeuses. Il les regarda bien toutes, et ne fit qu'une très-légère inclination de la tête à toutes à la fois, sans la tourner le long d'elles, et passa fièrement ; je pense, à la façon dont il avoit reçu d'autres dames, qu'il auroit montré plus de politesse à celles-ci si Madame la Duchesse n'y eût pas été, à cause de la prétention de la visite. Il affecta même de ne s'informer pas laquelle c'étoit, ni du nom de pas une des autres. Je fus là près d'une heure à ne le point quitter et à le regarder sans cesse. Sur la fin je vis qu'il le remarquoit : cela me rendit plus retenu, dans la crainte qu'il ne demandât qui j'étois. Comme il alloit rentrer, je passai en m'en allant dans la salle où le couvert étoit mis. D'Antin, toujours le même, avoit trouvé moyen d'avoir un portrait très-ressemblant de la Czarine, qu'il avoit mis sur la cheminée de cette salle, avec des vers à sa louange, ce qui plut fort au Czar dans sa surprise. Lui et sa suite trouvèrent le portrait fort ressemblant.

Le Roi lui donna deux magnifiques tentures de tapisserie des Gobelins. Il lui voulut donner aussi une belle épée de diamants, laquelle il s'excusa d'accepter ; lui, de son côté, fit distribuer environ soixante mille livres aux domestiques du Roi qui l'avoient servi, donna à d'Antin et aux maréchaux d'Estrées et de Tessé à chacun son portrait enrichi de diamants, cinq médailles d'or, et onze d'argent des principales actions de sa vie. Il fit un présent d'amitié à Verton, et pria instamment le Régent de l'envoyer auprès de lui chargé des affaires du Roi, qui le lui promit.

Mercredi 16 juin, il fut à cheval à la revue des deux régiments des gardes, des gens d'armes, chevau-légers et mousquetaires. Il n'y avoit que M. le duc d'Orléans : le Czar ne regarda presque pas ces troupes, qui s'en aperçurent. Il fut de là dîner-souper à Saint-Ouen, chez le duc de Tresmes, où il dit que l'excès de la chaleur, de la pous-

sière et de la foule de gens à pied et à cheval lui avoit fait quitter la revue plus tôt qu'il n'auroit voulu. Le repas fut magnifique ; il sut que la marquise de Bethune, qui y étoit en voyeuse, étoit fille du duc de Tresmes ; il la pria de se mettre à table : ce fut la seule dame qui y mangea, avec beaucoup de seigneurs. Il y vint plusieurs dames, aussi en voyeuses, à qui il fit beaucoup d'honnêtetés quand il sut qui elles étoient.

Jeudi 17, il alla pour la seconde fois à l'Observatoire, et de là souper chez le maréchal de Villars.

Vendredi 18 juin, le Régent fut de bonne heure à l'hôtel de Lesdiguières dire adieu au Czar. Il fut quelque temps avec lui, le prince Kurakin en tiers. Après cette visite, le Czar alla dire adieu au Roi aux Tuileries. Il avoit été convenu qu'il n'y auroit plus entre eux de cérémonies. On ne peut montrer plus d'esprit, de grâces ni de tendresses pour le Roi que le Czar en fit paroître en toutes ces occasions, et le lendemain encore, que le Roi alla lui souhaiter à l'hôtel de Lesdiguières un bon voyage, où tout se passa aussi sans cérémonies.

Dimanche 20 juin, le Czar partit et coucha à Livry, allant droit à Spa, où il étoit attendu par la Czarine, et ne voulut être accompagné de personne, pas même en sortant de Paris. Le luxe qu'il remarqua le surprit beaucoup; il s'attendrit en partant sur le Roi et sur la France, et dit qu'il voyoit avec douleur que ce luxe la perdroit bientôt. Il s'en alla charmé de la manière dont il avoit été reçu, de tout ce qu'il avoit vu, de la liberté qu'on lui avoit laissée, et dans un grand desir de s'unir étroitement avec le Roi, à quoi l'intérêt de l'abbé du Bois et de l'Angleterre fut un funeste obstacle, dont on a souvent eu et on a encore grand sujet de repentir.

On ne finiroit point sur ce czar si intimement et si véritablement grand, dont la singularité et la rare variété de tant de grands talents et de grandeurs diverses en feront toujours un monarque digne de la plus grande admiration jusque dans la postérité la plus reculée,

cha plus doucement, tourna la tête vers l'appartement, où tout étoit debout et sous les armes, mais en voyeuses. Il les regarda bien toutes, et ne fit qu'une très-légère inclination de la tête à toutes à la fois, sans la tourner le long d'elles, et passa fièrement ; je pense, à la façon dont il avoit reçu d'autres dames, qu'il auroit montré plus de politesse à celles-ci si Madame la Duchesse n'y eût pas été, à cause de la prétention de la visite. Il affecta même de ne s'informer pas laquelle c'étoit, ni du nom de pas une des autres. Je fus là près d'une heure à ne le point quitter et à le regarder sans cesse. Sur la fin je vis qu'il le remarquoit : cela me rendit plus retenu, dans la crainte qu'il ne demandât qui j'étois. Comme il alloit rentrer, je passai en m'en allant dans la salle où le couvert étoit mis. D'Antin, toujours le même, avoit trouvé moyen d'avoir un portrait très-ressemblant de la Czarine, qu'il avoit mis sur la cheminée de cette salle, avec des vers à sa louange, ce qui plut fort au Czar dans sa surprise. Lui et sa suite trouvèrent le portrait fort ressemblant.

Le Roi lui donna deux magnifiques tentures de tapisserie des Gobelins. Il lui voulut donner aussi une belle épée de diamants, laquelle il s'excusa d'accepter; lui, de son côté, fit distribuer environ soixante mille livres aux domestiques du Roi qui l'avoient servi, donna à d'Antin et aux maréchaux d'Estrées et de Tessé à chacun son portrait enrichi de diamants, cinq médailles d'or, et onze d'argent des principales actions de sa vie. Il fit un présent d'amitié à Verton, et pria instamment le Régent de l'envoyer auprès de lui chargé des affaires du Roi, qui le lui promit.

Mercredi 16 juin, il fut à cheval à la revue des deux régiments des gardes, des gens d'armes, chevau-légers et mousquetaires. Il n'y avoit que M. le duc d'Orléans : le Czar ne regarda presque pas ces troupes, qui s'en aperçurent. Il fut de là dîner-souper à Saint-Ouen, chez le duc de Tresmes, où il dit que l'excès de la chaleur, de la pous-

la France n'eût infiniment profité d'une union étroite avec lui. Il n'aimoit point l'Empereur, il desiroit de nous déprendre peu à peu de notre abandon à l'Angleterre, et ce fut l'Angleterre qui nous rendit sourds à ses invitations jusqu'à la messéance, lesquelles durèrent encore longtemps après son départ. En vain je pressai souvent le Régent sur cet article, et lui disois des raisons dont il sentoit toute la force, et auxquelles il ne pouvoit répondre. Mais son ensorcellement pour l'abbé du Bois, aidé encore alors d'Effiat, de Canillac, du duc de Noailles, étoit encore plus fort.

Du Bois songeoit au cardinalat, et n'osoit encore le dire à son maître. L'Angleterre, sur laquelle il avoit fondé toutes ses espérances de fortune, lui avoit servi d'abord à être de quelque chose par le leurre de son ancienne connoissance avec Stanhope. De là il s'étoit fait envoyer en Hollande le voir à son passage, puis à Hanovre; enfin il avoit fait les traités qu'on a vus, et s'en étoit fait conseiller d'État, puis fourré dans le conseil des affaires étrangères. Il avoit été, puis étoit retourné en Angleterre. Les Anglois, qui voyoient son ambition et son crédit, le servoient à son gré pour en tirer au leur. Son but étoit de se servir du crédit du roi d'Angleterre sur l'Empereur, qui étoit grand, et de sa liaison alors intime et personnelle, pour se faire cardinal par l'autorité de l'Empereur, qui pouvoit tout à Rome et qui faisoit trembler le Pape.

Cette riante perspective nous tint enchaînés à l'Angleterre avec la dernière servitude, qui ne permit rien au Régent qu'avec sa permission, que Georges étoit bien éloigné d'accorder à la liaison avec le Czar, tant à cause de leurs haines et de leurs intérêts, que par ménagement pour l'Empereur : deux points si capitaux pour l'abbé du Bois que le Czar se dégoûta enfin de notre surdité pour lui, et de notre indifférence qui alla jusqu'à ne lui envoyer ni Verton, ni personne de la part du Roi.

On a eu lieu depuis d'un long repentir des funestes

charmes de l'Angleterre, et du fol mépris que nous avons fait de la Russie. Les malheurs n'en ont pas cessé, par un aveugle enchaînement, et on n'a enfin ouvert les yeux que pour en sentir mieux l'irréparable ruine, scellée par le ministère de Monsieur le Duc, et par celui du cardinal Fleury ensuite, également empoisonnés de l'Angleterre, l'un par l'énorme argent qu'en tira sa maîtresse après le cardinal du Bois, l'autre par l'infatuation la plus imbécile.

PAROLE DU MARÉCHAL DE VILLEROY A LOUIS XV

La fête de saint Louis donna dix jours après le contraste plénier de celle-ci. La musique de l'Opéra a coutume, ce jour-là, de divertir gratuitement le public d'un beau concert dans le jardin des Tuileries. La présence du Roi dans ce palais y attiroit encore plus de monde, dans l'espérance de le voir paroître quelquefois sur les terrasses qui sont de plein pied aux appartements. Il parut très-sensiblement cette année un redoublement de zèle, par l'affluence innombrable qui accourut non-seulement dans le jardin, mais de l'autre côté, dans les cours, dans la place, et qui ne laissa pas une place vide, je ne dis pas aux fenêtres, mais sur les toits des maisons en vue des Tuileries. Le maréchal de Villeroy persuadoit à grand'peine le Roi de se montrer, tantôt à la vue du jardin, tantôt à celle des cours, et dès qu'il paroissoit, c'étoient des cris de : Vive le Roi ! cent fois redoublés. Le maréchal de Villeroy faisoit remarquer au Roi cette multitude prodigieuse, et sentencieusement lui disoit : « Voyez, mon maître, voyez tout ce peuple, cette affluence, ce nombre de peuple immense, tout cela est à vous, vous en êtes le maître ; » et sans cesse lui répétoit cette leçon pour la lui bien inculquer. Il avoit peur apparemment qu'il n'ignorât son pouvoir. L'admirable Dauphin son

père en avoit reçu de bien différentes, dont il avoit bien su profiter. Il étoit bien fortement persuadé qu'en même temps que la puissance est donnée aux rois pour commander et pour gouverner, les peuples ne sont pas aux rois, mais les rois aux peuples, pour leur rendre justice, les faire vivre selon les lois, et les rendre heureux par l'équité, la sagesse, la douceur et la modération de leur gouvernement. C'est ce que je lui ai souvent ouï dire avec effusion de cœur et persuasion intime, dans le désir et la résolution bien ferme de se conduire en conséquence, non-seulement étant en particulier avec lui, et y travaillant pour l'avenir dans ces principes, mais je le lui ai ouï dire et répéter plusieurs fois tout haut en public, en plein salon de Marly, à l'admiration et aux délices de tous ceux qui l'entendoient.

MARÉCHAL DE VILLEROY

C'étoit un homme qui n'avoit point de sens, et qui n'avoit d'esprit que celui que lui en avoit donné l'usage du grand monde, au milieu duquel il étoit né et avoit passé une très-longue vie. On a eu si souvent occasion de parler de lui, qu'il suffit ici de faire souvenir de ce caractère, de l'orgueil dont il étoit pétri, que ses fréquentes et cruelles déconvenues, toutes arrivées par faute de sens, n'avoient pu émousser, et de l'éclat où les passions et l'intérêt de Mme de Maintenon et de M. du Maine l'avoient mis dans les derniers temps de la vie du feu Roi, surtout à sa mort, qui avoit porté cet orgueil à son comble. Depuis qu'il se vit dans les places où cette mort l'établit et dans la considération qui en étoit une suite, la tête lui tourna : il se crut le père, le protecteur du Roi, l'ange tutélaire de la France, et l'homme unique en devoir et en situation de faire en tout contre au Régent.

Sa fatuité lui avoit fabriqué un autre devoir, qui fut

d'épouser contre ce prince toute la haine de la Maintenon, sa patronne, et toute la mauvaise volonté qu'elle avoit arrachée contre lui du Roi mourant. Il s'applaudit sans cesse des démarches infatigables que le Régent faisoit vers lui, qui ne faisoient que rehausser son courage à lui nuire; il abusoit continuellement de la confiance et de la facilité à condescendre à tout ce qu'il vouloit d'un régent doux, timide, qui redoutoit les éclats, à qui ses grands airs avec feu Monsieur, et en commandant les armées où M. le duc d'Orléans avoit commencé à servir, lui avoient imposé au point qu'il lui imposoit toujours. Ainsi ce prince vouloit et croyoit le gagner à force de flatter son incroyable vanité, et d'aller au-devant de tout ce qui lui pouvoit plaire, sans jamais lui rien refuser pour les siens ni pour personne; tandis que déterminé à figurer en grand aux dépens du Régent, ce qu'il ne croyoit pas possible autrement, il s'unissoit à tous ses ennemis, à ceux que l'ambition ou l'amour des nouveautés rendoient tels, les excitoit, les encourageoit, les grossissoit pour se former un parti; et pour cela, très-attentif à un apparent désintéressement qui augmentât sa réputation et la confiance, tellement que, par principes, il étoit incapable d'être arrêté par les grâces et les bienfaits de M. le duc d'Orléans. En le refusant des cinquante mille [livres] de rente sur Lyon, il ne refusoit rien en effet; mais il suivoit son plan : il se donnoit un éclat propre à éblouir la multitude, surtout le Parlement en particulier et la robe en général, qu'il cultivoit soigneusement, à s'attacher des partisans, à augmenter la confiance de ceux qu'il vouloit capter, à blâmer avec l'autorité de ce refus et de la manière la plus publique, et en apparence la plus innocente, la facile prodigalité du Régent, et sans en demeurer plus pauvre.

De tout temps ses pères, son oncle et lui étoient maîtres absolus et uniques à Lyon. Dès le temps du feu Roi les intendants n'y avoient pas la plus légère inspection. L'autorité du maréchal y étoit encore plus devenue sans bornes dans une régence qui ne songeoit qu'à lui plaire, et à aller

au-devant de tout à son égard. De tout temps il étoit après ses pères et son oncle, en possession de nommer seul le prévôt des marchands de Lyon, qui avoit tout le pouvoir bursal dans la ville, sans inspecteur ni conseiller. Il disposoit seul sous le maréchal de Villeroy des immenses revenus de la ville, d'en diriger de même tout le commerce, et d'y être le maître des commerçants. Il ne comptoit de la recette et de la dépense de ces immenses revenus, qu'avec le maréchal de Villeroy seul, et les comptes ainsi arrêtés entre eux deux seuls, où le maréchal étoit de droit le maître, ne se trouvoient plus, et ne se voyoient jamais plus, tellement que c'est parler exactement que de dire que le maréchal de Villeroy étoit le seul roi de Lyon, que le prévôt des marchands y étoit son vice-roi *ad nutum*, et qu'ils mettoient en poche tout ce qu'il leur plaisoit de prendre, sans le moindre embarras, sans formalité aucune, et sans la moindre crainte d'aucune suite pour l'avenir, ni même qu'on pût jamais savoir ce qu'il se passoit là-dessus entre eux deux. Il est donc clair que, maître tous les ans de ces prodigieux revenus et de tout le commerce de la plus florissante place du royaume en ce genre, le maréchal de Villeroy prenoit en liberté tout ce qu'il vouloit, et qu'en refusant le don que le Régent lui vouloit continuer, il ne refusa rien en effet. Aussi ceux de Lyon savoient bien qu'en dire, malgré toute la protection qu'il leur donnoit à tous. Pas un d'eux n'osa jamais se plaindre ni branler devant lui sous le dernier règne ; combien moins pendant cette régence, à la posture où se trouvoit leur gouverneur ! Son fils, qui l'a peu survécu, soutint encore cette puissance, mais plus foiblement. Enfin le duc de Villeroy d'aujourd'hui en a sauvé de grandes bribes, mais les finances ont mis la main, et ont fort borné ce pouvoir si pécunieux et si fort illimité.

L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE

Une fort plate chose fit alors un furieux bruit. J'ai parlé quelquefois ici des Saint-Pierre, dont l'un étoit premier écuyer de Mme la duchesse d'Orléans; l'autre, son frère, premier aumônier de Madame. Celui-ci avoit de l'esprit, des lettres, et des chimères. Il étoit de l'Académie françoise depuis fort longtemps, et fort rempli de lui-même, bon homme et honnête homme pourtant, grand faiseur de livres, de projets et de réformations dans la politique et dans le gouvernement en faveur du bien public. Il se crut en liberté par le changement du gouvernement et de donner l'essor à son imagination en faveur du bien public. Il fit donc un livre qu'il intitula *la Polysynodie*, dans lequel il peignit au naturel le pouvoir despotique et souvent tyrannique que les secrétaires d'État et le contrôleur général des finances exerçoient sous le dernier règne, qu'il appela des vizirs, et leurs départements des vizirats, et s'espaça là-dessus avec plus de vérité que de prudence.

Dès qu'il parut, il causa un soulèvement général de tout l'ancien gouvernement, et [de] tout ceux encore qui se flattoient d'y revenir après la régence. Les anciens courtisans du feu Roi se piquèrent, aux dépens d'autrui, d'une reconnoissance qui ne leur coûtoit rien. Le maréchal de Villeroy se signala par un vacarme épouvantable, et de gré ou de force ameuta toute la vieille cour. Hors ceux-là, personne ne se scandalisoit d'un ouvrage qui pouvoit manquer de prudence, mais qui ne manquoit en rien à la personne du feu Roi, et qui n'exposoit que des vérités, dont tout ce qui vivoit alors avoit été témoin, et dont personne ne pouvoit contester l'évidence. Les Académies, les autres gens de lettres, le reste du monde, s'indigna même, et le montra, que ces Messieurs de la vieille cour ne pussent encore souffrir la vérité et la liberté, tant ils s'étoient

accoutumés à la servitude. Mais le maréchal de Villeroy fit tant de manéges, de déclamations, de tintamarre, entraîna par ses violences tant de gens à n'oser ne pas crier en écho, que M. le duc d'Orléans, qui de longue main n'aimoit pas les Saint-Pierre, et à qui le maréchal de Villeroy imposoit, ne voulut pas pour eux résister à ce tumulte. L'abbé de Saint-Pierre fut donc chassé de l'Académie françoise malgré l'Académie, qui n'osa résister jusqu'au bout, mais de peu de maisons, dont à la vérité il en fréquentoit peu de considérables. Le livre fut supprimé; mais l'Académie, profitant du goût du Régent pour les *mezzo-termine*, obtint qu'il ne se feroit point d'élection, et que la place de l'abbé de Saint-Pierre ne seroit point remplie, ce qui a été exécuté, malgré les cris de ses persécuteurs, jusqu'à sa mort.

XV

SÉANCE AU CHATEAU DES TUILERIES

J'arrêtai tout près de chez moi devant l'hôtel de Luynes, où j'envoyai prier le duc de Chaulnes de me venir parler à mon carrosse. Il y vint sans son chapeau, y monta, et aussitôt le cocher, qui avoit l'ordre, marcha et nous mena chez moi, sans que jusque dans mon cabinet je disse un mot au duc de Chaulnes, fort surpris de se voir enlevé de la sorte. Il le fut bien davantage lorsqu'après avoir fermé mes portes, je lui appris le grand spectacle préparé pour le lendemain matin. Nous nous livrâmes, lui et moi, au ravissement d'un rétablissement si imprévu, si subit, si prochain, si secret, dont la seule espérance, fondée comme que ce fût, nous avoit uniquement soutenus sous l'horrible marteau du feu Roi. La dissipation et la fonte de ces montagnes entassées l'une sur l'autre, par des degrés infinis, sur notre dignité par ces géants de bâtards, ces Titans de la France, leur état prochain, la commune surprise, mais si différente, si extrême en eux et dans les pairs; notre renaissance, notre réexistence des anéantissements passés, cent vues à la fois, nous dilatèrent le cœur d'une manière à ne le pouvoir rendre, la juste rétribution des profondes noirceurs si pourpensées du duc du Maine sur le bonnet, et l'accomplissement d'une partie de la menace que je lui avois faite chez lui à l'avor-

tement de cette affaire, qu'on a vue ici en son lieu. Monsieur le Duc ne fut pas oublié, ni Millain même, dans ce tête-à-tête. Nous nous séparâmes enfin dans cette grande attente.

J'avois retenu quelques jours auparavant Contade, major des gardes, homme sûr et fort intelligent, que le hasard m'avoit appris devoir aller passer quelque temps chez lui en Anjou. Je le rencontrai au Palais-Royal, comme je descendois de carrosse. Il me donna la main, je lui dis à l'oreille que je lui conseillois et le priois de différer son départ sans faire semblant de rien. Il me le promit, et le tint sans que je lui en disse davantage, et me dit qu'il n'en parleroit point. Bien nous prit de cette prévoyance. Depuis une heure après minuit, M. le duc d'Orléans manda successivement les ducs de Guiche, de Villeroy et de Chaulnes, colonel des gardes; capitaine des gardes du corps en quartier, capitaine des chevau-légers de la garde; Artagnan et Canillac, capitaines des deux compagnies de mousquetaires, et en l'absence de Dreux, qui étoit à Courcelles, chez Chamillart son beau-père, Desgranges, maître des cérémonies, pour leur donner ses ordres, tandis que la Vrillière les donnoit à tout l'intérieur de la ville et aux expéditions nécessaires.

On avoit pensé à tout, excepté aux Suisses, car il échappe toujours quelque chose, et souvent d'important. Contade, averti par le duc de Guiche, s'en avisa sur ce que le duc de Guiche lui dit que le Régent ne lui en avoit point parlé, et alla trouver Son Altesse Royale pour en prendre ses ordres. Il lui fit entendre que, par l'affection fidèle du régiment des gardes suisses, le commandement et la supériorité en nombre des gardes françoises sur l'autre, il n'y avoit rien à en craindre, et qu'on l'offenseroit par une marque de défiance. Il reçut donc ordre d'y pourvoir. Sur les quatre heures du matin, Contade alla aux Tuileries, éveiller le duc du Maine, colonel général des Suisses. Il n'y avoit pas une heure qu'il étoit couché, revenant d'une fête que Mme du Maine s'étoit donnée à l'Arsenal, où elle

étoit encore. Le duc du Maine fut sans doute étonné, mais il se contint, et dans sa frayeur cachée, il demanda d'un air assez libre si Contade étoit seul, qui l'entendit de la porte. Il se rassura sur ce qu'il apprit qu'il étoit seul, et le fit entrer. Contade lui expliqua son ordre de la part de M. le duc d'Orléans, et aussitôt le duc du Maine envoya avertir les compagnies du régiment des gardes suisses. Je pense qu'il dormit mal depuis, dans l'incertitude de ce qui alloit arriver, mais je n'ai point su ce qu'il fit depuis, non plus que la duchesse du Maine.

Vers cinq heures du matin on commença d'entendre des tambours par la ville, et bientôt après d'y voir des soldats en mouvement. A six heures, Desgranges fut au Parlement rendre sa lettre de cachet. Messieurs, pour parler leur langage, ne faisoient que de s'assembler. Ils mandèrent le premier président, qui fit assembler les chambres. Tout cela dura une demi-heure. Ils répondirent après qu'ils obéiroient; après ils débattirent en quelle forme ils iroient aux Tuileries, en carrosse ou à pied. Le dernier prévalut, comme étant la forme la plus ordinaire, et dans l'espoir d'émouvoir le peuple et d'arriver aux Tuileries avec une foule hurlante. Le reste sera raconté mieux en sa place plus bas. En même temps des gens à cheval allèrent chez tous les pairs et les officiers de la couronne, et chez ceux des chevaliers de l'ordre, et des gouverneurs ou lieutenants généraux des provinces dont on voulut accompagner le Roi, pour les avertir du lit de justice, Desgranges, dans ce subit embarras, n'ayant pas eu le temps d'aller lui-même. Le comte de Toulouse étoit allé souper auprès de Saint-Denis, chez M. de Nevers, et ne revint qu'assez avant dans la nuit. Les gardes françoises et suisses furent sous les armes en divers quartiers, le guet des chevau-légers, et les deux compagnies des mousquetaires tous prêts dans leurs hôtels; rien des gens d'armes, qui n'ont point de guet, et la seule garde ordinaire des régiments des gardes françoises et suisses aux Tuileries.

Si j'avois peu dormi depuis huit jours, je dormis encore

moins cette dernière nuit, si proche d'événements si considérables. Je me levai avant six heures, et peu après je reçus mon billet d'avertissement pour le lit de justice, au dos duquel il y avoit de ne me point éveiller, politesse de Desgranges, à ce qu'il me dit depuis, dans la persuasion que ce billet ne pouvoit me rien apprendre. On avoit marqué d'éveiller tous les autres, dont la surprise fut telle qu'il se peut penser. Vers sept heures, un huissier de M. le duc d'Orléans vint m'avertir du conseil de régence pour huit heures, et d'y venir en manteau. Je m'habillai de noir, parce que je n'avois que cette sorte d'habit en manteau, et un autre d'étoffe d'or magnifique, que je ne voulus pas prendre, pour ne pas donner lieu à dire, quoique fort mal à propos, que j'insultois au Parlement et au duc du Maine. Je pris avec moi deux gentilshommes dans mon carrosse, et j'allai être témoin de tout ce qui alloit s'exécuter. J'étois en même temps plein de crainte, d'espérance, de joie, de réflexions, de défiance de la foiblesse de M. le duc d'Orléans, et de tout ce qui en pourroit résulter. J'étois aussi dans une ferme résolution de servir de mon mieux sur tout ce qui pourroit se présenter, mais sans paroître instruit de rien, et sans empressement, et je me fondai en présence d'esprit, en attention, en circonspection, en modestie et en grand air de modération.

Sortant de chez moi j'allai à la porte de Valincourt, qui logeoit vis-à-vis la porte de derrière de l'hôtel de Toulouse. C'étoit un fort homme d'honneur, de beaucoup d'esprit, mêlé avec la meilleure compagnie, secrétaire général de la marine, qui étoit au comte de Toulouse depuis sa première jeunesse, et toujours depuis dans sa plus grande confiance. Je ne voulus laisser aucune peur personnelle au comte de Toulouse ni l'exposer à se laisser entraîner par son frère. J'envoyai donc prier Valincourt, que je connoissois fort, de me venir parler. Il vint effrayé, demi-habillé, de la rumeur des rues, et d'abordée me demanda ce que c'étoit que tout cela. Je le pris par la tête, et je lui dis : « Écoutez-moi bien, et ne perdez pas un mot. Allez de ce

pas dire de ma part à M. le comte de Toulouse qu'il se fie en ma parole, qu'il soit sage, qu'il va arriver des choses qui pourront lui déplaire par rapport à autrui, mais qu'il compte avec assurance qu'il n'y perdra pas un cheveu ; je ne veux pas qu'il puisse en avoir un instant d'inquiétude : allez, et ne perdez pas un instant. » Valincourt me serra tant qu'il put. « Ah! Monsieur, me dit-il, nous avions bien prévu qu'à la fin il y aurait un orage. On le mérite bien, mais non pas Monsieur le comte, qui vous doit être éternellement obligé. » Il l'alla avertir sur-le-champ, et le comte de Toulouse, qui sut après que je l'avois sauvé de la chute de son frère, ne l'a jamais oublié.

XVI

SÉANCE DU LIT DE JUSTICE ET DU PARLEMENT

J'arrivai sur les huit heures dans la grande cour des Tuileries, sans avoir rien remarqué d'extraordinaire en chemin. Les carrosses du duc de Noailles et des maréchaux de Villars et d'Huxelles et de quelques autres, y étoient déjà. Je montai sans trouver beaucoup de monde, et je me fis ouvrir les deux portes d'entrée et de sortie de la salle des gardes, qui étoient fermées. Le lit de justice étoit préparé dans la grande antichambre où le Roi avoit accoutumé de manger. Je m'y arrêtai un peu, à bien considérer si tout y étoit dans l'ordre, et j'en félicitai Fontanieu à l'oreille. Il me dit de même qu'il n'étoit arrivé qu'à six heures du matin aux Tuileries, avec ses ouvrier et ses matériaux; que tout s'étoit si heureusement construit et passé que le Roi n'en avoit rien entendu du tout; que le premier valet de chambre étant sorti pour quelque besoin de la chambre du Roi, sur les sept heures du matin, avoit été bien étonné de voir cet appareil; que le maréchal de Villeroy ne l'avoit appris que par lui, et qu'il y avoit eu si peu de bruit à le dresser, que personne ne s'en étoit aperçu. Après avoir bien tout examiné de l'œil, j'avançai jusqu'au trône, qu'on achevoit de préparer, voulant entrer dans la seconde antichambre. Des garçons bleus vinrent après moi, me dire qu'on n'y passoit point,

et qu'elle étoit fermée. Je demandai où on se tenoit en attendant le conseil, et où étoient ceux dont j'avois vu les carrosses dans la cour. Plusieurs s'offrirent de me mener en haut, où ils étoient. Le fils de Coste me mena par un petit degré, au haut duquel il y avoit beaucoup de gens de toutes sortes et d'officiers de chancellerie. Il me fit aller à une porte qu'on tenoit, et qui me fut ouverte dès que je parus. J'y trouvai le garde des sceaux et la Vrillière, avec toutes leurs bucoliques. Nous fûmes bien aises de nous trouver encore seuls ensemble pour nous bien recorder avant les opérations. Ce n'étoit pourtant pas ce que je m'étois proposé. Je n'avois remarqué dans la cour de carrosses que de gens suspects. Sous prétexte de ne les avoir point pour tels, et d'ignorer tout moi-même, sans affectation toutefois, je voulois aller où ils étoient, pour déranger leur conférence, et y apprendre par leurs mouvements tout ce qu'il se pourroit. Tombé par hasard en la chambre du garde des sceaux, je crus qu'il y auroit de l'affectation de demander d'aller ailleurs ; ainsi j'abandonnai ma première vue.

Le garde des sceaux étoit debout, tenant une croûte de pain, aussi à lui-même que s'il n'eût été question que d'un conseil ordinaire, sans embarras de tout ce qui alloit rouler sur lui, ni d'avoir à parler en public sur des matières aussi différentes, aussi importantes et aussi susceptibles d'inconvénients. Il me parut seulement en peine de la fermeté du Régent, et rempli avec raison de la pensée qu'il ne s'agissoit plus de mollir, beaucoup moins de reculer d'une ligne. Je le rassurai là-dessus beaucoup plus que je ne l'étois moi-même. Je leur demandai si leurs mesures étoient bien prises pour être avertis à tout instant de ce qui se passeroit au Parlement. Ils m'en répondirent et furent en effet très-bien servis. Je voulus ensuite non pas lire, car cela étoit inutile, mais voir tous les instruments à enregistrer; ils me les montrèrent en leur ordre. Je voulus aussi voir de plus près que les autres celui de la réduction des bâtards au rang d'ancienneté de leurs pairies. « Te-

nez, me dit le garde des sceaux en me le montrant, voici votre affaire. » Je le remarque exprès, parce que cela me fut redit dans la suite comme une preuve que j'étois du secret, entendu apparemment par quelque curieux collé derrière la porte ; car nous étions tous trois seuls à porte fermée. Je voulois parcourir les endroits capitaux ; ils m'assurèrent qu'il n'y avoit été changé aucune chose, et je le reconnus parfaitement lorsque j'en entendis après la lecture. J'eus la même curiosité sur la déclaration en faveur de M. le comte de Toulouse, avec même réponse et même succès. Puis je me fis montrer les sceaux à nu dans le sac de velours et les instruments de précaution signés et scellés, tous prêts en cas de besoin. Il y avoit deux gros sacs de velours tout remplis, qu'il ne quitta point de vue et qui furent toujours portés sous ses yeux et mis à ses pieds, tant au conseil qu'au lit de justice, parce que les sceaux y étoient. Qui que ce soit ne le sut que le Régent, Monsieur le Duc, le garde des sceaux, la Vrillière et moi. Son chauffe-cire et sa boutique étoient dans une chambre à part, et tout proche, avec de l'eau et du feu tout allumé, tout prêt sans que personne s'en fût aperçu. Comme nous achevions ainsi notre inventaire, toujours raisonnants sur ce qui pouvoit arriver, on le vint avertir de la venue de M. le duc d'Orléans. Nous achevâmes en un moment ce que nous avions encore à voir et à nous dire, et, tandis qu'il prit sa robe du lit de justice pour n'avoir pas à en changer après le conseil, je descendis pour ne paroître pas venir d'avec lui. Je voulus même que la Vrillière demeurât, pour ne pas entrer ensemble dans le lieu du conseil.

Depuis les grandes chaleurs on l'avoit tenu dans cette pièce, qui est la dernière du reste de l'enfilade, parce que le Roi, incommodé dans sa très-petite chambre, étoit venu coucher dans le cabinet du conseil ; mais, ce grand jour-ci, dès que le Roi fut hors de son lit, on le mena s'habiller dans sa petite chambre et de là dans ses cabinets. On tira les housses de son lit et de celui du maréchal de Villeroy, au pied desquels on mit la table du con-

seil, et il y fut tenu. En entrant dans la pièce de devant, j'y trouvai beaucoup de monde que le premier bruit d'une chose si peu attendue avoit sans doute amené, et parmi ce monde quelques-uns du conseil. M. le duc d'Orléans étoit dans un gros de gens au bas bout de cette pièce, et, à ce que je sus depuis, sortoit de chez le Roi, où il avoit vu le duc du Maine en manteau, qui l'avoit suivi jusqu'à la porte, comme il sortoit, sans s'être dit un mot l'un à l'autre.

Après un assez léger coup d'œil sur cette demi-foule, j'entrai dans le cabinet du conseil. J'y trouvai épars la plupart de ceux qui le composoient avec un sérieux et un air de contention d'esprit qui augmenta la mienne. Personne presque ne se parloit, et chacun, debout ou assis, çà et là, se tenoit assez en sa place. Je ne joignis personne, pour mieux examiner. Un moment après M. le duc d'Orléans entra d'un air gai, libre, sans aucune émotion, qui regarda la compagnie d'un air souriant : cela me fut de bon augure. Un moment après je lui demandai de ses nouvelles. Il me répondit tout haut qu'il étoit assez bien; puis, s'approchant de mon oreille, il ajouta que, hors les réveils, qui avoient été fréquents pour les ordres, il avoit très-bien dormi et qu'il venoit délibéré de ne point mollir. Cela me plut infiniment, car il me sembla, à son maintien, qu'il me disoit vrai et je l'y exhortai en deux paroles.

Vint après Monsieur le Duc, qui ne tarda pas à s'approcher de moi et à me demander si j'augurois bien du Régent et qu'il fût ferme. Celui-ci avoit un air de gaieté haute qui se faisoit un peu sentir à qui étoit au fait. Le prince de Conti, morosif, distrait, envieux de son beau-frère, ne paroissoit qu'occupé, mais de rien. Le duc de Noailles dévoroit tout des yeux et les avoit étincelants de colère de se voir au parterre dans un si grand jour, car il ne savoit chose quelconque. Je l'avois ainsi demandé à Monsieur le Duc expressément, croyant leur liaison plus grande que je ne la trouvai. Il en pensoit avec défiance, sans estime, encore moins d'amitié, indépendamment de

ce qu'il y avoit nouvellement à craindre de lui avec M. du Maine.

Celui-ci parut à son tour en manteau, et entra par la petite porte du Roi. Jamais il ne fit tant et de si profondes révérences, quoique il n'en fût pas avare, et se tint seul perché sur son bâton, près de la table du conseil, du côté des lits, considérant tout le monde. Ce fut là, où, de vis-à-vis de lui, la table entre-deux, je lui tirai la plus riante révérence que je lui eusse faite de ma vie, avec la plus sensible volupté. Il me la rendit pareille, et continua d'observer chacun avec des yeux tirants au fixe, un visage agité, parlant tout seul presque toujours.

Presque personne ne se demandoit qu'est-ce que c'étoit que tout cela; tous savoient la résolution prise de casser les arrêts du Parlement pour avoir assisté à cette délibération. Ce conseil étoit l'extraordinaire indiqué, puis remis, pour y voir l'arrêt du conseil en cassation. Il fut donc clair à tous que c'étoit ce qu'on alloit voir pour le faire enregistrer tout de suite, non peut-être sans peine d'un lit de justice de surprise, surtout pour quelques-uns qui se croient privilégiés auprès du Régent. Monsieur le Duc revint encore à moi assez de suite me témoigner sa peine de voir là le duc du Maine en manteau et pour m'exhorter à fortifier M. le duc d'Orléans, puis le garde des sceaux vint à moi pour la même chose. Un moment après M. le duc d'Orléans m'en vint parler, assez empêché de ce manteau, mais sans témoigner de foiblesse. Je lui représentai que je lui avois toujours dit qu'il devoit s'y attendre; que mollir seroit sa perte; que le Rubicon étoit passé. J'ajoutai ce que je pus de plus fort et de plus concis pour le soutenir et pour ne paroître pas aussi trop longtemps en conférence avec lui. Aussitôt que je me fusse séparé de lui, Monsieur le Duc, impatient et inquiet, me vint demander en quelle disposition d'esprit étoit le Régent. Je lui dis bonne, en monosyllabe; et l'envoyai l'y entretenir.

Je ne sais si ces mouvements, sur lesquels chacun com-

mençoit d'avoir les yeux, effarouchèrent le duc du Maine; mais à peine Monsieur le Duc eut-il, en me quittant, joint le Régent, que le duc du Maine alla parler au maréchal de Villeroy et à d'Effiat, assis l'un près de l'autre au bas bout vers la petite porte du Roi, le dos à la muraille. Ils ne se levèrent point pour le duc du Maine, qui demeura debout vis-à-vis et tout près d'eux, où ils tinrent tous trois des propos bas assez longs, comme gens qui délibèrent avec embarras et surprise, à ce qu'il me paroissoit au visage des deux assis que je voyois assez bien, et que je tâchois à ne pas perdre de vue. Pendant ce temps-là M. le duc d'Orléans et Monsieur le Duc se parloient vers la fenêtre, près de la porte ordinaire d'entrée, ayant le garde des sceaux assez près d'eux, qui les joignit. Monsieur le Duc, en ce moment, se tourna un peu, ce qui me donna moyen de lui faire signe de l'autre conférence, qu'il avisa aussitôt. J'étois seul vers la table du conseil, très-attentif à tout, et les autres, épars, commencèrent à le devenir davantage. Un peu après, le duc du Maine vint se remettre où d'où il étoit parti, les deux étant restés assis où ils étoient. M. du Maine alors se retrouva vis-à-vis de moi, la table entre-deux. J'observai qu'il avoit l'air égaré, et qu'il parloit tout seul plus que devant.

Le comte de Toulouse arriva en manteau, comme le Régent venoit de quitter les deux avec qui il étoit. Le comte de Toulouse étoit en manteau, et salua la compagnie d'un air grave et concentré, n'abordant ni abordé de personne. M. le duc d'Orléans se trouva vis-à-vis de lui et se tourna vers moi, quoique à quelque distance, comme me le montrant et m'en témoignant sa peine. Je baissai un peu la tête en le regardant fixement, comme pour lui dire : « Eh bien, quoi? » M. le duc d'Orléans s'avança au comte de Toulouse, et lui dit tout haut, devant tout ce qui étoit là proche, qu'il étoit surpris de le voir en manteau; qu'il n'avoit pas voulu le faire avertir du lit de justice, parce qu'il savoit que, depuis leur dernier arrêt, il n'aimoit pas à aller au Parlement. Le comte de Toulouse ré-

pondit qu'il étoit vrai; mais que, quand il s'agissoit du bien de l'État, il mettoit toute autre considération à part. M. le duc d'Orléans se tourna sur-le-champ sans rien répliquer, vint à moi, et me dit tout bas en me poussant plus loin : « Voilà un homme qui me perce le cœur. Savez-vous bien ce qu'il vient de me dire? » et me le répéta. Je louai le procédé de l'un, le sentiment de l'autre; lui remontrai que le rétablissement du comte de Toulouse étant résolu, et pour la même séance, son état ne devoit pas lui faire de peine, et je me mis doucement à le réconforter. Il m'interrompit pour me dire l'envie qu'il avoit de lui parler. Je lui représentai que cela étoit bien délicat, et qu'au moins avant de s'y résoudre, falloit-il attendre à toute extrémité. Je me tournai aussitôt pour le ramener vers le gros du monde, pour abréger ce particulier, que je craignois qui ne fût trop remarqué. Le comte de Toulouse nous voyoit, et étoit resté à la même place, et chacun nous voyoit aussi, cantonné à part soi.

Le duc du Maine étoit retourné au maréchal de Villeroy et à d'Effiat, eux assis sans branler en la même place, et lui debout devant eux, comme l'autre fois. Je vis ce petit conciliabule très-ému. Il dura quelque espace, pendant lequel Monsieur le Duc me vint parler, puis le garde des sceaux nous joignit, inquiets tous deux de ce qu'avoit produit l'arrivée du comte de Toulouse, sur laquelle M. le duc d'Orléans m'avoit pris en particulier. Je le leur dis, et me séparai d'eux le plus tôt que je pus. Ce qui m'en hâta encore, fut que je venois de m'apercevoir que le duc de Noailles n'ôtoit pas les yeux de dessus moi, et me suivoit de la vue, quelque mouvement que je fisse, changeant même de place ou de posture pour se trouver toujours en situation de me voir. Le duc de la Force me voulut joindre alors; cela fut cause que je l'éconduisis promptement; la Vrillière ensuite, à qui je dis quelque chose, et l'envoyai au garde des sceaux pour qu'il fortifiât le Régent. Cependant M. du Maine quitta ses deux hommes et fit signe à son frère de le venir trouver au pied du lit du maréchal

de Villeroy où il venoit de se poster. Il lui parla avec agitation assez peu, l'autre répliqua de même, comme n'étant pas trop d'accord. Le duc du Maine redoubla; puis le comte de Toulouse alla entre les pieds des deux lits et la table gagner la cheminée, où M. le duc d'Orléans étoit avec Monsieur le Duc, et s'arrêta à distance, en homme qui attend pour parler. M. le duc d'Orléans, qui s'en aperçut, quitta Monsieur le Duc quelques moments après, et alla au comte de Toulouse. Ils se tournèrent le nez tout à fait à la muraille, et cela dura assez longtemps sans qu'on en pût rien juger, parce qu'on ne voyoit que leur dos, et qu'il n'y parut ni émotion ni presque aucun geste.

Le duc du Maine étoit demeuré seul où il avoit parlé à son frère. Il présentoit un visage demi-mort, regardoit comme à la dérobée le colloque qu'il avoit envoyé faire, puis passoit des yeux égarés sur la compagnie avec un trouble de coupable et une agitation de condamné. Alors le maréchal d'Huxelles m'appela. Il étoit vis-à-vis du duc du Maine, la table entre-deux, y avoit le dos tourné, par conséquent au duc du Maine. Le maréchal étoit là en groupe avec les maréchaux de Tallart et d'Estrées et l'ancien évêque de Troyes, desquels le duc de Noailles s'approcha en même temps que moi.

Huxelles me demanda ce que c'étoit donc que toutes ces allées et venues, et sur ce que je lui en fis pour réponse la même question à lui-même, il me demanda s'il y avoit quelque difficulté au lit de justice pour ces princes ou peut-être pour les enfants de M. du Maine. Je lui répondis que, pour MM. du Maine et de Toulouse, il n'y en pouvoit avoir, parce [que] l'arrêt intervenu entre les princes du sang et eux les laissoit dans la jouissance de tous les honneurs qu'ils avoient; mais que, pour les enfants du duc du Maine, nous ne les y souffririons pas.

Nous restâmes quelque peu ainsi en groupe, moi occupé à regarder M. du Maine, et de me tourner quelquefois à regarder le colloque du Régent et du comte de Toulouse, qui persévéroit. Il se sépara enfin, et j'eus le temps de

bien remarquer les deux frères, parce que le comte de Toulouse revint vers nous, la table entre-deux, le long des pieds des lits, trouver son frère, toujours resté seul debout sur son bâton, au pied du lit du maréchal de Villeroy, à la même place d'où il n'avoit bougé. Le comte de Toulouse avoit l'air fort peiné, même colère. Le duc du Maine, le voyant venir à lui de la sorte, changea tout à fait de couleur.

Je demeurois là bien attentif, les considérant se joindre, sans que le duc du Maine eût branlé de sa place, pour pénétrer leur conversation de mes yeux, lorsque je m'entendis appeler. C'étoit M. le duc d'Orléans, qui, après avoir fait quelques pas seul le long de la cheminée, me vouloit parler. Je le joignis et le trouvai en trouble de cœur. « Je lui viens de tout dire, me déclara-t-il à l'instant, je n'ai pu y tenir; c'est le plus honnête homme du monde et qui me perce le plus le cœur. — Comment? Monsieur, repris-je; et que lui avez-vous dit? — Il m'est venu trouver, me répondit-il, de la part de son frère, qui venoit de lui parler, pour me dire l'embarras où il se trouvoit; qu'il voyoit bien qu'il y avoit quelque chose de préparé, qu'il voyoit bien aussi qu'il n'étoit pas bien avec moi; qu'il l'avoit prié de me venir demander franchement si je voulois qu'il demeurât, ou s'il ne feroit pas aussi bien de ne pas rester. Je vous avoue que j'ai cru bien faire de lui dire qu'il feroit aussi bien de s'en aller, puisqu'il me le demandoit. Là-dessus, le comte de Toulouse a voulu entrer en explication; j'ai coupé court, et lui ai dit que, pour lui, il pouvoit rester en sûreté, parce qu'il demeureroit tel qu'il est sans nulle altération; mais qu'il pourroit se passer des choses désagréables à M. du Maine, dont il feroit aussi bien de n'être pas témoin. Le comte de Toulouse a insisté comment il pouvoit rester comme il est dès qu'on attaquoit son frère, et qu'ils n'étoient qu'un parce qu'ils étoient frères, et par honneur. J'ai répondu que j'en étois bien fâché; que tout ce que je pouvois étoit de distinguer le mérite et la vertu, et de la séparer, et puis quelques

propos et des amitiés qu'il a reçues assez froidement, et de là l'est allé dire à son frère. Trouvez-vous que j'aie mal fait? — Non, lui dis-je, car il n'étoit plus question d'en délibérer, ni moins encore d'embarrasser un homme qu'il ne s'agissoit que de fortifier; j'en suis bien aise, ajoutai-je, c'est parler net en homme qui a ses mesures bien prises et qui ne craint rien. Aussi faut-il montrer toute fermeté encore plus avec cet engagement pris. » Il m'y parut très-résolu, mais en même temps très-desireux que les bâtards s'en allassent, qui fut, à ce que je crus voir, le vrai motif de ce qu'il venoit de faire.

Monsieur le Duc vint à nous; je demeurai avec eux le moins que je pus, et je leur conseillai de se séparer aussi, d'autant que toute la compagnie partageoit ses regards entre nous et les deux frères.

Le duc du Maine, pâle et comme mort, me parut près de se trouver mal; il s'ébranla à peine pour gagner le bas bout de la table, dont il étoit assez près, pendant quoi le comte de Toulouse vint dire un mot très-court au Régent, et se mit en marche le long du cabinet. Tous ces mouvements se firent en un clin d'œil. Le Régent, qui étoit auprès du fauteuil du Roi, dit tout haut : « Allons, Messieurs, prenons nos places. » Chacun s'approcha de la sienne, et comme je regardois de derrière la mienne, je vis les deux frères auprès de la porte ordinaire d'entrée comme des gens qui alloient sortir. Je sautai, pour ainsi dire, entre le fauteuil du Roi et M. le duc d'Orléans pour n'être pas entendu du prince de Conti, et je dis à l'oreille avec émotion au Régent, qui étoit déjà en place : « Monsieur, les voilà qui sortent. — Je le sais bien, me répondit-il tranquillement. — Oui, répliquai-je avec vivacité, mais savez-vous ce qu'ils feront quand ils seront dehors? — Rien du tout, me dit-il; le comte de Toulouse m'est venu demander permission de sortir avec son frère; il m'a assuré qu'ils seront sages. — Et s'ils ne le sont pas? répliquai-je. — Mais ils le seront, et s'ils ne le sont pas, il y a de bons ordres de les bien observer. — Mais s'ils font sottise ou

qu'ils sortent de Paris? — On les arrêtera, il y a de bons ordres, je vous en réponds. » Là-dessus, plus tranquille, je me mis en place; à peine y fus-je qu'il me rappela, et me dit que, puisqu'ils sortoient, il changeoit d'avis, et avoit envie de dire ce qui les regardoit au conseil. Je lui répondis que le seul inconvénient qui l'en empêchoit étant levé par cette sortie, je croirois que ce seroit très-mal fait de ne le pas dire à la régence. Il le communiqua à Monsieur le Duc, tout bas à travers la table et le fauteuil du Roi, puis appela le garde des sceaux, qui tous deux l'approuvèrent, et alors nous nous mîmes tout à fait en place.

Tous ces mouvements avoient augmenté le trouble et la curiosité de chacun. Les yeux de tous, occupés sur le Régent, avoient fait tourner le dos à la porte ordinaire d'entrée, et on ne s'aperçut point pour la plupart que les bâtards n'y étoient plus. A mesure que chacun ne les vit point en se plaçant, il les cherchoit des yeux, et restoit debout en attendant. Je me mis au siége du comte de Toulouse. Le duc de Guiche, qui étoit à mon autre côté, laissa un siége entre nous deux, le nez haut, attendant toujours les bâtards. Il me dit de m'approcher de lui, et que je me méprenois de siége. Je ne répondois mot, en considérant la compagnie, qui étoit un vrai spectacle. A la deux ou troisième semonce, je lui répondis qu'au contraire il s'approchât de moi. « Et M. le comte de Toulouse? répliqua-t-il. — Approchez-vous, » repris-je, et le voyant immobile d'étonnement, regardant vis-à-vis où étoit le duc du Maine, dont le garde des sceaux avoit pris la place, je le tirai par son habit, moi tout assis, en lui disant : « Venez çà et asseyez-vous. » Je le tirai si fort qu'il s'assit près de moi, sans comprendre. « Mais qu'est-ce que ceci, me dit-il dès qu'il fut assis, où sont donc ces Messieurs? — Je n'en sais rien, repris-je d'impatience, mais ils n'y sont pas. » En même temps le duc de Noailles, qui joignoit le duc de Guiche, et qui, enragé de n'être de rien dans une aussi grande préparation de journée, avoit apparemment compris, à force de regarder

et d'examiner, que j'étois dans la bouteille, et vaincu par sa curiosité, s'allongea sur la table par-devant le duc de Guiche, et me dit : « Au nom de Dieu, Monsieur le duc, faites-moi la grâce de me dire ce que c'est donc que tout ceci. » Je n'étois en nulle mesure avec lui, comme on l'a vu souvent, mais bien en usage de le traiter très-mal. Je me tournai à lui d'un air froid et dédaigneux, et, après l'avoir ouï et regardé, je retournai la tête. Ce fut là toute ma réponse. Le duc de Guiche me pressa de lui dire quelque chose, jusqu'à me dire que je savois tout. Je le niai toujours, et cependant chacun se plaçoit lentement, parce qu'on ne songeoit qu'à regarder et à deviner ce que tout cela pouvoit être, et qu'on fut longtemps à comprendre qu'il falloit se placer sans les bâtards, bien qu'aucun n'en ouvrît la bouche.

Mais avant d'entrer dans ce qui se passa au conseil, il en faut donner la séance de ce jour-là, et la disposition de la pièce où il se tint, pour mieux faire entendre ce qui vient d'être raconté, et donner plus de jour à ce qui va l'être.

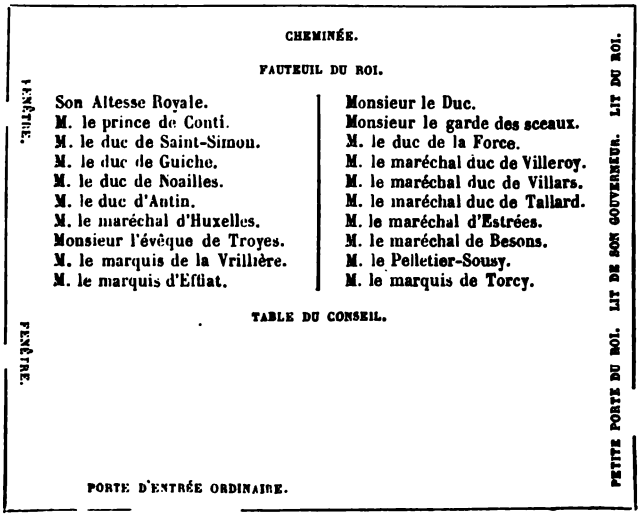

Il faut remarquer, sur la séance, que le maréchal d'Huxelles se mettoit toujours à droite, pour mieux lire les dépêches à contre-jour, et Monsieur de Troyes toujours auprès de lui, pour le soulager dans cette lecture. Ils s'y mirent ce jour-là par habitude, quoique ils n'eussent rien à lire, et intervertirent ainsi le bas bout de la séance, ce qui n'empêcha pas néanmoins que les avis ne fussent pris au rang où ils devoient l'être. Il faut remarquer encore que la table du conseil n'étant pas assez longue pour que chacune des deux rangées y fût commodément, d'Effiat et Torcy étoient au bout, de manière qu'Effiat étoit presque au milieu du bout, pour laisser plus de terrain à la Vrillière, pour écrire commodément. M. le duc d'Orléans, à l'autre bout, s'y tourna aussi un peu vers le fauteuil vide du Roi, pour voir mieux des deux côtés, ce qu'il ne faisoit jamais. Mais, outre que ce jour-là il vouloit voir son côté, il ne fut pas fâché de l'affecter et de le laisser voir. Le garde des sceaux avoit à ses pieds, à terre, le sac de velours noir où étoient les sceaux à nu, avec les instruments de précaution, signés et scellés, et l'autre sac devant lui sur la table, où il avoit rangé tout ce qu'il devoit lire au conseil, dans l'ordre où chaque chose devoit l'être, et ce qui devoit [être] enregistré, toutes choses et pièces qui furent aussi lues au lit de justice. Le Roi cependant étoit dans ses cabinets et ne parut point du tout dans le lieu où se tint ce conseil ni dans les pièces qui y tenoient.

Lorsqu'on fut tout à fait assis en place, et que M. le duc d'Orléans eut un moment considéré toute l'assistance dont tous les yeux étoient fichés sur lui, il dit qu'il avoit assemblé ce conseil de régence pour y entendre la lecture de ce qui avoit été résolu au dernier; qu'il avoit cru qu'il n'y avoit d'expédient pour faire enregistrer l'arrêt du conseil dont on alloit entendre la lecture que de tenir un lit de justice, et que les chaleurs ne permettant pas de commettre la santé du Roi à la foule du Palais, il avoit estimé devoir suivre l'exemple du feu Roi, qui avoit fait

quelquefois venir son parlement aux Tuileries; que, puisqu'il falloit tenir un lit de justice, il avoit jugé devoir profiter de cette occasion pour y faire enregistrer les lettres de provision de garde des sceaux, et commencer par là cette séance, et il ordonna au garde des sceaux de les lire.

Pendant cette lecture, qui n'avoit d'autre importance que de saisir une occasion de forcer le Parlement de reconnoître le garde des sceaux, dont la Compagnie haïssoit la personne et la commission, je m'occupai cependant à considérer les mines. Je vis en M. le duc d'Orléans un air d'autorité et d'attention, qui me fut si nouveau, que j'en demeurai frappé. Monsieur le Duc, gai et brillant, paroissoit ne douter de rien. Le prince de Conti, étonné, distrait, concentré, ne sembloit rien voir ni prendre part à rien. Le garde des sceaux, grave et pensif, paroissoit avoir trop de choses dans la tête; aussi en avoit-il beaucoup à faire et pour un coup d'essai. Néanmoins, il se déploya avec son sac en homme bien net, bien décidé, bien ferme. Le duc de la Force, les yeux en dessous, examinoit les visages. Les maréchaux de Villeroy et de Villars se parloient des instants: ils avoient tous deux l'œil irrité et le visage abattu. Nul ne se composa mieux que le maréchal de Tallart; mais il ne put étouffer une agitation intérieure qui étincela souvent au dehors. Le maréchal d'Estrées avoit l'air stupéfait, et de ne voir qu'un étang. Le maréchal de Besons, enveloppé plus que d'ordinaire dans sa grosse perruque, paroissoit tout concentré, et l'œil bas et colère. Pelletier, très-dégagé, simple curieux, regardoit tout. Torcy, plus empesé trois fois que de coutume, sembloit considérer tout à la dérobée. Effiat, vif, piqué, outré, prêt à bondir, le sourcil froncé à tout le monde, l'œil hagard, qu'il passoit avec précipitation et par élans de tous côtés. Ceux de mon côté, je ne pouvois les bien examiner: je ne les voyois que des moments, par des changements de posture des uns et des autres, et si la curiosité me faisoit m'avancer

sur la table et me tourner vers eux pour en regarder l'enfilade, ce n'étoit que bien rarement et bien courtement. J'ai déjà parlé de l'étonnement du duc de Guiche, du dépit et de la curiosité du duc de Noailles. D'Antin, toujours si libre dans sa taille, me parut tout emprunté et tout effarouché. Le maréchal d'Huxelles cherchoit à faire bonne mine, et ne pouvoit couvrir le désespoir qui le perçoit. Le vieux Troyes, tout ébahi, ne montroit que de la surprise, de l'embarras, et de ne savoir proprement où il en étoit.

Dès l'instant de cette première lecture chacun vit bien, au départ des bâtards, après tout ce qui s'étoit passé dans ce cabinet du conseil dans la séance, qu'il s'agiroit de quelque chose contre eux. La nature et le plus ou le moins de ce quelque chose tenoit tous les esprits en suspens, et cela joint à un lit de justice aussitôt éclaté et prêt qu'annoncé, marquoit une grande résolution prise contre le Parlement, annonçoit aussi tant de fermeté et de mesures dans un prince si reconnu pour en être entièrement incapable que tous en perdoient terre. Chacun, suivant ce qu'il étoit affecté de bâtardise ou de parlement, sembloit attendre avec frayeur ce qui alloit éclore. Beaucoup d'autres paroissoient vivement blessés de n'avoir eu part à rien, de se trouver dans la surprise commune, et que le Régent leur eût échappé. Jamais visages si universellement allongés, ni d'embarras plus général ni plus marqué. Dans ce premier trouble, je crois que peu de gens prêtèrent l'oreille aux lettres dont le garde des sceaux faisoit la lecture. Quand elle fut achevée, M. le duc d'Orléans dit qu'il ne croyoit pas que ce fût la peine de prendre les voix un à un, ni sur leur contenu ni sur leur enregistrement, et qu'il pensoit que tous seroient d'avis de commencer la séance du lit de justice par là.

Après une petite pause, mais marquée, le Régent exposa en peu de mots les raisons qui avoient fait résoudre au dernier conseil de régence de casser les arrêts du Parle

ment qu'on y avoit lus, et de le faire par un arrêt du conseil de régence. Il ajouta qu'à la conduite présente du Parlement, c'eût été commettre de nouveau l'autorité du Roi d'envoyer cet arrêt au Parlement, qui eût donné au public une désobéissance formelle en refusant sûrement de l'enregistrer ; que n'y ayant que la voie du lit de justice pour y parvenir, il avoit estimé le devoir faire tenir fort secret, pour ne pas donner lieu aux cabales, et aux malintentionnés d'y essayer à continuer la désobéissance, en leur donnant le temps de s'y préparer ; qu'il avoit cru, avec Monsieur le garde des sceaux, que la fréquence et la manière des remontrances du Parlement méritoit que cette Compagnie fût remise dans les bornes du devoir, que depuis quelque temps elle avoit perdu de vue ; que Monsieur le garde des sceaux alloit lire au conseil un arrêt qui contenoit la cassation délibérée et les règles qu'elle devoit observer à l'avenir. Puis, regardant le garde des sceaux : « Monsieur, lui dit-il, vous l'expliquerez mieux que moi à ces Messieurs ; prenez la peine de le faire avant que de lire l'arrêt. »

Le garde des sceaux prit la parole, et paraphrasa ce que Son Altesse Royale avoit dit plus courtement ; il expliqua ce que c'étoit que l'usage des remontrances, d'où il venoit, ses utilités, ses inconvénients, ses bornes, la grâce de les avoir rendues, l'abus qui en étoit fait, la distinction de la puissance royale d'avec l'autorité du Parlement émanée du Roi, l'incompétence des tribunaux en matière d'État et de finances, et la nécessité de la réprimer par une manière de code (ce fut le terme dont il se servit), qui fût à l'avenir la règle invariable du fond et de la forme de leurs remontrances. Cela expliqué sans longueur, avec justesse et grâce, il se mit à lire l'arrêt tel qu'il est imprimé, et entre les mains de tout le monde, à quelques bagatelles près, mais si légères, que leur ténuité ne les a fait échapper.

La lecture achevée, le Régent, contre sa coutume, montra son avis par les louanges qu'il donna à cette

pièce ; puis prenant un air et un ton de régent que personne ne lui avoit encore vu, qui acheva d'étonner la compagnie, il ajouta : « Pour aujourd'hui, Messieurs, je m'écarterai de la règle ordinaire pour prendre les voix, et je pense qu'il sera bon que j'en use ainsi pour tout ce conseil. » Puis, après un léger coup d'œil passé sur les deux côtés de la table, pendant lequel on eût entendu un ciron marcher, il se tourna vers Monsieur le Duc, et lui demanda son avis. Monsieur le Duc opina pour l'arrêt, alléguant plusieurs raisons courtes, mais fortes. Le prince de Conti parla aussi en même sens. Moi ensuite, car le garde des sceaux avoit opiné tout de suite après sa lecture. Je fus du même avis, mais plus généralement, quoique aussi fortement, pour ne pas tomber inutilement sur le Parlement, et pour ne m'arroger pas d'appuyer Son Altesse Royale à la manière des princes du sang. Le duc de la Force s'étendit davantage. Tous parlèrent, mais la plupart très-peu ; et quelques-uns, tels que les maréchaux de Villeroy, Villars, Estrées, Besons, Monsieur de Troyes et d'Effiat laissèrent voir leur douleur de n'oser résister au parti pris, dont il étoit clair qu'il n'y avoit pas à espérer d'en rien rabattre. L'abattement se peignit sur leurs visages, et vit qui voulut que celui du Parlement n'étoit ni ce qu'ils desiroient ni ce qu'ils avoient cru qui pouvoit arriver. Tallart fut le seul d'eux en qui cela ne parut pas ; mais le monosyllabe suffoqué du maréchal d'Huxelles fit tomber ce qu'il lui restoit de masque. Le duc de Noailles se contint avec tant de peine qu'il parla plus qu'il ne vouloit, et avec une angoisse digne de Fresne. M. le duc d'Orléans opina le dernier, mais avec une force très-insolite ; puis fit encore une pause, repassant tout le conseil sous ses yeux.

En ce moment le maréchal de Villeroy, plein de sa pensée, se demanda entre ses dents : « Mais viendront-ils ? » Cela fut doucement relevé. M. le duc d'Orléans dit qu'ils en avoient assuré Desgranges, et ajouta qu'il n'en doutoit pas, et tout de suite qu'il faudroit faire avertir

quand on les sauroit en marche. Le garde des sceaux répondit qu'il le seroit. M. le duc d'Orléans reprit qu'il le faudroit toujours faire dire à la porte; et tout aussitôt voilà Monsieur de Troyes debout. La peur me prit si brusque qu'il n'allât jaser à la porte, que j'y courus plus tôt que lui. Comme je revenois, d'Antin, qui s'étoit tourné pour me guetter au passage, me pria en grâce de lui dire ce que c'étoit que ceci. Je coulai, disant que je n'ens avois rien : « Bon! reprit-il, à d'autres! » Remis en place, M. le duc d'Orléans dit encore je ne sais plus quoi; et Monsieur de Troyes encore en l'air, moi aussi comme l'autre fois. En passant je dis à la Vrillière de se saisir de toutes les commissions pour aller à la porte, de peur du babil de Monsieur de Troyes ou de quelque autre, parce [que], de l'éloignement d'où j'étois assis, cela marquoit trop. En effet, cela étoit essentiel, et la Vrillière le fit depuis. Retournant en ma place, encore d'Antin en embuscade, m'interpellant, au nom de Dieu et les mains jointes, je tins bon, et lui dis: « Vous allez voir. » Le duc de Guiche à mon retour en place me pressa aussi inutilement, jusqu'à me dire qu'on voyoit bien que j'étois dans la bouteille: je demeurai sourd.

Ces petits mouvements passés, M. le duc d'Orléans, redressé sur son siége d'un demi-pied, dit à la compagnie, d'un ton encore plus ferme et plus de maître qu'à [la] première affaire, qu'il y en avoit une autre à proposer bien plus importante que celle qu'on venoit d'entendre. Ce prélude renouvela l'étonnement des visages, et rendit les assistants immobiles. Après un moment de silence, le Régent dit qu'il avoit jugé le procès qui s'étoit élevé entre les princes du sang et les légitimés : ce fut le terme dont il usa sans y ajouter celui de princes; qu'il avoit eu alors ses raisons pour n'en pas faire davantage; mais qu'il n'étoit pas moins obligé de faire justice aux pairs de France, qui l'avoient demandée en même temps au Roi par une requête en corps, que Sa Majesté avoit reçue elle-même, et que lui-même régent avoit communiquée

aux légitimés ; que cette justice ne se pouvoit plus différer à un corps aussi illustre, composé de tous les grands du royaume, des premiers seigneurs de l'État, des personnes les plus grandement revêtues, et dont la plupart s'étoient distingués par les services qu'ils avoient rendus ; que s'il avoit estimé au temps de leur requête n'y devoir pas répondre, il ne se sentoit que plus pressé de ne plus différer une justice qui ne pouvoit plus demeurer suspendue, et que tous les pairs désiroient de préférence à tout ; que c'étoit avec douleur qu'il voyoit des gens (ce fut le mot dont il se servit) qui lui étoient si proches, montés à un rang dont ils étoient les premiers exemples, et qui avoit continuellement augmenté contre toutes les lois ; qu'il ne pouvoit se fermer les yeux à la vérité ; que la faveur de quelques princes, et encore bien nouvellement, avoit interverti le rang des pairs ; que ce préjudice fait à cette dignité n'avoit duré qu'autant que l'autorité qui avoit forcé les lois : qu'ainsi les ducs de Joyeuse et d'Espernon, ainsi MM. de Vendôme avoient été remis en règle et en leur rang d'ancienneté parmi les pairs, aussitôt après la mort d'Henri III et d'Henri IV ; que M. de Beaufort n'avoit point eu d'autre rang sous les yeux du feu Roi, ni M. de Verneuil que le Roi fit duc et pair, en 1663, avec treize autres, et qui fut reçu au Parlement, le Roi y tenant son lit de justice, avec eux, et y prit place après tous les pairs ses anciens y séants, et n'y en a jamais eu d'autre ; que l'équité, le bon ordre, la cause de tant de personnes si considérables et la première dignité de l'État ne lui permettoient pas un plus long déni de justice ; que les légitimés avoient eu tout le temps de répondre, mais qu'ils ne pouvoient alléguer rien de valable contre la force des lois et des exemples ; qu'il ne s'agissoit que de faire droit sur une requête pour un procès existant et pendant, qu'on ne pouvoit pas dire qui ne fût pas instruit ; que, pour y prononcer, il avoit fait dresser la déclaration dont Monsieur le garde des sceaux alloit faire la lecture, pour la faire enregistrer après au lit de justice que le Roi alloit tenir.

Un silence profond succéda à un discours si peu attendu et qui commença à développer l'énigme de la sortie des bâtards. Il se peignit un brun sombre sur quantité de visages. La colère étincela sur celui des maréchaux de Villars et de Besons, d'Effiat, même du maréchal d'Estrées. Tallart devint stupide depuis quelques moments, et le maréchal de Villeroy perdit toute contenance. Je ne pus voir celle du maréchal d'Huxelles, que je regrettai beaucoup, ni du duc de Noailles que de biais par-ci, par-là. J'avois la mienne à composer, sur qui tous les yeux passoient successivement. J'avois mis sur mon visage une couche de plus de gravité et de modestie. Je gouvernois mes yeux avec lenteur, et ne regardois qu'horizontalement pour le plus haut. Dès que le Régent ouvrit la bouche sur cette affaire, M. le Duc m'avoit jeté un regard triomphant, qui pensa démonter tout mon sérieux, qui m'avertit de le redoubler et de ne m'exposer plus à trouver ses yeux sous les miens. Contenu de la sorte, attentif à dévorer l'air de tous, présent à tout et à moi-même, immobile, collé sur mon siége, compassé de tout mon corps, pénétré de tout ce que la joie peut imprimer de plus sensible et de plus vif, du trouble le plus charmant, d'une jouissance la plus démesurément et la plus persévéramment souhaitée, je suois d'angoisse de la captivité de mon transport, et cette angoisse même étoit d'une volupté que je n'ai jamais ressentie ni devant ni depuis ce beau jour. Que les plaisirs des sens sont inférieurs à ceux de l'esprit, et qu'il est véritable que la proportion des maux est celle-là même des biens qui les finissent !

Un moment après que le Régent eut cessé de parler il dit au garde des sceaux de lire la déclaration. Il la lut tout de suite, sans discourir auparavant, comme il avoit fait dans l'affaire précédente. Pendant cette lecture, qu'aucune musique ne pouvoit égaler à mes oreilles, mon attention fut partagée à reconnoître si elle étoit entièrement la même que Millain avoit dressée et qu'il m'avoit montrée,

et j'eus la satisfaction de la trouver la même parfaitement, et à examiner l'impression qu'il faisoit sur les assistants; peu d'instants me découvrirent, par la nouvelle altération de leurs visages, ce qui se passoit dans leur âme, et peu d'autres m'avertirent, à l'air de désespoir qui saisit le maréchal de Villeroy, et de fureur qui surprit Villars, qu'il falloit apporter un remède à ce que le désordre, dont ils ne paroissoient plus les maîtres, pouvoit leur arracher. Je l'avois dans ma poche et je l'en tirai alors. C'étoit notre requête contre les bâtards, que je mis devant moi sur la table et que j'y laissai ouverte au dernier feuillet, qui contenoit toutes nos signatures imprimées en gros caractères majuscules. Elles furent incontinent regardées par ces deux maréchaux, et reconnues sans doute, au farouche abattu de leurs yeux, qui succéda sur-le-champ et qui éteignit je ne sais quel air de menace, surtout dans le maréchal de Villars. Mes deux voisins me demandèrent ce que c'étoit que ce papier, je le leur dis en leur montrant les signatures. Chacun regarda ce bizarre papier sans que personne s'informât d'une chose si reconnoissable, et que la seule facilité du voisinage me l'avoit fait demander par le prince de Conti et le duc de Guiche, deux hommes qui, chacun fort différemment l'un de l'autre, ne voyoient guère ce qu'ils voyoient. J'avois balancé cette démonstration entre la crainte de trop montrer par là que j'étois du secret et le hasard du bruit que je voyois ces maréchaux si près de faire et du succès que ce bruit pouvoit avoir. Rien n'étoit plus propre à les contenir que l'exhibition de leur propre signature. Mais (ne) la faire qu'après qu'ils auroient eu parlé, cela n'eût servi qu'à leur faire honte et point à arrêter ce qu'ils auroient excité. J'allai donc au plus sûr, et j'eus lieu de juger que j'avois fait utilement. Toute cette lecture fut écoutée avec la dernière attention jointe à la dernière émotion. Quand elle fut achevée, M. le duc d'Orléans dit qu'il étoit bien fâché de cette nécessité, qu'il s'agissoit de ses beaux-frères, mais qu'il ne devoit pas moins justice aux pairs qu'aux princes du

sang; puis se tournant au garde des sceaux, lui ordonna d'opiner. Celui-ci parla peu, dignement, en bons termes, mais comme un chien qui court sur de la braise, et conclut à l'enregistrement. Après, Son Altesse Royale, regardant tout le monde, dit qu'il continueroit de prendre les avis par la tête, et fit opiner M. le Duc. Il fut court, mais nerveux et poli pour les pairs; M. le prince de Conti de même avis, mais plus brèvement; puis M. le duc d'Orléans me demanda mon avis. Je fis, contre ma coutume, une inclination profonde, mais sans me lever, et dis qu'ayant l'honneur de me trouver l'ancien des pairs du conseil, je faisois à Son Altesse Royale mes très-humbles remerciements, les leurs et ceux de tous les pairs de France, de la justice si ardemment désirée qu'elle prenoit la résolution de nous rendre sur ce qui importoit le plus essentiellement à notre dignité et qui touchoit le plus sensiblement nos personnes; que je la suppliois de vouloir bien être persuadée de toute notre reconnoissance et de compter sur tout l'attachement possible à sa personne pour un acte d'équité si souhaité et si complet; qu'en cette expression sincère de nos sentiments consisteroit toute notre opinion, parce qu'étant parties il ne nous étoit pas permis d'être juges; je terminai ce peu de mots par une inclination profonde, sans me lever, que le duc de la Force imita seul en même temps. Je portai aussitôt mon intention à voir à qui le Régent demanderoit l'avis, pour interrompre, si c'étoit à un pair, afin d'ôter les plus légers prétextes de formes aux bâtards pour en revenir; mais je ne fus pas en cette peine. M. le duc d'Orléans m'avoit bien entendu et compris, il sauta au maréchal d'Estrées. Lui et tous les autres opinèrent presque sans parler, en approuvant ce qui ne leur plaisoit guère pour la plupart. J'avois tâché de ménager mon ton de voix de manière qu'il ne fût que suffisant pour être entendu de tout le monde, préférant même de ne l'être pas des plus éloignés, à l'inconvénient de parler trop haut, et je composai toute ma personne au plus de gravité, de modestie et d'air

simple de reconnaissance qu'il me fut possible. M. le Duc me fit malicieusement signe, en souriant, que j'avois bien dit; mais je gardai mon sérieux et me tournai à examiner tous les autres. On ne peut rendre les mines ni les contenances des assistants. Ce que j'en ai raconté, et les impressions qui les occupoient se fortifièrent de plus en plus. On ne voyoit que gens oppressés et dans une surprise qui les accabloit, concentrés, agités, quelques-uns irrités, quelque peu bien aises, comme la Force, et Guiche, qui me le dit aussitôt très-librement.

Les avis pris presque aussitôt que demandés, M. le duc d'Orléans dit : « Messieurs, voilà donc qui a passé; la justice est faite, et les droits de MM. les pairs en sûreté. J'ai à présent un acte de grâce à vous proposer, et je le fais avec d'autant plus de confiance, que j'ai eu soin de consulter les parties intéressées, qui y veulent bien donner les mains, et que j'ai fait dresser en sorte qu'il ne peut blesser personne. Ce que je vais exposer regarde la seule personne de M. le comte de Toulouse. Personne n'ignore combien il a désapprouvé tout ce qui a été fait en leur faveur et qu'il ne l'a soutenu depuis la régence que par respect pour la volonté du feu Roi. Tout le monde aussi connoît sa vertu, son mérite, son application, sa probité, son désintéressement. Cependant je n'ai pu éviter de le comprendre dans la déclaration que vous venez d'entendre. La justice ne fournit point d'exception en sa faveur, et il falloit assurer le droit des pairs. Maintenant qu'il ne peut plus souffrir d'atteinte, j'ai cru pouvoir rendre par grâce au mérite ce que j'ôte par équité à la naissance, et faire une exception personnelle de M. le comte de Toulouse, qui, en confirmant la règle, le laissera lui seul dans tous les honneurs dont il jouit, à l'exclusion de tous autres, et sans que cela puisse passer à ses enfants s'il se marie et qu'il en ait, ni être tiré à conséquence pour personne sans exception. J'ai le plaisir que les princes du sang y consentent, et que ceux des pairs à qui j'ai pu m'en ouvrir sont entrés dans mes sentiments et ont bien voulu même m'en

prier. Je ne doute point que l'estime qu'il s'est acquise ici ne vous rende cette proposition agréable. » Et se tournant au garde des sceaux : « Monsieur, continua-t-il, voulez-vous bien lire la déclaration ? » lequel, sans rien ajouter, se mit incontinent à lire.

J'avois pendant le discours de Son Altesse Royale porté toute mon attention à examiner l'impression qu'il faisoit sur les esprits. L'étonnement qu'il causa fut général; il fut tel, qu'il sembloit, à voir ceux à qui il s'adressoit, qu'ils ne le comprenoient pas, et ils ne s'en remirent point de toute la lecture. Ceux surtout que la précédente avoit le plus affligés témoignèrent à celle-ci une consternation qui fit le panégyrique de cette distinction des deux frères, en ce qu'en affligeant davantage ceux de ce parti, ce premier mouvement involontaire marquoit le parti même, non l'affection des personnes, qui leur eût été ici un motif de consolation, au lieu que ce leur fut une très-vive irritation de douleur, par l'approfondissement où cette distinction plongeoit le duc du Maine et le privoit du secours de son frère, au moins avec grâce de la part d'un cadet si hautement distingué. Je triomphai en moi-même d'un succès si évidemment démontré, et je ne reçus pas trop bien le duc de Guiche, qui me témoigna le désapprouver. Villeroy confondu, Villars rageant, Effiat roulant les yeux, Estrées hors de soi de surprise, furent les plus marqués. Tallart, la tête en avant, suçoit pour ainsi dire toutes les paroles du Régent à mesure qu'elles étoient proférées, et toutes celles de la déclaration à mesure que le garde des sceaux la lisoit. Noailles, éperdu en lui-même, ne le cachoit pas même au dehors. Huxelles, tout occupé à se rendre maître de soi, ne sourcilloit pas. Je partageai mon application entre le maintien de l'assistance et la lecture de la déclaration, et j'eus la satisfaction de l'entendre parfaitement conforme à celle que le duc de la Force avoit dressée, et avec les deux clauses expresses du consentement des princes du sang et à la réquisition des pairs, que j'y fis insérer sous prétexte d'assurer à toujours l'état per-

sonnel du comte de Toulouse, et en effet pour mettre le droit des pairs en sûreté avec honneur, clauses qui réveillèrent d'une dose de plus les affections de ceux dont je viens de parler.

La déclaration lue, M. le duc d'Orléans la loua en deux mots, et dit après au garde des sceaux d'opiner. Il le fit en deux mots, à la louange du comte de Toulouse. M. le Duc, après quelques louanges du même, témoigna sa satisfaction par estime et par amitié. M. le prince de Conti ne dit que deux mots. Après lui, je témoignai à Son Altesse Royale ma joie de lui voir concilier la justice et la sûreté du droit des pairs avec la grâce inouïe qu'il faisoit à la vertu de M. le comte de Toulouse, qui la méritoit par sa modération, sa vérité, son attachement au bien de l'État ; que plus il avoit reconnu l'injustice du rang auquel il avoit été élevé, plus il s'en rendoit digne, plus il étoit avantageux aux pairs de céder le personnel au mérite, lorsque cette exception étoit renfermée à sa seule personne avec les précautions si formelles et si législatives contenues dans la déclaration, et de contribuer ainsi du nôtre, volontairement, à une élévation sans exemple, d'autant plus flatteuse qu'elle n'avoit de fondement que la vertu, pour exciter cette même vertu de plus en plus au service et à l'utilité de l'État; que j'opinois donc avec joie à l'enregistrement de la déclaration, et que je ne craignois point d'y ajouter les très-humbles remerciements des pairs, puisque j'avois l'honneur de me trouver l'ancien de ceux qui étoient présents. En fermant la bouche, je jetai les yeux vis-à-vis de moi, et je remarquai aisément que mon applaudissement n'y plaisoit pas, et peut-être mon remerciement encore moins. Ils y opinèrent en baissant la tête à un coup si sensible; fort peu marmottèrent je ne sais quoi entre leurs dents, mais le coup de foudre sur la cabale fut de plus en plus senti, et à mesure que la réflexion succéda à la première surprise, à mesure aussi une douleur aigre et amère se manifesta sur les visages d'une manière

si marquée, qu'il fut aisé de juger qu'il étoit temps de frapper.

Les opinions finies, Monsieur le Duc me jeta une œillade brillante, et voulut parler ; mais le garde des sceaux qui, à son côté, ne s'en aperçut pas, voulant aussi dire quelque chose, M. le duc d'Orléans lui dit que Monsieur le Duc vouloit parler, et tout de suite, sans lui en donner le temps, et se redressant avec majesté sur son siége : « Messieurs, dit-il, Monsieur le Duc a une proposition à vous faire ; je l'ai trouvée juste et raisonnable. Je ne doute pas que vous n'en jugiez comme moi. » Et se tournant vers lui : «Monsieur, lui dit-il, voulez-vous bien l'expliquer ? » Le mouvement que ce peu de paroles jeta dans l'assemblée est inexprimable. Je crus voir des gens poursuivis de toutes parts et surpris d'un ennemi nouveau qui naît du milieu d'eux dans l'asile où ils arrivent hors d'haleine. « Monsieur, dit Monsieur le Duc, en s'adressant au Régent à l'ordinaire, puisque vous faites justice à Messieurs les ducs, je crois être en droit de vous la demander pour moi-même : le feu Roi a donné l'éducation de Sa Majesté à M. le duc du Maine. J'étois mineur, et dans l'idée du feu Roi M. du Maine étoit prince du sang et habile à succéder à la couronne. Présentement je suis majeur, et non-seulement M. du Maine n'est plus prince du sang, mais il est réduit à son rang de pairie. M. le maréchal de Villeroy est aujourd'hui son ancien et le précède partout : il ne peut donc plus demeurer gouverneur du Roi, sous la surintendance de M. du Maine. Je vous demande cette place, que je ne crois pas qui puisse être refusée à mon âge, à ma qualité ni à mon attachement pour la personne du Roi et pour l'Etat. J'espère, ajouta-t-il en se tournant vers sa gauche, que je profiterai des leçons de M. le maréchal de Villeroy pour m'en bien acquitter, et mériter son amitié. »

A ce discours, le maréchal de Villeroy fit presque le plongeon, dès qu'il entendit prononcer le mot de surintendance de l'éducation ; il s'appuya le front sur son bâ-

ton, et demeura plusieurs moments en cette posture. Il parut même qu'il n'entendit rien du reste du discours. Villars, Besons, Effiat ployèrent les épaules comme gens qui ont reçu les derniers coups : je ne pus voir personne de mon côté que le seul duc de Guiche, qui approuva à travers son étonnement prodigieux. Estrées revint à soi le premier, se secoua, s'ébroua, regarda la compagnie comme un homme qui revient de l'autre monde.

Dès que Monsieur le Duc eut fini, M. le duc d'Orléans passa des yeux toute la compagnie en revue, puis dit que la demande de Monsieur le Duc étoit juste; qu'il ne croyoit pas qu'elle pût être refusée; qu'on ne pouvoit faire le tort à M. le maréchal de Villeroy de le laisser sous M. du Maine, puisqu'il le précédoit à cette heure; que la surintendance de l'éducation du Roi ne pouvoi être plus dignement remplie que de la personne de Monsieur le Duc, et qu'il étoit persuadé que cela iroit tout d'une voix, et tout de suite demanda l'avis à M. le prince de Conti, qui opina en deux mots, après au garde des sceaux, qui ne fut pas plus long, ensuite à moi. Je dis seulement, en regardant Monsieur le Duc, que j'y opinois de tout mon cœur. Tous les autres, excepté M. de la Force, qui dit un mot, opinèrent sans parler, en s'inclinant simplement, les maréchaux à peine, d'Effiat aussi, ses yeux et ceux de Villars étincelant de fureur.

Les opinions prises, le Régent, se tournant vers Monsieur le Duc : « Monsieur, lui dit-il, je crois que vous voulez lire ce que vous avez dessein de dire au Roi au lit de justice? » Là-dessus Monsieur le Duc le lut tel qu'il est imprimé. Quelques moments de silence morne et profond succédèrent à cette lecture, pendant lesquels le maréchal de Villeroy, pâle et agité, marmottoit tout seul. Enfin, comme un homme qui prend son parti, il se tourna vers le Régent, la tête basse, les yeux mourants, la voix foible. « Je ne dirai que ces deux mots-là, dit-il : voilà toutes les dispositions du Roi renversées, je ne le puis voir

sans douleur. M. du Maine est bien malheureux. — Monsieur, répondit le Régent d'un ton vif et haut, M. du Maine est mon beau-frère, mais j'aime mieux un ennemi découvert que caché. » A ce grand mot plusieurs baissèrent la tête. Effiat secoua fort la sienne de côté et d'autre. Le maréchal de Villeroy fut près de s'évanouir, les soupirs commencèrent vis-à-vis de moi à se faire entendre par-ci, par-là, comme à la dérobée ; chacun sentit qu'à ce coup le fourreau étoit jeté et ne savoit plus s'il y auroit d'enrayure, Le garde des sceaux, pour faire quelque diversion, proposa de lire le discours qu'il avoit préparé pour servir de préface à l'arrêt de cassation de ceux du Parlement, et qu'il prononça au lit de justice avant de proposer l'arrêt. Comme il le finissoit, on entra pour lui dire que quelqu'un le demandoit à la porte.

Il sortit et revint fort peu après, non à sa place, mais à M. le duc d'Orléans, qu'il tira dans une fenêtre, et cependant, grand concentrement de presque tous. Le Régent, remis en place, dit à la compagnie qu'il recevoit avis que toutes les chambres assemblées, le premier président, nonobstant ce qu'il avoit répondu à Desgranges, avoit proposé de n'aller point aux Tuileries et demandé ce qu'ils iroient faire en ce lieu où ils n'auroient point de liberté ; qu'il falloit mander au Roi que son parlement entendroit sa volonté dans son lieu de séance ordinaire, quand il lui plairoit lui faire cet honneur que d'y venir ou de la lui envoyer dire ; que cela avoit fait du bruit et qu'on délibéroit actuellement. Le conseil parut fort étourdi de cette nouvelle; mais Son Altesse Royale dit, d'un air très-libre, qu'il doutoit d'un refus et ordonna au garde des sceaux de proposer néanmoins ce qu'il croyoit qu'il y auroit à faire au cas que l'avis du premier président prévalût.

Le garde des sceaux témoigna qu'il ne pouvoit croire que le Parlement se portât à cette désobéissance ; qu'en ce cas elle seroit formelle et contraire également au droit

et à l'usage. Il s'étendit un peu à montrer que rien n'étoit si pernicieux que de commettre l'autorité du Roi pour en avoir le démenti, et conclut à l'interdiction du Parlement sur-le-champ s'il tomboit dans cette faute. M. le duc d'Orléans ajouta qu'il n'y avoit point à balancer, et prit l'avis de Monsieur le Duc, qui y opina fortement : M. le prince de Conti aussi, moi de même, MM. de la Force et de Guiche encore plus. Le maréchal de Villeroy, d'une voix cassée, cherchant de grands mots qui ne venoient pas à temps, déplora cette extrémité et fit tout ce qu'il put pour éviter de donner une opinion précise. Forcé enfin par le Régent de s'expliquer, il n'osa contredire, mais il ajouta que c'étoit à regret, et voulut en étaler les suites fâcheuses. Mais le Régent l'interrompit encore, dit qu'il ne s'en embarrassoit pas ; qu'il avoit prévu à tout; qu'il seroit bien plus fâcheux d'avoir le démenti, et demanda tout de suite l'avis au duc de Noailles, qui répondit tout court, d'un ton contrit, que cela seroit bien triste, mais qu'il en étoit d'avis. Villars voulut paraphraser, mais il se contint, et dit qu'il espéroit que le Parlement obéiroit. Pressé par le Régent, il proposa d'attendre des nouvelles avant qu'on opinât; mais pressé de plus près, il fut pour l'interdiction, avec un air de chaleur et de dépit extrêmement marqué. Personne après n'osa branler et la plupart n'opinèrent que de la tête.

L'avis passé, cette nouvelle donna lieu à M. le duc d'Orléans de traiter la manière de l'interdiction, et les différentes manières de se conduire selon les divers contretemps tels que je l'ai exposé plus haut, excepté qu'il ne fut parlé ni de signaux ni d'arrêter personne. Seulement il fut agité ce que l'on feroit sur une remontrance, si le Parlement s'en avisoit. Le garde des sceaux proposa d'aller au Roi, puis de prononcer que le Roi vouloit être obéi, et obéi sur-le-champ. Cela fut approuvé.

Peu après Desgranges entra, et vint dire à M. le duc d'Orléans que le Parlement étoit en marche à pied, et

commençoit à déboucher le Palais. Cette nouvelle rafraîchit fort le sang à la compagnie, plus encore à M. le duc d'Orléans qu'à aucun autre.

Desgranges retiré, avec ordre d'avertir quand le Parlement approcheroit, M. le duc d'Orléans dit au garde des sceaux que, lorsqu'il proposeroit au lit de justice l'affaire des légitimés, il eût soin de le faire en sorte qu'on ne fût pas un moment en suspens sur l'état du comte de Toulouse, parce qu'ayant dessein de le rétablir au même instant, il ne convenoit pas qu'il souffrît la moindre flétrissure. Ce soin si marqué, et en de tels termes, frappa un nouveau coup sur l'aîné des deux frères, et j'observai bien que ses partisans en parurent accablés de nouveau. Le Régent fit encore souvenir le garde des sceaux de ne pas manquer de faire faire les enregistrements au lit de justice, la séance tenant et sous ses yeux; et l'importance de cette dernière consommation, en présence du Roi, fut très-remarquée.

Enfin le Parlement arriva, et comme des enfants, nous voilà tous aux fenêtres. Il venoit en robes rouges, deux à deux, par la grand'porte de la cour, qu'il croisa pour aller gagner la salle des Ambassadeurs, où le premier président, venu en carrosse avec le président Aligre, les attendoit. Il avoit traversé de la petite cour d'auprès, pour avoir moins de chemin à faire à pied. Tandis que nos deux fenêtres s'entassoient de spectateurs, j'eus soin de ne pas perdre de vue le dedans du cabinet, à cause des conférences et de peur des sorties. Desgranges vint à diverses fois dire à quoi les choses en étoient, sans qu'il y eût de difficultés, moi toujours me promenant et considérant tout avec attention. Soit besoin, soit désir du défendu, quelques-uns demandèrent l'un après l'autre à sortir pour des besoins. Le Régent le permit, à condition du silence et du retour sur-le-champ. Il proposa même à la Vrillière de s'aller précautionner en même temps que le maréchal d'Huxelles et quelques autres suspects; mais en effet pour ne les pas perdre de vue, et il l'entendit et l'exécuta très-

bien. J'en usai de même avec les maréchaux de Villars et de Tallart, et, ayant vu Effiat ouvrant la petite porte du Roi pour le maréchal de Villeroy, j'y courus, sous prétexte de lui aider, mais au vrai pour empêcher qu'il ne parlât à la porte et qu'il n'envoyât quelque message aux bâtards. J'y restai même avec Effiat jusqu'à ce que le maréchal de Villeroy fût rentré, pour éviter le même inconvénient à cette autre ouverture de la porte, que je refermai bien après; et il faut avouer que cette occupation de tête et de corps, d'examen et d'attention continuelle à interrompre, à prévenir, à être en garde sur toute une vaste pièce et un nombre de gens qu'on veut contenir et déranger sans qu'il y paroisse, ne fut pas un petit soin ni une petite fatigue. M. le duc d'Orléans, Monsieur le Duc et la Vrillière en portoient leur part, qui ne diminuoit guère la mienne.

Enfin, le Parlement en place, les pairs arrivés et les présidents ayant été en deux fois prendre leurs fourrures derrière des paravents disposés dans la pièce voisine, Desgranges vint avertir que tout étoit prêt. Il avoit été agité si le Roi dîneroit en attendant, et j'avois obtenu que non, dans la crainte qu'entrant aussitôt après au lit de justice, et ayant mangé avant son heure ordinaire, il ne se trouvât mal, qui eût été un grand inconvénient. Dès que Desgranges eut annoncé au Régent qu'il pouvoit se mettre en marche, Son Altesse Royale lui dit de faire avertir le Parlement, pour la députation à recevoir le Roi, au lieu du bout de la pièce des Suisses, où elle avoit été réglée, et dit tout haut à la compagnie qu'il falloit aller prendre le Roi.

A ces paroles, je sentis un trouble de joie du grand spectacle qui s'alloit passer en ma présence, qui m'avertit de redoubler mon attention sur moi. J'avois averti Villars de marcher avec nous, et Tallart de se joindre aux maréchaux de France, et de céder à ses anciens, parce qu'en ces occasions les ducs vérifiés n'existent pas. Je tâchai de me munir de la plus forte dose que je pus de sérieux, de

gravité, de modestie. Je suivis M. le duc d'Orléans, qui entra chez le Roi par la petite porte, et qui trouva le Roi dans son cabinet. Chemin faisant, le duc d'Albret et quelques autres me firent des compliments très-marqués, avec grand désir de découvrir quelque chose. Je payai de politesse, de plaintes de la foule, de l'embarras de mon habit, et je gagnai le cabinet du Roi.

Il étoit sans manteau ni rabat, vêtu à son ordinaire. Après que M. le duc d'Orléans eut été quelques moments auprès de lui, il lui demanda s'il lui plaisoit d'aller : aussitôt on fit faire place. Le peu de courtisans revenus là, faute d'avoir trouvé où se fourrer dans le lieu de la séance, s'écarta, et je fis signe au maréchal de Villars, qui prit lentement le chemin de la porte, le duc de la Force derrière lui, et moi après, qui observai bien de marcher immédiatement avant M. le prince de Conti. Monsieur le Duc le suivoit, et M. le duc d'Orléans après. Derrière lui les huissiers de la chambre du Roi avec leurs masses, puis le Roi environné des quatre capitaines des gardes du corps, du duc d'Albret grand chambellan, et du maréchal de Villeroy son gouverneur. Derrière, venoit le garde des sceaux, parce qu'il n'étoit pas enregistré au Parlement, puis les maréchaux d'Estrées, Huxelles, Tallart et Besons, qui ne pouvoient entrer en séance qu'à la suite, et non devant Sa Majesté. Ils étoient suivis de ceux des chevaliers de l'ordre et des gouverneurs et lieutenants généraux des provinces qu'on avoit avertis pour le cortége du Roi, qui devoient seoir en bas, découverts et sans voix, sur le banc des baillis. On prit en cet ordre le chemin de la terrasse jusqu'à la salle des Suisses, au bas de laquelle se trouva la députation du Parlement, de quatre présidents à mortier et de quatre conseillers à l'accoutumée.

Tandis qu'ils s'approchèrent du Roi, je dis au duc de la Force et au maréchal de Villars que nous ferions mieux d'aller toujours nous mettre en place, pour éviter l'embarras de l'entrée du Roi. Ils me suivirent alors un à un en rang d'ancienneté, marchant en cérémonie. Il n'y

avoit que nous trois à pouvoir marcher comme nous fîmes, parce que d'Antin n'y venoit pas; le duc de Guiche étoit démis, Tallart point pair, et les quatre capitaines des gardes étoient autour du Roi avec le bâton en ces grandes cérémonies. Mais avant d'en dire davantage, je crois à propos de donner le dessin figuré du lit de justice dont la disposition éclaircira d'un coup d'œil ce qui en va être raconté.

Seconde antichambre du Roi où étoit le dais, vide entre le grand cabinet du conseil et la grande antichambre où fut tenu le lit de justice, représentée ici.

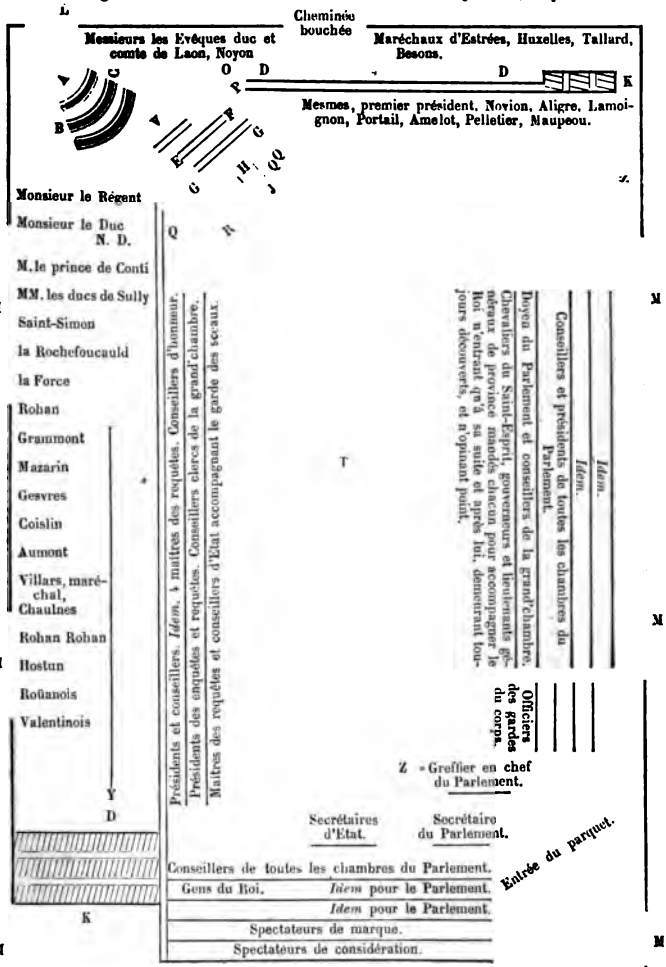

Les ducs de Noailles, de Charost et plusieurs autres entrerent avec le Roi, et vinrent se mettre en place parmi ceux qui sont marqués ici, et qui y étoient avant l'arrivée du Roi.

EXPLICATION.

A. Le Roi sur son trône.

B. Marches du trône avec son tapis et ses carreaux.

C. Le grand chambellan couché sur ces carreaux, sur les marches, couvert et opinant.

D. Hauts siéges à droite et à gauche.

E. Petit degré du Roi couvert de la queue de son tapis de pied sans carreaux.

F. Le prévôt de Paris avec son bâton, couché sur ces degrés.

G. Les huissiers de la chambre du Roi à genoux, leurs masses de vermeil sur le col.

H. Le garde des sceaux dans sa chaire à bras sans dos.

I. Un petit bureau devant lui.

K. Marches pour monter aux hauts siéges.

L. Porte d'entrée ordinaire, mais condamnée ce jour-là, par laquelle Messieurs de Troyes et de Fréjus et M. de Torcy virent la séance debout et reculés.

Devant eux, un peu à côté en dedans, le marquis d'Harcourt debout et découvert, avec le bâton de capitaine des gardes, sans opiner.

M. Fenêtres à gradins pour les spectateurs; les duchesses de Ventadour et de la Ferté, les sous-gouverneurs du Roi, le premier gentilhomme de la chambre et le capitaine des gardes du Régent étoient dans celle de derrière lui.

N. Le maréchal de Villeroy sur un tabouret, comme gouverneur du Roi, couvert et opinant.

O. Le duc de Villeroy, capitaine des gardes, assis, en quartier, couvert et opinant.

P. Beringhem, premier écuyer, tenant la place du grand écuyer, assis, mais découvert, sans opiner.

Ces deux places à cause de l'âge du Roi, ainsi que celle de son gouverneur.

Q. Les hérauts d'armes en cottes, etc.

R. Le grand maître ou le maître des cérémonies, assis, mais découvert, sans opiner.

S. Entrée des hauts siéges à gauche pour les évêques-pairs et les officiers de la couronne.

T. Parquet ou espace vide au milieu de la séance.

V. Passage de plein pied aux siéges hauts qui les communique des deux côtés.

Y. Banc redoublé dans les siéges hauts en cas de besoin pour les pairs laïques.

Z. Greffier en chef du Parlement enregistrant les déclarations à la fin.

Je pense qu'il seroit inutile d'entrer dans une explication plus détaillée de la séance, et que celui-ci suffit, tant pour la faire entendre et que pour éclaircir par le local ce qui va être raconté ; j'ai seulement observé d'y nommer les pairs par le nom de leurs pairies, comme il se pratique en prenant leurs voix, et non par celui qu'ils portent d'ordinaire, et sous lequel ils sont connus dans le monde. Monsieur de Laon étoit Clermont-Chattes, et Monsieur de Noyon Châteauneuf-Rochebonne, mort depuis archevêque de Lyon avec brevet de conservation de rang et d'honneurs. Il n'y eut sur le banc redoublé des pairs laïques que les ducs de la Feuillade et de Valentinois, qui s'y mirent après que le Roi fut arrivé.

Comme le Parlement étoit en place et que le Roi alloit arriver, j'entrai par la même porte. Le passage se trouva assez libre, les officiers des gardes du corps me firent faire place, et au duc de la Force et au maréchal de Villars, qui me suivoient un à un. Je m'arrêtai un moment en ce passage, à l'entrée du parquet, saisi de joie de voir ce grand spectacle, et les moments si précieux s'approcher. J'en eus besoin aussi, afin de me remettre assez pour voir distinctement ce que je considérois, et pour reprendre une nouvelle couche de sérieux et de modestie. Je m'attendois bien que je serois attentivement examiné par une Compagnie dont on avoit pris soin de ne me pas faire

aimer, et par le spectateur curieux, dans l'attente de ce qui alloit éclore d'un secret si profond, dans une si importante assemblée, mandée si fort à l'instant. De plus, personne n'y pouvoit ignorer que je n'en fusse instruit, du moins par le conseil de régence, dont je sortois.

Je ne me trompai pas : sitôt que je parus, tous les yeux s'arrêtèrent sur moi. J'avançai lentement vers le greffier en chef, et reployant entre les deux bancs, je traversai la largeur de la salle par-devant les gens du Roi, qui me saluèrent d'un air riant, et je montai nos trois marches des siéges hauts, où tous les pairs, que je marque, étoient en place, qui se levèrent dès que j'approchai du degré; je les saluai avec respect du haut de la troisième marche. En m'avançant lentement, je pris la Feuillade par l'épaule, quoique sans liaison avec lui, et lui dis à l'oreille de me bien écouter et de prendre garde à ne pas donner signe de vie; qu'il alloit entendre une déclaration à l'égard du Parlement, après laquelle il y en auroit deux autres; qu'enfin nous touchions aux plus heureux moments et les plus inespérés; que les bâtards étoient réduits au simple rang d'ancienneté de leurs pairies, le comte de Toulouse seul rétabli sans conséquence, pas même pour ses enfants. La Feuillade fut un instant sans comprendre, et saisi de joie à ne pouvoir parler. Il se serra contre moi, et comme je le quittois, il me dit : « Mais comment, le comte de Toulouse? — Vous le verrez, » lui répondis-je, et passai; mais en passant devant le duc d'Aumont, je me souvins de ce beau rendez-vous qu'il avoit pour l'après-dinée ou le lendemain, avec M. le duc d'Orléans, pour le raccommoder avec le Parlement, et finir galamment tous ces malentendus, et je ne pus m'empêcher, en le bien regardant, de lui lâcher un sourire moqueur. Je m'arrêtai entre Monsieur de Metz, duc de Coislin, et le duc de Tresmes, à qui j'en dis autant. Le premier renifla, l'autre fut ravi, et me le fit répéter d'aise et de surprise. J'en dis autant au duc de Louvigny, qui n'en fut pas aussi étonné que les autres, mais au moins aussi transporté. Enfin j'arrivai à

ma place, entre les ducs de Sully et de la Rochefoucauld. Je les saluai, et nous nous assîmes de suite ; je donnai un coup d'œil au spectacle, et tout aussitôt je fis approcher les têtes de mes deux voisins de la mienne, à qui j'annonçai la même chose. Sully y fut sensible au dernier point; l'autre me demanda sèchement : pourquoi l'exception du comte de Toulouse? J'avois plusieurs raisons de réserve avec lui, et bien que, depuis l'arrêt de préséance que j'avois obtenu sur lui, il en eût parfaitement usé à cet égard, je sentois bien que cette préséance lui faisoit mal au cœur. Je me contentai donc de lui répondre que je n'en savois rien, et sur le fait, ce que je pus pour le lui faire goûter. Mais s'il trouvoit ma présence indigeste, il pardonnoit beaucoup moins au comte de Toulouse d'avoir eu sa charge de grand veneur. Son froid fut tel, que je ne pus m'empêcher de lui en demander la cause, et de le faire souvenir de toute l'ardeur qu'il avoit témoignée sur cette même affaire dans nos premières assemblées chez M. de Luxembourg, au temps qu'il avoit la goutte, et dans les autres, dont notre requête contre les bâtards étoit sortie, et dont il alloit, au delà de nos espérances, voir enregistrer les conclusions. Il répondit ce qu'il put, toujours sec et morne; je ne pris plus la peine de lui parler.

Assis en place dans un lieu élevé, personne devant moi aux hauts sièges, parce que le banc redoublé pour les pairs qui n'auroient pas eu place sur le nôtre, n'avançoit pas jusqu'au duc de la Force, j'eus moyen de bien considérer tous les assistants. Je le fis aussi de toute l'étendue et de tout le perçant de mes yeux. Une seule chose me contraignit, ce fut de n'oser me fixer à mon gré sur certains objets particuliers; je craignois le feu et le brillant significatif de mes regards si goûtés; et plus je m'apercevois que je rencontrois ceux de presque tout le monde sous les miens, plus j'étois averti de sevrer leur curiosité par ma retenue. J'assenai néanmoins une prunelle étincelante sur le premier président et le grand banc, à l'égard duquel j'étois placé à souhait. Je la promenai sur tout le

Parlement; j'y vis un étonnement, un silence, une consternation auxquels je ne me serois pas attendu, qui me fut de bon augure. Le premier président insolemment abattu, les présidents déconcertés, attentifs à tout considérer, me fournissoient le spectacle le plus agréable. Les simples curieux, parmi lesquels je range tout ce qui n'opine point, ne paroissoient pas moins surpris, sans l'égarement des autres, et d'une surprise calme; en un mot, tout sentoit une grande attente, et cherchoit à l'avancer en devinant ceux qui sortoient du conseil.

Je n'eus guère de loisir en cet examen ; incontinent le Roi arriva. Le brouhaha de cette entrée dans la séance, qui dura jusqu'à ce que Sa Majesté et tout (ce qui) l'accompagnoit fût en place, devint une autre espèce de singularité. Chacun cherchoit à pénétrer le Régent, le garde des sceaux et les principaux personnages. La sortie des bâtards du cabinet du conseil avoit redoublé l'attention, mais tous ne le savoient pas, et tous alors s'aperçurent de leur absence. La consternation des maréchaux, de leur doyen sur tous dans sa place de gouverneur du Roi, fut évidente. Elle augmenta l'abattement du premier président, qui ne voyant point là son maître le duc du Maine, jeta un regard affreux sur M. de Sully et sur moi, qui occupions les places des deux frères précisément. En un instant tous les yeux de l'assemblée se posèrent tout à la fois sur nous, et je remarquai que le concentrement et l'air d'attente de quelque chose de grand redoubla sur tous les visages. Celui du Régent avoit un air de majesté douce, mais résolue, qui lui fut tout nouveau, des yeux attentifs, un maintien grave mais aisé ; Monsieur le Duc sage, mesuré, mais environné de je ne sais quel brillant qui ornoit toute sa personne, et qu'on sentoit retenu ; M. le prince de Conti, triste, pensif, voyageant peut-être en des espaces éloignés. Je ne pus guère, pendant la séance, les voir qu'à reprises et sous prétexte de regarder le Roi, qui étoit sérieux, majestueux et en même temps le plus joli qu'il fût possible, grave avec grâce dans tout son

maintien, l'air attentif et point du tout ennuyé, représentant très-bien et sans aucun embarras.

Quand tout fut posé et rassis, le garde des sceaux demeura quelques minutes dans sa chaire, immobile, regardant en dessous, et ce feu d'esprit qui lui sortoit des yeux sembloit percer toutes les poitrines. Un silence extrême annonçoit éloquemment la crainte, l'attention, le trouble, la curiosité de toutes les diverses attentes. Ce parlement, qui sous le feu Roi même avoit souvent mandé ce même d'Argenson, et lui avoit, comme lieutenant de police, donné ses ordres debout et découvert à la barre ; ce parlement, qui depuis la régence avoit déployé sa mauvaise volonté contre lui, jusqu'à donner tout à penser, et qui retenoit encore des prisonniers et des papiers pour lui donner de l'inquiétude ; ce premier président, si supérieur à lui, si orgueilleux, si fort de son duc du Maine, si fort en espérance des sceaux ; ce Lamoignon qui s'étoit vanté de le faire pendre à sa chambre de justice, où lui-même s'étoit si complètement deshonoré, ils le virent revêtu des ornements de la première place de la robe, les présider, les effacer, et entrant en fonction, les remettre en leur devoir et leur en faire leçon publique et forte, dès la première fois qu'il se trouvoit à leur tête. On voyoit ces vains présidents détourner leurs regards de dessus cet homme qui imposoit si fort à leur morgue, et qui anéantissoit leur arrogance dans le lieu même d'où ils la tiroient, et rendus stupides par les siens, qu'ils ne pouvoient soutenir.

Après que le garde des sceaux se fut, à la manière des prédicateurs, accoutumé à cet auguste auditoire, il se découvrit, se leva, monta au Roi, se mit à genoux sur les marches du trône, à côté du milieu des mêmes marches où le grand chambellan étoit couché sur des oreillers et prit l'ordre du Roi, descendit, se mit dans sa chaire et se couvrit. Il faut dire une fois pour toutes qu'il fit la même cérémonie à chaque commencement d'affaire, et pareillement avant de prendre les opinions sur chacune

et après; qu'au lit de justice lui ou le chancelier ne parlent jamais au Roi autrement, et qu'à chaque fois qu'il alla au Roi en celui-ci, le Régent se leva et s'en approcha, pour l'entendre et suggérer les ordres. Remis en place après quelques moments de silence, il ouvrit cette grande scène par un discours. Le procès-verbal de ce lit de justice, fait par le Parlement et imprimé, qui est entre les mains de tout le monde, me dispensera de rapporter ici les discours du garde des sceaux, celui du premier président, ceux des gens du Roi, et les différentes pièces qui y furent lues et enregistrées. Je me coutenterai seulement de quelques observations. Ce premier discours, la lecture des lettres du garde des sceaux et le discours de l'avocat général Blancmesnil qui la suivit, les opinions prises, le prononcé par le garde des sceaux, l'ordre donné, quelquefois réitéré, d'ouvrir, puis de tenir ouvertes les deux doubles portes, ne surprirent personne, ne servirent que comme de préface à tout le reste, à en aiguiser la curiosité de plus en plus, à mesure que les moments approchoient de la satisfaire.

Ce premier acte fini, le second fut annoncé par le discours du garde des sceaux, dont la force pénétra tout le Parlement. Une consternation générale se répandit sur tous leurs visages. Presque aucun de tant de membres n'osa parler à son voisin. Je remarquai seulement que l'abbé Pucelle, qui, bien que conseiller-clerc, étoit dans les bancs vis-à-vis de moi, fut toujours debout toutes les fois que le garde des sceaux parla, pour mieux entendre. Une douleur amère et qu'on voyoit pleine de dépit, obscurcit le visage du premier président. La honte et la confusion s'y peignit. Ce que le jargon du Palais appelle le grand banc, pour encenser les mortiers qui l'occupent, baissa la tête à la fois comme par un signal, et bien que le garde des sceaux ménageât le son de sa voix, pour ne la rendre qu'intelligible, il le fit pourtant en telle sorte qu'on ne perdit dans toute l'assemblée aucune de ses paroles, dont aussi n'y en eut-il aucune qui ne portât. Ce

fut bien pis à la lecture de la déclaration. Chaque période sembloit redoubler tout à la fois l'attention et la désolation de tous les officiers du Parlement, et ces magistrats si altiers, dont les remontrances superbes ne satisfaisoient pas encore l'orgueil et l'ambition, frappés d'un châtiment si fort et si public, se virent ramenés au vrai de leur état avec cette ignominie, sans être plaints que de leur petite cabale. D'exprimer ce qu'un seul coup d'œil rendit dans ces moments si curieux, c'est ce qu'il est impossible de faire, et, si j'eus la satisfaction que rien ne m'échappa, j'ai la douleur de ne le pouvoir rendre. La présence d'esprit de Blancmesnil me surprit au dernier point. Il parla sur chaque chose où son ministère le requit, avec une contenance modeste et sagement embarrassée, sans être moins maître de son discours, aussi délicatement ménagé que s'il eût été préparé.

Après les opinions, comme le garde des sceaux eut prononcé, je vis ce prétendu grand banc s'émouvoir, C'étoit le premier président qui vouloit parler, et faire la remontrance qui a paru, pleine de la malice la plus raffinée, d'impudence à l'égard du Régent et d'insolence pour le Roi. Le scélérat trembloit toutefois en la prononçant. Sa voix entrecoupée, la contrainte de ses yeux, le saisissement et le trouble visible de toute sa personne, démentoient ce reste de venin dont il ne put refuser la libation à lui-même et à sa Compagnie. Ce fut là où je savourai avec tous les délices qu'on ne peut exprimer, le spectacle de ces fiers légistes, qui osent nous refuser le salut, prosternés à genoux, et rendre à nos pieds un hommage au trône, tandis qu'assis et couverts, sur les hauts siéges aux côtés du même trône, ces situations et ces postures, si grandement disproportionnées, plaident seules avec tout le perçant de l'évidence la cause de ceux qui, véritablement et d'effet, sont *laterales Regis* contre ce *vas electum* du tiers état. Mes yeux fichés, collés sur ces bourgeois superbes, parcouroient tout ce grand banc à genoux ou debout, et les amples replis de ces fourrures ondoyan-

tes à chaque génuflexion longue et redoublée, qui ne finissoit que par le commandement du Roi par la bouche du garde des sceaux, vil petit gris qui voudroit contrefaire l'hermine en peinture, et ces têtes découvertes et humiliées à la hauteur de nos pieds. La remontrance finie, le garde des sceaux monta au Roi, puis, sans reprendre aucuns avis, se remit en place, jeta les yeux sur le premier président, et prononça : *Le Roi veut être obéi, et obéi sur le champ.* Ce grand mot fut un coup de foudre qui attéra présidents et conseillers de la façon la plus marquée. Tous baissèrent la tête, et la plupart furent longtemps sans la relever. Le reste des spectateurs, excepté les maréchaux de France, parurent peu sensibles à cette désolation.

Mais ce ne fut rien que ce triomphe ordinaire en comparaison de celui qui l'alloit suivre immédiatement. Le garde des sceaux ayant, par ce dernier prononcé, terminé ce second acte, il passa au troisième. Lorsqu'il repassa devant moi, venant d'achever de prendre l'avis des pairs sur l'arrêt concernant le Parlement, je l'avois averti de ne prendre point leur avis sur l'affaire qui alloit suivre, et il m'avoit répondu qu'il ne le prendroit pas. C'étoit une précaution que j'avois prise contre la distraction à cet égard. Après quelques moments d'intervalle depuis la dernière prononciation sur le Parlement, le garde des sceaux remonta au Roi, et, remis en place, y demeura encore quelques instants en silence. Alors tout le monde vit bien que, l'affaire du Parlement étant achevée, il y en alloit avoir une autre. Chacun, en suspens, tâchoit à la prévenir par la pensée. On a su depuis, que tout le Parlement s'attendit à la décision du bonnet en notre faveur, et j'expliquerai après pourquoi il n'en fut pas mention. D'autres, avertis par leurs yeux de l'absence des bâtards, jugèrent plus juste qu'il alloit s'agir de quelque chose qui les regardoit ; mais personne ne devina quoi, beaucoup moins toute l'étendue.

Enfin le garde des sceaux ouvrit la bouche, et dès la première période il annonça la chute d'un des frères et

la conservation de l'autre. L'effet de cette période sur tous les visages est inexprimable. Quelque occupé que je fusse à contenir le mien, je n'en perdis pourtant aucune chose. L'étonnement prévalut aux autres passions. Beaucoup parurent aises, soit équité, soit haine pour le duc du Maine, soit affection pour le comte de Toulouse; plusieurs consternés. Le premier président perdit toute contenance; son visage, si suffisant et si audacieux, fut saisi d'un mouvement convulsif; l'excès seul de sa rage le préserva de l'évanouissement. Ce fut bien pis à la lecture de la déclaration. Chaque mot étoit législatif et portoit une chute nouvelle. L'attention étoit générale, tenoit chacun immobile pour n'en pas perdre un mot, et les yeux sur le greffier qui lisoit. Vers le tiers de cette lecture, le premier président, grinçant le peu de dents qui lui restoient, se laissa tomber le front sur son bâton, qu'il tenoit à deux mains, et, en cette singulière posture et si marquée, acheva d'entendre cette lecture si accablante pour lui, si résurrective pour nous.

Moi cependant je me mourois de joie. J'en étois à craindre la défaillance; mon cœur, dilaté à l'excès, ne trouvoit plus d'espace à s'étendre. La violence que je me faisois pour ne rien laisser échapper étoit infinie, et néanmoins ce tourment étoit délicieux. Je comparois les années et les temps de servitude, les jours funestes où, traîné au Parlement en victime, j'y avois servi de triomphe aux bâtards à plusieurs fois, les degrés divers par lesquels ils étoient montés à ce comble sur nos têtes; je les comparois, dis-je, à ce jour de justice et de règle, à cette chute épouvantable, qui du même coup nous relevoit par la force de ressort. Je repassois, avec le plus puissant charme, ce que j'avois osé annoncer au duc du Maine le jour du scandale du bonnet, sous le despotisme de son père. Mes yeux voyoient enfin l'effet et l'accomplissement de cette menace. Je me devois, je me remerciois de ce que c'étoit par moi qu'elle s'effectuoit. J'en considérois la rayonnante splendeur en présence du Roi et d'une assemblée si au-

guste. Je triomphois, je me vengeois, je nageois dans ma vengeance; je jouissois du plein accomplissement des désirs les plus véhéments et les plus continus de toute ma vie. J'étois tenté de ne me plus soucier de rien. Toutefois je ne laissois pas d'entendre cette vivifiante lecture dont tous les mots résonnoient sur mon cœur comme l'archet sur un instrument, et d'examiner en même temps les impressions différentes qu'elle faisoit sur chacun.

Au premier mot que le garde des sceaux dit de cette affaire, les yeux des deux évêques pairs rencontrèrent les miens. Jamais je n'ai vu surprise pareille à la leur, ni un transport de joie si marqué. Je n'avois pu les préparer à cause de l'éloignement de nos places, et ils ne purent résister au mouvement qui les saisit subitement. J'avalai par les yeux un délicieux trait de leur joie, et je détournai les miens des leurs, de peur de succomber à ce surcroît, et je n'osai plus les regarder.

Cette lecture achevée, l'autre déclaration en faveur du comte de Toulouse fut commencée tout de suite par le greffier, suivant le commandement que lui en avoit fait le garde des sceaux en les lui donnant toutes deux ensemble. Elle sembla achever de confondre le premier président et les amis du duc du Maine, par le contraste des deux frères. Celle-ci surprit plus que pas une, et à qui n'étoit pas au fait, la différence étoit inintelligible : les amis du comte de Toulouse ravis, les indifférents bien aises de son exception, mais la trouvant sans fondement et sans justice. Je remarquai des mouvements très-divers et plus d'aisance à se parler les uns aux autres pendant cette lecture, à laquelle néanmoins on fut très-attentif.

Les importantes clauses du consentement des princes du sang et de la réquisition des pairs de France réveillèrent l'application générale, et firent lever le nez au premier président de dessus son bâton, qui s'y étoit remis. Quelques pairs même, excités par Monsieur de Metz, grommelèrent entre leurs dents, chagrins, à ce qu'ils ex-

pliquèrent à leurs confrères voisins, de n'avoir pas été consultés en assemblée générale sur un fait de cette importance, sur lequel néanmoins on les faisoit parler et requérir. Mais quel moyen d'hasarder un secret de cette nature dans une assemblée de pairs de tous âges, pour n'en rien dire de plus, encore moins d'y en discuter les raisons? Le très-peu de ceux qui en furent choqués alléguèrent que ceux de la régence avoient apparemment répondu pour les autres sans mission, et cette petite jalousie les piquoit peut-être autant que la conservation au rang, etc., du comte de Toulouse. Cela fut apaisé aussitôt que né ; mais rien en ce monde sans quelque contradiction.

Après que l'avocat général eut parlé, le garde des sceaux monta au Roi, prit l'avis des princes du sang, puis vint au duc de Sully et à moi. Heureusement j'eus plus de mémoire qu'il n'en eut, ou qu'il n'en voulut avoir: aussi étoit-ce mon affaire. Je lui présentai mon chapeau à bouquet de plume au devant, d'une façon exprès très-marquée, en lui disant assez haut : « Non, Monsieur, nous ne pouvons être juges, nous sommes parties, et nous n'avons qu'à rendre grâces au Roi de la justice qu'il veut bien nous faire. » Il sourit et me fit excuse. Je le repoussai avant que le duc de Sully eût le loisir d'ouvrir la bouche ; et regardant aussitôt de part et d'autre, je vis avec plaisir que ce refus d'opiner avoit été remarqué de tout le monde. Le garde des sceaux retourna tout court sur ses pas, et sans prendre l'avis des pairs en place de service, ni des deux évêques pairs, fut aux maréchaux de France, puis descendit au premier président et présidents à mortier, puis alla au reste des bas siéges ; après quoi, remonté au Roi et redescendu en place, il prononça l'arrêt d'enregistrement, et mit le dernier comble à ma joie.

Aussitôt après Monsieur le Duc se leva, et après avoir fait la révérence du Roi, il oublia de s'asseoir et de se couvrir pour parler, suivant le droit et l'usage non inter-

rompu des pairs de France ; aussi nous ne nous levâmes pas un. Il fit donc debout et découvert le discours, qui a paru imprimé à la suite des discours précédents et le lut peu intelligiblement, parce que l'organe n'étoit pas favorable. Dès qu'il eut fini, M. le duc d'Orléans se leva et commit la même faute. Il dit donc, aussi debout et découvert, que la demande de Monsieur le Duc lui paroissoit juste; et après quelques louanges ajouta que, présentement que M. le duc du Maine se trouvoit en son rang d'ancienneté de pairie, M. le maréchal de Villeroy, son ancien, ne pouvoit plus demeurer sous lui, ce qui étoit une nouvelle et très-forte raison, outre celles que Monsieur le Duc avoit alléguées. Cette demande avoit porté au dernier comble l'étonnement de toute l'assemblée, au désespoir du premier président et de ce peu de gens qui, à leur déconcertement, paroissoient s'intéresser au duc du Maine. Le maréchal de Villeroy, sans sourciller, fit toujours mauvaise mine, et les yeux du premier écuyer s'inondèrent souvent de larmes. Je ne pus bien distinguer le maintien de son cousin et ami intime le maréchal d'Huxelles, qui se mit à l'abri des vastes bords de son chapeau enfoncé sur ses yeux, et qui d'ailleurs ne branla pas. Le premier président, assommé de ce dernier coup de foudre, se démonta le visage à vis, et je crus un moment son menton tombé sur ses genoux.

Cependant le garde des sceaux ayant dit aux gens du Roi de parler, ils répondirent qu'ils n'avoient pas ouï la proposition de Monsieur le Duc, sur quoi, de main en main, on leur envoya son papier, pendant quoi le garde des sceaux répéta fort haut ce que le Régent avoit ajouté sur l'ancienneté de pairie du maréchal de Villeroy au-dessus du duc du Maine. Blancmesnil ne fit que jeter les yeux sur le papier de Monsieur le Duc, et parla; après quoi le garde des sceaux fut aux voix. Je donnai la mienne assez haut, et dis : « Pour cette affaire-ci, Monsieur, j'y opine de bon cœur à donner la surintendance de l'éducation du Roi à Monsieur le Duc. »

La prononciation faite, le garde des sceaux appela le greffier en chef, lui ordonna d'apporter ses papiers et son petit bureau près du sien pour faire tout présentement, et tout de suite, et en présence du Roi, tous les enregistrements de tout ce qui venoit d'être lu et ordonné, et les signer. Cela se fit sans difficulté aucune, dans toutes les formes, sous les yeux du garde des sceaux, qui ne les levoit pas de dessus; mais comme il y avoit cinq ou six pièces à enregistrer cela fut long à faire.

J'avois fort observé le Roi lorsqu'il fut question de son éducation, je ne remarquai en lui aucune sorte d'altération, de changement, pas même de contrainte. Ç'avoit été le dernier acte du spectacle, il en étoit tout frais lorsque les enregistrements s'écrivirent. Cependant, comme il n'y avoit plus de discours qui occupassent, il se mit à rire avec ceux qui se trouvèrent à portée de lui à s'amuser de tout, jusqu'à remarquer que le duc de Louvigny, quoique assez éloigné de son trône, avoit un habit de velours, à se moquer de la chaleur qu'il en avoit, et tout cela avec grâce. Cette indifférence pour M. du Maine frappa tout le monde et démentit publiquement ce que ses partisans essayèrent de répandre que les yeux lui avoient rougi, mais que, ni au lit de justice ni depuis, il n'en avoit osé rien témoigner. Or, dans la vérité, il eut toujours les yeux secs et sereins, et il ne prononça le nom du duc du Maine qu'une seule fois depuis, qui fut l'après-dînée du même jour, qu'il demanda où il alloit d'un air très-indifférent, sans en rien dire davantage, ni depuis, ni nommer ses enfants; aussi ceux-ci ne prenoient guère la peine de le voir, et, quand ils y alloient, c'étoit pour avoir jusqu'en sa présence leur petite cour à part et se divertir entre eux. Pour le duc du Maine, soit politique, soit qu'il crût qu'il n'en étoit pas encore temps, il ne le voyoit que les matins, quelque temps à son lit, et plus du tout de la journée, hors les fonctions d'apparat.

Pendant l'enregistrement je promenois mes yeux doucement de toutes parts, et si je les contraignis avec constance, je ne pus résister à la tentation de m'en dédommager sur le premier président; je l'accablai donc à cent reprises, dans la séance, de mes regards assenés et forlongés avec persévérance. L'insulte, le mépris, le dédain, le triomphe, lui furent lancés de mes yeux jusqu'en ses moelles; souvent il baissoit la vue quand il attrapoit mes regards; une fois ou deux il fixa le sien sur moi, et je me plus à l'outrager par des sourires dérobés, mais noirs, qui achevèrent de le confondre. Je me baignois dans sa rage et je me délectois à le lui faire sentir. Je me jouois de lui quelquefois avec mes deux voisins, en le leur montrant d'un clin d'œil, quand il pouvoit s'en apercevoir; en un mot, je m'espaçai sur lui sans ménagement aucun autant qu'il me fut possible.

Enfin, les enregistrements achevés, le Roi descendit de son trône et dans les bas siéges, par son petit degré, derrière la chaire du garde des sceaux, suivi du Régent et des deux princes du sang et des seigneurs de sa suite nécessaire. En même temps les maréchaux de France descendirent par le bout de leurs hauts siéges, et tandis que le Roi traversoit le parquet, accompagné de la députation qui avoit été le recevoir, ils passèrent entre les bancs des conseillers, vis-à-vis de nous, pour se mettre à la suite du Roi, à la porte de la séance, par laquelle Sa Majesté sortit comme elle y étoit entrée; en même temps aussi les deux évêques pairs, passants devant le trône, vinrent se mettre à notre tête, et me serrèrent les mains et la tête, en passant devant moi, avec une vive conjouissance. Nous les suivîmes, reployant deux à deux le long de nos bancs, les anciens les premiers, et descendus des hauts siéges par le degré du bout, nous continuâmes tout droit, et sortîmes par la porte vis-à-vis. Le Parlement se mit après en marche, et sortit par l'autre porte, qui étoit celle par où nous étions entrés

séparément et par où le Roi étoit entré et sorti. On nous fit faire place jusqu'au degré. La foule, le monde, le spectacle, resserrèrent nos discours et notre joie. J'en étois navré. Je gagnai aussitôt mon carrosse, que je trouvai sous ma main, et qui me sortit très-heureusement de la cour, en sorte que je n'eus point d'embarras, et que de la séance chez moi je ne mis pas un quart d'heure.

MORT DE MADAME DE MAINTENON

Le samedi au soir 15 avril 1719, veille de la Quasimodo, mourut à Saint-Cyr la célèbre et fatale Mme de Maintenon. Quel bruit cet événement en Europe, s'il fût arrivé quelques années plus tôt! On l'ignora peut-être à Versailles, qui en est si proche; à peine en parla-t-on à Paris. On s'est tant étendu sur cette femme trop et si malheureusement fameuse, à l'occasion de la mort du Roi, qu'il ne reste rien à en dire que depuis cette époque. Elle a tant, si puissamment et si funestement figuré pendant trente-cinq années, sans la moindre lacune, que tout, jusqu'à ses dernières années de retraite, en est curieux.

Elle se retira à Saint-Cyr au moment même de la mort du Roi, et eut le bon sens de s'y réputer morte au monde, et de n'avoir jamais mis le pied hors de la clôture de cette maison. Elle ne voulut y voir personne du dehors sans exception, que du très-petit nombre dont on va parler, rien demander ni recommander à personne, ni se mêler de rien où son nom pût être mêlé. Mme de Caylus, Mme de Dangeau, Mme de Lévy étoient admises, mais peu souvent, les deux dernières encore plus rarement, à dîner. Le cardinal de Rohan la voyoit toutes les semaines, le duc du Maine aussi, et passoit trois et quatre heures avec elle tête à tête. Tout lui rioit quand on le lui annonçoit. Elle

embrassoit son mignon avec la dernière tendresse, quoique il puât bien fort, car elle l'appeloit toujours ainsi; assez souvent le duc de Noailles, dont elle paroissoit se soucier médiocrement, de sa femme encore moins, quoique sa propre nièce, qui y alloit fort rarement et d'un air contraint et mal volontiers; aussi la réception étoit pareille; le maréchal de Villeroy, tant qu'il en pouvoit prendre le temps, et toujours avec grand accueil; presque point le cardinal de Bissy, quelques évêques obscurs et fanatiques quelquefois; assez souvent l'archevêque de Rouen, Aubigny; Blois de temps en temps; et l'évêque de Chartres, Mérinville, diocésain et supérieur de la maison.

Une fois la semaine, quand la reine d'Angleterre étoit à Saint-Germain, [elle] alloit dîner avec elle, mais de Chaillot, où elle passoit des temps considérables, elle n'y alloit pas. Elles avoient chacune leur fauteuil égal, vis-à-vis l'une de l'autre. A l'heure du dîner, on mettoit une table entre elles deux, leur couvert, les premiers plats et une cloche. C'étoit les jeunes demoiselles de la chambre qui faisoient tout ce ménage, et qui leur servoient à boire, des assiettes, et un nouveau service quand la cloche les appeloit; la reine leur témoignoit toujours quelques bontés. Le repas fini, elles desservoient et ôtoient tout de la chambre, puis apportoient et rapportoient le café. La reine y passoit deux ou trois heures tête-à-tête, puis elles s'embrassoient; Mme de Maintenon faisoit trois ou quatre pas en la recevant et en la conduisant; les demoiselles, qui étoient dans l'antichambre, l'accompagnoient à son carrosse, et l'aimoient fort, parce qu'elle leur étoit fort gracieuse.

Elles étoient charmées surtout du cardinal de Rohan, qui ne venoit jamais les mains vides et qui leur apportoit des pâtisseries et des bonbons de quoi les régaler plusieurs jours. Ces bagatelles faisoient plaisir à Mme de Maintenon. Il est pourtant vrai qu'avec ce peu de visites, qui ne se hasardoient point qu'elle n'en marquât le jour

et l'heure, qu'on envoyoit lui demander, excepté son mignon, toujours reçu à bras ouverts, il arrivoit rarement des journées où elle n'eût personne. Ces temps-là et les vides des matinées étoient remplis par beaucoup de lettres qu'elle recevoit et de réponses qu'elle faisoit, presque toutes à des supérieurs de communautés de prêtres ou de séminaires, à des abbesses, même à de simples religieuses ; car le goût de direction surnagea toujours à tout, et comme elle écrivoit singulièrement bien et facilement, elle se plaisoit à dicter ses lettres. Tous ces détails, je les ai sus de Mme de Tibouville, qui étoit Rochechouart, sans aucun bien, et mise enfant à Saint-Cyr.

Mme de Maintenon, outre ses femmes de chambre, car nul homme de ses gens n'entroit dans la clôture, avoit deux, quelquefois trois anciennes demoiselles, et six jeunes, pour être de sa chambre, dont, vieilles et jeunes, elle changeoit quelquefois. Mlle de Rochechouart fut une des jeunes ; elle la prit en amitié, et autant en une sorte de petite confiance que son âge le pouvoit permettre ; et comme elle lui trouvoit de l'esprit et la main bonne, c'étoit à elle qu'elle dictoit toujours. Elle n'est sortie de Saint-Cyr qu'après la mort de Mme de Maintenon, qu'elle a toujours fort regrettée, quoique elle ne lui ait rien donné. Le mariage que son total manquement de bien fit faire pour elle à d'Antin, qui l'eut toujours chez lui depuis sa sortie de Saint-Cyr, ne fut pas heureux. Tibouville mangea son bien à ne rien faire, quoique très-considérable, vendit son régiment dès que la guerre pointa, et se conduisit de façon que sa femme n'eut de ressource qu'à se retirer chez l'évêque d'Évreux, son frère. La maison de campagne de l'évêché d'Évreux n'est qu'à cinq petites lieues de la Ferté ; nous voisinions continuellement, et ils passoient souvent des mois entiers à la Ferté. Ce détail est peu intéressant : mais ce que je n'ai pas vu ou manié moi-même, je veux citer comment je le sais et d'où je l'ai pris.

Mme de Maintenon, comme à la cour, se levoit matin et se couchoit de bonne heure. Ses prières duroient longtemps; elle lisoit aussi elle-même des livres de piété, quelquefois elle se faisoit lire quelque peu d'histoire par ces jeunes filles, et se plaisoit à les faire raisonner dessus et à les instruire. Elle entendoit la messe d'une tribune tout contre sa chambre, souvent quelques offices, très-rarement dans le chœur. Elle communioit, non comme le dit Dangeau dans ses *Mémoires*, ni tous les deux jours, ni à minuit, mais deux fois la semaine, ordinairement entre sept et huit heures du matin, puis revenoit dans sa tribune, où ces jours-là elle demeuroit longtemps.

Son dîner étoit simple, mais délicat et recherché dans sa simplicité, et très-abondant en tout. Le duc de Noailles, après Mornay et Blois, ne la laissoient pas manquer de gibier de Saint-Germain et de Versailles, ni les bâtiments de fruits. Quand elle n'avoit point de dames du dehors, elle mangeoit seule, servie par ces demoiselles de sa chambre, dont elle faisoit mettre quelques-unes à table trois ou quatre fois l'an tout au plus. Mlle d'Aumale, qui étoit vieille, et qu'elle avoit eue longtemps à la cour, n'étoit pas de ce côté là plus distinguée. Il y avoit un souper neuf pour cette Mlle d'Aumale et pour les demoiselles de la chambre, dont elle étoit comme la gouvernante. Mme de Maintenon ne prenoit rien le soir; quelquefois dans les fort beaux jours sans vent, elle se promenoit un peu dans le jardin.

Elle nommoit toutes les supérieures, première et subalternes, et toutes les officières. On lui rendoit un compte succinct du courant; mais, de tout ce qui étoit au delà, la première supérieure prenoit ses ordres. Elle étoit Madame tout court dans la maison, où tout étoit en sa main; et, quoique elle eût des manières honnêtes et douces avec les dames de Saint-Cyr, et de bonté avec les demoiselles, toutes trembloient devant elle. Il étoit infiniment rare qu'elle en vît d'autres que les supérieures et les officières, encore n'étoit-ce que lorsqu'elle en envoyoit chercher, ou

encore plus rarement, quand quelqu'une se hasardoit de lui faire demander une audience, qu'elle ne refusoit pas. La première supérieure venoit chez elle quand elle vouloit, mais sans en abuser ; elle lui rendoit compte de tout et recevoit ses ordres sur tout. Mme de Maintenon ne voyoit guère qu'elle. Jamais abbesse fille de France, comme il y en a eu autrefois, n'a été si absolue, si ponctuellement obéie, si crainte, si respectée, et, avec cela, elle étoit aimée de presque tout ce qui étoit enfermé dans Saint-Cyr. Les prêtres du dehors étoient dans la même soumission et dans la même dépendance. Jamais, devant ses demoiselles, elle ne parloit de rien qui pût approcher du gouvernement ni de la cour, assez souvent du feu Roi avec éloge, mais sans enfoncer rien, et ne parlant jamais des intrigues, des cabales, ni des affaires.

On a vu que lorsque, après la déclaration de la régence, M. le duc d'Orléans alla voir Mme de Maintenon à Saint-Cyr, elle ne lui demanda quoi que ce soit, que sa protection pour cette maison. Il l'assura, elle, Mme de Maintenon, que les quatre mille francs que le feu Roi lui donnoit tous les mois lui seroient payés de même avec exactitude chaque premier jour des mois, et cela fut toujours très-ponctuellement exécuté. Ainsi, elle avoit du Roi quarante-huit mille francs de pension. Je ne sais même si elle n'avoit pas conservé celle de gouvernante des enfants du Roi et de Mme de Montespan, quelques autres qu'elle avoit dans ce temps-là, et les appointements de seconde dame d'atour de Madame la Dauphine-Bavière, comme la maréchale de Rochefort, première dame d'atour de la même, conservoit encore les siens, et comme la duchesse d'Arpajon, dame d'honneur, avoit touché les siens tant qu'elle avoit vécu, depuis la mort de Madame la Dauphine-Bavière. Outre cela, Mme de Maintenon jouissoit de la terre de Maintenon et de quelques autres biens. Saint-Cyr, par sa fondation, étoit chargé, en cas qu'elle s'y retirât, de la loger, elle et tous ses domestiques et équipages, et de les nourrir, gens et chevaux, tant qu'elle en voudroit avoir, pour rien,

ét enfermé avec Mlle de Chausseraye. Là le premier p
dent, qui étoit beau diseur et qui avoit fort la parol
main, fit à M. le duc d'Orléans les protestations les
fortes de fidélité et d'attachement, à l'occasion des o
rences alors présentes, et comme l'esprit ne lui man
non plus que le langage, il n'oublia rien pour dém
dans l'air froid et sérieux qu'il trouva, si M. le duc
léans étoit instruit à son égard de quelque chose, s
avoir pu réussir, tant le Régent sut se contenir, se n
rer et ne lui pas laisser apercevoir la moindre cho
prit même plaisir à lui donner lieu de redoubler ses
testations, et à tout son bien-dire. Quand il en eut ass
tira une lettre de sa poche, et tout à coup : « Mons
lui dit-il, d'un ton irrité; tenez, lisez cela : le connoi
vous? » A l'instant le premier président fondit à
genoux, lui embrassant non pas les jambes mais les p
et se mit aux pardons, aux regrets, aux repentirs, et
si belle peur de sa vie. M. le duc d'Orléans reprit la le
se dépêtra les pieds de ses bras, et sans dire un mot
alla dans un autre cabinet. C'étoit une lettre de sa m
par laquelle il répondoit du Parlement à l'Espagne
parloit sans ménagement et sur la chose et sur
moyens.

Éperdu et sans parole, il eut peine à se reconnoître
se relever de ce prosternement où il étoit. Mlle de Ch
seraye, guère moins éperdue, mais d'étonnement, lui
procha la folle hardiesse de l'avoir commise à lui obt
cette audience, lui se sentant aussi coupable; tout
réponse fut de la conjurer de le sauver et d'aller tro
M. le duc d'Orléans. Elle y alla, et le trouva seul dan
dernière indignation de l'audace, de l'effronterie de l
dience, de la scélératesse, de la tromperie et des pro
tations, avec une telle pièce écrite de la main du pre
président, qu'il lui dit qu'il alloit faire arrêter. La Ch
seraye qui connoissoit bien à qui elle avoit affaire, se
à sourire : « Bon, lui dit-elle, le faire arrêter, il le mé
bien, et pis; mais avec cette pièce en main, et l'aveu q

XVII

UN INCIDENT DU PREMIER PRÉSIDENT DE MESMES

Comme j'en étois en cet endroit, j'appris de M. Joly de Fleury, procureur général, une anecdote trop singulière et trop curieuse pour ne la pas mettre ici, quoique hors de place, et que j'aurois insérée, si je l'avois sue, peu de jours après que le duc et la duchesse du Maine furent arrêtés. Il m'apprit donc, causant ensemble de ces temps passés, que Mlle de Chausseraye, celle dont il a été parlé plus d'une fois ici, et qui toute sa vie s'est mêlée de tant de choses, que le premier président de Mesmes, inquiet au dernier point, peu après que M. et Mme du Maine furent arrêtés, la pressa de lui obtenir une audience de M. le duc d'Orléans qui fut secrète, et qu'il n'osoit lui-même demander; elle la demanda donc, et n'en put venir à bout qu'avec peine. Au jour et heure marquée, elle se rendit au Palais-Royal, et M. le duc d'Orléans eut la complaisance de donner à son valet de chambre, qu'elle avoit amené exprès, nommé du Plessis, fort connu de lui et de tout le monde, sa clef d'une de ses portes secrètes, car il en avoit plusieurs qui, des rues qui environnent le Palais-Royal, conduisoient droit et secrètement à ses appartements. Ce du Plessis fut donc ouvrir au premier président, qui pour se mieux cacher étoit en manteau et point en robe, et l'amena à M. le duc d'Orléans, qui l'attendoit seul

ét enfermé avec Mlle de Chausseraye. Là le premier p
dent, qui étoit beau diseur et qui avoit fort la parol
main, fit à M. le duc d'Orléans les protestations les
fortes de fidélité et d'attachement, à l'occasion des oc
rences alors présentes, et comme l'esprit ne lui manc
non plus que le langage, il n'oublia rien pour dém
dans l'air froid et sérieux qu'il trouva, si M. le duc d
léans étoit instruit à son égard de quelque chose, sa
avoir pu réussir, tant le Régent sut se contenir, se m
rer et ne lui pas laisser apercevoir la moindre chos
prit même plaisir à lui donner lieu de redoubler ses
testations, et à tout son bien-dire. Quand il en eut asse
tira une lettre de sa poche, et tout à coup : « Monsi
lui dit-il, d'un ton irrité; tenez, lisez cela : le connois
vous? » A l'instant le premier président fondit à c
genoux, lui embrassant non pas les jambes mais les pi
et se mit aux pardons, aux regrets, aux repentirs, et n
si belle peur de sa vie. M. le duc d'Orléans reprit la let
se dépêtra les pieds de ses bras, et sans dire un mot
alla dans un autre cabinet. C'étoit une lettre de sa m
par laquelle il répondoit du Parlement à l'Espagne
parloit sans ménagement et sur la chose et sur
moyens.

Éperdu et sans parole, il eut peine à se reconnoître
se relever de ce prosternement où il étoit. Mlle de Ch
seraye, guère moins éperdue, mais d'étonnement, lui
procha la folle hardiesse de l'avoir commise à lui obt
cette audience, lui se sentant aussi coupable; toute
réponse fut de la conjurer de le sauver et d'aller trou
M. le duc d'Orléans. Elle y alla, et le trouva seul dan
dernière indignation de l'audace, de l'effronterie de l'
dience, de la scélératesse, de la tromperie et des pro
tations, avec une telle pièce écrite de la main du pren
président, qu'il lui dit qu'il alloit faire arrêter. La Ch
seraye qui connoissoit bien à qui elle avoit affaire, se
à sourire : « Bon, lui dit-elle, le faire arrêter, il le mé
bien, et pis; mais avec cette pièce en main, et l'aveu q

pu dénier, voilà un homme qui ne peut plus qu'être à s à vendre et à dépendre, et c'est la meilleure aventure vous pût arriver, parce que désormais vous en ferez ce qu'il vous plaira sans qu'il ose souffler, ni s'exposer pas être à plaît-il maître sans réserve. » Quoique rien ût plus selon l'esprit et le goût de M. le duc d'Orléans, aimoit, sur toutes autres, ces voies obliques, et dans caractère encore d'éviter les grands engagements, que faire faire le procès à ce scélérat si fort du pre- r ordre, mais qui étoit premier président, quoique le ès ne pût être douteux, et un procès qui par ses dépo- ns auroit embarrassé non-seulement le duc et la du- se du Maine, mais bien d'autres gens encore du plus parage, elle eut toutes les peines du monde à sus- lre la résolution. Le temps duroit cependant au pre- président d'une étrange sorte, qui se trouvoit entre ort et la vie, car, pour le déshonneur et l'infamie, il oit accoutumé de longue main; enfin Chausseraye le trouver, et après lui avoir dit ce qu'elle jugea à os pour le rassurer assez pour lui faire retrouver les es, et qu'il en pût faire usage pour s'en retourner, alla appeler du Plessis, et le renvoya par où il étoit . Il fut longtemps encore dans les transes de la mort, la nécessité de paroître aux fonctions de sa charge et re bonne mine, et parmi les gens qu'il voyoit, quoique, M. le duc d'Orléans, qui avoit du temps pouvoit pter de bien sortir d'affaire, comme il arriva en

abbé du Bois, à qui sûrement le Régent ne cacha pas chose si importante, n'avoit garde de le pousser; il oit être maître de l'affaire en total, par les raisons en ont été rapportées; et non-seulement il ne l'étoit en poussant le premier président, mais il ne pouvoit er que ses dépositions apprendroient à M. le duc éans tout ce que lui du Bois lui avoit caché de toute conspiration pour en demeurer lui seul le maître, et étoit bien plus qu'il n'en falloit pour sauver le pre-

mier président, parce que ce n'étoit pas moins que de se sauver lui-même d'une si perfide et noire infidélité. Ainsi toute pensée d'agir contre de Mesmes tomba bientôt, et la chose demeura entièrement secrète; c'est la Chausseraye elle-même qui la conta longtemps depuis au procureur général telle que je la viens d'écrire, et je l'ai écrite aussitôt qu'il me l'a eu racontée, pour l'insérer ici dans l'exactitude précise qu'il me l'a rendue bien des années après la mort de M. le duc d'Orléans, de ce coquin de Mesmes, si fort scélérat par excellence, et si prodigieusement impudent, qui mourut avant le Régent comme il avoit vécu, et de la Chausseraye, qui mourut longtemps après.

Il n'est pas étrange que M. le duc d'Orléans ne m'ait jamais parlé de cette terrible aventure, tenu d'aussi court qu'il l'étoit alors par l'abbé du Bois qui le détournoit avec empire de tous ceux de sa confiance, et de moi plus que de pas un, parce que la sienne pour moi étoit plus entière, plus fondée, plus de tous les temps, surtout qu'il l'empêchât de s'ouvrir à moi, sur une matière dont il s'étoit rendu seul maître, et sur laquelle ma haine pour le duc du Maine et pour le premier président, qui auroit pu augmenter ma force et ma liberté ordinaire de parler à M. le duc d'Orléans, auroit fait courir à du Bois le risque de se voir forcer la main, par conséquent celui de sa ruine, par la manifestation de tout ce qu'il avoit caché au Régent, et que les dépositions du premier président et de bien d'autres nécessairement arrêtés sur les siennes, auroient mis au net et au grand jour; mais ce qui est, on ne sait si plus inconcevable ou plus déplorable, peu de mois passèrent si bien non pas l'éponge, mais effacèrent si bien les pointes de l'impression de cette affaire dans M. le duc d'Orléans, qu'il se servit depuis du premier président, qui le trompa encore, et qu'après en avoir été servi de la sorte, et conduit par là à la nécessité de faire l'éclat d'envoyer le Parlement à Pontoise, moins de quatre mois après, le premier président eut le front, et assez de

mépris pour soi-même et pour le Régent, pour oser lui demander de l'argent, et en quantité, en dédommagement de ce qu'il lui en avoit coûté à Pontoise à tenir table ouverte à tout le Parlement, à s'y moquer de lui avec cette Compagnie de la manière la plus indécente, et la moins mesurée, comme on le verra en son lieu, et que l'extrême merveille est qu'il en obtint plus de quatre cent mille francs à la vérité en cachette, mais non pas telle que je ne l'aie su dès lors, et bien d'autres gens avec moi. Voilà de ces prodiges que je comprends qu'on a bien de la peine à croire, quand on ne les a pas vus, et pour ainsi dire quand on ne les a pas touchés avec la main, et qui caractérisent le Régent d'une façon bien étrange.

TRANSPORTATION AU MISSISSIPI

Le Régent permit à Rion de revenir à Paris, dont il avoit reçu défense de s'approcher, étant à l'armée du maréchal de Berwick en Navarre, lors de la mort de Mme la duchesse de Berry. Sa présence au retour de cette campagne, sitôt après cette mort, auroit réveillé bien des discours. On crut l'intervalle assez long pour qu'on ne songeât plus à rien. Sa présence, après tout ce qui s'étoit passé, ne pouvoit pas être agréable au Palais-Royal, et devoit l'embarrasser lui-même. Il ne fit donc qu'y paroître, se montra peu ailleurs, et mena une vie conforme à son humeur, c'est-à dire de plaisir, mais particulière, fort voisine de l'obscurité. Il étoit fort à son aise, quoique le Mississipi fût venu un peu tard pour lui; il ne garda guère son régiment, et ne songea plus à servir.

A force de tourner et retourner ce Mississipi de tout sens, pour ne pas dire à force de jouer des gobelets sous ce nom, on eut envie, à l'exemple des Anglois, de faire dans ces vastes pays des établissements effectifs. Ce fut pour les peupler qu'on fit à Paris et dans tout le royaume

des enlèvements des gens sans aveu et des mendiants valides, hommes et femmes, et de quantité de créatures publiques. Si cela eût été exécuté avec sagesse, discernement, les mesures et les précautions nécessaires, cela auroit rempli l'objet qu'on se proposoit, et soulagé Paris et les provinces d'un lourd fardeau inutile et souvent dangereux; mais on s'y [prit] à Paris et partout ailleurs avec tant de violence et tant de friponnerie encore pour enlever qui on vouloit, que cela excita de grands murmures. On n'avoit pas eu le moindre soin de pourvoir à la subsistance de tant de malheureux sur les chemins, ni même dans les lieux destinés à leur embarquement; on les enfermoit les nuits dans des granges sans leur donner à manger, et dans les fossés des lieux où il s'en trouvoit, d'où ils ne pussent sortir. Ils faisoient des cris qui excitoient la pitié et l'indignation; mais les aumônes n'y pouvant suffire, moins encore le peu que les conducteurs leur donnoient en fit mourir partout un nombre effroyable. Cette inhumanité, jointe à la barbarie des conducteurs, à une violence d'espèce jusqu'alors inconnue et à la friponnerie d'enlèvements de gens qui n'étoient point de la qualité prescrite, mais dont on se vouloit défaire, en disant le mot à l'oreille et mettant de l'argent dans la main des préposés aux enlèvements, que les bruits s'élevèrent avec tant de fracas, et avec des termes et des tons si imposants qu'on trouva que la chose ne se pouvoit plus soutenir. Il s'en étoit embarqué quelques troupes, qui ne furent guère mieux traitées dans la traversée. Ce qui ne l'étoit pas encore fut lâché, et devint ce qu'il put, et on cessa d'enlever personne. Law, regardé comme l'auteur de ces enlèvements, devint fort odieux, et M. le duc d'Orléans eut à se repentir de s'y être laissé entraîner.

MARIAGE DE LA NOUE ET DE MADAME DE CHEVRY ET UN AUTRE PROJET DE MARIAGE

Il y a des choses qui occupent dans leur temps, et qui en vieillissant s'anéantissent. Je n'en puis toutefois omettre une de ce genre. Il y avoit une petite nièce par femmes de M. de Fénelon, archevêque de Cambray, qui déjà veuve à peine mariée, sans enfants et sans biens, avoit une figure aimable, l'air et le goût du monde, un manége infini et beaucoup d'intrigue, et qui, sans avoir été religieuse et coureuse comme la Tencin, eut la similitude avec elle qu'elle fit pour Monsieur de Cambray et son petit troupeau, conséquemment pour Mme Guyon et sa petite Église, le même personnage que l'ambition du frère et de la sœur fit faire à celle-ci pour la constitution. La veuve dont je parle avoit trouvé ainsi le moyen de rassembler chez elle bonne compagnie, mais elle mouroit de faim. Elle persuada à un vieil aveugle qui étoit riche et qui s'appeloit Chevry de l'épouser pour avoir compagnie et charmer l'ennui de son état. Il y consentit et lui fit toutes sortes d'avantages. Il se flatta d'autant plus de mener avec elle une vie agréable qu'elle aimoit le monde, le jeu, la parure, et néanmoins fort dévote, se disoit-elle, et disoient ses amis, et il le falloit bien puisque en cela consistoit toute son existence et sa considération. Chevry, presque aveugle quand il l'épousa, le devint bientôt après tout à fait. Il fut doux, bon homme, s'accommoda de tout, et quoique compté presque pour rien, il avoit toute sorte de complaisances, hors celle de mourir, et il ennuyoit fort sa femme et cette troupe d'amis. Il mourut enfin, et ce fut un grand soulagement dans la maison, et une grande joie pour les amis qui trouvoient là une bonne maison et opulente, où rien ne contrarioit plus leur conversation. Mais les vapeurs qui avoient gagné la dame

pendant la vie de son aveugle ne s'en allèrent pas avec lui. A ces vapeurs, qui étoient devenues énormes, se joignit la gravelle, qui, mêlées, la mettoient dans des états étranges, après quoi, presqu'en un instant, il n'y paroissoit pas. Une pointe de merveilleux faisoit merveilles parmi ce monde qui abondoit chez elle ; elle étoit les délices et la vénération de toute cette petite Église et le ralliement de tout ce qui y tenoit. C'étoit là où se tenoit le conseil secret ; et comme il s'y joignoit souvent d'autre bonne compagnie, sa maison étoit devenue un petit tribunal qui ne laissoit pas d'être compté dans Paris ; tout cela flattoit sa vanité, l'amusoit et l'occupoit agréablement, avec ce talent de s'attirer du monde avec choix et de soutenir cet abord par la bonne chère. Mais elle n'avoit jamais eu de mari, et elle s'en donna un dont on ne l'auroit jamais soupçonnée, la petite Église par vénération, les autres commensaux par la croire de meilleur goût, tous par l'état de sa santé. La Noue, espèce de chevalier d'industrie, s'étoit introduit chez elle par hasard, la table l'y attira souvent. Il étoit frère de Teligny, que la faim avoit fait gouverneur de M. le comte de Clermont, et d'un lieutenant des gardes du corps. C'étoient de forts simples gentilshommes et fort pauvres, leur nom est Cordouan ; j'en ai parlé ailleurs. Il n'avoit d'esprit qu'un simple usage de médiocre monde, et anciennement de jeu et de galanterie bourgeoise, et rien plus, avec un peu d'effronterie. Il avoit servi toute sa vie dans le subalterne, avoit attrapé une place d'écuyer à l'hôtel de Conti, puis le régiment de ce prince, dont la jalousie lui ôta l'un et l'autre en le chassant de chez lui. M. le duc d'Orléans en eut pitié, et lui donna une inspection. Ce fut donc ce vieux belâtre qu'elle épousa, mais dans le dernier secret, tant elle en fut honteuse. Ce secret dura quatre ans, après lesquels ce beau mariage se déclara. Ce fut un étrange vacarme parmi les amis de la maison, qui de ce moment ne fut plus, ni depuis, à beaucoup près si fréquentée, et déchut enfin de cet état de tribunal où tout ce qui

se passoit étoit jugé, et où elle présidoit avec empire. Le mari déclaré fut toujours amant soumis et respectueux, mais cela ne dura guère, elle ne put soutenir une telle décadence. Elle mourut, et la Noue ne profita de rien.

L'extrême folie d'une part, et l'énorme cupidité de l'autre, firent en ce temps-ci le plus étrange contrat de mariage qui se soit peut-être jamais vu. C'est un échantillon de celle que le système de Law alluma en France, et qui mérite d'avoir place ici. Qui pourroit, et qui en voudroit raconter les effets, les transmutations de papiers, les marchés incroyables, les nombreuses fortunes dans leur immensité, et encore dans leur inconcevable rapidité, la chute prompte de la plupart de ces enrichis par leur luxe et leur démence, la ruine de tout le reste du royaume, et les plaies profondes qu'il en a reçues et qui ne guériront jamais, feroit sans doute la plus curieuse et la plus amusante histoire, mais la plus horrible en même temps, et la plus monstrueuse qui fut jamais. Voici donc, entre autres prodiges, le mariage dont il s'agit. Le contrat en fut dressé et signé entre le marquis d'Oyse, âgé lors de trente-trois ans, fils et frère cadet des ducs de Villars Brancas, avec la fille d'André, fameux Mississipien, qui y avoit gagné des monts d'or, laquelle n'avoit que trois ans, à condition de célébrer le mariage dès qu'elle en auroit douze. Les conditions furent cent mille écus, actuellement payés; vingt mille livres par an jusqu'au jour du mariage; un bien immense par millions lors de la consommation; et profusions en attendant aux ducs de Brancas père et fils. Les discours ne furent pas épargnés sur ce beau mariage. Que ne fait point faire *auri sacra fames?* Mais l'affaire avorta avant la fin de la bouillie de la future épouse, par la culbute de Law. Les Brancas, qui s'en étoient doutés, le père et les deux fils, s'étoient bien faits payer d'avance; le comble fut que les suites de cette affaire produisirent des procès plus de quinze ans après, qui furent soutenus sans honte. Ces Brancas-là n'y étoient pas sujets.

MORT DE MADAME DACIER, DE DANGEAU ET DE L'ABBÉ DE DANGEAU

La mort de Mme Dacier fut regrettée des savants et des honnêtes gens. Elle étoit fille d'un père qui étoit l'un et l'autre, et qui l'avoit instruite. Il s'appeloit le Fèvre, étoit de Caen et protestant. Sa fille se fit catholique après sa mort, et se maria à Dacier, garde des livres du cabinet du Roi, qui étoit de toutes les Académies, savant en grec et en latin, auteur et traducteur. Sa femme passoit pour en savoir plus que lui en ces deux langues, en antiquités, en critique, et a laissé quantité d'ouvrages fort estimés. Elle n'étoit savante que dans son cabinet ou avec des savants, partout ailleurs simple, unie, avec de l'esprit, agréable dans la conversation, où on ne se seroit pas douté qu'elle sût rien de plus que les femmes les plus ordinaires. Elle mourut dans de grands sentiments de piété, à soixante-huit ans ; son mari, deux ans après elle, à soixante et onze ans.

Philippe de Courcillon, dit le marquis de Dangeau, mourut à Paris, à quatre-vingt-quatre ans, le 7 septembre; ce fut une espèce de personnage en détrempe, sur lequel, à l'occasion de ses singuliers *Mémoires*, la curiosité engage à s'étendre un peu ici. Sa noblesse étoit fort courte, du pays chartrain, et sa famille étoit huguenote. Il se fit catholique de bonne heure, et s'occupa fort de percer et de faire fortune. Entre tant de profondes plaies que le ministère du cardinal Mazarin a faites et laissées à la France, le gros jeu et ses friponneries en fut une à laquelle il accoutuma bientôt tout le monde, grands et petits. Ce fut une des sources où il puisa largement, et un des meilleurs moyens de ruiner les seigneurs, qu'il haïssoit et qu'il méprisoit, ainsi que toute la nation françoise, et dont il vouloit abattre tout ce qui étoit grand par soi-

même, ainsi que sur ses documents on y a sans cesse travaillé depuis sa mort, jusqu'au parfait succès que l'on voit aujourd'hui, et qui présage si sûrement la fin et la dissolution prochaine de cette monarchie. Le jeu étoit donc extrêmement à la mode à la cour, à la ville et partout, quand Dangeau commença à se produire.

C'étoit un grand homme fort bien fait, devenu gros avec l'âge, ayant toujours le visage agréable, mais qui promettoit ce qu'il tenoit, une fadeur à faire vomir. Il n'avoit rien, ou fort peu de chose ; il s'appliqua à savoir parfaitement tous les jeux qu'on jouait alors : le piquet, la bête, l'hombre, grande et petite prime, le hoc, le reversi, le brelan, et à approfondir toutes les combinaisons des jeux, et celles des cartes, qu'il parvint à posséder jusqu'à s'y tromper rarement, même au lansquenet et à la bassette, à les juger avec justesse et à charger celles qu'il trouvoit devoir gagner. Cette science lui valut beaucoup, et ses gains le mirent à portée de s'introduire dans les bonnes maisons, et peu à peu à la cour, dans les bonnes compagnies. Il étoit doux, complaisant, flatteur, avoit l'air, l'esprit, les manières du monde, de prompt et excellent compte au jeu, où quelques gros gains qu'il y ait faits, et qui ont fait son grand bien et la base et les moyens de sa fortune, jamais il n'a été soupçonné, et sa réputation toujours entière et nette. La nécessité de trouver de fort gros joueurs pour le jeu du Roi et pour celui de Mme de Montespan, l'y fit admettre ; et c'étoit de lui, quand il fut tout à fait initié, que Mme de Montespan disoit plaisamment qu'on ne pouvoit s'empêcher de l'aimer ni de s'en moquer, et cela étoit parfaitement vrai. On l'aimoit parce qu'il ne lui échappoit jamais rien contre personne, qu'il étoit doux, complaisant, sûr dans le commerce, fort honnête homme, obligeant, honorable ; mais d'ailleurs si plat, si fade, si grand admirateur de riens, pourvu que ces riens tinssent au Roi ou aux gens en place ou en faveur, si bas adulateur des mêmes, et depuis qu'il s'éleva, si bouffi d'orgueil et de fadaises,

sans toutefois manquer á personne, ni être moins bas, si occupé de faire entendre et valoir ses prétendues distinctions, qu'on ne pouvoit pas s'empêcher d'en rire.

Établi dans les jeux du Roi et de sa maîtresse, il en profita pour se décorer, et comprit qu'il ne le pouvoit qu'à force d'argent. Il en donna donc à M. de Vivonne, à ce qu'il me semble, car ce fait est de 1670, tout ce qu'il voulut du gouvernement de Tours et de Touraine, et il acheta, peu de mois après, une des deux charges de lecteur du Roi, parce qu'elles donnent les entrées, si rares et si utiles sous Louis XIV. Son argent commença donc à en faire un homme du petit coucher, un gouverneur de province, et un familier dans les parties du Roi et de Mme de Montespan, qui jouoient presque tous les jours. Avec peu d'esprit, mais celui du grand monde et de savoir être toujours dans la bonne compagnie, il ne laissoit pas de rimailler. Le Roi s'amusoit quelquefois alors à donner des bouts-rimés à remplir. Dangeau souhaitoit ardemment un logement, qui étoient rares dans les premiers temps que le Roi s'établit à Versailles.

Un jour qu'il étoit au jeu avec Mme de Montespan, Dangeau soupiroit fadement en parlant de son désir d'un logement à quelqu'un, assez haut pour que le Roi et Mme de Montespan le pussent entendre; ils l'entendirent effectivement et s'en divertirent, puis trouvèrent plaisant de mettre Dangeau sur le gril, en lui composant sur-le-champ les bouts-rimés les plus étranges qu'ils pussent imaginer; les donnèrent à Dangeau, et comptant bien qu'il ne pourroit jamais en venir à bout, lui promirent un logement s'il les remplissoit sans sortir du jeu et avant qu'il finît. Ce fut le Roi et Mme de Montespan qui en furent les dupes. Les Muses favorisèrent Dangeau; il conquit un logement, et en eut un sur-le-champ. Il avoit été capitaine de cavalerie; il obtint le régiment du Roi; puis la guerre étant moins son fait que la cour, non qu'il ait été accusé de poltronnerie, il fut employé auprès de

quelques princes en Allemagne, puis en Italie. Au mariage de Monseigneur le Dauphin, il fit si bien qu'il fut un de ses menins, quoique tous les autres fussent de qualité distinguée. On a pu voir ici que Mme de Maintenon, qui vouloit environner la Dauphine de gens à elle, fit passer la duchesse de Richelieu, dame d'honneur de la Reine, à Madame la Dauphine, et que, pour adoucir cette complaisance, elle fit donner la charge de chevalier d'honneur de cette princesse au duc de Richelieu, avec promesse qu'après l'avoir gardée quelque temps, il la vendroit tout ce qu'il la pourroit vendre à qui il voudroit qui seroit agréé. Il s'étoit étrangement incommodé au jeu. Dangeau, déjà menin et gouverneur de province, fut son homme; il en tira cinq cent mille livres. Dangeau devint ainsi chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, et nécessairement par là chevalier de l'ordre, en la grande promotion, trois ans après, le premier jour de l'an 1689.

Il avoit épousé en 1682 une fille fort riche, d'un partisan qu'on appeloit Morin le Juif, qui le fit beau-frère du maréchal d'Estrées, mari de l'autre. Dangeau en eut une fille unique, qu'il maria au duc de Montfort, fils aîné du duc de Chevreuse, dont il se bouffit fort. Étant devenu veuf, il se trouva assez riche pour se remarier à une comtesse de Lövenstein, fille d'honneur de Madame la Dauphine, et fille d'une sœur du cardinal de Furstemberg, laquelle avoit des sœurs grandement mariées en Allemagne, et des frères en grands emplois. On a vu ailleurs quels sont les Lövenstein, et le bruit que fit Madame, et même Madame la Dauphine, de voir les armes palatines accolées à celles de Courcillon, à la chaise de Mme de Dangeau, et combien il fut avec raison inutile. Mme de Dangeau n'avoit rien vaillant, mais elle étoit charmante de visage, de taille et de grâces. On en a parlé souvent ici ailleurs. C'étoit un plaisir de voir avec quel enchantement Dangeau se pavanoit en portant le deuil des parents de sa femme, et en débitoit les grandeurs. Enfin, à force de revêtements l'un sur l'autre, voilà un seigneur, et qui en

affectoit toutes les manières à faire mourir de rire. Aussi la Bruyère disoit-il, dans ses excellents *Caractères de Théophraste*, que Dangeau n'étoit pas un seigneur, mais d'après un seigneur.

Je fus brouillé avec lui longtemps, pour un fou rire qui partit malgré moi, et que j'ai eu lieu de croire qu'il ne m'a jamais bien pardonné. Il faisoit magnifiquement les honneurs de la cour, où sa maison et sa table, tous les jours grande et bonne, étoit ouverte à tous les étrangers de considération. Il m'avoit prié à dîner. Plusieurs ambassadeurs et d'autres étrangers s'y trouvèrent, et le maréchal de Villeroy, qui étoit fort de ses amis, et chez qui sa noce s'étoit faite. Il fit peu à peu tomber à table la conversation sur les gouvernements et les gouverneurs de province; puis, se balançant avec complaisance, se mit à dire à la compagnie : « Il faut dire la vérité; de tous nous autres gouverneurs de provinces, il n'y a que Monsieur le maréchal, en regardant Villeroy, qui soit demeuré maître de la sienne. » Les yeux de Mme de Dangeau et les miens se rencontrèrent dans cet instant; elle sourit, et moi je fis pis, quelque effort que je pusse faire, car il étoit bon homme, et je ne voulois pas le fâcher, mais cette fatuité fut plus forte que moi. Un an après la mort de M. de Louvois, le Roi se lassa d'être grand maître des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du mont Carmel, dont Louvois avoit toute la gestion en qualité de grand vicaire, et donna cette grande maîtrise à Dangeau. L'envie de s'en divertir eut grande part à ce choix. Il traitoit bien Dangeau, mais il s'en moquoit volontiers. Il connoissoit ses fadeurs, sa vanité, sa fatuité. Cette grâce en devint une source. On a vu ici ailleurs avec quelle dignité il tâcha d'imiter le Roi donnant l'ordre du Saint-Esprit, en donnant celui de Saint-Lazare, combien le prié-Dieu étoit bien imité dans Saint-Germain des Prés, comment ses prêtres de l'ordre, placés comme le sont les évêques et les abbés au prié-Dieu du Roi, représentoient bien les cardinaux avec leurs soutanes et leurs camails

rouges; avec quelle grâce et quel air de satisfaction et de bonté Dangeau faisoit la roue au milieu de cette pompe et de toute la cour, hommes et femmes, qui y alloient sur des échafauds parés, et y rioient scandaleusement. Le Roi après s'amusoit du récit qu'il lui en faisoit faire chez Mme de Maintenon, et il étoit ou se montroit transporté de la privance de ses conversations et des applaudissements qu'il en recevoit. Il est pourtant vrai qu'il faisoit un très-noble usage de sa commanderie magistrale, qui étoit bonne, et qu'il abandonna tout entière pour y élever de pauvres gentilshommes, qui y apprenoient gratuitement tout ce qui peut convenir à leur état, et y étoient fort honnêtement nourris et entretenus.

On a vu ici en son temps ce qui regarde le fils unique qu'il eut de sa seconde femme, qu'il maria à la fille unique du dernier de la maison de Pompadour et d'une fille de M. et de Mme de Navailles, par conséquent sœur de la duchesse d'Elbœuf, mère de la dernière duchesse de Mantoue. Je ne fais ici que renouveler le souvenir de toutes ces alliances de sa femme et de son fils, nécessaires à savoir avant de parler de ses *Mémoires*. En 1696 il fut conseiller d'État d'épée, et on a vu ici en son lieu qu'au mariage de Mgr le duc de Bourgogne, le Roi lui rendit la charge de chevalier d'honneur qu'il avoit perdue à la mort de la Dauphine, et fit sa femme dame du palais, dont elle fut la première par la charge de son mari, n'y ayant point eu alors de duchesse, et on n'a pas oublié de remarquer les privances et la faveur de Mme de Dangeau auprès de Mme de Maintenon, qui lui attirérent celles du Roi. Tout cela enfla Dangeau, et en augmenta merveilleusement les ridicules. Il adoroit le Roi et Mme de Maintenon; il adoroit les ministres et le gouvernement; son culte, à force de le montrer, s'étoit glissé jusque dans ses moelles. Leurs goûts, leurs affections, leurs éloignements, il se les adaptoit entièrement. Tout ce que le Roi faisoit, en quelque genre que ce fût, et quelquefois de plus étrange, transportoit Dangeau d'admiration, qui passoit du dehors

jusqu'à l'intérieur. Il en étoit de même de tout ce qu'il voyoit que Mme de Maintenon aimoit, avançoit ou écartoit, et il s'incrusta si bien de tout cela qu'il en fit sa propre chose, même après leur mort. De là vient la partialité que toute sa tremblante politique n'a pu cacher dans ses *Mémoires* contre M. le duc d'Orléans et pour les bâtards en général, et spécialement pour la personne du duc du Maine, et de tout ce que l'ambition, ou le mécontentement, ou l'aveuglement lui avoit attaché, et pour tout ce qui se montroit ou étoit contraire à M. le duc d'Orléans.

Par même raison, et par plusieurs autres, il étoit grand partisan du Parlement, des bâtards et des princes étrangers, vrais et faux ; grand ennemi de la dignité des ducs, avec l'ignorance la plus profonde jusqu'à être surprenante dans un homme qui avoit passé sa vie à la cour, en sorte qu'il n'a pu se retenir là-dessus dans ses *Mémoires*, jusqu'à y avoir sacrifié la vérité bien des fois à cet égard, et d'autres fois passé grossièrement à côté, n'osant hasarder les négatives, et d'autres fois omettant ce qui s'étoit passé sous ses yeux. Cette aversion des ducs lui venoit de celle de Mme de Maintenon, la mie ancienne et la protectrice des bâtards, qui, pour leur ranger tout obstacle, eût voulu anéantir la première dignité du royaume. Ainsi, tout ce qui s'opposoit à elle, en tout genre, pour nouveau et pour étrange qu'il fût, trouvoit appui en elle. Dangeau ne pouvoit se consoler de l'inutilité de tout ce qu'il avoit tenté pour se faire faire duc, et en avoit pris une haine particulière contre la dignité à laquelle il n'avoit pu atteindre; il croyoit ainsi s'en dédommager. Les alliances de sa femme, qui, en vraie Allemande, croyoit que rien ne pouvoit égaler un prince ni même un ancien comte de l'Empire, l'alliance de son fils, si proche avec les duchesses d'Elbœuf et de Mantoue, lui avoient tout à fait tourné la tête là-dessus. On a vu en son lieu l'étroite liaison de la comtesse de Furstemberg avec Mme de Soubise et la cause de cette union, et quelle étoit Mme de Soubise à l'égard du Roi et même de Mme de Maintenon. On a vu aussi quelle

étoit cette comtesse de Furstemberg à l'égard du cardinal, frère du père de son mari et de la mère de Mme de Dangeau, qui vivoit avec eux en intimité de famille. Il n'en fallut pas davantage à Dangeau pour être comme à genoux devant les Rohans, et, par concomitance, devant les Bouillons, en ce que ces deux maisons avoient de commun ensemble. C'est ce qui paroît par sa partialité extrême dans ses *Mémoires*, par ses louanges ou son aridité, enfin par ses méprises ou d'ignorance, ou de pis, et par ses réticences. Après ces remarques nécessaires, venons aux *Mémoires* qu'il a laissés, qui le peignent si parfaitement lui-même, et si fort d'après nature.

Dès les commencements qu'il vint à la cour, c'est-à-dire vers la mort de la Reine mère, il se mit à écrire tous les soirs les nouvelles de la journée, et il a été fidèle à ce travail jusqu'à sa mort. Il le fut aussi à les écrire comme une gazette sans aucun raisonnement, en sorte qu'on n'y voit que les événements avec une date exacte, sans un mot de leur cause, encore moins d'aucune intrigue ni d'aucune sorte de mouvement de cour ni d'entre les particuliers. La bassesse d'un humble courtisan, le culte du maître et de tout ce qui est ou sent la faveur, la prodigalité des plus fades et des plus misérables louanges, l'encens éternel et suffoquant jusque des actions du Roi les plus indifférentes, la terreur et la fadeur suprême qui ne l'abandonnent nulle part pour ne blesser personne, excuser tout, principalement dans les généraux et les autres personnes du goût du Roi, de Mme de Maintenon, des ministres, toutes ces choses éclatent dans toutes les pages, dont il est rare que chaque journée en remplisse plus d'une, et dégoûtent merveilleusement. Tout ce que le Roi a fait chaque jour, même de plus indifférent, et souvent les premiers princes et les ministres les plus accrédités, quelquefois d'autres sortes de personnages, s'y trouve avec sécheresse pour les faits, mais tant qu'il se peut avec les plus serviles louanges, et pour des choses que nul autre que lui ne s'aviseroit de louer.

Il est difficile de comprendre comment un homme a pu avoir la patience et la persévérance d'écrire un pareil ouvrage tous les jours pendant plus de cinquante ans, si maigre, si sec, si contraint, si précautionné, si littéral à n'écrire que des écorces de la plus repoussante aridité. Mais il faut dire aussi qu'il eût été difficile à Dangeau d'écrire de vrais Mémoires, qui demandent qu'on soit au fait de l'intérieur et des diverses machines d'une cour. Quoique il n'en sortît presque jamais, et encore pour des moments, quoique il y fût avec distinction et dans les bonnes compagnies, quoique il y fût aimé, et même estimé du côté de l'honneur et du secret, il est pourtant vrai qu'il ne fut jamais au fait d'aucune chose, ni initié dans quoi que ce fût. Sa vie frivole et d'écorce étoit telle que ses *Mémoires;* il ne savoit rien au delà de ce que tout le monde voyoit; il se contentoit aussi d'être des festins et des fêtes, sa vanité a grand soin de l'y montrer dans ses *Mémoires*, mais il ne fut jamais de rien de particulier. Ce n'est pas qu'il ne fut instruit quelquefois de ce qui pouvoit regarder ses amis, par eux-mêmes, qui, étant quelques-uns des gens considérables, pouvoient lui donner quelques connoissances relatives, mais cela étoit rare et court. Ceux qui étoient de ses amis de ce genre, en très-petit nombre, connoissoient trop la légèreté de son étoffe pour perdre leur temps avec lui.

Dangeau étoit un esprit au-dessous du médiocre, très-futile, très-incapable en tout genre, prenant volontiers l'ombre pour le corps, qui ne se repaissoit que de vent, et qui s'en contentoit parfaitement. Toute sa capacité n'alloit qu'à se bien conduire, ne blesser personne, multiplier les bouffées de vent qui le flattoient, acquérir, conserver et jouir d'une sorte de considération, sans vouloir s'apercevoir qu'à commencer par le Roi, ses vanités et ses fatuités divertissoient souvent les compagnies, ni des panneaux où on le faisoit tomber souvent là-dessus. Avec tout cela, ses *Mémoires* sont remplis de mille faits que taisent les gazettes, gagneront beaucoup en vieillissant,

serviront beaucoup à qui voudra écrire plus solidement, pour l'exactitude de la chronologie, et pour éviter confusion. Enfin ils représentent, avec la plus desirable précision, le tableau extérieur de la cour, des journées, de tout ce qui la compose, les occupations, les amusements, le partage de la vie du Roi, le gros de celle de tout le monde, en sorte que rien ne seroit plus desirable pour l'histoire que d'avoir de semblables Mémoires de tous les règnes, s'il étoit possible, depuis Charles V, qui jetteroient une lumière merveilleuse parmi cette futilité sur tout ce qui a été écrit de ces règnes.

Encore deux mots sur ce singulier auteur. Il ne se cachoit point de faire ce journal, parce qu'il le faisoit de manière qu'il n'en avoit rien à craindre; mais il ne le montroit pas; on ne l'a vu que depuis sa mort. Il n'a point été imprimé jusqu'à présent, et il est entre les mains du duc de Luynes, son petit-fils, qui en a laissé prendre quelques copies. Dangeau, qui ne méprisoit rien, et qui vouloit être de tout, avoit brigué et obtenu de bonne heure une place dans l'Académie françoise, dont il est mort doyen, et une dans l'Académie des sciences, quoique il ne sût rien du tout en aucun genre, quoique il s'enorgueillit d'être de ces Compagnies et de fréquenter les illustres qui en étoient. Il se trouve dans ses *Mémoires* des grossièretés d'ignorance sur les duchés et sur les dignités de la cour d'Espagne qui surprennent au dernier point. Il essuya la grande opération de la fistule, dont il pensa mourir, et fut taillé d'une fort grosse pierre. Il a vécu depuis sans aucune incommodité de la première, et longues années parfaitement guéri et sans aucune suite de l'autre. Deux ans avant sa mort, il fut taillé pour la seconde fois; la pierre n'étoit pas grosse, à peine eut-il quelques heures de fièvre; il fut guéri en un mois, et s'en est bien porté depuis. A la fin, le grand âge, et peut-être l'ennui de ne voir plus de cour ni de grand monde, termina sa vie par une maladie de peu de jours.

N'attendons pas le temps de la mort de l'abbé de Dan-

geau son frère, qui arriva le 1er janvier 1723, pour parler de lui tout de suite. Il naquit huguenot, il y persévéra plus longtemps que son frère, et je ne sais s'il y a jamais bien renoncé. Il avoit plus d'esprit que son aîné, et quoique il eût assez de belles-lettres, qu'il professa toute sa vie, il n'eut ni moins de fadeur ni moins de futilité que lui : il parvint de bonne heure à être des Académies. Les bagatelles de l'orthographe et de ce qu'on entend par la matière des rudiments et du Despotère furent l'occupation et le travail sérieux de toute sa vie. Il eut plusieurs bénéfices, vit force gens de lettres et d'autre assez bonne compagnie, honnête homme, bon et doux dans le commerce, et fort uni avec son frère. Il avoit été envoyé étant jeune en Pologne, et il avoit trouvé le moyen de se faire décorer d'un titre de camérier d'honneur par Clément X, qu'il avoit connu en Pologne, non à Rome, où il n'alla jamais, et de se le faire renouveler par Innocent XII; il avoit aussi acheté une des deux charges de lecteur du Roi pour en conserver les entrées, et venoit de temps en temps à la cour; il y étoit peu, n'y sortoit guère de chez son frère, et y avoit peu d'habitude.

LAW SORT DU ROYAUME, SON CARACTÈRE, SA FIN

L'année finit par le départ subit et secret de Law, qui n'avoit plus de ressources, et qu'il fallut enfin sacrifier au public. On ne le sut que parce que le fils aîné d'Argenson, intendant à Maubeuge, eut la bêtise de l'arrêter. Le courrier qu'il envoya pour en donner avis lui fut redépêché sur-le-champ, avec une forte réprimande de n'avoir pas déféré aux passe-ports que M. le duc d'Orléans lui avoit fait expédier. Son fils étoit avec lui; ils allèrent à Bruxelles, où le marquis de Prié, gouverneur des Pays-Bas impériaux, le reçut très-bien, et le régala ; il s'y arrêta peu, gagna Liége et l'Allemagne, où il alla offrir ses

talents à quelques princes qui tous le remercièrent. Après avoir ainsi rôdé, il passa par le Tyrol, vit quelques cours d'Italie, dont pas une ne l'arrêta, et enfin se retira à Venise, où cette république n'en fit aucun usage. Sa femme et sa fille le suivirent quelque temps après; je n'ai point su ce qu'elles sont devenues, ni même son fils. Law étoit Écossois, fort douteusement gentilhomme, grand et fort bien fait, d'un visage et d'une physionomie agréables, galant et fort bien avec les dames de tous pays, où il avoit fort voyagé. Sa femme n'étoit point sa femme ; elle étoit de bonne maison d'Angleterre et bien apparentée, qui avoit suivi Law par amour, en avoit eu un fils et une fille, et qui passoit pour sa femme et en portoit le nom sans l'avoir épousé. On s'en doutoit sur les fins : après leur départ cela devint certain. Cette femme avoit un œil et le haut de la joue couverts d'une vilaine tache de vin, du reste bien faite, haute, altière, impertinente en ses discours et en ses manières, recevant les hommages, rendant peu ou point, et faisant rarement quelques visites choisies, et vivoit avec autorité dans sa maison. Je ne sais si son crédit étoit grand sur son mari; mais il paroissoit plein d'égards, de soins et de respect pour elle. Tous deux avoient, lors de leur départ, entre quarante-cinq et cinquante ans. Law laissa en partant sa procuration générale au grand prieur de Vendôme et à Bully, qui avoient bien gagné avec lui. Il avoit fait force acquisitions de toutes sortes, et encore plus de dettes, de façon que ce chaos n'est pas encore débrouillé par une commission du conseil nommée pour régler ses affaires avec ses créanciers. J'ai dit ici ailleurs, et je le répète, qu'il n'y eut ni avarice ni friponnerie en son fait. C'étoit un homme doux, bon, respectueux, que l'excès du crédit et de la fortune n'avoit point gâté, et dont le maintien, l'équipage, la table et les meubles ne purent scandaliser personne. Il souffrit avec une patience et une suite singulière toutes les traverses qui furent suscitées à ses opérations, jusqu'à ce que vers la fin, se voyant court de moyens, et

toutefois en cherchant et voulant faire face, il devint sec, l'humeur le prit, et ses réponses furent souvent mal mesurées. C'étoit un homme de système, de calcul, de comparaison, fort instruit et profond en ce genre, qui, sans jamais tromper, avoit partout gagné infiniment au jeu, à force de posséder, ce qui me semble incroyable, la combinaison des cartes.

Sa banque, comme je l'ai dit ailleurs, étoit une chose excellente dans une république ou dans un pays comme l'Angleterre, où la finance est en république. Son Missisipi, il en fut la dupe, et crut de bonne foi faire de grands et riches établissements en Amérique. Il raisonnoit comme un Anglois, et ignoroit combien est contraire au commerce et à ces sortes d'établissements la légèreté de la nation, son inexpérience, l'avidité de s'enrichir tout d'un coup, les inconvénients d'un gouvernement despotique, qui met la main sur tout, qui n'a que peu ou point de suite, et où ce que fait un ministre est toujours détruit et changé par son successeur. Sa proscription d'espèces, puis de pierreries, pour n'avoir que du papier en France, est un système que je n'ai jamais compris, ni personne, je pense, dans tous les siècles qui se sont écoulés depuis celui d'Abraham, qui acheta un sépulcre en argent pour Sara quand il la perdit, pour lui et pour ses enfants. Mais Law étoit un homme à système, et si profond qu'on n'y entendoit rien, quoique naturellement clair et d'une élocution facile, quoique il y eût beaucoup d'anglois dans son françois. Il vécut plusieurs années à Venise avec fort peu de bien, et y mourut catholique, ayant vécu honnêtement, quoique fort médiocrement, sagement et modestement, et reçut avec piété les sacrements de l'Église. Ainsi se termina l'année 1720.

L'ABBÉ DUBOIS CARDINAL

A mesure que le temps s'écouloit depuis l'exaltation du Pape, et qu'il étoit vivement pressé de tenir à l'abbé du Bois la parole qu'il lui avoit donnée par écrit au cas qu'il fût élu pape, l'impatience de du Bois croissoit avec ses espérances, et ne lui laissoit plus de repos. Il se trouva bien étourdi quand il apprit que le Pape avoit fait cardinal tout seul, le 16 juin, son frère, évêque de Terracine depuis dix ans, moine bénédictin du Mont-Cassin. Du Bois s'attendoit qu'il ne se feroit point de promotion sans qu'il en fût, et jeta feu et flammes. Son attente ne fut pas longue : un moi après, le 16 juillet, le Pape le fit cardinal avec don Alex. Albane, neveu du feu Pape et frère du cardinal camerlingue. Il en reçut la nouvelle et les compliments avec une joie extrême, mais qu'il sut contenir dans quelque décence, et en donner tout l'honneur à la protection de M. le duc d'Orléans, qui, comme on l'a vu, y eut peu ou point de part. Mais il ne se put empêcher de débiter à tout le monde que ce qui l'honoroit plus que la pourpre romaine étoit le vœu unanime, et l'empressement de toutes les puissances à la lui procurer, à en presser le Pape, et à desirer que sa promotion fût avancée sans attendre leur nomination ni la promotion des couronnes. Il s'éventoit là-dessus, et ne pouvoit finir sur ce chapitre, qu'il recommençoit à tout moment, et dont personne ne fut la dupe.

Quoique nous fussions au point où on l'a vu ici, je crus devoir mettre M. le duc d'Orléans à son aise entre du Bois et moi, avec lequel j'allois avoir un commerce nécessaire et forcé dans mon ambassade. J'allai donc chez lui, où il me combla de respects, de compliments, de protestations, de reconnoissance de l'honneur que je lui faisois, sans parler du passé. Quoi [qu'à] la façon dont nous étions

ensemble, et à l'occasion qui m'amenoit chez lui, la visite fût de cérémonie, et qu'il y eût un monde infini, il en usa avec sa calotte rouge, qu'il venoit de recevoir des mains du Roi, comme si elle eût été encore noire, me fit litière de la main, de termes de respect, de conduite jusque tout au bout de son appartement, et à la petite cour où il aboutissoit. M. le duc d'Orléans me témoigna beaucoup de gré de cette démarche de ma part, et je ne rencontrai plus le nouveau cardinal chez ce prince qu'il ne vînt à moi, se reculât aux portes et ne me fît merveilles, auxquelles je n'avois garde de me fier. En recevant sa calotte des mains du Roi, il détacha de son col sa croix épiscopale, la présenta à l'évêque de Fréjus, lui dit qu'elle portoit bonheur, et que c'étoit pour cela qu'il le prioit de la porter pour l'amour de lui. Fréjus rougit, et la reçut avec beaucoup d'embarras. Cette croix, quoique faite comme toutes les autres, avoit pourtant une façon très-remarquable, et qui la faisoit parfaitement distinguer. Fréjus, exposé à rencontrer très-fréquemment le cardinal nouveau chez le Roi, n'osa ne pas porter cette croix assez souvent.

Dînant dans ces premiers jours, ayant cette croix à son col, chez la duchesse du Lude, avec M. et Mme de Torcy et bonne compagnie, Mme de Torcy, qui n'aimoit pas du Bois, et qui, fort Arnauld, étoit fort mécontente de l'ardente conduite de Fréjus sur la constitution, et contre ce qu'on taxoit de jansénisme, et accoutumée à l'avoir vu si longtemps poirier, commensal et complaisant de sa maison, l'entreprit sur cette croix à table avec beaucoup d'esprit, de licence et d'aigreur, tombant sur tous les deux avec une finesse aiguë, et mit Fréjus dans un tel désordre qu'il ne savoit plus où il en étoit, sans que la compagnie, qui s'en aperçut et qui souffroit de cette scène en pleine table, pût rompre les chiens de cette chasse, qui dura fort longtemps, et que Fréjus n'a jamais pardonnée à Mme de Torcy, ni même à son mari, quoique il n'y eût rien mis du sien. Il étoit trop sage et

trop mesuré pour n'en avoir pas été très-embarrassé lui-même, et à la vérité ce fut une grande imprudence à Mme de Torcy.

L'abbé Passarini, camérier d'honneur du Pape, étant arrivé avec le bonnet, le nouveau cardinal le reçut des mains du Roi, et fit ses visites au sang royal avec les cérémonies accoutumées. Il avoit eu près de deux mois à s'y préparer, et il faut avouer qu'il en profita bien. Il avoit un compliment à faire à Madame et à M. et Mme la duchesse d'Orléans, dans l'audience de cérémonie qu'il en eut; car pour les visites aux princes et princesses du sang, ce ne sont que visites et compliments en cérémonie, mais ce ne sont pas des audiences avec un compliment en forme, qui est une petite harangue. Il devoit bien s'attendre à ce que Madame souffriroit de le recevoir en cérémonie, de le saluer et de lui donner un tabouret, et Mme la duchesse d'Orléans, de lui donner un siége à dos, après l'avoir vu si longuement si petit compagnon, et Madame, qui ne lui avoit jamais pardonné le mariage de son fils, qui l'avoit traité toujours avec le plus grand mépris, parlé de lui sans mesure, et demandé comme on l'a vu pour toute grâce à M. le duc d'Orléans, le jour de sa régence, de n'employer à rien ce petit fripon-là qui le vendroit et le déshonoreroit. Le cardinal du Bois se composa, parut devant Madame pénétré de respect et d'embarras. Il se prosterna comme elle s'avança pour le saluer, s'assit au milieu du cercle, se couvrit un instant de son bonnet rouge qu'il ôta aussitôt, et fit son compliment. Il commença par sa propre surprise de se trouver en cet état devant Madame, parla de la bassesse de sa naissance et de ses premiers emplois, les employa avec beaucoup d'esprit et en termes fort choisis à relever d'autant plus la bonté, le cœur et la puissance de M. le duc d'Orléans, qui de si bas l'avoit élevé où il se voyoit, se fit une leçon de n'oublier jamais ce qu'il avoit été, pour sentir toujours plus vivement ce qu'il devoit à ce prince, et y employer tout ce qui pouvoit être en lui, sans se louer ni s'applaudir

le moins du monde, pour le servir, car la modestie surnagea toujours dans ses discours d'audiences, donna un encens délicat à Madame, enfin se confondit en respects les plus profonds et en reconnoissance. Il parla si judicieusement et si bien, que quelque indignation qu'on eût contre sa personne et sa fortune, tous ceux qui l'entendirent en furent charmés, et Madame elle-même ne put s'empêcher, après qu'il fut sorti, de louer son discours et sa contenance, tout en ajoutant qu'elle enrageoit de le voir où il étoit.

Ses audiences de M. le duc d'Orléans et de Mme la duchesse d'Orléans se passèrent avec le même succès; ce fut le même fond en d'autres termes. Je me suis étendu sur celle de Madame comme la plus difficile et la plus curieuse, et j'ai voulu rapporter tout de suite ce qui regarde cette réception du cardinalat.

Il ne fut pas longtemps sans que M. le duc d'Orléans lui apprît qu'il m'avoit promis l'ambassade d'Espagne et de me protéger pour une grandesse pour mon second fils. A chose faite point de remède. Le cardinal du Bois le comprit bien. Il en fut outré, et résolut bien de me faire du pis qu'il pourroit en tous genres. Pour cela il fallut couvrir son jeu, ne point montrer de mécontentement à M. le duc d'Orléans et me combler de gentillesses pour me mieux tromper. Il n'étoit pas encore cardinal lorsque cela arriva, mais il le fut tôt après. Il avoit fait de le Blanc comme son secrétaire, pour ne pas dire comme son valet, l'avoit rendu assidu auprès de lui jusqu'à l'esclavage, tout secrétaire d'État de la guerre qu'il étoit, et s'en servoit à toutes mains, surtout depuis l'affaire de M. et de Mme du Maine, dont il eut seul tout le secret parce qu'il fut l'instrument dont il [se] servit uniquement.

Belle-Isle étoit ami de le Blanc. Le commerce des femmes et leur attachement commun au char de Mme de Plénœuf les avoit liés. Le Blanc étoit un esprit doux, fort inférieur à celui de Belle-Isle, qui s'attacha de plus en plus à lui pour le gouverner et en tirer, dès qu'il le vit en

place, et qui en serra les liens à mesure qu'il le vit dans tout ce qu'il étoit en du Bois de donner de confiance. Par le Blanc, il s'approcha de du Bois, et si bien que du Bois ne les regarda plus que comme ne faisant qu'un et qu'il eut part à la même confiance, jusque-là que tous les soirs ils entroient tous deux seuls chez du Bois, et qu'entre eux trois, il se disoit et se passoit bien des choses. Du Bois, qui n'ignoroit rien en matière de commerce et de liaisons, connoissoit les miennes avec Mme de Lévy et le duc de Charost, conséquemment avec Belle-Isle, tellement que ce fut de lui qu'il se servit pour me rapprocher.

Je ne savois point encore que M. le duc d'Orléans eût parlé de mon ambassade à du Bois, et je n'en avois moi-même ouvert la bouche à qui que ce soit, lorsque je vis entrer Belle-Isle chez moi, qui, après un court préambule, me parla de mon ambassade en homme qui n'en ignoroit rien. Ma surprise fut grande, elle ne m'empêcha pas de demeurer ignorant et boutonné. Alors Belle-Isle me dit que je pouvois lui en parler franchement, parce qu'il savoit tout par l'abbé du Bois, à qui M. le duc d'Orléans l'avoit dit, et tout de suite me demanda comment j'entendois me conduire là-dessus avec l'abbé du Bois, qui avoit seul les affaires étrangères, qui n'attendoit que le moment de sa promotion, dont je ne pouvois me dissimuler le crédit et l'ascendant entier sur M. le duc d'Orléans, qui, après mon départ, demeureroit sans contrepoids le maître de son maître, et qui me pouvoit servir ou nuire infiniment; qu'au demeurant il ne me dissimuleroit pas qu'il m'apportoit le choix de la paix ou de la guerre; que du Bois étoit infiniment ulcéré par tout ce que j'avois dit tant de fois à M. le duc d'Orléans contre lui; que, malgré cela, il ne s'éloigneroit pas de revenir à moi, et de se raccommoder, d'y vivre sur l'ancien pied, mais à de certaines conditions, et de me servir utilement et franchement dans le cours de mon ambassade, et pour l'objet qui me l'avoit fait désirer. L'exhortation amicale suivit, et cependant je faisois m réfl ions.

Je connoissois trop le terrain pour ne pas sentir que Belle-Isle disoit vrai en tout, excepté sur la sincérité d'une âme si double et offensée; mais que ne me pas prêter à un raccommodement offert donneroit beau jeu à du Bois auprès de M. le duc d'Orléans, qui seroit également embarrassé et importuné de ce contraste, et qui surtout en mon absence, je veux dire du Bois, sauroit bien profiter; de plus, comment éviter le commerce réglé de lettres avec l'homme chargé seul des affaires étrangères, et comment le soutenir avec un homme avec qui on est brouillé et avec qui on n'a pas voulu se raccommoder ? Ces considérations si évidentes ployèrent ma roideur ; mais je voulus savoir ce que c'étoit que les conditions dont il m'avoit parlé. Belle-Isle me dit qu'elles n'étoient pas difficiles: d'oublier de part et d'autre tout ce qui s'étoit passé, ne nous en jamais parler, promesse de ne plus rien dire en public contre lui, ni en particulier à M. le duc d'Orléans, nous revoir et traiter ensemble à l'avenir avec ouverture et liberté, et que je verrois que du Bois, ravi de n'avoir plus à me compter au nombre de ses ennemis, iroit au-devant de tout ce qui me pourroit plaire. Belle-Isle, tout de suite, sans me laisser le temps de parler, me fit l'analyse de ces conditions telle que je la sentois moi-même : la nécessité du raccommodement avec un homme qui me l'offroit, avec qui il falloit concerter tout ce qui pouvoit regarder mon ambassade, et avoir avec lui un commerce de lettres réglé toutes les semaines tant qu'elle dureroit, sans possibilité de le faire passer par un autre ; le raccommodement fait, l'indécence de parler mal en public d'un homme avec qui on s'est raccommodé, enfin d'en mal parler à M. le duc d'Orléans en particulier; l'expérience de l'inutilité, même du danger, me devoit convaincre là-dessus et la raison me démontrer qu'il étoit déjà le maître des affaires, des grâces, de tout l'intérieur; combien plus l'alloit-il devenir quand il seroit élevé à la pourpre, qui peut-être étoit déjà en chemin par un courrier ! A l'égard de la bonne foi, quelque difficulté que je

pusse avoir d'y prendre confiance, je lui liois les bras par ce raccommodement, quitte à marcher avec les précautions raisonnables, et à voir de jour à autre comment il se conduiroit avec moi, parti sage en tous ses points, dont je ne pourrois jamais me faire de reproche dans ma position présente, et bien différent d'une brouillerie ouverte dans la situation où je me trouvois.

Ces mêmes raisons m'avoient dejà sauté aux yeux, de sorte que je renvoyai Belle-Isle content de sa négociation, qui, deux jours après, me vint dire merveilles de la part de du Bois. Là-dessus sa calotte arriva. Je fus le voir comme je l'ai dit, et le surlendemain il vint chez moi. Sa barrette arrivée, il ne tarda pas à y revenir encore en habit long et rouge. On peut juger quelle put être notre confiance réciproque : aussi n'eûmes-nous pas sitôt entamé les propos de l'ambassade, et ils le furent dès lors, que je vis clairement son venin et sa duplicité. Aussi me crus-je dispensé à son égard de tout ce que la prudence me pouvoit permettre. Pour ne point interrompre ce qui se passa sur mon ambassade avant mon départ, je le remettrai tout de suite au temps de mon départ même, quoique les propos et la tyrannie en aient commencé dès ce temps-ci, presque aussitôt que nous nous fûmes vus. Passons à un événement qui fut court, mais qui effraya beaucoup.

Le dernier août, le Roi jusqu'alors dans une santé parfaite, se réveilla avec mal à la tête et à la gorge ; un frisson survint, et sur l'après-midi, le mal de tête et de gorge ayant augmenté, il se mit au lit. J'allai le lendemain, sur le midi, savoir de ses nouvelles. Je trouvai que la nuit avoit été mauvaise et qu'il y avoit depuis deux heures un redoublement assez fort. Je vis partout une grande consternation. J'avois les grandes entrées, ainsi j'entrai dans sa chambre. Je la trouvai fort vide, M. le duc d'Orléans, assis au coin de la cheminée, fort esseulé et fort triste. Je m'approchai de lui un moment, puis j'allai au lit du Roi. Dans ce moment Boulduc, un de ses

apothicaires, lui présentoit quelque chose à prendre. La duchesse de la Ferté, qui, par la duchesse de Ventadour sa sœur, avoit toutes les entrées comme marraine du Roi, étoit sur les épaules de Boulduc, et s'étant tournée pour voir qui approchoit, elle me vit, et tout aussitôt me dit entre haut et bas : « Il est empoisonné, il est empoisonné. — Taisez vous donc, Madame, lui répondis-je, cela est horrible. » Elle redoubla, et si bien et si haut, que j'eus peur que le Roi l'entendît. Boulduc et moi nous nous regardâmes, et je me retirai aussitôt d'auprès du lit et de cette enragée, avec qui je n'avois nul commerce. Pendant cette maladie, qui ne dura que cinq jours, mais dont les trois premiers furent violents, j'étois fort fâché et fort en peine ; mais en même temps si aise d'avoir opiniâtrément refusé d'être gouverneur du Roi, et si agité en me représentant l'être, et en quel état je serois, que je m'en réveillois la nuit en sursaut, et ces réveils étoient pour moi de la joie la plus sensible de ne l'être pas. La maladie ne fut pas longue et la convalescence fut prompte, qui rendit la tranquillité et la joie, et causa un débordement de *Te Deum* et de réjouissances. Helvétius en eut tout l'honneur : les médecins avoient perdu la tête; il conserva seul la sienne ; il opiniâtra une saignée au pied dans une consultation où M. le duc d'Orléans fut présent; il l'emporta : le mieux très-marqué suivit incontinent, et la guérison bientôt après.

Le maréchal de Villeroy ne manqua pas cette occasion de signaler tout son venin et sa bassesse ; il n'oublia rien pour afficher des soupçons, des soins, des inquiétudes extrêmes, et pour faire sa cour à la robe. Il ne vint point si petit magistrat aux Tuileries qu'il ne se fît avertir pour lui aller dire lui-même des nouvelles du Roi et le caresser, tandis qu'il étoit inaccessible aux premiers seigneurs. Les magistrats plus considérables, j'entends toujours du Parlement, ou les chefs des autres Compagnies, ou leurs gens du parquet, il les faisoit entrer à toute heure dans la chambre du Roi et tout auprès de son lit pour qu'ils

le vissent, tandis qu'à peine ceux qui avoient les grandes entrées jouissoient de la même privance. Il en usa de même dans la première convalescence, qu'il prolongea le plus qu'il put pour donner la même distinction aux magistrats à quelque heure qu'il en vînt, et privativement aux plus grands de la cour et aux ambassadeurs; il se croyoit tribun du peuple, et aspiroit à leur faveur et à leur dangereuse puissance. De là il se tourna à une autre affectation, qui avoit le même but contre M. le duc d'Orléans. Il multiplia les *Te Deum*, qu'il incita les divers états des petits officiers du Roi de faire chanter en différents jours et en différentes églises, assista à tous, y mena tout ce qu'il put, et courut encore plus de six semaines les *Te Deum* qui se chantèrent dans toutes les églises de Paris. Il ne parloit d'autre chose, et sur sa joie véritable de la guérison, il en entoit une fausse qui puoit le parti et le dessein à ne s'y pouvoir méprendre. Il fit faire force fêtes à Lyon et à son fils l'archevêque, dont il eut soin de faire répandre les relations.

Le Roi alla en cérémonie remercier Dieu à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève. Ces momeries, ainsi allongées, gagnèrent la fin du mois d'août et la Saint-Louis. Il y a tous les ans ce jour-là un concert le soir dans le jardin. Le maréchal de Villeroy prit soin que ce concert devînt une manière de fête, à laquelle il fit ajouter un feu d'artifice. Il n'en faut pas tant pour attirer la foule; elle fut telle, qu'une épingle ne seroit pas tombée à terre dans tout le parterre. Les fenêtres des Tuileries étoient parées et remplies, et tous les toits du Carrousel pleins de tout ce qui put y tenir, ainsi que la place. Le maréchal de Villeroy se baignoit dans cette affluence, qui importunoit le Roi, qui se cachoit dans des coins à tous moments; le maréchal l'en tiroit par le bras, et le menoit tantôt aux fenêtres, d'où il voyoit la cour et la place du Carrousel toute pleine, et tous les toits jonchés de monde, tantôt à celles qui donnoient sur le jardin, et sur cette innombrable foule qui y attendoit la fête. Tout cela crioit *vive le*

Roi ! à mesure qu'il en étoit aperçu, et le maréchal retenant le Roi, qui se vouloit toujours aller cacher : « Voyez donc, mon maître, tout ce monde et tout ce peuple, tout cela est à vous, tout cela vous appartient, vous en êtes le maître ; regardez-les donc un peu pour les contenter, car ils sont tous à vous, vous êtes le maître de tout cela. » Belle leçon pour un gouverneur, qu'il ne se lassoit point de lui inculquer à chaque fois qu'il le menoit aux fenêtres, tant il avoit peur qu'il l'oubliât ! Aussi l'a-t-il très-pleinement retenue. Je ne sais s'il en a reçu d'autres de ceux qui ont eu la charge de son éducation. Enfin le maréchal le mena sur sa terrasse, où de sous un dais il entendit la fin du concert, et vit après le feu d'artifice. La leçon du maréchal de Villeroy, si souvent et si publiquement répétée, fit grand bruit et à lui peu d'honneur. Lui-même a éprouvé le premier effet de ses belles instructions.

M. le duc d'Orléans se conduisit d'une manière si simple et si sage qu'il y gagna beaucoup. Des soins et une inquiétude raisonnable mais mesurée, une grande réserve dans ses discours, une attention exacte et soutenue en propos et en contenance, qui laissât rien échapper qui sentît le moins du monde qu'il étoit le successeur, surtout à ne jamais montrer croire le Roi trop bien ni trop mal, et laisser aucun lieu qu'il le craignît trop bien et qu'il le souhaitât mal. Il ne pouvoit douter qu'une conjoncture si critique pour lui ne fixât sur lui les regards les plus perçants et l'attention de tout le monde, et comme dans la vérité il ne souhaita jamais la couronne, quelque peu vraisemblable que cela paroisse, il n'eut besoin que de s'observer et point du tout de se contraindre ; aussi n'eut-il besoin d'aucun conseil là-dessus, et son intérieur le plus libre et le plus familier, moi par exemple, le vit toujours là-dessus tel que le public le vit. Cela fut aussi fort remarqué, et la cabale opposée fut entièrement réduite au silence, qui se préparoit bien à faire valoir jusqu'aux riens qu'elle auroit aperçus. Il fut heureux que

ceux qui lui étoient le plus particulièrement attachés, et qui auroient pu se flatter le plus d'un événement sinistre, aient tous gardé toute la même conduite que lui, sans qu'aucun d'eux, jusqu'aux valets, et c'est une merveille, aient laissé échapper de quoi faire naître le plus léger soupçon.

Trudaine, conseiller d'État, à qui M. le duc d'Orléans avoit fort mal à propos ôté la prévôté des marchands, dont il a été parlé ici en son lieu, mourut à soixante-deux ans. Ce n'étoit pas un aigle, mais un très-honnête homme, intègre, désintéressé, vertueux.

Le duc de Bouillon mourut en même temps, à quatre-vingt-deux-ans, s'étant démis, depuis la régence, de sa charge de grand chambellan et de son gouvernement d'Auvergne en faveur du duc d'Albret, son fils aîné, qui prit le nom de duc de Bouillon, à qui le feu Roi ne les auroit jamais laissés passer, et qui, comme on l'a vu ici en son temps, avoit eu de grands procès contre son père et avoit été fort mal avec lui. Le père étoit fort bon homme, prince tant qu'il pouvoit, du reste fort valet, mais du Roi seulement, et d'une assiduité qui, jointe avec un esprit extrêmement court, lui avoit entièrement gagné le Roi, quoique des aventures de sa femme et du cardinal son frère l'eussent fait éloigner plus d'une fois de la cour. On a vu ici en son lieu que beaucoup d'art, quelque chose de pis de la part du procureur général Daguesseau, depuis chancelier, l'habitude et l'affection du Roi, sauvèrent sa prétendue principauté, à l'évasion du cardinal de Bouillon du royaume.

MORT, CARACTÈRE ET CONDUITE DU CARDINAL DE MAILLY

Le cardinal de Mailly étoit mort quatre jours avant Madame la grande-duchesse dans l'abbaye de Saint-

[illegible] suffira [illegible] emploi, [illegible] d'un cour[illegible] Arles, [illegible] de Reims, par quels étranges [illegible] France, enfin [illegible] de Saint-Évanche de Caen. Il eut Arles en 1697, Reims en 1710, le chapeau, 19 novembre 1719, reconnu cardinal [illegible] par le Régent et le Roi avec grand'peine. Quoique d'une santé ferme et que je n'aie vue altérée en rien jusqu'à l'événement dont je vais parler, il vivoit depuis qu'il fut cardinal dans le plus exact régime, et sur ses heures, et sur le choix et la mesure de son manger et sur mille sortes de bagatelles, tant il désiroit jouir longtemps de sa fortune. Il voyoit le sacre instant et un conclave peu éloigné. Ces cérémonies et la figure qu'il y alloit faire le transportoient. Il ne songea qu'à partir brusquement dès qu'on eut la nouvelle de la mort du Pape; mais il eut l'avisement de profiter de la circonstance. En prenant congé du Régent, il lui représenta que le sacre étoit fort proche, qu'il auroit l'hon-

neur de le faire, et de conférer le lendemain l'ordre du Saint-Esprit au Roi, qui ne l'avoit pas encore reçu; que le Roi choisissoit toujours un seigneur pour porter, ce jour-là et le lendemain qu'il faisoit des chevaliers, la queue de son grand manteau de l'ordre, ce qui lui donnoit droit, quelque âge qu'il eût, d'être compris dans la promotion suivante, comme il étoit arrivé de M. de Nevers en 1661, à la première fleur de son âge, et là-dessus demanda et obtint que son neveu le marquis de Nesle fût choisi pour cette fonction. La promesse en fut si publique que, quoique le cardinal de Mailly fût mort lorsque le Roi fut sacré, la parole fut tenue, et le marquis de Nesle fut chevalier de l'ordre de la promotion de 1724, si nombreuse et si peu choisie, quelques années avant l'âge.

Je passai avec le cardinal de Mailly toute la soirée de la veille qu'il devoit partir pour Rome; je ne vis jamais un homme si content. Je le quittai tard, se portant très-bien. Le lendemain sur le midi, je fus bien étonné d'apprendre par un homme qu'il m'envoya qu'il s'étoit trouvé si mal la nuit, que, dès le grand matin, il avoit envoyé chercher du secours, lequel lui avoit trouvé la fistule, et si pressée à y travailler que, sans autre préparation, l'opération lui avoit été faite fort heureusement, qu'il étoit aussi bien qu'il étoit possible, et qu'il me prioit de l'aller voir. Je le trouvai en effet fort bien pour son état, mais bien touché de n'aller point à Rome. Le sacre prochain le consoloit, et l'espérance de voir un autre conclave. Je ne m'étois jamais aperçu qu'il fût attaqué d'aucun mal, et lui-même n'en avoit jamais parlé; il croyoit de temps en temps avoir des hémorroïdes, à ce qu'il dit depuis, et n'en faisoit point de cas. Je ne sais comment cette opération fut faite; mais on apprit depuis sa mort qu'il lui étoit demeuré un écoulement qu'on lui avoit bien recommandé d'entretenir. Il vit bientôt le monde, tant sa guérison s'avança sans aucun accident, et en peu de temps reprit sa vie accoutumée. Cinq mois

se passèrent de la sorte. Il s'en alla à Reims, où il n'étoit pas à son aise, et qu'il avoit accablée de lettres de cachet. Il se retira bientôt après à Saint-Thierry, qui n'en est qu'à quelques lieues, qui lui servoit de maison de campagne, ne respirant que feu et sang contre les opposants à la constitution, et sa vengeance particulière de ceux qui osoient encore lui résister, lorsque tout à coup cet écoulement s'arrêta, et fit une révolution à la tête, où il sentit des douleurs à crier les hauts cris. A peine ce tourment eut-il duré quatorze ou quinze heures, malgré les saignées et tout ce qu'on put employer, qu'il perdit la connoissance et la parole, et mourut dix ou douze heures après, sans avoir eu un moment à penser à sa conscience. Quelle fin de vie dans un prêtre et dans un évêque, toute d'ambition, et persécuteur effréné par ambition et par haine! Il passionna les honneurs, il goûta seulement des plus grands comme pour s'y attacher davantage. Ce qu'ils avoient pour lui de plus flatteur lui fut montré, et porté pour ainsi dire jusqu'au bord de ses lèvres. La coupe lui en fut subitement retirée sans qu'il y pût toucher au moment d'y mettre la bouche et d'en boire à longs traits. Livré à des douleurs cruelles, puis à un état de mort, et paroître devant Dieu tout vivant de la vie du monde, sans avoir eu un moment à penser qu'il l'alloit quitter et paroître devant son juge: voilà le monde, son tourbillon, ses faveurs, sa tromperie, et sa fin.

DÉPART POUR L'AMBASSADE D'ESPAGNE ET ARRIVÉE A MADRID

Enfin je partis en poste le 23 octobre, ayant avec moi le comte de Lorges, mes enfants, l'abbé de Saint-Simon et son frère, et quelque peu d'autres. Le reste de la compagnie me joignit à Blaye, comme l'abbé de Mathan,

et à Bayonne avec M. de Cérestre. Nous couchâmes à Orléans, à Montrichard et à Poitiers. Allant de Poitiers coucher à Ruffec, je rencontrai le duc d'Ossone à Vivonne. Je m'arrêtai pour le voir, et sachant qu'il étoit à la messe, j'allai l'attendre à la porte de l'église. Comme il sortit, ce fut des compliments, des accueils et des embrassades; puis nous allâmes ensemble à la poste, où lui et moi avions mis pied à terre, car il venoit en poste aussi. Force compliments aux portes, où je voulus, comme de raison, lui faire les honneurs de la France. Nous montâmes dans une chambre où on nous laissa seuls et où nous nous entretînmes une heure et demie. Il parloit mal françois, mais plus que suffisamment pour la conversation.

Après un renouvellement de compliments pour les mariages et le renouvellement si étroit de l'union des deux couronnes, et les politesses personnelles sur nos deux emplois, il entra le premier en matière sur la joie des véritables François et Espagnols, et le dépit amer des mauvais. Je fus surpris de le trouver si bien informé de nos cabales et de ce qu'on appeloit la vieille cour. Sans avoir voulu nommer personne, il m'en désigna plusieurs et rien ne pouvoit être plus clair que ses plaintes contre des gens entièrement attachés au roi d'Espagne jusqu'aux mariages, et qui, depuis ce moment, se déchaînoient et contre les mariages et contre l'Espagne. Il me dit que M. le duc d'Orléans avoit plus d'ennemis de sa personne et de son gouvernement qu'il ne pensoit; que je l'avertisse d'y prendre garde, et il ajouta que, dans l'état où en étoient les choses, on ne pouvoit trop se hâter de part et d'autre de les finir. Il me parla, mais sans désigner personne, de force mouvements dans notre cour et à Paris pour retarder, dans le dessein de gagner du temps pour se donner celui de faire tout rompre, et qu'en Espagne on sentoit le même esprit, et de l'intelligence; en même temps me protesta qu'il n'y avoit personne qui osât s'hasarder d'en parler au roi ni à la

reine d'Espagne d'une manière directe ; que tous efforts, quand même il en paroîtroit à Madrid, seroient inutiles; de la joie et de l'empressement de Leurs Majestés Catholiques ; des avantages réciproques de cette réunion. Ce que j'exprime ici en peu de paroles en produisit beaucoup parce qu'il fut d'abord énigmatique et fort réservé, et que l'ouverture ne vint qu'à peine sur tout ce que je lui dis pour le déboutonner. Ilors ce qui, de ma part, me sembla nécessaire pour y parvenir, et sans descendre en aucun particulier, on peut juger que j'eus les oreilles plus ouvertes que la bouche. Seulement je l'exhortai à s'ouvrir franchement et nominalement avec M. le duc d'Orléans, et je tâchai de lui persuader qu'il ne pouvoit rendre un plus grand service, non-seulement à ce prince, et dont il lui sût plus de gré, mais à Leurs Majestés Catholiques, à qui désormais ses intérêts étoient unis, et par amitié et pour la grandeur des deux couronnes. Il m'assura qu'il s'expliqueroit avec M. le duc d'Orléans comme il faisoit avec moi; mais quoique j'insistasse qu'il lui nommât les personnes, et que je lui répondois du secret, je n'en pus tirer parole. Aussi ne m'en donna-t-il pas de négative ; mais je sentis bien à ses discours là-dessus que la politesse pour moi y avoit plus de part que la volonté d'une entière confidence sur un article si important mais si délicat. Nous nous séparâmes de la sorte, avec force compliments, accolades et protestations. Je ne pus, quoi que je pusse faire, l'empêcher de descendre; mais, à mon tour, il ne put m'obliger de monter dans ma breline qu'il ne se fût retiré. Il étoit assez peu accompagné.

Ma breline cassa en arrivant à Couhé, terre appartenant à M. de Vérac; il fallut y mettre un autre essieu. J'y fus donc plus de trois heures, que j'employai à écrire à M. le duc d'Orléans et au cardinal du Bois le récit de cette conférence, et aller voir le château et le parc un moment. Ces retardements me firent arriver sur le minuit à Rulfec, où j'étois attendu de bonne heure par force

noblesse de la terre et du pays, à qui je donnai à dîner et à souper les deux jours que j'y séjournai. J'eus un vrai plaisir d'y embrasser Puy-Robert, qui étoit lieutenant-colonel du régiment Royal-Roussillon du temps que j'y avois été capitaine. De Ruffec, j'allai en deux jours à la Cassine, petite maison à quatre lieux de Blaye, que mon père avoit bâtie au bord de ses marais de Blaye, que je pris grand plaisir à visiter ; j'y passai la veille et le jour de la Toussaint, et le lendemain je me rendis de fort bonne heure à Blaye, où je séjournai deux jours. J'y trouvai plusieurs personnes de qualité, force noblesse du pays et des provinces voisines, et Boucher, intendant de Bordeaux, beau-frère de le Blanc, qui m'y attendoient, et auxquelles je fis grande chère soir et matin pendant ce court séjour. Je l'employai bien à visiter la place dedans et dehors, le fort de l'Isle et celui de Médoc vis-à-vis Blaye, où je passai par un très-fâcheux temps. Mais je les voulois voir, et j'y menai mon fils, qui avoit la survivance de mon gouvernement. Nous passâmes à Bordeaux par un si mauvais temps, que tout le monde me pressoit de différer, mais on ne m'avoit permis que ce peu de séjour, que je ne voulus pas outre-passer. Boucher avoit amené son brigantin magnifiquement équipé, et tout ce qu'il falloit de barques pour le passage de tout ce qui m'accompagnoit, et de tout ce qui étoit venu me voir à Blaye dont la plupart passèrent à Bordeaux avec nous. La vue du port et de la ville me surprirent, avec plus de trois cents bâtiments de toutes nations rangés sur deux lignes sur mon passage, avec toute leur parure et grand bruit de leur canon et de celui du château Trompette.

On connoît trop Bordeaux pour que je m'arrête à décrire ce spectacle ; je dirai seulement qu'après le port de Constantinople, la vue de celui-ci est en ce genre ce qu'on peut admirer de plus beau. Nous trouvâmes force compliments et force carrosses au débarquement, qui nous conduisirent chez l'intendant, où les jurats de Bordeaux vinrent me complimenter en habit de cérémonie.

Comme ces Messieurs sont les uns de qualité, les autres considérables, et que cette jurade est extrêmement différente en tout des autres corps de ville, je me tournai vers l'intendant après leur avoir répondu, et je le priai de trouver bon que je les conviasse de souper avec nous; ils me parurent sensibles à cette politesse à laquelle ils ne s'attendoient pas; allèrent quitter leurs habits, et revinrent souper. Il n'est pas possible de faire une plus magnifique chère, ni plus délicate que celle que l'intendant nous fit soir et matin, ni faire mieux les honneurs de la ville et de leur logis que nous les firent l'intendant et sa femme les trois jours que j'y séjournai, n'ayant pu y être moins pour l'arrangement du voyage. L'archevêque et le premier président n'y étoient point; le parlement étoit en vacance. Néanmoins je vis le palais, et ce qu'il y avoit à voir dans la ville. Quoique on me dégoûtât de voir l'hôtel de ville, qui est vilain, je persistai à vouloir y aller; je voulois faire une autre civilité aux jurats, sans conséquence; ils s'y trouvèrent; je leur dis que c'étoit beaucoup moins la curiosité qui m'amenoit dans un lieu où on m'avoit averti que je ne trouverois rien qui mérità d'être vu, que le désir d'une occasion de leur rendre à tous une visite, ce qui me parut leur avoir plu extrêmement.

Enfin, après avoir bien remercié M. et Mme Boucher, nous partîmes, traversâmes les grandes landes, et arrivâmes à Bayonne, où nous mîmes pied à terre chez d'Adoncourt, qui y commandoit très-dignement, et y étoit adoré en servant parfaitement le Roi. Mes enfants et moi logeâmes chez lui, et tout mon monde dans le voisinage. Le changement de voitures pour nous et pour le bagage nous y retint quatre jours, pendant lesquels rien ne se peut ajouter aux soins d'Adoncourt, à sa politesse aisée et sans compliments, et à sa chère soir et matin, propre, grande, excellente. Il étoit venu accompagné d'officiers une lieue au-devant de nous. J'étois dès lors monté à cheval. L'artillerie, les compliments, il fallut essuyer

voyage. Elle étoit debout, sans siége derrière elle; je ne me couvris point, et n'en fis pas même le semblant. La duchesse de Liñarez et d'Adoncourt entrèrent seuls un peu dans la conversation. Je lui présentai mes enfants et ces Messieurs qui étoient avec moi, à qui elle dit quelque chose, cherchant à leur parler à tous avec un air d'attention et de bonté et en fort bon françois. Elle étoit fort grande, droite, très-bien faite, de grand air, de bonne mine, qui laissoit voir qu'elle avoit eu de la beauté. Elle me demanda beaucoup des nouvelles de Madame. Tout son habillement étoit noir et sa coiffure avec un voile, mais qui montroit des cheveux, et sa taille paroissoit aussi. Ce vêtement n'étoit ni françois ni espagnol, avec une longue queue, dont la duchesse de Liñarez tenoit le bout, mais fort lâche. C'étoit un habit de veuve, mais mitigé, avec une longue et large attache devant le haut du corps, de très-beaux diamants. Pour la duchesse de Liñarez, son habit m'effraya : il étoit tout à fait de veuve et ressembloit en tout à celui d'une religieuse. Je ne dois pas oublier que je présentai aussi à la reine les compliments et une lettre de M. le duc d'Orléans, à quoi elle répondit avec une grande politesse.

Au sortir de l'audience, elle me fit inviter à dîner, pour le lendemain, dans une maison de Bayonne où le gros de ses officiers demeuroient, et où elle a aussi logé. J'y allai, sur l'exemple du comte de S. Estevan del Puerto, allant au congrès de Cambray, et tout à l'heure, du duc d'Ossone venant en France. Le sieur de Bruges, qui étoit chef de la maison de la reine douairière, fit les honneurs du festin très-bon et très-magnifique, où se trouva l'évêque de Bayonne, d'Adoncourt, et tout ce qui m'accompagnoit de principal. J'eus une seconde audience de la reine pour la remercier du repas et prendre congé d'elle. La conversation fut plus longue et plus familière que la première fois; elle finit par m'exposer le très-triste état où elle se trouvoit, faute de tout payement d'Espagne depuis deux années, et me prier d'en parler à Leur Majestés Catho-

parer sur la route pour la diligenter, parce que les passeports d'Espagne n'étoient arrivés que le 29 du mois dernier, et que ces passe-ports étant pour le chemin qui passe à Vittoria, plus long que celui de Pampelune, que je voulois prendre, me retardoit encore; qu'au surplus mon arrivée à Madrid plus ou moins avancée ne pouvoit rien influer sur le départ de Mlle de Montpensier fixé au 15 de ce mois; que tout le désir du Roi et de M. le duc d'Orléans de l'avancer étoit inutile, par l'impossibilité que les préparatifs pussent être prêts plus tôt; que de Paris à la frontière elle mettroit cinquante jours par la difficulté des chemins et la quantité d'équipages, d'où il résultoit que de Madrid à la frontière, le chemin étant plus court d'un tiers, l'infante ne pouvoit être pressée de partir pour arriver juste au lieu de l'échange, et que, par conséquent, j'aurois tout le temps nécessaire pour m'acquitter de toutes les fonctions préalables à son départ, qui n'en pourra être retardé d'un seul moment.

Le 9, lendemain de mon arrivée à Bayonne, j'envoyai faire compliment à la duchesse de Liñarez, camarera-mayor de la reine douairière d'Espagne, et la prier de lui demander audience pour moi pour l'après-dînée. Je reçus en réponse un compliment de la reine. Ses carrosses vinrent me prendre, et me conduisirent chez elle : véritablement je fus étonné en y arrivant. Elle s'étoit retirée depuis assez longtemps dans une maison de campagne fort proche de la ville, qui n'avoit que deux fenêtres de face sur une petite cour, et guère plus de profondeur. De la cour, je traversai un petit passage et j'entrai dans une pièce plus longue que large, très-communément meublée, qui avoit vue sur un beau ét grand jardin. Je trouvai la reine qui m'attendoit, accompagnée de la duchesse de Liñarez et de très-peu de personnes. Je lui fis le compliment du Roi, et lui présentai sa lettre : on ne peut répondre plus poliment qu'elle fit à l'égard du Roi, ni avec plus de bonté pour moi. La conversation fut sur la joie des mariages, le temps de l'échange, et sur mon

voyage. Elle étoit debout, sans siége derrière elle; je ne me couvris point, et n'en fis pas même le semblant. La duchesse de Liñarez et d'Adoncourt entrèrent seuls un peu dans la conversation. Je lui présentai mes enfants et ces Messieurs qui étoient avec moi, à qui elle dit quelque chose, cherchant à leur parler à tous avec un air d'attention et de bonté et en fort bon françois. Elle étoit fort grande, droite, très-bien faite, de grand air, de bonne mine, qui laissoit voir qu'elle avoit eu de la beauté. Elle me demanda beaucoup des nouvelles de Madame. Tout son habillement étoit noir et sa coiffure avec un voile, mais qui montroit des cheveux, et sa taille paroissoit aussi. Ce vêtement n'étoit ni françois ni espagnol, avec une longue queue, dont la duchesse de Liñarez tenoit le bout, mais fort lâche. C'étoit un habit de veuve, mais mitigé, avec une longue et large attache devant le haut du corps, de très-beaux diamants. Pour la duchesse de Liñarez, son habit m'effraya : il étoit tout à fait de veuve et ressembloit en tout à celui d'une religieuse. Je ne dois pas oublier que je présentai aussi à la reine les compliments et une lettre de M. le duc d'Orléans, à quoi elle répondit avec une grande politesse.

Au sortir de l'audience, elle me fit inviter à dîner, pour le lendemain, dans une maison de Bayonne où le gros de ses officiers demeuroient, et où elle a aussi logé. J'y allai, sur l'exemple du comte de S. Estevan del Puerto, allant au congrès de Cambray, et tout à l'heure, du duc d'Ossone venant en France. Le sieur de Bruges, qui étoit chef de la maison de la reine douairière, fit les honneurs du festin très-bon et très-magnifique, où se trouva l'évêque de Bayonne, d'Adoncourt, et tout ce qui m'accompagnoit de principal. J'eus une seconde audience de la reine pour la remercier du repas et prendre congé d'elle. La conversation fut plus longue et plus familière que la première fois; elle finit par m'exposer le très-triste état où elle se trouvoit, faute de tout payement d'Espagne depuis des années, et me prier d'en parler à Leurs Majestés Catho-

liques et de lui procurer quelque secours sur ce qui lui étoit si considérablement dû.

J'appris d'Adoncourt plusieurs petits détails touchant les efforts tentés à Paris et à la cour pour faire différer les mariages dans la vue de profiter de ce délai pour tâcher de les rompre, mais qui ne me donnèrent pas grande lumière là-dessus. Ce que je démêlai seulement fut qu'Adoncourt, qui avoit de grands commerces en Espagne pour tenir la cour bien avertie de tout, et qui y étoit même en liaison avec plusieurs seigneurs, avoit eu plus de part que moi en la confidence du duc d'Ossone qui lui avoit nommé des personnages de cette intrigue, tant de notre cour que de celle d'Espagne. Je l'exhortai à en instruire le cardinal du Bois, auquel je le mandai.

Passant les Pyrénées, je quittai, avec la France, les pluies et le mauvais temps qui ne m'avoient pas quitté jusque-là, et trouvai un ciel pur et une température charmante, avec des échappées de vues et des perspectives qui changeoient à tous moments, qui ne l'étoient pas moins. Nous étions tous montés sur des mules dont le pas est grand et doux. Je me détournai en chemin à travers de hautes montagnes pour aller voir Loyola, lieu fameux par la naissance de saint Ignace, situé tout seul près d'un ruisseau assez gros, dans une vallée fort étroite, dont les montagnes de roche qui la serrent des deux côtés doivent faire une glacière quand elles sont couvertes de neige, et une tourtière en été. Nous trouvâmes là quatre ou cinq jésuites, fort polis et fort entendus, qui prenoient soin du bâtiment prodigieux qui y étoit entrepris pour plus de cent jésuites et une infinité d'écoliers, dans le dessein de faire de cette maison un noviciat, un collége, une maison professe, qu'elle servît à tous les usages auxquels sont destinées leurs différentes maisons, et le chef-lieu de leur Compagnie.

Ils nous firent voir le petit logis primitif du père de saint Ignace, qui est une maison de cinq ou six fenêtres, qui n'a qu'un rez-de-chaussée pour le ménage, un étage

lessus, et plus haut un grenier. Ce seroit tout au plus
ogis d'un curé, et ne ressembla jamais en rien à un
eau. Nous vîmes la chambre où saint Ignace, blessé à
uerre, fut longtemps couché, et eut sa fameuse révé-
n touchant la Compagnie dont il devoit être l'institu-
; et l'écurie où sa mère voulut aller accoucher de lui,
est au-dessous, par dévotion pour l'étable de Bethléem.
. de plus bas, de plus étroit, de plus écrasé que ces
: pièces; rien aussi de si éblouissant d'or, qui y brille
out. Il y a un autel dans chacune des deux, où le saint
ement repose, et ces deux autels sont de la dernière
nificence.
. maison des jésuites qu'ils alloient détruire pour leur
ense bâtiment étoit fort peu de chose, et pour loger
lus une douzaine de jésuites. L'église nouvelle étoit
que achevée, en rotonde, d'une grandeur et d'une
eur qui surprend, avec des autels pareils entre eux,
autour, en symétrie; l'or, la peinture, la sculpture,
rnements de toutes les sortes et les plus riches ré-
us partout avec un art prodigieux, mais sage; une
itecture correcte et admirable, les marbres les plus
is, le jaspe, le porphyre, le lapis, les colonnes unies,
s, cannelées, avec leurs chapiteaux et leurs ornements
ronze doré, un rang de balcons, entre chaque autel,
petits degrés de marbre pour y monter, et les cages
istées, les autels et ce qui les accompagne admira-
: en un mot, un des plus superbes édifices de l'Europe,
ieux entendu et le plus magnifiquement orné. Nous
mes le meilleur chocolat dont j'aie jamais goûté, et
quelques heures de curiosité et d'admiration, nous
nâmes notre route et notre gîte, fort tard et avec
oup de peine.
us arrivâmes le 15 à Vittoria, où je trouvai la dépu-
. de la province qui m'attendoit avec un grand pré-
l'excellent vin de rancio; c'étoient quatre gentils-
nes considérables qui étoient à la tête des affaires
ys. Je les conviai à souper, et le lendemain à dé-

jeuner avec nous : ils parloient françois, et je fus surpris de voir les Espagnols si gais et de si bonne compagnie à table. La joie du sujet de mon voyage éclata partout où je passai en France et en Espagne et me fit bien recevoir. On se mettoit aux fenêtres et on bénissoit mon voyage. A Salinas, entre autres, où je passois sans m'arrêter, des dames qui, à voir leur maison et elles-mêmes aux fenêtres, me parurent de qualité, me demandèrent de si bonne grâce de voir un moment celui qui alloit conclure le bonheur de l'Espagne, que je crus qu'il étoit de la galanterie de monter chez elles; elles m'en parurent ravies, et j'eus toutes les peines du monde à m'en débarrasser pour continuer mon chemin.

Je trouvai à Vittoria un courrier de Sartine pour me presser d'arriver, mais dont la date étoit antérieure au retour de son courrier de Bayonne; mais étant le 17, à cinq heures du matin, prêt à partir de Miranda d'Ebro, arriva un autre courrier de Sartine, qui me mandoit que les raisons, quoique sans réplique, que je lui avois écrites de Bayonne, n'avoient point ralenti l'extrême empressement de Leurs Majestés Catholiques, sur quoi je le priai de me faire tenir des relais le plus qu'il pourroit, à quelque prix que ce fût, pour presser mon voyage tant qu'il me seroit possible.

J'arrivai le 18 à Burgos, où je comptois séjourner, pour voir au moins un jour ce que deviendroit une fièvre assez forte qui avoit pris à mon fils aîné, qui m'inquiétoit beaucoup, en attendant que mes relais pussent se préparer; mais Pecquet arriva pour presser de nouveau ma marche, et si vivement qu'il fallut abandonner mon fils et presque tout mon monde. L'abbé de Mathan voulut bien demeurer avec lui pour en prendre soin et ne le point quitter.

J'appris par Pecquet la cause d'une si excessive impatience. C'est que la reine, qui n'aimoit point le séjour de Madrid, petilloit d'en sortir pour aller à Lerma, où on l'avoit assurée qu'elle trouveroit une chasse fort abon-

dante. Pecquet me dit que M. de Grimaldo et Sartine n'avoient rien oublié pour rompre, au moins différer ce voyage, mais que l'impatience avoit été nourrie et augmentée par Maulevrier, enragé de voir arriver un ambassadeur de naissance et de dignité personnelle, et qui n'avoit pu s'empêcher de dire qu'il l'auroit plus patiemment souffert si c'eût été le duc de Villeroy, la Feuillade ou le prince de Rohan. Ce sieur Andrault, si délicat pour soi, ne cherchoit pas les amis de M. le duc d'Orléans par le désir de ces Messieurs; et, outre qu'il s'oublioit bien lui-même, il perdoit promptement la mémoire qu'il avoit été laissé à mon choix de lui donner ou non le caractère d'ambassadeur, que par conséquent il me devoit, et qui en cette occasion surtout l'honoroit fort au delà de ses espérances. Toutefois je résolus de n'en faire aucun semblant, et de vivre avec lui comme si j'eusse ignoré ce que je venois d'apprendre; mais je le mandai au cardinal du Bois.

Je partis donc de Burgos le 19 avec mon second fils, le comte de Lorges, M. de Céreste (ces deux derniers ne vinrent qu'un peu après ensemble), l'abbé de Saint-Simon, son frère, le major de son régiment et très-peu de domestiques. Nous trouvâmes peu de relais et mal établis; marchâmes jour et nuit, sans nous coucher, jusqu'à Madrid, nous servant des voitures des corrégidors, où nous pûmes, tellement que je fus obligé de faire les dernières douze lieues à cheval en poste, qui en valent le double d'ici. Nous arrivâmes de la sorte à Madrid le vendredi 21, à onze heures du soir. Nous trouvâmes à l'entrée de la ville, qui n'a ni murailles, ni portes, ni barrières, ni faubourgs, des gens en garde qui demandèrent qui nous étions et d'où nous venions, et qu'on y avoit mis exprès pour être avertis du moment de mon arrivée. Comme j'étois fort fatigué d'avoir toujours marché sans arrêter depuis Burgos, et qu'il étoit fort tard, je répondis que nous étions des gens de l'ambassadeur de France, qui arriveroit le lendemain. Je sus après que, par le

calcul des Sartine, de Grimaldo et de Pecquet arrivé devant moi, ils avoient tous compté que je ne serois à Madrid que le 22.

Dès que je fus chez moi, j'envoyai chercher Sartine pour prendre langue avec lui, fermai bien ma porte, et donnai ordre de dire à quiconque pourroit venir qu'on ne m'attendoit que le lendemain. Je sus par Sartine que, grâces à ses précautions et aux peines que le duc de Liria en avoit bien voulu prendre, j'aurois le surlendemain de quoi me mettre en public, et que huit jours après je serois en état d'avoir tous mes équipages et de prendre mon audience solennelle. Cependant tout ce qui n'étoit point destiné à demeurer à Burgos avec mon fils aîné arriva en poste à la file, en sorte que personne et que rien ne me manqua. Le lendemain matin samedi 22, de bonne heure, Sartine accompagna mon secrétaire chez le marquis de Grimaldo, tandis que j'envoyai faire les messages accoutumés quand on arrive aux ministres des cours étrangères. Grimaldo, surpris et fort aise de mon arrivée, qu'il n'attendoit que le soir de ce jour, fut au palais le dire à Leurs Majestés Catholiques, qui, dans leur impatience de partir, furent ravies. Du palais, Grimaldo vint chez moi au lieu d'attendre ma première visite : il me trouva avec Maulevrier, le duc de Liria et quelques autres.

Ce fut apparemment sur l'exemple de Grimaldo, que les trois charges vinrent aussi chez moi ; le marquis de Santa-Cruz, majordome-major de la reine, et très-bien avec elle ; le duc d'Arcos ; le marquis de Bédmar, président du conseil de guerre et de celui des ordres, et chevalier de celui du Saint-Esprit ; le duc de Veragua, président du conseil des Indes, tous grands d'Espagne ; l'archevêque de Tolède, le grand inquisiteur évêque de Barcelone, presque tous ayant le vain titre de conseillers d'État. La plupart vinrent le matin, les autres l'après-dînée, et les jours suivants tout ce qu'il y eut à Madrid de grands, de seigneurs et de ministres étrangers. Le gouverneur du conseil de Castille, qui ne visite jamais per-

sonne, ni n'envoie, si ce n'est pour affaires, envoya me complimenter, quoique je n'eusse point envoyé chez lui, par la raison que je dirai lorsque je parlerai de cette première charge d'Espagne. Castellar, secrétaire d'État pour la guerre, vint aussi chez moi ce même jour. Le duc de Liria se disposoit à venir une lieue au-devant de moi avec Valouse et Sartine, et de son côté Maulevrier avec Robin.

Grimaldo me témoigna la joie de Leurs Majestés Catholiques de mon arrivée, et après m'avoir fait les plus gracieux compliments pour lui-même, me donna le choix de leur part de les aller saluer ce même matin ou dans l'après-dinée. Je crus l'empressement mieux séant, et j'y allai avec lui sur-le-champ dans le carosse de Maulevrier, qui y vint aussi. De cette sorte fut levée toute difficulté sur la première visite, à l'égard de tous ceux à qui elle étoit due de ma part, et de ceux qui la pouvoient prétendre, dont j'eus le sang bien rafraîchi.

Nous arrivâmes au palais comme le roi étoit sur le point de revenir de la messe et nous l'attendîmes dans le petit salon qui est entre le salon des Grands et celui des Miroirs, dans lequel personne n'entre que mandé. Peu de moments après, le roi vint par le salon des Grands. Grimaldo l'avertit comme il entroit dans le petit salon : il vint à moi aussitôt, précédé et suivi d'assez de courtisans, mais qui ne ressembloient pas à la foule des nôtres. Je lui fis ma profonde révérence ; il me témoigna sa joie de mon arrivée, demanda des nouvelles du Roi, de M. le duc d'Orléans, de mon voyage et des nouvelles de mon fils aîné, qu'il avoit su être demeuré malade à Burgos, puis entra seul dans le cabinet des Miroirs. A l'instant je fus environné de toute la cour, avec des compliments et des témoignages de joie des mariages et de l'union des deux couronnes. Grimaldo et le duc de Liria me nommoient les seigneurs, qui presque tous parloient françois, aux civilités infinies desquels je tâchai de répondre les miennes.

Un demi-quart d'heure après que le roi fut rentré, il m'envoya appeler. J'entrai seul dans le salon des Miroirs, qui est fort vaste, bien moins large que long. Le roi, et la reine à sa gauche, étoient presque au fond du salon, debout, et tout joignant l'un l'autre. J'approchai avec trois profondes révérences, et je remarquerai une fois pour toutes que le roi ne se couvre jamais qu'aux audiences publiques et quand il va et vient de la messe en chapelle, terme que j'expliquerai en son lieu. L'audience dura [une] demi-heure (car c'est toujours eux qui congédient), à témoigner leur joie, leurs désirs, leur impatience, avec un épanchement infini, très-bien aussi sur M. le duc d'Orléans et sur le désir de rendre Mlle de Montpensier heureuse, sur un portrait d'elle et un autre du Roi qu'ils me montrèrent. A la fin de la conversation, où la reine parla bien plus que le roi, dont néanmoins la joie éclatoit avec ravissement, ils me firent l'honneur de me dire qu'ils me vouloient faire voir les infants, et me commandèrent de les suivre. Je traversai seul à leur suite la chambre et le cabinet de la reine, une galerie intérieure, où il se trouva deux dames de service et deux ou trois seigneurs en charge, qui apparemment avoient été avertis, comme je l'expliquerai ailleurs, et passai avec cette petite suite toute cette galerie, au bout de laquelle étoit l'appartement des infants. Je n'ai point vu de plus jolis enfants, ni mieux faits que don Ferdinand et don Carlos, ni un plus beau maillot que don Philippe. Le roi et la reine prirent plaisir à me les faire regarder, et à les faire tourner et marcher devant moi de fort bonne grâce. Ils entrèrent après chez l'infante, où je tâchai d'étaler le plus de galanterie que je pus. En effet, elle étoit charmante, avec un petit air raisonnable et point embarrassé. La reine me dit que l'infante commençoit à apprendre assez bien le françois ; et le roi, qu'elle oublieroit bientôt l'Espagne. « Ho ! s'écria la reine, non-seulement l'Espagne, mais le roi et moi, pour ne s'attacher qu'au Roi son mari ; » sur quoi je tâchai de ne pas demeurer muet.

Je sortis de là à la suite de Leurs Majestés Catholiques, que je suivis à travers cette petite galerie et leur appartement. Elles me congédièrent aussitôt avec beaucoup de témoignages de bonté, et rentré dans le salon avec tout le monde, j'y fus environné de nouveau avec force compliments.

Peu de moments après, le roi me fit rappeler pour voir le prince des Asturies, qui étoit avec Leurs Majestés dans ce même salon des Miroirs. Je le trouvai grand, et véritablement fait à peindre ; blond et de beaux cheveux, le teint blanc avec de la couleur, le visage long, mais agréable, les yeux beaux, mais trop près du nez : je lui trouvai beaucoup de grâce et de politesse. Il me demanda fort des nouvelles du Roi, puis de M. le duc d'Orléans et de Mlle de Montpensier, et du temps de son arrivée.

Leurs Majestés Catholiques me témoignèrent beaucoup de satisfaction de ma diligence, me dirent qu'ils avoient retardé leur voyage pour me donner le temps de me mettre en état de prendre mes audiences ; qu'une seule suffiroit pour faire la demande de l'infante et l'accorder ; que les articles pourroient être signés la veille de cette audience, et l'après-dinée de ce jour de l'audience signer le contrat. Ensuite ils me demandèrent quand tout seroit prêt ; je leur dis que ce seroit le jour qu'il leur plairoit, parce que tout ce que je faisois préparer n'étant que pour leur en faire ma cour, je croirois y mieux réussir avec moins pour ne pas retarder leur départ, que de différer pour étaler tout ce à quoi on travailloit encore. Il me parut que cette réponse leur plut fort, mais elles ne voulurent jamais déterminer le jour, sur quoi enfin je leur proposai le mardi suivant. La joie de cette promptitude parut sur leur visage. et me témoignèrent m'en savoir beaucoup de gré. Là-dessus, le roi se recula un peu, parla bas à la reine, et elle à lui, puis se rapprochèrent du prince des Asturies et de moi, et fixèrent leur départ au jeudi suivant, 27 du mois. Tout de suite ils me permirent non-seulement de les y suivre, mais m'ordonnè-

rent de les suivre de près, parce que l'incommodité des logements ne permettoit qu'à peine aux officiers de service les plus nécessaires de les accompagner dans la route. Ce fut la fin de toute cette audience.

Le premier coup d'œil, lorsque je fis ma première révérence au roi d'Espagne en arrivant, m'étonna si fort, que j'eus besoin de rappeler tous mes sens pour m'en remettre. Je n'aperçus nul vestige du duc d'Anjou, qu'il me fallut chercher dans son visage fort allongé, changé, et qui disoit encore beaucoup moins que lorsqu'il étoit parti de France. Il étoit fort courbé, rapetissé, le menton en avant, fort éloigné de sa poitrine, les pieds tout droits, qui se touchoient, et se coupoient en marchant, quoique il marchât vite et les genoux à plus d'un pied l'un de l'autre. Ce qu'il me fit l'honneur de me dire étoit bien dit, mais si l'un après l'autre, les paroles si traînées, l'air si niais, que j'en fus confondu. Un justaucorps, sans aucune sorte de dorure, d'une manière de bure brune, à cause de la chasse où il devoit aller, ne relevoit pas sa mine ni son maintien. Il portoit une perruque nouée, jetée par derrière, et le cordon bleu par-dessus son justaucorps, toujours et en tout temps, et de façon qu'on ne distinguoit pas sa Toison qu'il portoit au col avec un cordon rouge, que sa cravate et son cordon bleu cachoient presque toujours. Je m'étendrai ailleurs sur ce monarque.

La reine, que je vis un quart d'heure après, ainsi qu'il a été rapporté plus haut, m'effraya par son visage marqué, couturé, défiguré à l'excès par la petite vérole ; le vêtement espagnol d'alors pour les dames, entièrement différent de l'ancien, et de l'invention de la princesse des Ursins, est aussi favorable aux dames jeunes et bien faites, qu'il est fâcheux pour les autres, dont l'âge et la taille laissent voir tous les défauts. La reine étoit faite au tour, maigre alors, mais la gorge et les épaules belles, bien taillée, assez pleine et fort blanche, ainsi que les bras et les mains; la taille dégagée, bien prise, les côtés

longs, extrêmement fine et menue par le bas, un peu plus élevée que la médiocre ; avec un léger accent italien; parloit très-bien françois, en bons termes, choisis, et sans chercher, la voix et la prononciation fort agréables. Une grâce charmante, continuelle, naturelle, sans la plus légère façon, accompagnoit ses discours et sa contenance, et varioit suivant qu'ils varioient. Elle joignoit un air de bonté, même de politesse, avec justesse et mesure, souvent d'une aimable familiarité, à un air de grandeur et à une majesté qui ne la quittoit point. De ce mélange, il résultoit que, lorsqu'on avoit l'honneur de la voir avec quelque privance, mais toujours en présence du roi comme je le dirai ailleurs, on se trouvoit à son aise avec elle, sans pouvoir oublier ce qu'elle étoit, et qu'on s'accoutumoit promptement à son visage. En effet, après l'avoir un peu vue, on démêloit aisément qu'elle avoit eu de la beauté et de l'agrément dont une petite vérole si cruelle n'avoit pu effacer l'idée. La parenthèse, au courant vif de ce commencement de fonctions d'ambassadeur, seroit trop longue si j'en disois ici davantage; mais il est nécessaire d'y remarquer en un mot, qui sera plus étendu ailleurs, que jour et nuit, travail, audiences, amusements, dévotions, le roi et elle ne se quittoient jamais, pas même pour un instant, excepté les audiences solennelles, qu'ils donnoient l'un et l'autre séparément; l'audience du roi publique et celle du conseil de Castille et les chapelles publiques. Toutes ces choses seront expliquées en leur lieu.

VISITE A L'ESCURIAL

Je partis le 2 décembre de Madrid pour me rendre à la cour, et je fus coucher à l'Escurial avec les comtes de Lorge et de Céreste, mon second fils, l'abbé de Saint-Simon et son frère, Pecquet, et deux principaux des offi-

ciers des troupes du Roi, qui demeurèrent avec moi tant que je fus en Espagne. Outre les ordres du roi d'Espagne et les lettres du marquis de Grimaldo, je fus aussi muni de celles du nonce pour le prieur de l'Escurial, qui en est en même temps gouverneur, pour me faire voir les merveilles de ce superbe et prodigieux monastère, et m'ouvrir tout ce que je voudrois y visiter, car j'avois été bien averti que, sans la recommandation du nonce, celles du roi et de son ministre ni mon caractère ne m'y auroient pas beaucoup servi. Encore verra-t-on que je ne laissai pas d'éprouver la rusticité et la superstition de ces grossiers hiéronimites.

Ce sont des moines blancs et noirs, dont l'habit ressemble à celui des célestins, fort oisifs, ignorants, sans aucune austérité, qui, pour le nombre des monastères, dont aucun n'est abbaye, et pour les richesses, est à peu près en Espagne ce que sont les bénédictins en France, et sont comme eux en congrégation. Ils élisent aussi comme eux leurs supérieurs généraux et particuliers, excepté le prieur de l'Escurial, qui est à la nomination du roi, qui l'y laisse tant et si peu qu'il lui plaît, et qui est à proportion bien mieux logé à l'Escurial que Sa Majesté Catholique. C'est un prodige de bâtiments de structure de toute espèce de magnificence, que cette maison, et que l'amas immense de richesses qu'elle renferme en tableaux, en ornements, en vases de toute espèce, en pierreries semées partout, dont je n'entreprendrai pas la description, qui n'est point de mon sujet; il suffira de dire qu'un curieux connoisseur en toutes ces différentes beautés s'y appliqueroit plus de trois mois sans relâche et n'auroit pas encore tout examiné. La forme de gril a réglé toute l'ordonnance de ce somptueux édifice, en l'honneur de saint Laurent et de la bataille de Saint-Quentin, gagnée la veille par Philippe II, qui voyant l'action de dessus une hauteur, voua d'édifier ce monastère si ses troupes remportoient la victoire, et demandoit à ses courtisans si c'étoit là les plaisirs de

l'Empereur son père, qui en effet les y prenoit bien de plus près. Il n'y a portes, serrures, ustensiles de quelque sorte que ce soit, ni pièce de vaisselle qui ne soit marquée d'un gril.

La distance de Madrid à l'Escurial approche fort de celle de Paris à Fontainebleau. Le pays est uni, et devient fort désert en approchant de l'Escurial, qui prend son nom d'un gros village dont on passe fort près à une lieue. L'Escurial est sur un haut où on monte imperceptiblement, d'où l'on voit des déserts à perte de vue des trois côtés; mais il est tourné et comme plaqué à la montagne de Guadarrama, qui environne de tous côtés Madrid à distance de plusieurs lieues plus ou moins près. Il n'y a point de village à l'Escurial; le logement de Leurs Majestés Catholiques fait la queue du gril, les principaux grands officiers et les officiers les plus nécessaires sont logés, même les dames de la reine, dans le monastère; tout le reste l'est fort mal, sur le côté par lequel on arrive, où tout est fort mal bâti pour la suite de la cour.

L'église, le grand escalier et le grand cloître me surprirent. J'admirai l'élégance de l'apothicairerie et l'agrément des jardins, qui pourtant ne sont qu'une large et longue terrasse. Le Panthéon m'effraya par une sorte d'horreur et de majesté. Le grand autel et la sacristie épuisèrent mes yeux par leurs immenses richesses. La bibliothèque ne me satisfit point, et les bibliothécaires encore moins. Je fus reçus avec beaucoup de civilité et de bonne chère à souper, quoique à l'espagnole, dont le prieur et un autre gros moine me firent les honneurs. Passé ce premier repas, mes gens me firent à manger; mais ce gros moine y fournit toujours quelques pièces qu'il n'eût pas été honnête de refuser, et mangea toujours avec nous, parce qu'il ne nous quittoit point pour nous mener partout. Un fort mauvais latin suppléoit au françois, qu'il n'entendoit point, ni nous l'espagnol.

Dans le sanctuaire, au grand autel, il y a des fenêtres

vitrées derrière les siéges du prêtre célébrant la grand'-messe et de ses assistants. Ces fenêtres, qui sont presque de plein pied à ce sanctuaire, qui est fort élevé, sont de l'appartement que Philippe II s'étoit fait bâtir, et où il mourut. Il entendoit les offices par ces fenêtres. Je voulus voir cet appartement, où on entroit par derrière. Je fus refusé. J'eus beau insister sur les ordres du roi et du nonce de me faire voir tout ce je voudrois, je disputai en vain. Ils me dirent que cet appartement étoit fermé depuis la mort de Philippe II, sans que personne y fût entré depuis. J'alléguai que je savois que le roi Philippe V l'avoit vu avec sa suite. Ils me l'avouèrent, mais ils me dirent en même temps qu'il y étoit entré par force et en maître qui les avoit menacés de faire briser les portes, qu'il étoit le seul roi qui, depuis Philippe II, y fût entré une seule fois, et qu'ils ne l'ouvroient et ne l'ouvriroient jamais à personne. Je ne compris rien à cette espèce de superstition ; mais il fallut en demeurer là. Louville, qui y étoit entré avec le roi, m'avoit dit que le tout ne contenoit que cinq ou six chambres obscures et quelques petits trous, tout cela petit, de charpenterie bousillée, sans tapisserie lorsqu'il le vit, ni aucune sorte de meubles : ainsi je ne perdis pas grand'chose à n'y pas entrer.

En descendant au Panthéon, je vis une porte à gauche à la moitié de l'escalier. Le gros moine qui nous accompagnoit nous dit que c'étoit le pourrissoir, et l'ouvrit. On monte cinq ou six marches dans l'épaisseur du mur, et on entre dans une chambre étroite et longue. On n'y voit que les murailles blanches, une grande fenêtre au bout près d'où on entre, une porte assez petite vis-à-vis, pour tous meubles une longue table de bois, qui tient tout le milieu de la pièce qui sert pour poser et accommoder les corps. Pour chacun qu'on y dépose, on creuse une niche dans la muraille, où on place le corps pour y pourrir. La niche se referme dessus sans qu'il paroisse qu'on ait touché à la muraille, qui est partout luisante et qui éblouit

de blancheur, et le lieu est fort clair. Le moine me montra l'endroit de la muraille qui couvroit le corps de M. de Vendôme près de l'autre porte, lequel, à sa mine et à son discours, n'est pas pour en sortir jamais. Ceux des rois, et des reines lesquelles ont eu des enfants, en sont tirés au bout d'un certain temps, et portés sans cérémonies dans les tiroirs du Panthéon qui leur sont destinés. Ceux des infants et des reines qui n'ont point eu d'enfants, sont portés dans la pièce joignante dont je vais parler, et y sont pour toujours.

Vis-à-vis de la fenêtre, à l'autre bout de la chambre, en est une autre de forme semblable, et qui n'a rien de funèbre. Le bout opposé à la porte et les deux côtés de cette pièce, qui n'a d'issue que la porte par où on y entre, sont accommodés précisément en bibliothèque; mais, au lieu que les tasseaux d'une bibliothèque sont accommodés à la proportion des livres qu'on y destine, ceux-là le sont aux cercueils, qui y sont rangés les uns auprès des autres, la tête à la muraille, les pieds au bord des tasseaux, qui portent l'inscription du nom de la personne qui est dedans. Les cercueils sont revêtus, les uns de velours, les autres de brocart, qui ne se voit guère qu'aux pieds, tant ils sont proches les uns des autres, et les tasseaux bas dessus.

Quoique ce lieu soit si enfermé, on n'y sent aucune odeur. Nous lûmes des inscriptions à notre portée, et le moine d'autres à mesure que nous les lui demandions. Nous fîmes ainsi le tour, causant et raisonnant là-dessus. Passant au fond de la pièce, le cercueil du malheureux don Carlos s'offrit à notre vue. « Pour celui-là, dis-je, on sait bien pourquoi et de quoi il est mort. » A cette parole, le gros moine s'altéra, soutint qu'il étoit mort de mort naturelle, et se mit à déclamer contre les contes qu'il dit qu'on avoit répandus. Je souris en disant que je convenois qu'il n'étoit pas vrai qu'on lui eût coupé les veines. Ce mot acheva d'irriter le moine, qui se mit à bavarder avec une sorte d'emportement. Je m'en divertis d'abord

en silence ; puis je lui dis que le roi, peu après être arrivé en Espagne, avoit eu la curiosité de faire ouvrir le cercueil de don Carlos, et que je savois d'un homme qui y étoit présent (c'étoit Louville) qu'on y avoit trouvé sa tête entre ses jambes, que Philippe II, son père, lui avoit fait couper dans sa prison devant lui. « Hé bien ! s'écria le moine tout en furie, apparemment qu'il l'avoit bien mérité ; car Philippe II en eut la permission du Pape, » et de là crier de toute sa force merveilles de la piété et de la justice de Philippe II, et de la puissance sans bornes du Pape, et à l'hérésie contre quiconque doutoit qu'il ne pût pas ordonner, décider et dispenser de tout. Tel est le fanatisme des pays d'Inquisition, où la science est un crime, l'ignorance et la stupidité la première vertu. Quoique mon caractère m'en mît à couvert, je ne voulus pas disputer et faire avec ce piffre de moine une scène ridicule. Je me contentai de rire et de faire signe de se taire, comme je fis à ceux qui étoient avec moi. Le moine dit donc tout ce qu'il voulut à son aise, et assez longtemps sans pouvoir s'apaiser. Il s'apercevoit peut-être à nos mines que nous nous moquions de lui, quoique sans gestes et sans parole. Enfin il nous montra le reste du tour de la chambre, toujours fumant ; puis nous descendîmes au Panthéon. On me fit la singulière faveur d'allumer environ les deux tiers de l'immense et de l'admirable chandelier qui pend du milieu de la voûte, dont la lumière nous éblouit, et faisoit distinguer dans toutes les parties du Panthéon, non-seulement les moindres traits de la plus petite écriture, mais ce qui s'y trouvoit de toutes parts de plus délié.

Je passai trois jours à l'Escurial, logé dans un grand et bel appartement, et tout ce qui étoit avec moi fort bien logé aussi. Notre moine qui avoit toujours montré sa mauvaise humeur depuis le jour du pourrissoir, n'en reprit de belle qu'au déjeuner du départ. Nous le quittâmes sans regret, mais non l'Escurial, qui donneroit de l'exercice et du plaisir à un curieux connoisseur pour

plus de trois mois de séjour. Chemin faisant, nous rencontrâmes le marquis de Montalègre, et arrivâmes en même temps que lui à la dînée. Il m'envoya aussi prier à dîner avec ces Messieurs qui étoient avec moi. Il étoit fort accompagné, et nous fit très-promptement fort grande chère et bonne à l'espagnole, ce qui nous fit un peu regretter le dîner que mes gens avoient préparé pour nous. J'aurai lieu de parler de ce seigneur.

XVIII

LE ROI ET LA REINE D'ESPAGNE — ÉLISABETH FARNÈSE

Le roi et la reine n'eurent jamais qu'un seul et même appartement et qu'un lit, tel que je l'ai décrit, lorsque je fus admis avec Maulevrier à les y voir, lorsque nous leur portâmes la nouvelle du départ de Paris de la future princesse des Asturies. Fièvres, maladie telle qu'elle pût être de part ou d'autre, couches enfin, jamais une seule nuit de séparation ; et la feue reine, pourrie d'écrouelles, le roi ne découcha d'avec elle que peu de jours avant sa mort. Sur les neuf heures du matin le rideau étoit tiré par l'azafata, suivie d'un seul valet intérieur françois portant un couvert et une écuelle qui étoit pleine d'un chaudeau. Ilyghens, dans la convalescence de ma petite vérole, m'expliqua ce que c'est, et m'en fit faire un lui-même pour m'en faire goûter. C'est une mixtion légère de bouillon, de lait, de vin qui domine, d'un ou deux jaunes d'œufs, de sucre, de cannelle et d'un peu de gérofle. Cela est blanc, a le goût très-fort avec un mélange de douceur. Je n'en ferois pas volontiers mon mets, mais il est pourtant vrai que cela n'est pas désagréable. On y met, quand on veut, des croûtes de pain, et quelquefois grillé, et alors c'est une espèce de potage, autrement cela s'avale comme un bouillon ; et pour l'ordinaire, cette

dernière façon de le prendre étoit celle du roi d'Espagne. Cela est onctueux, mais fort chaud, et un restaurant singulièrement bon à réparer la nuit passée, et à préparer la prochaine.

Pendant que le Roi faisoit ce court déjeuner, l'azafata apportoit à la reine de quoi travailler en tapisserie, passoit des manteaux de lit à Leurs Majestés, et mettoit sur le lit partie des papiers qui se trouvoient sur les siéges prochains, puis se retiroit avec le valet et ce qu'il avoit apporté. Leurs Majestés faisoient alors leurs prières du matin. Grimaldo, sûr de l'heure, mais qui de plus étoit averti dans sa cavachuela au palais, montoit chez Leurs Majestés, et entroit. Quelquefois ils lui faisoient signe d'attendre en entrant, puis l'appeloient quand leur prière étoit finie, car il n'y avoit personne autre, et la chambre du lit étoit fort petite. Là Grimaldo étaloit ses papiers, tiroit de sa poche une écritoire et travailloit avec le roi et la reine, que sa tapisserie n'empêchoit pas de dire son avis. Ce travail duroit plus ou moins, selon les affaires, ou quelque conversation. Grimaldo, en sortant avec ces papiers, trouvoit la pièce joignante vide, et un valet dans celle d'après, qui, le voyant passer, entroit dans la pièce vide, la traversoit et avertissoit l'azafata, qui sur-le-champ venoit présenter au roi ses mules et sa robe de chambre, qui tout de suite passoit seul la pièce vide, et entroit dans un cabinet où il s'habilloit, servi par trois valets françois intérieurs, toujours les mêmes, et par le duc del Arco ou le marquis de Santa-Cruz, et souvent par tous les deux, sans que jamais qui que ce soit autre entrât à ce lever. Lorsqu'il étoit tout à fait à sa fin, un de ces valets alloit appeler le P. d'Aubanton dans le salon des Miroirs, qui venoit trouver le roi dans ce cabinet, d'où sur-le-champ les valets susdits emportoient à la fois les débris du lever, et ne rentroient plus. Si le roi faisoit un signe de la tête à ces deux seigneurs, après la sortie des valets, ils sortoient aussi; mais cela n'arrivoit que quelquef[illegible] et ils restoient se

tenant vers la porte, et le roi parloit dans la fenêtre au P. d'Aubanton.

La reine, dès que le roi étoit passé à son lever, se chaussoit seule avec l'azafata, qui lui donnoit sa robe de chambre. C'étoit le seul moment où elle pouvoit parler seule à la reine et la reine à elle; mais ce moment alloit au plus et non toujours à un demi-quart d'heure. Plus long, le roi l'auroit su, et auroit voulu savoir ce qui l'auroit allongé. La reine passoit cette pièce vide, et entroit dans un beau et grand cabinet où sa toilette l'attendoit. La camarera-mayor, deux dames du palais, deux senoras de honor tour à tour par semaine, et les caméristes étoient autour, quelquefois quelque dame du palais ou quelque senora de honor qui n'étoient pas en semaine, mais rarement. Quand le roi avoit fini avec le P. d'Aubanton, et d'ordinaire cela étoit court, il alloit à la toilette de la reine, suivi des deux seigneurs, qui, pendant sa conversation avec le P. d'Aubanton, l'attendoient à la porte du cabinet, soit en dedans, soit en dehors. Les infants venoient aussi à la toilette où il n'entroit avec eux que leurs gouverneurs, et, depuis le mariage du prince des Asturies, la princesse des Asturies, le duc de Popoli et la duchesse de Monteillano, quelquefois une dame du palais aussi de la princesse. Le cardinal Borgia avoit cette privance, et s'en servoit souvent. Le marquis de Villena l'avoit aussi, mais fâché d'être réduit à celle-là, et d'être privé de toutes celles que de droit lui donnoit sa charge, il n'en usoit presque jamais. La chasse, les voyages, les beaux habits du roi et des infants étoient la matière de la conversation. Par-ci, par-là, quelque petit avis de réprimande de la reine à ses dames sur l'assiduité de leur service, ou sur leurs commerces, ou sur la dévotion, car elle les tenoit fort de court pour ne pas voir grand monde et sur le choix de leur commerce; et pour être bien avec elle il falloit accoucher souvent, n'être pas trop longtemps en couche ni souvent incommodée, surtout faire ses dévotions tous les huits jours. Souvent aussi le cardinal

Borgia défrayoit la toilette par les plaisanteries qu'on lui faisoit, et auxquelles il donnoit lieu. Cette toilette duroit bien trois quarts d'heure, le roi debout et tout ce qui y étoit.

Tandis qu'on en sortoit, le roi venoit entre-bâiller la porte du salon des Miroirs dans le salon qui est entre celui-là et le salon des Grands, où la cour se rassembloit, et là donnoit l'ordre à ceux qui, en très-petit nombre, avoient à le prendre, puis alloit retrouver la reine dans cette pièce que j'ai tout à l'heure appelée si souvent vide. C'étoit là l'heure des audiences particulières des ministres étrangers et des seigneurs ou autres sujets qui l'obtenoient. Ministres étrangers et sujets s'adressoient à la Roche pour la demander. Il prenoit l'ordre du roi, les faisoit avertir, et les introduisoit l'un après l'autre, sans demeurer avec eux dans le salon des Miroirs, où le roi la donnoit toujours.

Une fois la semaine, le lundi, il y avoit audience publique, qui est une pratique qu'on ne peut trop louer quand on ne la corrompt pas. Le roi, au lieu d'entrebâiller la porte dont je viens de parler, l'ouvroit, donnoit l'ordre sur le pas de la porte, et tout de suite traversoit tous ses appartements au milieu de sa cour, ces jours-là assez nombreuse, jusqu'à la pièce de l'audience publique des ambassadeurs et de la couverture des grands. Tous s'y rangent comme en ces occasions dont j'ai décrit l'assiette et la cérémonie ailleurs. Mais en celle-ci le roi s'assit dans un fauteuil avec une table, une écritoire et du papier à sa droite. Il se couvre et tous les grands. Alors la Roche, qui a une liste à la main, ouvre la porte opposée à celle par où le roi et sa cour est entrée, et appelle à haute voix le premier qui se trouve sur sa liste. Celui-là entre, fait au roi une profonde révérence en entrant, une au milieu, puis se met à genoux devant le roi, excepté les prêtres, qui ôtent leur calotte, et font une génuflexion en abordant le roi et en se retirant, et parlent debout, mais baissés. C'est le roi qui à leur génuflexion les fait rele-

ver : tout autre demeure et parle à genoux, jusqu'à ce qu'il se retire. On parle au roi tant qu'on veut, de qui on veut et comme on veut, et on lui donne par écrit ce qu'on veut. Mais les Espagnols ne ressemblent en rien aux François ; ils sont mesurés, discrets, respectueux, courts. Celui-là ayant fini, se relève, baise la main au roi, fait une profonde révérence, et se retire sans en faire d'autre par où il est entré. Alors la Roche appelle le second, et ainsi tant qu'il y en a.

Lorsque quelqu'un veut parler au Roi tête à tête, et qu'il est bien connu, cela ne se refuse point, et après avoir été appelé, la Roche se tourne sans bouger vers les grands, et dit du même ton qu'il a appelé : « C'est une audience secrète. » Alors les grands se découvrent, passent promptement devant le roi avec une révérence, et se retirent par la porte par où ils sont entrés, dans la pièce voisine. Le capitaine des gardes tient cette porte, la tête un peu en dehors pour voir toujours le roi et celui qui lui parle, qui est seul dans la pièce, où il ne reste personne que le roi et lui. Dès qu'il se lève, le capitaine des gardes le voit, rentre et tous aussi comme ils étoient sortis, et se remettent où ils étoient. Je n'ai point vu d'audiences publiques sans audiences secrètes, et quelquefois deux et trois. Dans le peu que je fus à Madrid avant le mariage, les grands me prièrent de m'y trouver comme duc et ayant les mêmes honneurs qu'eux, et j'y fus. Au retour du mariage, j'y eus double droit, comme duc et pair de France et comme grand d'Espagne. Mon second fils s'y trouva aussi avec moi, après sa couverture. Quand tout est fini, on reconduit le roi comme on l'avoit accompagné. Venant et retournant dans le palais, en quelque temps ou occasion que ce fût, le roi ne se couvroit jamais. C'étoit aussi le temps des audiences publiques des ambassadeurs et de la couverture des grands.

Cette même heure est aussi celle où le conseil de Castille vient au palais rendre compte au roi des jugements qu'il

a rendus dans la semaine. Je crois avoir expliqué ce qui s'y passe, et comment ; ainsi je ne le répéterai pas. Ce temps, avec le court travail qui le suit, dans une des autres pièces, entre le roi et le gouverneur du conseil de Castille dure au plus une heure et demie, mais rarement, et l'audience publique rarement trois quarts d'heure. Ce sont des temps d'autant plus précieux pour la reine qu'elle n'avoit que ceux-là dans la semaine, encore quand le roi étoit au palais ou au Retire ; car hors de Madrid, il n'y avoit jamais d'audience du conseil de Castille ni d'audience publique. Ainsi à l'Escurial, à Balsaïm de mon temps, à Sainte-Ildephonse depuis, au Pardo, à Aranjuez, la reine n'avoit exactement et précisément à elle que le temps de sa chaussure en sortant du lit.

J'oubliois d'ajouter que tout ce qui n'est pas ce qu'on appeloit autrefois en France, mais non à présent, gens de qualité ou militaire fort distingué, vont tous à ces audiences publiques. Il s'y amasse des placets et des mémoires que le roi reçoit et jette à mesure sur la table, et que la Roche porte après lui dans l'appartement intérieur; mais il y en a toujours quelques-uns que le roi mettoit dans sa poche ou emportoit dans sa main. C'est ce qu'étoient nos placets dans l'origine, qui sont tombés comme on les voit, et comme je ne les ai jamais vus autrement que pendant la régence.

Le roi rentré tout droit auprès de la reine, ou après s'être amusé avec elle seule, s'il n'y a point d'audience, alloit à la messe avec elle, ce même intérieur de la toilette, et le capitaine des gardes en quartier de plus. Le chemin se faisoit tout dans l'intérieur jusque dans la tribune, dans laquelle il y avoit un autel, où on leur disoit la messe, et où ils communioient tous deux ensemble et jamais séparément, ordinairement tous les huit jours, et alors ils y entendoient une seconde messe. Quand le roi se confessoit, c'étoit après son lever, avant d'aller à la toilette de la reine. S'il étoit jour de tenir chapelle, c'étoit à la même heure; la reine alloit par l'intérieur dans la

tribune, et le roi avec sa cour à travers les appartements. Le marquis de Santa-Cruz et le duc del Arco avoient tant d'assiduité qu'ils n'alloient guère ni à la tribune ni aux chapelles, mais quelquefois le marquis de Villena à la tribune, quand il n'y avoit pas chapelle, et qu'il vouloit parler au roi, comme sa charge, toute mutilée qu'elle étoit, l'y obligeoit assez souvent.

Au retour de la messe, ou fort peu après, on servoit le dîner. J'en ai expliqué les différents services des dames de la reine. Nul n'y entroit que ce qui entroit à la toilette. Le dîner étoit toujours de chez la reine, ainsi que le souper, et cela partout, mais le roi et la reine avoient chacun leurs plats ; le roi peu, la reine beaucoup : c'est qu'elle aimoit à manger, et qu'elle mangeoit de tout, et le roi toujours des mêmes choses : un potage uni, des chapons, poulets, pigeons bouillis et rôtis, et toujours une longe de veau rôtie ; ni fruit, ni salade, ni fromage, rarement quelque pâtisserie, jamais maigre, souvent des œufs ou frais ou en diverses façons, et ne buvoit que du vin de Champagne, ainsi que la reine. Le dîner fini, ils prioient Dieu ensemble. S'il arrivoit quelque chose de pressé, Grimaldo venoit leur en rendre un compte sommaire.

Environ une heure après le dîner, ils sortoient par un endroit public de l'appartement, mais court, et par un petit escalier alloient monter en carrosse, et au retour revenoient par le même chemin. Les seigneurs qui fréquentoient un peu familièrement la cour se trouvoient, tantôt les uns, tantôt les autres, à ce passage, ou les suivoient à leur carrosse. Très-souvent je les voyois à ces passages allant ou revenant. La reine y disoit toujours quelque mot honnête à qui s'y trouvoit. Je parlerai ailleurs de la chasse, toujours la même, où ils alloient tous les jours, et du Mail et de l'Atoche, certains dimanches ou fêtes qu'ils y alloient sans cérémonie.

Au retour de la chasse le roi donnoit l'ordre en rentrant. S'ils n'avoient pas fait collation dans leur carrosse,

ils la faisoient en arrivant. C'étoit, pour le roi, un morceau de pain, un grand biscuit, de l'eau et du vin ; et pour la reine, de la pâtisserie et des fruits, dans la saison ; quelquefois du fromage. Le prince et la princesse des Asturies, et les infants, suivis comme à la toilette, les attendoient dans l'appartement intérieur. Cette compagnie se retiroit en moins de demi-quart d'heure. Grimaldo montoit et travailloit, ordinairement longtemps; c'étoit le temps du vrai travail. Quand la reine avoit à se confesser, c'étoit là l'heure. Outre ce qui regardoit la confession, elle et son confesseur n'avoient pas le temps de se parler. Le cabinet où elle étoit avec lui étoit contigu à la pièce où étoit le roi, qui, quand il trouvoit la confession trop longue, venoit ouvrir la porte et l'appeloit. Grimaldo sorti, ils se mettoient ensemble en prières, ou quelquefois en lecture spirituelle jusqu'au souper. Il étoit en tout servi comme le dîner. Il y avoit à l'un et à l'autre beaucoup plus de plats à la françoise qu'à l'espagnole ni même qu'à l'italienne.

Après souper, la conversation ou la prière tête-à-tête les conduisoit à l'heure du coucher, où tout se passoit comme au lever, excepté qu'à la toilette de la reine le prince ni la princesse des Asturies, ni les infants, ni le cardinal Borgia n'y alloient point. Enfin Leurs Majestés Catholiques n'avoient jamais partout que la même garde-robe, et leurs deux chaises percées étoient à côté l'une de l'autre dans toutes leurs maisons.

Ces journées si uniformes étoient les mêmes dans tous les lieux, et même dans les voyages, et le même tête-à-tête partout. Les journées des voyages étoient si petites que le temps qui se donnoit à la chasse de tous les jours suffisoit pour aller d'un lieu dans un autre, et tout le reste se passoit dans les maisons où Leurs Majestés Catholiques logeoient sur la route tout comme si elles étoient dans leurs palais. Je parle ici du voyage de Lerma et de ceux qui se sont faits depuis mon retour. A l'égard de ceux de l'Escurial, de Balsaïm. d'Aranjuez, tous à peu près de la

même longueur, mais trop courte pour coucher en chemin, tout s'avançoit peu à peu dans la matinée l'un sur l'autre d'une heure. Le départ étoit au sortir de table, et l'arrivée quelque temps avant l'heure de souper. En carrosse, soit pour la chasse, soit en voyage, toujours Leurs Majestés tête-à-tête dans un grand carrosse de la reine à sept glaces, et la housse de velours rouges clouée comme ici.

Pour ne rien omettre, il faut ajouter que la reine avoit encore à elle seule les premières et dernières audiences de cérémonie des ambassadeurs, et les couvertures des grands. Mais comme ces ambassadeurs et ces grands alloient toujours de chez le roi immédiatement chez elle, elle s'y préparoit, en les attendant, au milieu de ses dames et des autres dames qui n'avoient que ces occasions de venir au palais, et de lui faire leur cour ; car pour les bals publics et les comédies, il n'y en avoit point au palais sans des occasions extraordinaires et fort rares.

A l'égard des audiences particulières des ministres étrangers ou des seigneurs, elles ne se donnoient jamais qu'en présence de la reine, soit qu'elle y demeurât à côté du roi, soit qu'elle se retirât un peu à l'écart dans la même pièce. Aussi n'arrivoit-il guère que ceux qui avoient ces audiences laissassent écarter la reine. On connoissoit quel étoit son pouvoir sur le roi, et son influence dans toutes les affaires et les grâces, et ils étoient bien certains que si la reine s'étoit écartée lorsqu'ils parloient au roi, ils étoient cependant bien examinés par la reine, et qu'ils n'étoient pas plus tôt retirés, qu'elle apprenoit du roi tout ce qu'ils lui avoient dit, et ce qu'il leur avoit répondu, qui n'étoit jamais rien de précis sur quoi que ce fût, parce qu'il vouloit toujours avoir le temps de consulter la reine et Grimaldo.

Si ce détail des journées paraît long et petit, c'est qu'il est incroyable à qui ne l'a vu dans sa précision et son unisson, toujours et partout les mêmes. C'est qu'un tête-à-tête jour et nuit si continuel, et si momentanément et

rarement interrompu, semble avec raison insoutenable. C'est l'influence entière que ce tête-à-tête immuable portoit sur toutes les affaires de l'Etat et sur celles des particuliers, c'est la démonstration nécessaire de ne pouvoir jamais, quel que l'on fût, parler au roi sans la reine, ni pareillement à la reine sans le roi, dont tous deux avoient réciproquement une jalousie extrême l'un à l'égard de l'autre ; c'est enfin ce qui rendoit l'azafata si nécessaire pour faire passer à la reine seule ce qu'on vouloit dans le moment de sa chaussure, et dans les temps de l'audience publique et de l'audience du conseil de Castille, qui n'étoit jamais que dans Madrid, et qui étoient les seuls où la reine pouvoit parler à quelqu'un du dehors, qui en prenant bien juste ses mesures, pouvoit être secrètement introduit par l'azafata en lieu où la reine pût venir. C'est à quoi elle-même ne se jouoit guère, dans la frayeur de la découverte et des suites. Mais au moins pouvoit-elle dans ces courts, rares et précieux moments, recevoir et lire des lettres et des mémoires, et en écrire elle-même ; mais on peut juger avec quelle précipitation et avec quel soin de ne garder aucun papier.

Philippe V n'étoit pas né avec des lumières supérieures, ni avec rien de ce qu'on appelle de l'imagination. Il étoit froid, silencieux, triste, sobre, touché d'aucun plaisir que de la chasse, craignant le monde, se craignant soi-même, produisant peu, solitaire et enfermé par goût et par habitude, rarement touché d'autrui, du bon sens néanmoins et droit, et comprenant assez bien les choses, opiniâtre quand il s'y mettoit, et souvent alors sans pouvoir être ramené, et néanmoins parfaitement facile à être entraîné et gouverné.

Il sentoit peu. Dans ses campagnes, il se laissoit mettre où on le plaçoit : sous un feu vif, sans en être ébranlé le moins du monde, et s'y amusant à examiner si quelqu'un avoit peur ; à couvert et en éloignement du danger, tout de même, sans penser que sa gloire en pouvoit souffrir.

En tout il aimoit à faire la guerre, avec la même indifférence d'y aller ou de n'y aller pas, et présent ou absent, laissoit tout faire aux généraux, sans y mettre rien du sien. Il étoit extrêmement glorieux, ne pouvoit souffrir de résistance dans aucune de ses entreprises; et ce qui me fit juger qu'il aimoit les louanges, c'est que la reine le louoit sans cesse et jusqu'à sa figure, et à me demander un jour, à la fin d'une audience qui s'étoit tournée en conversation, si je ne le trouvois pas fort beau et plus beau que tout ce que je connoissois. Sa piété n'étoit que coutume, scrupules, frayeurs, petites observances, sans connoître du tout la religion, le Pape une divinité quand il ne le choquoit pas, enfin la douce écorce des jésuites pour lesquels il étoit passionné. Quoique sa santé fût très-bonne, il se tâtoit toujours, il craignoit toujours pour elle. Un médecin tel que celui que Louis XI enrichit tant à la fin de sa vie, un maître Coctier, auroit fait auprès de lui un riche et puissant personnage: heureusement le sien étoit solidement homme de bien et d'honneur, et celui qui lui succéda depuis tout à la reine et tenu de court par elle.

Philippe V avoit moins de peine à bien parler que de paresse et de défiance de lui-même. C'est ce qui le rendoit si retenu et si rare à entrer le moins du monde dans la conversation, qu'il laissoit tenir à la reine avec ce qui les suivoit au Mail ou dans les audiences particulières, et qu'il la laissoit aussi parler aux uns et aux autres en passant, sans presque jamais leur rien dire: d'ailleurs c'étoit l'homme du monde qui remarquoit mieux les défauts et les ridicules, et qui en faisoit un conte le mieux dit et le plus plaisant. J'en dirai peut-être bientôt quelque chose. On a vu avec quelle dignité et quelle justesse il me répondit à mon audience solennelle, et avec quel discernement de paroles et de ton sur l'un et l'autre mariage, et cela seul montre bien qu'il savoit s'énoncer parfaitement, mais qu'il n'en vouloit presque jamais prendre la peine. A la fin, je l'avois un peu ap-

privoisé, et, dans mes audiences, qui se tournoient toujours en conversation, je l'ai plusieurs fois ouï parler et raisonner bien ; mais où il y avoit du monde, ordinairement il ne me disoit qu'un mot, qui étoit une question courte ou quelque chose de semblable, et n'entroit jamais dans aucune conversation.

Il étoit bon, facile à servir, familier avec l'intérieur, quelquefois même au dehors avec quelques seigneurs. L'amour de la France lui sortoit de partout. Il conservoit une grande reconnoissance et vénération pour le feu Roi, et de la tendresse pour feu Monseigneur, surtout pour feu Monseigneur le Dauphin, son frère, de la perte duquel il ne pouvoit se consoler. Je ne lui ai rien remarqué sur pas un autre de la famille royale que pour le Roi, et ne s'est jamais informé à moi de qui que ce soit de la cour que de la seule duchesse de Beauvillier, et avec amitié.

On a peine à comprendre ses scrupules sur sa couronne, et de les concilier avec cet esprit de retour, en cas de malheur, à la couronne de ses pères, à laquelle il avoit si solennellement renoncé, et plus d'une fois. C'est qu'il ne pouvoit s'ôter de la tête la force des renonciations de la Reine en épousant le feu Roi, et de toutes les précautions possibles dont on les avoit affermies, et en même temps il ne pouvoit comprendre que Charles II eût été en droit et en pouvoir de disposer par son testament d'une monarchie dont il n'étoit qu'usufruitier, et non pas propriétaire, comme l'est un particulier de ses acquêts dont il est libre de disposer. Voilà sur quoi le P. d'Aubanton avoit eu sans cesse à le combattre ; il se croyoit usurpateur. Dans cette pensée, il nourrissoit cet esprit de retour en France, et par en préférer la couronne et le séjour, et peut-être plus encore pour finir ses scrupules en abandonnant l'Espagne. On ne peut pas se cacher que tout cela ne fût mal arrangé dans sa tête, mais le fait est que cela l'étoit ainsi, et que l'impossibilité seule s'est opposée à un abandon auquel il croyoit être obligé, et qui eut une

part très-principale en l'abdication qu'il fit et qu'il méditoit dès avant que j'allasse en Espagne, quoique il laissât sa couronne à son fils. C'étoit bien la même usurpation à ses yeux, mais enfin ne pouvant là-dessus ce qu'il eût voulu par scrupule, il se contentoit au moins en faisant de soi ce qu'il pouvoit en l'abdiquant. Ce fut encore ce qui lui fit tant de peine à la reprendre à la mort de son fils, malgré l'ennui qu'il avoit essuyé, et le dépit fréquent de n'être pas assez consulté, et ses avis suivis par son fils et par ses ministres. On peut bien croire que ce prince ne m'a jamais parlé de cette délicate matière, mais je n'en ai pas été moins bien informé d'ailleurs. Pour entre Grimaldo et moi, il ne s'est jamais dit une seule parole qui pût y avoir le moindre rapport.

La reine n'avoit pas moins de désir d'abandonner l'Espagne, qu'elle haïssoit, et de venir régner en France, si malheur y fût arrivé, où elle espéroit mener une vie moins enfermée et bien plus agréable. Cela s'est bien vu d'elle surtout et de son Alberoni, dans les morceaux d'affaires étrangères que j'ai donnés ici de M. de Torcy.

Parmi tout ce que je viens de dire, il ne laisse pas d'être très-vrai que Philippe V étoit peu peiné des guerres qu'il faisoit, qu'il aimoit les entreprises, et que sa passion étoit d'être respecté et redouté, et de figurer grandement en Europe.

La reine avoit été élevée fort durement dans un grenier du palais de Parme, par la duchesse sa mère, qui ne lui avoit pas laissé voir le jour, et qui depuis la conclusion de son prodigieux mariage ne l'avoit laissé voir que le moins qu'elle avoit pu, et jamais que sous ses yeux. Cette extrême sévérité n'avoit pas réussi auprès de la reine, dont le mariage ne réconcilia pas son cœur avec une mère, sœur de l'impératrice, veuve de l'empereur Léopold, et Autrichienne elle-même jusque dans les moelles. Ainsi il ne resta entre la fille et la mère que des dehors de bienséance, souvent assaisonnés d'aigreurs.

Il n'en étoit pas de même entre la reine et le duc de Parme, frère et successeur de son père, et second mari de sa mère. Ce prince l'avoit toujours traitée avec amitié et considération, et tâché d'adoucir à son égard l'humeur farouche de sa mère. Aussi la reine aima toujours tendrement le duc de Parme, dont elle porta sans cesse les intérêts et même les désirs avec la plus grande chaleur; et le crédit de ce prince auprès d'elle étoit le plus sûr et le plus fort qu'on y pût employer.

LES CHASSES DE PHILIPPE V — NOTRE-DAME D'ATOCHA

La chasse étoit le plaisir du roi de tous les jours, et il falloit qu'il fût celui de la reine. Mais cette chasse étoit toujours la même. Leurs Majestés Catholiques me firent l'honneur, fort singulier, de m'ordonner de m'y trouver une fois, et j'y allai dans mon carrosse. Ainsi je l'ai bien vue, et qui en a vu une les a vues toutes. Les bêtes noires et rousses ne se rencontrent point dans les plaines. Il faut donc les chercher vers les montagnes, et ces pays sont trop âpres pour y courre le cerf, le sanglier et d'autres bêtes, comme on fait ici et ailleurs. Les plaines mêmes sont si sèches, si dures, si pleines de crevasses profondes, qu'on n'aperçoit que de dessus le bord, que les meilleurs chiens courants ou lévriers seroient bientôt rendus après les lièvres, et auroient les pieds écorchés, même estropiés pour longtemps. D'ailleurs tout y est si plein d'herbes fortes que les chiens courants ne tireroient pas grand secours de leur nez. Tirer en volant, il y avoit longtemps que le roi avoit quitté cette chasse et qu'il ne montoit plus à cheval; ainsi les chasses se bornoient à des battues.

Le duc del Arco, qui par sa charge de grand écuyer avoit l'intendance de toutes les chasses, choisissoit le lieu où le roi et la reine devoient aller. On y dressoit deux

grandes feuillées, adossées l'une à l'autre, presque fermées, avec force espèces de fenêtres larges et ouvertes presque à hauteur d'appui. Le roi, la reine, le capitaine des gardes en quartier, le grand écuyer, et quatre chargeurs de fusils, étoient seuls dans la première avec une vingtaine de fusils et de quoi les charger. Dans l'autre feuillée, le jour que je fus à la chasse, étoient le prince des Asturies venu dans son carrosse à part avec le duc de Popoli et le marquis del Surco, aussi dans cette feuillée le marquis de Santa-Cruz, le duc de Giovenazzo, majordome-major et grand écuyer de la reine, Valouse, deux ou trois officiers des gardes du corps, et moi, force fusils, et quelques hommes pour les charger. Une seule dame du palais de jour suivoit tour à tour la reine, dans un autre carrosse, toute seule, duquel elle ne sortoit point, et y portoit pour sa consolation un livre et quelque ouvrage, car personne de la suite n'en approchoit. Leurs Majestés et cette suite faisoient le chemin à toutes jambes, avec des relais de gardes et de chevaux de carrosses, parce qu'il y avoit au moins trois ou quatre lieues à faire, qui valent au moins le double de celles de Paris à Versailles. On mettoit pied à terre aux feuillées, et aussitôt on emmenoit les carrosses, la pauvre dame du palais et tous les chevaux hors de toute vue, fort loin, de peur que ces équipages n'effarouchassent les animaux.

Deux, trois, quatre cents paysans commandés avoient fait dès la nuit des enceintes, et des huées dès le grand matin, au loin pour effrayer les animaux, les faire lever, les rassembler autant qu'il étoit possible, et les pousser doucement du côté des feuillées. Dans ces feuillées, il ne falloit pas remuer ni parler le moins du monde, ni qu'il y eût aucun habit voyant, et chacun y demeuroit debout, en silence. Cela dura bien une heure et demie d'attente, et ne me parut pas fort amusant. Enfin nous entendîmes de loin de grandes huées, et bientôt après nous vîmes des troupes d'animaux passer à plusieurs reprises

à la portée et à demi portée de fusil de nous, et tout aussi le roi et la reine faire beau feu. Ce plaisir ou cette espèce de boucherie dura plus de demi-heure à voir passer, tuer, estropier cerfs, biches, chevreuils, sangliers, lièvres, loups, blaireaux, renards, fouines sans nombre. Il falloit laisser tirer le roi et la reine, qui assez souvent permettoient au grand écuyer et au capitaine des gardes de tirer; et comme nous ne savions de quelle main partoit le feu, il falloit attendre que celui de la feuillée du roi se fût tu, puis laisser tirer le prince, qui souvent n'avoit plus sur quoi, et nous encore moins. Je tuai pourtant un renard, à la vérité un peu plus tôt qu'il n'étoit à propos, dont un peu honteux, je fis des excuses au prince des Asturies, qui s'en mit à rire et la compagnie aussi, moi après à leur exemple, et tout cela fort poliment. A mesure que les paysans s'approchent et se resserrent, la chasse s'avance, et elle finit quand ils viennent tout près des feuillées, huant toujours, parce qu'il n'y a plus rien derrière eux. Alors les équipages reviennent, les deux feuillées sortent et se joignent, ou apporte les bêtes tuées devant le roi. On les charge après derrière les carrosses. Pendant tout cela, la conversation se fait, qui roule sur la chasse. On emporta ce jour-là une douzaine de bêtes et plus, et quelques lièvres, renards et fouines. La nuit nous prit peu après être partis des feuillées. Voilà le plaisir de Leurs Majestés Catholiques tous les jours ouvriers. Les paysans employés sont payés, et le roi leur fait donner encore quelque chose assez souvent en montant en carrosse.

Notre-Dame d'Atocha, ou l'Atoche, comme on l'appelle le plus ordinairement pour abréger, est une image miraculeuse de la sainte Vierge, dans la riche chapelle d'une église, d'ailleurs assez ordinaire, d'un vaste et superbe couvent de dominicains hors de Madrid, mais à moins d'une portée de fusil des dernières maisons, et joignant le bout du parc du palais du Buen-Retiro, qui enferme aussi un beau et grand monastère de hiéronymites, dont

l'église sert de chapelle à ce palais, d'où on y va, à couvert, de partout, ainsi que dans le monastère. L'Atoche est tellement la grande dévotion de Madrid, et de toute la Castille, que c'est devant cette image que s'offrent les vœux, les prières, les remerciements publics pour les nécessités et des prospérités du royaume, et dans les cas de maladie périlleuse du roi, et de sa guérison. Le roi n'entreprend jamais de vrai voyage, et cela depuis un temps immémorial, qu'il n'aille en cérémonie faire ses prières devant cette image, ce qui ne s'appelle point autrement qu'aller prendre congé de Notre-Dame d'Atocha, et y va de même dès qu'il est de retour. Les richesses de cette image en or, en pierreries, en dentelles, en étoffes somptueuses, sont prodigieuses. C'est toujours une des plus grandes et des plus riches dames qui a le titre de sa dame d'atour, et c'est un honneur fort recherché, quoique très-cher, car il lui en coûte quarante mille livres et quelquefois cinquante mille livres tous les ans pour la fournir de dentelles et d'étoffes, qui reviennent bientôt au profit du couvent. Je ne m'arrêterai pas aux réflexions sur ces dévotions. La duchesse d'Alba, qu'on a vue à Paris ambassadrice d'Espagne, l'étoit alors. Je ne sais qui lui succéda dans cet emploi. Elle mourut peu de jours après mon arrivée à Madrid.

Il y a plusieurs jours, dimanches ou fêtes, quelquefois même des jours ouvriers de fêtes non fêtées, où il y a sur le soir un salut à l'Atoche, qui est fort fréquenté, et où le roi et la reine alloient souvent sans cérémonie par les dehors de Madrid, et sans entrer dans l'église ni dans le couvent. Il y a au dehors un médiocre corps de logis sans cour. On monte en dedans une quinzaine de marches, et on trouve trois pièces dont celle du milieu est la plus grande. Une longue tribune règne sur l'église dans laquelle on entre des deux secondes pièces. Celle du roi est séparée dans la même longueur par une cloison; la famille royale et le service le plus indispensable s'y met; dans l'autre toute leur suite; ce qui est en charge mé-

diocre demeure dans la pièce du milieu, et le bas domestique dans celle d'entrée, desquels tout va qui veut dans l'église; en sorte que dans la tribune de la suite, il n'y entre qu'elle et le peu de seigneurs ou principaux courtisans, qui, les uns ou les autres, y viennent faire leur cour, dont la plupart même ne sont pas dans cet usage. J'y allois presque toujours attendre Leurs Majestés un moment avant qu'elles arrivassent. Je n'y ai jamais vu qu'une douzaine, toujours les mêmes, de ceux qui n'y étoient pas obligés par leurs fonctions, et jamais plus de trois ou quatre à la fois. Les dames du palais et les señoras d'honor y suivoient la reine, plusieurs, mais non pas toutes, et si la reine alloit de là au Mail, il n'en restoit qu'une dame du palais; toutes les autres dames et la camarera-mayor s'en retournoient. Trois ou quatre dominicains, des premiers du couvent, y recevoient Leurs Majestés et les voyoient partir, qui leur disoient toujours quelque chose en s'arrêtant à eux, et à ceux qu'elles trouvoient dans ces pièces, avant d'entrer dans la tribune et en en sortant.

Je ne vis jamais moines si gros, si grands, si grossiers, si rogues. L'orgueil leur sortoit par les yeux et de toute leur contenance. La présence de Leurs Majestés ne l'affoiblissoit point, même en leur parlant; je dis pour l'air, les manières, le ton, car ils ne parloient qu'espagnol, que je n'entendois pas. Ce qui me surprit, à n'en pas croire mes yeux la première fois que je le vis, fut l'arrogance et l'effronterie jusqu'à la brutalité avec laquelle ces maîtres moines poussoient leurs coudes dans le nez de ces dames, et dans celui de la camarera-mayor comme des autres, qui toutes à ce signal leur faisoient une profonde révérence, baisoient humblement leur manche, redoubloient après leur révérence, sans que le moine branlât le moins du monde, qui rarement après leur disoit quelque mot d'un air audacieux, et sans marquer la civilité la plus légère, à quoi, lorsque cela arrivoit, ces dames répondoient le plus respectueusement du monde, à leur ton et à toute

leur contenance. J'ai vu quelquefois quelque seigneur leur baiser aussi la manche, mais comme à la dérobée, d'un air honteux et pressé, mais jamais les moines la présenter à pas un d'eux. Quoique cette rare cérémonie se renouvelât toutes les fois que le roi alloit à l'Atoche, elle me surprit toujours, et je ne pus m'y accoutumer.

La tribune donnoit également en face de la chapelle de Notre-Dame et du grand autel; le saint-sacrement étoit dans le tabernacle de l'un et de l'autre, et si alors il étoit exposé, ce qui n'arrivoit pas toujours, c'étoit à l'autel de Notre-Dame, très-magnifiquement et avec une infinité de lumières. Il l'étoit fort haut; et pour donner la bénédiction il descendoit et remontoit après par une machine cachée derrière l'autel. Cela me parut un peu machine d'opéra bien déplacée. Quand le saint-sacrement n'étoit pas exposé, il n'y avoit point de bénédiction. Les moines chantoient dans leur chœur, qu'on ne pouvoit voir, les litanies de la Vierge et d'autres prières d'un ton lent, triste et très-lugubre, et cela duroit demi-heure ou trois quarts d'heures. Ce salut étoit très-commode pour voir Leurs Majestés et leur faire sa cour.

Don Gaspard Giron, le plus ancien des majordomes du roi de semaine, fut chargé de me recevoir, accompagner, faire servir par les officiers du roi, convier des seigneurs à dîner chez moi, et faire les honneurs de ma table et de ma maison, tant que je fus traité à mon arrivée, et je me suis depuis adressé à lui quand j'ai eu besoin de quelqu'un du palais pour ma curiosité particulière. Il étoit Acuña y Giron, c'est-à-dire de même maison que le marquis de Villena, duc d'Escalona, majordome-major, et de la branche du duc d'Ossone.

C'étoit un grand homme sec, noir, vieux, qui avoit été bien fait et galant, vif, quoique grave, salé en reparties et en plaisanteries, gai et très-poli, avec cela néanmoins la gravité du pays, et sentant en toutes ses manières sa haute naissance, mais avec aisance et sans rien de glorieux. Il faut cependant avouer que son premier aspect

rappeloit tout à fait le souvenir de don Quichotte. C'étoit l'homme le plus rompu à la cour, qui savoit le mieux les anciennes et les nouvelles étiquettes, les rangs, les droits, les règles, les cérémonies, les personnages distingués ou principaux, les ressorts des fortunes et des chutes, avec de l'esprit et de la lecture, qui, tout discret qu'il fût, le rendoient d'une très-aimable et utile conversation. Il avoit passé sa vie dans un emploi qui le tenoit presque toujours dans le palais, où il avoit été témoin de près d'une infinité de choses importantes et curieuses, toujours au milieu de la cour, en tous lieux, et parmi tous les changements de ministère, plus employé qu'aucun des major-domes à recevoir les ambassadeurs distingués, les princes et les personnes les plus considérables qui venoient à Madrid, et que le roi vouloit honorer, M. le duc d'Orléans en particulier, au-devant duquel il fut envoyé avec les équipages du roi, et qu'il reçut et accompagna toutes les fois qu'il alla à Madrid. Ces fonctions continuelles lui avoient acquis une grande familiarité avec le roi et la reine, qui se plaisoient quelquefois à causer avec lui en particulier, et avec qui il étoit fort libre, cela le faisoit compter par les courtisans les plus élevés, même par les ministres; et comme il passoit sa vie au milieu de la cour par des fonctions continuelles, il vivoit avec tout le monde avec beaucoup d'aisance et de familiarité. C'étoit un homme tout fait pour l'emploi qu'il exerçoit, et un répertoire vivant auquel le roi, les ministres, les seigneurs avoient recours avec confiance sur les difficultés qui survenoient sur le cérémonial, ou d'autres matières que son expérience dans ses fonctions et dans les choses de la cour lui avoit apprises. C'étoit d'ailleurs un fort honnête homme, homme d'honneur et de bien, d'une conduite sans reproche à l'égard de la cour, et quoique assez pauvre, désintéressé et point du tout avide de grâces. Je me suis souvent étonné comment il étoit demeuré ensablé dans un emploi qui sert de passage aux fortunes de toute espèce. Il y étoit si propre et si commode au roi, aux

ministres qui s'en servoient et aux majordomes-majors pour l'exercice de leur charge, que j'ai toujours cru que c'est ce qui l'y avoit arrêté. Je l'ai donc beaucoup fréquenté, et j'en ai tiré des choses utiles et curieuses. Nous nous étions pris tous deux d'amitié.

MARIAGE DU PRINCE DES ASTURIES AVEC MADEMOISELLE DE MONTPENSIER, FILLE DU RÉGENT

Revenons maintenant un moment sur nos pas pour reprendre de suite ce que j'ai omis, pour ne le pas interrompre. La modestie et la gravité des Espagnols ne leur permet pas de voir coucher des mariés : le souper des noces fini, il se fait un peu de conversation, assez courte, et chacun se retire chez soi, même les plus proches parents, hommes et femmes de tout âge, après quoi les mariés se déshabillent chacun en son particulier, et se couchent sans témoins que le peu de gens nécessaires à les servir, tout comme s'ils étoient mariés depuis longtemps. Je n'ignorois pas cette coutume, et je n'avois reçu aucun ordre là-dessus. Néanmoins, prévenu des nôtres, je ne pouvois regarder comme bien solide un mariage qui ne seroit point suivi de consommation au moins présumée.

On étoit convenu, à cause de l'âge et de la délicatesse du prince des Asturies, qu'il n'habiteroit avec la princesse que lorsque Leurs Majestés Catholiques le jugeroient à propos, et on comptoit que ce ne seroit d'un an tout au moins. Je témoignai ma peine là-dessus au marquis de Grimaldo, à Lerma; je n'y gagnai rien; il étoit Espagnol, et il ne fit que tâcher de me rassurer sur une chose où il ne voyoit pas qu'il se pût rien changer. Outre que je n'eus que quelques moments avec lui, je crus ne devoir pas insister, et au contraire lui laisser croire que

je me tenois pour battu, de peur que s'il apercevoit plus d'opiniâtreté, et que j'en voulusse parler au roi et à la reine, il ne me gagnât de la main à l'instant, et les prévînt à maintenir la coutume établie, et qui, jusqu'alors, n'avoit jamais été enfreinte; mais résolu à part moi de n'en pas demeurer là, puisque, au pis aller, je ne réussirois pas, et ma tentative demeureroit ignorée. Ainsi dans l'audience que j'eus à Lerma, et que j'ai racontée après avoir fini ce qui regardoit la Toison de l'Empereur et le duc de Lorraine, je me mis à parler du mariage, et de l'un à l'autre, de la consommation, en approuvant fort le délai que demandoit l'âge et la délicatesse du prince. De là je vins à la joie que recevroit M. le duc d'Orléans d'en apprendre la célébration ; et je me mis à les flatter sur l'extrême honneur qu'il recevoit de ce grand mariage, de sa sensibilité là-dessus, et plus, s'il se pouvoit encore, d'un gage si précieux et si certain du véritable retour de l'honneur des bonnes grâces de Leurs Majestés Catholiques, que j'étois témoin qu'il avoit toujours si passionnément desiré. Je fis là une pause pour voir l'effet de ce discours; et comme il me parut répondre au dessein qu me l'avoit fait tenir, je m'enhardis à ajouter que plus cet honneur étoit grand et si justement cher à M. le duc d'Orléans, plus il étoit envié de toute l'Europe et des François mal intentionnés pour le Régent, et plus la solidité du mariage lui étoit importante; que je n'ignorois pas les usages sages et modestes de l'Espagne, mais que je n'en étois pas moins persuadé qu'ils se pouvoient enfreindre en faveur d'un objet aussi grand que l'étoit le dernier degré de solidité dans un cas aussi singulier, et que je regarderois comme le comble des grâces de Leurs Majestés pour M. le duc d'Orléans, et de la certitude de ce retour si précieux, si cher et si passionné du retour pour lui, de l'honneur de leur amitié, en même temps la marque la plus éclatante de l'intime et indissoluble union des deux branches royales, et les deux couronnes à la face de toute l'Europe, si Leurs Majestés

vouloient permettre qu'il en fût usé dans ce mariage, comme Sa Majesté avoit été elle-même témoin qu'il en avoit été usé au mariage de Mgr le duc de Bourgogne, qui ne fut que si longtemps après avec Mme la duchesse de Bourgogne.

Le roi et la reine me laissèrent tout dire sans m'interrompre. Je le pris à bon augure. Ils se regardèrent, puis le Roi lui dit : *Qu'en dites-vous ? — Mais vous-même, Monsieur*, répondit-elle. Là-dessus, je repris la parole, et leur dis que je ne voulois point les tromper ; que je leur avouois que je n'avois aucun ordre là-dessus ; que cette matière n'avoit été traitée avec moi, ni de bouche avant mon départ, ni par écrit dans mes instructions, ni depuis mon départ de Paris dans aucune dépêche ; que ce que je prenois la liberté de leur représenter là-dessus, venoit uniquement de moi et de mes réflexions, et qu'en cela je croyois ne parler pas moins avec l'attachement d'un vrai serviteur des deux couronnes, en vrai François, en bon Espagnol, qu'en serviteur de M. le duc d'Orléans, par l'effet qui en résulteroit dans les deux monarchies et dans toute l'Europe ; qu'on y désespéreroit alors de pouvoir opérer des conjonctures qui pussent faire regarder de bon œil ce mariage comme possible à séparer, et par conséquent à travailler profondément et à tout ce qui pouvoit y conduire, enfin que toute l'Europe conjurée pour rompre l'union des deux couronnes, dont la durée intime opéreroit nécessairement toute la grandeur et la puissance, telle que la même union des deux branches de la maison d'Autriche l'a opérée en sa faveur, abandonneroit enfin le dessein d'y attenter de nouveau, le regardant comme impossible, après avoir vu l'Espagne si attachée à ses usages, y contrevenir pour la première fois, uniquement pour donner à ce mariage le dernier degré d'indissolubilité, selon l'opinion de toutes les nations, encore que, selon la sienne, il ne lui en manquât aucune sans cette formalité.

Ces raisons emportèrent Leurs Majestés Catholiques ;

elles se regardèrent encore, se dirent quelques mots bas, puis le roi me dit : *Mais si nous consentions à ce que vous proposez, comment entendriez-vous faire?* Je répondis que rien n'étoit plus aisé et plus simple ; que Sa Majesté en avoit vu le modèle au mariage de Mgr le duc de Bourgogne ; mais qu'il étoit inutile de laisser entrevoir la résolution qui en seroit prise avant le temps de l'exécution pour éviter les discours de gens ennemis de toute nouveauté, et qui n'en verroient pas d'abord les raisons si solides et si importantes ; que supposé que Leurs Majestés voulussent bien embrasser un parti qui paroissoit si nécessaire, il suffiroit d'en faire doucement répandre la résolution dans le grand bal qui devoit précéder le coucher, où le spectacle d'un lieu si public arrêteroit les raisonnements, et où la chose seroit sue à temps de retenir les spectateurs après le bal, par le désir de faire leur cour, et par la curiosité d'être témoins de choses pour eux si nouvelle ; que pour l'exécution, Leurs Majestés seules, avec le pur nécessaire, assisteroient au déshabiller, les verroient mettre au lit, feroient placer aux deux côtés du chevet le duc de Popoli près du prince, la duchesse de Monteillano près de la princesse, et tous les rideaux entièrement ouverts des trois côtés du lit; feroient ouvrir les deux battants de la porte, et entrer toute la cour, et la foule s'approcher du lit, laisser bien remplir la chambre de tout ce qu'elle pourroit contenir; avoir la patience d'un quart-d'heure pour satisfaire pleinement la vue de chacun ; puis faire fermer les rideaux en présence de la foule, et la congédier, pendant quoi le duc de Popoli et la duchesse de Monteillane auroient soin de se glisser sous les rideaux, et de ne pas perdre un instant le prince et la princesse de vue, et la foule sortie des antichambres jusqu'au dernier, faire lever le prince et le conduire dans son appartement.

Le roi et la reine approuvèrent tout ce plan, et après quelque peu de conversation et de raisonnement là-dessus, me promirent de le faire exécuter de la sorte, et je

leur en fis tous mes très-humbles remerciements. J'eus tout lieu de juger que mes raisons les avoient frappés, par la facilité avec laquelle ils s'y rendirent, et que la chose même, toute nouvelle et singulière qu'elle fût en Espagne, ne leur déplaisoit pas, parce que ce fut après tous ces propos, et m'avoir promis l'exécution, que Leurs Majestés se mirent sur le cardinal Borgia, sur Rome, et qu'elles finirent par me raconter cette ridicule histoire du cardinal de Rohan, qui les divertit tant et moi aussi, que j'ai déjà rapportée. Je sortis donc de l'audience fort content, et m'en retournai dîner à mon quartier sans retourner chez Grimaldo, que j'avois vu auparavant, et qui m'auroit pu faire des difficultés que je voulois d'autant plus éviter que je savois qu'il ne verroit le roi ni la reine de toute cette journée, parce qu'ils alloient à la messe quand je sortis d'auprès de Leurs Majestés, dîner tout de suite et monter en carrosse pour suivre, comme je l'ai dit, le duc del Arco à Cogollos, d'où ils ne pouvoient revenir que fort tard, comme ils firent.

Le carême mit fin aux fêtes, et Leurs Majestés Catholiques quittèrent le palais, et allèrent habiter celui de Buen-Retiro. Ce fut aussi le temps de l'anniversaire de la feue reine dite la Savoyana, dans l'église de l'Incarnation, qui est grande et belle, quoique ce soit un couvent de religieuses. Les grands y furent invités à l'ordinaire, par conséquent mon second fils et moi, et non les ambassadeurs. Le banc des grands et le siége ployant du majordome-major du roi y étoient disposés comme en chapelle, mais sans prie-Dieu du roi, sans siége de cardinaux et sans banc d'ambassadeurs. Mais les majordomes du roi s'y trouvèrent debout à leurs places comme en chapelle, assis vis-à-vis des grands, et tous autres debout. Le duc d'Abrantès, évêque de Cuença, y fit pontificalement l'office dans une chaire à l'antique, dont j'ai fait la description, et donné la figure ici avec le plan de la séance du roi tenant chapelle. Il y eut la veille des premières vêpres; j'y allai avec le duc de Liria. Il n'y avoit encore

personne en place. Nous entrâmes dans la sacristie, où nous trouvâmes deux ou trois grands. Il s'y en amassa bientôt davantage, et quand nous fûmes une quinzaine, quelqu'un proposa d'aller prendre place et d'envoyer prier le prélat de commencer. Quand ce fut pour sortir de la sacristie, aucun ne voulut passer devant moi, et par conséquent me vouloient céder la première place sur le banc. Après quelques compliments, je leur dis que je leur parlerois comme me faisant un grand honneur d'être leur confrère ; que j'avois en même temps ceux d'être ambassadeur de France et grand d'Espagne ; que si j'acceptois ce qu'ils avoient la bonté de m'offrir, cela feroit un exemple et fort aisément une règle pour d'autres cérémonies et pour d'autres ambassadeurs ; que quelque estime que je fisse d'un si grand caractère, il n'étoit que passager ; que je faisois bien plus de cas de la dignité solide, permanente, héréditaire de grand d'Espagne ; et que par ces raisons je leur conseillois et les suppliois de passer cinq ou six devant moi pour entrer dans l'église et se placer sur le banc ; que de cette façon il n'y auroit rien à dire, et qu'ils éviteroient un exemple qui pourroit leur devenir désagréable. Ils me remercièrent avec beaucoup de reconnoissance, et me crurent. Le duc de Medina Celi passa le premier, quatre ou cinq autres le suivirent, moi ensuite, puis les autres, et nous nous rangeâmes de même sur le banc. Aussitôt la musique du roi commença les vêpres, le prélat étant arrivé tout revêtu à son siége, comme nous nous placions. Une vingtaine de grands arrivèrent ensuite les uns après les autres.

Le lendemain nous nous trouvâmes en bien plus grand nombre à la messe chantée par la musique du roi et célébrée par le même prélat. Ma politesse fit un grand effet à la cour ; tous les grands m'en surent un gré infini, et beaucoup d'entre eux me le témoignèrent. Je n'étois point là comme ambassadeur, et je me crus en liberté et en raison d'en user de la sorte.

Le Retire, dont je ne ferai point ici la description, parce

que celles d'Espagne en sont remplies, est, à mon gré, un palais aussi magnifique que le palais de Madrid, plus grand et beaucoup plus agréable. Il a des cours, dont une est réservée, comme ici, pour ce qui s'y appelle les honneurs du Louvre, où entrent les carrosses des cardinaux, des ambassadeurs et des grands seulement, et un parc admirable si les arbres y venoient mieux, et que l'eau des fontaines et des magnifiques pièces d'eau fût plus abondante. Rien ne ressemble tant, de tout point à son parterre en face du palais, que celui de Luxembourg, à Paris: même forme, mêmes terrasses, même contour et même tour de fontaine et de jets d'eau. Le mail y est admirable et d'une prodigieuse grandeur. J'ai observé qu'en cette saison, qui est toujours belle en Espagne, le mail succède tous les jours à la chasse, où le roi n'alloit plus qu'un peu après Pâques; et j'ai aussi expliqué comme se passoit ce jeu de mail et cette promenade, où j'allois presque tous les jours faire ma cour. Un jour que je vis la reine y prendre plusieurs fois du tabac, je dis que c'étoit une chose assez extraordinaire de voir un roi d'Espagne qui ne prenoit ni tabac ni chocolat. Le roi me répondit qu'il étoit vrai qu'il ne prenoit point de tabac; sur quoi la reine fit comme des excuses d'en prendre, et dit qu'elle avoit fait tout ce qu'elle avoit pu, à cause du roi, pour s'en défaire, mais qu'elle n'en avoit pu venir à bout, dont elle étoit bien fâchée. Le roi ajouta que pour du chocolat, qu'il en prenoit avec la reine les matins, mais que ce n'étoit que les jours de jeûne. « Comment? Sire, repris-je de vivacité, du chocolat les jours de jeûne? — Mais fort bien, ajouta le roi gravement, le chocolat ne le rompt pas. — Mais, Sire, lui dis-je, c'est prendre quelque chose, et quelque chose qui est fort bon, qui soutient, et même qui nourrit. — Et moi je vous assure, répliqua le roi avec émotion et rougissant un peu, qu'il ne rompt pas le jeûne, car les jésuites, qui me l'ont dit, en prennent tous les jours de jeûne, à la vérité sans pain ces jonrs-là, qu'ils y trempent les autres jours. » Je me tus

tout court, car je n'étois pas là pour instruire sur le jeûne ; mais j'admirai en moi-même la morale des bons Pères et les bonnes instructions qu'ils donnent, l'aveuglement avec lequel ils sont écoutés, et crus primativement à qui que ce soit, du petit des observances au grand des maximes de l'Évangile et des connoissances de la religion, dans quelles ténèbres épaisses et tranquilles vivent les rois qu'ils conduisent !

VISITE DE LA PRISON DE FRANÇOIS Ier AU PALAIS DE MADRID

Pendant le séjour de la cour au Retire, le palais de Madrid étoit vide et je le voulus voir en détail. Je m'adressai pour cela à don Gaspard Giron, qui voulut bien se donner la peine de me promener partout. C'est encore une description que je laisse aux voyageurs et à ceux qui ont traité localement de l'Espagne ; mais j'en donnerai un morceau que je n'ai rencontré nulle part.

En nous promenant, je dis à don Gaspard que je craignois sa politesse, et qu'elle ne me privât de ce que je désirois voir principalement. Le bon homme m'entendit bien, car il étoit spirituel et fin ; mais la galanterie espagnole lui fit faire le sourd. Il m'assura toujours qu'il ne me cacheroit rien. « Je parie que si, seigneur don Gaspard, lui dis-je : la prison de François Ier ? — Hé ! fi et fi ! *senor duque*, de quoi parlez-vous là ? » et changea tout de suite de propos en me montrant des choses. Je l'y ramenai, et à force de compliments et de propos, je le forçai de m'accorder ma demande ; mais ce fut avec des façons si polies, si honteuses, si ménagées qu'il ne se pouvoit marquer plus d'esprit et de délicatesse. Il voulut que je me défisse de ce qui étoit avec moi, excepté M. de Céreste et ma famille ; puis me mena dans une salle très-

vaste par où nous avions passé, qui est entre la salle des gardes et l'entrée du grand appartement du roi. En attendant que les clefs fussent venues, qu'il avoit envoyé chercher, il me montra deux enfoncements faits après coup, vis-à-vis l'un de l'autre, dans l'épaisseur de la muraille, qui avoient chacun un siége de pierre, tous deux égaux, dans l'enfoncement d'une fenêtre. Cette pièce avoit quatre fenêtres de chaque côté sur la cour et sur le Mançanarez, et la muraille du côté du Mançanarez est si épaisse qu'elle fait de chaque fenêtre de ce côté-là comme un vrai cabinet enfoncé, tout ouvert. Après m'avoir fait remarquer et bien considéré ces deux siéges de pierre, il me demanda ce qu'il m'en sembloit. Je lui dis que cette curiosité me paroissoit fort médiocre et ne pas mériter la peine de la remarquer. « Vous allez voir que si, me répliqua-t-il, et vous en conviendrez tout à l'heure. » Il me conta alors que Philippe III, fatigué de l'orgueil des cardinaux, qui prenoient un fauteuil devant lui dans leurs audiences, se mit à ne leur en plus donner que debout dans cette salle, en s'y promenant, et que, lassé ensuite d'être debout ou de se promener quand les audiences s'allongeoient, il fit creuser ces deux enfoncements avec ces siéges de pierre pour s'y asseoir d'un côté, le cardinal de l'autre, et de cette façon éviter le fauteuil. Et voilà où conduisent l'usurpation d'une part, et la foiblesse de l'autre. Il me dit ensuite, toujours en attendant les clefs, que François Ier avoit d'abord été logé dans la maison, alors bien plus petite, où le duc del Arco demeuroit actuellement, qu'on avoit accommodée en prison, et qui est au centre de Madrid ; mais qu'au bout de quelques mois, on ne l'y avoit pas cru assez en sûreté ; et que, le trouvant trop ferme sur les propositions qu'on lui faisoit, on avoit voulu le resserrer pour tâcher de l'ébranler, et qu'on l'avoit mis dans le lieu qu'il m'alloit montrer, puisque je m'obstinois si opiniâtrément à le voir.

Les clefs à la fin arrivées, et tout étant prêt à entrer, don Gaspard nous mena tout au bas bout de cette salle,

dans l'enfoncement de la dernière fenêtre sur le Mançanarez. Arrivé là, je regardai de côté et d'autre, et n'y aperçus point d'issue. Don Gaspard rioit cependant et me laissoit chercher ce que je ne trouvois point ; puis il poussa une porte dans l'épaisseur du mur, du côté d'en bas de l'espèce de cabinet, dans l'épaisseur de la longue muraille, où étoit cette fenêtre, si artistement prise, et sa serrure tellement cachée qu'il n'étoit pas possible de s'en apercevoir. La porte étoit basse et étroite, et me présenta un escalier entre deux murs, qui ne l'étoit pas moins. C'étoit une espèce d'échelle de pierre, d'une soixantaine de marches fort hautes, ayant pourtant assez de giron, au haut desquelles, sans tournant ni repos, on trouvoit un petit palier qui, du côté du Mançanarez, avoit une fort petite fenêtre bien grillée et vitrée, de l'autre côté une petite porte à hauteur d'homme, et une pièce assez petite avec une cheminée, qui pouvoit contenir quelque peu de coffres et de chaises, une table et un lit, qui ne tiroit de jour que, la porte ouverte, par la petite fenêtre vis-à-vis du palier. Continuant tout droit, on trouvoit au bout de ce palier, c'est-à-dire quatre ou cinq pieds après la dernière marche, quatre ou cinq autres marches aussi de pierre, et une double porte très-forte avec un passage étroit entre deux, long de l'épaisseur du mur d'une fort grosse tour. La seconde porte donnoit dans la chambre de François Ier, qui n'avoit point d'autre entrée ni sortie. Cette chambre n'étoit pas grande, mais accrue par un enfoncement sur la droite en entrant, vis-à-vis de la fenêtre, assez grande pour donner du jour suffisamment, vitrée, qui pouvoit s'ouvrir pour avoir de l'air, mais à double grille de fer, bien forte et bien ferme, scellée dans la muraille des quatre côtés. Elle étoit fort haute du côté de la chambre, donnoit sur le Mançanarez et sur la campagne au-delà. Il y avoit de quoi mettre des siéges, des coffres, quelques tables et un lit. A côté de la cheminée qui étoit en face de la porte, il y avoit un recoin profond, médiocrement large, sans jour que de la chambre, qui pou-

voit servir de garde-robe. De la fenêtre de cette chambre au pied de la tour, au bord du Mançanarez, il y a plus de cent pieds, et tant que François Ier y fut, deux bataillons furent jour et nuit en garde sous les armes, au pied de cette tour, au bord du Mançanaréz, qui coule tout le long et fort proche. Telle est la demeure où François Ier fut si longtemps enfermé, où il tomba si malade, où la reine sa sœur l'alla consoler, et contribua tant et si généreusement à sa guérison et à disposer sa sortie, et où Charles V, craignant enfin de le perdre et avec lui tous les avantages qu'il se promettoit de tenir un tel prisonnier, l'alla enfin visiter, et commença à le traiter d'une manière plus humaine.

Je considérai cette horrible cage de tous mes yeux et de toute ma plus vive attention, malgré les soins de don Gaspard Giron à m'en distraire et à me presser d'en sortir. Souvent je ne l'entendois pas, tant j'étois appliqué à ce que j'examinois ; souvent aussi en l'entendant je ne répondois point. Ils n'avouèrent ni ne désavouèrent que l'escalier ne fût gardé en dedans, et que cette chambre obscure sur le palier fût un corps de garde d'officiers. Enfin il ne manquoit rien aux précautions les plus recherchées pour que François Ier ne pût se sauver,

AUDIENCE DE CONGÉ ET RETOUR A PARIS

Je pris le 21 mon audience de congé, en cérémonie, du roi et de la reine séparément. Je fus de nouveau surpris de la dignité, de la justesse et du ménagement des expressions du roi, comme je l'avois été en ma première audience, où je lui fis la demande de l'infante et les remerciements de M. le duc d'Orléans sur le mariage de Madame sa fille. Je reçus aussi beaucoup de marques de bonté personnelles et de regrets de mon départ de Sa Majesté Catholique, et surtout de la reine; beaucoup aussi

du prince des Asturies. Mais voici, dans un genre bien différent, quelque chose d'aussi surprenant que l'exacte parité qu'on vient de voir des cardinaux chanoines de Tolède avec les autres chanoines de cette église, et que je ne puis m'empêcher d'écrire, quelque ridicule que cela soit. Arrivé avec tout ce qui étoit avec moi, à l'audience de la princesse des Asturies, qui étoit sous un dais, debout, les dames d'un côté, les grands de l'autre, je fis mes trois révérences, puis mon compliment. Je me tus ensuite, mais vainement, car elle ne me répondit pas un seul mot. Après quelques moments de silence, je voulus lui fournir de quoi répondre, et je lui demandai ses ordres pour le Roi, pour l'infante et pour Madame, M. et Mme la duchesse d'Orléans. Elle me regarda, et me lâcha un rot à faire retentir la chambre. Ma surprise fut telle que je demeurai confondu. Un second partit aussi bruyant que le premier. J'en perdis contenance et tout moyen de m'empêcher de rire; et jetant les yeux à droite et à gauche, je les vis tous, leurs mains sur leur bouche, et leurs épaules qui alloient. Enfin un troisième, plus fort encore que les deux premiers, mit tous les assistants en désarroi, et moi en fuite avec tout ce qui m'accompagnoit, avec des éclats de rire d'autant plus grands qu'ils forcèrent les barrières que chacun avoit tâché d'y mettre. Toute la gravité espagnole fut déconcertée, tout fut dérangé; nulle révérence; chacun pâmant de rire se sauva comme il put, sans que la princesse en perdît son sérieux, qui ne s'expliqua point avec moi d'autre façon. On s'arrêta dans la pièce suivante pour rire tout à son aise, et s'étonner après plus librement.

Le roi et la reine ne tardèrent pas à être informés du succès de cette audience, et m'en parlèrent l'après-dînée au Mail. Ils en rirent les premiers pour en laisser la liberté aux autres, qui la prirent fort largement sans s'en faire prier.

RETOUR ET ARRIVÉE A PARIS

Je ne fis que changer de voiture au logis, et j'allai au Palais-Royal, droit chez le cardinal du Bois. Il accourut au-devant de moi. Ce fut des merveilles; et sans rentrer ni s'arrêter, il me conduisit chez M. le duc d'Orléans, dont la réception fut aussi bonne et plus sincère. Il étoit dans son petit cabinet au bout de sa petite galerie. Nous nous assîmes, moi vis-à-vis de lui, son bureau entre deux, et le cardinal au bout du bureau. Je leur rendis compte de bien des choses, et je répondis à bien des questions. Ensuite je parlai à M. le duc d'Orléans de la conduite de la princesse des Asturies avec Leurs Majestés Catholiques, de leur patience et de leurs bontés pour elle; et après ce sérieux je le divertis de mon audience de congé chez elle, dont il rit beaucoup. Ensuite il me parla de la sortie du conseil, glissant avec des patins sur la préséance; et le cardinal se mit sur la cabale, sans toutefois enfoncer matière, et dit que Son Altesse Royale n'avoit pu moins faire que de chasser le chancelier. Je laissai tout conter; puis je leur dis que je ne pouvois qu'apprendre, ne m'étant pas lors trouvé ici et n'ayant encore vu personne, sinon que je trouvois tout cela bien fâcheux. Et tout de suite, me tournant tout à fait à M. le duc d'Orléans et m'adressant à lui, j'ajoutai que, puisque le chancelier n'étoit à Fresnes que pour la même chose que j'aurois faite si j'avois été ici, j'espérois bien que Son Altesse Royale trouveroit bon que j'y allasse le voir incessamment. Cette parole fit comme deux termes du Régent, qui baissa les yeux, et du cardinal, qui égara les siens, rougissant de colère. Je crois bien qu'ils n'avoient pas espéré me persuader de rentrer au conseil; mais l'étonnement et le dépit d'une adhésion si nette et si peu attirée à la sortie du conseil, et la liberté avec laquelle je causois mon

empressement pour le chancelier, déconcerta le Régent comme un particulier, et le tout-puissant ministre comme un courtisan. Je me repus avec complaisance de l'état où je les vis, et du silence qui dura plusieurs moments. Le cardinal le rompit en se secouant comme un homme qui se réveille, et me dit, d'un air le plus bénin qu'il put, qu'ils avoient fait ce que le roi d'Espagne avoit désiré. Je lui demandai ce que c'étoit. Il me répondit : « Donner au Roi un jésuite pour confesseur, et c'est le P. Linières. — Le roi d'Espagne! repris-je, jamais il ne m'en a parlé. — Comment? dit le cardinal; il me semble pourtant qu'il vous a parlé de jésuite, et que vous nous en avez écrit. — Vous confondez, Monsieur, repris-je; le roi d'Espagne m'en a parlé pour l'instruction de l'infante, et pour sa confession pour la suite; je vous en ai écrit et à M. le duc d'Orléans, et cela [a] été fait; mais jamais le roi d'Espagne ne m'en a dit un seul mot pour le Roi. Bien est vrai que le P. d'Aubanton m'en parla, et me dit que le roi d'Espagne avoit dessein de me charger de prier M. le duc d'Orléans de sa part, de rendre le confessionnal du Roi aux jésuites; que je répondis au P. d'Aubanton que pour moi je serois ravi d'y pouvoir contribuer comme particulier, mais que je n'oserois pas me charger de faire cet office, parce que, comme le roi d'Espagne auroit raison de trouver mauvais que notre cour se voulût ingérer d'entrer dans les choses intérieures de sa cour, surtout de se mêler de son confesseur, aussi notre cour vouloit être en pleine liberté sur ces mêmes choses, et me blâmeroit aigrement de me charger d'une pareille commission; qu'ainsi je le suppliois de détourner le roi d'Espagne de me la proposer, parce que j'aurois la douleur de ne la pouvoir accepter. Le P. d'Aubanton se rendit tout court à ces raisons, qu'il trouva ou qu'il fit semblant de trouver bonnes. Jamais le roi d'Espagne ne m'en a ouvert la bouche ni parlé de rien d'approchant, ni le P. d'Aubanton depuis. » Le cardinal balbutia entre ses dents je ne sais quoi qu'il n'achevoit pas de prononcer, et M. le duc d'Or-

léans, qui jusque-là l'avoit laissé parler là-dessus et moi lui répondre, se mit à rire et à me dire : « Oh bien! donc, tout ce que nous vous demandons (je remarquai bien ce *nous* de communauté avec le cardinal), c'est que vous ne nous démentiez pas; car nous avons dit à tout le monde que c'étoit aux pressantes instances du roi d'Espagne que nous avions donné au Roi un confesseur jésuite. » Je me mis aussi à rire, et lui répondis que tout ce que je pouvois pour son service, si on m'en parloit dans le monde, seroit de faire le plat important, et de payer de silence pour ne les point démentir et pour ne point mentir. Puis m'adressant au cardinal, je lui dis qu'il avoit toutes mes dépêches; que, pour en avoir le cœur net, il prît la peine de les visiter, et qu'il n'y trouveroit que le fait d'un jésuite pour l'infante, et pas un mot pour [le] confesseur du Roi. Le saint prélat le savoit de reste; il se mit à rire aussi, mais du bout des dents; me dit qu'il se rappeloit la chose, qu'elle étoit telle que je la leur disois, mais qu'il étoit important de la tenir secrète, et que je ne me laissasse pas entamer là-dessus.

XIX

DISGRÂCE ET ARRESTATION DU MARÉCHAL DE VILLEROY GOUVERNEUR DU ROI : CRAYON DE CE MARÉCHAL

Le dimanche 12 août, M. le duc d'Orléans alla sur la fin de l'après-dînée travailler avec le Roi, comme il avoit accoutumé de faire plusieurs jours marqués de chaque semaine, et, comme c'étoit l'été, au retour de sa promenade, qui étoit toujours de bonne heure. Ce travail étoit de montrer au Roi la distribution d'emplois vacants, de bénéfices, de certaines magistratures, d'intendances, de récompenses de toute nature, et de lui expliquer en peu de mots les raisons des choix et des préférences, quelquefois des distributions de finances; enfin les premières nouvelles étrangères, quand il y en avoit à sa portée, avant qu'elles devinssent publiques. A la fin de ce travail, où le maréchal de Villeroy assistoit toujours, et où quelquefois Monsieur de Fréjus se hasardoit de rester, M. le duc d'Orléans supplia le Roi de vouloir bien passer dans un petit arrière-cabinet, où il avoit un mot à lui dire tête à tête. Le maréchal de Villeroy s'y opposa à l'instant. M. le duc d'Orléans, qui lui tendoit le piége, l'y vit donner en plein avec satisfaction. Il lui représenta avec politesse que le Roi entroit dans un âge si voisin de celui où il gouverneroit par lui-même, qu'il étoit temps que celui qui, en attendant, étoit le dépositaire de toute son auto-

rité, lui rendît compte des choses qu'il pouvoit maintenant entendre, et qui ne pouvoient être expliquées qu'à lui seul, quelque confiance que méritât quelque tiers que ce pût être, et qu'il le prioit de cesser de mettre obstacle à une chose si nécessaire et si importante, que lui Régent avoit peut-être à se reprocher de n'avoir pas commencé plus tôt, uniquement par complaisance pour lui. Le maréchal s'échauffant et secouant sa perruque, répondit qu'il savoit le respect qu'il lui devoit, et pour le moins autant ce qu'il devoit au Roi et à sa place, qui le chargeoit de sa personne et l'en rendoit responsable, et protesta qu'il ne souffriroit point que Son Altesse Royale parlât au Roi en particulier, parce qu'il devoit savoir tout ce qui lui étoit dit, beaucoup moins tête à tête dans un cabinet, hors de sa vue, parce que son devoir étoit de ne le perdre pas de vue un seul moment, et dans tous de répondre de sa personne. Sur ce propos, M. le duc d'Orléans le regarda fixement, et lui dit avec un ton de maître qu'il se méprenoit et s'oublioit; qu'il devoit songer à qui il parloit et à la force de ses paroles, qu'il vouloit bien croire qu'il n'entendoit pas; que le respect de la présence du Roi l'empêchoit de lui répondre comme il le méritoit et de pousser plus loin cette conversation : et tout de suite fit au Roi une profonde révérence, et s'en alla.

Le maréchal, fort en colère, le conduisit quelques pas, marmottant et gesticulant sans que M. le duc d'Orléans fît semblant de le voir et de l'entendre, laissant le Roi étonné et le Fréjus riant tout bas dans ses barbes. Le hameçon si bien pris, on se douta que le maréchal, tout audacieux qu'il étoit, mais toutefois bas et timide courtisan, sentiroit toute la différence de braver et de bavarder, d'insulter le cardinal du Bois, odieux à tout le monde et sentant encore la vile coque dont il sortoit, d'avec celle d'avoir une telle prise, et, en présence du Roi, avec M. le duc d'Orléans, et de prétendre anéantir les droits et l'autorité du régent du royaume par les prétendus droits et autorité de sa place de gouverneur du Roi, et par ses

termes de répondre de sa personne, les appuyer ouvertement sur ce qu'il y a de plus injurieux. On n'y fut pas trompé. Moins de deux heures après, on sut que le maréchal, se vantant de ce qu'il venoit de faire, avoit ajouté qu'il s'estimeroit bien malheureux que M. le duc d'Orléans pût croire qu'il eût voulu lui manquer, quand il n'avoit songé qu'à remplir son plus précieux devoir, et qu'il iroit chez lui dès le lendemain matin, pour en avoir un éclaircissement avec lui, dont il se flattoit bien que ce prince demeureroit content.

A tout hasard, on avoit pris toutes les mesures nécessaires dès que le jour fut arrêté pour tendre le piége au maréchal. On n'eut donc qu'à leur donner leur dernière forme, dès qu'on sut, dès le soir même, que le maréchal viendroit s'enferrer. Au delà de la chambre à coucher de M. le duc d'Orléans étoit un grand et beau cabinet, à quatre grandes fenêtres sur le jardin, et de plein pied à deux marches près, deux en face en entrant, deux sur le côté vis-à-vis de la cheminée, et toutes ces fenêtres s'ouvroient en portes, depuis le haut jusqu'au parquet. Ce cabinet faisoit le coin, où les gens de la cour attendoient, et en retour étoit un cabinet joignant, où M. le duc d'Orléans travailloit, et faisoit entrer les gens les plus distingués ou favorisés qui avoient à lui parler. Le mot étoit donné. Artagnan, capitaine des mousquetaires gris, étoit dans cette pièce, qui savoit ce qui s'alloit exécuter, avec force officiers de sa compagnie, qu'il avoit fait venir, et d'anciens mousquetaires pour s'en servir au besoin, qui voyoient bien à ce préparatif qu'il s'agissoit de quelque chose, mais sans se douter de ce que ce seroit. Il y avoit aussi des chevau-légers répandus en dehors le long des fenêtres, et dans la même ignorance, et beaucoup d'officiers principaux et autres de M. le duc d'Orléans, tant dans sa chambre à coucher que dans ce grand cabinet.

Tout cela bien ordonné, arriva sur le midi le maréchal de Villeroy avec son fracas accoutumé, mais seul, sa chaise et ses gens restés au loin, hors la salle des gardes. Il entre

en comédien, s'arrête, regarde, fait quelques pas; sous prétexte de civilité, on s'attroupe auprès de lui, on l'environne; il demande d'un ton d'autorité ce que fait M. le duc d'Orléans; on lui répond qu'il est enfermé et qu'il travaille; le maréchal élève le ton, dit qu'il faut pourtant qu'il le voie, qu'il va entrer, et dans cet instant qu'il s'avance, la Fare, capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans, se présente vis-à-vis de lui, l'arrête, et lui demande son épée. Le maréchal entre en furie, et toute l'assistance en émoi. En ce même instant, le Blanc se présente. Sa chaise à porteurs, qu'on avoit tenue cachée, se plante devant le maréchal. Il s'écrie, il est mal sur ses jambes, il est jeté dans la chaise qu'on ferme sur lui, et emporté dans le même clin d'œil par une des fenêtres latérales dans le jardin, la Fare et Artagnan chacun d'un côté de la chaise, les chevau-légers et les mousquetaires après, qui ne virent que par l'effet de quoi il s'agis soit. La marche se presse, descend l'escalier de l'orangerie du côté des bosquets, trouve la grande grille ouverte, et un carrosse à six chevaux devant. On y pose la chaise : le maréchal a beau tempêter, on le jette dans le carrosse. Artagnan y monte à côté de lui, un officier des mousquetaires, sur le devant, et du Libois, un des gentilshommes ordinaires du Roi, à côté de l'officier; vingt mousquetaires, avec des officiers à cheval, autour du carrosse; et touche, cocher.

Ce côté du jardin, qui est sous les fenêtres de l'appartement de la Reine, occupé par l'infante, ne fut vu de personne à ce soleil de midi, et quoique ce nombre de gens qui se trouvèrent dans l'appartement de M. le duc d'Orléans se dispersassent bientôt, il est étonnant qu'une affaire de cette nature demeurât ignorée plus de deux heures dans le château de Versailles. Les domestiques du maréchal de Villeroy, à qui personne n'avoit osé rien dire en sortant, je ne sais par quel hasard, attendirent toujours avec sa chaise près de la salle des gardes ; et ceux qui étoient chez lui, dans les derrières des cabinets du Roi, ne l'apprirent qu'après que M. le duc d'Orléans eut vu le

Roi, et qu'il leur manda que le maréchal étoit allé à Villeroy, où ils pouvoient lui aller porter ce qui lui étoit nécessaire. Je reçus à Meudon le message convenu. J'allois me mettre à table, et ce ne fut que vers le souper qu'il vint des gens de Versailles qui nous apprirent à tous la nouvelle qui y faisoit grand bruit, mais un bruit fort contenu que la qualité de l'exécution rendoit fort mesuré par la surprise et la frayeur qu'elle avoit répandue.

Ce ne fut pas, après, un petit embarras que celui de M. le duc d'Orléans pour en porter la nouvelle au Roi, dès qu'elle fut répandue. Il entra dans le cabinet du Roi, d'où il fit sortir tous les courtisans qui s'y trouvèrent, et n'y laissa que les gens dont les charges leur donnoient cette entrée, et il ne s'en trouva presque point. Au premier mot le Roi rougit; ses yeux se mouillèrent : il se mit le visage contre le dos d'un fauteuil, sans dire une parole, ne voulut ni sortir ni jouer. A peine mangea-t-il quelques bouchées à souper, pleura et ne dormit point de toute la nuit. La matinée et le dîner du lendemain 14 ne se passèrent guère mieux. Ce même jour 14, comme je sortois de dîner à Meudon avec beaucoup de monde, le valet de chambre qui me servoit me dit qu'il y avoit là un courrier du cardinal du Bois, avec une lettre, qu'il n'avoit pas cru me devoir amener à table devant toute cette compagnie. J'ouvris la lettre. Le cardinal me conjuroit de l'aller trouver à l'instant droit à la surintendance à Versailles, d'amener avec moi un homme sûr en état de courir la poste pour le dépêcher à la Trappe aussitôt qu'il m'auroit parlé, et de ne me point casser la tête à deviner ce que ce pouvoit être, parce qu'il me seroit impossible de le deviner, et qu'il m'attendoit avec la dernière impatience pour me le dire. Je demandai mon carrosse aussitôt, que je trouvai bien lent à venir des écuries, qui sont fort éloignées du château neuf que j'occupois.

Ce courrier à mener au cardinal pour le dépêcher à la Trappe me tournoit la tête : je ne pouvois imaginer ce qui pouvoit y être arrivé, qui occupât si vivement le car-

dinal dans des moments si voisins de celui de l'enlèvement du maréchal de Villeroy. La constitution, ou quelque fugitif important et inconnu découvert à la Trappe, et mille autres pensées m'agitèrent jusqu'à Versailles. Arrivant à la surintendance, je vis par-dessus la porte le cardinal du Bois à la fenêtre, qui m'attendoit, et qui me fit de grands signes, et que je trouvai au-devant de moi au bas du degré, comme je l'allois monter. Sa première parole fut de me demander si j'avois amené un homme qui pût aller en poste à la Trappe. Je lui montrai ce même valet de chambre qui en connoissoit tous les êtres pour y avoir été fort souvent avec moi, et qui étoit connu de lui de tout temps, parce que de tout temps il venoit chez moi, et que, petit abbé du Bois alors, il l'entretenoit souvent en m'attendant. Il me conta, en montant le degré, les pleurs du Roi, qui venoient bien d'augmenter par l'absence de Monsieur de Fréjus, qui avoit disparu, qui n'avoit point couché à Versailles, et qu'on ne savoit ce qu'il étoit devenu, sinon qu'il n'étoit ni à Villeroy ni sur le chemin, parce qu'ils venoient d'en avoir des nouvelles; que cette disparition mettoit le Roi au désespoir, et eux dans le plus cruel embarras du monde ; qu'ils ne savoient que penser de cette subite retraite, sinon peut-être qu'il étoit allé se cacher à la Trappe, où il falloit envoyer voir s'il y étoit, et tout de suite me conduisit chez M. le duc d'Orléans. Nous le trouvâmes seul, fort en peine, se promenant dans son cabinet, qui me dit aussitôt qu'il ne savoit que devenir, ni que faire du Roi, qui crioit après Monsieur de Fréjus, et ne vouloit entendre à rien, et de là à crier contre une si étrange fuite.

Peu de moments après arrivèrent le prince et le cardinal de Rohan, à qui l'arrêt du maréchal de Villeroy avoit ouvert toutes les portes ; ils étoient suivis de Pezé. Son attachement et sa parenté de Mme de Ventadour, qui l'avoit fort familiarisé avec les deux frères, n'empêchoit pas qu'il ne fût fort aise de se voir délivré du maréchal de Villeroy, mais qui étant lié à Fréjus, étoit outré de cette

escapade. Après plus de jérémiades que de résolutions, du Bois me pressa d'aller écrire à la Trappe. Tout étoit en désarroi chez M. le duc d'Orléans : ils parloient tous dans ce cabinet ; impossible, à tout ce bruit, d'écrire sur son bureau, comme il m'arrivoit souvent quand j'étois seul avec lui. Mon appartement étoit dans l'aile neuve, et peut-être fermé, car on ne m'attendoit pas ce jour-là. J'eus plus tôt fait de monter chez Pezé, dont la chambre étoit proche, au-dessus de l'appartement [de la] Reine, et je m'y mis à écrire. Ma lettre étoit achevée, que Pezé, qui m'y avoit conduit et qui étoit redescendu aussitôt, remonta et me cria : « Il est trouvé, il est trouvé ; votre lettre est inutile, revenez-vous-en chez M. le duc d'Orléans ; » puis me conta que tout à l'heure un homme à M. le duc d'Orléans, qui savoit que Fréjus étoit ami des Lamoignons, avoit rencontré Courson dans la grande cour, qui sortoit du conseil des parties, à qui il avoit demandé s'il ne sauroit point ce qu'étoit devenu Fréjus ; que Courson lui avoit dit qu'il ne savoit pas de quoi on étoit si en peine ; que Fréjus étoit allé la veille coucher à Basville, où étoit le président Lamoignon ; sur quoi cet homme de M. le duc d'Orléans lui avoit amené Courson pour le lui dire lui-même.

Nous arrivâmes, Pezé et moi, chez M. le duc d'Orléans, d'où Courson venoit de sortir. La sérénité y étoit revenue ; Fréjus fut bien brocardé, et le cardinal et le prince de Rohan ne s'y ménagèrent pas. Après un peu d'épanouissement, le cardinal du Bois avisa M. le duc d'Orléans d'aller porter au Roi cette bonne nouvelle, et de lui dire qu'il alloit dépêcher à Basville pour faire revenir son précepteur. M. le duc d'Orléans monta chez le Roi, et me dit qu'il alloit redescendre ; les deux frères s'en allèrent de leur côté avec Pezé, et je demeurai à attendre M. le duc d'Orléans avec le cardinal du Bois. Après avoir un peu raisonné sur cette fugue de Fréjus, il me conta qu'ils avoient des nouvelles de Villeroy ; que le maréchal n'avoit cessé de crier à l'attentat commis sur sa personne, à

l'audace du Régent, à l'insolence de lui du Bois, ni de chanter pouille tout le chemin à Artagnan de se prêter à une violence si criminelle ; puis à invoquer les mânes du feu Roi, à exalter sa confiance en lui, l'importance de la place pour laquelle il l'avoit préféré à tout le monde ; le soulèvement qu'une entreprise si hardie, et qui passoit si fort le pouvoir du Régent, alloit causer dans Paris et dans tout le royaume, et le bruit qu'elle alloit faire dans tous les pays étrangers ; les choix du feu Roi, pour ce qu'il laissoit de plus précieux à conserver et à former, chassés, d'abord le duc du Maine, lui ensuite ; déplorations du sort du Roi, de celui de tout le royaume ; puis des élans, puis des invectives, puis des applaudissements de ses services, de sa fidélité, de sa fermeté, de son invariable attachement à son devoir ; après, de[s] railleries piquantes à du Libois, gardien né de tous les personnages qu'on arrêtoit, sur ce qu'il avoit été mis auprès de Cellamare, auparavant de l'ambassadeur de Savoie. Enfin ce fut un homme si étonné, si troublé, si plein de dépit et de rage, qu'il étoit hors de soi et ne se posséda pas un moment. Le duc de Villeroy, le maréchal de Tallart, Biron, furent à peu près ceux qui eurent la permission d'aller à Villeroy, presque aucun autre ne la demanda. Mais ce ne fut que le lendemain.

M. le duc d'Orléans revint de chez le Roi, qui nous dit que la nouvelle qu'il lui avoit portée l'avoit fort apaisé : sur quoi nous conclûmes qu'il falloit faire en sorte que Fréjus revînt dans la matinée du lendemain ; que M. le duc d'Orléans le reçût à merveilles, prît tout pour bon ; l'amadouât, lui fît entendre que ce n'étoit que pour le ménager et lui ôter tout embarras s'il ne lui avoit pas confié le secret de l'arrêt du maréchal de Villeroy ; lui en expliquer la nécessité avec d'autant plus de liberté que Fréjus haïssoit le maréchal, ses hauteurs, ses jalousies, ses caprices, et dans son âme seroit ravi de son éloignement et de posséder le Roi tout à son aise ; le prier de faire entendre au Roi les raisons de cette nécessité ; communi-

quer à Fréjus le choix du duc de Charost; lui en promettre tout le concert et les égards qu'il en pouvoit désirer; lui demander de le conseiller et le conduire; enfin prendre le temps de la joie du Roi du retour de Fréjus pour lui apprendre le choix du nouveau gouverneur, et le lui présenter. Tout cela fut convenu, et très-bien exécuté le lendemain.

Quand le maréchal le sut à Villeroy, il s'emporta d'une étrange manière contre Charost, dont il parla avec le dernier mépris d'avoir accepté sa place, mais surtout contre Fréjus, qu'il n'appeloit plus que traître et scélérat. Après les premiers emportements qui ne lui permirent que des transports et des fureurs d'autant plus violentes que la tranquillité qu'il apercevoit partout le détrompoit malgré lui de la certitude où son orgueil l'avoit jeté que le Parlement, que les halles, que Paris se soulèveroit si on osoit toucher à un personnage aussi important et aussi aimé qu'il se figuroit l'être.

. . . . . .

Telle fut la catastrophe de cet homme si fort au-dessous de tous les emplois qu'il avoit remplis, qui y montra le tuf dans tous, qui mit enfin la chimère et l'audace à la place de la prudence et de la sagesse, qui ne parut partout que frivole et comédien, et dont l'ignorance universelle et profonde, excepté de l'art de bas courtisan, laissa toujours percer bien aisément la croûte légère de probité et de vertu dont il couvroit son ingratitude, sa folle ambition, sa soif de tout ébranler pour se faire le chef de tous au milieu de ses foiblesses et de ses frayeurs, et pour tenir un gouvernail dont il étoit si radicalement incapable. Je ne parle ici que depuis la régence. On a vu ici ailleurs en tant d'endroits le peu ou même le rien qu'il valoit en tout genre; comment son ignorance et sa jalousie perdit la Flandre, et presque l'État, puis sa fatuité poussée à l'extrême, lui-même, et les déplorables ressorts de son retour qu'il est inutile de s y arrêter davantage. C'est assez de dire qu'il ne put jamais se relever de l'état où le

jeta cette dernière folie, et que le reste de sa vie ne fut plus qu'amertume, regrets et mépris. Il avoit persuadé au Roi, et on en verra la preuve, si j'ai le temps de remplir jusqu'au bout ce que je me suis proposé, il avoit, dis-je, persuadé au Roi que lui seul, par sa vigilance et par ses précautions, conservoit sa vie, qu'on vouloit lui ôter par le poison ; c'est ce qui fut la source des larmes du Roi quand il lui fut enlevé, et de son presque désespoir lorsque Fréjus disparut. Il ne douta point qu'on ne les eût écartés tous deux que pour en venir plus aisément à ce crime.

Le retour si prompt de Fréjus dissipa la moitié de sa crainte, la persévérance de sa bonne santé le délivra peu à peu de l'autre. Le précepteur, qui avoit un si grand intérêt à le conserver, et qui se sentoit si soulagé du poids du maréchal de Villeroy, ne s'oublia pas à tâcher d'éteindre de si funestes idées, conséquemment à en laisser tomber le criminel venin sur celui qui les avoit inspirées et persuadées. Il en craignoit le retour quand le Roi se trouveroit le maître, dont la majorité approchoit : délivré de son joug, il ne vouloit pas y retomber. Il savoit bien que les grands airs, les ironies et les manières d'autorité sur le Roi en public lui étoient insupportables, et que le maréchal ne tenoit au Roi que par ces affreuses idées de poison. Les détruire c'étoit laisser le maréchal à nu, et pis que cela, montrer au Roi, sans paraître le charger, le criminel intérêt de lui donner ces alarmes, et la fausseté et l'atrocité de l'invention d'une telle calomnie. Ces réflexions, que la santé du Roi confirmoit chaque jour, sapoient toute estime, toute reconnoissance, laissoient même la bienséance en liberté de ne rapprocher pas de soi, quand il en seroit le maître, un si noir imposteur et intéressé. Fréjus sut user de ces moyens pour se mettre pour toujours à l'abri de tout retour du maréchal, et de s'attacher le Roi sans réserve : on n'en a que trop senti depuis le prodigieux succès.

Cette expédition fut aussitôt après suivie de la confirma

tion du Roi par le cardinal de Rohan, et de sa première communion, qui lui fut administrée par le même cardinal, son grand aumônier.

DUBOIS VEUT ÊTRE PREMIER MINISTRE

Défait enfin du maréchal de Villeroy, le cardinal du Bois n'eut plus d'obstacle pour se faire déclarer premier ministre. Il crut même avec raison devoir profiter de l'étonnement et de la stupeur où cet [événement] avoit jeté toute la cour, la ville, et plus que tous le Parlement, pour achever brusquement cet ouvrage également audacieux et odieux. Son pouvoir sur l'esprit de son maître étoit sans bornes, et il avoit pris soin de le faire connoître tel pour se rendre redoutable à tout le monde. Ce n'étoit pas que les affaires en allassent mieux. Tout languissoit, celles du dehors comme celles du dedans ; il n'y donnoit ni temps ni soins, qu'en très-légère apparence, et seulement pour les retenir toutes à soi, où elles se fondoient et périssoient toutes. Son crâne étroit n'étoit pas capable d'en embrasser plus d'une à la fois, ni aucune qui n'eût un rapport direct et nécessaire à son intérêt personnel. Il n'avoit été occupé que d'amener tout à soi, et de conduire son maître au point de n'oser, sans lui, remuer la moindre paille, encore moins décider rien que par son avis, et conformément à son avis, en sorte qu'en grâces comme en affaires, en choses courantes comme en choses extraordinaires, il ne s'agissoit plus de M. le duc d'Orléans, à qui personne, pas même aucun ministre, n'osoit aller pour quoi que ce fût, sans l'aveu et la permission du cardinal, dont le bon plaisir, c'est-à-dire l'intérêt et le caprice, étoit devenu l'unique mobile de tout le gouvernement. M. le duc d'Orléans le voyoit, le sentoit ; c'étoit un paralytique qui ne pouvoit être remué que par le cardinal et dans lequel, à cet égard, il n'y avoit plus de ressource.

Cet état causoit, mais sourdement, un gémissement général, par la crainte qu'avoit répandue de soi cet homme qui pouvoit tout, qui ne connoissoit aucune mesure, et qui s'étoit rendu terrible. Je m'en affligeois plus que personne, par amour pour l'État, par attachement pour M. le duc d Orléans, par la vue de suites nécessaires, et plus que personne je voyois évidemment qu'il n'y avoit point de remède, par ce que je connoissois et j'approchois de plus près que personne. Malgré un empire si absolu et si peu contredit, l'usurpateur du pouvoir suprême me craignoit encore, et me ménageoit. Il n'avoit pu que contraindre la confiance de M. le duc d'Orléans en moi, sa familiarité, l'habitude, le goût, je n'oserois dire le soulagement de me voir et de me parler jusque dans sa contrainte, dont il s'échappoit quelquefois, et ma liberté, ma vérité, dirai-je le désintéressement qui me rendoit hardi à n'écouter que le bien de l'État et mon attachement pour le Régent, pour lui parler ou lui répondre, retenoit le cardinal en des mesures qu'il ne gardoit que pour moi, et qui me forçoient d'en conserver avec lui.

Dans cette situation personnelle, parmi tout ce mouvement, le cardinal me détacha Belle-Isle, pour me tourner sur la déclaration de premier ministre, et tâcher non-seulement de ranger tout obstacle de mon côté, mais de n'oublier rien pour me rendre capable de l'y servir. Cet entremetteur s'y prit avec tous les tours et toute l'adresse possibles. Il me représenta que, par tout ce [que] nous voyions, il he s'agissoit que du plus tôt ou du plus tard; que ne m'y pas prêter de bonne grâce n'empêcheroit pas à la fin que le cardinal ne l'emportât, et m'exposeroit à toute sa haine, dont je voyois tous les jours la violence, la suite, la durée, le pouvoir ; au lieu qu'en le servant en chose qui étoit le but de ses plus ardents désirs, et chose que tôt ou tard il n'étoit en ma puissance ni en celle de qui que ce fût de pouvoir empêcher, je devois être assuré d'une reconnoissance proportionnée, qui me feroit partager et les affaires et l'autorité de ce maître du Régent et

du royaume. Je répondis à Belle-Isle qu'il pouvoit bien juger que je ne pouvois penser qu'il me vînt faire une telle proposition de lui-même, et il m'avoua sans peine que le cardinal l'avoit chargé de me la faire, et qu'il ne lui avoit pas même défendu de me le dire.

C'étoit pour m'embarrasser que le cardinal s'y prit de la sorte, en me réduisant de la sorte à répondre comme si c'eût été à lui-même. Je dis donc à Belle-Isle de remercier le cardinal de cette confiance, que j'accompagnai de force compliments; que la chose étoit de telle importance qu'elle valoit bien la peine de se donner le temps d'y penser; qu'en attendant, je lui dirois ce qui me venoit dans l'esprit: qu'il me paroissoit que le cardinal possédoit tous les avantages d'un premier ministre, déclaré tel par les plus expresses patentes; que de se les faire expédier ne lui acquerroit rien de plus du côté du pouvoir, de l'autorité des pleines et entières fonctions, mais que le titre, joint à l'effet et à la substance qu'il possédoit et qu'il exerçoit sans contredit dans la plus vaste étendue, lui souléveroit ceux qui étoient tout accoutumés à le voir et le sentir le maître; et que, si quelque chose pouvoit être capable de jeter par la suite des nuages entre M. le duc d'Orléans et lui, ce seroit la jalousie et les soupçons qui naîtroient de cette qualité de premier ministre; que je supplios le cardinal, comme son serviteur, de peser cette première réflexion qui me frappoit sur cette affaire, de sentir que le nom public et déclaré n'ajouteroit quoi que ce soit à ce qu'il possédoit et qu'il exerçoit en toute plénitude, et à quoi tout étoit déjà ployé et accoutumé; que ce nom de plus n'en rendoit point la consistance plus stable, parce que, dans la supposition, pour tout prévoir, qu'il pût arriver qu'on lui voulût ôter le maniement des affaires, le titre, les patentes, l'enregistrement et toutes les formes dont il seroit revêtu, ne le rendroient pas plus difficile à congédier que s'il n'en avoit point obtenu; que ces choses, ne faisant donc ni accroissement pour lui, ni obstacles, ni rempart quelconque à une chute, ne lui de-

venoient plus qu'un fardeau inutilement ajouté, mais avec danger d'en pouvoir [être] entraîné, au lieu que, s'en tenant à sa situation présente, il jouissoit également de tout le pouvoir qu'il pouvoit se proposer, et qui étoit tel que nul titre ne pouvoit l'accroître, qu'il ne réveilloit et ne révoltoit personne par aucune nouveauté ; qu'il ne semoit ni soupçon, ni jalousie, ni nuages dans l'esprit de M. le duc d'Orléans, dont le germe pouvoit produire des repentirs avec le temps, et de là des suites; que l'intérêt de tous les deux n'étoit que de bien envisager la proximité de la majorité, et de se conduire de telle sorte l'un et l'autre, que l'habitude et la volonté du Roi majeur, maître accessible, succédât en leur faveur à ce que la nécessité avoit fait pour le duc d'Orléans, avoit fait pour lui par le droit de sa naissance, et à ce que l'estime, la confiance et le goût avoient obtenu de M. le duc d'Orléans pour lui.

Mon but dans ce raisonnement, qui au fond étoit vrai et solide, étoit d'éloigner tout engagement sans me rendre suspect de mauvaise volonté, et de tâcher de détourner le cardinal d'entreprendre ce que je sentois bien que je tenterois en vain d'empêcher, mais que toutefois il n'étoit pas en moi de ne pas tenter par toutes sortes de considérations d'honneur, de probité, de fidélité pour l'État et pour l'intérêt personnel de M. le duc d'Orléans. Belle-Isle avoit trop d'esprit et de sens pour ne pas sentir la force de ce que je lui exposois ; mais il connoissoit trop bien le cardinal du Bois et sa passion effrénée pour le titre public de premier ministre, pour espérer la moindre impression sur lui de mon raisonnement, autre que le dépit, la fougue et la violence d'un torrent qui ne cherche qu'à renverser toutes les digues qui se rencontrent sur son chemin, et qui à la fin les brise. Il m'en avertit, se remit sur tout ce que je me pouvois promettre en servant une passion si véhémente, et n'oublia rien de tout ce qu'il crut avoir le plus de prise sur moi pour me toucher et m'ébranler, convenant d'ailleurs avec de la tristesse de l'état des choses et d'une pareille nécessité. Toutefois je demeurai ferme

sur le principe secret qui me conduisoit. Je tâchai de lui faire entendre que des raisonnements sages et qui n'alloient à rien moins qu'à diminuer le cardinal en quoi que ce soit, n'étoient pas un refus, mais que j'estimois préalable à tout de lui présenter des réflexions qui n'alloient qu'à ses avantages avant que d'aller plus loin.

Belle-Isle n'en pouvant tirer plus, se résolut de rendre compte au cardinal, de tout ce que je lui avois dit, et comme le cardinal ne pouvoit penser à autre chose, ce fut dès le soir même qu'il le lui rendit. Il en arriva ce qu'il en avoit prévu. Dès le lendemain il me le renvoya avec des promesses nonpareilles, non-seulement de conduire toutes les affaires par mon conseil et de partager toute l'autorité avec moi, mais de faire tout ce que je voudrois, et ce qu'il savoit qui me touchoit le plus sur le rétablissement de tout ordre, droits et justice dans les points qu'on me savoit sensibles, où le désordre étoit devenu plus grand. Je ris en moi-même de tant de magnifiques appas. Du Bois me croyoit sans doute aussi dupe que le cardinal de Rohan, à qui il avoit si solennellement promis de le faire premier ministre, et qui avoit été assez simple et assez follement ambitieux pour s'en être laissé pleinement persuader. Mais ce manège, tout faux qu'il fût, m'acculoit de façon à ne pouvoir plus reculer. Toute mon adresse ne buta qu'à m'assurer le privilége des Normands, dont il n'est rien de plus rare que de tirer un oui ou un non. J'eus recours à véritablement bavarder sur l'incertitude et la volubilité de M. le duc d'Orléans, qui change en un moment tout ce qu'on croit tenir de sa facilité, de son crédit sur lui, des impressions qu'il a reçues des raisons qu'on lui a présentées, après quoi très-souvent on se trouve non-seulement à recommencer, mais plus éloigné que l'on étoit avant d'avoir proposé ; que ce que je ferois, ce seroit de le sonder et de profiter de ce que je trouverois de favorable à mon dessein, la première fois que je le verrois. J'ajoutai que je disois la première fois que je le verrois, parce que, si j'allois le trouver en jour qui n'étoit pas l'ordinaire, il se-

roit dès là en garde sur ce qui m'amèneroit, et par là je gâterois toute la besogne. Ce que j'alléguois en effet pour différer et gagner temps étoit en effet tellement dans le vrai du caractère toujours soupçonneux de M. le duc d'Orléans, et si parfaitement connu du cardinal, et même de Belle-Isle, par ce qu'il en savoit de ceux qui en avoient l'expérience par eux-mêmes, que Belle-Isle s'en contenta, et le cardinal aussi, qui me le renvoya le lendemain pour me le dire, me faire des remerciements infinis, des promesses réitérées, surtout bien confirmer la bonne volonté que je lui témoignois, et tout doucement m'insinuer et me recorder ma leçon.

Enfin, mon jour ordinaire venu, il me fallut aller chez M. le duc d'Orléans, à Versailles, pour y arriver à mon heure, qui étoit sur les quatre heures après midi, temps où il n'y avoit plus personne chez lui. Entrant tout de suite, je trouvai Belle-Isle seul dans ce grand cabinet, où le maréchal de Villeroy avoit été arrêté, qui m'attendoit au passage, pour me recommander l'affaire, et tâcher de la bombarder, proposition qu'il ne m'avoit point faite jusqu'alors, et qui venoit apparemment tout fraîchement d'éclore du cerveau embrasé du cardinal. Belle-Isle me lâcha ce saucisson dans l'oreille. Je passai sans m'arrêter, et j'entrai dans le cabinet de M. le duc d'Orléans.

Après quelques moments de conversation, je mis sur son bureau les papiers dont j'avois à lui rendre compte. Il se mit à son bureau, et je m'assis vis-à-vis de lui, comme j'avois accoutumé. Je trouvai un homme occupé, distrait, qui me faisoit répéter, lui qui étoit au fait avant qu'on eût achevé, et qui se plaisoit assez souvent à mêler quelques plaisanteries dans les affaires les plus sérieuses, surtout avec moi, à placer quelques bourles et quelques disparates pour m'impatienter et s'éclater de rire de la colère où cela me mettoit toujours, et à se divertir de ce que je ne m'y accoutumois point. Cette distraction et ce sérieux me donna lieu, au bout de quelque temps, de lui en demander la cause. Il balbutia, il hésita et ne s'expliqua point. Je me

mis à sourire et à lui demander s'il étoit quelque chose de ce qu'on m'avoit dit tout bas, qu'il pensoit à faire un premier ministre et à choisir le cardinal du Bois. Il me parut que ma question le mit au large, et que je le tirois de l'embarras de s'en taire avec moi, ou de m'en parler le premier. Il prit un air plus serein et plus libre, et me dit qu'il étoit vrai que le cardinal du Bois en mouroit d'envie; que, pour lui, il étoit las des affaires et de la contrainte où il étoit à Versailles d'y passer tous les soirs à ne savoir que devenir; que du moins il se délassoit à Paris par des soupers libres dont il trouvoit la compagnie sous sa main, quand il vouloit quitter le travail, ou au sortir de sa petite loge de l'Opéra. Mais qu'avoir la tête rompue toutes les journées d'affaires pour n'avoir les soirs qu'à s'ennuyer, cela passoit ses forces et l'inclinoit à se décharger sur un premier ministre, qui lui donneroit du repos dans les journées et la facilité de s'aller divertir à Paris. Je me mis à rire, en l'assurant que je trouvois cette raison tout à fait solide, et qu'il n'y avoit pas à y répliquer. Il vit bien que je me moquois, et me dit que je ne sentois ni la fatigue de ses journées, ni le vide presque aussi accablant de ses soirées, qu'il n'y avoit qu'un ennui mortel chez Mme la duchesse d'Orléans, et qu'il ne savoit où donner de la tête.

. . . . . .

Se trouvant à la muraille, au coin de son bureau, où il y avoit par hasard deux tabourets, j'en vois encore la place, il me tira par le bras sur l'un en s'asseyant sur l'autre, et se tournant tout à fait vers moi, me demanda vivement si je ne me souvenois pas d'avoir vu du Bois, valet de Saint-Laurent, et se tenant trop heureux de l'être; et de là, reprit tous les degrés et tous les divers états de sa fortune, jusqu'au jour où nous étions, puis s'écria : « Et il n'est pas content; il me persécute pour être déclaré premier ministre, et je suis sûr, quand il le sera, qu'il ne sera pas encore content; et que diable pourroit-il être au delà? » Et tout de suite se répondant à lui-même : « Se faire Dieu le Père, s'il pouvoit. — Oh! très-assurément,

répondis-je, c'est sur quoi on peut bien compter ; c'est à vous, Monsieur, qui le connoissez si bien, à voir si vous êtes d'avis de vous faire son marchepied, pour qu'il vous monte sur la tête. — Oh ! je l'en empêcherois bien, » reprit-il. Et le voilà de nouveau à se promener par son cabinet, sans plus rien dire, ni moi non plus. Enfin il se remit à son bureau à sa place ordinaire, et moi vis-à-vis de lui assis, lui, comme d'abord, ses coudes sur le bureau sa tête fort basse entre ses deux mains.

Il demeura plus d'un demi-quart d'heure de la sorte, sans remuer, sans ouvrir la bouche ni moi non plus qui n'ôtois pas les yeux de dessus lui. Cela finit par soulever sa tête sans remuer d'ailleurs, l'avancer vers moi et me dire d'une voix basse, foible, honteuse, avec un regard qui ne l'étoit pas moins : *Mais pourquoi attendre, et ne le pas déclarer tout à l'heure?* Tel fut le fruit de cette conversation. Je m'écriai : Ah ! Monsieur, quelle parole! Qui est-ce qui vous presse si fort? N'y serez-vous pas toujours à temps? donnez-vous au moins le temps de la réflexion à tout ce que nous venons de dire, et à moi de vous expliquer ce que c'est qu'un premier ministre et le prince qui le fait. » Il remit doucement sa tête entre ses deux mains sans répondre une seule parole. Quoique atterré d'une résolution si prompte après ce que lui-même avoit dit des degrés et de l'ambition du cardinal du Bois, je sentis que le salut de la chose, si tant étoit qu'il se pût espérer, n'étoit plus dans les raisons d'opposition, qui étoient toutes épuisées, mais uniquement dans le délai. Il fut court, car après un peu de silence, il se leva et me dit: *Ho bien ! donc, revenez ici demain à trois heures précises raisonner encore de cela, et nous aurons tout le temps.* Je pris les papiers que j'avois à reprendre et je sortis. Il courut après moi, et me rappela pour me dire : *Au moins, demain à trois heures; je vous prie, n'y manquez pas*, et referma sa porte. Je fus surpris de retrouver Belle-Isle en embuscade où je l'avois laissé en entrant, et qui avoit eu la patience d'y persévérer plus de deux grosses heures à

m'attendre. Il me suivit pour me demander si cela étoit fait. Je lui dis que la conversation s'étoit étendue sur plusieurs matières, dont quelques-unes m'avoient conduit à tâter le pavé, que je l'avois trouvé assez bon; mais qu'il connoissoit M. le duc d'Orléans soupçonneux, et qui n'aimoit pas à conclure ni à être pressé; que je reviendrois le lendemain, où je verrois ce qui se pourroit faire, sans toutefois lui répondre de rien. Je répondis de la sorte à Belle-Isle, parce qu'il avoit vu M. le duc d'Orléans me rappeler, qu'il avoit pu entendre l'ordre qu'il me donnoit de revenir le lendemain; que ce retour enfin ne pourroit être ignoré de lui ni du cardinal du Bois, trop alerte pour ne pas être informé avec précision de tous les moments de M. le duc d'Orléans dans une telle crise, et que la cachotterie eût été également inutile, et préjudiciable à moi, qui voulois aller au bien, mais garder avec eux des mesures. D'ailleurs ma réponse fut en des termes qui ne pouvoient blesser le cardinal.

. . . . . .

LE CARDINAL DU BOIS DÉCLARÉ PREMIER MINISTRE

Un assez long silence succéda à ce fort énoncé. La tête de M. le duc d'Orléans, toujours entre ses mains, étoit peu à peu tombée fort près de son bureau. Il la leva enfin et me regarda d'un air languissant et morne, puis baissa des yeux qui me parurent honteux, et demeura encore quelque temps dans cette situation. Enfin il se leva et fit plusieurs tours, toujours sans rien dire. Mais quel fut mon étonnement et ma confusion au moment qu'il rompit le silence! Il s'arrêta, se tourna à demi vers moi sans lever les yeux, et se prit tout à coup à me dire d'un ton triste et bas: « Il faut finir cela, il n'y a qu'à le déclarer tout à l'heure. — Monsieur, repris-je, vous êtes bon et sage, et par-dessus le maître. N'avez-vous rien à m'ordon-

ner pour Meudon? » Je lui fis tout de suite la révérence et sortis, tandis qu'il me cria: « Mais ne vous reverrai-je pas bientôt? » Je ne répondis rien, et je fermai la porte. Le fidèle et patient Belle-Isle étoit encore depuis plus de deux grosses heures au même endroit où je l'avois laissé en entrant, sans le temps qu'il y avoit attendu mon arrivée. Il me saisit aussitôt, en me disant avec empressement à l'oreille : « Hé bien! où en sommes-nous? — Au mieux, lui répondis-je en me contenant tant que je pus; je tiens l'affaire faite, et tout sur le petit bord d'être déclaré. — Cela est à merveilles, reprit-il; je vais tout à l'heure faire un homme bien aise. » Je ne le chargeai de rien, et je me hâtai de le quitter pour me sauver à Meudon et m'y exhaler seul à mon aise.

Je sentis dès le lendemain la raison des quatre embuscades de Belle-Isle, que je n'avois attribuées qu'à curiosité, à l'envie de se mêler et de faire sa cour au cardinal du Bois. Ni moi ni personne n'en aurions jamais deviné la cause, qui fut toute de projet d'une hardiesse démesurée. Sur les deux heures après midi du 23 août, lendemain de la conversation qui vient d'être racontée, le cardinal du Bois fut déclaré premier ministre par M. le duc d'Orléans et par lui présenté au Roi comme tel, à l'heure de son travail. Sur les quatre heures après midi arriva Conches à Meudon, qui vint m'apprendre cette nouvelle de la part du cardinal du Bois, qui l'envoyoit exprès m'en porter, me dit-il, son hommage, comme à celui à qui il en avoit toute l'obligation. Je répondis fort sec et avec grande surprise que j'étois fort obligé à Monsieur le cardinal de la part qu'il vouloit bien me donner d'une chose pour laquelle il savoit mieux que personne qu'il n'avoit besoin que de lui-même, et Conches, sans autre propos de moi ni guère plus de lui, s'en retourna aussitôt. Conches étoit un homme de rien, et de Dauphiné, dont la figure lui avoit tenu lieu d'esprit. M. de Vendôme lui avoit fait avoir une compagnie de dragons, puis commission de lieutenant-colonel. Il s'étoit attaché depuis à Belle-Isle, mestre de camp général

des dragons, qui ramassoit alors tout ce qu'il pouvoit pour se faire des créatures, et qui savoit très-bien se servir des gens quels qu'ils fussent, et les servir lui-même utilement. Je vis donc par ce message que le cardinal du Bois se vouloit parer de mon suffrage pour son élévation à la place de premier ministre, tandis qu'il étoit radicalement impossible et hors de toute vraisemblance qu'il ne sût par M. le duc d'Orléans ce qui s'étoit passé, du moins en gros, entre ce prince et moi là-dessus. Je fus vraiment indigné de cette effronterie, dont sa prétendue reconnoissance remplit la cour et la ville. Heureusement on nous connoissoit tous deux ; mais ce n'étoit pas le plus grand nombre, de ceux surtout qui n'approchoient pas de la cour. Je ne laissai pas de dire à des amis, à quelques autres personnes distinguées, que j'étois fort éloigné d'y avoir pris part, et je remis au lendemain, quoique il fût de si bonne heure, à aller à Versailles.

Comme j'entrois dans les premières pièces de l'appartement de M. le duc d'Orléans, où j'étois apparemment guetté à tout hasard, un des officiers de sa chambre me vint dire que M. le cardinal du Bois me prioit de passer par la petite cour, et que je le trouverois à la porte du caveau. Ce caveau étoit une pièce à qui une espèce d'enfoncement, moins réel que d'ajustement, qui faisoit une petite pièce assez obscure, où Monseigneur couchoit souvent l'hiver, dans les derrières de sa chambre naturelle, par la ruelle de laquelle on y entroit, qui avoit un degré fort étroit et fort noir en dégagement, qui rendoit dans la seconde antichambre du Roi, d'un côté, et dans les derrières de l'appartement de la Reine, de l'autre, et qui avoit un autre dégagement de plein pied dans la petite cour, à travers une manière de très-petite antichambre. Ce fut dans cette antichambre que je trouvai le cardinal du Bois. Je n'ai point su ce qui l'y avoit mis. Peut-être averti de mon arrivée, puisque dès l'entrée de l'appartement j'y fus envoyé de sa part, y étoit-il allé pour m'y faire en particulier toutes ses protestations et ses caracoles,

qu'il craignoit apparemment qui ne fussent démenties par le froid dont il craignoit que je les pourrois recevoir. Quoi qu'il en soit, je l'y trouvai avec le Blanc et Belle-Isle seuls. Dès qu'il m'aperçut, il courut à moi, n'oublia rien pour me persuader que je l'avois fait premier ministre, et son éternelle reconnoissance, me protesta qu'il vouloit ne se conduire que par mes conseils, m'ouvrir tous ses portefeuilles, ne me cacher rien, concerter tout avec moi. Je n'étois pas si crédule que le cardinal de Rohan, et je sentois tout ce que valoit ce langage d'un homme qui savoit mieux qu'il ne disoit, et qui ne cherchoit qu'à se cacher sous son manteau, et à jeter, s'il l'eût pu, tout l'odieux de sa promotion sur moi, comme l'ayant conseillée, poursuivie et procurée. Je répondis par tous les compliments que je pus tirer de moi, sans jamais convenir que j'eusse la moindre part à sa promotion, ni que je prisse à l'hameçon de tant de belles offres sur les affaires. Il ne tenoit pas à terre de joie. Nous entrâmes par les derrières, lui et moi, dans le cabinet de M. le duc d'Orléans, qui, à travers l'embarras qui le saisit à ma vue, me fit aussi merveilles, mais sans qu'il fût question de la déclaration du premier ministre. J'abrégeai tant que je pus ma visite, et m'en revins respirer à Meudon. Cette déclaration, incontinent suivie de la plus ample patente, et de son enregistrement, fut extrêmement mal reçue de la cour, de la ville et de toute la France Le premier ministre s'y étoit bien attendu, mais il y étoit parvenu et il se moquait de l'improbation et des clameurs publiques, que nulle politique ni crainte ne put retenir.

Les Rohans firent preuve de la leur en cette occasion, qui les touchoit de si près ; ils avalèrent la chose doux comme lait, affectèrent de l'approuver, de la louer, de publier que cela ne se pouvoit autrement, sinon que cela avoit été trop différé. Ils ont tous en préciput une finesse de nez qui les porte sans faillir à l'insolence ou à la bassesse, qui les fait passer de l'un à l'autre avec une agilité merveilleuse, et dont l'air simple et naturel sur-

prendroit toujours, si leur extrême fausseté étoit moins connue, jusqu'à douter avec raison s'ils ont soif à table quand ils demandent à boire. En vérité, la souplesse ni l'étude des plus surprenants danseurs de corde n'égala jamais la leur. Leur coup étoit manqué ; en user autrement eût blessé le cardinal du Bois jusque dans le fond de l'âme par la conviction de sa longue perfidie ; l'avaler comme ils firent étoit se l'acquérir autant qu'il en pouvoit être capable, par la reconnoissance de cacher son forfait autant qu'il étoit en eux, et par l'effort d'approbation et de joie de ce qu'il leur enlevoit après des engagements si forts et si redoublés. Laissons-les s'ensevelir dans cette fange, et du Bois dans le comble de sa satisfaction et de la toute-puissance, pour exposer un épisode indispensable à placer ici pour les étranges suites qu'eurent de si chétives sources.

MADEMOISELLE DE PLÉNŒUF, MARQUISE DE PRIE

Plénœuf étoit Berthelot, c'est-à-dire de ces gens du plus bas peuple qui s'enrichissent en le dévorant, et qui, des plus abjectes commissions des fermes, arrivent peu à peu, à force de travail et de talent, aux premiers étages des maltôtiers, et des financiers par la suite. Tous ces Berthelots, en s'aidant les uns les autres, étoient tous parvenus, les uns moins, les autres plus ; celui-ci s'étoit gorgé par bien des métiers, et enfin dans les entreprises des vivres pour les armées. Ce fut cette connoissance qui le fit prendre à Voysin, devenu secrétaire d'État de la guerre, pour un de ses principaux commis. Il avoit épousé une femme de même espèce que lui, grande, faite au tour, avec un visage extrêmement agréable, de l'esprit, de la grâce, de la politesse, du savoir-vivre, de l'entregent et de l'intrigue, et qui auroit été faite exprès pour fendre la nue à l'Opéra et y faire admirer la déesse.

Le mari étoit un magot plein d'esprit, qui vouloit en avoir la meilleure part, mais qui du reste n'étoit pas incommode, et dont les gains immenses fournissoient aisément à la délicatesse et à l'abondance de la table, à toutes les fantaisies de parure d'une belle femme, et à la splendeur d'une maison de riche financier.

La maison étoit fréquentée ; tout y attiroit ; la femme adroite y souffroit par complaisance les malotrus amis de son mari, qui, de son côté, recevoit bien aussi des gens d'une autre sorte, qui n'y venoient pas pour lui. La femme étoit impérieuse, vouloit des compagnies qui lui fissent honneur ; elle ne souffroit guère de mélange dans ce qui venoit pour elle. Éprise d'elle-même au dernier point, elle voulo t que les autres le fussent ; mais il falloit en obtenir la permission. Parmi ceux-là elle savoit choisir ; elle avoit si bien su établir son empire, que le bonheur complet ne sortoit jamais à l'extérieur des bornes du respect et de la bienséance, et que pas un de la troupe choisie n'osoit montrer de jalousie ni de chagrin. Chacun espéroit son tour, et en attendant, le choix plus que soupçonné étoit révéré de tous dans un parfait silence, sans la moindre altération entre eux. Il est étonnant combien cette conduite lui acquit d'amis considérables, qui lui sont toujours demeurés attachés, sans qu'il fût question de rien de plus que d'amitié, et qu'elle a trouvés, au besoin, les plus ardents à la servir dans ses affaires. Elle fut donc dans le meilleur et le plus grand monde, autant qu'alors une femme de Plénœuf y pouvoit être, et s'y est toujours conservée depuis parmi tous les changements qui lui sont arrivés.

Entre plusieurs enfants, elle eut une fille, belle, bien faite, plus charmante encore par ces je ne sais quoi qui enlèvent, et de beaucoup d'esprit, extrêmement orné et cultivé par les meilleures lectures, avec de la mémoire et le jugement de n'en rien montrer. Elle avoit fait la passion et l'occupation de sa mère à la bien élever. Mais devenue grande, elle plut, et à mesure qu'elle plut elle

déplut à sa mère. Elle ne put souffrir de vœux chez elle qui pussent s'adresser à d'autres ; les avantages de la jeunesse l'irritèrent. La fille, à qui elle ne put s'empêcher de le faire sentir, souffrit sa dépendance, essuya ses humeurs, supporta les contraintes ; mais le dépit s'y mit. Il lui échappa des plaisanteries sur la jalousie de sa mère, qui lui revinrent. Elle en sentit le ridicule, elle s'emporta ; la fille se rebecqua, et Plénœuf, plus sage qu'elles, craignit un éclat qui nuiroit à l établissemant de sa fille, leur imposa en sorte qu'il en étouffa les suites, qui n'en devinrent que plus aigres dans l'intérieur domestique, et qui pressèrent Plénœuf de l'établir.

Entre plusieurs partis qui se présentèrent, le marquis de Prie fut préféré. Il n'avoit presque rien, il avoit de l'esprit et du savoir ; il étoit dans le service, mais la paix l'arrêtoit tout court. L'ambition de cheminer le tourna vers les ambassades, mais point de bien pour les soutenir ; il le trouvoit chez Plénœuf, et Plénœuf fut ébloui du parrain du Roi, d'une naissance distinguée, et parent si proche de la duchesse de Ventadour du seul bon côté, et qui, avec raison, le tenoit à grand honneur. L'affaire fut bientôt conclue ; elle fut présentée au feu Roi par la duchesse de Ventadour ; sa beauté fit du bruit ; son esprit, qu'elle sut ménager, et son air de modestie, la relevèrent. Presque incontinent après, de Prie fut nommé à l'ambassade de Turin, et tous deux ne tardèrent pas à s'y rendre. On y fut content du mari, la femme y réussit fort, mais leur séjour n'y fut pas fort long. La mort du Roi et l'effroi des financiers pressèrent leur retour ; l'ambassade ne rouloit que sur la bourse du beau-père. Mme de Prie avoit donc vu le grand monde françois et étranger ; elle en avoit pris le ton et les manières en ambassadrice et en femme de qualité distinguée et connue ; elle avoit été applaudie partout. Elle ne dépendoit plus de sa mère ; elle la méprisa, et prit des airs avec elle qui lui firent sentir toute la différence de la fleur d'une jeune beauté d'avec la maturité des anciens charmes d'une mère, et

toute la distance qui se trouvoit entre la marquise de Prie et Mme de Plénœuf. On peut juger de la rage que la mère en conçut ; la guerre fut déclarée, les soupirants prirent parti, l'éclat n'eut plus de mesure ; la déroute et la fuite de Plénœuf suivirent de près. La misère, vraie ou apparente, et les affaires les plus fâcheuses accablèrent Mme de Plénœuf. Sa fille rit de son désastre et combla son désespoir. Voici un long narré sur deux femmes de peu de chose, et peu digne, ce semble, de tenir la moindre place dans des Mémoires sérieux.

MORT DE DACIER SA FEMME

Les lettres perdirent aussi Dacier, qui s'y étoit rendu recommandable par ses ouvrages et par son érudition. Il avoit soixante et onze ans, et il étoit garde des livres du cabinet du Roi, ce qui l'avoit fait connoître et estimer à la cour. Il avoit une femme bien plus foncièrement savante que lui, qui lui avoit été fort utile, qui étoit consultée de tous les doctes en toutes sortes de belles-lettres grecques et latines, et qui a fait de beaux ouvrages. Avec tant de savoir, elle n'en montroit aucun, et le temps qu'elle déroboit à l'étude pour la société, on l'y eût prise pour une femme d'esprit, mais très-ordinaire, et qui parloit coiffures et modes avec les autres femmes, et de toutes les autres bagatelles qui font les conversations communes, avec un naturel et une simplicité comme si elle n'eût pas été capable de mieux.

MORT DE LA PRINCESSE DES URSINS

Enfin la fameuse princesse des Ursins mourut à Rome, où elle s'étoit, à la fin, retirée et fixée depuis plus de six

s, aimant mieux y gouverner la petite cour d'Angle-
:re que de ne gouverner rien du tout. Elle avoit quatre-
ıgt-cinq ans, fraiche encore, droite, de la grâce et des
réments, une santé parfaite jusqu'à la maladie peu
ıgue dont elle mourut ; la tête et l'esprit comme à cin-
ante ans, et fort honorée à Rome, où elle eut le plaisir
voir les cardinaux del Giudice et Alberoni l'être fort
:u. On a tant et si souvent parlé ici de cette dame si ex-
ıordinaire et si illustre, qu'il n'y a rien à y ajouter.

LE CARDINAL DU BOIS MARIÉ

Le cardinal du Bois étoit marié depuis longues années,
ar conséquent fort obscurément. Il paya bien sa femme
our se taire quand il eut des bénéfices ; mais quand il
ointa au grand, il s'en trouva fort embarrassé. Sa bas-
esse ne lui laissoit que les élévations ecclésiastiques, et
étoit toujours dans les transes que sa femme ne l'y fît
chouer. Son mariage s'étoit fait dans le Limousin, et
élébré dans une paroisse de village. Nommé à l'arche-
êché de Cambray, il prit le parti d'en faire la confidence
Breteuil, et de le conjurer de n'oublier rien pour enle-
er les preuves de son mariage avec adresse et sans bruit.
Dans la posture où du Bois étoit déjà, Breteuil vit les
ieux ouverts pour lui s'il pouvoit réussir à lui rendre
ın service si délicat et si important. Il avoit de l'esprit, et
l sut s'en servir. Il s'en retourna diligemment à Limoges,
t, tôt après, sous prétexte d'une légère tournée pour
ıuelque affaire subite, il s'en alla, suivi de deux ou trois
'alets seulement, ajustant son voyage de façon qu'il
omba à une heure de nuit dans ce village où le mariage
ıvoit été célébré, alla descendre chez le curé faute d'hô-
ellerie, lui demanda familièrement la passade comme
ın homme que la nuit avoit surpris, qui mouroit de faim
et de soif et qui ne pouvoit aller plus loin. Le bon curé,

transporté d'aise d'héberger Monsieur l'intendant, prépara à la hâte tout ce qu'il put trouver chez lui, et eut l'honneur de souper tête à tête avec lui, tandis que sa servante régala les deux valets, dont Breteuil se défit, ainsi que de la servante, pour demeurer seul avec le curé. Breteuil aimoit à boire et y étoit expert. Il fit semblant de trouver le souper bon et le vin encore meilleur. Le curé, charmé de son hôte, ne songea qu'à le réforcer comme on dit dans les provinces : le broc étoit sur la table ; ils s'en versoient tour à tour avec une familiarité qui transportoit le bon curé. Breteuil, qui avoit son projet, en vint à bout, et enivra le bonhomme à ne pouvoir se soutenir, ni voir, ni proférer un mot. Quand Breteuil l'eut, en cet état, achevé de le bien noyer avec quelques nouvelles lampées, il profita de ce qu'il en avoit tiré dans le premier quart d'heure du souper. Il lui avoit demandé si ses registres étoient en bon ordre, et depuis quel temps, et sous prétexte de sûreté contre les voleurs, où il les tenoit et où il en gardoit les clefs, tellement que dès que Breteuil se fut bien assuré que le curé ne pouvoit plus faire usage d'aucun de ses sens, il prit ses clefs, ouvrit l'armoire, en tira le registre des mariages qui contenoit l'année dont il avoit besoin, en détacha bien proprement la feuille qu'il cherchoit, et malheur aux autres mariages qui se trouvèrent sur la même feuille, la mit dans sa poche, et rétablit le registre où il l'avoit trouvé, referma l'armoire et remit les clefs où il les avoit prises. Il ne songea plus après ce coup qu'à attendre le crépuscule du matin pour s'en aller ; laissa le bon curé cuvant profondément son vin, et donna quelques pistoles à la servante.

Il s'en alla de là à Brive, chez le notaire, dont il s'étoit bien informé, qui avoit l'étude et les papiers de celui qui avoit fait le contrat de mariage, s'y enferma avec lui, et de force et d'autorité se fit remettre la minute du contrat de mariage. Il manda ensuite la femme, des mains de qui l'abbé du Bois avoit su tirer l'expédition de leur contrat de mariage, la menaça des plus profonds cachots si

elle osoit dire jamais une parole de son mariage, et lui promit monts et merveilles en se taisant. Il l'assura de plus que tout ce qu'elle pourroit dire et faire seroit en pure perte, parce qu'on avoit mis ordre à ce qu'elle ne pût rien prouver, et à se mettre en état, si elle osoit branler, de la faire condamner de calomnie et d'imposture, et de la faire raser et pourrir dans la prison d'un couvent. Breteuil remit les deux importantes pièces à du Bois, qui l'en récompensa de la charge de secrétaire d'État quelque temps après.

La femme n'osa souffler. Elle vint à Paris après la mort de son mari. On lui donna gros sur ce qu'il laissoit d'immense. Elle a vécu obscure, mais fort à son aise, et est morte à Paris plus de vingt ans après le cardinal du Bois, dont elle n'avoit point eu d'enfants. Du Bois, à qui le cardinal son frère avoit donné sa charge de secrétaire du cabinet du Roi, et la charge des ponts et chaussées qu'avoit le feu premier écuyer, et qui étoit bon et honnête homme, vécut toujours fort bien avec elle. Il étoit assez mauvais médecin de village dans son pays, lorsque son frère le fit venir à Paris quand il fut secrétaire d'État. Dans la suite, cette histoire a été sue, et n'a été désavouée ni contredite de personne.

MORT DU CARDINAL DU BOIS

L'onze juin, le Roi alla demeurer à Meudon. Le prétexte fut de nettoyer le château de Versailles, la raison fut la commodité du cardinal du Bois. Flatté au dernier point de présider à l'assemblée du clergé, il vouloit jouir quelquefois de cet honneur. Il désiroit aussi se trouver quelquefois aux assemblées de la compagnie des Indes; Meudon le rapprochoit de Paris de plus que la moitié du chemin de Versailles, et lui épargnoit du pavé. Ses débauches lui avoient donné des incommodités habituelles et dou-

loureuses que le mouvement du carrosse irritoit, et dont il se cachoit avec grand soin. Le Roi fit à Meudon une revue de sa maison où l'orgueil du premier ministre voulut se satisfaire ; il lui en coûta cher. Il monta à cheval pour y jouir mieux de son triomphe, il y souffrit cruellement, et rendit son mal si violent qu'il ne put s'empêcher d'y chercher du secours. Il vit des médecins et des chirurgiens les plus célèbres, dans le plus grand secret, qui en augurèrent tous fort mal, et par la réitération des visites et quelques indiscrétions la chose commença à transpirer. Il ne put continuer d'aller à Paris qu'une fois ou deux au plus, avec grande peine, et uniquement pour cacher son mal, qui ne lui donna presque plus de repos.

En quelque état que fût le cardinal du Bois, ses passions ne l'occupoient pas moins que si son âge et sa santé lui eussent promis encore quarante années de vie. Les soins de s'enrichir et de se perpétuer la souveraine et unique puissance le tourmentoient avec la même vivacité.

Le cardinal du Bois avoit caché son mal tant qu'il avoit pu, mais sa cavalcade à la revue du Roi l'avoit aigri au point qu'il ne put plus le dissimuler à ceux de qui il pouvoit espérer du secours. Il n'oublia rien cependant pour le dissimuler au monde ; il alloit tant qu'il pouvoit au conseil, faisoit avertir les ambassadeurs qu'il iroit à Paris, et n'y alloit point, et chez lui se rendoit invisible, et faisoit des sorties épouvantables à quiconque s'avisoit de lui vouloir dire quelque chose dans sa chaise à porteurs entre le vieux château et le château neuf, où il logeoit, ou en entrant ou sortant de sa chaise. Le samedi 7 août, il se trouva si mal que les chirurgiens et les médecins lui déclarèrent qu'il lui falloit faire une opération qui étoit très-urgente, sans laquelle il ne pouvoit espérer de vivre que fort peu de jours, parce que l'abcès, ayant crevé dans la vessie le jour qu'il avoit monté à cheval, y mettroit la gangrène si elle n'y étoit déjà, par l'épanchement du pus, et lui dirent qu'il falloit le transporter sur-le-champ à Versailles pour lui faire cette opération. Le trouble de cette

terrible annonce l'abattit si fort qu'il ne put être transporté en litière de tout [le] lendemain dimanche 8 ; mais le lundi 9, il le fut à cinq heures du matin.

Après l'avoir laissé un peu reposer, les médecins et les chirurgiens lui proposèrent de recevoir les sacrements et de lui faire l'opération aussitôt après. Cela ne fut pas reçu paisiblement ; il n'étoit presque point sorti de furie depuis le jour de la revue ; elle avoit encore augmenté le samedi sur l'annonce de l'opération. Néanmoins, quelque temps après, il envoya chercher un récollet de Versailles, avec qui il fut seul environ un quart d'heure. Un aussi grand homme de bien, et si préparé, n'en avoit pas besoin de davantage. C'est d'ailleurs le privilége des dernières confessions des premiers ministres. Comme on rentra dans sa chambre, on lui proposa de recevoir le viatique ; il s'écria que cela étoit bientôt dit, mais qu'il y avoit un cérémonial pour les cardinaux, qu'il ne savoit pas, et qu'il falloit envoyer le demander au cardinal de Bissy à Paris. Chacun se regarda et comprit qu'il vouloit tirer de longue ; mais comme l'opération pressoit, ils la lui proposèrent sans attendre davantage. Il les envoya promener avec fureur, et n'en voulut plus ouïr parler.

La Faculté, qui voyoit le danger imminent du moindre retardement, le manda à M. le duc d'Orléans, à Meudon, qui sur-le-champ vint à Versailles dans la première voiture qu'il trouva sous sa main. Il exhorta le cardinal à l'opération, puis demanda à la Faculté s'il y avoit de la sûreté en la faisant. Les chirurgiens et les médecins répondirent qu'ils ne pouvoient rien assurer là-dessus, mais bien que le cardinal n'avoit pas deux heures à vivre si on [ne] la lui faisoit tout à l'heure. M. le duc d'Orléans retourna au lit du malade, et le pria tant et si bien qu'il y consentit. L'opération se fit donc sur les cinq heures, en cinq minutes, par la Peyronie, premier chirurgien du Roi en survivance de Maréchal, qui étoit présent avec Chirac et quelques autres médecins et chirurgiens des plus célèbres. Le cardinal cria et tempêta

étrangement; M. le duc d'Orléans rentra dans la chambre aussitôt après, où la Faculté ne lui dissimula pas qu'à la nature de la plaie et de ce qui en étoit sorti, le malade n'en avoit pas pour longtemps. En [effet], il mourut précisément vingt-quatre heures après, le mardi 10 août, à cinq heures du soir, grinçant les dents contre ses chirurgiens et contre Chirac, auxquels il n'avoit cessé de chanter pouilles.

On lui apporta pourtant l'extrême-onction : de communion, il ne s'en parla plus, ni d'aucun prêtre auprès de lui ; et finit ainsi sa vie, dans le plus grand désespoir et dans la rage de la quitter. Aussi la fortune s'étoit-elle bien jouée de lui, se fit acheter chèrement et longuement par toutes sortes de peines, de soins, de projets, de menées, d'inquiétudes, de travaux et de tourments d'esprit, et se déploya enfin sur lui par des torrents précipités de grandeurs, de puissance, de richesses démesurées, pour ne l'en laisser jouir que quatre ans, dont je mets l'époque à sa charge de secrétaire d'État, et deux seulement si on la met à son cardinalat et à son premier ministère, pour lui tout arracher au plus riant et au plus complet de sa jouissance, à soixante-six ans. Il mourut donc maître absolu de son maître, et moins premier ministre qu'exerçant toute la plénitude et toute l'indépendance de toute la puissance et de toute l'autorité royale ; surintendant des postes, cardinal, archevêque de Cambray, avec sept abbayes, dont il fut insatiable jusqu'à la fin, et avoit commencé des ouvertures pour s'emparer de celles de Cîteaux, de Prémontré, et des autres chefs d'ordre, et il fut avéré après qu'il recevoit une pension d'Angleterre de quarante mille livres sterling. J'ai eu la curiosité de rechercher son revenu, et j'ai cru curieux de mettre ici ce que j'en ai trouvé, en diminuant même celui des bénéfices, pour éviter toute enflure.

J'ai mis pareillement au rabais ce qu'il tiroit de ses appointements de premier ministre et des postes ; je crois aussi qu'il avoit vingt mille [livres] du clergé comme car-

al, mais je n'ai pu le savoir avec certitude. Ce qu'il it eu et réalisé de Law étoit immense. Il s'en étoit fort vi à Rome pour son cardinalat; mais il lui en étoit té un prodigieux argent comptant. Il avoit une extrême ntité de la plus belle vaisselle d'argent et de vermeil, a plus admirablement travaillée; des plus riches meus, des plus rares bijoux de toutes sortes, des plus beaux les plus rares attelages de tout pays, et des plus sompux équipages. Sa table étoit exquise et superbe en tout, l en faisoit fort bien les honneurs, quoique extrêment sobre et par nature et par régime.

Sa place de précepteur de M. le duc d'Orléans lui avoit curé l'abbaye de Nogent-sous-Coucy; le mariage de prince celle de Saint-Just; ses premiers voyages d'Hare et d'Angleterre celles d'Airvaux et de Bourgueil; trois autres, sa toute-puissance.

Cambray	120,000 livres.
Nogent-sous-Coucy	10,000
Saint-Just	10,000
Airvaux	12,000
Bourgueil	12,000
Bergues-Saint-Vinox	60,000
Saint-Bertin	80,000
Cercamp	20,000
	324,000
Premier ministre	150,000
Les postes	100,000
	250,000
La pension d'Angleterre, à 24 livres la livre sterling	960,000

Ainsi en

Bénéfices	325,000
Premier ministre	150,000
Postes	100,000
Pension d'Angleterre	960,000
	1,534,000

Quel monstre de fortune, et d'où parti ! et comment si rapidement précipité ! C'est bien littéralement à lui qu'on peut appliquer ce passage du psaume :

«.... J'ai passé, il n'étoit déjà plus, il n'en est rien resté. jusqu'à ses traces étoient effacées. »

Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani.
Et transivi, et ecce non erat, et non est inventus locus ejus.

(*Psaume* XXXVI, versets 35 et 36.)

Le mercredi au soir, lendemain de sa mort, il fut porté de Versailles à Paris dans l'église du chapitre de Saint-Honoré, où il fut enterré quelques jours après. Les Académies dont il étoit lui firent faire chacun un service où ils assistèrent, l'assemblée du clergé un autre comme à leur président ; et en qualité de premier ministre, il y en eut un à Notre-Dame, où le cardinal de Noailles officia, et où les cours supérieures assistèrent. Il n'y eut point d'oraison funèbre à aucun ; on n'osa l'hasarder. Son frère, plus vieux que lui et honnête homme, qu'il avoit fait venir lorsqu'il fut secrétaire d'État, demeura avec la charge de secrétaire du cabinet qu'il avoit, et qu'il lui avoit donnée, et les ponts et chaussées, qu'il lui procura à la mort de Beringhen, premier écuyer, qui les avoit, et qui s'en étoit très-dignement acquitté. Ce du Bois, qui étoit fort modeste, trouva un immense héritage. Il n'avoit qu'un fils, chanoine de Saint-Honoré, qui n'avoit jamais voulu ni places ni bénéfices et qui vivoit très-saintement. Il ne voulut presque rien toucher de cette riche succession. Il employa une partie à faire à son oncle une espèce de mausolée beau, mais modeste, plaqué contre la muraille, au bas de l'église où le cardinal est enterré, avec une inscription fort chrétienne, et distribua l'autre partie aux pauvres, dans la crainte qu'elle ne lui portât malédiction.

On a bien des exemples de prodigieuses fortunes, plusieurs même de gens de peu, mais il n'y en [a] aucune de

personne si destituée de tout talent qui y porte et qui la soutienne que l'étoit le cardinal du Bois, si on en excepte la basse et obscure intrigue. Son esprit étoit fort ordinaire, son savoir des plus communs, sa capacité nulle, son extérieur d'un furet, mais de cuistre, son débit désagréable, par articles, toujours incertain, sa fausseté écrite sur son front, ses mœurs trop sans aucune mesure pour pouvoir être cachées : des fougues qui [ne] pouvoient passer que pour des accès de folie, sa tête incapable de contenir plus d'une affaire à la fois, et lui d'y en mettre ni d'en suivre aucune que pour son intérêt personnel : rien de sacré, nulle sorte de liaison respectée ; mépris déclaré de foi, de parole, d'honneur, de probité, de vérité : grande estime et pratique continuelle de se faire un jeu de toutes ces choses ; voluptueux autant qu'ambitieux ; voulant tout en tout genre, se comptant lui seul pour tout, et tout ce qui n'étoit point lui pour rien, et regardant comme la dernière démence de penser et d'agir autrement. Avec cela, doux, bas, souple, louangeur, admirateur, prenant toutes sortes de formes avec la plus grande facilité, et revêtant toutes sortes de personnages, et souvent contradictoires, pour arriver aux différents buts qu'il se proposoit, et néanmoins très-peu capable de séduire. Son raisonnement par élans, par bouffées, entortillé même involontairement, peu de sens et de justesse ; le désagrément le suivoit partout. Néanmoins des pointes de vivacité puissantes quand il vouloit qu'elles ne fussent que cela, et des narrations amusantes, mais déparées par l'élocution, qui auroit été bonne sans ce bégayement dont sa fausseté lui avoit fait une habitude, par l'incertitude qu'il avoit toujours à répondre et à parler. Avec de tels défauts, il est peu concevable que le seul homme qu'il ait su séduire ait été M. le duc d'Orléans, qui avoit tant d'esprit, tant de justesse dans l'esprit, et qui saisissoit si promptement tout ce qui se pouvoit connoître des hommes. Il le gagna enfant, dans ses fonctions de précepteur ; il s'en empara jeune homme en favorisant son penchant pour la liberté, le faux et bel air,

l'entraînement à la débauche, le mépris de toute règle, en lui gâtant par les beaux principes des libertins savants le cœur, l'esprit et la conduite, dont ce pauvre prince ne put jamais se délivrer, non plus que des sentiments contraires de la raison, de la vérité, de la conscience, qu'il prit toujours soin d'étouffer.

. . . . . .

Les folies publiques du cardinal du Bois, depuis surtout que, devenu le maître, il ne les contint plus, feroient un livre. Je n'en rapporterai que quelques-unes pour échantillon. La fougue lui faisoit faire quelquefois le tour entier et redoublé d'une chambre courant sur les tables et les chaises sans toucher du pied à terre, et M. le duc d'Orléans m'a dit plusieurs fois en avoir été souvent témoin en bien des occasions.

Le cardinal de Gesvres se vint plaindre à M. le duc d'Orléans de ce que le cardinal du Bois venoit de l'envoyer promener dans les termes les plus sales. On a vu ailleurs qu'il en avoit usé de même avec la princesse de Montauban, et la réponse que M. le duc d'Orléans avoit faite à ses plaintes. La vérité est qu'elle ne méritoit pas mieux. L'étonnant fut qu'il dit de même à un homme des mœurs, de la gravité et de la dignité du cardinal de Gesvres, qu'il avoit toujours trouvé le cardinal du Bois de bon conseil, et qu'il croyoit qu'il feroit bien de suivre celui qu'il lui venoit de donner. C'étoit apparemment pour se défaire de pareilles plaintes après un tel exemple : et en effet on ne lui en porta plus depuis.

Mme de Cheverny, devenue veuve, s'étoit retirée quelque temps après aux Incurables. Sa place de gouvernante des filles de M. le duc d'Orléans avoit été donnée à Mme de Conflans. Un peu après le sacre, Mme la duchesse d'Orléans lui demanda si elle avoit été chez le cardinal du Bois; là-dessus, Mme de Conflans répondit que non, et qu'elle ne voyoit pas pourquoi elle iroit, la place que Leurs Altesses Royales lui avoient donnée étant si éloignée d'avoir trait à aucune affaire. Mme la duchesse d'Orléans insista

sur ce que le cardinal étoit à l'égard de M. le duc d'Orléans. Mme de Conflans se défendit, et finalement dit que c'étoit un fou qui insultoit tout le monde, et qu'elle ne vouloit pas s'y exposer. Elle avoit de l'esprit et du bec, et souverainement glorieuse, quoique fort polie. Mme la duchesse d'Orléans se mit à rire de sa frayeur, et lui dit que, n'ayant rien à lui demander ni à lui représenter, mais seulement à lui rendre compte de l'emploi que M. le duc d'Orléans lui avoit donné, c'étoit une politesse qui ne pouvoit que plaire au cardinal, et lui en attirer de sa part, bien loin d'avoir rien de désagréable à en craindre, et finit par lui dire que cela convenoit et qu'elle vouloit qu'elle y allât.

La voilà donc partie, car c'étoit à Versailles, au sortir de dîner, et arrivée dans un grand cabinet, où il y avoit huit ou dix personnes qui attendoient à parler au cardinal, qui étoit auprès de sa cheminée avec une femme qu'il galvaudoit. La peur en prit à Mme de Conflans, qui étoit petite et qui en rapetissa encore. Toutefois, elle s'approcha comme cette femme se retiroit. Le cardinal, la voyant s'avancer, lui demandoit vivement ce qu'elle lui vouloit. « Monseigneur, dit-elle. — Ho! Monseigneur, Monseigneur, interrompit le cardinal! cela ne se dit pas, Madame. — Mais, Monseigneur, reprit-elle. — De par tous les diables, je vous le dis encore, interrompit de nouveau le cardinal, quand je vous dis que cela ne se peut pas, c'est que cela ne se peut pas. — Monseigneur, » voulut encore dire Mme de Conflans pour expliquer qu'elle ne demandoit rien; mais à ce mot le cardinal lui saisit les deux pointes des épaules, la revire, la pousse du point par le dos, et : « Allez à tous les diables, dit-il, et me laissez en repos. » Elle pensa tomber toute plate, et s'enfuit en furie, pleurant à chaudes larmes, et arrive en cet état chez Mme la duchesse d'Orléans, à qui, à travers ses sanglots, elle conte son aventure.

On étoit si accoutumé aux incartades du cardinal, et celle-là fut trouvée si singulière et si plaisante que le récit

en causa des éclats de rire qui achevèrent d'outrer la pauvre Conflans, qui jura bien que de sa vie elle ne remettroit le pied chez cet extravagant.

Le jour de Pâques d'après qu'il fut cardinal, il s'éveille sur les huit heures et sonne à rompre ses sonnettes, et le voilà à blasphémer horriblement après ses gens, à vomir mille ordures et mille injures, et à crier à pleine tête de ce qu'ils ne l'avoient pas éveillé, qu'il vouloit dire la messe, qu'il ne savoit plus où en prendre le temps avec toutes les affaires qu'il avoit. Ce qu'il fit de mieux après une si belle préparation, ce fut de ne la dire pas, et je ne sais s'il l'a jamais dite depuis son sacre.

Il avoit pris pour secrétaire particulier un nommé Vénier, qu'il avoit défroqué de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, où il étoit frère convers, et en faisoit les affaires depuis vingt ans avec beaucoup d'esprit et d'intelligence. Il s'étoit fait promptement aux façons du cardinal, et s'étoit mis sur le pied de lui dire tout ce qu'il lui plaisoit. Un matin qu'il étoit avec le cardinal, il demanda quelque chose qui ne se trouva pas sous la main. Lé voilà à jurer, à blasphémer, à crier à pleine tête contre ses commis, et que s'il n'en avoit pas assez, il en prendroit vingt, trente, cinquante, cent, et à faire un vacarme épouvantable. Vénier l'écoutoit tranquillement; le cardinal l'interpella, si cela n'étoit pas une chose horrible, d'être si mal servi, à la dépense qu'il y faisoit, et à s'emporter tout de nouveau, et à le presser de répondre. « Monseigneur, lui dit Vénier, prenez un seul commis de plus, et lui donnez pour emploi unique de jurer et de tempêter pour vous, et tout ira bien, vous aurez beaucoup de temps de reste, et vous vous trouverez bien servi. » Le cardinal se mit à rire et s'apaisa.

Il mangeoit tous les soirs un poulet pour tout souper et seul. Je ne sais par quelle méprise ce poulet fut oublié un soir par ses gens. Comme il fut près de se coucher, il s'avisa de son poulet, sonna, cria, tempêta après ses gens, qui accoururent et qui l'écoutèrent froidement. Le voilà à

crier de plus belle après son poulet et après ses gens de le servir si tard. Il fut bien étonné qu'ils lui répondirent tranquillement qu'il avoit mangé son poulet, mais que, s'il lui plaisoit, ils en alloient faire mettre un autre à la broche. « Comment? dit-il, j'ai mangé mon poulet? » L'assertion hardie et froide de ses gens le persuada, et ils se moquèrent de lui. Je n'en dirai pas davantage, parceque, encore une fois, on en feroit un vrai volume. C'en est assez pour montrer quel étoit ce monstrueux personnage dont la mort soulagea grands et petits, et en vérité toute l'Europe, enfin, jusque son frère même, qu'il traitoit comme un nègre. Il voulut une fois chasser son écuyer pour lui avoir prêté un de ses carrosses pour aller quelque part dans Paris.

Le plus soulagé de tous fut M. le duc d'Orléans. Il gémissoit en secret depuis assez longtemps sous le poids d'une domination si dure, et sous les chaînes qu'il s'étoit forgées. Non-seulement il ne pouvoit plus disposer ni décider de rien, mais il exposoit inutilement au cardinal ce qu'il désiroit qui fût sur grandes et petites choses. Il lui en falloit parler sur toutes par la volonté du cardinal, qui entroit en furie, en reproches, et le pouilloit comme un particulier, quand il lui arrivoit de le trop contredire. Le pauvre prince sentoit aussi l'abandon où il s'étoit livré, et par cet abandon, la puissance du cardinal et l'éclipse de la sienne. Il le craignoit, il lui étoit devenu insupportable, il mouroit d'envie de s'en débarrasser; cela se montroit en mille choses, mais il n'osoit, il ne savoit comment s'y prendre, et isolé et sans cesse épié comme il l'étoit, il n'avoit personne avec qui s'en ouvrir tout à fait, et le cardinal bien averti, en redoubloit ses frasques pour retenir par la frayeur ce que ses artifices avoient usurpé, et qu'il n'espéroit plus de se conserver par une autre voie.

Dès qu'il fut mort, M. le duc d'Orléans retourna à Meudon apprendre au Roi cette nouvelle, qui le pria aussitôt de se charger de toute la conduite des affaires, le déclara premier ministre, et en reçut son serment le lendemain,

dont la patente tôt expédiée fut vérifiée au Parlement. Cette déclaration si prompte, sur laquelle M. le duc d'Orléans n'avoit rien préparé, fut l'effet de la crainte qu'eut l'évêque de Fréjus de voir un particulier premier ministre. Le Roi aimoit M. le duc d'Orléans, comme on l'a déjà dit, par le respect qu'il en recevoit, et par sa manière de travailler avec lui, qui sans danger d'être pris au mot, le laissoit toujours le maître des grâces sur le choix des personnes qu'il lui proposoit, et d'ailleurs de ne l'ennuyer jamais, ni de contraindre ses amusements par les heures de ce travail. Quelques soins, quelques souplesses que le cardinal du Bois eût employées pour gagner l'esprit du Roi et l'apprivoiser avec lui, jamais il n'en avoit pu venir à bout, et on remarquoit, même sans avoir de trop bons yeux, une répugnance du Roi pour lui plus que très-sensible. Le cardinal en étoit désolé, mais redoubloit de jambes dans l'espérance de réussir à la fin. Mais, outre l'air peu naturel et le désagrément inséparable de ses manières les plus occupées à plaire, il avoit deux ennemis auprès du Roi, bien attentif à l'éloigner de prendre avec ce jeune prince, le maréchal de Villeroy, tant qu'il y fut, mais bien plus dangereusement le Fréjus, qui ne pouvoit haïr le cardinal que d'ambition, bien résolu de le culbuter si M. le duc d'Orléans venoit à manquer, pour n'être ni primé, encore moins dominé par un particulier, n'avoit garde de ne le pas ruiner journellement dans l'esprit du Roi, en s'y établissant lui-même de plus en plus.

LE COMTE PUIS DUC DE LAUZUN, SA VIE ET SA MORT

Le duc de Lauzun mourut le 19 novembre à quatre-vingt-dix ans et six mois. L'union intime des deux sœurs que lui et moi avions épousées, et l'habitation continuelle de la cour, où même nous avions un pavillon fixé pour nous quatre à Marly tous les voyages, m'a fait vivre conti-

nuellement avec lui, et depuis la mort du Roi nous nous voyons presque tous les jours à Paris, et nous mangions continuellement ensemble chez moi et chez lui. Il a été un personnage si extraordinaire et si unique en tout genre, que c'est avec beaucoup de raison que la Bruyère a dit de lui dans ses *Caractères* qu'il n'étoit pas permis de rêver comme il a vécu. A qui l'a vu de près, même dans sa vieillesse, ce mot semble avoir encore plus de justesse. C'est ce qui m'engage à m'étendre ici sur lui. Il étoit de la maison de Caumont, dont la branche des ducs de la Force a toujours passé pour l'aînée quoique celle de Lauzun le lui ait voulu disputer.

La mère de M. de Lauzun étoit fille du duc de la Force, fils du second maréchal-duc de la Force, et frère de la maréchale de Turenne, mais d'un autre lit; la maréchale étoit du premier lit d'une la Rochefaton. Le duc de la Force étoit fils d'une Belsunce dont le duc de la Force étoit devenu amoureux, qu'il avoit épousée en secondes noces, et dont le frère avoit été son page.

Le comte de Lauzun, leur gendre, père du duc de Lauzun dont le père et le grand-père furent chevaliers de l'ordre en 1585 et en 1619, et avoient la compagnie des cent gentilshommes de la maison du Roi au bec de corbin, étoit cousin germain du premier maréchal duc de Gramont et du vieux comte de Gramont (duquel et de sa femme, morts peu d'années avant le feu Roi, il a été souvent parlé ici), parce que sa mère étoit leur tante paternelle. Le comte de Lauzun, père du duc, fut aussi capitaine des cent gentilshommes de la maison du Roi au bec de corbin, mourut en 1660, et avoit eu cinq fils et quatre filles. L'aîné mourut fort jeune, le second vécut obscur dans sa province jusqu'en 1677, sans alliance; le troisième fut Puyguilhem, depuis duc de Lauzun, cause de tout ce détail; le quatrième languit obscur capitaine de galères, sans alliance, jusqu'en 1692; le dernier fut le chevalier de Lauzun, qui servit fort peu dans la gendarmerie, passa en Hongrie avec MM. les princes de Conti, s'y attacha quelque temps au service de

l'Empereur en qualité d'officier général, s'en dégoûta bientôt, revint à Paris après un exil assez long; manière de philosophe bizarre, solitaire obscur, difficile à vivre avec de l'esprit et des connoissances, souvent mal avec son frère, qui lui donnoit de quoi vivre, souvent à la sollicitation de la duchesse de Lauzun. Il mourut à Paris sans alliance, en 1707, à soixante ans.

Le duc de Lauzun étoit un petit homme blondasse, bien fait dans sa taille, de physionomie haute, pleine d'esprit, qui imposoit, mais sans agrément dans le visage, à ce que j'ai ouï dire aux gens de son temps : plein d'ambition, de caprices, de fantaisies, jaloux de tout, voulant toujours passer le but, jamais content de rien, sans lettres, sans aucun ornement ni agrément dans l'esprit, naturellement chagrin, solitaire, sauvage; fort noble dans toutes ses façons, méchant et malin par nature, encore plus par jalousie et par ambition, toutefois bon ami quand il l'étoit, ce qui étoit rare, et bon parent, volontiers ennemi même des indifférents, et cruel aux défauts et à trouver et donner des ridicules; extrêmement brave et aussi dangereusement hardi; courtisan également insolent, moqueur, et bas jusqu'au valetage, et plein de recherches, d'industrie, d'intrigue, de bassesses pour arriver à ses fins, avec cela dangereux aux ministres, à la cour, redouté de tous, et plein de traits cruels et pleins de sel qui n'épargnoient personne. Il vint à la cour sans aucun bien, cadet de Gascogne fort jeune, débarqué de sa province sous le nom de marquis de Puyguilhem. Le maréchal de Gramont, cousin germain de son père, le retira chez lui. Il étoit fors dans la première considération à la cour, dans la confidence de la Reine mère et du cardinal de Mazarin, et avoit le régiment des gardes et la survivance pour le comte de Guiche son fils aîné, qui, de son côté étoit la fleur des braves et des dames, et des plus avant dans les bonnes grâces du Roi et de la comtesse de Soissons, nièce du cardinal, de chez laquelle le Roi ne bougeoit, et qui étoient la reine de la cour. Le comte de

: y introduisit le marquis de Puyguilhem, qui en
u de temps devint favori du Roi, qui lui donna son
nt de dragons en le créant, et bientôt après le fit
ıal de camp, et créa pour lui la charge de colonel
l des dragons.

luc de Mazarin, déjà retiré de la cour, en 1669,
se défaire de sa charge de grand maître de l'artil-
Puyguilhem en eut le vent des premiers, il la de-
au Roi, qui la lui promit, mais sous le secret pour
es jours. Le jour venu que le Roi lui avoit dit qu'il
areroit, Puyguilhem, qui avoit les entrées des pre-
gentilshommes de la chambre, qu'on nomme aussi
ıdes entrées, alla attendre la sortie du Roi du con-
s finances, dans une pièce où personne n'entroit
t le conseil, entre celle où toute la cour attendoit
où le conseil se tenoit. Il y trouva Nyert, premier
e chambre en quartier, qui lui demanda par quel
il y venoit ; Puyguilhem, sûr de son affaire, crut
ıuer ce premier valet de chambre en lui faisant
nce de ce qui alloit se déclarer en sa faveur ; Nyert
émoigna sa joie, puis tira sa montre, et vit qu'il
encore le temps d'aller exécuter, disoit-il, quelque
le court et de pressé que le Roi lui avoit ordonné :
e quatre à quatre un petit degré au haut duquel
bureau où Louvois travailloit toute la journée, car
Germain les logements étoient fort petits et fort
t les ministres et presque toute la cour logeoient
chez soi, à la ville. Nyert entre dans le bureau de
, il l'avertit qu'au sortir du conseil de finances,
uvois n'étoit point, Puyguilhem alloit être déclaré
naitre de l'artillerie, et lui conte ce qu'il venoit
ndre de lui-même, et où il l'avoit laissé.

ıis haïssoit Puyguilhem, ami de Colbert, son
et il en craignoit la faveur et les hauteurs dans
rge qui avoit tant de rapports nécessaires avec
artement de la guerre, et de laquelle il envahissoit
tions et l'autorité tant qu'il pouvoit, ce qu'il sen-

toit que Puyguilhem ne seroit ni d'humeur ni de f
souffrir. Il embrassa Nyert, le remercie, le renvoie
vite, prend quelque papier pour lui servir d'introc
descend, et trouve Puyguilhem et Nyert dans cett
ci-devant dite. Nyert fait le surpris de voir arriver L
et lui dit que le conseil n'est pas levé. *N'importe*, r
Louvois, *je veux entrer, j'ai quelque chose de press*
au Roi; et tout de suite entre; le Roi, surpris de
lui demande ce qui l'amène, se lève et va à lui. I
le tire dans l'embrasure d'une fenêtre, lui dit qu
qu'il va déclarer Puyguilhem grand maître de l'art
qui l'attend à la sortie du conseil dans la pièce v
que Sa Majesté est pleinement maîtresse de ses gr
de ses choix, mais qu'il a cru de son service de
présenter l'incompatibilité qui est entre Puyguill
lui, ses caprices, ses hauteurs : qu'il voudra tout
tout changer dans l'artillerie ; que cette charge a
nécessaire connexion avec le département de la g
qu'il est impossible que le service s'y fasse par
entreprises et des fantaisies continuelles, et la més
gence déclarée entre le grand maître et le sec
d'État, dont le moindre inconvénient sera d'impo
Sa Majesté tous les jours de leurs querelles et d
réciproques prétentions, dont il faudra qu'elle soit
tous moments.

Le Roi se sentit extrêmement piqué de voir son
su de celui à qui principalement il le vouloit c
répond à Louvois d'un air fort sérieux que cela n'
fait encore, le congédie et se va rasseoir au conse
moment après qu'il fut levé, le Roi sort pour all
messe, voit Puyguilhem et passe sans lui rien dire
guilhem fort étonné attend le reste de la journée, et
que la déclaration promise ne venoit point, en pa
Roi à son petit coucher. Le Roi lui répond que cela
peut encore, et qu'il verra : l'ambiguïté de la répo
son ton sec alarment Puyguilhem ; il avoit le vol d
mes et le jargon de la galanterie : il va trouver M

Montespan, à qui il conte son inquiétude et qu'il conjure de la faire cesser. Elle lui promet merveilles, et l'amuse ainsi plusieurs jours.

Las de tout ce manége, et ne pouvant deviner d'où lui vient son mal, il prend une résolution incroyable si elle n'avoit été attestée de toute la cour d'alors. Il couchoit avec une femme de chambre favorite de Mme de Montespan, car tout lui étoit bon pour être averti et protégé; et vient à bout de la plus hasardeuse hardiesse dont on ait jamais ouï parler. Parmi tous ses amours, le Roi ne découcha jamais d'avec la Reine, souvent tard, mais sans y manquer, tellement que pour être plus à son aise, il se mettoit les après-dînées entre deux draps chez ses maîtresses. Puyguilhem se fit cacher par cette femme de chambre sous le lit dans lequel le Roi s'alloit mettre avec Mme de Montespan, et par leur conversation, y apprit l'obstacle que Louvois avoit mis à sa charge, la colère du Roi de ce que son secret avoit été éventé, sa résolution de ne lui point donner l'artillerie par ce dépit, et pour éviter les querelles et l'importunité continuelle d'avoir à les décider entre Puyguilhem et Louvois. Il y entendit tous les propos qui se tinrent de lui entre le Roi et sa maîtresse, et que celle-ci, qui lui avoit tant promis tous ses bons offices, lui en rendit tous les mauvais qu'elle put. Une toux, le moindre mouvement, le plus léger hasard pouvoit déceler ce téméraire, et alors que serait-il devenu? Ce sont de ces choses dont le récit étouffe et épouvante tout à la fois.

Il fut plus heureux que sage, et ne fut point découvert. Le Roi et sa maîtresse sortirent enfin de ce lit. Le Roi se rhabilla et s'en alla chez lui, Mme de Montespan se mit à sa toilette pour aller à la répétition d'un ballet où le Roi, la Reine et toute la cour devoit d'aller. La femme de chambre tira Puyguilhem de dessous ce lit, qui apparemment n'eut pas un moindre besoin d'aller se rajuster chez lui. De là il s'en revint se coller à la porte de la chambre de Mme de Montespan.

Lorsqu'elle en sortit pour aller à la répétition du il lui présenta la main, et lui demanda avec un a de douceur et de respect, s'il pouvoit se flatter qu daigné se souvenir de lui auprès du Roi. Elle qu'elle n'y avoit pas manqué, et lui composa c lui plut tous les services qu'elle venoit de lui rendr par-là il l'interrompoit crédulement de questions mieux enferrer, puis s'approchant de son oreille, i qu'elle étoit une menteuse, une friponne, une c une p. à chien, et lui répéta mot pour mot toute la sation du Roi et d'elle. Mme de Montespan en fut s blée qu'elle n'eut pas la force de lui répondre u mot, et à peine de gagner le lieu où elle alloi grande difficulté à surmonter et à cacher le treml de ses jambes et de tout son corps, en sorte qu' vant dans le lieu de la répétition du ballet elle s'é Toute la cour y étoit déjà. Le Roi, tout effrayé, vint on eut de la peine à la faire revenir. Le soir elle c Roi ce qui lui étoit arrivé, et ne doutoit pas que c le diable qui eût sitôt et si précisément informé P hem de tout ce qu'ils avoient dit de lui dans ce lit. fut extrêmement irrité de toutes les injures que M Montespan en avoit essuyées, et fort en peine co Puyguilhem avoit [pu] être si exactement et si subi instruit.

Puyguilhem, de son côté, étoit furieux de m l'artillerie, de sorte que le Roi et lui se trouvoier une étrange contrainte ensemble. Cela ne put dur quelques jours. Puyguilhem avec ses grandes e épia un tête-à-tête avec le Roi, et le saisit. Il lui pa l'artillerie et le somma audacieusement de sa par Roi lui répondit qu'il n'en étoit plus tenu, puisqu'il lui avoit donnée que sous le secret, et qu'il y avoit qué. Là-dessus Puyguilhem s'éloigne de quelque tourne le dos au Roi, tire son épée, en casse la lam son pied, et s'écrie en fureur qu'il ne servira de sa prince qui lui manque si vilainement de parole. L

transporté de colère, fit peut-être dans ce moment la plus belle action de sa vie. Il se tourne à l'instant, ouvre la fenêtre, jette sa canne dehors, dit qu'il seroit fâché d'avoir frappé un homme de qualité, et sort.

Le lendemain matin, Puyguilhem, qui n'avoit osé se montrer depuis, fut arrêté dans sa chambre et conduit à la Bastille.

. . . . . .

Il avoit eu, dès 1665, le gouvernement de Berry, à la mort du maréchal de Clerembault. Je ne parle point ici de ses aventures avec Mademoiselle, qu'elle raconte elle-même si naïvement dans ses *Mémoires*, et l'extrême folie qu'il fit de différer son mariage avec elle, auquel le Roi avoit consenti, pour avoir de belles livrées et pour obtenir que le mariage fût célébré à la messe du Roi, ce qui donna le temps à Monsieur, poussé par Monsieur le Prince, d'aller tous deux faire des représentations au Roi, qui l'engagèrent à rétracter son consentement, ce qui rompit le mariage. Mademoiselle jeta feu et flammes; mais Puyguilhem, qui, depuis la mort de son père, avoit pris le nom de comte de Lauzun, en fit au Roi le grand sacrifice de bonne grâce, et plus sagement qu'il ne lui appartenoit. Il avoit eu la compagnie des cent gentilshommes de la maison du Roi au bec de corbin, qu'avoit son père, et venoit d'être fait lieutenant général.

Il était amoureux de Mme de Monaco, sœur du comte de Guiche, intime amie de Madame et dans toutes ses intrigues, tellement que, quoique ce fût chose sans exemple et qui n'en a pas eu depuis, elle obtint du Roi, avec qui elle étoit extrêmement bien, d'avoir, comme fille d'Angleterre, une surintendante comme la Reine, et que ce fût Mme de Monaco. Lauzun étoit fort jaloux et n'étoit point content d'elle. Une après-dînée d'été qu'il étoit allé à Saint-Cloud, il trouva Madame et sa cour assises à terre sur le parquet, pour se rafraîchir, et Mme de Monaco à demi couchée, une main renversée par terre. Lauzun se met en galanterie avec les dames, et tourne si bien qu'il

appuie son talon dans le creux de la main de Mme de Monaco, y fait la pirouette et s'en va. Mme de Monaco eut la force de ne point crier et de s'en taire. Peu après il fit bien pis. Il écuma que le Roi avoit des passades avec elle, et l'heure où Bontemps la conduisoit enveloppée d'une cape, par un degré dérobé, sur le palier duquel étoit une porte de derrière des cabinets du Roi, et vis-à-vis, sur le même palier, un privé. Lauzun prévient l'heure et s'embusque dans le privé, le ferme en dedans d'un crochet, voit par le trou de la serrure le Roi qui ouvre sa porte et met la clef en dehors et la referme. Lauzun attend un peu, écoute à la porte, la ferme à double tour avec la clef, la tire et la jette dans le privé, où il s'enferme de nouveau. Quelque temps après arrive Bontemps et la dame, qui sont bien étonnés de ne point trouver la clef à la porte du cabinet. Bontemps frappe doucement plusieurs fois inutilement, enfin si fort que le Roi arrive. Bontemps lui dit qu'elle est là, et d'ouvrir, parce que la clef n'y est pas. Le Roi répond qu'il l'y a mise; Bontemps la cherche à terre pendant que le Roi veut ouvrir avec le pêne, et il trouve la porte fermée à double tour. Les voilà tous trois bien étonnés et bien empêchés; la conversation se fait à travers la porte comment ce contre-temps peut-être arrivé; le Roi s'épuise à vouloir forcer le pêne, et ouvrir malgré le double tour. A la fin, il fallut se donner le bonsoir à travers la porte, et Lauzun, qui les entendoit à n'en pas perdre un mot, et qui les voyoit de son privé par le trou de la serrure, bien enfermé au crochet comme quelqu'un qui seroit sur le privé, rioit bas de tout son cœur, et se moquoit d'eux avec délices.

En 1670, le Roi voulut faire un voyage triomphant avec les dames, sous prétexte d'aller visiter ses places de Flandres, accompagné d'un corps d'armée et de toutes les troupes de sa maison, tellement que l'alarme en fut grande dans les Pays-Bas, que le Roi prit soin de rassurer. Il donna le commandement du total au comte de Lauzun, avec la patente de général d'armée. Il en fit les fonctions

avec beaucoup d'intelligence, une galanterie et une magnificence extrême. Cet éclat et cette marque si distinguée de la faveur de Lauzun donna fort à penser à Louvois, que Lauzun ne ménageoit en aucune sorte. Ce ministre se joignit à Mme de Montespan, qui ne lui avoit pas pardonné la découverte qu'il avoit faite et les injures atroces qu'il lui avoit dites, et firent si bien tous deux qu'ils reveillèrent dans le Roi le souvenir de l'épée brisée, l'insolence d'avoir si peu après et encore dans la Bastille, refusé plusieurs jours la charge de capitaine des gardes du corps, le firent regarder comme un homme qui ne se connoissoit plus, qui avoit suborné Mademoiselle jusqu'à s'être vu si près de l'épouser, et s'en être fait assurer des biens immenses ; enfin comme un homme très-dangereux par son audace, et qui s'étoit mis en tête de se dévouer les troupes par sa magnificence, ses services aux officiers, et par la manière dont il avoit vécu avec elles au voyage de Flandres, et s'en étoit fait adorer. Ils lui firent un crime d'être demeuré ami en grande liaison avec la comtesse de Soissons, chassée de la cour et soupçonnée de crimes. Il faut bien qu'ils en aient donné quelqu'un à Lauzun que je n'ai pu apprendre par le traitement barbare qu'ils vinrent à bout de lui faire.

Ces menées durèrent toute l'année 1671, sans que Lauzun pût s'apercevoir de rien au visage du Roi ni à celui de Mme de Montespan, qui le traitoient avec la distinction et la familiarité ordinaire. Il se connoissoit fort en pierreries et à les faire bien monter, et Mme de Montespan l'y employoit souvent. Un soir du milieu de novembre 1671, qu'il arrivoit de Paris, où Mme de Montespan l'avoit envoyé le matin pour des pierreries, comme le comte de Lauzun ne faisoit que mettre pied à terre, et entrer dans sa chambre, le maréchal de Rochefort, capitaine des gardes en quartier, y entra presque au même moment et l'arrêta. Lauzun, dans la dernière surprise, voulut savoir pourquoi, voir le Roi ou Mme de Montespan, au moins leur écrire : tout lui fut refusé. Il fut conduit à la Bastille, et peu après

à Pignerol, où il fut enfermé sous une basse voûte. Sa charge de capitaine des gardes du corps fut donnée à M. de Luxembourg, et le gouvernement de Berry au duc de la Rochefoucauld, qui, à la mort de Guitry au passage du Rhin, 12 juin 1672, fut grand maître de la garde-robe.

On peut juger de l'état d'un homme tel qu'étoit Lauzun, précipité en un clin d'œil de si haut dans un cachot du château de Pignerol, sans voir personne et sans imaginer pourquoi. Il s'y soutint pourtant assez longtemps, mais à la fin il y tomba si malade qu'il fallut songer à se confesser. Je lui ai ouï conter qu'il craignit un prêtre supposé, qu'à cause de cela il voulut opiniâtrément un capucin, et que dès qu'il fut venu, il lui sauta à la barbe, et la tira tant qu'il put de tous côtés pour voir si elle n'étoit point postiche. Il fut quatre ou cinq ans dans ce cachot. Les prisonniers trouvent des industries que la nécessité apprend. Il y en avoit au-dessus de lui, et à côté aussi plus haut : ils trouvèrent moyen de lui parler. Ce commerce les conduisit à faire un trou bien caché pour s'entendre plus aisément, puis de l'accroître et de se visiter.

Le surintendant Fouquet étoit enfermé dans leur voisinage depuis septembre 1664, qu'il y avoit été conduit de la Bastille, où on l'avoit amené de Nantes, où le Roi étoit, et où il l'avoit fait arrêter le 5 septembre 1661, et mener à la Bastille. Il sut par ses voisins, qui avoient trouvé moyen aussi de le voir, que Lauzun étoit sous eux. Fouquet, qui ne recevoit aucune nouvelle, en espéra par lui, et eut grande envie de le voir. Il l'avoit laissé jeune homme, pointant à la cour par le maréchal de Gramont, bien reçu chez la comtesse de Soissons, d'où le Roi ne bougeoit, et le voyoit déjà de bon œil. Les prisonniers qui avoient lié commerce avec lui firent tant qu'ils le persuadèrent de se laisser hisser par leur trou pour voir Fouquet chez eux, que Lauzun aussi étoit bien aise de voir. Les voilà donc ensemble, et Lauzun à conter sa fortune et ses malheurs à Fouquet. Le malheureux surintendant ouvroit les oreilles et de grands yeux quand il entendit dire à ce cadet de

Gascogne, trop heureux d'être recueilli et hébergé chez le maréchal de Gramont, qu'il avoit été général des dragons, capitaine des gardes, et eu la patente et la fonction de général d'armée. Fouquet ne savoit plus où il en étoit, le crut fou, et qu'il lui racontoit ses visions, quand il lui expliqua comment il avoit manqué l'artillerie, et ce qui s'étoit passé après là-dessus; mais il ne douta plus de la folie arrivée à son comble, jusqu'à avoir peur de se trouver avec lui, quand il lui raconta son mariage consenti par le Roi avec Mademoiselle, comment rompu, et les biens qu'elle lui avoit assurés. Cela refroidit fort leur commerce, du côté de Fouquet, qui, lui croyant la cervelle totalement renversée, ne prenoit que pour des contes en l'air toutes les nouvelles que Lauzun lui disoit de tout ce qui s'étoit passé dans le monde depuis la prison de l'un jusqu'à la prison de l'autre.

Celle du malheureux surintendant fut un peu adoucie avec celle de Lauzun. Sa femme et quelques officiers du château de Pignerol eurent permission de le voir et de lui apprendre des nouvelles du monde. Une des premières choses qu'il leur dit fut de plaindre ce pauvre Puyguilhem, qu'il avoit laissé jeune et sur un assez bon pied à la cour pour son âge, à qui la cervelle avoit tourné, et dont on cachoit la folie dans cette même prison; mais quel fut son étonnement quand tous lui dirent et lui assurèrent la vérité des mêmes choses qu'il avoit sues de lui! Il n'en revenoit pas, et fut tenté de leur croire à tous la cervelle dérangée : il fallut du temps pour le persuader. A son tour Lauzun fut tiré de son cachot, et eut une chambre, et bientôt après la même liberté qu'on avoit donnée à Fouquet, enfin de se voir tous deux tant qu'ils voulurent. Je n'ai jamais su ce qui en déplut à Lauzun; mais il sortit de Pignerol son ennemi, et a fait depuis tout du pis qu'il a pu à Fouquet, et après sa mort, jusqu'à la sienne, à sa famille.

. . . . . .

Mademoiselle étoit inconsolable de cette longue et dure prison, et faisoit toutes les démarches possibles pour dé-

livrer le comte de Lauzun. Le roi résolut enfin d'en profiter pour le duc du Maine, et de la lui faire acheter bien cher. Il lui en fit faire la propositiou, qui n'alla pas à moins qu'à assurer, après elle, au duc du Maine et à sa postérité le comté d'Eu, le duché d'Aumale et la principauté de Dombes. Le don étoit énorme, tant par le prix que par la dignité et l'étendue de ces trois morceaux. Elle avoit de plus assuré les deux premiers à Lauzun, avec le duché de Saint-Fargeau et la belle terre de Thiers en Auvergne, lorsque leur mariage fut rompu, et il falloit le faire renoncer à Eu et à Aumale, pour que Mademoiselle en pût disposer en faveur du duc du Maine. Mademoiselle ne se pouvoit résoudre à passer sous ce joug et à dépouiller Lauzun de bienfaits si considérables. Elle fut priée jusqu'à la dernière importunité, enfin menacée par les ministres, tantôt Louvois, tantôt Colbert, duquel elle étoit plus contente, parce qu'il étoit bien de tout temps avec Lauzun, et qui la manioit plus doucement que Louvois, son ennemi, qui étoit toujours réservé à porter les plus dures paroles, et qui s'en acquittoit encore plus durement. Elle sentoit sans cesse que le Roi ne l'aimoit point, et qu'il ne lui avoit jamais pardonné le voyage d'Orléans, qu'elle rassura dans sa révolte, moins encore le canon de la Bastille, qu'elle fit tirer en sa présence sur les troupes du Roi, et qui sauva Monsieur le Prince et les siennes au combat du faubourg Saint-Antoine. Elle comprit donc enfin que le Roi, éloigné d'elle sans retour, et qui ne consentoit à la liberté de Lauzun que par sa passion d'élever et d'enrichir ses bâtards, ne cesseroit de la persécuter jusqu'à ce qu'elle eût consenti, sans aucune espérance de rien rabattre; y donna enfin les mains avec les plaintes et les larmes les plus amères. Mais pour la validité de la chose, on trouva qu'il falloit que Lauzun fût en liberté pour renoncer au don de Mademoiselle, tellement qu'on prit le biais qu'il avoit besoin des eaux de Bourbon, et Mme de Montespan aussi, pour qu'ils y pussent conférer ensemble sur cette affaire.

Lauzun y fut amené et gardé à Bourbon par un détachement de mousquetaires commandés par Maupertuis. Lauzun vit donc plusieurs fois Mme de Montespan chez elle à Bourbon. Mais il fut si indigné du grand dépouillement qu'elle lui donna pour condition de sa liberté, qu'après de longues disputes il n'en voulut plus ouïr parler, et fut reconduit à Pignerol comme il en avoit été ramené.

Cette fermeté n'étoit pas le compte du Roi pour son bâtard bien-aimé. Il envoya Mme de Nogent à Pignerol; après, Barin, ami de Lauzun, et qui se mêloit de toutes ses affaires, avec des menaces et des promesses, qui, avec grand'peine, obtinrent le consentement de Lauzun, qui firent résoudre à un second voyage de Bourbon de lui et de Mme de Montespan, sous le même prétexte des eaux. Il y fut conduit comme la première fois, et n'a jamais pardonné à Maupertuis la sévère pédanterie de son exactitude. Ce dernier voyage se fit dans l'automne de 1680. Lauzun y consentit à tout; Mme de Montespan revint triomphante. Maupertuis et ses mousquetaires prirent congé du comte de Lauzun à Bourbon, d'où il eut permission d'aller demeurer à Angers, et incontinent après cet exil fut élargi, en sorte qu'il eut la liberté de tout l'Anjou et de la Touraine. La consommation de l'affaire fut différée au commencement de février 1681, pour lui donner un plus grand air de pleine liberté. Ainsi Lauzun n'eut de Mademoiselle que Saint-Fargeau et Thiers, après n'avoir tenu qu'à lui de l'épouser en se hâtant de le faire, et de succéder à la totalité de ses immenses biens. Le duc du Maine fut instruit à faire sa cour à Mademoiselle, qui le reçut toujours très-fraîchement, et qui lui vit prendre ses livrées avec grand dépit, comme une marque de sa reconnoissance, en effet pour s'en relever et honorer, car c'étoit celles de Gaston, que dans la suite le comte de Toulouse prit aussi, non par la même raison, mais sous prétexte de conformité avec son frère, et l'ont fait passer à leurs enfants.

Lauzun, à qui on avoit fait espérer un traiteme doux, demeura quatre ans à se promener dans ce provinces, où il ne s'ennuyoit guère moins que moiselle faisoit de son absence. Elle cria, se fâcha Mme de Montespan et contre son fils, se plaignit ment qu'après l'avoir impitoyablement rançonné trompoit encore en tenant Lauzun éloigné, et fit bruit qu'enfin elle obtint son retour à Paris, et entière, à condition de n'approcher pas plus près lieues de tout lieu où le Roi seroit. Il vint donc où il vit assidûment sa bienfaitrice. L'ennui d sorte d'exil, pourtant si adouci, le jeta dans le g et il y fut extrêmement heureux; toujours beau joueur, et net en tout au possible, et il y gagna fo Monsieur, qui faisoit quelquefois de petits séjours et qui y jouoit gros jeu, lui permit de venir jou lui au Palais-Royal, puis à Saint-Cloud, où il fais de plus longs séjours. Lauzun passa ainsi plusie nées, gagnant et prêtant beaucoup d'argent fort ment; mais plus il se trouvoit près de la cour et le grand monde, plus la défense d'en approcher l insupportable. Enfin, n'y pouvant plus tenir, il fit der au Roi la permission d'aller se promener en terre, où on jouoit beaucoup et fort gros. Il l'ob il y porta beaucoup d'argent, qui le fit recevoir ouverts à Londres, où il ne fut pas moins heure Paris.

Jacques II y régnoit, qui le reçut avec distinct révolution s'y brassoit déjà. Elle éclata au bout ou dix mois que Lauzun fut en Angleterre. Elle faite exprès pour lui par le succès qui lui en revin n'est ignoré de personne. Jacques II, ne sachant qu'il alloit devenir, trahi par ses favoris et ses mi abandonné de toute sa nation, le prince d'Orange des cœurs, des troupes et des flottes, et près d'entr Londres, le malheureux monarque confia à Lauzun avoit de plus cher, la reine et le prince de Galle

passa heureusement à Calais. Cette princesse dépêcha aussitôt un courrier à Versailles, qui suivit de près celui que le duc de Charost, qui prit depuis le nom du duc de Béthune, gouverneur de Calais, et qui y étoit alors, avoit envoyé à l'instant de l'arrivée de la reine. Cette princesse, après les compliments, insinua dans sa lettre que parmi la joie de se voir en sûreté sous la protection du Roi, avec son fils, elle avoit la douleur de n'oser mener à ses pieds celui à qui elle devoit de l'avoir sauvée avec le prince de Galles. La réponse du Roi, après tout ce qu'il y mit de généreux et de galant, fut qu'il partageoit cette obligation avec elle, et qu'il avoit hâte à le lui témoigner en revoyant le comte de Lauzun et lui rendant ses bonnes grâces. En effet, lorsqu'elle le présenta au Roi dans la plaine de Saint-Germain, où le Roi avec la famille royale et toute sa cour vint au-devant d'elle, il traita Lauzun parfaitement bien, lui rendit là même les grandes entrées et lui promit un logement au château de Versailles, qu'il lui donna incontinent après; et de ce jour-là il en eut un à Marly tous les voyages, et à Fontainebleau, en sorte que jusqu'à la mort du Roi il ne quitta plus la cour. On peut juger quel fut le ravissement d'un courtisan aussi ambitieux, qu'un retour si éclatant et si unique ramenoit des abîmes et remettoit si subitement à flot. Il eut aussi un logement dans le château de Saint-Germain, choisi pour le séjour de cette cour fugitive, où le roi Jacques II arriva bientôt après.

Lauzun y fit tout l'usage qu'un habile courtisan sait faire de l'une et l'autre cour, et de se procurer par celle d'Angleterre les occasions de parler souvent au Roi, et d'en recevoir des commissions. Enfin, il sut si bien s'en aider que le roi lui permit de recevoir dans Notre-Dame, à Paris, l'ordre de la Jarretière des mains du roi d'Angleterre, le lui accorda à son second passage en Irlande pour général de son armée auxiliaire, et permit qu'il le fût en même temps de celle du roi d'Angleterre, qui la même campagne perdit l'Irlande avec la bataille de la Boyne, et

revint en France avec le comte de Lauzun, pour lequel enfin il obtint des lettres de duc, qui furent vérifiées au Parlement en mai 1692. Quel miraculeux retour de fortune! Mais quelle fortune en comparaison du mariage public avec Mademoiselle, avec la donation de tous ses biens prodigieux, et le titre et la dignité actuelle de duc et pair de Montpensier! Quel monstrueux piédestal, et avec des enfants de ce mariage, quel vol n'eût pas pris Lauzun, et qui peut dire jusqu'où il seroit arrivé!

J'ai raconté ailleurs ses humeurs, ses insignes malices et ses rares singularités. Il jouit le reste de sa longue vie de ses privances avec le Roi, de ses distinctions à la cour, d'une grande considération, d'une abondance extrême, de la vie et du maintien d'un très-grand seigneur, et de l'agrément de tenir une des plus magnifiques maisons de la cour, et de la meilleure table soir et matin, la plus honorablement fréquentée, et à Paris de même après la mort du Roi.

. . . . . .

Il étoit extraordinaire en tout par nature, et se plaisoit encore à l'affecter jusque dans le plus intérieur de son domestique et de ses valets. Il contrefaisoit le sourd et l'aveugle, pour mieux voir et entendre sans qu'on s'en défiât, et se divertissoit à se moquer des sots, même des plus élevés, en leur tenant des langages qui n'avoient aucun sens. Ses manières étoient toutes mesurées, réservées, doucereuses, même respectueuses; et de ce ton bas et emmiellé il sortoit des traits perçants et accablants par leur justesse, leur force ou leur ridicule, et cela en deux ou trois mots, quelquefois d'un air de naïveté ou de distraction, comme s'il n'y eût pas songé. Aussi étoit-il redouté sans exception de tout le monde, et avec force connoissances, il n'avoit que peu ou point d'amis, quoique il en méritât par son ardeur à servir tant qu'il pouvoit, et sa facilité à ouvrir sa bourse. Il aimoit à recueillir les étrangers de quelque distinction, et faisoit parfaitement les honneurs de la cour; mais ce ver rongeur d'ambition

empoisonnoit sa vie. Il étoit très-bon et très-secourable parent.

. . . . . .

Il empêcha une promotion de maréchaux de France par le ridicule qu'il y donna aux candidats qui la pressoient. Il dit au Régent, avec ce même ton respectueux et doux, qu'au cas qu'il fît, comme on le disoit, des maréchaux de France inutiles, il le supplioit de se souvenir, qu'il étoit le plus ancien lieutenant général du royaume, et qu'il avoit eu l'honneur de commander des armées avec la patente de général. J'en ai rapporté ailleurs de fort salés. Il ne se pouvoit tenir là-dessus ; l'envie et la jalousie y avoient la plus grande part, et comme ses bons mots étoient toujours fort justes et fort pointus, ils étoient fort répétés.

Nous vivions ensemble en commerce le plus continuel ; il m'avoit même rendu de vrais services, solides et d'amitié, de lui-même, et j'avois pour lui toutes sortes d'attentions et d'égards, et lui pour moi. Néanmoins je ne pus échapper à sa langue par un trait qui devoit me perdre, et je ne sais comment ni pourquoi il ne fit que glisser. Le Roi baissoit ; il le sentoit : il commençoit à songer pour après lui. Les rieurs n'étoient pas pour M. le duc d'Orléans : on voyoit pourtant sa grandeur s'approcher. Tous les yeux étoient sur lui et l'éclairoient avec malignité, par conséquent sur moi, qui depuis longtemps étois le seul homme de la cour qui lui fût demeuré attaché publiquement, et qu'on voyoit le seul dans toute sa confiance. M. de Lauzun vint pour dîner chez moi, et nous trouva à table. La compagnie qui s'y trouva lui déplut apparemment ; il s'en alla chez Torcy, avec qui alors je n'étois en nul commerce, qui étoit aussi à table avec beaucoup de gens opposés à M. le duc d'Orléans, Tallart entre autres et Tessé. « Monsieur, dit-il à Torcy avec cet air doux et timide qui lui étoit si familier, prenez pitié de moi, je viens de chercher à dîner avec M. de Saint-Simon ; je l'ai trouvé à table avec compagnie ; je me suis gardé de m'y

mettre ; je n'ai pas voulu être le zeste de la cabale, je m'en suis venu ici en chercher. » Les voilà tous à rire. Ce mot courut tout Versailles à l'instant ; Mme de Maintenon et M. du Maine le surent aussitôt, et toutefois on ne m'en fit pas le moindre semblant. M'en fâcher n'eût fait qu'y donner plus de cours : je pris la chose comme l'égratignure au sang d'un mauvais chat, et je ne laissai pas apercevoir à Lauzun que je le susse.

C'étoit une santé de fer avec les dehors trompeurs de la délicatesse. Il dînoit et soupoit à fond tous les jours, faisoit très-grande chère et très-délicate, toujours avec bonne compagnie soir et matin, mangeoit de tout, gras et maigre, sans nulle sorte de choix que son goût, ni de ménagement ; prenoit du chocolat le matin, et avoit toujours sur quelque table des fruits dans leur saison, des pièces de four dans d'autres temps, de la bière, du cidre, de la limonade, d'autres liqueurs pareilles, à la glace, et allant et venant, en mangeoit et en buvoit toutes les après-dînées, et exhortoit les autres à en faire autant ; il sortoit de table le soir au fruit, et s'alloit coucher tout de suite. Je me souviens qu'une fois entre bien d'autres, il mangea chez moi, après cette maladie, tant de poisson, de légumes et de toutes sortes de choses sans pouvoir l'en empêcher, que nous envoyâmes le soir chez lui savoir doucement s'il ne s'en étoit point fortement senti : on le trouva à table qui mangeoit de bon appétit. La galanterie lui dura fort longtemps ; Mademoiselle en fut jalouse : cela les brouilla à plusieurs reprises. J'ai ouï dire à Mme de Fontenilles, femme très-aimable, de beaucoup d'esprit, très-vraie et d'une singulière vertu, depuis un très-grand nombre d'années, qu'étant à Eu avec Mademoiselle, M. de Lauzun y vint passer quelque temps, et ne put s'empêcher d'y courir des filles ; Mademoiselle le sut, s'emporta, l'égratigna, le chassa de sa présence. La comtesse de Fiesque fit le raccommodement : Mademoiselle parut au bout d'une galerie ; il étoit à l'autre bout, et il en fit toute la longueur sur ses genoux jusqu'aux

pieds de Mademoiselle. Ces scènes, plus ou moins fortes, recommencèrent souvent dans les suites. Il se lassa d'être battu, et à son tour battit bel et bien Mademoiselle, et cela arriva plusieurs fois, tant qu'à la fin, lassés l'un de l'autre, ils se brouillèrent une bonne fois pour toutes, et ne se revirent jamais depuis ; il en avoit pourtant plusieurs portraits chez lui, et n'en parloit qu'avec beaucoup de respect. On ne doutoit pas qu'ils ne se fussent mariés en secret. A sa mort, il prit une livrée presque noire, avec des galons d'argent, qu'il changea en blancs, avec un peu de bleu quand l'or et l'argent fut défendu aux livrées.

Son humeur naturelle triste et difficile, augmentée par la prison et l'habitude de la solitude, l'avoit rendu solitaire et rêveur, en sorte qu'ayant chez lui la meilleure compagnie, il la laissoit avec Mme de Lauzun, et se retiroit tout seul des après-dînées entières, mais toujours plusieurs heures de suite, sans livre le plus souvent, car il ne lisoit que des choses de fantaisie, sans suite, et fort peu ; en sorte qu'il ne savoit rien que ce qu'il avoit vu, et jusqu'à la fin tout occupé de la cour et des nouvelles du monde. J'ai regretté mille fois son incapacité radicale d'écrire ce qu'il avoit vu et fait. C'eût été un trésor des plus curieuses anecdotes, mais il n'avoit nulle suite ni application. J'ai souvent essayé de tirer de lui quelques bribes. Autre misère. Il commençoit à raconter ; dans le récit, il se trouvoit d'abord des noms de gens qui avoient eu part à ce qu'il vouloit raconter. Il quittoit aussitôt l'objet principal du récit pour s'attacher à quelqu'une de ces personnes, et tôt après à une autre personne qui avoit rapport à cette première, puis à une troisième, et à la manière des romans, il enfiloit ainsi une douzaine d'histoires à la fois qui faisoient perdre terre, et se chassoient l'une l'autre, sans jamais en finir pas une, et avec cela le discours fort confus, de sorte qu'il n'étoit pas possible de rien apprendre de lui, ni d'en rien retenir. Du reste, sa conversation étoit toujours contrainte par l'humeur ou par la politique, et n'étoit plaisante que par sauts et

les traits malins qui en sortoient souvent. Peu de mois avant sa dernière maladie, c'est-à-dire à plus de quatre-vingt-dix ans, il dressoit encore des chevaux, et il fit cent passades au bois de Boulogne, devant le Roi, qui alloit à la Muette, sur un poulain qu'il venoit de dresser, et qui à peine l'étoit encore, où il surprit les spectateurs par son adresse, sa fermeté et sa bonne grâce. On ne finiroit point à raconter de lui.

Sa dernière maladie se déclara sans prélude, presque en un moment, par le plus horrible de tous les maux, un cancer dans la bouche. Il le supporta jusqu'à la fin avec une fermeté et une patience incroyable, sans plainte, sans humeur, sans le moindre contre-temps, lui qui en étoit insupportable à lui-même. Quand il se vit un peu avancé dans son mal, il se retira dans un petit appartement qu'il avoit d'abord loué dans cette vue dans l'intérieur du couvent des Petits-Augustins, dans lequel on entroit de sa maison, pour y mourir en repos, inaccessible à Mme de Biron et à toute autre femme, excepté à la sienne, qui eut permission d'y entrer à toutes heures, suivie d'une de ses femmes.

Dans cette dernière retraite, le duc de Lauzun n'y donna accès qu'à ses neveux et à ses beaux-frères, et encore le moins et le plus courtement qu'il put. Il ne songea qu'à mettre à profit son état horrible, et à donner tout son temps aux pieux entretiens de son confesseur et de quelques religieux de la maison, à de bonnes lectures, et à tout ce qui pouvoit le mieux préparer à la mort. Quand nous le voyions, rien de malpropre, rien de lugubre, rien de souffrant ; politesse, tranquillité, conversation peu animée, fort indifférente à ce qui se passoit dans le monde, en parlant peu et difficilement toutefois, pour parler de quelque chose, peu ou point de morale, encore moins de son état, et cette uniformité si courageuse et si paisible se soutint égale quatre mois durant, jusqu'à la fin ; mais les dix ou douze derniers jours, il ne voulut plus voir ni beaux-frères ni neveux ; et sa femme, il la renvoyoit prompte-

ment. Il reçut tous les sacrements avec beaucoup d'édification, et conserva sa tête entière jusqu'au dernier moment.

Le matin du jour dont il mourut la nuit suivante, il envoya chercher Biron, lui dit qu'il avoit fait pour lui tout ce que Mme de Lauzun avoit voulu ; que, par son testament, il lui donna tous ses biens, excepté un legs assez médiocre à Castelmoron, fils de son autre sœur, et des récompenses à ses domestiques ; que tout ce qu'il avoit fait pour lui depuis son mariage, et ce qu'il faisoit en mourant, Biron le devoit en entier à Mme de Lauzun ; qu'il n'en devoit jamais oublier la reconnoissance; qu'il lui défendoit, par l'autorité d'oncle et de testateur, de lui faire jamais ni peine, ni trouble, ni obstacle et d'avoir jamais aucun procès contre elle sur quoi que ce pût être : c'est Biron lui-même qui me le dit le lendemain, dans les mêmes termes que je les rapporte; lui dit adieu d'un ton ferme, et le congédia. Il défendit, avec raison, toute cérémonie; il fut enterré aux Petits-Augustins. Il n'avoit rien du Roi que cette ancienne compagnie des becs de corbin, qui fut supprimée deux jours après. Un mois avant sa mort il avoit envoyé chercher Dilon, chargé ici des affaires du roi Jacques, et officier général très-distingué, à qui il remit son collier de l'ordre de la Jarretière, et un Georges d'onyx entouré de parfaitement beaux et gros diamants, pour les renvoyer à ce prince.

Je m'aperçois enfin que j'ai été bien prolixe sur un homme, dont la singularité extraordinaire de sa vie et le commerce continuel que la proximité m'a donné avec lui m'a paru mériter de le faire connoître, d'autant qu'il n'a pas assez figuré dans les affaires générales pour en attendre rien des histoires qui paroîtront. Un autre sentiment a allongé mon récit. Je touche à un but que je crains d'atteindre, parce que mes désirs n'y peuvent s'accorder avec la vérité ; ils sont ardents, par conséquent cuisants, parce que l'autre est terrible et ne laisse pas le moindre lieu à oser chercher à se la pallier; cette horreur d'y venir

m'a arrêté, m'a accroché où j'ai pu, m'a glacé. On entend bien qu'il s'agit de venir à la mort et au genre de mort de M. le duc d'Orléans, et quel récit épouvantable, surtout après un tel et si long attachement, puisqu'il a duré en moi pendant toute sa vie, et qu'il durera toute la mienne pour me pénétrer d'effroi et de douleur sur lui.

On frémit jusque dans les moelles par l'horreur du soupçon que Dieu l'exauça dans sa colère.

MORT SUBITE DE M. LE DUC D'ORLÉANS

On a vu, il y a peu, que le duc d'Orléans redoutoit une mort lente, qui s'annonçoit de loin, qui devient une grâce bien précieuse quand celle d'en savoir bien profiter y est ajoutée, et que la mort la plus subite fut celle qu'il préféroit ; hélas ! il l'obtint, et plus rapide encore que ne fut celle de feu Monsieur, dont la machine disputa plus longtemps. J'allai, le 2 décembre, de Meudon à Versailles, au sortir de table, chez M. le duc d'Orléans ; je fus trois quarts d'heures seul avec lui dans son cabinet, où je l'avois trouvé seul. Nous nous y promenâmes toujours parlant d'affaires, dont il alloit rendre compte au Roi ce jour-là même. Je ne trouvai nulle différence à son état ordinaire, épaissi et appesanti depuis quelque temps, mais l'esprit net et le raisonnement tel qu'il l'eut toujours. Je revins tout de suite à Meudon ; j'y causai en arrivant avec Mme de Saint-Simon quelque temps. La saison faisoit que nous y avions peu de monde, je la laissai dans son cabinet et je m'en allai dans le mien.

Au bout d'une heure au plus, j'entends des cris et un vacarme subit ; je sors, et je trouve Mme de Saint-Simon toute effrayée, qui m'amenoit un palefrenier du marquis de Ruffec, qui de Versailles me mandoit que M. le duc d'Orléans étoit en apoplexie. J'en fus vivement touché, mais nullement surpris : je m'y attendois, comme on a vu,

is longtemps. Je petille après ma voiture, qui me fit dre par l'éloignement du château neuf aux écuries; ı jette dedans, et m'en vais tant que je puis. A la porte ırc, autre courrier du marquis de Ruffec qui m'arrête, i m'apprend que c'en est fait. Je demeurai là plus ɜ demi-heure absorbé en douleur et en réflexions. A ı je pris mon parti d'aller à Versailles, où j'allai tout . m'enfermer dans mon appartement. Nangis, qui ɔit être premier écuyer, aventure dont je parlerai ɜ, m'avoit succédé chez M. le duc d'Orléans, et expé- n bref, le fut par Mme Falari, aventurière fort jolie, voit épousé un autre aventurier, frère de la duchesse ɛthune, c'étoit une des maîtresses de ce malheureux ɜe. Son sac étoit fait pour aller travailler chez le Roi, et ısa près d'une heure avec elle en attendant celle du Roi. ne elle étoit tout proche, assis près d'elle chacun dans ıuteuil, il se laissa tomber de côté sur elle, et oncques is n'eut pas le moindre rayon de connoissance, pas us légère apparence.

Falari, effrayée au point qu'on peut imaginer, cria ɜcours de toute sa force, et redoubla ses cris. Voyant ɔersonne ne répondoit, elle appuya comme elle put ce re prince sur les deux bras contigus des deux fauteuils, ut dans le grand cabinet, dans la chambre, dans les hambres, sans trouver qui que ce soit, enfin dans la et dans la galerie basse. C'étoit sur l'heure du travail le Roi, que les gens de M. le duc d'Orléans étoient que personne ne venoit chez lui, et qu'il n'avoit que d'eux parce qu'il montoit seul chez le Roi, par le pe- calier de son caveau, c'est-à-dire de sa garde-robe, lonnoit dans la dernière antichambre du Roi, où ce- ui portoit son sac l'attendoit, et s'étoit à l'ordinaire ı par le grand escalier et par la salle des gardes. En- ı Falari amena du monde, mais point de secours, le envoya chercher par qui elle trouva sous sa main. Le ɜd, ou pour mieux dire, la Providence avoit arrangé ce ɜte événement à une heure où chacun étoit d'ordi-

naire allé à ses affaires ou en visite, de sorte qu'il s'écoula une bonne demi-heure avant qu'il vînt ni médecin ni chirurgien, et peu moins pour avoir des domestiques de M. le duc d'Orléans.

Sitôt que les gens du métier l'eurent envisagé, ils le jugèrent sans espérance. On l'étendit à la hâte sur le parquet, on l'y saigna; il ne donna pas le moindre signe de vie pour tout ce qu'on put lui faire. En un instant que les premiers furent avertis, chacun de toute espèce accourut; le grand et le petit cabinet étoient pleins de monde. En moins de deux heures tout fut fini, et peu à peu la solitude y fut aussi grande qu'avoit été la foule. Dès que le secours fut arrivé, la Falari se sauva, et gagna Paris au plus vite.

La Vrillière fut des premiers avertis de l'apoplexie. Il courut aussitôt l'apprendre au Roi et à l'évêque de Fréjus, puis à Monsieur le Duc, en courtisan qui sait profiter de tous les instants critiques ; et dans la pensée que ce prince pourroit bien être premier ministre, comme il l'y avoit exhorté en l'avertissant, il se hâte de retourner chez lui et d'en dresser à tout hasard la patente sur celle de M. le duc d'Orléans. Averti de sa mort au moment même qu'elle arriva, il envoya le dire à Monsieur le Duc, et s'en alla chez le Roi, où le danger imminemment certain avoit amassé les gens de la cour les plus considérables.

Fréjus, dès la première nouvelle de l'apoplexie, avoit fait l'affaire de Monsieur le Duc avec le Roi, qu'il y avoit sans doute préparé d'avance sur l'état où on voyoit M. le duc d'Orléans, surtout depuis ce que je lui en avois dit, de sorte que Monsieur le Duc arrivant chez le Roi, au moment qu'il sut la mort, on fit entrer ce qu'il y avoit de plus distingué en petit nombre amassé à la porte du cabinet, où on remarqua le Roi fort triste et les yeux rouges et mouillés. A peine fut-on entré, et la porte fermée, que Fréjus dit tout haut au Roi que dans la grande perte qu'il faisoit de M. le duc d'Orléans, dont l'éloge ne fut que de deux mots, Sa Majesté ne pouvoit mieux faire que prier

Monsieur le Duc là présent de vouloir bien se charger du poids de toutes les affaires, et d'accepter la place de premier ministre comme l'avoit M. le duc d'Orléans. Le Roi, sans dire un mot, regarda Fréjus, et consentit d'un signe de tête, et tout aussitôt Monsieur le Duc fit son remerciement. La Vrillière, transporté d'aise de sa prompte politique, avoit en poche le serment de premier ministre copié sur celui de M. le duc d'Orléans, et proposa tout haut à Fréjus de le faire prêter sur-le-champ. Fréjus le dit au Roi comme chose convenable, et à l'instant Monsieur le Duc le prêta. Peu après Monsieur le Duc sortit; tout ce qui étoit dans le cabinet le suivit; la foule des pièces voisines augmenta sa suite, et dans un moment il ne fut plus parlé que de Monsieur le Duc.

M. le duc de Chartres étoit à Paris, débauché alors fort gauche, chez une fille de l'Opéra qu'il entretenoit. Il y reçut le courrier qui lui apprit l'apoplexie, et en chemin un autre qui lui apprit la mort. Il ne trouva à la descente de son carrosse nulle foule, mais les seuls ducs de Noailles et de Guiche, qui lui offrirent très-apertement leurs services et tout ce qui pouvoit dépendre d'eux. Il les reçut comme des importuns dont il avoit hâte de se défaire, se pressa de monter chez Madame sa mère, où il dit qu'il avoit rencontré deux hommes qui lui avoient voulu tendre un bon panneau, mais qu'il n'avoit pas donné dedans, et qu'il avoit bien su s'en défaire. Ce grand trait d'esprit, de jugement et de politique promit d'abord tout ce que ce prince a tenu depuis. On eut grand'peine à lui faire comprendre qu'il avoit fait une lourde sottise, il ne continua pas moins d'y retomber.

Pour moi, après avoir passé une cruelle nuit, j'allai au lever du Roi, non pour m'y montrer, mais pour y dire un mot à Monsieur le Duc plus sûrement et plus commodément, avec lequel j'étois resté en liaison continuelle depuis le lit de justice des Tuileries, quoique fort mécontent du consentement qu'il s'étoit laissé arracher pour le rétablissement des bâtards. Il se mettoit toujours au lever

dans l'embrasure de la fenêtre du milieu, vis-à-vis de laquelle le roi s'habilloit, et comme il étoit fort grand, on l'apercevoit aisément de derrière l'épaisse haie qui environnoit le lever. Elle étoit ce jour-là prodigieuse. Je fis signe à Monsieur le Duc de me venir parler, et à l'instant il perça la foule et vint à moi : je le menai dans l'autre embrasure de la fenêtre la plus proche du cabinet, et là je dis que je ne lui dissimulois point que j'étois mortellement affligé ; qu'en même temps j'espérois sans peine qu'il étoit bien persuadé que si le choix d'un premier ministre avoit pu m'être déféré, je n'en eusse pas fait un autre que celui qui avoit été fait, sur quoi il me fit mille amitiés. Je lui dis ensuite qu'il y avoit dans le sac que M. le duc d'Orléans devoit porter à son travail avec le Roi, lors du malheur de cette cruelle apoplexie, chose sur quoi il étoit nécessaire que je l'entretinsse présentement qu'il lui succédoit ; que je n'étois pas en état de supporter le monde ; que je le suppliois de m'envoyer avertir d'aller chez lui sitôt qu'il auroit un moment de libre, et de me faire entrer par la petite porte de son cabinet qui donnoit dans la galerie, pour m'éviter tout ce monde qui rempliroit son appartement. Il me le promit, et dans la journée, le plus gracieusement, et ajouta des excuses sur l'embarras du premier jour de son nouvel état, s'il ne me donnoit pas une heure certaine, et celle que je voudrois. Je connoissois ce cabinet et cette porte, parce que cet appartement avoit été celui de Mme la duchesse de Berry, à son mariage, dans la galerie haute de l'aile neuve, et que le mien étoit tout proche, de plein pied, vis-à-vis l'escalier.

J'allai de là chez la duchesse Sforze, qui étoit demeurée toujours fort de mes amies, et fort en commerce avec moi, quoique je ne visse plus Mme la duchesse d'Orléans depuis longtemps, comme il a été marqué ici en son lieu. Je lui dis que, dans le malheur qui venoit d'arriver, je me croyois obligé, par respect et attachement pour feu M. le duc d'Orléans, d'aller mêler ma douleur avec tout ce qui tenoit particulièrement à lui, officiers les plus principaux,

même ses bâtards, quoique je ne connusse aucun d'eux ; qu'il me paroîtroit fort indécent d'en excepter Mme la duchesse d'Orléans ; qu'elle savoit la situation où j'étois avec cette princesse, que je n'avois nulle volonté d'en changer; mais qu'en cette occasion si triste, je croyois devoir rendre à la veuve de M. le duc d'Orléans, le respect d'aller chez elle : qu'au demeurant, il m'étoit également indifférent de la voir ou non, comptant avoir fait à cet égard ce que je croyois devoir faire ; qu'ainsi, je la suppliois d'aller savoir d'elle si elle vouloit me recevoir ou non, et, au premier cas, d'une façon convenable, également content du oui ou du non. parce que je le serois également de moi-même en l'un et l'autre cas. Elle m'assura que Mme la duchesse d'Orléans seroit fort satisfaite de me voir, et qu'elle alloit sur-le-champ s'acquitter de ma commission. Comme Mme Sforze logeoit fort près de Mme la duchesse d'Orléans, j'attendis chez elle son retour. Elle me dit que Mme la duchesse d'Orléans seroit fort aise de me voir, et me recevroit de façon que j'en serois content. J'y allai donc sur-le-champ.

Je la trouvai au lit, avec un peu de ses dames et de ses premiers officiers, et M. le duc de Chartres, avec toute la décence qui pouvoit suppléer à la douleur. Sitôt que j'approchai d'elle, elle me parla du malheur commun ; pas un mot de ce qui étoit entre elle et moi ; je l'avois stipulé ainsi. M. le duc de Chartres s'en alla chez lui ; la conversation traînante dura tout le moins que je pus. Je m'en allai chez M. de Chartres, logé dans l'appartement qu'occupoit Monsieur son père, avant qu'il fût régent. On me dit qu'il étoit enfermé. J'y retournai trois autres fois dans la même matinée. A la dernière, son premier valet de chambre en fut honteux, et l'alla avertir malgré moi. Il vint sur le pas de la porte de son cabinet, où il étoit avec je ne sais plus qui de fort commun : c'étoit la sorte de gens qu'il lui falloit. Je vis un homme tout empêtré, tout hérissé, point affligé, mais embarrassé à ne savoir où il en étoit. Je lui fis le compliment le plus fort, le plus net, le plus clair, le plus énergique, et à haute voix. Il me prit apparem-

ment pour quelque tiercelet des ducs de Guiche et de Noailles, et ne me fit pas l'honneur de me répondre un mot. J'attendis quelques moments, et voyant qu'il ne sortoit rien de ce simulacre, je fis la révérence et me retirai, sans qu'il fît un seul pas pour me conduire, comme il le devoit faire tout du long [de] son appartement, et se rembucha dans son cabinet. Il est vrai qu'en me retirant, je jetai les yeux sur la compagnie, à droite et à gauche, qui me parut fort surprise. Je m'en allai chez moi, fort ennuyé de courir le château.

Comme je sortois de table, un valet de chambre de Monsieur le Duc me vint dire qu'il m'attendoit, et me conduisit par la petite porte droit dans son cabinet. Il me reçut à la porte, la ferma, me tira un fauteuil et en prit un autre. Je l'instruisis de l'affaire dont je lui avois parlé le matin, et après l'avoir discutée, nous nous mîmes sur celle du jour. Il me dit qu'au sortir du lever du Roi, il avoit été chez M. le duc de Chartres, auquel, après les compliments de condoléances, il avoit offert tout ce qui pourroit dépendre de lui pour mériter son amitié, et lui témoigner son véritable attachement pour la mémoire de M. le duc d'Orléans ; qu'à cela, M. de Chartres étant demeuré muet, il avoit redoublé de protestations et de désirs de lui complaire en toutes choses ; qu'à la fin il étoit venu un monosyllabe sec de remerciement, et un air d'éconduite qui avoit fait prendre à Monsieur le Duc le parti de s'en aller. Je lui rendis ce qui m'étoit arrivé ce même matin avec le même prince, duquel nous nous fîmes nos complaintes l'un à l'autre. Monsieur le Duc me fit beaucoup d'amitiés et de politesses, et me demanda, en m'en conviant, si je ne viendrois pas le voir un peu souvent. Je lui répondis qu'accablé d'affaires et de monde comme il l'alloit être, je me ferois un scrupule de l'importuner, et ceux qui auroient affaire à lui ; que je me contenterois de m'y présenter quand j'aurois quelque chose à lui dire, et que, comme je n'étois pas accoutumé aux antichambres, je le suppliois d'ordonner à ses gens de l'avertir quand je

paraîtrois chez lui, et lui de me faire entrer dans son cabinet au premier moment qu'il le pourroit, où je tâcherois de n'être ni long ni importun. Force amitiés, compliments, convis, etc.; tout cela dura près de trois quarts d'heures; et je m'enfuis à Meudon.

Mme de Saint-Simon alla le lendemain à Versailles faire sa cour au Roi sur cet événement, et voir Mme la duchesse d'Orléans et Monsieur son fils. Monsieur de Fréjus alla chez Mme de Saint-Simon dès qu'il la sut à Versailles, où elle ne coucha point. A travers toutes les belles choses qu'il lui dit de moi et sur moi, elle crut comprendre qu'il me sauroit plus volontiers à Paris qu'à Versailles. La Vrillière, qui la vint voir aussi, et qui avoit plus de peur de moi encore que le Fréjus, se cacha moins, par moins d'esprit et de tour, et scandalisa davantage Mme de Saint-Simon par son ingratitude après tout ce que j'avois fait pour lui. Ce petit compagnon comptoit avoir tonnelé Monsieur le Duc par sa diligence à l'avertir et à le servir, et brusquer son duché tout de suite. Lorsqu'il m'en avoit parlé du temps de M. le duc d'Orléans, la généralité de mes réponses ne l'avoit pas mis à son aise à mon égard. Il vouloit jeter de la poudre aux yeux et tromper Monsieur le Duc par de faux exemples, dont il craignoit l'éclaircissement de ma part. Il ne m'en falloit pas tant pour me confirmer dans le parti que de longue main j'avois résolu de prendre sur l'inspection de l'état menaçant de M. le duc d'Orléans. Je m'en allai à Paris, bien résolu de ne paroître devant les nouveaux maîtres du royaume que dans les rares nécessités ou de bienséances indispensables, et pour des moments, avec la dignité d'un homme de ma sorte, et de celle de tout ce que j'avois personnellement été. Heureusement pour moi je n'avois jamais dans aucun temps, perdu de vue le changement total de ma situation, et pour dire la vérité, la perte de Mgr le duc de Bourgogne, et tout ce que je voyois dans le gouvernement m'avoit émoussé sur toute autre de même nature. Je m'étois vu enlever ce cher prince au même

âge que mon père avoit perdu Louis XIII : c'est-à-dire, mon père, à trente-six ans, son roi de quarante et un : moi, à trente-sept, un prince qui n'avoit pas encore trente ans, prêt à monter sur le trône, et à ramener dans le monde la justice, l'ordre, la vérité ; et depuis, un maître du royaume constitué à vivre un siècle, tels que nous étions lui et moi l'un à l'autre, et qui n'avoit pas six mois plus que moi. Tout m'avoit préparé à me survivre à moi-même, et j'avois tâché d'en profiter.

Monseigneur étoit mort à quarante-neuf ans et demi et M. le duc d'Orléans vécut deux mois moins. Je compare cette durée de vie si égale, à cause de la situation où on a vu ces deux princes à l'égard l'un de l'autre, jusqu'à la mort de Monseigneur. Tel est ce monde et son néant.

La mort de M. le duc d'Orléans fit un grand bruit au dedans et au dehors ; mais les pays étrangers lui rendirent incomparablement plus de justice et le regrettèrent beaucoup plus que les François. Quoique les étrangers connussent sa foiblesse, et que les Anglois en eussent étrangement abusé, ils n'en étoient pas moins persuadés, par leur expérience, de l'étendue et de la justesse de son esprit, de la grandeur de son génie et de ses vues, de sa singulière pénétration, de la sagesse et de l'adresse de sa politique, de la fertilité de ses expédients et de ses ressources, de la dextérité de sa conduite dans tous les changements de circonstances et d'événements, de sa netteté à considérer les objets et à combiner toutes choses, de sa supériorité sur ses ministres et sur ceux que les diverses puissances lui envoyoient, du discernement exquis à démêler, à tourner les affaires, de sa savante aisance à répondre sur-le-champ à tout, quand il le vouloit. Tant de grandes et rares parties pour le gouvernement le leur faisoient redouter et ménager, et le gracieux qu'il mettoit à tout, et qui savoit charmer jusqu'aux refus, le leur rendoit encore aimable. Ils estimoient de plus sa grande et naïve valeur. La courte lacune de l'enchantement par lequel ce malheureux du Bois avoit comme anéanti ce prince,

n'avoit fait que le relever à leurs yeux par la comparaison de sa conduite quand elle étoit sienne, avec sa conduite quand elle n'en portoit que le nom et qu'elle n'étoit que celle de son ministre. Ils avoient vu, ce ministre mort, le prince reprendre le timon des affaires avec les mêmes talents qu'ils avoient admirés en lui auparavant; et cette foiblesse, qui étoit son grand défaut, se laissoit beaucoup moins sentir au dehors qu'au dedans.

Le Roi, touché de son inaltérable respect, de ses attentions à lui plaire, de sa manière de lui parler, et de celle de son travail avec lui, le pleura et fut véritablement touché de sa perte, en sorte qu'il n'en a jamais parlé depuis, et cela est revenu souvent, qu'avec estime, affection et regret, tant la vérité perce d'elle-même malgré tout l'art et toute l'assiduité des mensonges et de la plus atroce calomnie, dont j'aurai occasion de parler dans les Additions que je me propose de faire à ces *Mémoires*, si Dieu m'en permet le loisir. Monsieur le Duc, qui montoit si haut par cette perte, eut sur elle une contenance honnête et bienséante. Madame la Duchesse se contint fort convenablement; les bâtards, qui ne gagnoient pas au change, ne purent se réjouir. Fréjus se tint à quatre. On le voyoit suer sous cette gêne, sa joie, ses espérances muettes lui échapper à tous propos, toute sa contenance étinceler malgré lui.

La cour fut peu partagée, parce que le sens y est corrompu par les passions. Il s'y trouva des gens à yeux sains, qui le voyoient comme faisoient les étrangers, et qui continuellement témoins de l'agrément de son esprit, de la facilité de son accès, de cette patience et de cette douceur à écouter qui ne s'altéroit jamais, de cette bonté dont il savoit se parer d'une façon si naturelle, quoique quelquefois ce n'en fût que le masque, de ses traits plaisants à écarter et à éconduire sans jamais blesser, sentirent tout le poids de sa perte. D'autres, en plus grand nombre, en furent fâchés aussi, mais bien moins par regret que par la connoissance du caractère du successeur

et de celui encore de ses entours. Mais le gros de la cour ne le regretta point du tout : les uns de cabales opposées, les autres indignés de l'indécence de sa vie et du jeu qu'il s'étoit fait de promettre sans tenir, force mécontents, quoique presque tous bien mal à propos, une foule d'ingrats dont le monde est plein, et qui dans les cours font de bien loin le plus grand nombre, ceux qui se croyoient en passe d'espérer plus du successeur pour leur fortune et leurs vues, enfin un monde d'amateurs stupides de nouveautés.

Dans l'Église, les béats et même les dévots se réjouirent de la délivrance du scandale de sa vie, et de la force que son exemple donnoit aux libertins, et les jansénistes et les constitutionnaires, d'ambition ou de sottise, s'accordèrent à s'en trouver tous consolés. Les premiers, séduits par des commencements pleins d'espérance, en avoient depuis éprouvé pis que du feu Roi; les autres, pleins de rage qu'il ne leur eût pas tout permis, parce qu'ils vouloient tout exterminer, et anéantir une bonne fois et solidement les maximes et les libertés de l'Église gallicane, surtout les appels comme d'abus, établir la domination des évêques sans bornes, et revenir à leur ancien état de rendre la puissance épiscopale redoutable à tous jusques aux rois, exultoient de se voir délivrés d'un génie supérieur, qui se contentoit de leur sacrifier les personnes, mais qui les arrêtoit trop ferme sur le grand but qu'ils se proposoient, vers lequel tous leurs artifices n'avoient cessé de tendre, et ils espéroient tout d'un successeur qui ne les apercevroit pas, qu'ils étourdiroient aisément, et avec qui ils seroient plus librement hardis.

Le Parlement, et comme lui tous les autres parlements, et toute la magistrature, qui, par être toujours assemblée, est si aisément animée du même esprit, n'avoit pu pardonner à M. le duc d'Orléans les coups d'autorité auxquels le Parlement lui-même l'avoit enfin forcé plus d'une fois d'avoir recours, par les démarches les plus hardies, que ses longs délais et sa trop lente patience avoit laissé

porter à le dépouiller de toute autorité pour s'en revêtir lui-même. Quoique d'adresse, puis de hardiesse, le Parlement se fût soustrait à la plupart de l'effet de ces coups d'autorité, il n'étoit plus en état de suivre sa pointe, et par ce qui restoit nécessairement des bornes que le Régent y avoit mises, ce but si cher du Parlement lui étoit échappé. Sa joie obscure et ténébreuse ne se contraignit pas d'être délivré d'un gouvernement duquel après avoir arraché tant de choses, il ne se consoloit point de n'avoir pas tout emporté, et de n'avoir pu changer son état de simple cour de justice en celui du parlement d'Angleterre, mais en tenant la chambre haute sous le joug.

Le militaire, étouffé sans choix par des commissions de tous grades et par la prodigalité des croix de Saint-Louis, jetées à toutes mains, et trop souvent achetées des bureaux et des femmes, ainsi que les avancements en grades, étoit outré de l'économie extrême qui le réduisoit à la dernière misère, et de l'exacte sévérité d'une pédanterie qui le tenoit en un véritable esclavage. L'augmentation de la solde n'avoit pas fait la moindre impression sur le soldat ni sur le cavalier, par l'extrême cherté des choses les plus communes et les plus indispensables à la vie, de manière que cette partie de l'État, si importante, si répandue, si nombreuse, plus que jamais tourmentée et réduite sous la servitude des bureaux et de tant d'autres gens ou méprisables ou peu estimables, ne put que se trouver soulagée par l'espérance du changement qui pourroit alléger son joug et donner plus de lieu à l'ordre du service et plus d'égards au mérite et aux services. Le corps de la marine, tombé comme en désuétude et dans l'oubli, ne pouvoit qu'être outré de cet anéantissement, et se réjouir de tout changement, quel qu'il pût être; et tout ce qui s'appeloit gens de commerce, arrêtés tout court partout pour complaire aux Anglois, et gênés en tout par la compagnie des Indes, ne pouvoient être en de meilleures dispositions.

Enfin, le gros de Paris et des provinces, désespéré des

cruelles opérations des finances et d'un perpétuel jeu de gobelets pour tirer tout l'argent, qui mettoit d'ailleurs toutes les fortunes en l'air et la confusion dans toutes les familles, outré de plus de la prodigieuse cherté où ces opérations avoient fait monter toutes choses, sans exception de pas une, tant de luxe que de première nécessité pour la vie, gémissoit depuis longtemps après une délivrance et un soulagement qu'il se figuroit aussi vainement que certainement par l'excès du besoin et l'excès du désir. Enfin, il n'est personne qui n'aime à pouvoir compter sur quelque chose, qui ne soit désolé des tours d'adresse et de passe-passe, et de tomber sans cesse, malgré toute prévoyance, dans des torquets et dans d'inévitables panneaux ; de voir fondre son patrimoine ou sa fortune entre ses mains, sans trouver de protection dans son droit ni dans les lois, et de ne savoir plus comment vivre et soutenir sa famille.

Une situation si forcée et si générale, nécessairement émanée de tant de faces contradictoires successivement données aux finances, dans la fausse idée de réparer la ruine et le chaos où elles s'étoient trouvées à la mort de Louis XIV, ne pouvoit faire regretter au public celui qu'il en regardoit comme l'auteur, comme ces enfants qui se prennent en pleurant au morceau de bois qu'un imprudent leur a fait tomber en passant sur le pied, qui jettent, de colère, ce bois de toute leur force, comme la cause du mal qu'ils sentent, et qui ne font pas la moindre attention à ce passant qui en est la seule et véritable cause. C'est ce que j'avois bien prévu qui arriveroit sur l'arrangement, ou plutôt le dérangement de plus en plus des finances, et que je voulois ôter de dessus le compte de M. le duc d'Orléans par les états généraux que je lui avois proposés, qu'il avoit agréés, et dont le duc de Noailles rompit l'exécution à la mort du Roi, pour son intérêt personnel, comme on l'a vu en son lieu dans ses *Mémoires*, à la mort du Roi. La suite des années a peu à peu fait tomber les écailles de tant d'yeux, et a fait regretter M. le duc d'Or-

léans à tous avec les plus cuisants regrets ; et lui ont à la fin rendu la justice qui lui avoit toujours été due.

Le lendemain de la mort de M. le duc d'Orléans, son corps fut porté de Versailles à Saint-Cloud, et le lendemain qu'il y fut les cérémonies commencèrent. M. le comte de Charolois, avec le duc de Gesvres et le marquis de Beauveau, qui devoit porter la queue de son manteau, allèrent, dans un carrosse du Roi entouré de ses gardes, à Saint-Cloud. M. le comte de Charolois donna l'eau bénite, représentant le Roi, et fut reçu à la descente du carrosse et reconduit de même par M. le duc de Chartres, qui s'étoit fait accompagner par les deux fils du duc du Maine. Le cœur fut porté de Saint-Cloud au Val-de-Grâce par l'archevêque de Rouen, premier aumônier du prince défunt, à la gauche duquel étoit M. le comte de Clermont, prince du sang, et le duc de Montmorency, fils du duc de Luxembourg, sur le devant, avec tous les accompagnements ordinaires. M. le prince de Conti accompagna le convoi avec le duc de Retz, fils du duc de Villeroy, qui se fit de Saint-Cloud à Saint-Denis, passant dans Paris avec la plus grande pompe. Le chevalier de Biron, à qui son père avoit donné sa charge de premier écuyer de M. le duc d'Orléans, lorsqu'il fut fait duc et pair, y étoit à cheval, ainsi que le comte d'Estampes, capitaine des gardes : tous les autres officiers principaux de la maison dans des carrosses. Les obsèques furent différées jusqu'au 12 février. M. le duc de Chartres, devenu duc d'Orléans, M. le comte de Clermont et M. le prince de Conti firent le grand deuil ; l'archevêque de Rouen officia en présence des cours supérieures, et Poncet, évêque d'Angers, fit l'oraison funèbre, qui ne répondit pas à la grandeur du sujet. Le Roi visita à Versailles Mme la duchesse d'Orléans, Madame la Duchesse, et fit le même honneur à M. le duc de Chartres. C'est le seul prince du sang qu'il ait visité. Il alla voir aussi Mme la princesse de Conti, Mlle de Chartres et Mme du Maine.

Deux jours après la mort du duc d'Orléans, le maréchal

de Villars entra dans le conseil d'État, et eut le gouvernement des forts et citadelle de Marseille, qu'avoit le feu premier écuyer.

M. DE NOVION, PREMIER PRÉSIDENT DU PARLEMENT

Un fou succéda à un scélérat dans la place de premier président du parlement de Paris, par la faveur de M. le Duc, qui aimoit fort les Gesvres, et qui crut se bien mettre avec le Parlement en choisissant Novion, le plus ancien des présidents à mortier, mais le plus contradictoire à la remplir. Il n'était ni injuste ni malhonnête homme, comme l'autre premier président de Novion son grand-père, mais il ne savoit rien de son métier que la basse procédure, en laquelle, à la vérité, il excelloit comme le plus habile procureur. Mais par delà cette ténébreuse science, il ne falloit rien attendre de lui. C'était un homme obscur, solitaire, sauvage, plein d'humeurs et de caprices jusqu'à l'extravagance ; incompatible avec qui que ce fût, désespéré lorsqu'il lui falloit voir quelqu'un, le fléau de sa famille et de quiconque avoit affaire à lui, enfin insupportable aux autres, et, de son aveu, très-souvent à lui-même. Il se montra tel dans une place où il avoit affaire avec la cour, avec sa Compagnie, avec le public, contre lequel il se barricadoit, en sorte qu'on n'en pouvoit approcher ; et tandis qu'il s'enfermoit de la sorte, et que les plaideurs en gémissoient, souvent encore de ses brusqueries et de ses *sproposito* quand ils pouvoient pénétrer jusqu'à lui, il s'en alloit prendre l'air, disoit-il, dans la maison qu'il occupoit avant d'être premier président, et causer avec un charron, son voisin, sur le pas de sa boutique, qui étoit, disoit-il, l'homme du meilleur sens du monde.

Un pauvre plaideur d'assez bon aloi, se désespérant un jour de n'en pouvoir aborder pour lui demander une au-

dience, tournoit de tous côtés dans sa maison du Palais, ne sachant à qui s'adresser ni où donner de la tête. Il entra dans la basse-cour, et vit un homme en veste qui regardoit panser les chevaux, qui lui demanda brusquement ce qu'il venoit faire là et ce qu'il demandoit. Le pauvre plaideur lui répondit bien humblement qu'il avoit un procès qui le désoloit, qu'il avoit grand intérêt de faire juger, mais que, quelque peine qu'il prît et quelque souvent qu'il se présentât, il ne pouvoit approcher [de M. le premier président, qui étoit d'une humeur si farouche et si fantasque, qu'il ne vouloit voir personne et ne se laissoit point aborder. Cet homme en veste lui demanda s'il avoit un placet pour sa cause, et de le lui donner, et qu'il verroit s'il le pourroit faire arriver jusqu'au premier président. Le pauvre plaideur lui tira son placet de sa poche, et le remercia bien de sa charité, mais en lui marquant son doute qu'il pût venir à bout de lui procurer audience d'un homme aussi étrange et aussi capricieux que ce premier président, et se retira. Quatre jours après il fut averti par son procureur que sa cause seroit appelée à deux jours de là, dont il fut bien agréablement surpris. Il alla donc à l'audience de la grand' chambre, avec son avocat, prêt à plaider. Mais quel fut son étonnement quand il reconnut son homme en veste assis en place et en robe de premier président! Il en pensa tomber à la renverse, et de frayeur de ce qu'il lui avoit [dit] de lui-même, pensant parler à quelque quidam. La fin de l'aventure fut qu'il gagna son procès tout de suite. Tel étoit Novion.

Enfin, ne pouvant plus tenir à exercer ses fonctions de premier président, encore moins le public, qui avoit affaire à lui sans cesse, il s'en démit en décembre 1724, après l'avoir seulement gardée un an, et s'en retourna ravi, et le public aussi d'en être délivré, à sa vie chérie de ne voir plus personne, n'ayant plus aucune charge, enfermé seul dans sa maison, et causant à son plaisir avec son voisin le charron, sur le pas de la porte de sa boutique, et mourut en sa terre de Grignon,

en septembre 1731, à soixante et onze ans, regretté de personne.

Il avoit perdu son fils unique dès 1720, qui avoit laissé un fils. Monsieur le Duc fit la grâce entière, et donna à cet enfant de quinze ans, la charge de président à mortier de son grand-père, en faisant celui-ci premier président, et la donna à exercer à Lamoignon de Blancmesnil, lors avocat général, jusqu'à ce que ce petit Novion fût en âge de la faire : abus fort étrange de ces *custodi-nos* des charges de président à mortier, qui s'est introduit dans le Parlement, pour les conserver dans les familles.

CONCLUSION

Me voici enfin parvenu au terme jusqu'auquel je m'étois proposé de conduire ces *Mémoires*. Il n'y en peut avoir de bons que de parfaitement vrais, ni de vrais qu'écrits par qui a vu et manié lui-même les choses qu'il écrit, ou qui les tient de gens dignes de la plus grande foi, qui les ont vues, maniées ; et de plus, il faut que celui qui écrit aime la vérité jusqu'à lui sacrifier toutes choses. De ce dernier point, j'ose m'en rendre témoignage à moi-même, et me persuader qu'aucun de tout ce qui m'a connu n'en disconviendroit. C'est même cet amour de la vérité qui a le plus nui à ma fortune ; je l'ai senti souvent, mais j'ai préféré la vérité à tout, et je n'ai pu me ployer à aucun déguisement ; je puis dire encore que je l'ai chérie jusque contre moi-même. On s'apercevra aisément des duperies où je suis tombé, et quelquefois grossières, séduit par l'amitié ou par le bien de l'État, que j'ai sans cesse préféré à toute autre considération, sans réserve, et toujours à tout intérêt personnel ; comme en bien d'autres occasions que j'ai négligé d'écrire, parce qu'elles ne regardoient que moi, sans connexion d'éclaircissement ou de curiosité sur les affaires ou le cours du monde, on peut voir que je

persévérai à faire donner les finances au duc de Noailles, parce que je l'en crus, bien mal à propos, le plus capable, et le plus riche et le plus revêtu d'entre les seigneurs à qui on les pût donner, dans les premiers jours même de l'éclat de la profonde scélératesse qu'il venoit de commettre à mon égard. On le voit encore dans tout ce que je fis pour sauver le duc du Maine contre mes deux plus chers et plus vifs intérêts, parce que je croyois dangereux d'attaquer lui et le Parlement à la fois, et que le Parlement étoit lors l'affaire la plus pressée, qui ne se pouvoit différer. Je me contente de ces deux faits, sans m'arrêter à bien d'autres qui se trouvent répandus dans ces *Mémoires*, à mesure qu'ils sont arrivés, lorsqu'ils ont trait à la curiosité du cours des affaires ou des choses de la cour et du monde.

Reste à toucher l'impartialité, ce point si essentiel et tenu pour si difficile, je ne crains point de le dire, impossible à qui écrit ce qu'il a vu et manié. On est charmé des gens droits et vrais; on est irrité contre les fripons dont les cours fourmillent; on l'est encore plus contre ceux dont on a reçu du mal. Le stoïque est une belle et noble chimère. Je ne me pique donc pas d'impartialité, je le ferois vainement. On trouvera trop, dans ces *Mémoires*, que la louange et le blâme coulent de source à l'égard de ceux dont je suis affecté, et que l'un et l'autre est plus froid sur ceux qui me sont plus indifférents; mais néanmoins vif toujours pour la vertu, et contre les malhonnêtes gens, selon leurs degrés de vices ou de vertu. Toutefois, je me rendrai encore ce témoignage, et je me flatte que le tissu de ces *Mémoires* ne me le rendra pas moins, que j'ai été infiniment en garde contre mes affections et mes aversions, et encore plus contre celles-ci, pour ne parler des uns et des autres que la balance à la main, non-seulement ne rien outrer, mais ne rien grossir, m'oublier, me défier de moi comme d'un ennemi, rendre une exacte justice, et faire surnager à tout la vérité la plus pure. C'est en cette manière que je puis assurer que j'ai

été entièrement impartial, et je crois qu'il n'y a point d'autre manière de l'être.

Pour ce qui est de l'exactitude et de la vérité de ce que je raconte, on voit par les *Mémoires* mêmes que presque tout y est puisé de ce qui a passé par mes mains, et le reste, de ce que j'ai su par ceux qui avoient traité les choses que je rapporte. Je les nomme; et leur nom ainsi que ma liaison intime avec eux est hors de tout soupçon. Ce que j'ai appris de moins sûr, je le marque; et ce que j'ai ignoré, je n'ai pas honte de l'avouer. De cette façon les *Mémoires* sont de source, de la première main. Leur vérité, leur authenticité ne peut être révoquée en doute; et je crois pouvoir dire qu'il n'y [en] a point eu jusqu'ici qui aient compris plus de différentes matières, plus approfondies, plus détaillées, ni qui forment un groupe plus instructif ni plus curieux.

Comme je n'en verrai rien, peu m'importe. Mais si ces *Mémoires* voient jamais le jour, je ne doute pas qu'ils n'excitent une prodigieuse révolte. Chacun est attaché aux siens, à ses intérêts, à ses prétentions, à ses chimères, et rien de tout cela ne peut souffrir la moindre contradiction. On n'est ami de la vérité qu'autant qu'elle favorise, et elle favorise peu de toutes ces choses-là. Ceux dont on dit du bien n'en savent nul gré, la vérité l'exigeoit. Ceux, en bien plus grand nombre, dont on ne parle pas de même entrent d'autant plus en furie que ce mal est prouvé par les faits; et comme au temps où j'ai écrit, surtout vers la fin, tout tournoit à la décadence, à la confusion, au chaos, qui depuis n'a fait que croître, et que ces *Mémoires* ne respirent qu'ordre, règle, vérité, principes certains, et montrant à découvert tout ce qui y est contraire, qui règne de plus en plus avec le plus ignorant, mais le plus entier empire, la convulsion doit donc être générale contre ce miroir de vérité. Aussi ne sont-ils pas faits pour ces pestes des États, qui les empoisonnent et qui les font périr par leur démence, par leur intérêt, par toutes les voies qui en accélèrent la perte, mais pour ceux

veulent être éclairés pour la prévenir, mais qui mal-
eusement sont soigneusement écartés par les accré-
; et les puissants, qui ne redoutent rien plus que la
ère et pour des gens qui ne sont susceptibles d'aucun
êt que ceux de la justice, de la vérité, de la raison,
ı règle, de la sage politique, uniquement tendus au
public.

me reste une observation à faire sur les conversations
j'ai eues avec bien des gens, sourtout avec Mgr le
de Bourgogne, M. le duc d'Orléans, M. de Beauvillier,
ninistres, le duc du Maine une fois, trois ou quatre
le feu Roi, enfin avec Monsieur le Duc et beaucoup
ens considérables, et sur ce que j'ai opiné et les avis
j'ai pris, donnés ou disputés. Il y en a de tels, et en
bre, que je comprends qu'un lecteur qui ne m'aura
t connu sera tenté de mettre au rang de ces discours
ces que des historiens ont souvent prêtés du leur à
généraux d'armées, à des ambassadeurs, à des séna-
s, à des conjurés, pour orner leurs livres. Mais je
; protester, avec la même vérité qui jusqu'à présent
onduit ma plume, qu'il n'y a aucun de tous ces dis-
rs, que j'ai tenus et que je rapporte, qui ne soit exposé
s ces *Mémoires* avec la plus scrupuleuse vérité, ainsi
ceux qui m'ont été tenus ; et que s'il y avoit quel-
chose que je pusse me reprocher, [ce] seroit d'avoir
ôt affoibli que fortifié les miens dans le rapport que
ai fait ici, parce que la mémoire en peut oublier des
ts, et qu'animé par les objets et par les choses, on
le plus vivement et avec plus de force qu'on ne rap-
te après ce qu'on a dit. J'ajouterai, avec la même con-
ce que j'ai témoignée ci-dessus, que personne de tout
qui m'a connu et vécu avec moi ne concevroit aucun
pçon sur la fidélité du récit que je fais de ces conver-
ons, pour fortes qu'elles puissent être trouvées, et
l n'y en auroit aucun qui ne m'y reconnût trait pour
t.

In défaut qui m'a toujours déplu, entre autres, dans

les Mémoires, c'est qu'en les finissant le lecteur perd de vue les personnages principaux dont il y a été le plus parlé, dont la curiosité du reste de leur vie demeure altérée. On voudroit voir tout de suite ce qu'ils sont devenus, sans aller chercher ailleurs avec une peine que la paresse arrête, aux dépens de ce qu'on désireroit savoir. C'est ce que j'ai envie de prévenir ici, si Dieu m'en donne le temps. Ce ne sera pas avec la même exactitude que lorsque j'étois de tout. Quoique le cardinal Fleury ne m'ait rien caché de ce que j'avois envie de savoir des affaires étrangères, dont presque toujours il me parloit le premier, et aussi de quelques affaires de la cour, tout cela étoit si peu suivi de ma part et avec tant d'indifférence, et encore plus de moi avec les ministres ou d'autres gens instruits, interrompu encore de si vastes lacunes, que j'ai tout lieu de craindre que ce supplément ou suite de mes *Mémoires* ne soit fort languissant, mal éclairé, et fort différent de ce que j'ai écrit jusqu'ici ; mais au moins y verra-t-on ce que sont devenus les personnages qui ont paru dans les *Mémoires*, qui est tout ce que je me propose jusqu'à la mort du cardinal Fleury.

Dirois-je enfin un mot du style, de sa négligence, de répétitions trop prochaines des mêmes mots, quelquefois de synonymes trop multipliés, surtout de l'obscurité qui naît souvent de la longueur des phrases, peut-être de quelques répétitions ? J'ai senti ces défauts ; je n'ai pu les éviter, emporté toujours par la matière, et peu attentif à la manière de la rendre, sinon pour la bien expliquer. Je ne fus jamais un sujet académique, je n'ai pu me défaire d'écrire rapidement. De rendre mon style plus correct et plus agréable en le corrigeant, ce seroit refondre tout l'ouvrage, et ce travail passeroit mes forces, il courroit risque d'être ingrat. Pour bien corriger ce qu'on a écrit il faut savoir bien écrire ; on verra aisément ici que je n'ai pas dû m'en piquer. Je n'ai songé qu'à l'exactitude et à la vérité. J'ose dire que l'une et l'autre se trouvent étroitement dans mes *Mémoires*, qu'ils en sont la loi et

l'âme, et que le style mérite en leur faveur une bénigne indulgence. Il en a d'autant plus besoin, que je ne puis le promettre meilleur pour la suite que je me propose.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER VOLUME

17255. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

This book should be returned
the Library on or before the last da
stamped below.
A fine of five cents a day is incurr
by retaining it beyond the specifi
time.
Please return promptly.

3 2044 012 758 322

DUE AUG 21 '47

DUE FEB 15 '49

JAN 1 1 '11

AUG 8 '58 H

4063005

MAR 6 '72 H

OCT 13 '72 H

OCT 2 1972

SEP 11 1995